This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

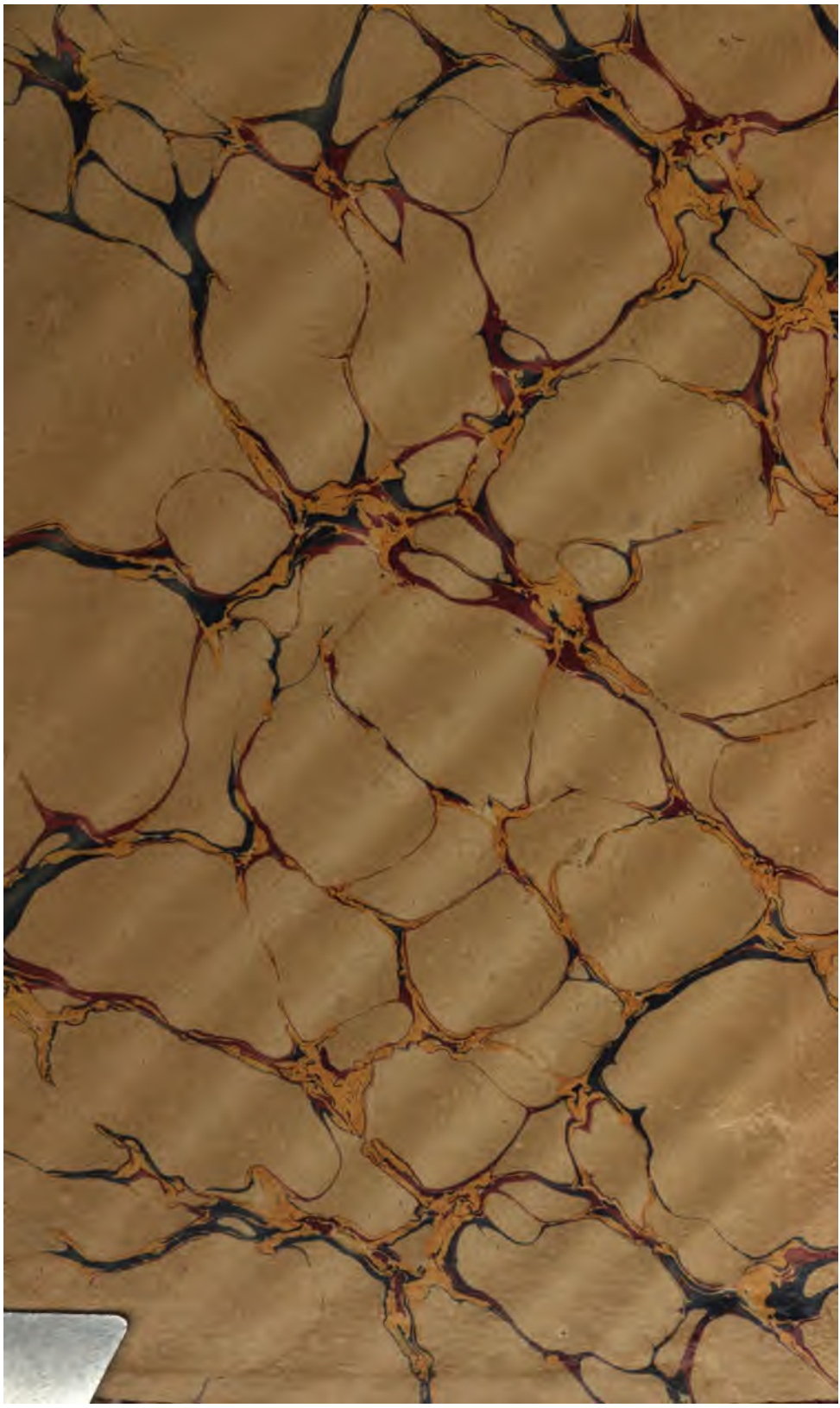

842.5
V9351
b

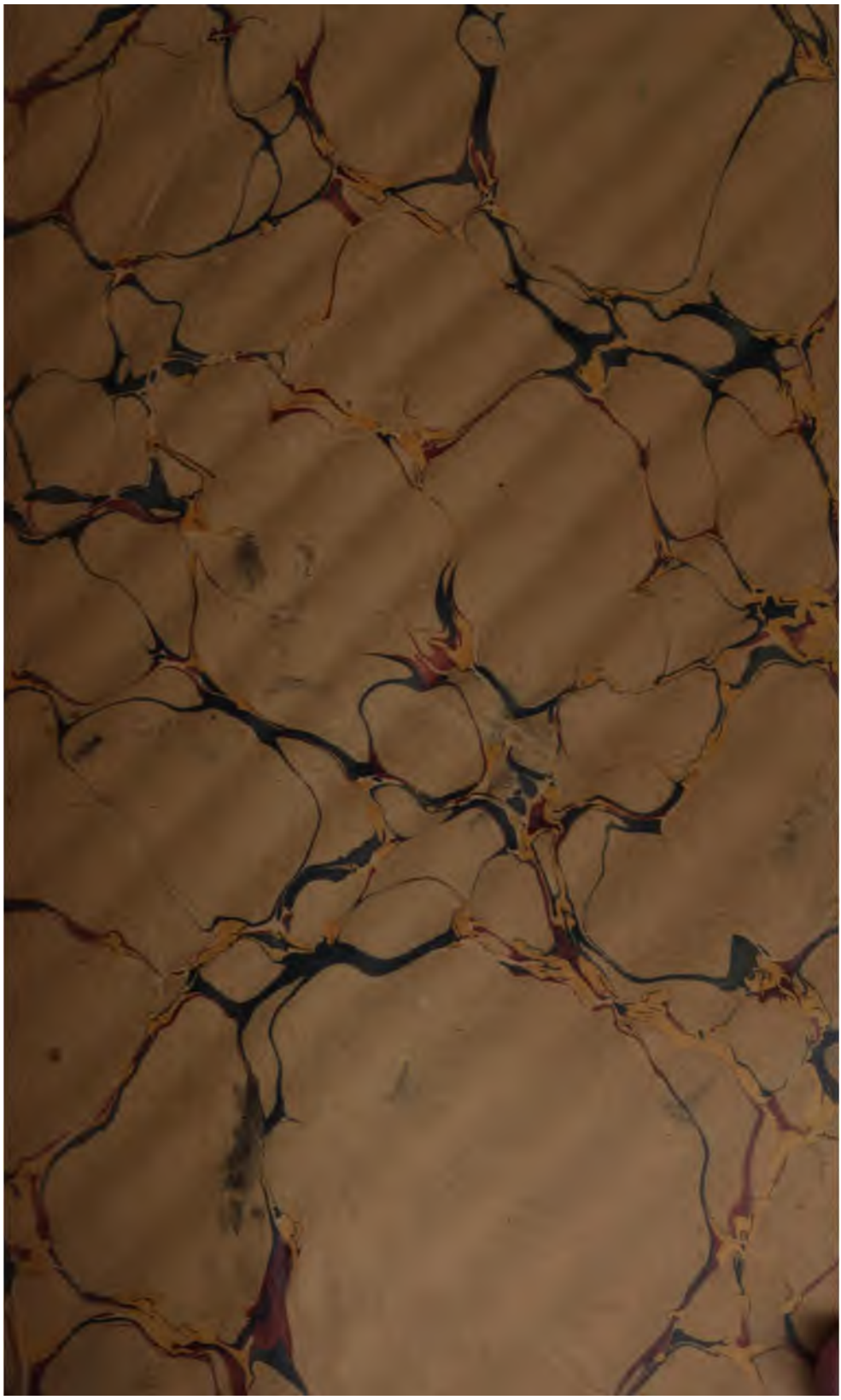

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

41

CORRESPONDANCE

IX

Années 1760-1761. — Nos 4282-4793

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

---

CORRESPONDANCE

IX

(ANNÉES 1760-1761. — Nos 4282-4793)

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—

1881

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

4282. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

1er octobre.

Charmante madame Scaliger, la lettre, le savant commentaire du 24, redoublent ma vénération. M. le duc de Villars s'habille pour jouer, à huis clos, Gengiskan[1]; la Denis se requinque; deux grands acteurs, par parenthèse. On rajuste mon bonnet, et je saisis ce temps pour vous remercier, pour vous dire la centième partie de ce que je voudrais vous dire. Je suis devenu un peu sourd, mais ce n'est pas à vos remarques, ce n'est pas à vos bontés[2].

Voilà à peu près tous les ordres de ma souveraine exécutés en courant. Toutes les judicieuses critiques scaligériennes ont trouvé un V. docile, un V. reconnaissant, un V. prompt à se corriger, et quelquefois un V. opiniâtre, qui dispute comme un pédant, et qui encore vous supplie à genoux d'accepter ses changements, de faire ôter ce détestable

Car tu m'as déjà dit que cet audacieux[3];

et il vous conjure, plus que jamais, d'ajouter au pathétique du tableau de Clairon, au cinq, ce morceau plus pathétique encore :

.....Arrêtez... vous n'êtes point mon père, etc.

Il me semble que, grâce à vos bontés, tout est à présent assez arrondi, malgré la multitude de tant d'idées étrangères à *Tancrède*, qui me lutinent depuis un mois.

Mme Denis partage toute ma reconnaissance. Divins anges, veillez sur moi; je vous adore du culte de dulie et de latrie.

1. On raconte qu'un jour, après avoir joué ce rôle, le duc de Villars demanda à Voltaire comment il l'avait rempli, et que l'auteur de *l'Orphelin* lui répondit : *Monseigneur, vous l'avez joué comme un duc et pair.* (CL.)

2. Il y avait ici des corrections pour *Tancrède.* (K.)

3. Voyez tome XL, page 557.

70540

4283. — A M. FABRY[1],

MAIRE ET SUBDÉLÉGUÉ DU PAYS DE GEX.

Aux Délices, octobre.

Puisque M. de Fleury[2] veut garder l'incognito, je ne sais point qu'il doit venir, et je n'ai point l'honneur de lui écrire.

S'il ne se propose que d'aller à Genève pour un jour et demi, il logera au cabaret et sera fort mal. Il fera un voyage peu agréable. Il ne verra point les environs ; les portes se ferment à six heures.

Mais s'il veut faire une halte aux Délices le lundi 13, comme il se le propose, il fera un léger dîner avec sa compagnie ; après quoi nous aurons l'honneur de le mener à Tournay, où nous lui donnerons une pièce nouvelle ; de là nous le remènerons, lui et sa compagnie, souper aux Délices ; et après souper, nous le mènerons coucher à Ferney. Quoique le château ne soit ni meublé, ni fini, il y trouvera dans les attiques quatre lits de maître et des lits pour ses domestiques. De là il prendra son parti ou d'aller voir Genève, ou de dîner à Ferney, ou de dîner aux Délices.

Ayez la bonté, monsieur, de lui présenter cette requête ; il mettra *bon* au bas s'il veut nous favoriser. Nous sommes à ses ordres. Nous avons ici M. le duc de Villars et M. de Saint-Priest. Tout s'est arrangé fort bien. On pardonne à la petitesse de ma maison, au théâtre de Polichinelle, à la médiocre chère, et cette indulgence nous encourage.

Présentez, je vous prie, mes respects à monsieur l'intendant ; donnez-moi ses ordres précis, et comptez, monsieur, sur le dévouement entier de votre très-humble et obéissant serviteur.

4284. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 3 octobre.

Le baron germanique[3] qui se charge de rendre ce paquet à Votre Excellence est un heureux petit baron. Je connais des Français qui voudraient bien être à sa place, et faire leur cour à M. et à Mme de Chauvelin. Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire pendant que vous bouleversiez nos limites, et que vous

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Joly de Fleury, intendant de Bourgogne.
3. Grimm.

rendiez des Savoyards Français, et des Français Savoyards. Je conçois très-bien qu'il y a du plaisir à être Savoyard quand vous êtes en Savoie. Souvenez-vous, monsieur, que quand vous prendrez le chemin de Versailles pour donner la chemise[1] au roi, vous devez au moins venir changer de chemise dans nos ermitages.

J'ai l'honneur de vous envoyer une partie de la Vie du Solon et du Lycurgue du Nord. Si la cour de Russie était aussi diligente à m'envoyer ses archives que je le suis à les compiler, vous auriez eu deux ou trois tomes au lieu d'un. Je me souviens d'avoir entendu dire à vos ministres, au cardinal Dubois, à M. de Morville[2], que le czar n'était qu'un extravagant, né pour être contre-maître d'un navire hollandais; que Pétersbourg ne pourrait subsister; qu'il était impossible qu'il gardât la Livonie, etc.; et voilà aujourd'hui les Russes dans Berlin[3], et un Tottleben donnant ses ordres datés de Sans-Souci! Si j'avais été là, j'aurais demandé le beau *Mercure* de Pigalle pour le rendre au roi.

En qualité de tragédien, j'aime toutes ces révolutions-là passionnément. J'ai et j'aurai contentement. Peut-être, si j'étais *sir Politick*[4], je ne les aimerais pas tant. Je ne suis pas trop mécontent de vous autres sur terre, mais vous êtes sur mer de bien pauvres diables.

Si j'osais, je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de France. Si vous le perdez, vous ne perdez presque rien; si vous voulez qu'on vous le rende, on ne vous rend qu'une cause éternelle de guerre et d'humiliations. Songez que les Anglais sont au moins cinquante contre un dans l'Amérique septentrionale. Par quelle démence horrible a-t-on pu négliger la Louisiane, pour acheter, tous les ans, trois millions cinq cent mille livres de tabac de vos vainqueurs? N'est-il pas absurde que la France ait dépensé tant d'argent en Amérique, pour y être la dernière des nations de l'Europe?

Le zèle me suffoque; je tremble depuis un an pour les Indes orientales. Un maudit gouverneur de la colonie anglaise à Su-

1. En 1760, Chauvelin avait obtenu une des deux charges de *maître de la garde-robe*.

2. La lettre 173 lui est adressée.

3. Selon l'*Art de vérifier les dates*, Tottleben s'empara de Berlin le 9 octobre 1760, et selon d'autres, il y entra dès le 7.

4. Voyez, tome III, la Préface (de 1738) en tête de *la Mort de César;* et tome XXIX, page 268.

rate, et un certain commodore qui nous a frottés dans l'Inde, sont venus me voir; ils m'ont assuré que Pondichéry serait à eux dans quatre mois. Dieu veuille que M. Berryer confonde mon commodore!

Pour me dépiquer des malheurs publics et des miens propres (car je navigue malheureusement dans la barque), je me suis mis à jouer force tragédies, et nous gardons des rôles pour madame l'ambassadrice. Nous jouâmes *Fanime* ces jours passés; la scène est à Saïd, petit port de Syrie. Nous eûmes pour spectateur un Arabe qui est de Saïd même, qui sait sept ou huit langues, qui parle très-bien français, et qui eut beaucoup de plaisir. Savez-vous bien que j'ai eu un autre *arabe?* C'est l'abbé d'Espagnac. Pourquoi faut-il qu'un homme si coriace soit si aimable! Vivent les gens faciles en affaires! la vie est trop courte pour chipoter.

Vous connaissez la belle lettre[1] de *Luc*, où il parle si courtoisement de M. le duc de Choiseul. J'ai bien peur que mes Russes n'aient pris aussi une lettre qu'il m'adressait. Cet homme ne ménage pas plus les termes que ses troupes; il perdra ses États pour avoir fait des épigrammes. Ce sera du moins une aventure unique dans les chroniques de ce monde.

Je suis un grand babillard, monsieur; mais il est si doux de s'entretenir avec vous des sottises du genre humain, et de vous ouvrir son cœur! Je compte si fort sur vos bontés que je me suis laissé aller. Conservez-moi, et madame l'ambassadrice, un peu de souvenir et de bienveillance. Je vous avertis que Mme Denis est devenue très-digne de jouer les seconds rôles avec Mme de Chauvelin.

L'oncle et la nièce sont à ses pieds. Je vous présente mon tendre respect dans la foule de ceux qui vous aiment.

4285. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[2].

Voici, mon cher Esculape, le volume dont vous voulez sans doute amuser Son Excellence. Je vous demande en grâce de me le renvoyer au plus tôt. J'ai cherché la lettre de ce J.-J. ou J.-F.

1. Cette lettre, adressée à d'Argens, et datée de Hersmannsdorff, près de Breslau, le 27 août 1760, est dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, du 15 septembre suivant. On lit cette phrase dans le dernier alinéa : « Je sais un trait du duc de.... (Choiseul) que je vous conterai lorsque je vous verrai. Jamais procédé plus fou et plus inconséquent n'a flétri un ministre de France, depuis que cette monarchie en a. » — Voyez plus bas la lettre 4317.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Si je la trouve, vous l'aurez sur-le-champ. Je vous demande en grâce de ne pas laisser ignorer à votre ambasseur malade le vif intérêt que je prends à sa santé. Vous le guérirez, j'en réponds. Il n'a que trente-quatre ans, et j'en ai soixante et onze.

P. S. Je n'aurai pas le dernier; croyez qu'il y a une très-grande différence entre Paris et une petite ville, que la plaisanterie de Hume est fort bonne, et que celle des *Dialogues chrétiens* est fort triste. Je ris pour Paris, mais je ne ris point pour Genève. *Non omnibus rideo.* Je prends ici la chose très-sérieusement, et je ne veux pas accoutumer des faquins de libraires à abuser de mon nom. Je dirai à Vernet qu'il est un fripon, quand il me plaira; mais je ne veux pas qu'on me le fasse dire. Mon cher Esculape, croyez-moi, aimez la franchise de mon caractère.

4286. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI [1].

Aux Délices, 3 octobre.

Signor mio amabile, caro protettore di tutte le buone arti, vi ho scritto per mezzo d' un cavaliere chiamato M. Hope, mezzo Inglese, mezzo Ollandese, e richissimo, dunque tre volte libero. Egli va a vedere tutta l' Italia et la Grecia ancora.

Ringrazio la sua cortesia per i primi versi della traduzione del *Tancredi*. Prego il gentile poeta [2] che mi fa l' onore d' abbellirmi di fermarsi un poco, perche la tragedia di *Tancredi* si rappresenta in Parigi molto differente da quella ch' io vi mandai troppo frettolosamente. Bisogna sempre ripulire le nostre opere,

Et male formatos incudi reddere versus.

Ecco dunque i nostri comici trastulli andati al diavolo col bel tempo. Ho fatto sempre i vecchio sul mio piccolo teatro, e l' ho rappresentato troppo naturalmente. La mia vecchiezza non mi concede la licenza di venire à Bologna. Venite dunque *ad* poveras *Delicias meas* [3].

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Paradisi.
3. *Traduction :* Seigneur très-aimable, protecteur des beaux-arts, je vous ai écrit par l'intermédiaire d'un cavalier nommé M. Hope, demi-Anglais, demi-Hollandais, et richissime, par conséquent trois fois libre. Il va visiter toute l'Italie et la Grèce par-dessus le marché.

Je rends grâce à votre courtoisie pour les premiers vers de la traduction de

Adieu, monsieur, je vous respecte, je vous aime de tout mon cœur.

P. S. Ne m'oubliez pas auprès de mon illustre Goldoni, que j'aime plus que jamais.

4287. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 octobre, à midi.

Eh! mon Dieu, mes anges, vous voilà fâchés contre moi! vous voilà des anges exterminateurs. Que votre face ne s'allume pas contre moi, et regardez-moi en pitié.

Je vous ai écrit une lettre[1] ce matin; je réponds à votre courroux du 29. Figurez-vous que je n'ai le temps ni de manger ni de dormir; la tête me tourne.

1° Je vous jure qu'on m'a mandé que Lekain et la Clairon avaient arrangé le troisième acte à leur fantaisie; mais allons pied à pied, si je puis, et commençons par le commencement.

2° J'ai déjà dit et je redis que la transfusion des deux scènes paternelles d'Argire avec Aménaïde en une seule scène, vers la fin du premier acte, était le salut de la république; j'ai remercié et je remercie.

3° Je m'en tiens à cette manière de finir le premier acte :

> Viens... je *te dirai* tout... mais il faut tout oser;
> Le joug est trop *affreux;* ma main doit le briser;
> La persécution enhardit *la* faiblesse.

Cela fortifie le caractère d'Aménaïde, et rend en même temps ses accusateurs moins odieux.

4° Le second acte commence encore d'une manière plus forte :

> . . . . . .
> Moi, des remords! qui, moi! le crime seul les donne, etc.

Tancrède. Je prie le gentil poète qui me fait l'honneur de m'embellir de s'arrêter un peu, parce que la tragédie de *Tancrède* qu'on représente à Paris est bien différente de celle que je vous mandai avec trop de hâte. Il est besoin de repolir sans cesse nos œuvres, « et de remettre sur l'enclume les vers mal formés ».

Voici donc nos amusements comiques qui s'en vont au diable avec le beau temps. J'ai toujours joué le vieillard sur mon petit théâtre, et je l'ai représenté trop au naturel. Ma vieillesse ne me permet pas d'aller à Bologne. Venez donc à nos pauvres Délices.

1. Elle manque. (CL.)

Et c'est Aménaïde, et non la suivante, qui fait tout ; et il est bien plus naturel de lui donner de la confiance pour un esclave qui l'a déjà servie que de remettre tout aux soins de Fanie : cela était trop d'une petite fille, et cette fermeté du caractère d'Aménaïde prépare mieux les reproches vigoureux qu'elle fait ensuite à son père.

5° Jamais je n'ai eu d'autre idée, au troisième acte, que de faire apprendre à Tancrède son malheur par gradation ; je n'ai jamais prétendu qu'il parlât d'abord à Aldamon, comme au confident de son amour ; et quand Tancrède disait, au nom d'Orbassan :

> Orbassan, l'ennemi, *le rival* de Tancrède!
>
> (Scène I.)

il le disait à part ; et, pour lever toute équivoque, j'ai mis l'*oppresseur* de Tancrède, au lieu de *rival*. J'ai toujours prétendu que Tancrède, en arrivant dans la ville, avait appris, par le bruit public, qu'Orbassan devait épouser Aménaïde ; c'est une chose très-naturelle : tout le monde en parle, et Aldamon n'en sait que ce que la voix publique lui en a appris.

Quand Tancrède demande qui commande les armes dans la ville, Aldamon peut répondre :

> Ce fut, *vous le savez,* le respectable Argire,
>
> . . . . . .
>
> Mais. . . . . Orbassan lui succède.
>
> (Acte III, scène I.)

En un mot, tout l'art de cette scène doit consister dans la manière dont Tancrède laisse pénétrer son secret par Aldamon, qui voit, par son émotion, quels sont ses chagrins et ses projets. *Je vais parler de vous* était équivoque ; *vous* cependant ne signifie pas je vous *nommerai ;* il signifie qu'Aménaïde pourra se douter quel est ce *vous ;* mais cela est trop subtil, et *vous m'envoyez* vaut mieux. Ce sont bagatelles.

> 6° . . . . . Je suis encor sous le couteau
>
> (Acte III, scène VII.)

est une expression noble et terrible : si on ne la trouve pas ailleurs, tant mieux ; elle a le mérite de la nouveauté, de la vérité, et de l'intérêt. Cette scène a fait un grand effet chez moi. Il faut laisser dire les petits critiques, qui font semblant de s'effarou-

cher de tout ce qui est nouveau, et qui ne voudraient que des expressions triviales : notre langue n'est déjà que trop stérile.

7° La dernière scène du second acte était aussi nécessaire que cette dernière scène du troisième : mais comme ce petit monologue du second ne peut être qu'une expression simple de la situation d'Aménaïde, comme ce tableau de son état n'est point un grand combat de passions, il ne faut pas s'attendre à de grands effets de ce monologue, mais seulement à rendre le spectateur satisfait, et à terminer l'acte avec rondeur et élégance, sans refroidir.

8° Si,

> O ma fille! vivez, fussiez-vous criminelle[1],

est dit par un acteur glacé, tel que les acteurs français l'ont presque toujours été : si ce vers n'est pas dans la bouche d'un homme qui ait déjà pleuré ou fait pleurer, il est clair que ce vers doit être mal reçu : mais moi, en le disant, j'arrache des larmes. J'ai voulu peindre un vieillard faible et malheureux ; c'est la nature. Il y a un préjugé bien ridicule parmi nous autres Francs, c'est que tous les personnages doivent avoir la même noblesse d'âme, qu'ils doivent tous être bien élevés, bien élégants, bien compassés ; la nature n'est pas faite ainsi.

9° Le grand point est *de toucher;*

> Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.
>
> (Boileau, *l'Art poét.*, ch. III, v. 25.)

Or Aménaïde est aussi touchante à la lecture qu'au théâtre. Cependant vous savez, mes anges, que M. de Chauvelin avait été mécontent du quatrième acte ; il avait imaginé d'envoyer un ambassadeur de Solamir, et de substituer une entrée et une audience aux sentiments douloureux d'une femme qui a été condamnée à mort par son père, et qui est à la fois méprisée et défendue par son amant. Toutes ces idées que chacun a dans sa tête, de la manière dont on pourrait conduire autrement une pièce nouvelle, ne serviront jamais qu'à refroidir un auteur, à lui ôter tout son enthousiasme. On pourra gagner quelque chose du côté de l'historique, et on perdra tout l'intérêt. Si Corneille avait suivi dans *le Cid* le plan de l'Académie, *le Cid* était à la glace.

1. Ce vers, qui sortait glacé de la bouche de Briard, n'a pas été conservé dans *Tancrède*. (Cl.)

On crie, aux premières représentations, et *le couteau*, et la haine *outrageuse*, et

...Je ne peux souffrir ce qui n'est pas Tancrède;

(Acte II, scène I.)

au bout de huit jours on ne crie plus.

10° Les longueurs doivent être accourcies; mais l'étriqué et l'étranglé détruit tout. Un sentiment qui n'a pas sa juste étendue ne peut faire effet. Qu'est-ce qu'une tragédie en abrégé?

11° Nous soutenons toujours que les derniers vers d'Aménaïde sont un morceau pathétique, terrible, nécessaire, et nous en avons eu la preuve :

.....Arrêtez... vous n'êtes point mon père, etc.

(Acte V, scène VI.)

On fut transporté.

Je n'ai plus de papier, je n'ai plus ni tête ni doigts. Mon cœur est navré de douleur si j'ai déplu à mes anges; mais, au nom de Dieu, ôtez-moi ce

Car tu m'as déjà dit[1].

4288. — A M. PALISSOT[2].

Octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 13. Je dois me plaindre d'abord à vous de ce que vous avez publié mes lettres sans me demander mon consentement : ce procédé n'est ni de la philosophie ni du monde. Je vous réponds cependant, en vous priant, par tous les devoirs de la société, de ne point publier ce que je ne vous écris que pour vous seul.

Je dois vous remercier de la part que vous voulez bien prendre au succès de *Tancrède*, et vous dire que vous avez très-grande raison de ne vouloir d'appareil et d'action au théâtre qu'autant que l'un et l'autre sont liés à l'intérêt de la pièce. Vous écrivez trop bien pour ne pas vouloir que le poëte l'emporte sur les décorateurs.

1. Voyez tome XL, page 557.

2. Cette lettre a été imprimée à la page 357 du tome Ier du *Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire*, Paris, Xhrouet, 1808, deux volumes in-8° ou in-12. Auger, qui fut éditeur de ces deux volumes, la donna d'après une copie *écrite de la main du secrétaire de Voltaire;* je la reproduis ici, sans chercher à expliquer pourquoi cette copie est si différente de la lettre à Palissot du 24 septembre (voyez n° 4273), dont elle est évidemment une autre version; mais c'est le texte de la lettre du 24 septembre qui est l'authentique. (B.)

Je dois aussi vous dire que la guerre n'est pas de mon goût, mais qu'on est quelquefois forcé à la faire. Les agresseurs en tout genre ont tort devant Dieu et devant les hommes. Je n'ai jamais attaqué personne. Fréron m'a insulté des années entières sans que je l'aie su ; on m'a dit que ce serpent avait mordu ma lime[1] avec des dents aussi envenimées que faibles. Lefranc a prononcé devant l'Académie un discours insolent dont il doit se repentir toute sa vie, parce que le public a oublié ce discours, et se souvient seulement des ridicules qu'il lui a valus.

Pour votre pièce des *Philosophes*, je vous répéterai toujours que cet ouvrage m'a sensiblement affligé. J'aurais souhaité que vous eussiez employé l'art du dialogue et celui des vers, que vous entendez si bien, à traiter un sujet qui ne dût pas une partie de son succès à la malignité des hommes, et que vous n'eussiez point écrit pour flétrir des gens d'un très-grand mérite, dont quelques-uns sont mes amis, et parmi lesquels il y en a eu de malheureux et de persécutés. Le public finit par prendre leur parti ; on ne veut pas que l'on immole sur le théâtre ceux que la cour a opprimés. Ils ont pour eux tous les gens qui pensent, tous les esprits qui ne veulent point être tyrannisés, tous ceux qui détestent le fanatisme ; et vous, qui pensez comme eux, pourquoi vous êtes-vous brouillé avec eux? Il faudrait ne se brouiller qu'avec les sots.

On m'a envoyé un *Recueil*[2] de la plupart des pièces concernant cette querelle. Un des intéressés a fait des *Notes*[3] bien fortes sur les accusations que vous avez malheureusement intentées aux philosophes, et sur les méprises où vous êtes tombé dans ces imputations cruelles. Il n'est pas permis, vous le savez, à un accusateur de se tromper. C'est encore un grand désagrément pour moi que notre commerce de lettres ait été empoisonné par les reproches sanglants qu'on vous fait dans ce *Recueil*, et par ceux qu'on m'a faits, à moi, d'entretenir commerce avec celui qui se déclare contre mes amis.

J'avais été gai avec Lefranc, avec Trublet, et même avec Fréron ; j'avais été touché de la visite que vous me fîtes aux Délices ; j'ai regretté vivement votre ami M. Patu, et mes sentiments, partagés entre vous et lui, se réunissaient pour vous ; j'avais pris un intérêt extrême au succès de vos talents ; vous

1. Allusion à la fable de La Fontaine, livre V, fable XVI.
2. Le *Recueil des Facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'an* 1760.
3. Voyez, tome XL, la note 4 de la page 555.

m'avez fait jouer un triste personnage quand je me suis trouvé entre vous et mes amis, que vous avez déchirés. Je vous avais ouvert une voie pour tout concilier; mais, au lieu de la prendre, vous avez redoublé vos attaques. C'est aux jésuites et aux jansénistes à se détruire, et nous aurions dû les *manger*[1] tranquillement, au lieu de nous dévorer les uns les autres.

4289. — A M. D'ALEMBERT.

8 octobre.

J'ai eu, mon très-cher maître, votre discours[2] et M. de Maudave, et j'ai été bien content de l'un et de l'autre. Indépendamment de vos bontés pour moi, j'aime tout ce que vous faites; vous avez un style ferme qui fait trembler les sots. Je vous sais bon gré de n'avoir pas mis la tragédie dans la foule des genres de poésie qu'on ne peut lire. Je vous prie, à propos de tragédie, de ne pas croire que j'aie fait *Tancrède* comme on le joue à Paris. Les comédiens m'ont cassé bras et jambes; vous verrez que la pièce n'est pas si dégingandée. Heureusement le jeu de Mlle Clairon a couvert les sottises dont ces messieurs ont enrichi ma pièce pour la mettre à leur ton. Nous l'avons jouée ici; et, si vous y revenez, nous la jouerons pour vous. Vous seriez étonné de nos acteurs. Grâce au ciel, j'ai corrompu Genève, comme m'écrivait votre fou de Jean-Jacques[3]. Il faut que je vous conte, pour votre *édification*, que j'ai fait un singulier prosélyte. Un ancien officier[4], homme de grande condition, retiré dans ses terres à cent cinquante lieues de chez moi, m'écrit sans me connaître, me confie qu'il a des doutes, fait le voyage pour les lever, les lève, et me promet d'instruire sa famille et ses amis. La vigne du Seigneur n'est pas mal cultivée. Vous prenez le parti de rire, et moi aussi; mais

En riant quelquefois on rase
D'assez près ces extravagants
A manteaux noirs, à manteaux blancs,
Tant les ennemis d'Athanase,
Honteux ariens de ce temps,
Que les amis de l'hypostase,
Et ces sots qui prennent pour base

1. *Mangeons du jésuite!...* est le cri des Oreillons, dans le chap. XVI du roman de *Candide*.
2. *Reflexions sur la Poésie;* voyez tome XL, page 526.
3. Voyez le passage de sa lettre, tome XL, page 423.
4. Le marquis d'Argence de Dirac.

De leurs ennuyeux arguments
De Baïus quelque paraphrase.
Sur mon bidet, nommé Pégase,
J'éclabousse un peu ces pédants;
Mais il faut que je les écrase
En riant.

Laissons là ce rondeau ; ce n'est pas la peine de le finir ; le temps est trop cher. M. le chevalier de Maudave m'a donné des commentaires sur le *Veidam* qui en valent bien d'autres. Il m'a donné de plus un dieu qui en vaut bien un autre : c'est le *Phallum*[1]. Il m'a l'air d'en porter sur lui une belle copie.

Duclos m'a envoyé le *T*, pour rapetasser cette partie du *Dictionnaire*[2]. *Signa T super* caput *dolentium*[3]. Je n'ai pas encore eu le temps d'y travailler ; il nous faut jouer la comédie deux fois par semaine. Nous avons eu dans notre trou quarante-neuf personnes à souper qui parlaient toutes à la fois, comme dans *l'Écossaise:* cela rompt le chaînon des études. Je donnerais ces quarante-neuf convives pour vous avoir. A propos, vous frondez la *perruque*[4] de Boileau ; vous avez la tête bien près du bonnet. S'il avait fait une épître à sa perruque, bon ; mais il en parle en un demi-vers, pour exprimer, en passant, une chose difficile à dire dans une épître morale et utile.

Si j'ai le temps et le génie, je ferai une épître[5] à Clairon, et je vous promets de n'y point parler de ma *perruque*.

Il n'y a point de *metum Judæorum*[6] ; nous avons ici deux maîtres des requêtes qui m'ont annoncé M. Turgot. Nous allons avoir un conseiller de grand'chambre[7] ; c'est dommage qu'Omer Joly de Fleury n'y vienne pas.

Luc est remonté sur sa bête, et sa bête est Daun[8].

Aimez-moi un peu ; et, s'il y a à Paris quelque bonne et grave impertinence, ne me la laissez pas ignorer.

1. Ou *Phallus*. Voyez ce qu'en dit Voltaire, tome XXIX, page 103.

2. Le *Dictionnaire de l'Académie*. (CL.) — Le travail de Voltaire sur la lettre T pour le *Dictionnaire de l'Académie* a été mis, par les éditeurs de Kehl, dans le *Dictionnaire philosophique;* voyez tome XX.

3. Ézéchiel, chap. IX, v. 4.

4. D'Alembert prétendait, dans ses *Réflexions sur la Poésie*, que Boileau avait avili la langue des dieux en exprimant poétiquement sa *perruque*. Voltaire, avec raison, prend ici le parti des *faux cheveux blonds* du législateur du Parnasse. Voyez l'*Épître* X de Boileau *à mes vers*, v. 26. (CL.)

5. C'est à quoi l'avait engagé d'Alembert dans la lettre 4267.

6. Jean, VII, 13.

7. L'abbé d'Espagnac.

8. Voyez tome XL, page 525.

4290. — A M. THIERIOT.

8 octobre.

Je vous dois bien des réponses, mon ancien ami. Puisque vous logez chez un médecin[1], ce n'est pas merveille que vous soyez malade. Si vous venez aux Délices, vous vous porterez bien. Mme Denis vous fera pleurer dans *Tancrède* tout autant que Mlle Clairon ; et moi, je vous ferai plus d'impression que Brizard ; je suis un excellent bonhomme de père.

Je vous enverrai incessamment un *Pierre le Grand* par M. Damilaville.

Je ne peux vous donner *la Capilotade*[2] que cet hiver ; je n'ai pas un moment à moi.

J'ai dans mon taudis des Délices M. le duc de Villars, un intendant[3], un homme d'un grand mérite[4] qui a fait cent cinquante lieues pour me voir. Nous couchons les uns sur les autres. Il y avait hier quarante-neuf personnes à souper. Nous jouons aujourd'hui *Mahomet;* une Palmire[5] jeune, naïve, charmante, voix de sirène, cœur sensible, avec deux yeux qui fondent en larmes ; on n'y tient pas : Gaussin était une statue. *Nota bene* que j'arrache l'âme au quatrième acte.

Mon église ne se bâtira qu'au printemps. Vous voulez que j'ose consulter M. Soufflot sur cette église de village, et j'ai fait mon château sans consulter personne.

J'ai reçu *le Père de famille;* mais je voulais l'édition avec l'épigraphe grecque, et les deux lettres qui firent tant de bruit[6].

Bonsoir, mon cher ami ; la tête me tourne de plaisir et de fatigue.

Dites-moi donc quelles critiques on fait de *Tancrède, et vale.*

4291. — A M. DAMILAVILLE.

8 octobre.

M. Thieriot, monsieur, m'apprend toutes vos bontés ; il me dit aussi que vous avez une bibliothèque choisie. Je devrais,

1. Hyacinthe-Théodore Baron, habile médecin mort à Paris en 1787.
2. Chant XVIII de *la Pucelle;* voyez la lettre à d'Alembert, du 6 janvier 1761.
3. L'intendant de Bourgogne; voyez la lettre 4283.
4. Le marquis d'Argence de Dirac.
5. Mme Rilliet ; voyez tome XL, page 561.
6. Voyez la note, tome XL, page 406.

parce qu'elle est choisie, ne point hasarder de vous présenter ce que j'ai fait imprimer sur *Pierre le Grand*, et que les lenteurs de la cour de Pétersbourg ont empêché l'année passée de paraître.

Je vous demande le secret; personne n'en a de ma main[1]. Je vous prierai de permettre que j'en fasse tenir un par vous à M. Thieriot, dans quelques jours.

Pardonnez à mon laconisme; je n'ai pas le temps, depuis quinze jours, de manger et de dormir.

4292. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

O divins anges! jugez si je suis fidèle à mon culte; je vais jouer Zopire; j'ai deux cents personnes à placer; je fais copier *Tancrède*; je vous écris. Où diable avez-vous pêché, mes anges, que j'avais un peu d'amertume, quand je suis pénétré de vos bontés?

Je vous enverrais aujourd'hui *Tancrède*, si j'avais seulement le temps de faire un paquet. Qui, moi de l'amertume, parce que j'ai pris le parti du troisième acte, et que j'ai cru que Lekain me l'avait saboulé? Pour Dieu, laissez-moi mon franc arbitre; encore faut-il bien que j'aie mon avis; Dieu a permis à ses créatures de dire ce qu'elles pensent. Mon cher ange, mandez-moi, je vous prie, où l'on en est de ce *Tancrède*, quel parti on prend. J'ai envoyé un long mémoire à Clairon, par Versailles; je vous écris aussi par Versailles. Je ne veux pas ruiner mes anges par mes bavarderies. Nous jouons donc *Mahomet* aujourd'hui. N'a-t-on pas fait cent critiques de *Mahomet*? Cela empêche-t-il qu'elle ne doive faire un effet terrible, qu'elle ne doive déchirer le cœur! Ah, Gaussin! Gaussin! si vous aviez la centième partie de l'âme de Mme Rilliet[2]! si on avait eu un Séide! Pauvres Parisiens! vous n'avez point d'acteurs qui pleurent. J'ai un petit mot à vous dire, mes anges : c'est que presque toutes vos tragédies sont froides, et vos acteurs aussi, excepté la divine Clairon, et quelquefois Lekain. Mes yeux se sont ouverts, mais trop tard. Je mourrai sans avoir fait une pièce selon mon goût.

1. Voltaire avait déjà adressé le premier volume de son *Histoire* à Tressan, à Algarotti, à Chauvelin, etc. (CL.)

2. Mme Rilliet; voyez tome XL, page 561.

M. le duc de Choiseul vous a-t-il montré la facétie de ma dédicace[1]?

Avez-vous reçu un *Pierre*?

Madame Scaliger, ne soyez donc plus fâchée contre moi. C'est que je suis à vos pieds, c'est que je vous aime et révère au pied de la lettre.

4293. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[2].

10 octobre.

Si vous n'êtes point *un grand enfant*[3], madame, vous n'êtes pas non plus *une petite vieille*. Je suis votre aîné, et je joue la comédie deux fois par semaine; et le bon de l'affaire c'est que nous jouons des pièces nouvelles de ma façon, que Paris ne verra pas, à moins qu'il ne soit bien sage et bien honnête.

Comme je fais le théâtre, les pièces, et les acteurs, qu'en outre je bâtis une église et un château, et que je gouverne par moi-même tous ces *tripots*-là; et que, pour m'achever de peindre, il faut finir l'*Histoire de Pierre le Grand*, et que j'ai dix ou douze lettres à écrire par jour, tout cela fait que vous devez me pardonner, madame, si je ne vous ennuie pas aussi souvent que je le voudrais.

J'ai pourtant un plaisir extrême à m'entretenir avec vous; vous savez que j'aime passionnément votre esprit, votre imagination, votre façon de penser. Vous aurez la moitié de *Pierre* incessamment. Il y a un paquet tout prêt pour vous et pour M. le président Hénault; mais on ne sait comment faire pour dépêcher ces paquets par la poste,

Je vous avertis que la Préface vous fera pouffer de rire, et vous serez tout étonnée de voir que la plaisanterie[4] n'est point déplacée.

J'y joins un chant de *la Pucelle*[5], qui pourra vous faire rire aussi. Je vous promets encore de vous chercher des fariboles philosophiques dans ma bibliothèque; mais il faut que vous sachiez que je ne suis guère le maître d'entrer dans ma bibliothèque à présent, parce qu'elle est dans l'appartement qu'occupe

1. Celle de *Tancrède*.
2. Réponse à la lettre de la marquise, du 20 septembre précédent.
3. Voyez tome XL, page 532.
4. Voltaire veut sans doute parler de la plaisanterie sur Francus et le maréchal de Villars, dans la Préface de *Pierre le Grand*; voyez tome XVI, page 382.
5. Voyez la lettre 4290.

M. le duc de Villars, avec tout son monde. Il nous a joué, à huis clos, Gengiskan dans *l'Orphelin de la Chine*; il vaut mieux que tous vos comédiens de Paris.

Je suis fort aise, madame, qu'on ait imprimé ma lettre[1] au roi de Pologne. Trois ou quatre lettres par an, dans ce goût-là, écrites aux puissances, ou soi-disant telles, ne laisseraient pas de faire du bien. Il faut rendre service aux hommes tant qu'on le peut, quoiqu'ils n'en vaillent guère la peine.

Mon petit parti d'ailleurs m'amuse beaucoup. J'avoue que tous mes complices n'ont pas sacrifié aux Grâces; mais, s'ils étaient tous aimables, ils ne seraient pas si attachés à la bonne cause. Les gens de bonne compagnie ne font point de prosélytes; ils sont tièdes[2], ils ne songent qu'à plaire; Dieu leur demandera un jour compte de leurs talents.

Vous avez bien raison, madame, d'aimer l'*Histoire*[3] de mon ami Hume; il est, comme vous savez, le cousin de l'auteur de *l'Écossaise*. Vous voyez comme il rend, dans cette histoire, le fanatisme odieux.

Ne croyez pas que l'*Histoire de Pierre le Grand* puisse vous amuser autant que celle des Stuarts; on ne peut guère lire *Pierre* qu'une carte géographique à la main; on se trouve d'ailleurs dans un monde inconnu. Une Parisienne ne peut s'intéresser à des combats sur les Palus-Méotides, et se soucie fort peu de savoir des nouvelles de la grande Permie et des Samoyèdes. Ce livre n'est point un amusement, c'est une étude.

M. le président Hénault ne veut point que je donne *Pierre* chiquette à chiquette; je ne le voudrais pas non plus, mais j'y suis forcé. On a un peu de peine avec les Russes, et vous savez que je ne sacrifie la vérité à personne.

Adieu, madame; si vous aviez des yeux, je vous dirais : Venez philosopher avec nous, parce que vos yeux seraient égayés pendant neuf mois par le plus agréable aspect qui soit sur la terre; mais ce qui fait le charme de la vie est perdu pour vous, et je vous assure que cela me fait toujours saigner le cœur.

J'ai chez moi un homme d'un mérite rare, homme de grande condition, ancien officier retiré dans ses terres[4]; il les a quittées pour venir, à cent cinquante lieues de chez lui, philosopher

1. Voyez n° 4230.
2. Voltaire songeait au président Hénault en écrivant ceci.
3. Celle *de la maison de Stuart*.
4. D'Argence de Dirac, dont il est question plus haut.

dans une retraite. Je ne l'avais jamais vu, je ne savais pas même qu'il existât ; il a voulu venir, il est venu ; il fait de grands progrès, et il m'enchante. Mais, par malheur, il me vient des intendants[1] : ces gens-là ne sont pas tous philosophes. Mon Dieu ! madame, que je hais ce que vous savez[2] !

Je vais être en relation avec un brame des Indes, par le moyen d'un officier[3] qui va commander sur la côte de Coromandel, et qui m'est venu voir en passant. J'ai déjà grande envie de trouver mon brame plus raisonnable que tous vos butors de la Sorbonne.

Adieu encore une fois, madame ; je vous aime beaucoup plus que vous ne pensez.

4294. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[4].

Aux Délices, 12 octobre.

Qu'est devenu, monsieur, le gros tonneau dont vous aviez eu la bonté de me flatter après le temps où les chaleurs seraient passées ? Je suis toujours à vos ordres. Je ne sais si on paye vingt francs par pinte comme par roue de carrosse. J'espère que les impôts serviront un jour à nous faire boire votre vin en paix. On dit qu'il y a dans les vignes de Tournay un peu de vin passable ; mais je le ferai boire aux Genevois, et je ne goûterai que le vôtre si vous en avez. Permettez-moi de saisir cette occasion de présenter mon respect à Mme Le Bault, et de vous assurer de celui avec lequel je serai toute ma vie, etc.

4295. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 octobre.

Madame Scaliger, savez-vous bien que vous êtes adorable ? Des lettres de quatre pages, des mémoires raisonnés, des bontés de toute espèce ; mon cœur est tout gros. J'aime mes anges à la folie. Quand je vous ai envoyé des bribes pour *Tancrède*, imaginez-vous, madame, qu'on m'essayait un habit de théâtre pour Zopire, et un autre pour Zamti ; qu'il fallait compter avec mes ouvriers, faire mes vendanges et mes répétitions. J'écrivais au

1. Joly de Fleury de La Valette, intendant de Bourgogne.
2. L'*infâme* superstition. (CL.)
3. Le chevalier de Maudave.
4. Éditeur, Th. Foisset.

courant de la plume, et un Tancrède sortait de *la place*[1]. Cette *place* n'est pas tenable : il y avait cent autres incongruités ; je m'en apercevais bien ; je les corrigeais quand le courrier était parti. J'envoyais des mémoires à Clairon ; je priais qu'on suspendît les représentations, qu'on me donnât du temps. Voilà ce qui est fait ; tout est fini, plus de *chevalerie*. Vous aurez une nouvelle leçon quand vous voudrez.

Pour moi, je vais jouer le père de Fanime dans deux heures, et je vous avertis que je vais faire pleurer. Fanime se tue ; il faut que je vous confie cette anecdote. Mais comment se tue-t-elle? à mon gré, de la manière la plus neuve, la plus touchante. Cette Fanime fait fondre en larmes, du moins Mme Denis fait cet effet : car, ne vous déplaise, elle a la voix plus attendrissante que Clairon. Et moi, je vous répète que je vaux cent Sarrasin, et que j'ai formé une troupe qui gagnerait fort bien sa vie. Ah ! si nous pouvions jouer devant madame Scaliger !

Mais vous a-t-on envoyé *Pierre Ier*? Cela n'est pas si amusant qu'une tragédie. Que ferez-vous de la grande Permie et des Samoyèdes? Il y a pourtant une Préface à faire rire, et j'ose vous répondre qu'elle vous divertira. Je crois que j'étais né plaisant, et que c'est dommage que je me sois adonné parfois au sérieux. Je n'ai point vu les fréronades[2] sur *Tancrède ;* mais je me trompe, ou Jérôme Carré est plus plaisant que Fréron. Je me moque un peu du genre humain, et je fais bien ; mais avec cela, comme mon cœur est sensible, comme je suis pénétré de vos bontés ! comme j'aime mes anges ! Je les chéris autant que je déteste ce que vous savez. Mon aversion pour cette infamie[3] ne fait que croître et embellir. M. d'Argental est donc à la campagne? Comment peut-il faire pour ne pas sortir à cinq heures? Comment va la santé de M. de Pont-de-Veyle ?

Quand mon cher ange reviendra-t-il? Je suis à vos pieds, divine Scaliger.

4296. — A MADEMOISELLE CLAIRON[4].

14 octobre.

Je ne conçois pas, mademoiselle, comment on a pu vous dire qu'il y a de l'inconséquence dans les réponses qu'Aménaïde fait

1. Allusion au moment où Tancrède, sans doute dans le quatrième acte, sortait de Syracuse pour fuir Aménaïde et combattre Solamir.
2. Voyez tome V, page 493.
3. La superstition, l'hypocrisie, etc. (CL.)
4. Éditeurs, de Cayrol et François.

à son père au quatrième acte. Vous avez senti sans doute qu'Aménaïde ne s'emporte que quand son père s'oppose à l'idée d'aller trouver Tancrède; aussi ces nouveaux emportements, loin de contredire ces vers,

Votre vertu se fait des reproches si grands, etc.,

sont la conduite évidente de ce sentiment. Elle n'ose d'abord dire à son père tout ce qu'elle retient dans son cœur par respect; et enfin ce respect cède à la douleur. Voilà la marche du cœur humain. Je vous demande en grâce de ne point écouter les fausses délicatesses de tant de mauvais critiques, et de vous en rapporter à votre propre sentiment; il doit être celui de la nature.

J'ignore encore pourquoi on a dit que votre situation au deuxième acte n'était pas intéressante avec votre père. Tout ce que je sais, c'est que le père a été chez moi très-intéressant à ce second acte. Il pleurait et il faisait pleurer.

J'ai vu aussi l'effet de la fin. Les fureurs d'Aménaïde seraient écourtées (ce qui est le plus grand des défauts) si elle ne repoussait pas son père, à qui elle demande pardon le moment d'après. Les fureurs d'Oreste sont froides, parce qu'Oreste est seul, parce qu'il n'y a point d'objet présent qui cause ces fureurs, parce que ces fureurs ne sont pas nécessaires, parce qu'on s'intéresse très-médiocrement à lui; c'est ici tout le contraire.

J'aurais bien d'autres choses à vous dire; mais je crains d'abuser de vos bontés. Il vaut mieux employer mon temps à perfectionner ma pièce qu'à la défendre; et d'ailleurs, vous avez une autre pièce à jouer. Rien ne réussira que par vous.

Recevez, parmi tant d'autres hommages, ceux du vieux Suisse.

4297. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 octobre.

Belle Melpomène, ma main ne répondra pas à la lettre dont vous m'honorez, parce qu'elle est un peu impotente; mais mon cœur, qui ne l'est pas, y répondra.

Raisonnons ensemble, raisonnons.

Les monologues, qui ne sont pas des combats de passions, ne peuvent jamais remuer l'âme et la transporter. Un monologue, qui n'est et ne peut être que la continuation des mêmes idées et

des mêmes sentiments, n'est qu'une pièce nécessaire à l'édifice; et tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas refroidir.

Le mieux, sans contredit, dans votre monologue du second acte, est qu'il soit court, mais pas trop court. On peut faire venir Fanie, et finir par une situation attendrissante. Je tâcherai d'ailleurs de fortifier ce petit morceau, ainsi que bien d'autres. On a été forcé de donner *Tancrède* avant que j'y eusse pu mettre la dernière main. Cette pièce ne m'a jamais coûté un mois. Vos talents ont sauvé mes défauts; il est temps de me rendre moins indigne de vous.

Je ne suis point du tout de votre avis[1], ma belle Melpomène, sur le petit ornement de la Grève, que vous me proposez. Gardez-vous, je vous en conjure, de rendre la scène française dégoûtante et horrible, et contentez-vous du terrible. N'imitons pas ce qui rend les Anglais odieux. Jamais les Grecs, qui entendaient si bien l'appareil du spectacle, ne se sont avisés de cette invention de barbares. Quel mérite y a-t-il, s'il vous plaît, à faire construire un échafaud par un menuisier? En quoi cet échafaud se lie-t-il à l'intrigue? Il est beau, il est noble de suspendre des armes et des devises. Il en résulte qu'Orbassan, voyant le bouclier de Tancrède sans armoiries, et sa cotte d'armes sans faveurs des belles, croit avoir bon marché de son adversaire; on jette le gage de bataille, on le relève; tout cela forme une action qui sert au nœud essentiel de la pièce. Mais faire paraître un échafaud, pour le seul plaisir d'y mettre quelques valets de bourreau, c'est déshonorer le seul art par lequel les Français se distinguent, c'est immoler la décence à la barbarie; croyez-en Boileau, qui dit :

> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux.
>
> (*L'Art poét.*, ch. III, v. 53.)

Ce grand homme en savait plus que les beaux esprits de nos jours.

J'ai crié, trente ou quarante ans, qu'on nous donnât du spectacle dans nos conversations en vers, appelées tragédies;

1. Ce fut contre son avis, et à la pluralité des voix, que Mlle Clairon fut chargée de proposer à M. de Voltaire de tendre le théâtre en noir, et de dresser un échafaud au troisième acte de *Tancrède*. Les principes de cette grande actrice n'ont jamais différé de ceux qui sont établis dans cette lettre. (K.) — Quoi qu'en disent les éditeurs de Kehl, Mlle Clairon n'était guère éloignée de partager l'avis des comédiens, avis qui était celui de d'Alembert. (CL.)

mais je crierais bien davantage si on changeait la scène en place de Grève. Je vous conjure de rejeter cette abominable tentation.

J'enverrai dans quelque temps *Tancrède*, quand j'aurai pu y travailler à loisir : car figurez-vous que, dans ma retraite, c'est le loisir qui me manque. *Fanime* suivra de près; nous venons de l'essayer en présence de M. le duc de Villars, de l'intendant de Bourgogne, et de celui de Languedoc[1]. Il y avait une assemblée très-choisie. Votre rôle est plus décent, et par conséquent plus attendrissant qu'il n'était; vous y mourez d'une manière qu'on ne peut prévoir, et qui a fait un effet terrible, à ce qu'on dit. La pièce est prête. Je vais bientôt donner tous mes soins à *Tancrède*. Quand vous aurez donné la vie à ces deux pièces, je vous supplierai d'être malade, et de venir vous mettre entre les mains de Tronchin, afin que nous puissions être tous à vos pieds.

4298. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 18 octobre.

Je m'attendais bien, mon cher et grand philosophe, que vous seriez content de l'*Indien*[2] que je vous ai adressé, et qui brûlait d'envie d'aller prendre vos ordres pour les bramines. A l'égard de mon discours, maître Aliboron, votre ami et le mien, n'en a pas pensé comme vous. Il ne l'a ni lu ni entendu, et en conséquence il vient de faire deux feuilles contre moi que je n'ai aussi ni lues ni entendues, et dans lesquelles je sais seulement que vous avez votre part. Il prétend que si votre siècle a des bontés pour vous, la postérité ne vous promet pas poires molles, et il vous met au-dessous de tous les poëtes passés, présents et à venir, depuis Homère jusqu'à Pompignan. J'ai hésité si je vous annoncerais crûment cette humiliation; mais je veux être l'esclave des triomphateurs romains, et vous apprendre à ne pas mettre au pilori, comme vous avez fait, l'honneur de la littérature française.

Je ne sais pas si les comédiens ont cassé bras et jambes à *Tancrède;* mais je sais que, pour un roué, il avait encore très-bonne grâce. Au reste, je suis bien aise de vous apprendre encore (car je veux absolument vous humilier aujourd'hui) que l'on répète à cette occasion ce qu'on a dit régulièrement à chacune de vos pièces, que *vous n'avez encore rien fait d'aussi faible;* il est vrai qu'on dit cela les yeux gros, et cela doit essuyer les vôtres.

Vraiment je vous félicite de tout mon cœur de la conquête[3] que vous

1. Guignard de Saint-Priest, père de celui qui, plus tard, fut l'un des ministres de Louis XVI. (Cl.)
2. Le chevalier de Maudave.
3. De d'Argence.

venez de faire à la *vigne du Seigneur*. Depuis le voyage de la reine de Saba, il n'y en a point de plus édifiant que celui de ce bon gentilhomme qui fait cent cinquante lieues pour être bien sûr que deux et un font trois. Il est vrai que vous étiez fait, plus que personne, pour lui persuader que trois ne font qu'un, car il a dû voir que vous en valiez bien trois autres.

Je ne doute point que vous ne conserviez précieusement le dieu[1] que M. de Maudave vous a apporté des Indes. Ces gens-là sont plus sensés que nous; nous avons fait notre dieu d'une gaufre; les Indiens vont, comme Bartholomée, *droit au solide*[2].

. . . . . Priapum,
Maluit esse deum.
(Hor., lib. I, sat. VIII, v. 2.)

C'est celui-là qu'on peut bien appeler *Dieu le père*.

Je passe à Boileau d'avoir parlé en vers de sa *perruque*, mais je ne lui passe pas de s'être donné là-dessus les violons. La poésie, quoi qu'il en dise, ne doit se permettre qu'à regret les petits détails qui ne valent pas la peine qu'ils donnent; elle est faite pour exprimer de grandes choses, nobles et vraies. Si vous ne pensiez pas comme moi, je dirais que vous avez fait, comme M. Jourdain, *de la prose*[3] sans le savoir.

Oui, en vérité, vous devez une épître à Mlle Clairon, et je ne vous laisserai point en repos que vous n'ayez acquitté cette dette. Je vous permets, pour vous mettre à votre aise, d'y parler de tout ce qu'il vous plaira, même de votre *perruque;* et, s'il vous en faut encore une autre, je vous abandonne celles de Pompignan, Fréron, et Trublet, que vous avez déjà si bien peignées.

M. Turgot m'écrit qu'il compte être à Genève vers la fin de ce mois; vous en serez sûrement très-content[4]. C'est un homme d'esprit, très-instruit, et très-vertueux, en un mot, un très-honnête *cacouac*[5], mais qui a de bonnes raisons pour ne le pas trop paraître : car je suis payé pour savoir que *la cacouaquerie* ne mène pas à la fortune, et il mérite de faire la sienne.

Comment diable, quarante-neuf convives[6] à votre table, dont deux maîtres des requêtes et un conseiller de grand'chambre, sans compter le duc de Villars et compagnie!

Vous êtes donc comme le père de famille de l'Évangile[7], qui admet à son festin les clairvoyants et les aveugles, les boiteux, et ceux qui marchent

1. C'était un *Limgam* ou *Phallus*, très-révéré dans l'Inde. C'est l'instrument qui distinguait le dieu Priape, et qui était également honoré chez les Romains comme l'emblème de la génération. — Quant aux *gaufres*, voyez la lettre de d'Alembert à Voltaire, du 2 octobre 1762.
2. *Contes* de La Fontaine, *le Calendrier des vieillards*.
3. *Le Bourgeois gentilhomme*, acte II, scène VI.
4. *Très-content* en effet. Voyez plus bas la réponse de Voltaire, sous le n° 4337.
5. Un *philosophe*.
6. Voyez la lettre 4290.
7. Luc, chap. XIV, v. 21.

droit? Votre maison va être comme la Bourse de Londres : le jésuite et le janséniste, le catholique et le socinien, le convulsionnaire et l'encyclopédiste, vont bientôt s'y embrasser de bon cœur, et rire encore de meilleur cœur les uns des autres. Si vous pouviez encore engager Jean-Jacques Rousseau à venir à quatre pattes, de Montmorency à Genève, faire amende honorable à la comédie en se redressant sur ses deux pieds de derrière pour jouer dans quelqu'une de vos pièces, ce serait vraiment là une belle cure, et plus belle que celle de votre campagnard nouveau converti; mais je crois que pour Jean-Jacques l'heure de la grâce n'est pas encore venue.

Il me semble, comme à vous, que votre ancien disciple est un peu *remonté sur sa bête*[1]; mais je crains qu'elle ne soit encore un peu récalcitrante, et je ne le vois pas bien affermi sur ses étriers. Mais, à propos de *bête*, que dites-vous de la figure que nous faisons sur la nôtre? Que dites-vous de ce fameux duc de Broglie,

> Sage en projets, et vif dans les combats,
> *Qui* va venger les malheurs de la France[2]?

Il me semble qu'il perd sa réputation sou à sou; c'est se ruiner assez platement.

En attendant, nous avons perdu le Canada. Voilà le fruit de la besogne de ce grand cardinal[3] que vous appeliez si bien *Margot la bouquetière*, et dont j'osais dire autrefois, en lui entendant lire ses poésies, que si on coupait les ailes aux Zéphyrs et à l'Amour, on lui couperait les vivres. Nous ne nous attendions pas, vous et moi, qu'il nous prouverait un jour, par le traité de Versailles, que sa prose vaudrait encore moins que ses vers. Nous n'aurions pas cru cela, lorsqu'il lisait à l'Académie son poëme[4] contre les incrédules, pour attraper un petit bénéfice de l'*archimage Yebor*[5], qui l'écoutait en branlant sa vieille tête de singe, et qui semblait lui dire : « Non, non, vous n'aurez rien, quoi que vous disiez; on ne m'attrape pas ainsi. » Que Dieu le bénisse, lui, ses vers, et sa prose! On dit qu'il a permission d'aller se promener dans ses abbayes; on aurait dû l'envoyer promener quatre ans plus tôt. Il ne reste plus qu'à savoir ce que nous allons devenir, et quel parti nous allons prendre.

> Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
> La *guerre* est un opprobre, et la *paix* un devoir[6].

Quant à nos sottises intestines, elles commencent à foisonner un peu moins dans ce moment-ci. Il n'y a rien de nouveau, que je sache, du quar-

1. Le général Daun, battu complétement par Frédéric près de Torgau, le 3 novembre suivant.
2. Ces vers sont du *Pauvre Diable;* voyez tome X.
3. Bernis.
4. Intitulé *la Religion vengée,* dont la première édition est de 1795.
5. Anagramme de Boyer.
6. Parodie des derniers vers du second acte de *Mérope,* tome IV, page 220.

tier général de l'*Encyclopédie* et de *la Palissoterie*. La philosophie est entrée en quartier d'hiver. Dieu veuille qu'on l'y laisse respirer!

Adieu, mon cher et illustre maître; continuez à rire de tout ce qui se passe. J'en ris tout autant que vous, quoique je sois dans la poêle; heureux qui, comme vous, a trouvé moyen de sauter dehors! Vous ne vous plaindrez pas que cette épître est une *lettre de Lacédémonien*[1] : pourvu qu'elle ne vous paraisse pas une lettre de Béotien[2], je serai consolé de mon bavardage.

A propos, vraiment j'oubliais de vous dire que je suis raccommodé, vaille que vaille, avec Mme du Deffant; elle prétend qu'elle n'a point protégé Palissot ni Fréron, et j'ai tout mis aux pieds, non du pendu, mais de Socrate. Ainsi, qu'elle ne sache jamais ce que je vous avais écrit[3] pour me plaindre d'elle: cela me ferait de nouvelles tracasseries que je veux éviter.

4299. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 octobre.

Je prends la liberté, madame, de faire passer par vos mains ma réponse[4] à Mlle Clairon, et je vous supplie instamment de vous joindre à moi pour empêcher l'avilissement le plus odieux qui puisse déshonorer la scène française et achever notre décadence. Que M. d'Argental et tous ses amis emploient leur crédit pour sauver la France de cet opprobre!

J'ai encore une grâce à vous demander, qui ne regarde que moi : c'est de dissiper mes continuelles alarmes sur l'impression dont on me menace. Il y a certainement dans Paris des exemplaires de *Tancrède* conformes à la leçon des comédiens. Il est certain que, pour peu qu'on attende, la pièce paraîtra dans toute sa misère, pendant que je passe le jour et la nuit à la corriger d'un bout à l'autre, à la rendre moins indigne de vous et du public. Vous en recevrez incessamment une nouvelle copie, et je pense qu'il sera convenable, de toutes façons, de la reprendre vers la Saint-Martin. On sera obligé de transcrire de nouveau tous les rôles. Il n'y en a pas un seul où je n'aie fait des changements. Si ces changements valent quelque chose, c'est à vous que j'en suis redevable, c'est à votre goût, à l'intérêt que vous avez pris à l'ouvrage, à vos réflexions, aussi solides que fines. Si je me suis un peu récrié contre quelques vers qu'on a été forcé de substi-

1. Allusion à un mot de Voltaire dans l'avant-dernier alinéa de la lettre 4143.

2. Les plaisanteries sur l'esprit des Béotiens ont été *renouvelées des Grecs* relativement à celui des Champenois.

3. Voyez, entre autres, la lettre 4116, second alinéa, où il est question des *p..... honoraires*, à propos de Mme du Deffant.

4. La lettre 4297.

tuer à la hâte, si ces vers m'ont paru défectueux, c'est l'amour de l'art, et non l'amour-propre, qui s'est révolté en moi. Je n'ai pas senti avec moins de reconnaissance la nécessité de plusieurs changements, je n'en ai pas moins approuvé vos remarques, et plusieurs vers mis à la place des miens.

M. d'Argental sera-t-il encore longtemps à la campagne? Il me paraît qu'en son absence vous commandez l'armée avec bien du succès. Je me flatte que vos troupes préviendront les irruptions des housards libraires. Quand jouera-t-on *la Belle Pénitente*[1]? Mlle Clairon est-elle cette pénitente? Elle seule peut faire réussir cette détestable pièce anglaise; mais je me flatte que l'auteur qui s'abaisse à chercher des modèles chez les barbares se sera fort éloigné de son modèle. Si notre scène devient anglaise, nous sommes bien avilis; nous ne sommes déjà que les traducteurs de leurs romans. N'avons-nous pas déjà baissé assez pavillon devant l'Angleterre? C'est peu d'être vaincus, faut-il encore être copistes? O pauvre nation! Madame, le cœur me saigne, mais il est à vous.

4300. — A M. THIERIOT.

19 octobre.

Voici, mon ami, une lettre de change de quatre *Pierre*[2] sur Robin-*mouton*. Je vous prie de donner un exemplaire de ma part au ferme et aimable *Protagoras*[3]; et quand il aura lu mon *Pierre*, vous le lui ferez relier bien proprement. Faites des trois autres exemplaires ce qu'il vous plaira, et tâchez qu'aucun ne vous ennuie. Quand vous voudrez venir dans ma chaumière, nous vous voiturerons, puis vous hébergerons, chaufferons, blanchirons, raserons et égayerons.

L'intendant de Bourgogne vint dans mon trou, ces jours passés, avec le fils de l'avocat général, qui en a usé si cordialement avec nous; il avait un cortége de proconsul. Le duc de Villars était chez moi; nous allions jouer *Fanime* ou *Médime* (le nom n'y fait rien; *Fanime* est plus sonore, à cause de l'alpha). Nous n'en mîmes pas plus grand pot au feu; nous étions cinquante-deux à

1. *Caliste*, tragédie imitée, par Colardeau, de celle que Nicolas Rowe, mort en 1718, donna sous le titre de *the Fair Penitent*. La pièce française, dans laquelle Mlle Clairon remplit le principal rôle, fut représentée le 12 novembre 1760, et jouée dix fois.

2. Quatre exemplaires du premier volume de l'*Histoire de Pierre le Grand* à prendre chez Robin, libraire au Palais-Royal.

3. D'Alembert.

table. L'intendant alla coucher à Ferney, sa troupe à Tournay, la mienne aux Délices. Je reçus fort noblement, fort dignement, le fils de l'avocat général. Son oncle me dit que, dans quelques années, il succéderait[1] à son père. « Souvenez-vous alors, lui dis-je, que vous devez être l'avocat de la nation. » Le jeune homme m'attendrit; il pleura à *Fanime*.

Je ne *le* punis point des fautes de *son* père[2].

Il faut que Pompignan m'envoie son fils[3].

J'ai lu deux brochures[4]: l'une est de La Noue,

Ærugo mera; . . . . . .
(Hor., lib. I, sat. IV, v. 101.)

l'autre, d'une bonne âme; mais cette âme se trompe sur le second acte de *Tancrède*. Il est vrai que les comédiens l'ont induit en erreur. *Tancrède* est tout autre chose que ce que vous avez vu au théâtre. J'espère qu'à la reprise ils joueront ma pièce, et non pas la leur. Ils me doivent cette petite condescendance, puisque je leur ai donné le produit des représentations et de l'impression. Mon cher ami, il serait plus doux pour moi de faire pour l'amitié ce que j'ai fait pour les talents. Ce que vous me mandez de La Popelinière passe mes conceptions. Quelle disparate! Les fermiers généraux sont cependant les seuls qui aient de l'argent à Paris.

Adieu. Vous intéressez-vous beaucoup au Canada? *Quid novi?*

4301. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[5].

21 octobre.

Voilà donc les Autrichiens et les Russes qui soupent et couchent dans Berlin avec les Brandebourgeoises, après que les

1. Omer-Louis-François Joly de Fleury, né en avril 1743, fut nommé substitut du procureur général en 1762, avocat général en 1767, procureur du nouveau parlement créé en 1771, etc. Quant à l'avocat général Omer Joly de Fleury, il venait de se remarier, *tout rabougri* qu'il était, à une jeune femme dont il devint veuf en 1762. (CL.)

2. Vers de *Mahomet*, acte II, scène v; voyez tome IV, page 127.

3. Mme de Pompignan accoucha, le 8 décembre 1760, d'un fils auquel furent donnés les prénoms de *Jean-George*-Louis-Marie.

4. Voyez tome V, page 493.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

Prussiens ont soupé et couché dans Dresde avec des Saxonnes. C'est la loi du talion. Luc méritait d'être puni. C'est un vaurien. Mais j'ai peur qu'il ne soit trop puni, et que nous ne soyons un jour les dupes de tout ceci sur terre comme nous l'avons été sur mer.

Les Russes ont pris pour eux à Berlin toutes les vieilles : soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, nul âge ne les rebutait; tout était bon. Ils disaient qu'il fallait laisser les jeunes aux Autrichiens, qui ne sont pas si robustes que les Russes. Mon Dieu ! que je suis loin d'être Russe, et que vous en êtes près.

Je vous embrasse *ex toto corde*.

4302. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 22 octobre.

Vous êtes ferme et actif, vous aimez le bien public; vous êtes mon homme, et je vous aime de tout mon cœur. L'Académie n'a jamais eu un secrétaire tel que vous.

Venons d'abord, monsieur, à ce *Dictionnaire* que l'Académie va faire imprimer[1].

Vous aurez votre *T*[2] dans un mois ou six semaines. Vous n'attendez pas après le *T* quand vous êtes à l'*A*.

Non vraiment, je ne me repose point. Robin-*mouton*, vendeur de brochures au Palais-Royal, correspondant de Cramer, et chargé de vous présenter un *Pierre*, a dû commencer par s'acquitter de ce devoir.

Vous êtes très-louable d'avoir fait sentir au vieux Crébillon sa faute[3]. Je ne m'amuse guère à lire les approbations : je ne savais pas que l'auteur de *Rhadamiste* et d'*Électre* eût eu l'indignité d'approuver une pièce qui est la honte de la littérature; c'était se joindre aux lâches persécuteurs des véritables gens de lettres. Mais le bonhomme radote depuis longtemps.

Puissiez-vous réunir et venger les philosophes, qu'on a voulu désunir et accabler ! Est-il possible que ceux qui pensent soient avilis par ceux qui ne pensent pas ! Il faut que je vous conte que

1. Cette quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise* parut au commencement de 1762. (Cl.) — La première édition est de 1694, année où naquit Voltaire.

2. Ce travail de Voltaire a été joint au *Dictionnaire philosophique*, à la lettre T; voyez tome XX.

3. Comme censeur, il avait donné son approbation pour l'impression des *Philosophes*; voyez tome V, page 495; et XL, 382.

nous allions jouer une pièce nouvelle aux Délices; M. le duc de Villars, notre confrère, y était; arrive le frère d'Omer de Fleury, notre intendant de Bourgogne, avec le fils d'Omer. Il fut bien reçu, on lui fit fête, on lui donna la comédie. Il me présenta le fils d'Omer comme graine d'avocat général. « Monsieur, dis-je au jeune homme, souvenez-vous qu'il faut être l'avocat de la nation, et non des Chaumeix. » D'ailleurs tout se passa à merveille.

Je prends acte avec vous que le *Tancrède* que vous avez vu n'est pas tout à fait mon *Tancrède*, mais celui des comédiens, qui l'ont ajusté à leur fantaisie, et qui l'ont orné d'une soixantaine de vers de leur cru, assez aisés à reconnaître. Ils en ont usé comme de leur bien, parce que je leur ai abandonné le profit de la représentation et de l'édition. J'ai envoyé une petite dédicace à Mme de Pompadour et à M. le duc de Choiseul; ils l'ont approuvée. Je lui parle (à Mme de Pompadour), dans cette *Épître*, du bien qu'elle a fait aux gens de lettres; je commence par citer Crébillon, et même avec quelque éloge, car il faut être poli; cela rend le procédé de Crébillon plus indigne. Je ne savais pas alors qu'il se fût dégradé au point d'être le recéleur de Palissot.

Je finis, mon respectable confrère, par me féliciter de voir à la tête de nos travaux académiques un homme de votre trempe. Parlez, agissez, écrivez hardiment; le temps est venu où le bon sens ne doit plus être opprimé par la sottise. Laissons le peuple recevoir un bât des bâtiers qui le bâtent, mais ne soyons pas bâtés. L'honnête liberté est notre partage.

Comptez sur l'estime infinie, le dévouement, la fidélité, l'amitié du Suisse V.

4303. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

Aux Délices, 22 octobre (1760).

Monsieur, les maçons et les charpentiers, *et ejusdem farinæ homines*, m'ont ruiné. Il est dur pour un voisin de la Bourgogne de dépenser en pierres ce qu'on pourrait mettre en vin. Voilà pourquoi j'ai eu l'indignité de préférer un tonneau de 260 livres à un de 450. J'ai beaucoup de vin assez bon pour des Genevois qui se portent bien; mais à moi malade, il faut un restaurant

1. Éditeur, Th. Foisset.

bourguignon. Voulez-vous boire à nous deux votre tonneau de 450 ? Envoyez-m'en la moitié, et pardonnez à ma lésine. L'année prochaine je serai hardi si les Anglais ne nous prennent pas Pondichéry, et si on ne nous impose pas un quatrième vingtième. Franchement, tout ceci est un peu dur.

Mille respects à madame. C'est avec les mêmes sentiments que j'aurai toujours l'honneur d'être, etc.

4304. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

22 octobre.

Mon cher ami, la meilleure nouvelle que vous nous ayez jamais apprise, c'est quand vous nous annonçâtes Mlle de Bazincourt [2] : cela vaut mieux pour nous que les prétendus dix millions de sucre et de café. Je vous souhaite ce qui s'en faut, et je vous souhaite surtout d'être directeur d'hôpitaux militaires qui ne soient pas si loin de chez nous, et où il y ait moins de malades et moins de blessés. L'Allemagne a été fort malsaine pour les Français.

On prétend que Paris rit toujours autant qu'il murmure ; que les soupers sont aussi gais avec de la vaisselle de terre qu'avec celle d'argent ; qu'on va vous donner des pièces nouvelles, bonnes ou mauvaises, *panem et circenses*. Il ne faut que cela dans votre bonne ville. J'ai donné *circenses* dans mes terres ; pour *panem*, j'en mérite, puisque je le sème. J'ai aussi du vin, je voudrais que vous vinssiez le boire.

4305. — A M. *** [3].

S'il y a des esprits de travers parmi vous, comme il y en a dans toutes les communautés, il me semble que les bons n'en doivent pas payer pour les méchants, et qu'on n'en doit pas moins estimer un Bourdaloue, parce qu'on méprise un Garasse.

Ce monde-ci est une guerre continuelle ; on a des ennemis et des alliés. Nous voilà alliés contre le gazetier janséniste, et je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Elle était chez Voltaire depuis plus d'un an.

3. Dans les éditions de Kehl, cette lettre était intitulée *Fragment à un jésuite*, et classée à la fin de 1759. La transposition en octobre 1760 est de M. Clogenson. (B.)

souhaite que le *Journal de Trévoux* ne me fasse pas d'infidélités. Il ne faut pas ressembler au bon David, qui pillait également les Juifs et les Philistins.

Dans cette guerre interminable d'auteurs contre auteurs, de journaux contre journaux, le public ne prend d'abord aucun parti que celui de rire; ensuite il en prend un autre, c'est celui d'oublier à jamais tous ces combats littéraires. Le gazetier ecclésiastique s'imagine que l'Europe s'occupera longtemps de ses feuilles; mais le temps vient bientôt où l'on nettoie la maison et où l'on détruit les toiles des araignées. Chaque siècle produit tout au plus dix ou douze bons ouvrages; le reste est emporté par le torrent du fleuve de l'oubli. Eh! qui se souvient aujourd'hui des querelles du Père Bouhours et de Ménage? Et si Racine n'avait pas fait ses tragédies, saurait-on qu'il écrivit contre Port-Royal? Presque tout ce qui n'est que personnel est perdu pour le reste des hommes.

4306. — A M. DE RUFFEY[1].

24 octobre, à Ferney.

Sans une demi-douzaine de tragédies, une centaine d'hôtes, une église et un théâtre à bâtir, je vous aurais dit plus tôt, mon cher confrère, combien je vous ai regretté. MM. de Varenne[2] n'ont vu qu'une petite partie de nos travaux que nous appelons amusements. Je vous assure que les affaires les plus sérieuses ne prennent pas plus de temps. Les amusements qui n'en prennent guère sont les petites corrections qu'on inflige aux Pompignan et aux autres impertinents qui, étant à peine gens de lettres, osent vouloir décrier les véritables gens de lettres, calomnier leur siècle et déshonorer la nation. Il faut se moquer des sots et faire trembler les méchants. Je ne crois pas que vous ayez sitôt *Tancrède*[3]; vous ne connaissez probablement cette tragédie que par les malsemaines de maître Aliboron dit Fréron : comptez qu'elle ne ressemble point du tout à ce qu'en dit ce polisson. Je l'avais faite à la vérité pour moi, pour les plaisirs de ma campagne. On a voulu la jouer à Paris. J'en ai fait présent aux comé-

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Jacques Varenne père, et son fils aîné Varenne de Béost, tous deux secrétaires des États de Bourgogne. Varenne de Béost était correspondant de l'Académie des sciences, et frère du savant agronome, Varenne de Fenille. (*Note du premier éditeur.*)

3. Joué le 3 septembre 1760.

diens. Ils y ont gagné de l'argent. Ainsi, hors Fréron, tout le monde est content. Je le serais fort si vous pouviez franchir les montagnes, et faire ce qu'ont fait MM. de Varenne. Je les ai trop peu vus, et je voudrais vous voir beaucoup.

Mille respects à Mme de Ruffey.

P. S. Il y a un homme chez vous qui m'envoie de vieilles nouvelles[1]. Je lui dois, je crois, une année. Voudriez-vous avoir la bonté de lui faire payer son louis? M. Tronchin de Lyon rembourse tout. Je ne me mêle que de lire et de barbouiller, et surtout de vous aimer.

4307. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Ferney, 25 octobre.

Je reçois, par M. de Kaiserling, la lettre dont vous m'avez honoré, du 11 septembre[2] (*nouveau style*), avec les Mémoires sur le commerce, et sur les campagnes en Perse. Je n'ai point encore entendu parler de M. Pouschkin, et du paquet qu'il devait me faire parvenir de la part de Votre Excellence; j'ai toujours jugé qu'il s'arrêterait à Vienne, pour le mariage de l'archiduc[3]. Vous venez de donner une belle fête à ce prince; vos troupes, dans Berlin, font un plus bel effet que tous les opéras de Metastasio. C'est moi, monsieur, qui suis inconsolable de n'avoir pu faire ma cour à monsieur votre neveu; jugez avec quels transports j'aurais reçu un homme de votre nom, et digne d'en être. Je vois souvent M. de Soltikof; je vous assure qu'il mérite de plus en plus votre bienveillance.

Il est bien dur d'être si loin de vous. J'ignore encore si un ballot envoyé, il y a un an, à l'adresse de M. de Kaiserling à Vienne, est parvenu à Votre Excellence; j'ignore si elle a reçu un autre ballot envoyé par Hambourg; celui-là me tient moins au cœur; il ne contenait qu'une espèce d'eau des Barbades[4], que je prenais la liberté de vous offrir.

Vous sentez, monsieur, que je ne puis bâtir la seconde aile de l'édifice, si je n'ai des matériaux; vous avez commencé, vous achèverez. On est content du premier volume; le libraire en a

1. Probablement le Bulletin de Dijon.

2. Ou du 31 août, selon l'*ancien style*, suivi par les Russes.

3. Joseph-Benoît-Auguste (Joseph II, empereur en 1765), marié à Isabelle de Parme le 6 octobre 1760. (Cl.)

4. *La caisse d'eau de Colladon*, dont il est question dans la lettre 3983.

déjà débité cinq mille exemplaires ; Pierre le Grand et vous, vous faites sa fortune : c'est votre destinée à tous les deux de faire du bien. Mais comment puis-je continuer, si je n'ai pas le précis des négociations de ce grand homme, et la continuation du *Journal?* J'ajoute que j'ai besoin de quelques éclaircissements sur le czarowitz. Je suis à vos ordres, et je vous réponds que je ne vous ferai pas attendre ; mais aidez-moi ; ne me réduisez pas à répéter les mauvaises histoires du sieur Nestesuranoi[1], et de tant d'autres. Il n'est pas dans votre caractère d'abandonner une si noble entreprise ; je suis persuadé qu'elle doit plaire à la digne fille de Pierre le Grand. Disposez de votre secrétaire, de votre partisan le plus vif, de celui qui sera toute sa vie, avec le plus tendre respect, etc.

J'ai eu l'impudence de porter chez M. de Soltikof le portrait de votre secrétaire.

4308. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 octobre.

Je me mets plus que jamais aux pieds de madame Scaliger. Je ne sais si M. le Parmesan est encore à la campagne ; je prends le parti d'adresser la pièce à M. de Chauvelin ; il y a plus de deux cents vers de changés, en comparant cette leçon à celle de la première représentation. C'est sur cette dernière leçon que nous venons de la jouer, et j'ose assurer que vous seriez bien étonnée des acteurs et du parterre. Enfin, madame, je recommande à vos bontés cet ouvrage, qui est en partie le vôtre. Je vous dois, madame, ce que j'ai pu y faire de passable. Il est bien important qu'on prévienne les détestables éditions dont on me menace. Je mérite que les acteurs aient la complaisance de jouer ma pièce telle que je l'ai faite, et que Mlle Clairon ne m'immole point à ses caprices ; et vous méritez surtout qu'on fasse ce que vous voulez. Je ne demande que trois ou quatre représentations vers la Saint-Martin. Il sera nécessaire que tous les acteurs recopient leurs rôles, car il n'y en a point qui ne soit changé. J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment la dédicace à Mme de Pompadour ; M. de Choiseul prétend que la dédicace de Choisy[2] ne lui a pas fait tant de plaisir.

1. Rousset de Missy.

2. Où Louis XV avait fait construire le bâtiment appelé le Petit-Château. La chapelle du grand commun avait un tableau de sainte Clotilde par Carle Vanloo. Le peintre avait donné à la sainte la figure de Mme de Pompadour.

Je ne mets point mon nom à la dédicace; c'est un usage que j'ai banni : il est trop ridicule d'écrire une dissertation comme on écrit une lettre, avec un *très-obéissant serviteur*.

Par une raison à peu près semblable, c'est-à-dire par l'aversion que j'ai toujours eue pour fourrer mon nom à la tête de mes opuscules, je souhaite que Prault le supprime; on sait assez que j'ai fait *Tancrède*. Il n'eût pas été mal que ceux qui ont le profit de l'édition eussent mis quatre lignes d'avertissement; toutes ces petites choses peuvent aisément être arrangées par vos ordres.

Nous venons de jouer encore *Fanime* avec des applaudissements bien plus forts que ceux qu'on avait donnés à *Tancrède;* c'est que *Fanime* a été jouée mieux qu'elle ne le sera jamais. Je voudrais que vous pussiez voir un chevalier Micault[1], frère du garde du trésor royal; il y était. Vous aurez cette *Fanime* sous votre protection, au moment que vous la demanderez.

Mais une chose à quoi vous ne vous attendez pas, c'est que vous aurez *Oreste;* j'ai voulu en venir à mon honneur; je regarde *Oreste* à présent comme un de mes enfants les moins bossus ; vous en jugerez.

Je n'aime pas assurément un échafaud sur le théâtre, mais j'y verrais volontiers les furies ; les Athéniens pensaient ainsi.

Je suppose, madame, que vous avez reçu, il y a quelques jours, une grande lettre de moi, et une pour Clairon, le tout à l'adresse de M. de Chauvelin[2], que j'ai aussi chargé de *Tancrède*. Vous ai-je dit que nous avons joué devant le fils d'Omer de Fleury? M. l'abbé d'Espagnac arriva trop tard ; il eût été agréable d'avoir un grand-chambrier pour spectateur.

O chers anges! que je voudrais vous revoir! Mais je hais Paris. Je ne peux travailler que dans la retraite; je travaillerai pour vous jusqu'à la fin de ma vie. Vive le *tripot!*

4309. — A MADAME D'ÉPINAI.

25 octobre 1760.

M. Lefranc de Pompignan, historiographe manqué des Enfants de France, a l'honneur d'envoyer à Mme d'Épinai les réflexions salutaires que lui a adressées un frère de la charité de

1. Ce militaire est nommé dans la lettre à Mme d'Argental, du 2 janvier 1763. Son frère se nommait Micault d'Harvelai.

2. L'intendant des finances.

Bayonne[1]. Quoique ces réflexions soient très-judicieuses, M. Lefranc de Pompignan est déterminé à priver l'*univers* de ses immortels écrits si l'*univers* et autres continuent à les trouver plats, détestables, et exécrables. C'est à *l'univers* à voir ce qu'il aime le mieux, il n'y a point de milieu. Moi, je sais bien ce que je préférerais : ce serait d'aller présenter à Mme d'Épinai l'hommage de mon respect, de mon admiration, et de ma reconnaissance. Si j'ai le malheur de ne pouvoir lui porter ce tribut à la campagne, je volerai le lui offrir aussitôt que je la saurai à Paris.

J'envoie aussi des *Car* à notre ami de Saint-Cloud ; il faut bien le dédommager un peu de son ennui, car j'imagine qu'il réside toujours auprès des grands.

4310.. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 26 octobre.

Je réponds, mon cher ami, à votre lettre du 15 d'octobre. J'ai envoyé à M. d'Argental la tragédie de *Tancrède*, dans laquelle vous trouverez une différence de plus de deux cents vers ; je demande instamment qu'on la rejoue suivant cette nouvelle leçon, qui me paraît remplir l'intention de tous mes amis. Il sera nécessaire que chaque acteur fasse recopier son rôle ; et il n'est pas moins nécessaire de donner incessamment au public trois ou quatre représentations avant que vous mettiez la pièce entre les mains de l'imprimeur. Ne doutez pas que, si vous tardez, cette tragédie ne soit furtivement imprimée ; il en court des copies ; on m'en a fait tenir une horriblement défigurée, et qui est la honte de la scène française. Il est de votre intérêt de prévenir une contravention qui serait très-désagréable pour vous et pour moi.

Je me flatte que vous n'êtes pas de l'avis de Mlle Clairon, qui demande un échafaud[2] ; cela n'est bon qu'à la Grève, ou sur le théâtre anglais ; la potence et des valets de bourreau ne doivent pas déshonorer la scène de Paris. Puissions-nous imiter les Anglais dans leur marine, dans leur commerce, dans leur philosophie, mais jamais dans leurs atrocités dégoûtantes ! Mlle Clairon n'a certainement pas besoin de cet indigne secours pour toucher et pour attendrir les cœurs.

1. Probablement la satire intitulée *la Vanité, par un frère de la doctrine chrétienne;* voyez tome X.

2. Voyez la lettre 4297.

Je vous donnerai quelque jour une pièce où vous pourrez étaler un appareil plus noble et plus convenable. Nous avons joué ici *Fanime* avec des applaudissements bien singuliers ; Mme Denis y déploya les talents les plus supérieurs, elle fit pleurer des gens qui n'avaient jamais connu les larmes ; enfin elle ne fut point indigne de jouer le rôle de Fanime, qui est celui de Mlle Clairon. Quand vous voudrez, vous aurez cette pièce ; mais il faut commencer par *Tancrède*.

Je vous prie très-instamment de me mander quelle pièce vous comptez mettre sur le théâtre vers la Saint-Martin ; mettez-moi un peu au fait de votre marche. Vous savez combien je m'intéresse à vos succès et à vos avantages ; comptez sur l'amitié inviolable de votre très-humble, etc.

4311. — A M. TURGOT[1].

Aux Délices, près de Genève, 26 octobre.

Vous arrivez, monsieur, dans ma chapelle de village quand la messe est dite ; mais nous la recommencerons pour vous. Cette chapelle est un théâtre de Polichinelle, où nous jouons des pièces nouvelles avant qu'on les abandonne au bras séculier de Paris. Vous n'aurez qu'à commander et la troupe sera à vos ordres.

Vous venez, monsieur, par un vilain temps dans un pays qu'il ne faut voir que dans le beau temps ; son seul mérite consiste dans des vues charmantes.

Vous voulez voir Genève : il n'y a que des marchands occupés de gagner trois sous sur le change, des prédicants calvinistes durs et ennuyeux, mais une cinquantaine de gens d'esprit très-philosophes. Il n'y vient que des malades pour consulter Tronchin, et vous vous portez bien. Les cabarets y sont très-mauvais et très-chers. Les portes de la ville se ferment à cinq heures, et alors un étranger est embarrassé de sa personne. La campagne est très-agréable ; mais ce n'est pas au mois de novembre.

Vous voyez, monsieur, que je ne veux pas vous surfaire.

Je suis dans ma chaumière ; on la nomme les Délices, parce que rien n'est plus délicieux que d'y être libre et indépendant. Elle est située sur le chemin de Lyon, à une portée de canon de la ville de Calvin. Vous verrez une longue muraille, une porte à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

barreaux verts, un grand berceau vert sur cette muraille. C'est là mon bouge. Je vous conseille, monsieur, et je vous supplie d'y descendre,

Atque humiles habitare casas.

Vous ne serez pas logé magnifiquement; il s'en faut beaucoup. En qualité de comédiens, nous n'avons que des loges; et, comme reclus, nous n'avons que des cellules. Nous logerons vos équipages, vos gens; personne ne sera gêné. Vous aurez des livres, et, si vous voulez, même des manuscrits que vous ne trouverez point ailleurs. Si vous voulez voir Genève, vous verrez cette ville de vos fenêtres, et vous irez tant qu'il vous plaira. Voilà, monsieur, ma déclaration et mes très-humbles prières. Je ne puis trop vous remercier de l'honneur que vous daignez me faire, et vous savoir assez de gré de votre voyage philosophique. Vous vous accommoderez de notre médiocrité et de notre liberté républicaine.

Omitte mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ.

Vous verrez un vieux rimailleur philosophe, enchanté de rendre tout ce qu'il doit à un homme de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. Permettez que je présente mes respects à M. de La Michodière [1].

4312. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 27 octobre.

Ceci n'est point une lettre, madame, c'est seulement pour vous demander si vous avez reçu deux volumes de l'ennuyeuse *Histoire de Russie*, l'un pour vous, l'autre pour le président Hénault. M. Bouret ou M. Le Normand doit vous avoir fait remettre ce paquet. J'ignore pareillement si M. d'Alembert a reçu le sien. Voulez-vous, madame, avoir la bonté de lui demander s'il lui est parvenu? Il vous fait quelquefois sa cour, et je vous en félicite tous deux : vous ne trouverez assurément personne

1. Intendant d'Auvergne.

qui ait plus d'esprit, plus d'imagination, et plus de connaissances que lui.

Je vous disais, madame, que je ne vous écrivais point, mais je veux vous écrire. J'ai pourtant bien des affaires : un laboureur qui bâtit une église et un théâtre, qui fait des pièces et des acteurs, et qui visite ses champs, n'est pas un homme oisif. N'importe, il faut que je vous dise que je viens de crier *vive le roi!* en apprenant que les Français ont tué quatre mille Anglais[1] à coups de baïonnette. Cela n'est pas humain, mais cela était fort nécessaire.

Je ne sais pas si le roi de Prusse aura longtemps la vanité de payer régulièrement la pension à M. d'Alembert; ce serait aux Russes à la payer, sur les huit millions qu'ils viennent de prendre à Berlin. Dieu merci, il ne s'est pas encore passé une semaine sans grandes aventures, depuis que j'ai quitté le poëte Sans-Souci ; j'ai peur de lui avoir porté malheur. Je souhaite qu'il finisse sa vie aussi sagement et aussi tranquillement que moi ; mais il n'en fera rien.

Je n'ai nulle nouvelle du frère Menoux, ni de frère Malagrida, ni de frère Berthier, ni d'Omer de Fleury, ni de Fréron. J'aurai l'honneur de vous envoyer quelque *insolence* le plus tôt que je pourrai.

Prenez toujours la vie en patience, madame ; et s'il y a quelque bon moment, jouissez-en gaiement. Je me plains à tout le monde de Mlle Clairon, qui a la fantaisie de vouloir qu'on lui mette un échafaud tendu de noir sur le théâtre, parce qu'elle est soupçonnée d'avoir fait une infidélité à son fiancé. Cette imagination abominable n'est bonne que pour le théâtre anglais. Si l'échafaud était pour Fréron, encore passe ; mais pour Clairon, je ne le peux souffrir.

Ne voilà-t-il pas une belle idée de vouloir changer la scène française en place de Grève! Je sais bien que la plupart de nos tragédies ne sont que des conversations assez insipides, et que nous avons manqué jusqu'ici d'action et d'appareil ; mais quel appareil pour une nation polie qu'une potence et des valets de bourreau!

Je vous adresse mes plaintes, madame, parce que vous avez du goût ; et je vous prie de crier à pleine tête contre cette bar-

1. Le marquis de Castries avait mis en fuite, le 16 octobre, aux environs de Wesel, quinze mille Hanovriens commandés par le prince héréditaire de Brunswick, lequel servait sous les ordres du prince Ferdinand, son oncle, général en chef des troupes anglaises et hanovriennes.

barie. Voilà ma lettre finie; je vais voir mes greniers et mes granges.

Je vous présente mon tendre respect, et je vous aime encore plus que mon blé et mon vin ; j'ai fait pourtant d'assez bon vin, et beaucoup. Je parie, madame, que vous ne vous en souciez guère ; voilà comme l'on est à Paris.

4313. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 27 octobre.

Je vous dis et redis, mon vieil ami, qu'il me faut des frérons[1] où il est question de *Tancrède :* il y a une bonne âme qui se charge d'en faire un assez plaisant usage.

Avez-vous des *Pierre?* Avez-vous donné un *Pierre* à Protagoras? Que faites-vous chez votre médecin[2]? *Quid novi de litteratis et maleficiatis?*

Que dites-vous de Clairon, qui voulait un échafaud sur le théâtre? Mon ami, il faut battre les Anglais, et ne pas imiter leur barbare scène. Qu'on étudie leur philosophie; qu'on foule aux pieds comme eux les infâmes préjugés; qu'on chasse les jésuites[3] et les loups; qu'on ne combatte sottement ni l'attraction, ni l'inoculation ; qu'on apprenne d'eux à cultiver la terre ; mais qu'on se garde bien d'imiter leur théâtre sauvage.

Vous verrez bientôt, à ce que j'espère, *Tancrède* dans son cadre. M. et Mme d'Argental m'ont bien servi ; ils m'ont fait corriger bien des fautes : voilà de vrais amis. Les comédiens m'ont tailladé assez mal à propos ; mais tout sera réparé à la reprise. Voyez cette reprise; je suis le plus trompé du monde, ou *Tancrède* doit faire pleurer toutes les petites filles à chaudes larmes.

J'ai bien peur que l'état de M. le duc de Bourgogne[4] ne soit fatal aux spectacles. Le roi perd bien des enfants ; il soutient de rudes épreuves de toutes façons. On ne le plaint point assez ; et quoiqu'on l'aime, on ne l'aime point assez. Allez, allez, messieurs les Parisiens, Dieu vous le conserve, et Mme de Pompadour! Elle n'a fait que du bien, et vous n'êtes que des ingrats. *Vale, amice.*

1. Les articles de l'*Année littéraire;* voyez tome V, page 493.
2. Baron.
3. La première attaque eut lieu contre eux le 17 avril 1761, dans un Discours de l'abbé de Chauvelin.
4. Ce frère aîné de Louis XVI mourut le 22 mars 1761.

4314. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 octobre.

Mon divin ange, j'apprends que vous êtes revenu à Paris : vous allez donc reprotéger *Tancrède*. Vous devez avoir la nouvelle leçon entre les mains ; je l'ai envoyée à Mme Scaliger.

J'attends tout de mes anges, car les anges de ténèbres me persécutent. On m'a fait tenir une copie de *Tancrède* capable de déshonorer l'auteur, les comédiens, et les protecteurs, et de faire renoncer à la chevalerie et au théâtre. Il est sûr que bientôt ce détestable ouvrage sera imprimé, comme il est sûr que Pondichéry sera pris. J'imagine, mon cher ange, que vous préviendrez l'une de ces deux turpitudes ; que vous ferez jouer *Tancrède*, vienne la Saint-Martin ; et alors vous aurez la dédicace, que je fortifierai de quelque nouvelle outrecuidance, car il faut montrer aux sots que les philosophes ont autant d'appui que les persécuteurs des philosophes, et de meilleurs appuis.

Il est donc arrivé malheur au *Pierre* des Cramer. Ils l'avaient mis sous la protection de M. de Malesherbes, et on l'a fait moisir à la chambre syndicale, en attendant qu'on l'eût contrefait. On assure que Moncrif avait été nommé pour examinateur de l'*Histoire de Russie*. L'auteur des *Chats*[1] n'est pas trop fait pour juger *Pierre le Grand;* il y a loin de sa gouttière au Volga et au Jaïk. Ces petites aventures ne me réconcilient pas avec la bonne ville.

Adieu; je reviendrai quand ils seront changés [2].

Je ne peux, mon cher ange, m'empêcher de vous répéter ce que j'ai dit à Mme Scaliger de l'effet prodigieux que Mme Denis a fait dans *Fanime*. *Nota bene* que vous aurez cette *Fanime* quand il vous plaira. Je vous supplierai de me renvoyer cette dernière copie avec la première, la plus ancienne de toutes : car il faut confronter, et quand il n'y aurait qu'un vers heureux à se voler à soi-même, il ne faut rien négliger ; les vieillards sont un peu avares.

Ai-je dit à Mme d'Argental que nous avions joué *Fanime* devant le fils d'Omer de Fleury? Cela nous porta malheur ; elle fut mal jouée ce jour-là ; cependant elle fit assez d'effet.

1. Allusion à l'*Histoire des chats*, qui avait valu à Moncrif le titre d'*historiogriffe*.

2. Dernier vers du *Russe à Paris;* voyez tome X.

J'ai gravement recommandé à Omer *minor*[1] de ne pas attaquer ouvertement la raison quand il serait avocat dudit seigneur roi.

Mon cher ange, que dirons-nous d'*Oreste?* Mettrons-nous des furies dans ce tripot grec? Je les aimerais mieux qu'une potence dans *Tancrède;* il faut que Clairon ait perdu l'esprit. Opposez-vous à cette horreur, et n'ayons rien à l'anglaise, qu'une marine, et la philosophie.

Ne va-t-on pas jouer une pièce[2] de Lemierre? Il m'a écrit, ce Lemierre ; mais où est sa demeure? je n'en sais rien. Je prends la liberté de joindre ici ma réponse, et de vous supplier de la lui faire tenir par la poste d'un sou.

La correspondance emporte tout le temps, sans cela vous auriez une pièce nouvelle. Mes divins anges, courage. Je crois *Luc* bien mal ; mais je suis Russe.

4315. — A M. HELVÉTIUS.

27 octobre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher philosophe ; votre lettre n'était ni datée, ni signée d'un *H:* car encore faut-il une petite marque dans la multiplicité des lettres qu'on reçoit. Je vous ai reconnu à votre esprit, à votre goût, à l'amitié que vous me témoignez.

J'ai été très-touché du danger où vous me mandez que votre très-aimable et respectable femme a été, et je vous supplie de lui dire combien je m'intéresse à elle.

Oh bien ! je ne suis pas comme Fontenelle, car j'ai le cœur sensible, et je ne suis point jaloux, et, de plus, je suis hardi et ferme ; et si l'insolent frère Le Tellier m'avait persécuté comme il voulut persécuter ce timide philosophe, j'aurais traité Le Tellier comme Berthier. Croiriez-vous que le fils d'Omer Fleury est venu coucher chez moi, et que je lui ai donné la comédie? Il est vrai que la fête n'était pas pour lui ; mais il en a profité aussi bien que son oncle, l'intendant de Bourgogne, lequel vaut mieux qu'Omer. J'ai reçu le fils de notre ennemi avec beaucoup de dignité, et je l'ai exhorté à n'être jamais l'avocat général de Chaumeix.

Mon cher philosophe, on aura beau faire : quand une fois une nation se met à penser, il est impossible de l'en empêcher.

1. Voyez les lettres 4300 et 4302.
2. *Térée,* tragédie jouée en 1761.

Ce siècle commence à être le triomphe de la raison ; les jésuites, les jansénistes, les hypocrites de robe, les hypocrites de cour, auront beau crier, ils ne trouveront dans les honnêtes gens qu'horreur et mépris. C'est l'intérêt du roi que le nombre des philosophes augmente, et que celui des fanatiques diminue. Nous sommes tranquilles, et tous ces gens-là sont des perturbateurs ; nous sommes citoyens, et ils sont séditieux ; nous cultivons la raison en paix, et ils la persécutent ; ils pourront faire brûler quelques bons livres, mais nous les *écraserons* dans la société, nous les réduirons à être sans crédit dans la bonne compagnie ; et c'est la bonne compagnie seule qui gouverne les opinions des hommes. Frère Élisée[1] dirigera quelques badaudes, frère Menoux quelques sottes de Nancy ; il y aura encore quelques *convulsionnaires* au cinquième étage ; mais les bons serviteurs de la raison et du roi triompheront à Paris, à Voré[2], et même aux Délices.

On envoya à Paris, il y a deux mois, des ballots de l'*Histoire de Pierre le Grand ;* Robin devait avoir l'honneur de vous en présenter un, à M. Saurin un autre. J'apprends qu'on a soigneusement gardé les ballots à la chambre nommée syndicale, jusqu'à ce qu'on eût contrefait le livre à Paris : grand bien leur fasse ! Je vous embrasse, vous aime, vous estime, vous exhorte à rassembler les honnêtes gens, et à faire trembler les sots.

V., qui attend H.

4316. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 octobre.

Pardon à mes divins anges. Jamais le *prophète* Grimm ne met au bas de ses lettres un petit signe qui les fasse reconnaître ; jamais il ne donne son adresse. Je prends le parti de vous adresser ma réponse[3]. Lekain m'a mandé qu'il avait en vain combattu Mlle Clairon quand elle me coupait mes membres, quand elle m'étriquait le second acte auquel la dernière scène est absolument nécessaire, quand elle écourtait ses fureurs, etc. J'ai répondu à Lekain, j'ai écrit à Clairon, j'ai soumis ma lettre aux anges, j'ai étalé le plus noble zèle contre la Grève[4].

1. J.-Fr. Copel, connu sous le nom de P. Élisée, né à Besançon en 1726.
2. Château d'Helvétius (Orne).
3. Elle n'a pas été recueillie. (CL.)
4. Allusion à l'*échafaud ;* voyez lettre 4297.

Après avoir totalement perdu de vue *Tancrède* pendant huit jours, je viens de le relire... Pièce théâtrale, pièce touchante, sur ma parole ; pain quotidien pour les comédiens. Je demande la reprise à la Saint-Martin, avec toutes les entrailles d'un père. A propos de père, n'y a-t-il point quelque âme charitable qui puisse avertir Brizard-*Argire* d'être moins *de frigidis?*

Éloignez-vous! sortez!. . . . . .
. . . . . .
Vous n'êtes plus ma fille[1], etc....

Je dis cela avec des sanglots mêlés d'indignation ; je versais des larmes en disant :

Mais elle était ma fille... et voilà son époux.
(Acte II, scène III.)

Je pleurais avec Tancrède : je frissonnais quand on amenait ma fille ; je me rejetais dans les bras de Tancrède et de mes suivants. On s'intéressait à moi comme à ma fille. Je suis faible, d'accord ; un vieux bonhomme doit l'être : c'est la nature pure. Mohadar[2] est plus beau, j'en conviens. Autre pain quotidien que cette pièce de *Fanime;* j'en viendrai à mon honneur, grâce à mes anges. Soyez donc juste, madame Scaliger ; songez que de vingt critiques j'en ai adopté dix-neuf. Je suis pénétré de reconnaissance et de la plus profonde estime pour votre bonne tête ; mais, ma foi, les comédiens n'y entendent rien. Ils m'avaient gâté mon *Orphelin* chinois, ils cassaient mes magots. Employez donc votre autorité pour que le *tripot* de Paris joue *Tancrède* comme il vient d'être joué au *tripot* de Tournay.

La *Muse limonadière* me persécute[3] ; si Mme Scaliger, qui se connaît à tout, voulait lui faire une petite galanterie de trente-six livres, je serais quitte. Permettez-vous que je vous prie d'envoyer la lettre[4] à Thieriot par la poste d'un sou? Pardonnez-moi toutes mes insolences.

1. Voyez tome V, page 564.
2. Le personnage appelé Mohadar dans la pièce quand elle était intitulée *Fanime* ou *Médime* est nommé Benassar dans *Zulime*.
3. Mme d'Argental avait envoyé à M. de Voltaire un quatrain à sa louange, par Mme Bourette. (K.)
— Voyez tome XL, page 537.
4. Probablement celle du 27 octobre, n° 4313.

4317. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 31 octobre.

Je vous suis obligé de la part que vous prenez à quelques bonnes fortunes passagères que j'ai escroquées au hasard. Depuis ce temps les Russes ont fait une *furation*[1] dans le Brandebourg; j'y suis accouru, ils se sont sauvés tout de suite, et je me suis tourné vers la Saxe, où les affaires demandaient ma présence. Nous avons encore deux grands mois de campagne par devers nous; celle-ci a été la plus dure et la plus fatigante de toutes; mon tempérament s'en ressent, ma santé s'affaiblit, et mon esprit baisse à proportion que son étui menace ruine.

Je ne sais quelle lettre[2] on a pu intercepter, que j'écrivis au marquis d'Argens[3]; il se peut qu'elle soit de moi; peut-être a-t-elle été fabriquée à Vienne.

Je ne connais le duc de Choiseul ni d'Ève ni d'Adam. Peu m'importe qu'il ait des sentiments pacifiques ou guerriers. S'il aime la paix, pourquoi ne la fait-il pas? Je suis si occupé de mes affaires que je n'ai pas le temps de penser à celles des autres. Mais laissons là tous ces illustres scélérats, ces fléaux de la terre et de l'humanité.

Dites-moi, je vous prie, de quoi vous avisez-vous d'écrire l'histoire des loups et des ours de la Sibérie? et que pourrez-vous rapporter du czar, qui ne se trouve dans la *Vie de Charles XII?* Je ne lirai point l'histoire de ces barbares; je voudrais même pouvoir ignorer qu'ils habitent notre hémisphère.

Votre zèle s'enflamme contre les jésuites et contre les superstitions. Vous faites bien de combattre contre l'erreur; mais croyez-vous que le monde changera? L'esprit humain est faible; plus des trois quarts des hommes sont faits pour l'esclavage du plus absurde fanatisme. La crainte du diable et de l'enfer leur fascine les yeux, et ils détestent le sage qui veut les éclairer. Le gros de notre espèce est sot et méchant. J'y recherche en vain cette image de Dieu dont les théologiens assurent qu'elle porte l'empreinte. Tout homme[4] a une bête féroce en soi; peu savent l'enchaîner, la plupart lui lâchent le frein lorsque la terreur des lois ne les retient pas.

Vous me trouverez peut-être trop misanthrope. Je suis malade; je souffre; et j'ai affaire à une demi-douzaine de coquins[5] et de coquines qui démonteraient un Socrate, un Antonin même. Vous êtes heureux de suivre le con-

1. Frédéric, en fabriquant ce mot, le faisait sans doute dériver du verbe latin *furari*, par allusion aux rapines de Tottleben.

2. Citée dans le septième alinéa de la lettre 4284.

3. Le 27 août 1760.

4. On ne voit pas que Frédéric fasse ici d'exception en faveur des rois; et les rois sont aussi des hommes. (CL.)

5. Frédéric donnait le titre de *cousin* à quelques-uns de ces *coquins*. Quant aux *coquines*, c'étaient, selon lui, la Pompadour, et les impératrices Élisabeth et Marie-Thérèse.

seil de Candide, et de vous borner à cultiver votre jardin. Il n'est pas donné à tout le monde d'en faire autant. Il faut que le bœuf trace un sillon, que le rossignol chante, que le dauphin nage, et que je fasse la guerre.

Plus je fais ce métier, et plus je me persuade que la fortune y a la plus grande part. Je ne crois pas que je le ferai longtemps; ma santé baisse à vue d'œil, et je pourrais bien aller bientôt entretenir Virgile de *la Henriade*, et descendre dans ce pays où nos chagrins, nos plaisirs, et nos espérances, ne nous suivent plus; où votre beau génie et celui d'un goujat sont réduits à la même valeur, où enfin on se retrouve dans l'état qui précéda la naissance.

Peut-être dans peu vous pourrez vous amuser à faire mon épitaphe. Vous direz que j'aimai les bons vers, et que j'en fis de mauvais; que je ne fus pas assez stupide pour ne pas estimer vos talents; enfin vous rendrez de moi le compte que Babouc rendit de Paris au génie Ituriel [1].

Voici une grande lettre pour la position où je me trouve. Je la trouve un peu noire, cependant elle partira telle qu'elle est; elle ne sera point interceptée en chemin, et demeurera dans le profond oubli où je la condamne.

Adieu; vivez heureux, et dites un petit *benedicite* en faveur des pauvres philosophes qui sont en purgatoire.

FÉDÉRIC.

4318. — DE LORD LYTTELTON [2].

Sir, I have received the honour of your letter dated from your castle at Tornex in Burgundy, by which I find I was guilty of an error in calling your

1. Voyez tome XXI, page 16.

2. Ainsi que la lettre de Voltaire (voyez n° 4254), la réponse de Lyttelton est sans date. En les plaçant à plus d'un mois d'intervalle, je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité. Voici la traduction de la réponse de Lyttelton :

« Monsieur, j'ai reçu l'honneur de votre lettre datée de votre château de Tournay en Bourgogne, qui m'apprend que j'ai commis une erreur en appelant votre retraite un exil. Lorsqu'on fera une nouvelle édition de mes Dialogues, soit en anglais, soit en français, j'aurai soin de corriger cette faute. J'ai bien du regret de n'en avoir pas été instruit plus tôt; je l'aurais fait disparaître de la première édition de la traduction française qui vient d'être publiée, sous mes yeux, à Londres. Vous rendre justice est un devoir que je dois à la vérité et à moi-même; et vous y avez un meilleur titre que les passe-ports que vous me dites avoir procurés à des seigneurs anglais. Vous y avez droit, monsieur, par les sentiments profonds de respect que je vous porte, et qui ne naissent point des privilèges que le roi de France a bien voulu accorder à vos terres, mais des rares talents que vous avez reçus de Dieu même, et du rang élevé que vous tenez dans la république des lettres. Votre souverain s'est honoré en vous accordant des grâces qui ont ajouté peu d'éclat au nom de Voltaire.

« Je pense entièrement comme vous que Dieu est le père de tous les hommes; et je croirais blasphémer sa bonté en la restreignant à une seule secte; je pense même qu'aucun de nous ne peut être bon aux yeux de ce père commun s'il n'est bon et bienveillant pour tous ses semblables. C'est avec plaisir que je trouve ces

retirement « an exile ». When another editions shall be made of my Dialogues, either in English or in French, I will take care that this error shall be corrected; and I am very sorry I was not apprized of it sooner, that I might have corrected it in the first edition of a French translation, just published under my inspection in London. To do you justice is a duty I owe to truth and myself; and you have a much better title to it than from the *passports* you say you have procured for English noblemen : you are entitled to it, sir, by the high sentiments of respect I have for you, which are not paid to the *privileges,* you tell me, your king has confirmed to your lands, but to the *noble talents* God has given you, and the superior rank you hold in the republic of letters. The favours done you by your sovereign are an honour to *him,* but add little lustre to the name of Voltaire.

I entirely agree with you, « that God is the father of all man kind »; and should think it blasphemy to confine his goodness to a sect; nor do I believe that any of his creatures are good in his sight, if they do not extend their benevolence to all his creation. These opinions I rejoice to see in your works, and shall be very happy to be convinced that the liberty of your thoughts and your pen, upon subjects of philosophy and religion, never exceeded the bounds of this generous principle, which is authorized by revelation as much as by reason; or that you disapprove, in your hours of sober reflection, any irregular sallies of fancy, which cannot be *justified,* though they may be *excused,* by the vivacity and fire of a great genius.

I have the honour to be, sir, etc.

1319. — A M. THIERIOT [1].

1er novembre.

Le temps presse; je n'ai qu'un mot à vous dire, mon cher ami. On me mande qu'à l'abbaye Saint-Antoine il y a une petite-fille du grand Corneille qui a les sentiments des héros de son grand-père, et qui n'a pas la fortune que les libraires de Corneille ont faite en imprimant ses œuvres. Connaissez-vous M. Lebrun,

mêmes opinions dans vos ouvrages; et je serais très-heureux d'être convaincu que la liberté de vos pensées et de votre plume, sur les matières de philosophie et de religion, ne vous a jamais entraîné hors des bornes de ce généreux principe, qui n'est pas moins fondé sur la révélation que sur la raison; ou que vous désapprouvez, dans ces heures de calme et de réflexions, les saillies irrégulières d'imagination qui ne peuvent être justifiées (quoiqu'elles puissent être excusées) par la vivacité et le feu d'un grand esprit.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc. »

Fréron, qui donna une traduction de cette réponse dans l'*Année littéraire,* 1761, tome III, page 283, ne reproduisit pas la dernière phrase du premier alinéa, soit que cette suppression vienne de la censure, soit (ce qu'il est permis de penser) qu'elle ait été faite par le traducteur. (B.)

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

secrétaire de M. le prince de Conti? Ma lettre est courte, pardon; mais on ne peut pas faire des pièces, les jouer, et écrire de longues lettres.

4320. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er novembre.

Je reçois, mon respectable et charmant ami, votre lettre du 27 d'octobre. Il m'arrive rarement d'accuser les dates avec cette exactitude; mais ici la chose est très-importante pour le *tripot*, et le *tripot* ne m'a jamais été si cher.

Celui[1] qui griffonne ma lettre (car je ne peux pas griffonner ce matin, et je vais dire pourquoi), celui, dis-je, qui griffonne prétend qu'il fit le paquet de *Tancrède* le 24 d'octobre; et moi, je crois que ce paquet fut envoyé le 21. Il est toujours très-sûr qu'il fut adressé à M. de Chauvelin, avec un *Pierre;* et si vous ne l'avez pas reçu, voilà une de ces occasions où il est heureux que M. le duc de Choiseul ait les postes dans son département.

Je m'imagine que M. et Mme d'Argental ne seront pas mécontents de ma docilité et de mon travail; et s'il y a encore quelque chose à faire, ils n'ont qu'à parler. J'ai écrit une grande lettre[2] à Mme d'Argental sur les décorations de la Grève; je me flatte qu'elle sera entièrement de mon avis, et que nous ne serons pas réduits à imiter en France les usages abominables de l'Angleterre.

Voici pourquoi je n'écris pas de ma main : c'est que je suis dans mon lit, après avoir joué hier, vendredi au soir, le bonhomme Mohadar assez pathétiquement; mais je n'ai pas approché du sublime de Mme Denis. J'aurais donné une de mes métairies pour que M Clairon fût là. La fortune, qui me favorise depuis quelque temps, malgré maître Aliboron dit Fréron, m'a envoyé parmi les voyageurs qui viennent ici un Arabe qui a sa maison à quelques lieues de Saïd, lieu de la scène. Figurez-vous quel plaisir de jouer devant un compatriote! il parle français comme nous. Il paraît que notre langue s'étend à proportion que notre puissance diminue.

Je vous ai demandé de vouloir bien me faire tenir par M. de Courteilles la plus ancienne et la plus nouvelle copie de *Fa-*

1. Jean-Louis Wagnière.
2. Lettre 4299.

nime que vous ayez ; et sur-le-champ vous aurez mon dernier mot.

Voudriez-vous avoir la charité de vous informer s'il est vrai qu'il y ait une Mlle Corneille[1], petite-fille du grand Corneille, âgée de seize ans? Elle est, dit-on, depuis quelques mois à l'abbaye de Saint-Antoine. Cette abbaye est assez riche pour entretenir noblement la nièce de Chimène et d'Émilie ; cependant on dit qu'elle est comme Lindane[2], qu'elle manque de tout, et qu'elle n'en dit mot. Comment pourriez-vous faire pour avoir des informations de ce fait, qui doit intéresser tous les imitateurs de son grand-père, bons ou mauvais?

Je suis plus fâché que vous de donner l'*Histoire de Pierre le Grand* volume à volume, comme *le Paysan parvenu*[3]; mais ce n'est pas ma faute, c'est celle de la cour de Pétersbourg, qui ne m'envoie pas ses archives aussi vite que je les mets en œuvre ; il

1. Fontenelle, mort en 1757, avait partagé sa fortune entre quatre légataires, dont deux (Mmes de Marsilly et de Latour-du-Pin de Martainville) étaient petites-filles de Thomas Corneille. Ce testament fut attaqué par Jean-François Corneille et ses deux sœurs, qui avaient pour aïeul un Pierre Corneille, avocat à Rouen, et cousin de l'auteur tragique, et qui perdirent leur procès. Leurs adversaires leur donnèrent cependant quelques secours. Jean-François Corneille, qui, pendant cinq ans, n'eut d'autre ressource pour lui, sa femme, et leur fille, qu'une place de mouleur en bois à 24 francs par mois, se retrouva bientôt dans l'indigence. Il s'adressa, en prenant le titre de *neveu du grand Corneille*, aux comédiens français, qui donnèrent à son profit, le 10 mars 1760 (jour de la réception de Lefranc de Pompignan à l'Académie française), une représentation de *Rodogune* et des *Bourgeoises de qualité*. Le produit fut de six mille livres, avec lesquelles Jean-François Corneille éteignit quelques dettes, et paya les premiers mois de pension de sa fille à l'abbaye Saint-Antoine. Voltaire venait probablement de recevoir l'*ode* de Le Brun (voyez lettre 4324), lorsqu'il pria d'Argental de prendre des informations sur Mlle Corneille. Marie-Françoise Corneille, fille de Jean-François, née le 22 avril 1742, avait alors dix-huit ans. Voltaire se chargea de son sort, la fit venir chez lui, où elle reçut de l'éducation, lui assura une rente, la dota richement, en la mariant, le 13 février 1763, à un gentilhomme de son voisinage, nommé Dupuits. La générosité de Voltaire lui attira quelques désagréments, comme on le verra. Les descendants de Thomas Corneille, qui avaient, après le gain de leur procès, fait peu de chose pour leurs parents, ne firent rien pour leur parente en 1760; loin de là, l'abbé de Latour-du-Pin alla jusqu'à solliciter une lettre de cachet pour faire enlever Mlle Corneille de chez Voltaire (voyez la lettre à Damilaville, du 14 mars 1764).

Jean-François Corneille avait, depuis le commencement de 1760, un emploi de 48 livres par mois. Chamousset lui procura, la même année, une commission dans les hôpitaux de l'armée, et, en 1761, une place de facteur de la petite poste de Paris, récemment établie. Plus tard, J.-F. Corneille eut un bureau de tabac à Évreux. Il était venu à Ferney en avril 1762. (B.)

2. Personnage de *l'Écossaise* ; voyez tome V.

3. La première édition de ce roman de Marivaux est de 1734, cinq volumes in-12.

faut me fournir de la paille, si on veut que je cuise des briques [1]. La *préface* fut faite dans un temps où j'étais très-drôle : le système de de Guignes m'a paru du plus énorme ridicule. Je conseille à l'abbé Barthélemy [2] de tirer son épingle du jeu : je voudrais, de plus, déshabituer le monde de recourir à Sem, Cham, et Japhet, et à la tour de Babel. Je n'aime pas que l'histoire soit traitée comme *les Mille et une Nuits*.

En vérité, vous devriez bien inspirer à M. le duc de Choiseul mon goût pour la Louisiane. Je n'ai jamais conçu comment on a pu choisir le plus détestable pays du nord [3], qu'on ne peut conserver que par des guerres ruineuses, et qu'on ait abandonné le plus beau climat de la terre, dont on peut tirer du tabac, de la soie, de l'indigo, mille denrées utiles, et faire encore un commerce plus utile avec le Mexique.

Je vous déclare que, si j'étais jeune, si je me portais bien, si je n'avais pas bâti Ferney, j'irais m'établir à la Louisiane.

A propos de Ferney, j'ai vu M. l'abbé d'Espagnac. Croiriez-vous bien que M. de Fleury, intendant de Bourgogne, m'a amené le fils de mon ennemi, Omer de Fleury ? Je l'ai reçu comme si son père n'avait jamais fait de plats réquisitoires.

Mon divin ange, et vous, madame Scaliger, autre ange, je suis à vos pieds.

4321. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND [4].

1er novembre 1760.

Oui, monsieur, j'ai reçu votre beau présent ; c'est M. Le Normand qui me l'a envoyé. Je donnai le même jour au président son exemplaire. Vous avez dû recevoir, il y a déjà longtemps, son remerciement. D'Alembert n'a eu votre livre que ces jours-ci. Ne croyez point, je vous prie, que j'ai tort si vous n'avez pas eu de mes nouvelles ; mon premier soin fut de lire votre *Préface* et deux ou trois chapitres. Je vous écrivis sur-le-champ, de ma propre main, une lettre de huit pages, et j'employai à cet ouvrage une de mes insomnies. Au réveil de mon secrétaire, je le lui donnai à lire : il n'en put presque rien déchiffrer. Je ne me souvenais plus de ce que j'avais écrit. Je fus si dépitée que je résolus d'attendre, pour vous écrire, que j'eusse entièrement fini votre livre. Ce qui est plaisant, c'est qu'hier, en finissant la dernière page, j'ai reçu votre dernière lettre. C'est immense, monsieur,

1. *Exode*, v. 7.

2. J.-J. Barthélemy, alors membre de l'Académie des belles-lettres, si connu, plus tard, par le *Voyage du jeune Anacharsis*.

3. Le Canada.

4. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

ce que j'ai à vous dire; d'abord je vous déclare que vous n'avez ni jugement ni goût si vous n'êtes pas content de votre *Histoire :* la préface est charmante; vous traitez messieurs les faiseurs de recherches comme ils le méritent; il y a tant de manières d'être ennuyeux qu'en vérité cela crie vengeance de se mettre à la torture pour en chercher de nouvelles. Je ne pense pas absolument comme vous sur les portraits et anecdotes, mais à l'explication il se trouverait peut-être que nous pensons de même. Les portraits imaginés, et les anectotes fausses ou falsifiées, font de l'histoire d'indignes romans.

Vos descriptions de l'empire de Russie, les établissements, les réformes, les voyages du czar, tout cela m'a paru admirable. Ce qui regarde la guerre ne m'a pas fait autant de plaisir; mais c'est que vous aviez tout dit sur cet article dans la *Vie de Charles XII.* Je l'ai reçu en même temps que le czar. Je ne souffre pas qu'on dise qu'il y ait la moindre contradiction.

Je vois, monsieur, que vous êtes fort au fait de ce que je fais; je voudrais que vous le fussiez aussi bien de tout ce que je pense; vous ne trouveriez rien à redire, et vous conviendriez que je ne suis point injuste dans les jugements que je porte, ni déraisonnable dans ma conduite. J'ai mis beaucoup d'impartialité dans la guerre des philosophes; je ne saurais adorer leur *Encyclopédie*, qui peut être est adorable, mais dont quelques articles que j'ai lus m'ont ennuyée à la mort. Je ne saurais admettre pour législateurs des gens qui n'ont que de l'esprit, peu de talent et point de goût; qui, quoique très-honnêtes gens, écrivent les choses les plus malsonnantes sur la morale; dont tous les raisonnements sont des sophismes, des paradoxes. On voit clairement qu'ils n'ont d'autre but que de courir après une célébrité où ils ne parviendront jamais; ils ne jouiront pas même de la gloriole des Fontenelle et Lamotte, qui sont oubliés depuis leur mort; mais eux, ils le seront de leur vivant; j'en excepte, à toutes sortes d'égards, M. d'Alembert, quoiqu'il ait été mon délateur auprès de vous; mais c'est un égarement que je lui pardonne, et dont la cause mérite quelque indulgence : c'est le plus honnête homme du monde, qui a le cœur bon, un excellent esprit, beaucoup de justesse, du goût sur bien des choses; mais il y a de certains articles qui sont devenus pour lui affaires de parti, et sur lesquels je ne lui trouve pas le sens commun, par exemple l'échafaud de Mlle Clairon, sur lequel je n'ai pas attendu vos ordres pour me transporter de colère. J'ai dit mot pour mot les mêmes choses que vous me dites, et d'Alembert sera bien surpris quand je lui donnerai à lire votre lettre; ce sera un grand triomphe. Mais, monsieur, apprenez qu'il n'y a plus rien à faire; tout est perdu dans ce pays-ci, tout est en anarchie; chacun se croit le premier dans son genre, et chacun croit posséder tous les genres, et moi je dirai ce qu'un refrain de chanson disait d'un premier ministre de Perse, à son retour d'un exil : « Lui à l'écart, tous les hommes étaient égaux. » Vous avez actuellement avec vous un homme de ma connaissance, M. Turgot; c'est un homme d'esprit, mais qui n'est pas absolument de votre genre.

Comment s'appelle cet homme qui a fait cent cinquante lieues pour vous

venir trouver[1], et qui est depuis six mois avec vous? Je l'en estime et l'en aime tant que je serais presque tentée de lui en faire faire des compliments.

N'oubliez pas que vous me promettez des *insolences*. Au nom de..... tout ce que vous n'aimez pas, ayez soin de mon amusement, et soyez bien persuadé que, hors vous, tout me paraît languissant, fade et ennuyeux. Je crains bien que cette lettre n'ait tous ces défauts.

4322. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 novembre.

Je demande pardon d'écrire si souvent. Il est vrai qu'on ne doit pas oublier ses anges, mais il ne faut pas non plus les importuner. Je voudrais savoir si Mme d'Argental est guérie de sa fluxion; j'en ai une bonne, et c'est ce qui fait que je n'écris point de ma main.

J'ignore encore si mes anges ont reçu la nouvelle copie de *Tancrède*, par la voie de M. de Chauvelin; il y a aujourd'hui plus de huit jours que mes anges devraient l'avoir. La marche de la fin du second acte, ainsi que celle du premier, me paraît de la plus grande convenance; mais les deux derniers vers du second acte me semblent faibles, et ne sont pas assez attendrissants; je demande en grâce à mes anges de faire mettre à la place :

> Peut-être il punira ma destinée affreuse;
> Allons... je meurs pour lui, je meurs moins malheureuse[2].

Au premier acte, dans la scène du père et de la fille, Aménaïde répète trop le mot *peut-être*.

> Cette témérité
> Vous offense *peut-être*, et vous semble une injure.

Je prie qu'on mette à la place :

> Cette témérité
> *Est peu respectueuse*, et vous semble une injure[3].

Dans la même scène il faut absolument changer ces vers :

> Les étrangers, la cour, et les mœurs de Byzance,
> Sont à jamais pour nous des objets odieux.

1. D'Argence de Dirac.
2. Voyez tome V, page 366.
3. Voyez tome V, page 563.

La raison en est que celui qui vient combattre pour Aménaïde est étranger ; je prie qu'on mette :

> Solamir, et Tancrède, et la cour de Byzance,
> Sont également craints, et sont tous odieux [1].

Le reste me semble bien exposé, bien filé. Je demande instamment qu'on n'ait pas la barbarie de m'ôter,

> *Ainsi l'ordonne, hélas !* la loi de l'hyménée.
>
> (Acte II, scène IV.)

Il faut regarder Aménaïde comme déjà mariée par paroles de présents, selon l'usage de l'antique chevalerie. En effet, son père lui dit, au premier acte :

> Ce noble chevalier a reçu votre foi;
>
> (Scène III, v. 4 et 5.)
>
> La loi ne peut plus rompre un nœud si légitime.
>
> (Scène IV.)

Mais il faut que Lorédan dise à Orbassan, dans la quatrième scène du deuxième acte :

> Orbassan, comme vous nous sentons votre injure;
> Nous allons l'effacer au milieu des combats.
> Le crime rompt l'hymen ; oubliez la parjure;
> Son supplice vous venge, et ne vous flétrit pas.

Cela rend, à mon gré, la situation de tous les personnages plus épineuse, plus touchante ; ce que dit Orbassan à Aménaïde est plus convenable, et doit faire plus d'effet. J'ai relu hier le reste avec beaucoup d'attention ; je crois que je ne peux plus rien faire à cet ouvrage. Je me flatte que M. et Mme d'Argental auront la bonté de le faire jouer tel qu'il est. La versification n'en est pas pompeuse, mais le style m'en paraît assez touchant. Les personnages disent ce qu'ils doivent dire ; et toutes les pierres de l'édifice me paraissent assez bien liées. J'attends avec impatience des nouvelles de M. d'Argental.

Robin-*mouton* avait ordre de lui présenter les premiers exemplaires du *Czar;* il est bien étrange qu'il ne l'ait pas fait. Nous attendons aujourd'hui M. Turgot, mais je crois qu'il ne verra

1. Voyez tome V, pages 511 et 563.

point notre *tripot*. Je ne peux pas jouer la comédie avec une fluxion. Qu'est-ce donc que cette *Belle Pénitente*? N'en a-t-on pas déjà joué une[1]? Daignez me mander si c'est Mlle Clairon qui est pénitente. Pour moi, je suis bien pénitent de n'avoir pu faire de *Tancrède* une pièce absolument digne de vos bontés; mais, pourvu qu'elle en mérite une partie, c'est assez pour un malingre; votre indulgence fera le reste. Mille tendres respects.

1323. — A M. DE BASTIDE[2].

Je n'imagine pas, monsieur le *Spectateur* du *monde*, que vous projetiez de remplir vos feuilles du monde physique. Socrate, Épictète, et Marc-Aurèle, laissaient graviter toutes les sphères les unes sur les autres, pour ne s'occuper qu'à régler les mœurs. Est-ce donc le monde moral que vous prenez pour objet de vos spéculations? Mais que lui voulez-vous, à ce monde moral que les précepteurs des nations ont déjà tant sermonné avec tant d'utilité?

Il est un peu fâcheux pour la nature humaine, j'en conviens avec vous, que l'or fasse tout, et le mérite presque rien; que les vrais travailleurs, derrière la scène, aient à peine une subsistance honnête, tandis que des personnages en titre fleurissent sur le théâtre; que les sots soient aux nues, et les génies dans la fange; qu'un père déshérite six enfants vertueux, pour combler de biens un premier-né qui souvent le déshonore; qu'un malheureux, qui fait naufrage ou qui périt de quelque autre façon dans une terre étrangère, laisse au fisc de cet État la fortune de ses héritiers.

On a quelque peine à voir, je l'avoue encore, ceux qui labourent dans la disette, ceux qui ne produisent rien dans le luxe; de grands propriétaires qui s'approprient jusqu'à l'oiseau qui vole, et au poisson qui nage; des vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs maisons du sanglier qui les dévore; des fanatiques qui voudraient brûler tous ceux qui ne prient pas Dieu comme eux; des violences dans le pouvoir, qui enfantent

1. La tragédie représentée, pour la première fois, le 27 avril 1750, au Théâtre-Français, sous le titre de *Caliste*, dix ans avant celle de Colardeau, est attribuée à différents auteurs, et, entre autres, au marquis de Thibouville. Aucun d'eux n'a daigné légitimer cet enfant bâtard et mort-né. (CL.)

2. Jean-François de Bastide, né à Marseille en 1724, mort à Milan en 1798, après avoir publié *le Nouveau Spectateur*, 1758, huit volumes in-12, en donna une suite qu'il intitula *le Monde comme il est*, 1760, deux volumes in-12. Il donna une nouvelle suite sous ce titre : *le Monde*, 1761, deux volumes in-12. (B.)

d'autres violences dans le peuple; le droit du plus fort faisant la loi, non-seulement de peuple à peuple, mais encore de citoyen à citoyen.

Cette scène du monde, presque de tous les temps et de tous les lieux, vous voudriez la changer! Voilà votre folie, à vous autres moralistes. Montez en chaire avec Bourdaloue, ou prenez la plume avec La Bruyère, temps perdu : le monde ira toujours comme il va. Un gouvernement qui pourrait pourvoir à tout en ferait plus en un an que tout l'ordre des frères prêcheurs n'en a fait depuis son institution.

Lycurgue en fort peu de temps éleva les Spartiates au-dessus de l'humanité. Les ressorts de sagesse que Confucius imagina, il y a plus de deux mille ans, ont encore leur effet à la Chine.

Mais, comme ni vous ni moi ne sommes faits pour gouverner, si vous avez de si grandes démangeaisons de réforme, réformez nos vertus, dont les excès pourraient à la fin préjudicier à la prospérité de l'État. Cette réforme est plus facile que celle des vices. La liste des vertus outrées serait longue; j'en indiquerai quelques-unes, vous devinerez aisément les autres.

On s'aperçoit, en parcourant nos campagnes, que les enfants de la terre ne mangent que fort au-dessous du besoin : on a peine à concevoir cette passion immodérée pour l'abstinence. On croit même qu'ils se sont mis dans la tête qu'ils seront plus saints en faisant jeûner les bestiaux.

Qu'arrive-t-il? Les hommes et les animaux languissent, leurs générations sont faibles, les travaux sont suspendus, et la culture en souffre.

La patience est encore une vertu que les campagnes outrent peut-être. Si les exacteurs des tributs s'en tenaient à la volonté du prince, patienter serait un devoir; mais questionnez ces bonnes gens qui nous donnent du pain, ils vous diront que la façon de lever les impôts est cent fois plus onéreuse que le tribut même. La patience les ruine, et les propriétaires avec eux.

La chaire évangélique a cent fois reproché aux grands et aux rois leur dureté envers les indigents. Cette capitale s'est corrigée à toute outrance : les antichambres regorgent de serviteurs mieux nourris, mieux vêtus que les seigneurs des paroisses d'où ils sortent. Cet excès de charité ôte des soldats à la patrie, et des cultivateurs aux terres.

Il ne faut pas, monsieur le *Spectateur* du *monde*, que le projet de réformer nos vertus vous scandalise : les fondateurs des ordres religieux se sont réformés les uns les autres.

Une autre raison qui doit vous encourager, c'est qu'il est peut-être plus facile de discerner les excès du bien que de prononcer sur la nature du mal. Croyez-moi, monsieur le *Spectateur*, je ne saurais trop vous le dire, attachez-vous à réformer nos vertus; les hommes tiennent trop à leurs vices.

4324. — A M. LE BRUN [1].

A Ferney, 5 novembre.

Je vous ferais, monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre *Ode* et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

Je suis vieux; j'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts, et qui réussit dans quelques-uns : si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille, je chercherais à lui servir de père; le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle; on lui payerait son voyage jusqu'à Lyon. Elle serait adressée, à Lyon, à M. Tronchin [2], qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espère avoir à vous remercier, jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré

1. Ponce-Denis Écouchard Le Brun, né à Paris en 1729, mort en 1807, avait adressé à Voltaire une *Ode en faveur de la famille du grand Corneille*. La personne que Le Brun recommandait à Voltaire ne descendait pas de P. Corneille, mais d'un de ses cousins (voyez la note, page 47). Le Brun fit imprimer son *Ode* avec des fragments de sa lettre d'envoi, la réponse de Voltaire, que voici, et une seconde lettre de Le Brun (voyez la note, tome XXIV, page 159). La lettre de Voltaire y est datée du *cinq novembre;* cependant elle porte la date du *cinq octobre* dans l'édition des *OEuvres de Le Brun* donnée par Ginguené, mais mutilée par la censure impériale, 1811, quatre volumes in-8°. Il se peut que l'original porte *octobre;* mais c'est sans doute par une erreur que Voltaire a commise quelquefois (voyez, entre autres, la lettre 1733, tome XXXVI, page 369), et que Le Brun aura corrigée à l'impression. La réponse de Le Brun à la lettre de Voltaire est du 12 novembre, et, comme le remarque M. Clogenson, dut être prompte.

2. Tronchin, banquier à Lyon.

l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

4325. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

7 novembre.

Monsieur, on a fait, en deux mois, trois éditions du premier volume de l'*Histoire de Russie*. Les ennemis de votre empire n'en sont pas trop contents; ils sont un peu fâchés qu'on leur fasse voir votre grandeur, et surtout votre mérite. Cependant amis et ennemis demandent le second volume avec empressement, et je suis réduit à dire que les matériaux me manquent pour élever la seconde aile de votre édifice. Il n'est pas possible d'y travailler sans avoir des notions justes, non-seulement de ce que Pierre le Grand a fait dans ses États, mais aussi de ce qu'il a fait avec les autres États, de ses négociations avec Görz et le cardinal Albéroni, avec la Pologne, avec la Porte ottomane, etc. Il serait aussi bien nécessaire d'avoir quelques éclaircissements sur la catastrophe du czarowitz. Je vous dirai, en passant, qu'il est certain qu'il y a une femme qu'on a prise, dans quelques provinces de l'Europe, pour la veuve du czarowitz même; c'est celle dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer la petite histoire[1]. Elle n'est pas digne d'être mise à côté des faux Démétrius.

Je reviens, monsieur, aux deux sujets de mes afflictions, qui sont d'ignorer si Votre Excellence a reçu mes ballots, et de ne recevoir aucunes instructions.

Je vous répète que je n'ai point entendu parler du gentilhomme[2] qui est à Vienne, et que vous avez bien voulu charger de quelques paquets. Je ne peux finir cette lettre sans vous dire combien votre nation a acquis d'honneur par la capitulation de Berlin. On dit que vous avez donné l'exemple de la plus exacte discipline, qu'il n'y a eu ni meurtre ni pillage. Le peuple de

1. Voyez plus haut la lettre 4264. — Quand la dame d'Auban mourut dans le village de Vitry, à une lieue de Paris, en février 1771, on consigna dans son acte de décès qu'elle s'appelait, non pas Charlotte de Brunswick-Wolfenbuttel, mais *Marie-Élisabeth Damelson*. (CL.)

2. Pouschkin.

Pierre le Grand eut autrefois besoin de modèle, et aujourd'hui il en sert aux autres.

Adieu, monsieur; employez votre secrétaire, et recevez le sincère et tendre respect de V.

4326. — A M. DE SAINT-LAMBERT [1].

Aux Délices.

Je viens, mon très-aimable Tibulle, de vous écrire une lettre [2] où il ne s'agit que de Charles XII. Je suis plus à mon aise en vous parlant de vous, en vous ouvrant mon cœur, en vous disant combien il est pénétré du bon office que vous me rendez.

Vraiment je vous enverrai toutes les *Pucelles* que vous voudrez, à vous et à Mme de Boufflers : rien n'est plus juste.

J'ai conçu comme vous, depuis quelques années, qu'il fallait faire des tragédies *tragiques*, et arracher le cœur au lieu de l'effleurer. Nous n'avons guère été, jusqu'à présent, que de beaux discoureurs; il viendra quelqu'un qui rendra le poignard de Melpomène plus tranchant [3], mais... je serai mort.

Je n'ai point l'honneur d'être de l'avis de Folard sur Charles XII. Je ne suis point soldat, je n'entends rien à la baïonnette; mais je trouve, suivant toutes les règles de la *métoposcopie*, que c'était une horrible imprudence d'attaquer cinquante ou soixante mille hommes, dans un camp retranché à Narva, avec huit mille cinq cents hommes harassés, et dix pièces de canon. Le succès ne justifie point, à mes yeux, cette témérité. Si les Russes ne s'étaient pas soulevés contre le duc de Croï, Charles était perdu sans ressource. Il fallait un assemblage de circonstances imprévues, et un aveuglement inouï, pour que les Russes perdissent cette bataille.

Une faute plus impardonnable, c'est d'avoir laissé prendre

1. Charles-François de Saint-Lambert, né à Vézelise en Lorraine le 16 décembre 1716, mort à Paris le 9 février 1803, auteur du poëme des *Saisons*, publié en 1769. Ses relations avec Mme du Châtelet, sur lesquelles on peut consulter les *Mémoires de Longchamp*, causèrent la mort de cette dame. (B.)

2. Cette lettre, qui devait sans doute être montrée à Stanislas, est citée plus bas dans celle qui porte le n° 4331. C'est tout ce que nous en connaissons.

3. Dans le chant IV (vers 177-178) de son poëme des *Saisons*, Saint-Lambert a dit de Voltaire :

> Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène,
> D'un poignard plus tranchant il arma Melpomène.

Saint-Lambert a donc pris de Voltaire l'expression de *poignard plus tranchant*.

l'Ingrie, tandis qu'il s'amusait à humilier Auguste. Le siége de Pultava, dans l'hiver, pendant que le czar marchait à lui, me paraît, comme au comte Piper, l'entreprise d'un désespéré qui ne raisonnait point. Le reste de sa conduite, pendant neuf ans, est de don Quichotte.

Quand le maréchal de Saxe admirerait cet enragé, cela ne me ferait rien ; et je répondrais au maréchal de Saxe : Vous faites mieux encore que vous ne dites.

Mais Apollon me tire par l'oreille, et me dit : De quoi te mêles-tu ? Ainsi, je me tais, et je vous demande pardon.

Je reviens, comme don Japhet, à ce qui est de ma compétence. Vous souvenez-vous que vous vouliez que je raccommodasse le moule d'*Oreste*, et que je lui fisse des oreilles[1] ? Je vous ai obéi à la fin. Il y a du pathos, ou je suis trompé. Nous le jouerons l'année prochaine sur un petit théâtre de polichinelles, si je suis en vie ; vous devriez bien y venir, si vos nerfs vous le permettent. Je vous jure qu'il vaut mieux aller aux Délices qu'à Potsdam.

Je me doutais bien que l'odorat d'un nez comme le vôtre serait un peu chatouillé des parfums que j'ai brûlés à l'honneur de Lefranc de Pompignan. Il est bon de corriger quelquefois les impertinents. Il y a quelques messieurs qui allaient répandre les ténèbres, et souffler la persécution, si on ne les avait pas arrêtés tout court par le ridicule.

Si vous voyez *frère Jean des Entommeures* Menoux, dites-lui, je vous prie, que j'ai de bon vin ; mais j'aimerais encore mieux le boire avec vous qu'avec lui.

Mes respects, je vous prie, à Mme de Boufflers et à madame sa sœur[2].

Comment faire pour vous envoyer un gros paquet?

Je vous aime, je vous remercie ; je vous aimerai toute ma vie.

Je n'ai point de lettres de monsieur le gouverneur de Bitche[3] ; c'est un paresseux.

1. Allusion au conte de La Fontaine, intitulé *le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules*.

2. Mme de Bassompierre, à laquelle sont adressés six vers dans les *Poésies mêlées*, tome X.

3. Tressan ; voyez lettre 4268.

4327. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 8 novembre.

Les effets publics se soutiendront sans doute, puisque voilà un lieutenant de police à la tête de la marine[2]. Je crois bien que ce n'est pas vous qui avez fait les quatre vers pour le roi de Prusse ; ce n'est pas moi non plus. Il m'en envoya plus de deux cents l'année passée. Mais à présent, s'il en fait ce sont des élégies.

4328. — A MADAME BELOT[3].

10 novembre.

Il y a plus de quinze jours que V. a envoyé à Mme la veuve B. l'histoire du C.[4] Plusieurs de ces paquets, quoique protégés par des intendants des postes, n'ont point été rendus à leur adresse. Si Mme B. a quelque autre débouché, elle n'a qu'à l'indiquer, et elle aura son C. sur-le-champ. Elle fait fort bien de voir M. H.[5], car ce M. H. a du génie, de l'esprit, et un cœur charmant. D'ailleurs la terre de Voré est un plus beau séjour, et plus à portée d'elle que le trou des Délices, qui n'est qu'une chaumière dans une très-belle vue. On n'ose pas se flatter qu'elle daigne venir dans cette chaumière ; on le souhaite seulement, et on s'en reconnaît indigne. Quelques philosophes y viennent de temps en temps. Mme B. me paraît aussi philosophe qu'eux tous. Elle sait que je l'ai prise une fois pour Mme de Sévigné à son style ; mais je n'aurais jamais pris Mme de Sévigné pour elle : car, en fait de raison, cette Mme de Sévigné est une grande caillette. Je présente à Mme B. mes très-humbles et très-sincères compliments.

4329. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre.

Vous êtes mes anges plus que jamais ; vous persévérez dans votre ministère de gardiens. Voici, mon cher et respectable ami, ce que j'ai pu à peu près répondre à votre lettre et au mémoire

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Berryer.
3. Éditeurs de Cayrol et François.
Czar.
vétius.

de Mme Scaliger. Je prévois que ma réponse sera inutile, puisqu'elle n'arrivera qu'après que *Tancrède* aura été joué à Versailles; mais du moins j'aurai la consolation d'avoir fait mon devoir. Si vous avez encore quelques petits scrupules, je suis à vos ordres.

Êtes-vous toujours dans l'idée de faire imprimer *Tancrède* par provision? En ce cas, je vous supplie de faire transcrire sur la pièce les changements que vous trouverez dans mon mémoire. Vos bontés ne se lassent pas.

Vous imaginez donc que je suis assez malhabile pour fourrer dans la dédicace quelque chose que la marquise n'ait pas approuvé? Je ne suis pas si niais. Voici cette dédicace mot pour mot, telle que M. le duc de Choiseul me l'a renvoyée, munie du grand sceau des petits appartements. J'ai plus d'une raison de faire cette dédicace, et je crois que vous les devinez toutes.

Et vous, madame Scaliger, vous me croyez donc assez Suisse pour ignorer que mon intendant de Bourgogne est le frère de mon cher avocat général? Sachez que ce frère m'a amené son neveu, propre fils de son frère. J'ai soupçonné sa mère[1] d'avoir été une habile femme, car le jeune candidat est d'une taille fine et élancée, et son père est tout rabougri.

Nous avons à présent M. Turgot, qui vaut mieux que tout le parquet. Celui-là n'a pas besoin de mes instructions, il m'en donnerait; c'est un philosophe très-aimable. Nous lui avons joué *Fanime* et *les Ensorcelés*[2]: il dit qu'il n'avait pas pleuré à *Tancrède*, et je l'ai vu pleurer à *Fanime*; mais c'est que Mme Denis a la voix attendrissante, et quand nous jouons ensemble on n'y tient pas.

George III[3] ne changera pas la face de l'Europe; celle de *Luc* change tous les jours.

Mille tendres respects à tous les anges.

4330. — A M. DE CHENEVIÈRES[4].

Aux Délices, 11 novembre.

Vous verrez bientôt, mon ami, Mlle de Bazincourt[5]; elle va des Délices au couvent, de la comédie à vêpres, de chez

1. Madeleine-Geneviève-Mélanie Desvieux, morte au commencement de 1747.
2. Parodie de l'opéra des *Surprises de l'Amour*, de Bernard, par Mme Favart, Guérin, et Harni; 1757.
3. George II était mort le 25 octobre précédent.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.
5. Voyez la dernière lettre à Chenevières.

moi chez l'archevêque de Paris. Elle aura eu tous les honnêtes plaisirs mondains, et aura celui de faire son salut. Elle doit d'abord vous embrasser pour elle, comme de raison, et ensuite pour moi. Je me flatte que M. l'archevêque nous la renverra, dès que je ferai bâtir une église.

Voici les deux cartes qui manquaient à *Pierre*.

Je vous embrasse.

Voilà donc encore le roi de Prusse devant Dresde, et c'est à recommencer !

4331. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 12 novembre.

Respectable et aimable gouverneur de la Lorraine allemande et de mes sentiments, mon cœur a bien des choses à vous dire ; mais permettez qu'une autre main que la mienne les écrive, parce que je suis un peu malingre.

Premièrement, ne convenez-vous pas qu'il vaut mieux être gouverneur de Bitche que de présider à une académie quelconque ? Ne convenez-vous pas aussi qu'il vaut mieux être honnête homme et aimable qu'hypocrite et insolent ? Ensuite n'êtes-vous pas de l'avis de l'*Ecclésiaste*[1], qui dit que *tout est vanité*, excepté de *vivre gaiement avec ce qu'on aime?*

Je m'imagine, pour mon bonheur, que vous êtes très-heureux, et je crois que vous l'êtes de la manière dont il faut l'être dans ce temps-ci, loin des sots, des fripons, et des cabales. Vous ne trouverez peut-être pas à Bitche beaucoup de philosophes ; vous n'y aurez point de spectacles, vous y verrez peu de chaises de poste en cul de singe ; mais, en récompense, vous aurez tout le temps de cultiver votre beau génie, d'ajouter quelques connaissances de détail à vos profondes lumières ; vos amis viendront vous voir ; vous partagerez votre temps entre Lunéville, Bitche, et Toul. Et qui vous empêchera de faire venir auprès de vous des artistes et des gens de mérite qui contribueront aux agréments de votre vie? Il me semble que vous êtes très-grand seigneur ; cinquante mille livres de rente à Bitche sont plus que cent cinquante mille à Paris. Je ne vous dirai pas que votre règne vous *advienne*[2], mais que les gens qui pensent viennent dans votre

1. I, 2; et III, 12.

2. « Adveniat regnum tuum. » (Matthieu, chap. VI, vers. 10; Luc, chap. XI, vers. 2.)

règne. Si je n'étais pas aux Délices, je crois que je serais à Bitche, malgré frère Menoux.

Frère Saint-Lambert, qui est mon véritable frère (car Menoux n'est que faux frère), frère Saint-Lambert, dis-je, qui écrit en vers et en prose comme vous, m'a mandé que le roi Stanislas n'était pas trop content que je préférasse le législateur Pierre au grand soldat Charles. J'ai fait réponse [1] que je ne pouvais m'empêcher, en conscience, de préférer celui qui bâtit des villes à celui qui les détruit; et que ce n'est pas ma faute si Sa Majesté polonaise elle-même a fait plus de bien à la Lorraine par sa bienfaisance que Charles XII n'a fait de mal à la Suède par son opiniâtreté. Les Russes donnant des lois dans Berlin, et empêchant que les Autrichiens ne fissent du désordre, prouvent ce que valait Pierre. Ce Pierre, entre nous, vaut bien l'autre Pierre-Simon Barjone [2].

Vous devez actuellement avoir reçu mon *Pierre:* il me fâche beaucoup de ne vous l'avoir point porté; mais il a fallu jouer le vieillard sur notre petit théâtre, avec notre petite troupe, et je l'ai fait d'après nature. Je suis enchaîné d'ailleurs au char de Cérès comme à celui d'Apollon; je suis maçon, laboureur, vigneron, jardinier. Figurez-vous que je n'ai pas un moment à moi, et je ne croirais pas vivre si je vivais autrement : ce n'est qu'en s'occupant qu'on existe.

Voilà en partie ce qui me rend grand partisan de M. le maréchal de Belle-Isle [3]; il travaille pour le bien public du soir au matin, comme s'il avait sa fortune à faire. Tout son malheur est que le succès de ses travaux ne dépend pas de lui. Le maréchal de Daun ne me paraît pas si grand travailleur.

Mon très-aimable gouverneur, vous êtes plus heureux que tous ces messieurs-là; vous êtes le maître de votre temps, et moi, je voudrais bien employer tout le mien auprès de vous.

Recevez le tendre et respectueux témoignage de tous les sentiments qui m'attachent à vous pour toute ma vie.

Le Suisse V.

1. Cette réponse nous est inconnue; voyez page 56.
2. Voyez tome XX, pages 213 et 592.
3. Ministre de la guerre depuis le mois de mars 1758, mort le 26 janvier 1761.

4332. — A M. COLINI.

Aux Délices, 12 novembre.

Je vous écris, mon cher Colini, pour vous et pour M. Harold[1]. Il me mande que vous avez traduit un opéra, et que bientôt vous en ferez; je viendrai sûrement les entendre. Ma mauvaise santé, mes bâtiments, m'ont empêché, cette année, de faire ma cour à Son Excellence électorale; mais, pour peu que j'aie assez de force, l'année qui vient, pour me mettre dans un carrosse, soyez sûr que je viendrai vous voir. Je fais mille tendres compliments à M. Harold. Je ne peux pas actuellement écrire de ma main; je deviens bien vieux et bien malade. Il est vrai que j'ai joué la comédie; mais je n'ai joué que des rôles de vieillards cacochymes.

Les fers sont au feu pour la petite affaire[2] que vous savez; mais on ne pourra battre ce fer que quand les choses qui se décident par le fer auront été entièrement jugées. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4333. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 novembre 1760.

Il est vrai, mon cher ange, que Dieu a voulu qu'il grasseyât; mais il joue tout avec vérité, avec chaleur : il est doux, sociable, conciliant; il doublera tout, il ne se refusera à rien. Voyez s'il mérite votre protection par son talent autant que par ses mœurs. Il a vu *Fanime*. Il vous dira des nouvelles de mon tripot. Mes respects à celui de Paris[3].

4334. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, près Genève, 15 novembre.

Monsieur, dans les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je ne me suis occupé que de votre admirable entre-

1. Cet Anglais, ami de Colini, était attaché à la personne de l'électeur Charles-Théodore. L'opéra traduit de l'italien par Colini était intitulé *Cajo Fabrizio*. Il avait été représenté sur le théâtre du palais de Manheim.

2. Toujours l'affaire de Francfort.

3. Cette lettre, imprimée, en 1817, dans l'édition en douze volumes in-8°, tome X, page 298, y est accompagnée de cette note, qui paraît de d'Argental : *Apportée par un comédien auquel il s'intéressait.* Le comédien doit être Bussy. Voyez la lettre à d'Argental du 25 juillet 1760.

prise d'élever un monument au fondateur de votre empire et de votre gloire. Je vous ai témoigné mon zèle ; j'ai insisté sur la nécessité où vous êtes aujourd'hui d'achever promptement la seconde aile de votre édifice.

Je ne vous ai point dit combien les ennemis de votre nation sont fâchés contre moi : c'est encore une raison de plus qui redouble mon zèle pour la gloire de votre pays, et qui me rend la mémoire de Pierre le Grand plus précieuse. Me voilà naturalisé Russe, et votre auguste impératrice sera obligée, en conscience, de m'envoyer une sauvegarde contre les Prussiens.

Je voudrais savoir surtout si la digne fille de Pierre le Grand est contente de la statue de son père, taillée aux Délices par un ciseau que vous avez conduit.

Je vous fais encore mes compliments sur l'exemple de l'ordre, de l'observation du droit des gens, et de toutes les vertus civiles et militaires, que vos compatriotes ont donné à la prise de Berlin.

4335. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

15 novembre.

Je reçois, madame, toutes vos bontés du 7 novembre, tous les témoignages de votre attention angélique, de votre goût, de votre zèle inaltérable pour *Tancrède*. Je n'ai qu'un moment pour y répondre ; il est une heure trois quarts, la poste part à deux heures. Que vais-je devenir ? Prault m'écrit qu'on imprime partout *Tancrède* défiguré, qu'il va le défigurer aussi. Mes anges peuvent-ils parer à ce coup funeste ? Je vais être déshonoré ; Mme de Pompadour croira que je me suis moqué d'elle. Ne me reste-t-il qu'un parti, celui de faire vite imprimer à Genève, et d'envoyer la pièce imprimée par la poste, en désavouant l'édition de Prault ? J'aurai l'honneur d'écrire[1] le 17 à mes anges ce que j'aurai pensé à tête reposée. Mon cœur, qui va plus vite que ma tête, vous écrit lui tout seul ; il est pénétré pour vous de la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance.

1. Si cette lettre fut écrite, elle a échappé aux recherches de nos prédécesseurs.

4336. — A M. PRAULT FILS [1].

Aux Délices, 15 novembre.

Je vous ai écrit, monsieur, par M. d'Argental. Apparemment que vous n'aviez pas encore reçu ma lettre à la date de la vôtre du 5 novembre. M. d'Argental était, je crois, alors à la campagne. Je doute fort qu'on ait imprimé *Tancrède* dans les provinces. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut pas imprimer ma tragédie, puisqu'elle n'est pas achevée et que je la corrige encore tous les jours. Je ne sais pas quand les comédiens la rejoueront. Il y a plus de cent vers dans mon manuscrit différents de la pièce qui a été jouée. Comme je n'étais pas sur les lieux, les comédiens ont pris sur eux de changer mon ouvrage comme ils l'ont voulu. Si vous l'imprimiez telle qu'elle a été jouée, vous donneriez une pièce toute défigurée, dans laquelle on a été obligé de mettre à la hâte des vers qui pèchent contre la langue et contre la poésie. Cette démarche serait très-désagréable pour vous et pour moi.

Je serais d'autant plus obligé de désavouer la pièce qu'elle ne doit paraître qu'avec une très-longue dédicace à Mme de Pompadour. Cette dédicace, qui sert aussi de préface, a été vue par Mme de Pompadour et par ses amis. Ce serait leur manquer à tous que de leur avoir envoyé cette dédicace sans l'imprimer. On serait, avec raison, très-mécontent de votre précipitation.

Je vous conseille d'engager Mlle Clairon à reprendre sans délai *Tancrède*, afin que vous puissiez l'imprimer sur-le-champ. Je saisirai toujours avec empressement toutes les occasions de vous faire plaisir.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4337. — A M. D'ALEMBERT.

17 novembre.

Mon cher maître, mon digne philosophe, je suis encore tout plein de M. Turgot. Je ne savais pas qu'il eût fait l'article *Existence;* il vaut encore mieux que son article. Je n'ai guère vu d'homme plus aimable ni plus instruit; et, ce qui est assez rare chez nos métaphysiciens, il a le goût le plus fin et le plus sûr. Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte, je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

tremble pour l'*infâme;* elle est perdue dans la bonne compagnie. M. Deleyre[1] n'est pas encore venu chez les fidèles des Délices; s'il y vient, il sera reçu comme un initié chez ses frères. Il me paraît que l'infant parmesan sera bien entouré. Il aura un Condillac et un Deleyre; si, avec cela, il est bigot, il faudra que la grâce soit forte.

Vous n'aurez ni échafaud ni potence à *Tancrède*, mais vous aurez une grande bière et un drap mortuaire à *la Belle Pénitente*[2]: ainsi consolez-vous.

Si vous voyez notre diaconesse, Mme du Deffant, saluez-la pour moi en Belzébuth; dites-lui que je ne sais plus comment faire pour lui envoyer des infamies. Il devient plus difficile que jamais de confier de gros paquets à la poste. J'aurai l'honneur de lui écrire incessamment. Ce qui me manque le plus dans ma retraite, c'est le loisir. Il faut que je plante, et le czar Pierre me lutine; je ne sais comment m'y prendre avec monsieur son fils; je ne trouve point qu'un prince mérite la mort pour avoir voyagé de son côté quand son père courait du sien, et pour avoir aimé une fille quand son père avait la gonorrhée.

Luc me mande[3] qu'il est un peu scandalisé que j'aie fait, dit-il, l'histoire des loups et des ours : cependant ils ont été à Berlin des ours très-bien élevés.

Nous attendons demain les détails de la bataille entre Luc et le cunctateur. On dit que Fabius a tué beaucoup de Prussiens, fait trois mille prisonniers, pris trente drapeaux. Il court un bruit que Luc, après sa défaite, a donné le lendemain un second combat, et qu'il a eu l'avantage. Tous ces illustres massacres ne sont pas tirés au clair; mais le résultat presque infaillible de cette guerre sera que les philosophes perdront un protecteur de la philosophie. Ce protecteur est un peu malin et dangereux, mais enfin c'était un bon appui pour les fidèles. Travaillez, mon cher Paul, à la vigne du Seigneur. Un homme de votre trempe fait plus de bien que cent sots ne font de mal. C'est un grand plaisir de voir croître son petit troupeau. Vous ne serez point mordu des loups, vous êtes aussi sage qu'intrépide. Vous ne vous commettez point, vous ne jetez la semence que dans le bon terrain. Que Dieu répande ses saintes bénédictions sur vous et les

1. Auteur de l'article FANATISME dans l'*Encyclopédie;* voyez tome XIX, page 73; et aussi XL, 406.

2. *Caliste*, tragédie de Colardeau.

3. Lettre 4317.

vôtres! Mille respects à Mme du Deffant. Comptez qu'il y a peu de femmes qui aient autant d'esprit qu'elle. Il faut qu'elle aime les frères de tout son cœur, et comme je vous aime.

4338. — A M. DUCLOS [1].

19 novembre.

C'est pour vous donner avis, mon cher et illustre confrère, que je vous ai adressé un paquet et une lettre sous l'enveloppe de M. Jannel; vous m'aviez mandé que je pouvais me servir de cette voie. Vous croyez bien que ce n'est pas la lettre *T* qui est dans le paquet; c'est un *Czar*. Peut-être n'avez-vous pas encore prévenu M. Jannel de l'envoi que je devais vous faire, et ce paquet pourrait bien rester à la poste. Je vous disais dans ma lettre que M. Duvergier, l'un des cent bras de M. de Montmartel, a ordre de payer les 600 francs, et que vous n'avez qu'à faire écrire le nom de M. Duvergier sur mon billet.

Aujourd'hui je vous écris sur ce qu'on m'a mandé que Fréron, dans l'une de ses feuilles, s'avise de dire que, dans la dernière assemblée publique, il n'y avait que douze académiciens, que les autres dédaignent trop le corps pour paraître au nombre de ses membres. Voilà à peu près le sens de ce qu'on m'a mandé. Si cela est, souffrirez-vous que ce misérable insulte impunément l'Académie? J'ai vu un temps où il aurait été puni. C'est à vous à voir ce que vous devez et ce que vous pouvez faire. Je m'en rapporte bien à vous.

Je suis à vos ordres avec les sentiments que je vous dois.

4339. — A M. LE DUC D'UZÈS.

19 novembre.

Monsieur le duc, béni soit Dieu de ce que vous êtes un peu malade! Car, lorsque les personnes de votre sorte ont de la santé, elles en abusent, elles éparpillent leur corps et leur âme de tous les côtés; mais la mauvaise santé retient un être pensant chez soi, et ce n'est qu'en méditant beaucoup qu'on se fait des idées justes sur les choses de ce monde et de l'autre; on devient soi-même son médecin. Rien n'est si pauvre, rien n'est si misérable, que de demander à un animal en bonnet carré ce que l'on doit croire. Il y a longtemps que je sais que vous cherchez la vérité

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

dans vous-même. Ce que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer, il y a quelques années[1], fait voir que vous avez l'âme plus forte que le corps. Si vous avez perfectionné cet ouvrage, il sera utile aux autres comme à vous-même.

Les plaisanteries et les ouvrages de théâtre, dont vous me parlez, ne sont que des amusements, des bagatelles difficiles; l'étude principale de l'homme est celle dont on s'occupe le moins. Presque personne ne s'avise d'examiner d'où il vient, où il est, pourquoi il est, et ce qu'il deviendra. La plupart de ceux mêmes qui passent pour avoir le sens commun ne sont pas au-dessus des enfants qui croient les contes de leurs nourrices; et le pis de l'affaire est que souvent ceux qui gouvernent n'en savent pas plus que ceux qui sont gouvernés : aussi, quand ils deviennent vieux et qu'ils sont abandonnés à eux seuls, ils traînent une vieillesse imbécile et méprisable; le doute, la crainte, la faiblesse, empoisonnent leurs derniers jours; l'âme n'est jamais forte que quand elle est éclairée. Regardez-vous donc comme un des hommes les plus heureux d'avoir su penser de bonne heure; vous vous êtes préparé des ressources sûres pour tous les temps de votre vie. Je voudrais bien que ma mauvaise santé et que mon âge avancé me permissent, monsieur le duc, de venir être quelquefois à Uzès le témoin des progrès de votre èsprit; je voudrais m'éclairer et me fortifier auprès de vous; mais, dans l'état où je suis, je ne peux plus sortir de ma retraite; il ne me reste qu'à souhaiter que vous vous portiez assez bien pour venir consulter M. Tronchin. Il y a des malades qui ont la force de faire cent lieues pour se faire tâter le pouls à Genève, et qui ensuite se trouvent assez bien pour s'en retourner. Soyez persuadé, monsieur le duc, de l'estime infinie, de l'attachement, et du profond respect du solitaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire.

4340. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Dieu me devait un homme tel que vous, monsieur. Vous aimez Apollon et Cérès, et je sacrifie à l'un et à l'autre; vous détestez le fanatisme et l'hypocrisie, je les ai abhorrés depuis que j'ai eu l'âge de raison; vous aimez M. Thieriot, et il y a environ quarante ans que je le chéris comme l'homme de Paris qui aime le plus sincèrement la littérature et qui a le goût le plus épuré;

1. En 1757; voyez la lettre 3300.

vous vous êtes lié avec M. Diderot, pour qui j'ai une estime égale à son mérite ; la lumière qui éclaire son esprit échauffe son cœur. Je ne me console point qu'un si beau génie, à qui la nature a donné de si grandes ailes, les voie rognées par le ciseau des cafards. Celui d'Atropos coupera bientôt les miennes; mais, en attendant, je m'en sers avec quelque satisfaction pour tomber sur les chats-huants qui veulent nous manger. Ces petits amusements me délassent quand j'ai tenu la charrue de la même main qui osa crayonner la bonté de Henri IV et le fanatisme de Mahomet.

Je vous remercie, moi et mon petit pays, du *Mémoire*[1] sur les blés. Je crois que, de tous les poëtes, je suis le plus utile à la France; j'ai défriché une lieue de pays, je fais vivre deux cents personnes qui mouraient de faim. Amphion arrangeait des pierres, et je secours des hommes. Voilà les droits, monsieur, que j'ai à votre amitié. J'ai renoncé au tumulte de Paris; on y perd son temps, et ici je l'emploie. Celui que je crois le mieux employé est le moment où je lis vos lettres, et celui auquel je vous assure de mon estime sincère et de mon attachement véritable.

Permettez que je mette dans ce paquet une lettre pour l'ami avec lequel vous avez transporté la sagesse à la taverne.

4341. — A M. THIERIOT.

19 novembre.

Mon cher et ancien ami, vos dernières lettres sont charmantes; mais vous ne disiez pas que vous aviez gobelotté au cabaret avec M. Damilaville; il me paraît digne de boire et de penser avec vous.

Embrassez pour moi l'abbé *Mords-les;* c'est un grand malheur que deux ou trois lignes[2] échappées à sa juste indignation aient arrêté sa plume ; il était en beau train. Je ne connais personne qui soit plus capable de rendre service à la raison.

Quoi ! vous ne saviez pas qu'il y a, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, un Mémoire de M. Le Rond, jeune homme de

1. *Mémoire contenant le détail et le résultat d'un grand nombre d'expériences faites l'année dernière par un laboureur du Vexin, pour parvenir à connaître ce qui produit le blé noir, et les remèdes propres à détruire cette corruption ;* Paris, Imprimerie royale, 1760, in-4°. L'auteur s'appelait de Gonfreville, et était fermier près de Vernon.

2. Voyez tome XL, page 412.

quatorze ans[1] qui promettait beaucoup? M. Le Rond a bien tenu parole; mais, soit Le Rond, soit d'Alembert, dites-lui bien qu'il est l'espoir de notre petit troupeau et celui dont Israël attend le plus. Il est hardi, mais il n'est point téméraire; il est né pour faire trembler les hypocrites, sans leur donner prise sur lui. Qu'il marche dans la voie du Seigneur, et qu'il ne craigne rien.

J'attends avec impatience les réflexions de *Pantophile*-Diderot[2] sur *Tancrède*. Tout est dans la sphère d'activité de son génie; il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand, et de là il va au théâtre. Quel dommage qu'un génie tel que le sien ait de si sottes entraves, et qu'une troupe de coqs d'Inde soit venue à bout d'enchaîner un aigle!

J'ai l'orgueil d'espérer que ses idées se rencontreront avec les miennes, et que ma pièce est comme il la désire: car elle est fort différente de celle qu'il a plu aux comédiens de charpenter sur le théâtre; je crois vous l'avoir déjà dit.

Frère Jean des Entommeures Menoux m'épouvanterait à table, mais je ne le crains point ailleurs; et ni lui ni personne ne m'empêchera de dire la vérité.

Le roi est content de l'*Histoire* de Pierre le Grand; Mme de Pompadour pense de même. M. le duc de Choiseul, en digne ministre des affaires étrangères, en fait plus de cas que de celle de *Charles XII;* c'est là le cas de dire :

> Principibus placuisse viris non ultima laus est;
>
> (Hor., lib. I, ep. xvii, v. 35.)

et j'y ajoute :

> *Jesuitis* placuisse viris non *maxima* laus est.

Ne manquez pas de m'envoyer *presto, presto,* le *Mémoire* raisonné du roi de Portugal[3] contre les révérends pères, et comptez que cela figurera dans *la Capilotade.*

1. Dans l'*Histoire de l'Académie des sciences,* in-4°, volume imprimé en 1741, page 30, un court article fait mention de *M. Le Rond d'Alembert,* comme ayant donné, en 1739, à l'Académie, un Mémoire relatif au calcul intégral; mais en 1739 d'Alembert avait accompli sa vingt et unième année. Au reste l'article se termine ainsi : « On a trouvé dans M. d'Alembert beaucoup de capacité et d'exactitude. » (Cl.)

2. Voyez ci-après la lettre de Diderot, du 28 novembre, n° 4351.

3. *Manifeste du roi de Portugal, contenant les erreurs impies et séditieuses que les religieux de la compagnie de Jésus ont enseignées aux criminels qui ont été punis, et qu'ils se sont efforcés de répandre parmi les peuples de ce royaume;* Lisbonne (1759), in-12 de 81 pages. La traduction française est avant le texte portugais.

Voici une petite lettre de change pour un exemplaire de mes sottises; je vous prie de les envoyer chercher chez Robin-*mouton*, de les faire relier proprement et promptement, et de les donner à *Platon*-Diderot.

On me mande que la Corneille en question descend de Thomas, et non de Pierre[1]; en ce cas, elle aurait moins de droits aux empressements du public. J'avais imaginé de la donner pour compagne à Mme Denis, nous aurions joué ensemble *le Cid* et *Cinna*, et nous aurions pourvu à son éducation comme à sa subsistance. Mandez-moi ce que vous aurez appris d'elle, et je verrai, comme je l'ai mandé[2] à M. Le Brun, ce qu'un pauvre *soldat* peut faire pour la fille de *son général*.

Portez-vous bien, mon cher ami; j'entre dans ma soixante et septième année, et j'ai encore assez de feu dans les intervalles de mes souffrances, que je supporte assez gaiement.

Vivons et philosophons. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4342. — A M. DEVAUX.

Je ne sais, mon cher *Panpan*, si Alexandre se connaissait en vers aussi bien que vous, et j'aime bien autant votre taudis que ses tentes. Vos petits vers sont fort jolis; en vous remerciant. Mais, à propos, *Tibulle* de Saint-Lambert doit avoir reçu un gros paquet[3] contre-signé La Reynière, adressé à Nancy. Je crains quelque méprise.

Vous voyez donc souvent Mme de Boufflers[4]. Que vous êtes heureux, ô *Panpan!*

4343. — A M. PIERRE ROUSSEAU [5].

21 novembre 1760.

La personne à qui vous avez écrit, monsieur, est très-sensible à vos attentions et voudrait les mériter; elle ne manquera pas de vous envoyer, sous l'enveloppe de M. Naudet, les paquets que vous paraissez désirer, dès qu'elle aura retrouvé les papiers

1. Ce n'était ni de l'un ni de l'autre; voyez la note sur la lettre 4320.
2. Lettre 4324.
3. Il est question de ce *gros paquet* à la fin de la lettre 4326.
4. La maîtresse du bon roi Stanislas.
5. Bibliothèque royale de Belgique, mst n° 11583. Communiquée par M. F. Brunetière.

qui vous seront de quelque usage : on ne peut mieux les placer qu'entre vos mains. Les deux chants dont vous parlez furent retrouvés, il y a quelques années, dans le cabinet d'un prince qui seul les avait possédés ; je doute qu'on en ait à Paris des copies fidèles; je peux vous assurer que personne ne connaît le véritable ouvrage, composé il y a plus de trente ans, retouché depuis dix ou douze, et ensuite oublié entièrement par son auteur.

A l'égard de la petite pièce fugitive dont vous parlez, vous lui feriez une peine extrême de la rendre publique. Quelques curieux, il est vrai, l'ont dans leurs portefeuilles, mais elle est très-défectueuse, et d'ailleurs le sujet qu'elle traite serait très-désagréable à rappeler ; vous êtes très-instamment prié, monsieur, de ne pas souiller un journal utile par une telle misère. On tâchera de vous dédommager par des choses mons indignes de vous. Celui qui a l'honneur de vous écrire vous fait ses plus sincères compliments.

4344. — A M. LE BRUN.

Aux Délices, 22 novembre.

Sur la dernière lettre[1] que vous me faites l'honneur de m'écrire, monsieur, sur le nom de Corneille, sur le mérite de la personne qui descend de ce grand homme, et sur la lettre que j'ai reçue d'elle, je me détermine avec la plus grande satisfaction à faire pour elle ce que je pourrai. Je me flatte qu'elle ne sera point effrayée d'un séjour à la campagne, où elle trouvera quelquefois des gens de mérite, qui sentent tout celui de son grand-oncle. M. Delaleu, notaire très-connu à Paris, et qui demeure dans votre voisinage, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, vous remboursera sur-le-champ, et à l'inspection de cette lettre, ce que vous aurez déboursé pour le voyage de Mlle Corneille. Elle n'a aucun préparatif à faire ; on lui fournira, en arrivant, le linge et les habits convenables. M. Tronchin, banquier de Lyon, sera prévenu de son arrivée, et prendra le soin de la recevoir à Lyon, et de la faire conduire dans les terres que j'habite. Puisque vous daignez, monsieur, entrer dans ces petits détails, je m'en rapporte entièrement à votre bonne volonté, et à l'intérêt que vous prenez à un nom qui doit être si cher à tous les gens de lettres.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime et l'amitié dont vous m'honorez, monsieur, votre, etc., etc.

VOLTAIRE.

1. Datée du 12 novembre 1760, dans le tome IV des *Œuvres* de Le Brun.

4345. — A MADEMOISELLE CORNEILLE [1].

Aux Délices, 22 novembre.

Votre nom, mademoiselle, votre mérite, et la lettre [2] dont vous m'honorez, augmentent dans Mme Denis et dans moi le désir de vous recevoir, et de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois vous dire que nous passons plusieurs mois de l'année dans une campagne auprès de Genève; mais vous y aurez toutes les facilités et tous les secours possibles pour tous les devoirs de la religion; d'ailleurs notre principale habitation est en France, à une lieue de là, dans un château très-logeable que je viens de faire bâtir, et où vous serez beaucoup plus commodément que dans la maison d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez, dans l'une et dans l'autre habitation, de quoi vous occuper, tant aux petits ouvrages de la main qui pourront vous plaire qu'à la musique et à la lecture. Si votre goût est de vous instruire de la géographie, nous ferons venir un maître qui sera très-honoré d'enseigner quelque chose à la petite-fille du grand Corneille; mais je le serai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mademoiselle, votre, etc.

4346. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 novembre.

Rien n'est plus importun, mes divins anges, qu'un pauvre diable d'auteur qui a fait une pièce à la hâte, qui ne la corrige pas trop à loisir, et qui est imprimé à cent lieues. Jugez de ma syndérèse par ma lettre à Prault, que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je vous supplie de vouloir bien me faire tenir les feuilles imprimées, sous l'enveloppe de M. de Courteilles, avant qu'elles soient tirées : car vous jugez bien qu'il y aura toujours quelques vers à changer, et peut-être aussi quelques lignes de prose dans la dédicace. L'Académie m'a chargé de travailler à quelques feuilles de son *Dictionnaire;* cette occupation déroute un peu de la poésie, et il y a bien longtemps que je suis dérouté. Les bâtiments et les jardins, et tout le train de la campagne, font encore plus de tort aux vers que le *Dictionnaire de l'Académie.*

1. Voyez une note sur la lettre 4320.

2. La lettre de Marie Corneille était jointe à celle de Le Brun, du 12 novembre. Elle n'est point imprimée. (B.)

A propos d'Académie, ne voudriez-vous pas avoir la bonté de lui donner mon portrait? Qu'importe qu'il soit mal ou bien? je n'irai pas me faire peindre à soixante et sept ans. Il s'agit seulement que Fréron ne soit pas en droit de dire qu'on n'a pas voulu de moi à l'Académie, même en peinture. A propos d'Académie encore, il y a M. Lemierre, grand remporteur de prix, et auteur d'*Hypermnestre*, à qui je devais une lettre. J'ignorais son gîte. Je pris la liberté de vous adresser ma lettre. Je n'ai point lu son *Hypermnestre* sans plaisir. Pour le Colardeau, je ne le connais pas; on dit qu'il fait de très-beaux vers; il occupera longtemps Mlle Clairon. Est-il vrai qu'elle arrive, sur le théâtre, *violée?* C'est dommage que cette action théâtrale ne se soit pas passée sur la scène: cela est plus plaisant qu'un échafaud. J'ai donc du temps pour me raccommoder avec Mlle Clairon; elle daignera donc ne point écourter mon malheureux second acte. Elle est accoutumée à couper bras et jambes aux pièces nouvelles, pour les faire aller plus vite. Bientôt les tragédies consisteront en mines et en postures.

Souvent *l'excès* d'un mal nous conduit dans un pire.

(Boileau, *l'Art poét.*, ch. I, v. 61.)

Et *Luc, Luc,* quel diable d'homme! Voilà donc comme je serai trop vengé.

On parle encore de deux ou trois petits massacres, mais je n'en veux rien croire.

Mille tendres respects.

4317. — A M. GABRIEL CRAMER[1].

Je ne crois pas qu'il soit convenable d'imprimer actuellement des *Tancrède* pour Paris. Comme j'ai fait présent du privilége de l'édition parisienne à Mlle Clairon et à Lekain, leur libraire serait en droit de crier. Je pense donc qu'il faut n'en tirer que le nombre d'exemplaires que M. Cramer peut débiter en Suisse, en Allemagne, et dans la province.

Lorsqu'on aura débité le dix-huitième volume des Œuvres complètes, on en donnera un dix-neuvième au bout de six mois. Ce dix-neuvième contiendra *Tancrède*, *Zulime*, et deux autres pièces, avec quelques petits chapitres assez intéressants.

Voilà, mon cher ami, quelle est ma sage résolution.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

Vous pourrez d'ailleurs réimprimer l'*Histoire générale* quand il vous plaira, en attendant le deuxième volume du *Czar*, qui ne tardera pas à être entre vos mains dès que j'aurai reçu mes instructions. Tant qu'il y aura, dans mon corps, *je ne sais quoi* qu'on appelle mon âme, je planterai des arbres ou je ferai rouler la presse, et même quand je serai damné vous aurez de quoi glaner.

Je ne crois point du tout les exagérations que l'on débite à Genève sur *Luc* et le *Cunctateur*[1]; j'attends le *Boiteux*.

Gardez-vous de mettre mon nom au dix-huitième volume[2], et envoyez-moi deux exemplaires des dernières feuilles pour compléter les deux exemplaires que j'ai; plus trois exemplaires complets. *Vale*.

4348. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Après avoir écrit hier au soir, à la hâte, à mes anges, je me couchai avec des scrupules sur *Tancrède*, et nommément sur l'envie que j'aurais de prendre des libertés anglaises et italiennes, en retranchant des lettres qui m'incommodent. A mon réveil, je reçois la lettre de M. d'Argental et de Mme Scaliger.

Comment ferez-vous, mes anges, pour vous débarrasser de moi? Pourquoi M. d'Argental a-t-il mal aux yeux? Comment M. Fournier[3] trouve-t-il cela? pourquoi le souffre-t-il? Est-ce *Caliste* qui a fait trop pleurer mon cher ange? est-ce moi qui l'ai trop fatigué par mes paperasses?

Crébillon mon maître. Bonne plaisanterie, que Fréron prend pour du sérieux. Il faut pourtant ne pas trop changer ce que madame la marquise a approuvé.

Voulez-vous *que j'ai regardé comme mon maître*[4]? Politesse ne coûte rien, et fait toujours un bon effet.

Voici la grande question : Jouera-t-on *Fanime* cet hiver? Non, à ce que je présume. Pourquoi? parce qu'il y a au troisième acte un embrouillamini qui me déplaît, et au cinq il y a deux poignards qui me font de la peine. On a beaucoup pleuré, d'accord;

1. Le général autrichien Daun.
2. De ses Œuvres éditées par Cramer.
3. Médecin du duc d'Orléans, et qui était aussi celui de d'Argental.
4. Voyez tome V, page 495.

mais il y a des gens bien malins à Paris. La fin de *Fanime*, déchirante, tragique; son père l'amadoue :

. . . . . ô mon père!
J'en suis indigne[1],

avec un éclat de voix douloureux, et elle se tue. Bravo. Mais le poignard d'Énide et le poignard de Fanime, ces deux poignards me tuent. Que faire donc ? donner *Tancrède* au mois de décembre, l'imprimer en janvier, et rire ; ensuite nous verrons. Vous aurez de mes nouvelles ; vous ne mourrez pas de faim.

C'est assez parler Voltaire, parlons Corneille. Je suis bien fâché que cette demoiselle ne descende pas en droite ligne du père de *Cinna;* mais son nom suffit, et la chose paraît décente. Vous avez vu cette demoiselle, mes divins anges; c'est à vous qu'on s'adresse quand Voltaire est sur le tapis. Connaissez-vous un Le Brun, un secrétaire de M. le prince de Conti? C'est lui qui m'a encorneillé ; il m'a adressé une *Ode* au nom de Pierre. C'est à lui que j'ai dit : Envoyez-la-moi; qu'on paye son voyage, qu'on l'adresse à M. Tronchin, à Lyon, etc. Mais il vaudrait bien mieux que ce fût Mme d'Argental qui daignât arranger les choses : cela serait plus honorable pour Pierre, pour Mlle Corneille, et pour moi ; mais je n'ai pas le front d'abuser à ce point des bontés dont on m'honore. Cependant, je le répète, il convient que Mme d'Argental soit la protectrice. Tout ce qu'elle fera sera bien fait. Nul trousseau pour ce mariage. Mme Denis lui fera faire habits et linge. Nous lui donnerons des maîtres, et dans six mois elle jouera Chimène.

Je suis à vos pieds, divins anges.

4349. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 novembre.

Monsieur, le philosophe des Alpes, et sa nièce, et tout ce qui a eu l'honneur de vous voir, vous regrettent. Il nous est venu des philosophes depuis vous, mais aucun ne vous fera jamais oublier. Jugez combien Lucrèce est beau en latin, puisqu'il vous fait tant de plaisir dans un si mauvais français ; et jugez du peu que nous valons, nous autres modernes, puisque aucun Français n'a osé dire la dixième partie de ce que Lucrèce disait aux Romains sans témérité et sans crainte. On se plaint des fermiers généraux et

1. *Zulime*, acte V, scène dernière.

des intendants ; mais combien devrait-on s'élever contre des misérables qui mettent des impôts sur l'esprit, et qui tyrannisent la pensée ! L'ignorance et l'infâme superstition couvrent la terre ; quelques personnes échappent à ce fléau, le reste est au rang des bêtes de somme ; et on a si bien fait qu'il faut des efforts pour secouer le joug infâme qu'on a mis sur nos têtes. Nous sommes parvenus à regarder comme un homme hardi celui qui pense que deux et deux font quatre.

Jouissez, monsieur, de votre raison, dont si peu d'hommes jouissent, et ajoutez-y la jouissance de la vie dans votre belle terre, dans le sein de votre famille, et dans la société de vos amis, surtout dans celle de M. de La Ramière, à qui nous faisons nos très-humbles compliments, et qui me paraît bien digne de votre amitié.

Adieu, monsieur ; si le plaisir d'être aimé doit être compté pour quelque chose, soyez sûr que vous le serez toujours dans la petite retraite que vous avez daigné habiter. Votre petite chambre s'appelle la cellule du philosophe. Recevez mes tendres respects.

4350. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

28 novembre.

Il pourra se faire que dans quelques jours une demoiselle de dix-huit ans vienne se présenter à vous : c'est la petite-fille du grand Corneille, la petite-nièce de Cinna et de Chimène. Il est juste que je prenne quelque soin de la descendante de mon maître. Les vassaux sont obligés de nourrir les filles de leur seigneur. Supposé qu'elle vienne, nous vous demandons, Mme Denis et moi, toutes vos bontés pour elle ; nous supposons que ce sera vers le temps de l'*Escalade*. Si vers ce temps-là quelque dame de Lyon va à Genève, ne pourrait-on pas s'arranger ? Je crois que Mme d'Argental voudra bien se charger de son voyage à Lyon ; celui de Genève se fera comme vous le jugerez à propos. Vous voyez que nous faisons aller et venir des filles ; c'est toujours vous qui favorisez ce beau commerce, et vous devez assurément prendre votre droit de passage. Cependant rien n'est si édifiant que nos filles ; nous les tirons du couvent, et nous les renvoyons dévotes.

Le prince Henri est très-malade de la poitrine ; c'est dommage, car il jouait très-joliment dans mes pièces [2].

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. A Berlin, en 1752.

4351. — DE M. DIDEROT.

Paris, 28 novembre 1760.

Monsieur et cher maître, l'ami Thieriot aurait bien mieux fait de vous entretenir du bel enthousiasme qui nous saisit ici, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, lui, l'ami Damilaville, et moi, et des transports d'admiration et de joie auxquels nous nous livrâmes, deux ou trois heures de suite, en causant de vous et des prodiges que vous opérez tous les jours, que de vous tracasser de quelques méchantes observations communes que je hasardai entre nous sur votre dernière pièce. C'est bien à regret que je vous les communique; mais puisque vous l'exigez, les voici.

Rien à objecter à votre premier acte. Il commence avec dignité, marche de même, et finit en nous laissant dans la plus grande attente.

Mais l'intérêt ne me semble pas s'accroître au second, à proportion des événements. Pourquoi cela? Vous le savez mieux que moi : c'est que les événements ne sont presque rien en eux-mêmes, et que c'est de l'art magique du poëte qu'ils empruntent toute leur importance. C'est lui qui nous fait des terreurs, etc.

Tant qu'Argire ne me montrera pas la dernière répugnance à croire Aménaïde coupable de trahison, malgré la preuve qu'il pense en avoir; tant que la tendresse paternelle ne luttera pas contre cette preuve, comme elle le doit; tant que je n'aurai pas vu ce malheureux père se désoler, appeler sa fille, embrasser ses genoux, s'adresser aux chefs de l'État, les conjurer par ses cheveux blancs, chercher à les fléchir par la jeunesse de son enfant, tout tenter pour sauver cette enfant, l'acte n'aura pas son effet. Je ne prendrai jamais à Aménaïde plus d'intérêt que je n'en verrai prendre à son père. Tâchez donc qu'Argire soit plus père, s'il se peut, et que je connaisse davantage Aménaïde. Ne serait-ce pas une belle scène que celle où le père la presserait de s'ouvrir à lui, où Aménaïde ne pourrait lui répondre?

Le troisième acte est de toute beauté. Rien à lui comparer au théâtre, ni dans Racine, ni dans Corneille. Ceux qui n'ont pas approuvé qu'on redit à Tancrède ce qui s'était passé avant son arrivée sont des gens qui n'ont ni le goût de la vérité, ni le goût de la simplicité; à force de faire les entendus, ils montrent qu'ils ne s'entendent à rien. Dieu veuille que je n'encoure pas la même censure de votre part!

Ah! mon cher maître, si vous voyiez la Clairon traversant la scène, à demi renversée sur les bourreaux qui l'environnent, ses genoux se dérobant sous elle, les yeux fermés, les bras tombants, comme morte; si vous entendiez le cri qu'elle pousse en apercevant Tancrède, vous resteriez plus convaincu que jamais que le silence et la pantomime ont quelquefois un pathétique que toutes les ressources de l'art oratoire n'atteignent pas.

J'ai dans la tête un moment de théâtre où tout est muet, et où le spectateur reste suspendu dans les plus terribles alarmes.

Ouvrez vos portefeuilles; voyez l'Esther du Poussin paraissant devant Assuérus: c'est la Clairon allant au supplice. Mais pourquoi Aménaïde n'est-

elle pas soutenue par ses femmes, comme l'Esther du Poussin? Pourquoi ne vois-je pas sur la scène le même groupe?

Après ce troisième acte, je ne vous dissimulerai pas que je tremblai pour le quatrième; mais je ne tardai pas à me rassurer. Beau, beau.

Le cinquième me paraît traîner. Il y a deux récitatifs. Il faut, je crois, en sacrifier un et marcher plus vite. Ils vous diront tous comme moi : Supprimez, supprimez, et l'acte sera parfait.

Est-ce là tout? Non, voici encore un point sur lequel il n'y a pas d'apparence que nous soyons d'accord. Tancrède doit-il croire Aménaïde coupable? et s'il la croit coupable, a-t-elle droit de s'en offenser? Il arrive. Il la trouve convaincue de trahison par une lettre écrite de sa propre main, abandonnée de son père, condamnée à mourir, et conduite au supplice : quand sera-t-il permis de soupçonner une femme, si l'on n'y est pas autorisé par tant de circonstances? Vous m'opposerez les mœurs du temps et la belle confiance que tout chevalier devait avoir dans la constance et la vertu de sa maîtresse. Avec tout cela il me semblerait plus naturel qu'Aménaïde reconnût que les apparences les plus fortes déposent contre elle; qu'elle en admirât d'autant plus la générosité de son amant; que leur première entrevue se fît en présence d'Argire et des principaux de l'État; qu'il fût impossible à Aménaïde de s'expliquer clairement; que Tancrède lui répondît comme il fait, et qu'Aménaïde, dans son désespoir, n'accusât que les circonstances. Il y en aurait bien assez pour la rendre malheureuse et intéressante.

Et lorsqu'elle apprendrait les périls auxquels Tancrède est exposé, et qu'elle se résoudrait à voler au milieu des combattants et à périr s'il le faut, pourvu qu'en expirant elle puisse tendre les bras à Tancrède, et lui crier : Tancrède, j'étais innocente; croyez-vous alors que le spectateur le trouverait étrange?

Voilà, monsieur et cher maître, les puérilités qu'il a fallu vous écrire. Revenez sur votre pièce; laissez-la comme elle est, et soyez sûr, quoi que vous fassiez, que cette tragédie passera toujours pour originale, et dans son sujet, et dans la manière dont il est traité.

On dit que Mlle Clairon demande un échafaud dans la décoration : ne le souffrez pas, mort-dieu! C'est peut-être une belle chose en soi; mais si le génie élève jamais une potence sur la scène, bientôt les imitateurs y accrocheront le pendu en personne.

M. Thieriot m'a envoyé de votre part un exemplaire complet de vos Œuvres. Qui est-ce qui le méritait mieux que celui qui a su penser et qui a le courage d'avouer depuis dix ans, à qui le veut entendre, qu'il n'y a aucun auteur français qu'il aimât mieux être que vous?

En effet, combien de couronnes diverses rassemblées sur votre seule tête? vous avez fait la moisson de tous les lauriers, et nous allons glanant sur vos pas, et ramassant, par-ci par-là, quelques méchantes petites feuilles que vous avez négligées, et que nous nous attachons fièrement sur l'oreille, en guise de cocarde, pauvres enrôlés que nous sommes!

Vous vous êtes plaint, à ce qu'on m'a dit, que vous n'aviez pas entendu parler de moi au milieu de l'aventure scandaleuse qui a tant avili les gens

de lettres et tant amusé les gens du monde. C'est, mon cher maître, que j'ai pensé qu'il me convenait de me tenir tout à fait à l'écart; c'est que ce parti s'accordait également avec la décence et la sécurité; c'est qu'en pareil cas il faut laisser au public le soin de la vengeance; c'est que je ne connais ni mes ennemis ni leurs ouvrages; c'est que je n'ai lu ni les *Petites Lettres sur les grands philosophes*[1], ni cette satire dramatique[2] où l'on me traduit comme un sot et comme un fripon; ni ces préfaces où l'on s'excuse d'une infamie qu'on a commise, en m'imputant de prétendues méchancetés que je n'ai point faites, et des sentiments absurdes que je n'eus jamais.

Tandis que toute la ville était en rumeur, retiré paisiblement dans mon cabinet, je parcourais votre *Histoire universelle*[3]. Quel ouvrage! c'est là qu'on vous voit élevé au-dessus du globe qui tourne sous vos pieds, saisissant par les cheveux tous ces scélérats illustres qui ont bouleversé la terre, à mesure qu'ils se présentent; nous les montrant dépouillés et nus, les marquant au front d'un fer chaud, et les enfonçant dans la fange de l'ignominie pour y rester à jamais.

Les autres historiens nous racontent des faits pour nous apprendre des faits. Vous, c'est pour exciter au fond de nos âmes une indignation forte contre le mensonge, l'ignorance, l'hypocrisie, la superstition, le fanatisme, la tyrannie; et cette indignation reste lorsque la mémoire des faits est passée.

Il me semble que ce n'est que depuis que je vous ai lu que je sache que de tout temps le nombre des méchants a été le plus grand et le plus fort; celui des gens de bien, petit et persécuté; que c'est une loi générale à laquelle il faut se soumettre; que de toutes les séductions la plus grande est celle du despotisme; qu'il est rare qu'un être passionné, quelque heureusement qu'il soit né, ne fasse pas beaucoup de mal quand il peut tout; que la nature humaine est perverse; et que, comme ce n'est pas un grand bonheur de vivre, ce n'est pas un grand malheur que de mourir.

J'ai pourtant lu *la Vanité, le Pauvre Diable,* et *le Russe;* la vraie satire qu'Horace avait écrite, et que Rousseau et Boileau ne connurent point, mon cher maître, la voilà. Toutes ces pièces fugitives sont charmantes.

Il est bon que ceux d'entre nous qui sont tentés de faire des sottises sachent qu'il y a, sur les bords du lac de Genève, un homme armé d'un grand fouet dont la pointe peut les atteindre jusqu'ici.

Mais est-ce que je finirai cette causerie sans vous dire un mot de la grande entreprise[4]? Incessamment le manuscrit sera complet, les planches gravées, et nous jetterons tout à la fois onze volumes in-folio sur nos ennemis.

Quand il en sera temps, j'invoquerai votre secours.

Adieu, monsieur et cher maître. Pardonnez à ma paresse. Ayez toujours

1. Ouvrage de Palissot; voyez tome XXXIX, page 365.
2. La comédie des *Philosophes,* par le même.
3. Intitulée depuis *Essai sur les Mœurs,* etc.
4. L'*Encyclopédie,* qui avait été suspendue (voyez la note, tome XXIV, page 132), et dont les dix derniers volumes de texte parurent en 1765.

de l'amitié pour moi. Conservez-vous; songez quelquefois qu'il n'y a aucun homme au monde dont la vie soit plus précieuse à l'univers que la vôtre; *et Pompignianos semel arrogantes sublimi tange flagello.*

Je suis, etc.

DIDEROT.

4352. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 28 novembre.

Un de mes chagrins, monsieur, ou plutôt mon seul chagrin, est de ne pouvoir vous écrire de ma main combien vous êtes aimable. Vous parlez d'Horace[1] comme un homme qui aurait été son intime ami, comme si vous aviez vécu de son temps. Il est juste qu'on connaisse à fond les caractères auxquels on ressemble. Pour César, j'imagine que vous auriez fait un voyage dans nos Gaules avec le fils de Cicéron, au lieu d'aller à Pétersbourg, et que vous l'auriez empêché de se brouiller avec Labiénus. Je ne sais comment vous faites votre compte, mais on croirait que vous avez vécu familièrement avec tous ces gens-là.

Je vous fais encore de très-sérieux remerciements sur votre *Voyage de Russie*[2]. Il y a toujours quelque chose à apprendre avec vous, de la zone tempérée à la zone glaciale.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer la première partie de l'*Histoire* du czar, et c'est probablement celle que vous avez. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de vous citer dans la seconde; j'aime à me faire honneur de mes garants; il y a plaisir à rendre justice à des contemporains tels que vous. D'ailleurs l'histoire d'un fondateur est pour les sages; et l'*Histoire de Charles XII* plairait aux amateurs des romans, si ce don Quichotte, au moins, avait eu une Dulcinée. On n'a aujourd'hui à écrire que des massacres en Allemagne, des processions à Rome, et des *facéties* à Paris.

Lætus sum, non validus, sed tui amantissimus.

4353. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Telle est *dans nos États* la loi de l'hyménée;
C'est la religion lâchement profanée,

1. L'*Essai sur Horace* d'Algarotti a été traduit à la tête des *Chefs-d'œuvre d'Horace*: Lyon, 1787, deux volumes in-12.

2. Voyez la note 2, tome XL, page 533.

C'est la patrie enfin que nous devons venger.
L'infidèle en nos murs appelle l'étranger, etc.

(*Tancrède*, acte II, scène IV.)

Il faut avouer, mes divins anges, que je suis l'homme aux inadvertances. On change un vers, et on oublie d'envoyer les corrections devenues nécessaires aux vers suivants, et on fatigue ses anges horriblement. On ne sait plus où l'on est. Il faut recopier la pièce, tous les rôles : c'est la toile de Pénélope. Je suis à vos genoux, je vous demande pardon, je meurs de honte. Il y a plus de cent vers corrigés dans cette maudite *Chevalerie;* tout cela est épars dans mes lettres. Si vous pouvez attendre, je crois que le meilleur parti est de vous envoyer la pièce bien recopiée. Vous êtes les maîtres de tout; mais, en cas que vous fassiez imprimer, je vous demande toujours en grâce de m'envoyer les feuilles.

J'apprends que messieurs les dévots et MM. de Pompignan se sont beaucoup remués sur la nouvelle que j'étais chez Delaleu, à Paris. J'apprends que les dévotes sont fâchées de voir une Corneille aller dans la terre de réprobation, et qu'elles veulent me l'enlever. A la bonne heure; elles lui feront sans doute un sort plus brillant, un établissement plus solide dans ce monde-ci et dans l'autre; mais je n'aurai eu rien à me reprocher. Nous verrons qui l'emportera de cette cabale ou de vous. Vous devez savoir que tout cela a été traité, pour et contre, au lever du roi. Chacun a dit son mot. Voilà de grandes affaires; mais Pondichéry est plus important.

Que dites-vous de la *Didon*, de M. Lefranc de Pompignan, suivie du *Fat puni*[1]? On est bien drôle à Paris!

Mille tendres respects.

4351. — A M. SÉNAC DE MEILHAN[2].

30 novembre.

Je sens bien vivement vos bontés, monsieur; je vous supplie de ne me pas oublier auprès de monsieur votre père. Je suis bien

1. Le 9 novembre 1760, un des acteurs de la Comédie française ayant annoncé, comme cela se pratiquait alors, qu'ils donneraient le jour suivant *Didon* et *le Fat puni*, le parterre, se rappelant aussitôt les *Facéties* de Voltaire, avait fait un malin rapprochement entre l'auteur de la tragédie et le titre de la comédie. Cette gaieté du public parisien fut cause que l'on donna le lendemain une autre petite pièce que *le Fat puni*, qui est de Pont-de-Veyle. (CL.)

2. *Les Autographes...*, par M. de Lescure. Paris, Gay, 1865.

flatté de son ressouvenir, et je serai reconnaissant toute ma vie de son digne et noble procédé. J'aurai à lui écrire dans quelques jours pour une affaire de son ministère, et qui mérite son attention. Il y a presque sous les fenêtres de mon château, au pays de Gex, un marais qui infecte le pays. Le village où ce marais prend naissance est désert ; il n'y reste plus qu'un habitant. Le reste est mort de la contagion, ou s'est réfugié ailleurs. Les bestiaux qui paissent auprès du marais meurent. La négligence amènera la peste. J'ai présenté des regrets au conseil, j'ai proposé de dessécher le marais à mes frais ; on a envoyé un commissaire sur les lieux. Rien ne s'est pu faire. J'enverrai à monsieur votre père les certificats des magistrats de la province. Il s'agit du bien public. Il faudra bien qu'il s'en mêle, et que la chose réussisse. Les faux dévots ne me trouveront-ils pas bien impie de vouloir changer le cours de la nature et de prévenir la peste?

Le solitaire est tendrement attaché au pèlerin. V.

4355. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

1er décembre.

Il faut que vous m'aidiez à faire une bonne œuvre. Mes bâtiments en souffriront ; mais il faut courir au plus pressé et au plus plaisant.

Voici ce plaisant. Les jésuites qui demeurent à Ornex, auprès de-Ferney, ne doivent aimer que les biens célestes. Ils ne sont là que pour convertir des huguenots ; mais pour les convertir, il ne faut pas s'emparer de leur bien. Deux vieilles damnées, nommées Mlles Baltazard, possédaient à Ornex un bien d'environ dix-huit mille livres de France. Les frères jésuites ont acquis saintement ce domaine en achetant à vil prix les dettes des créanciers, en payant six cents livres pour douze cents, et le reste en messes. J'ai déterré les héritiers véritables [2], pauvres gentilshommes se battant très-bien pour le roi, et n'ayant pas de quoi chasser les jésuites de leur héritage. Ils n'ont que de la poudre et leur épée ; cela ne suffit pas : il faut de l'argent ; c'est moi qui l'avance. Je crois bien que je déplairai à frère Berthier ; mais je crois que je ne vous déplairai pas, et que tous les honnêtes gens m'en sauront gré ; votre ville n'en sera pas fâchée. Que faire donc, mon cher ami? L'impossible pour m'envoyer sur-le-champ

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. MM. Desprez de Crassy.

dix-huit mille livres en or pour être déposées à Gex. Ils ne porteront de longtemps intérêt, d'accord ; il faudra ne travailler de longtemps aux embellissements de Ferney, volontiers. Il est si agréable de chasser des jésuites qu'il faut tout sacrifier à cette œuvre pie.

Ainsi donc, mon cher ami, secret et argent. Cette petite anecdote figurera un jour dans l'histoire de la compagnie de Jésus[1] et dans la mienne.

4356. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, 2 décembre.

Monsieur, je dois confier à votre prudence et à votre bonté pour moi que le roi de Prusse m'a su très-mauvais gré d'avoir travaillé à l'*Histoire de Pierre le Grand* et à la gloire de votre empire. Il m'en écrit dans les termes les plus durs[2], et sa lettre ménage aussi peu votre nation que l'historien. Je ne croyais pas choquer ce prince en célébrant un grand homme ; je ne m'attendais pas à l'injustice que j'essuie ; mais je me flatte que votre auguste impératrice, que la digne fille de Pierre le Grand sera aussi contente du monument élevé à son père que le roi de Prusse en est fâché. V.

4357. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

5 décembre.

Ne croyez pas, mon cher huguenot, que mon zèle pour la maison du Seigneur et ma tendre affection pour la compagnie de Jésus me fassent jeter dix-huit mille livres dans le lac. Ils seront déposés au greffe, et la terre me répondra de mon argent. Figurez-vous que les révérends ont eu le bien de Mlles Baltazard pour sept à huit mille livres, et qu'il vaut douze cents livres annuellement avec une administration médiocre.

Je vous dirai, pour vous réjouir, que ces bonnes gens ont offert mille écus à l'un des héritiers, pour l'engager à leur remettre les titres de sa famille et à la frustrer de ses droits. L'homme auquel ils se sont adressés est un officier incapable

1. Voyez, tome XVI, la note 4 de la page 100; et tome XXVII, page 407.
2. Voyez plus haut la lettre 4317.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

d'une action si lâche. Il a été outré de la proposition, et la turpitude des saints sera bientôt mise au grand jour. Je ne réponds pas qu'ils ne fassent quelque miracle qui leur conserve le bien usurpé, comme, par exemple, quelque faux contrat, quelque vieux titre de donation ; en ce cas je n'en serai encore que pour quatre ou cinq cents livres que j'aurai avancées. Il se peut encore qu'ils demandent une somme plus forte que celle qui sera déposée ; ce serait alors une difficulté embarrassante : il s'agira de savoir si les héritiers naturels seront tenus de donner plus d'argent qu'ils n'en avaient reçu quand ils mirent, eux ou leurs auteurs, cet héritage en antichrèse. C'est une matière à procès, sans doute ; et nous verrons alors si, en donnant encore quelque surplus, la terre vaudra le principal que nous donnerons ; en un mot, je ne risque rien, et tout le danger que je cours est de donner aux jésuites une nouvelle gloire s'il arrivait quelque empêchement dirimant, ce que je ne prévois pas. Alors les dix-huit mille livres passeraient du greffe de Gex dans la bourse d'un de vos auditeurs, M. des Franches, qui demande dix-huit mille livres. Il est fort riche, et payera bien. Et je passerai ce qui me reste de vie à faire de la terre le fossé, et à mettre mes chers voisins les jésuites dans la voie du salut.

Qu'est-ce donc que ce M. de Mably qui croit avoir fait une comédie ? Est-ce un fils de l'abbé de Mably, ci-devant secrétaire du cardinal de Tencin ? Que n'apprend-il plutôt à chiffrer. Je renverrai incessamment à monsieur votre frère l'énorme et inlisible paquet, avec une lettre honnête pour ce pauvre monsieur.

4358. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [1].

Au château de Ferney, par Genève, 5 décembre.

Monsieur, vous ne m'avez rien écrit sur vos vignes cette année. Je me flatte que la bénédiction de Jacob est tombée sur vous comme sur nos cantons. Nous ne sommes pas dignes, nous et notre vin de Gex, de la prodigieuse quantité que nous en avons ; mais nous faisons plus de cas de deux de vos tonneaux que de trente des nôtres. Si donc, monsieur, vous avez un tonneau de vin ordinaire et un d'excellent, je boirai l'un et l'autre à votre santé, en cas que vous vouliez bien me le permettre. Permettez-moi d'assurer Mme Le Bault de mon respect ; c'est avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Éditeur, de Mandat-Grancey.

4359. — A M. SÉNAC [1].

PREMIER MÉDECIN DU ROI.

Aux Délices, 6 décembre.

Ma partie pensante, monsieur, sait tout ce qu'elle vous doit; elle vous en remercie, elle y sera sensible jusqu'à ce qu'elle ne pense plus. Ma partie animale vous présente les papiers ci-joints, concernant la peste dont nous sommes menacés. Je sais qu'il y a peste et peste. Je ne prétends pas que celle qui dépeuple nos hameaux, dans un coin des Alpes, ait l'insolence de ressembler à celle de Marseille [2]; je sais qu'il faut se tenir à sa place, mais enfin si on néglige l'objet de ma requête, la chose peut aller loin. Il s'agit de quelques malheureux; mais ces malheureux, ignorés et délaissés, sont sujets du roi, et il étend ses regards sur les derniers de ses peuples. L'affaire dont il s'agit me paraît du ressort de votre archiâtrie. Si, sans vous compromettre, vous pouvez, monsieur, appuyer notre *Mémoire* [3], vous aurez le plaisir de faire du bien. Je vous prends là par votre faible. Soyez très-sûr que, si on ne remédie pas au mal, la contagion est à craindre. Nous sommes obligés d'abandonner le château de Ferney immédiatement après l'avoir achevé, et de nous réfugier en terre huguenote. Voyez, monsieur, ce que vous pouvez faire pour nos corps et pour nos âmes. La mienne est celle de votre ancien partisan, qui a l'honneur d'être, avec tous les sentiments qu'il vous doit, monsieur, votre, etc.

4360. — A M. THIERIOT.

8 décembre.

Je n'ai pas un moment à moi, mon cher ami; je suis, depuis un mois, accablé de travail et d'affaires. Plus on vieillit, plus il faut s'occuper. Il vaut mieux mourir que de traîner dans l'oisiveté une vieillesse insipide; travailler, c'est vivre.

Quand Mlle *Rodogune* [4] viendra, elle sera bien reçue. Mme Denis

1. Voyez tome XL, page 444.

2. La peste de 1720, dont on ne peut rappeler les ravages sans songer à la charité évangélique de Belsunce. (CL).

3. Il nous est inconnu. (CL.)

4. Voltaire, en appelant ainsi Marie Corneille, faisait sans doute aussi allusion à la représentation de *Rodogune*, donnée par les acteurs de la Comédie française au profit de François Corneille; voyez une note sur la lettre 4320.

ne lui a point écrit de lettre, mais deux lignes au bas de ma lettre.

M. Le Brun est le maître de son *Ode*, mais il ne devait pas, je crois, faire imprimer ma prose[1].

Je vous prie de dire à M. de Bastide[2] que si je trouve quelques rogatons qu'il puisse insérer dans son *Monde*, je vous les adresserai. Pardon si je ne lui écris pas. Je ne sais auquel entendre. La journée n'a que vingt-quatre heures.

Votre ouvrage[3] *théologico-judaïco-rabbinico-philosophique* est peut-être fort bon, mais j'aimerais autant qu'on n'eût pas mis le titre de Berne, et à monsieur l'*Oracle des philosophes*, pour faire croire que c'est moi qui suis le rabbin. Heureusement on ne m'y reconnaîtra pas.

Mme la première présidente Molé[4] ferait bien mieux de me payer soixante mille livres que son frère, le banqueroutier frauduleux Bernard, m'a volées, à moi et à ma nièce, que de gémir sur le bien que je fais à Mlle Corneille, et qu'elle ne fait pas.

Vous me dites que Lefranc de Pompignan n'a pas voulu aller à l'Académie ; je le crois : il y serait mal accueilli. Il alla se plaindre, ces jours passés, à monsieur le dauphin, qui dit tout haut :

> *Notre* ami Pompignan pense être quelque chose[5].

Qui est l'auteur de l'*Homme de lettres*[6] ? Il y a du bon.

1. Voyez tome XXIV, page 159.

2. Voyez ci-dessus, la lettre 4323.

3. *L'Oracle des anciens fidèles, pour servir de suite et d'éclaircissement à la sainte Bible;* Berne, 1760, in-12. Voltaire, dans sa lettre à Damilaville du 12 juillet 1763, attribue cet ouvrage à Bigex. (B.)

4. Bonne-Félicité Bernard, mariée, en 1733, à Matthieu-François Molé, nommé premier président du parlement le 12 novembre 1757.

5. Il paraît que ce fut en s'adressant au président Hénault que le dauphin cita ce vers, le dernier de la satire de Voltaire intitulée *la Vanité*. Voyez les *Mémoires* de Mme du Hausset, page 129, édition de 1824.

6. *L'Homme de lettres, traduit de l'italien de Bartoli*, par le Père de Livoy, ne parut qu'en 1768, en deux volumes in-12. Ce fut en 1774 que Bignicourt reproduisit, sous le titre de *l'Homme du monde et l'Homme de lettres, ses Pensées*, publiées en 1755. Le discours en vers de Chamfort, intitulé *l'Homme de lettres*, est de 1766. Je crois donc que l'ouvrage dont Voltaire veut parler est celui qui est intitulé *Amusements d'un homme de lettres, ou Jugements raisonnés et connus de tous les livres qui ont paru pendant l'année 1759;* Paris, 1760, in-12 ; qui n'est toutefois autre chose (au titre près) que la *Semaine littéraire*, publiée, en 1759, par d'Aquin de Châteaulyon et de Caux. (B.)

Qui est l'auteur du *Savetier*[1] ? Apparemment quelqu'un de la profession. *Le gaillard savetier*[2] de La Fontaine vaut mieux.

Je m'intéresse à l'abbé du Resnel; je suis de son âge. Je m'intéresse à Ballot[3], et plus à vous. Vous avez donc soixante et trois, et moi soixante-sept. Je suis quelquefois assez gai pour mon âge; demandez à Lefranc.

Vale, vive, scribe, lætare.

Venez ici, vous et vos nerfs.

4361. — A M. TRONCHIN, DE LYON[4].

Délices, 8 décembre.

L'affaire des frères jésuites commence à être sourdement connue dans la ville de cet enragé de Calvin. Notre procureur général n'en est pas fâché. D. de Ch., notre secrétaire d'État, qui a été le prête-nom des jésuites pour acheter le bien des orphelins, est un peu honteux; mais il se range à son devoir. Il se pourra faire que les frères jésuites soient forcés à offrir aux héritiers une somme de 2,000 écus et plus pour les apaiser; il se pourra que les héritiers s'en contentent. En ce cas, j'aurai dégraissé les enfants d'Ignace, j'aurai vidé leur bourse et comblé leur honte, et je chanterai *alleluia* en reprenant mon argent. Louez Dieu de tout cela. J'avoue que les jésuites me damneront; mais Dieu, qui n'est ni jésuite, ni janséniste, ni calviniste, ni anabaptiste, ni papiste, me sauvera.

Dans ce moment un jésuite sort de chez moi; il s'est venu soumettre, ils rendront le bien. Je vous donnerai le détail de cette aventure. Il faut toujours que les Tronchin entrent dans les bonnes affaires.

Pour Mlle Chimène et Rodogune, quand elle viendra, je la recommande à vos bontés.

Si les Délices sont bien jolies, Ferney a son mérite. Tout est bientôt dans son cadre, et le cadre est cher. Il nous en coûtera

1. *Irus ou le Savetier du coin*, Genève (Paris), 1760, petit in-8° de 23 pages, est un poëme satirique de Grouber de Groubenthall, mais qu'on attribuait à Voltaire, sans doute parce qu'on se rappelait les vers de son premier des *Discours sur l'Homme;* voyez tome IX.

2. Livre VIII, fable II.

3. Voyez tome XXXIII, page 505, et les *Mémoires de Marmontel*, livre IV. Voltaire a signé des noms de *Matthieu Ballot* une de ses *Pompignades* en 1760 (voyez les Oui, dans les *Poésies mêlées*, tome X).

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

100,000 francs de la Saint-Jean 1760 à la Saint-Jean 1761. En conscience, je ne puis faire la chose à moins. Que voulez-vous, il m'en restera assez. Mes nièces sont bien pourvues; nous avons de bonnes maisons, bien meublées, d'assez grosses rentes. Nous naissons tout nus; on nous enterre avec un méchant drap qui ne vaut pas quatre sous : qu'avons-nous de mieux à faire qu'à nous réjouir dans nos œuvres pendant les deux moments que nous rampons sur ce globe ou globule? *Interim ride et vale.*

4362. — A M. LE BRUN.

Aux Délices, 9 décembre.

Les dernières lettres, monsieur, que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous augmentent la satisfaction que j'ai de pouvoir être utile à l'unique héritière du grand nom de Corneille. J'ai relu avec un nouveau plaisir votre *Ode*, que vous avez fait imprimer. Ma *Réponse* à vos *Lettres* ne méritait certainement pas de paraître à la suite de votre *Ode*. Les lettres qu'on écrit avec simplicité, qui partent du cœur, et auxquelles l'ostentation ne peut avoir part, ne sont pas faites pour le public. Ce n'est pas pour lui qu'on fait le bien, car souvent il le tourne en ridicule. La basse littérature cherche toujours à tout empoisonner; elle ne vit que de ce métier. Il est triste que votre libraire Duchêne ait mis le titre de Genève à votre *Ode*[1], à votre lettre, et à ma réponse; il semblerait que j'ai eu le ridicule de faire moi-même imprimer ma lettre. Vous savez que quand la main droite fait quelque bonne œuvre[2], il ne faut pas qu'elle le dise à la main gauche.

Je vous supplie très-instamment de faire ôter ce titre de Genève. Votre *Ode* doit être imprimée hautement à Paris; c'est dans l'endroit où vous avez vaincu que vous devez chanter le *Te Deum*.

On n'imprime que trop à Paris sous le titre de Genève. On croit que j'habite cette ville, on se trompe beaucoup : je ne dois d'ailleurs habiter que mes terres; elles sont en France, et le séjour doit m'en être d'autant plus agréable que le roi a daigné les gratifier des plus grands priviléges. Ma mauvaise santé m'a forcé de vivre dans le voisinage de M. Tronchin. Mon goût et mon âge me font aimer la campagne; et ma reconnaissance pour Sa Majesté, qui m'a comblé de bienfaits, me rend encore plus chère

1. Voyez tome XXIV, page 159.
2. Matthieu, VI, 3.

cette campagne, dans laquelle j'aurai le plaisir de parler de vous à la petite-fille du grand Corneille.

Comptez, monsieur, que j'ose me croire au rang de vos amis, indépendamment de la formule du très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4363. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

REMONTRANCES DE VOLTAIRE A SES ANGES GARDIENS.

De Deliciis clamavi :

1° Mes anges ne cesseront-ils jamais d'être comme Dieu, qui commande des choses impossibles?

2° Mes anges me croiront-ils de fer quand je suis d'argile, et prendront-ils zèle pour puissance?

3° Voudront-ils de suite deux pères[1] condamnant leurs filles, et s'en repentant? Ne faut-il pas un intervalle entre des choses qui ont quelque ressemblance?

4° Ne vaut-il pas mieux avoir le plaisir de donner la comédie du sieur Hurtaud, jouir de l'incognito, passer du tragique au comique, et rire sous cape de toutes les sottises du public? *Nota bene* que je me flatte que mes anges verront que *le Droit du Seigneur* ne ressemble en aucune manière à Nanine.

5° Ou je suis une bête, ou *le Droit du Seigneur* est comique et intéressant.

6° Je crie à mes anges : Trouvez cela comique et intéressant, vous dis-je, et faites-le jouer adroitement.

7° Je les supplie de vouloir bien faire envoyer le paquet ci-joint à la pauvre aveugle Mme du Deffant. Si elle a perdu les yeux, elle n'a pas perdu sa langue; il faut consoler les affligés. Je demande pardon de *la liberté grande*[2].

8° A propos de *la liberté grande*, et ma lettre[3] à M. Lemierre?

9° Dans peu vous aurez nouvelle offrande.

10° Pour Dieu, laissons là *Fanime* pour quelque temps.

Il faut présenter toujours des requêtes au conseil. Je suis occupé à chasser les jésuites d'un terrain qu'ils avaient usurpé

1. Argire, dans *Tancrède*, et Bénassar, dans *Fanime* (ou *Zulime*).
2. *Mémoires de Grammont*, chap. III.
3 Voyez l'avant-dernier alinéa de la lettre 4314

sur des orphelins[1] : cela est plus difficile qu'une tragédie, mais j'en viendrai à bout, et cela sera plaisant ; mais il n'y a pas moyen de combattre les jésuites, et de rapetasser *Fanime;* il faut choisir.

11° J'attends les feuilles[2] de Prault ; je lui taillerai de la besogne.

12° J'attends *Rodogune*[3]. Je n'avais imploré les bontés de Mme d'Argental, dans cette affaire, que pour lui témoigner mon respect, et pour mettre *Rodogune* sous une protection plus honnête que celle de M. Le Brun, quoique M. Le Brun soit fort honnête. Je remercie tendrement M. comme Mme d'Argental de toutes leurs bontés pour *Rodogune.*

13° Qui est l'auteur du *Savetier du coin?* Il pense bien, mais il est trop savetier. Qui a fait *l'Homme de lettres?* Il écrit mieux, mais cela n'est pas piquant.

14° Voici le gros article. Je n'aime point cette ophthalmie ; les maux des yeux sont sérieux. Soyez bien sage, mon cher ange, que j'aime comme mes yeux ; rafraîchissez-vous, couchez-vous de bonne heure ; ayez peu d'affaires ; tenez-vous gai surtout : c'est le remède universel.

Je baise le bout de vos ailes.

4364. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

9 décembre.

Il y a plus de six semaines, madame, que je n'ai pu jouir d'un moment de loisir : cela est ridicule, et n'en est pas moins vrai. Comme vous ne vous accommodez pas que je vous écrive simplement pour écrire, j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits manuscrits qui me sont tombés entre les mains. L'un me paraît merveilleusement philosophique et moral ; il doit par conséquent être au goût de peu de gens ; l'autre[4] est une plaisante découverte que j'ai faite dans mon ami Ézéchiel.

1. MM. de Crassy.

2. Celles de la tragédie de *Tancrède,* que Prault imprimait.

3. Mlle Corneille ; voyez la lettre 4360.

4. Cet *autre* petit manuscrit était très-probablement celui de l'article Ézéchiel du *Dictionnaire philosophique.* Cet article parut, en 1764, dans la première édition du même ouvrage, que Voltaire appelle *Dictionnaire d'idées* dans sa lettre à Mme du Deffant du 18 février 1760. Le déjeuner d'Ézéchiel ne ragoûta guère la marquise ; voyez à ce sujet la lettre que Voltaire lui écrivit le 15 janvier 1761. (CL.)

On ne lit point assez Ézéchiel. J'en recommande la lecture tant que je peux ; c'est un homme inimitable. Je ne demande pas que ces rogatons vous divertissent autant que moi, mais je voudrais qu'ils vous amusassent un quart d'heure.

J'ai tenu bon contre M. d'Argental. Il aurait beau me démontrer la beauté d'un échafaud, j'aime fort le spectacle, l'appareil, toutes les pompes du démon ; mais pour la potence, je suis son serviteur. Je le renvoie à Despréaux :

> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux[1].

D'ailleurs je suis fâché contre les Anglais. Non-seulement ils m'ont pris Pondichéry, à ce que je crois[2], mais ils viennent d'imprimer que leur Shakespeare, madame, est infiniment au-dessus de Gilles.

Figurez-vous, madame, que la tragédie de *Richard III*, qu'ils comparent à *Cinna*, tient neuf années pour l'unité de temps, une douzaine de villes et de champs de bataille pour l'unité de lieu, et trente-sept événements principaux pour unité d'action ; mais c'est une bagatelle.

Au premier acte, Richard dit qu'il est bossu et puant, et que, pour se venger de la nature, il va se mettre à être un hypocrite et un coquin. En disant ces belles choses, il voit passer un enterrement (c'est celui du roi Henri VI) ; il arrête la bière et la veuve[3], qui conduit le convoi. La veuve jette les hauts cris ; elle lui reproche d'avoir tué son mari. Richard lui répond qu'il en est fort aise, parce qu'il pourra plus commodément coucher avec elle. La reine lui crache au visage ; Richard la remercie, et prétend que rien n'est si doux que son crachat. La reine l'appelle crapaud : « Vilain crapaud, je voudrais que mon crachat fût du poison. — Eh bien ! madame, tuez-moi si vous voulez ; voilà mon épée. » Elle la prend : « Va, je n'ai pas le courage de te tuer moi-même... Non, ne te tue pas, puisque tu m'as trouvée jolie. » Elle va enterrer son mari, et les deux amants ne parlent plus que d'amour dans le reste de la pièce.

1. Ces vers du chant III de *l'Art poetique* sont cités plus haut dans la lettre 4297.

2. Voltaire avait prédit depuis longtemps la prise de cette ville, remise aux Anglais par Lally, le 16 janvier 1761.

3. C'est lady Anne, veuve du prince Édouard, fils de Henri VI.

N'est-il pas vrai que si nos porteurs d'eau faisaient des pièces de théâtre, ils les feraient plus honnêtes ?

Je vous conte tout cela, madame, parce que j'en suis plein. N'est-il pas triste que le même pays qui a produit Newton ait produit ces monstres, et qu'il les admire ?

Portez-vous bien, madame ; tâchez d'avoir du plaisir : la chose n'est pas aisée, mais n'est pas impossible.

Mille respects de tout mon cœur.

4365. — A M. JOLY DE FLEURY[1],

INTENDANT DE BOURGOGNE.

Aux Délices, près de Genève, 10 décembre 1760.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. de Courteilles, et ma déclaration en forme de requête en conséquence de sa lettre.

Je ne puis mieux m'adresser, monsieur, pour engager M. le président de Brosses à signer au bas de ma requête qu'il se désiste comme moi de la haute justice ci-devant contestée. C'est à vous, monsieur, c'est à votre équité que je dois la justice que le conseil m'a rendue[2].

Permettez que je joigne à ce paquet une autre requête plus importante.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect et de la reconnaissance[3], monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Souffrirez-vous que M. et Mme du But trouvent ici les assurances de mes obéissances très-humbles ?

4366. — AU ROI, EN SON CONSEIL[4].

Sire, François de Voltaire, gentilhomme ordinaire de votre chambre, possesseur actuel des terres de Tournay, Prégny et

1. Éditeur, H. Beaune.

2. On voit que Voltaire avait en partie obtenu gain de cause au conseil. Un arrêt de cette juridiction avait en effet enjoint au président de Brosses de justifier de ses droits à la justice de la Perrière.

3. Ce dernier mot a été ajouté sur l'original avec une autre plume.

4. Éditeur, H. Beaune.

Chambézy, pays de Gex, dans votre province de Bourgogne, représente très-humblement à Votre Majesté qu'une rixe étant survenue au lieu nommé la Perrière, près de Prégny, au mois d'août 1758, un nommé Panchaud fut condamné par la justice ordinaire au bannissement et à l'amende de cent livres envers le seigneur de Tournay et Prégny, comme si ce lieu de la Perrière dépendait de la haute justice de Prégny ; mais ayant été prouvé que ce lieu dépend uniquement de Votre Majesté, et les preuves en ayant été administrées à votre conseil, ledit François de Voltaire déclare humblement qu'il ne doit point recevoir l'amende de cent livres adjugée à son profit, laquelle appartient à Votre Majesté.

Il joint à sa déclaration sa très-humble requête qu'il plaise à Votre Majesté et à son conseil la (*sic*) décharger des frais du procès fait au nommé Panchaud.

VOLTAIRE.

4367. — A M. HERON.

Aux Délices, 10 décembre.

Monsieur, j'obéis à vos ordres avec autant de reconnaissance que de joie. J'ai l'honneur de vous envoyer ma requête contenant ma déclaration que je renonce à la haute justice de la Perrière, qu'elle appartient au roi, et que l'amende prononcée en ma faveur ne m'appartient pas.

J'envoie un double de ma requête à monsieur l'intendant de Bourgogne, et je le supplie de vouloir bien exiger que M. le président de Brosses signe ce double, comme il le doit.

Si M. de Brosses fait quelques difficultés, j'aurai toujours rempli mon devoir. Vous avez dû recevoir, monsieur, mon autre requête contre la peste[1] ; je vous importune beaucoup. Il semble que j'aie des affaires exprès pour avoir des occasions de vous renouveler les marques de ma reconnaissance, et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

4368. — A M. DUPONT.

10 décembre.

Si vous aviez été *cælebs*, mon cher ami, vous seriez venu dans mes beaux ermitages ; je vous y aurais possédé ; vous auriez eu

1. Voyez plus haut la lettre 4359.

la comédie, et bien jouée, et des pièces nouvelles ; vous auriez chassé, vous auriez vu frère Adam [1], qui est redevenu tout jésuite ; mais vous êtes *sponsus et paterfamilias*. Je ne vous plains point, parce que vous avez une femme et des enfants aimables ; mais je me plains, moi, d'être toujours loin de vous. Nous ne vous oublions ni aux Délices ni à Ferney ; nous faisons souvent commémoration de vous, Mme Denis et moi. Savez-vous bien que, dans mes retraites, je n'ai pas un moment de loisir ; qu'il a fallu toujours bâtir, planter, écrire, faire des pièces, des théâtres, des acteurs ? Tenez, voilà les *Facéties* pour vous amuser, et *Pierre le Grand* pour vous ennuyer. *Vale, amice.*

4369. — A M. HELVÉTIUS.

12 décembre.

Mon cher philosophe, il y a longtemps que je voulais vous écrire. La chose qui me manque le plus, c'est le loisir ; vous savez que ce

. . . . . La Serre
Volume sur volume incessamment desserre [2].

J'ai eu beaucoup de besogne. Vous êtes un grand seigneur qui affermez vos terres ; moi, je laboure moi-même, comme Cincinnatus : de façon que j'ai rarement un moment à moi.

J'ai lu une héroïde d'un disciple de Socrate [3], dans laquelle j'ai vu des vers admirables. J'en fais mon compliment à l'auteur, sans le nommer. La pièce est un peu raide. Bernard de Fontenelle n'eût jamais ni osé ni pu en faire autant. Le parti des sages ne laisse pas d'être considérable et assez fier. Je vous le répète, mes frères, si vous vous tenez tous par la main, vous donnerez la loi. Rien n'est plus méprisable que ceux qui vous jugent ; vous ne devez voir que vos disciples.

Si vous avez reçu un *Pierre*, ce n'est pas Simon Barjone ; ce n'est pas non plus le *Pierre* russe que je vous avais dépêché par la poste ; ce doit être un *Pierre* en feuilles que Robin-*mouton* devait vous remettre. Je vous en ai envoyé deux reliés, un pour

1. Voyez la note, tome XXVII, page 408.

2. Ce vers est le vingtième de la parodie connue sous le titre de *Chapelain décoiffé*, attribuée à Boileau.

3. *Un disciple de Socrate aux Athéniens, héroïde ;* à Athènes, Olymp. XCV, an 1, in-8° de seize pages. On a attribué cet ouvrage à Voltaire. Barbier dit qu'il est de Marmontel ; mais il n'est dans aucune édition de ses *OEuvres*. (B.)

vous, et l'autre pour M. Saurin. Il a plu à messieurs les intendants des postes de se départir des courtoisies qu'ils avaient ci-devant pour moi; ils ont prétendu qu'on ne devait envoyer aucun livre relié. Douze exemplaires ont été perdus; c'est l'antre du lion.

De quelles tracasseries me parlez-vous? Je n'en ai essuyé ni pu essuyer aucune. Est-ce de frère Menoux? Ah! rassurez-vous; les jésuites ne peuvent me faire de mal; c'est moi qui ai l'honneur de leur en faire. Je m'occupe actuellement à déposséder les frères jésuites d'un domaine qu'ils ont acquis auprès de mon château. Ils l'avaient usurpé sur des orphelins, et avaient obtenu *lettres royaux* pour avoir permission de garder la vigne de Naboth[1]. Je les fais déguerpir, mort-dieu! Je leur fais rendre gorge, et la Providence me bénit. Je n'ai jamais eu un plaisir plus pur. Je suis un peu le maître chez moi, par parenthèse.

Vous ai-je dit que le frère et le fils d'Omer sont venus chez moi, et comme ils ont été reçus? Vous ai-je dit que j'ai envoyé *Pierre* au roi, et qu'il l'a mieux reçu[2] que le *Discours* et le *Mémoire* de Lefranc de Pompignan? Vous ai-je dit que Mme de Pompadour et M. le duc de Choiseul m'honorent d'une protection très-marquée? Croyez-moi, mes frères, notre petite école de philosophes n'est pas si déchirée. Il est vrai que nous ne sommes ni jésuites ni convulsionnaires, mais nous aimons le roi, sans vouloir être ses *tuteurs*[3], et l'État, sans vouloir le gouverner.

Il peut savoir qu'il n'a point de sujets plus fidèles que nous, ni de plus capables de faire sentir le ridicule des cuistres qui voudraient renouveler les temps de la Fronde.

N'avez-vous pas bien ri du voyage de Pompignan à la cour avec Fréron? et de l'apostrophe de monsieur le dauphin :

> Et l'ami Pompignan pense être quelque chose[4]?

Voilà à quoi les vers sont bons quelquefois; on les cite, comme vous voyez, dans les grandes occasions.

J'ai vu un *Oracle*[5] *des anciens fidèles;* cela est hardi, adroit, et savant. Je soupçonne l'abbé *Mords-les* d'avoir rendu ce petit service.

1. *Les Rois*, liv. III, chap. XXI.
2. Voyez page 69.
3. C'était la prétention du parlement.
4. Voyez la lettre 4360.
5. Voyez *ibid.*

Dieu vous conserve dans la sainte union avec le petit nombre! Frappez, et ne vous commettez pas. Aimons toujours le roi, et détestons les fanatiques.

4370. — A M. DESPREZ DE CRASSY, L'AINÉ,

A CRASSY [1].

Monsieur, si vous avez été malade, je le suis encore; mais la différence de vous à moi, c'est que la vieillesse rend mes maux incurables; ils sont bien soulagés par le plaisir que me donne le gain de votre procès. Je voudrais être en état de vous donner des preuves du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4371. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Voilà la véritable leçon, mes divins anges. Voyez combien il est difficile d'arriver au but; combien ce maudit art des vers est difficile; quel tort irréparable on me ferait si on imprimait *Tancrède* sans que je l'eusse corrigé. Mes anges, vous m'avez embarqué; empêchez que je ne fasse naufrage. Comment vont les deux yeux de mon ange gardien? ont-ils lu *Caliste?* Ah, mes anges! j'ai bien peur qu'on ne corrompe entièrement la tragédie par toutes ces pantomimes de Mlle Clairon. Croyez-moi, une chambre tapissée de noir ne vaut pas des vers bien faits et bien tendres. Il n'y a que les *convulsionnaires* [2] qui se roulent par terre. J'ai crié quarante ans pour avoir du spectacle, de l'appareil, de l'action tragique; mais *domandavo acqua, non tempestà.*

Et puis, comment le public français peut-il adopter la barbarie anglaise, le viol anglais [3], la confusion anglaise, la marche anglaise d'une pièce anglaise! Pauvres Français, vous êtes dans la fange de toutes façons, et j'en suis fâché.

O mes anges! ramenez donc le bon goût.

1. Billet inédit communiqué par M. Armand Gasté, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen. La signature est seule autographe. Le billet est de la main d'un secrétaire. L'adresse est *à monsieur de Prez de Crassier, l'aîné, à Crassier.*

2. En 1759 et en 1760, les *convulsionnaires* se crucifiaient et se donnaient encore des coups de bûche. La *Correspondance littéraire* de Grimm, 15 avril 1761, contient des renseignements curieux sur leurs *miracles.*

3. Voyez plus haut le second alinéa de la lettre 4346.

4372. — A M. PRAULT FILS [1].

Aux Délices...

..... Au reste, je n'ai jamais mis mon nom à aucun de mes ouvrages. Je ne le mets pas même à la fin de mon épître à Mme de Pompadour. On sait assez que *Tancrède* est de moi.

J'ajoute encore que le manuscrit que je viens d'envoyer à M. d'Argental est chargé de notes marginales instructives qui contribueront à votre débit.

4373. — A M. THIERIOT [2].

15 décembre.

Il y a longtemps que l'ami Thieriot voulait avoir un des chants de la *Pucelle*, ouvrage que personne ne connaît, et dont il n'a jamais paru que des fragments altérés. Voici un chant que j'ai retrouvé ; c'est le dernier : ce n'est pas le plus gai ; mais j'envoie ce que je trouve dans mes paperasses. Si cela peut amuser M. Damilaville et M. Thieriot, l'auteur joyeux en sera plus joyeux.

L'ami Thieriot pourra divertir beaucoup l'ami Protagoras, en lui disant que j'ai chassé les jésuites d'un domaine considérable qu'ils avaient près de mon château. Ils l'avaient usurpé sur de pauvres gentilshommes, mes voisins, dont j'ai pris hautement la cause : les jésuites se sont soumis ; cela ne leur était jamais arrivé. La province me bénit, et moi je bénis Dieu.

4374. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 16 décembre.

Vous souvenez-vous de moi ? Pour moi, je vous aimerai toujours, quoique je ne sois plus Suisse. Voici, mon cher monsieur, de quoi il est question. Vous savez que j'ai acheté des terres en France pour être plus libre ; une descendante du grand Corneille vient dans ces terres ; vous serez peut-être surpris qu'une nièce de Rodogune sache à peine lire et écrire ; mais son père, malheureusement réduit à l'état le plus indigent, et, plus malheureusement encore, abandonné de Fontenelle, n'avait pas eu de quoi donner à sa fille les commencements de la plus mince éduca-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

tion. On m'a recommandé cette infortunée ; j'ai cru qu'il convenait à un soldat de nourrir la fille de son général. Elle arrive chez moi ; elle a appris un peu à lire et à écrire d'elle-même ; on la dit aimable ; je me ferai un plaisir de lui servir de père, et de contribuer à son éducation, qu'elle seule a commencée. Si vous connaissez quelque pauvre homme qui sache lire, écrire, et qui puisse même avoir une teinture de géographie et d'histoire, qui soit du moins capable de l'apprendre, et d'enseigner le lendemain ce qu'il aura appris la veille, nous le logerons, chaufferons, blanchirons, nourrirons, abreuverons, et payerons, mais payerons très-médiocrement, car je me suis ruiné à bâtir des châteaux, des églises, et des théâtres. Voyez, avez-vous quelque pauvre ami ? vous m'avez déjà donné un Corbo dont je suis fort content. Ses gages sont médiocres, mais il est très-bien dans le château de Tournay ; son frère n'est pas mieux dans celui de Ferney. Notre savant pourrait avoir les mêmes appointements. Décidez ; bonsoir ; mille compliments à madame votre femme. Êtes-vous enfin un père heureux ? *Vale, amice.* V.

4375. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Je vous excède encore ; Rodogune[1] est à Lyon, chez Tronchin, entre quatre garçons. On la présentera probablement à Mme de Grolée[2], qui ne manquera pas de lui manier les tétons, selon sa louable coutume : c'est un honneur qu'elle fait à toutes les filles et femmes qu'on lui présente. Est-il vrai que l'abbé de Latour-du-Pin[3] avait grande envie de rompre ce voyage ? Il m'est très-important de savoir ce qui en est. Dites-moi, je vous prie, madame, tout ce que vous savez de cette aventure de roman.

Je reviens au roman de *Tancrède*. Je vous conjure, mes anges, encore une fois, de bien recommander à Prault de suivre exactement la leçon que je lui envoie, et de n'y pas changer une virgule. C'est le placet de Caritidès ; on n'en peut rien *retrancher*[4]. Nous venons de jouer, ma nièce et moi, la scène du père et de la fille, au second acte :

1. Mlle Corneille.
2. Tante de d'Argental.
3. Il sollicitait une lettre de cachet pour faire enlever Mlle Corneille de Ferney ; voyez une note sur la lettre 4390.
4. Mal

Qu'entends-je ? vous, mon père !
— Moi, ton père !... est-ce à toi de prononcer ce nom ?
(Scène II.)

Vous pouvez être convaincus que cela jette dans l'acte un attendrissement, un intérêt qui manquait. Cet acte, qui paraissait froid, doit être brûlant, s'il est bien joué.

A propos de froid, c'est un secret sûr, pour faire de la glace, que de placer des détails historiques au milieu de la passion, à moins que ces détails ne soient réchauffés par quelques interjections, par des retours sur soi-même, par des figures qui raniment la langueur historique.

Mais, craignant de lui nuire en cherchant à le voir,
Il crut que m'avertir était son seul devoir [1].

Ces deux vers ralentissent. Je raisonne poésie avec mes anges, je disserte ; ils me le pardonnent.

Non-seulement ces détails sont froids, mais le spectateur est en droit de dire : En quoi donc cet esclave craignait-il de nuire à Tancrède? pourquoi, étant dans son camp, n'a-t-il pas cherché à le voir? il devait, sans doute, tout faire pour approcher de Tancrède. Il serait difficile de répondre à cette critique.

Ne vaut-il pas mieux supposer, en général, que mille obstacles ont empêché l'esclave d'aller jusqu'à Tancrède? Aménaïde, en se plaignant de ces obstacles et de la destinée qui lui a toujours été contraire, en faisant parler ses douleurs, en se livrant à l'espérance, intéresse bien davantage ; tout devient plus naturel et plus animé. Enfin je resupplie, je reconjure à genoux M. et Mme d'Argental de s'en tenir à mon dernier mot. J'ose espérer que la reprise sera favorable ; mais que mes anges se mettent à la tête du parti raisonnable, qui n'est ni pour les tragédies à marionnettes ni pour les tragédies à conversations ; qu'ils soutiennent rigoureusement le grand et véritable genre, celui du cinquième acte de *Rodogune*, d'*Athalie*, et peut-être du quatrième acte de *Mahomet*, du troisième de *Tancrède*, de *Sémiramis*, etc.

Vous devez avoir un chant de la *Pucelle* ; il n'est pas correct malheureusement ; le meilleur y manque. Vous avez *Acanthe* [2]. Oh, pardieu ! que manque-t-il à Acanthe? nous sommes fous

1. Voyez tome V, page 564.
2. C'est le nom d'un personnage du *Droit du Seigneur*.

d'Acanthe ; que vous êtes à plaindre, si Acanthe ne vous plaît pas !

Pardon ; voici une réponse pour Lekain ; vous m'enverrez promener.

4376. — A M. LEKAIN.

16 décembre.

Je n'ai voulu vous répondre, mon cher *Roscius*, que quand j'aurais vu enfin toute cette confusion dans les rôles de *Tancrède* un peu débrouillée, quand vous seriez débarrassés de *la Belle Pénitente*, et quand vous seriez prêts à reprendre *Tancrède*.

Grâce aux bontés de M. et Mme d'Argental, tout est en ordre ; et si la pièce reste au théâtre, ce sera uniquement à leur bon goût et à leurs attentions infatigables qu'on en aura l'obligation. Je vous prie de vouloir bien vous conformer entièrement, dans la représentation, à l'édition de Prault. Rien n'est plus ridicule que de voir jouer d'une façon ce qui est imprimé d'une autre. Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la pompe, la position des acteurs, le jeu muet, sont nécessaires ; mais c'est quand il en résulte quelque beauté, c'est quand toutes ces choses ensemble redoublent le nœud et l'intérêt. Un tombeau, une chambre tendue de noir, une potence, une échelle, des personnages qui se battent sur la scène, des corps morts qu'on enlève, tout cela est fort bon à montrer sur le Pont-Neuf, avec la rareté, la curiosité. Mais quand ces sublimes marionnettes ne sont pas essentiellement liées au sujet, quand on les fait venir hors de propos, et uniquement pour divertir les garçons perruquiers qui sont dans le parterre, on court un peu de risque d'avilir la scène française, et de ne ressembler aux barbares Anglais que par leur mauvais côté. Ces farces monstrueuses amuseront pendant quelque temps, et ne feront d'autre effet que de dégoûter le public de ces nouveaux spectacles et des anciens.

Je vous exhorte donc, mon cher ami, de ne souffrir d'appareil au théâtre que celui qui est noble, décent, nécessaire.

Pour ce qui est de *Tancrède*, je crois que, d'abord, vos camarades doivent conformer leur rôle à l'imprimé ; qu'ensuite ils doivent en faire une répétition, parce qu'il y a environ deux cents vers différents de ceux qu'on a récités aux premières représentations. Je crois même qu'il y en a beaucoup cents ; je crois encore

tions avant que Prault mette son édition en vente. Si la pièce réussit, il la vendra beaucoup mieux quand ces deux représentations l'auront fait valoir, et lui auront donné un nouveau prix.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous prie de me donner de vos nouvelles et des miennes.

4377. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre au soir.

Je reçois le paquet de mes anges à six heures du soir; je le renvoie à huit. Il partira demain avec mes remerciements, qui doivent être fort longs, et avec ma courte honte d'avoir coûté tant de peines à ceux à qui je ne peux faire beaucoup de plaisir. Vous devez être regoulés de *Tancrède;* il n'y a que votre bonté qui vous soutienne. On n'a jamais fait pour un pauvre diable d'auteur ce que vous avez daigné faire pour moi. Je crois enfin cette pièce un peu mieux arrondie que quand je la fis si à la hâte[1]; je la crois même plus touchante, et c'est là le principal. Avec des vers bien faits, bien compassés, on ne tient rien si le cœur n'est ému.

J'avais bien raison de vouloir revoir l'édition de Prault. Daignez jeter les yeux sur la pièce, et vous verrez que j'ai fait toutes les corrections indispensables. Son édition était ridicule et absurde. Prault aura un peu à *remanier*, c'est le terme de l'art; mais c'est une peine et une dépense très-médiocres. Il a très-grand tort de craindre que l'édition des Cramer ne croise la sienne. Les Cramer n'ont point commencé; ils n'ont point l'ouvrage, et ils ne l'imprimeront que pour les pays étrangers. D'ailleurs j'enverrai incessamment au petit Prault un ouvrage[2] sur les théâtres que je crois assez neuf et assez intéressant. Le zèle de la patrie m'a saisi; j'ai été indigné d'une brochure anglaise dans laquelle on préfère hautement Shakespeare à Corneille. J'ai voulu venger l'oncle, en ayant chez moi la nièce. J'amuserai d'abord mes anges de ce petit traité, et je supplierai très-instamment que Prault ne sache pas qu'il est de moi, ou du moins qu'il mérite les petits services que je peux lui rendre, en feignant de les ignorer.

Comme je n'ai nul goût à voir mon nom à la tête de mes sot-

[1] mois; voyez tome V, page 492.
[2] *les nations de l'Europe;* voyez tome XXIV, page 191.

tises, ou folles, ou sérieuses, ou tragiques, ou comiques, permettez-moi, mes chers anges, d'exiger que celui des comédiens ne s'y trouve pas plus que le mien. A quoi sert-il de savoir qu'un nommé Brizard a joué platement mon plat père? qu'est-ce que cela fait aux lecteurs? J'ai une aversion invincible pour cette coutume nouvellement introduite.

Mes anges, je commence à souhaiter la paix. Il est vrai que je fais chez moi la guerre aux jésuites, mais elle ne coûte rien ; je les chasse, et je triomphe. Mais la guerre contre les Anglais vous ruine, et c'est vous qu'on chasse. J'attends avec impatience ce qui adviendra, dans votre *tripot*, de la convocation des pairs.

> La montagne en travail enfante une souris.
>
> (La Fontaine, liv. V, fab. x.)

Daignez me mander des nouvelles de *l'Écossaise*, et des rogatons que je vous ai envoyés. Je souhaite à *Térée* beaucoup de prospérités, et que les vers de Philomèle soient le chant du rossignol. Mais M. Lemierre a-t-il reçu une certaine lettre[1] que je pris la liberté d'adresser à M. d'Argental, ne sachant pas la demeure du père de *Térée?* Pardon, je dois vous excéder.

4378. — A M. PRAULT FILS[2].

M. de Voltaire a reçu la lettre de M. Prault, et la tragédie de *Tancrède* imprimée avec l'*Épître*. Il remercie M. Prault de l'attention qu'il a eue de ne point faire tirer les feuilles imprimées; elles sont pleines de fautes, d'omissions, et de contre-sens; cela ne pouvait être autrement, presque chaque acteur s'étant donné la liberté d'arranger son rôle à sa fantaisie, pour faire valoir ses talents particuliers aux dépens de la pièce, et l'auteur n'ayant plus reconnu son ouvrage lorsqu'on lui envoya le détestable manuscrit qui était entre les mains des comédiens.

Les divers changements qu'il envoya pour réparer ce désordre augmentèrent encore la confusion; on joignit ce qu'on devait séparer, et on sépara ce qu'on devait joindre; on ôta ce qu'on devait garder, et on garda ce qu'on devait ôter. M. Prault peut

1. Citée dans la lettre 4314, et dans quelques autres.

2. Nous croyons que cette lettre est à sa place plutôt ici qu'en avant de la lettre à d'Argental du 25 novembre, où elle est ordinairement placée. (G. A.)

surtout s'en apercevoir à la page 9 et à la page 32, dans laquelle Orbassan répète à la fin de son dernier couplet, en très-mauvais vers, tout ce qu'il vient de dire en vers assez passables. M. de Voltaire a corrigé, avec toute l'attention et tout le soin possibles, toutes les feuilles ; il recommande instamment à M. Prault de se conformer entièrement à la copie qu'on lui renvoie par M. d'Argental.

Le libraire a un intérêt sensible à ne point s'écarter du manuscrit ; on peut l'assurer que si les comédiens ne se conforment dans la représentation à la pièce imprimée, cela fera très-grand tort au libraire.

M. de Voltaire n'est point dans l'usage de faire imprimer les noms des acteurs ; jamais cela ne s'est pratiqué du temps de Corneille et Racine ; il ne met point son nom à la tête de son propre ouvrage, et, par cette raison, il exige absolument qu'on n'y mette pas le nom des autres.

Il ne conçoit pas la crainte que M. Prault fait paraître de l'édition prétendue des frères Cramer : ils n'ont point la pièce ; ils ne commenceront leur édition que quand M. Prault aura mis la sienne en vente. Tout Genevois qu'ils sont, ils trouvent très-bon et très-juste que M. de Voltaire favorise un libraire de Paris pour un ouvrage joué à Paris. M. Prault demande quelque chose pour ajouter à *Tancrède;* Mme la marquise de Pompadour a désiré qu'on n'y ajoutât rien. Pour faire plaisir à M. Prault, on lui fera tenir incessamment un morceau curieux[1], historique et littéraire, servant de réponse à un livre anglais dans lequel on a mis la tragédie de Londres infiniment au-dessus de celle de Paris. Le manuscrit qui sert de réponse à l'ouvrage anglais contient une histoire succincte et vraie des théâtres de la Grèce, de l'Italie moderne, de Paris, et de Londres ; l'auteur a été obligé de citer des sermons latins du XVe siècle remplis d'ordures. Ces citations, qui sont nécessaires pour faire connaître l'esprit du temps, ne passeraient point à la censure, mais elles passeront certainement à la lecture ; ainsi M. Prault ne doit demander permission à personne, ni l'imprimer sous son nom, et il doit garder le secret à celui qui lui fait ce petit présent. M. Prault s'apercevra bien que l'ouvrage est d'un savant ; ainsi il ne peut être de M. de Voltaire, qui se donne pour un ignorant.

A propos de censure, M. Prault est encore prié de ne point mettre à la fin de *Tancrède* la formule impertinente de la per-

1. L'*Appel à toutes les nations;* voyez tome XXIV, page 191.

mission de police et du *privilège;* cela n'est bon qu'à rester dans les greffes pour tenir lieu de sûreté aux libraires; mais le public n'a que faire de ces pauvretés.

Je prie instamment M. Prault de vouloir bien se conformer à tout ce que dessus, et d'être sûr de mon amitié.

4379. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, 20 décembre.

Monsieur, je vous souhaite la bonne année ; votre pauvre secrétaire n'a plus que cela à faire : Votre Excellence m'a cassé aux gages. Il y a un siècle que je n'ai eu de vos nouvelles, et je suis toujours dans une profonde ignorance touchant les paquets que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Le gentilhomme qui devait venir de Vienne à Genève est apparemment amoureux de quelque Allemande. Nuls papiers, nulle instruction pour achever votre *Histoire de Pierre le Grand.* Enfin ma consolation, monsieur, est de compter toujours sur vos bonnes grâces, sur votre zèle pour la mémoire d'un fondateur et d'un grand homme. Vous n'abandonnerez pas votre ouvrage. J'ai toujours le bonheur de parler de vous à M. de Soltikof. Il est plus digne que jamais de votre bienveillance. Vous le verrez un jour très-savant, et jamais la science n'aura logé dans une plus belle âme.

Je vous réitère, monsieur, mes souhaits pour votre prospérité, et pour celle de votre auguste impératrice.

Recevez le tendre respect de votre, etc. V.

4380. — A M. DES HAUTERAIES [1],

A PARIS.

21 décembre.

Monsieur, j'avais déjà lu vos *Doutes;* ils m'avaient paru des convictions. Je suis bien flatté de les tenir de la main de l'auteur même. Les langues que vous possédez et que vous enseignez sont nécessaires pour connaître l'antiquité ; et cette connaissance de l'antiquité nous montre combien on nous a trompés en tout.

C'est l'empereur Kang-hi, autant qu'il m'en souvient, qui montra à frère Parennin, jésuite de mérite et mandarin, un vieux

1. Voyez la note 2, tome XL, page 498.

livre de géométrie dans lequel il est dit que la proposition du carré de l'hypothénuse était connue du temps des premiers rois. Les Indiens revendiquent cette démonstration. Ce petit procès littéraire au bout du monde dure depuis quatre ou cinq mille ans; et nous autres, qu'étions-nous il y a vingt siècles? des barbares qui ne savions pas écrire, mais qui égorgions des filles et des petits garçons à l'honneur de Teutatès, comme nous en avons égorgé, en 1572, à l'honneur de saint Barthélemy.

Un officier[1] qui commande dans un fort près du Gange, et qui est l'ami intime d'un des principaux bramins, m'a apporté une copie des quatre *Veidam*, qu'il assure être très-fidèle. Il est difficile que ce livre n'ait au moins cinq mille ans d'antiquité. C'est bien à nous, qui ne devons notre sacrement de baptême qu'aux usages des anciens Gangarides qui passèrent chez les Arabes, et que notre Seigneur Jésus-Christ a sanctifiés; c'est bien à nous, vraiment, à combattre l'antiquité de ceux qui nous ont fourni du poivre de toute antiquité! Le monde est bien vieux; les habitants de la Gaule cisalpine sont bien jeunes, et souvent bien sots ou bien fous.

Si quelqu'un peut les rendre plus raisonnables, c'est vous, monsieur; mais on dit qu'il y a des aveugles qui donnent des coups de pied dans le ventre à ceux qui veulent leur rendre la lumière. Je suis, etc.

4381. — A M. DAQUIN[2].

Au château de Ferney, 22 décembre.

Vous êtes donc, monsieur, devenu censeur et hebdomadaire. Comme censeur, vous avez pour moi de l'indulgence, et je vous prie, comme hebdomadaire, de me faire part de vos *Semaines*[3].

Je viens d'en lire un morceau où vous assurez que je suis heureux. Vous ne vous trompez pas. Je me crois le plus heureux des hommes; mais il ne faut pas que je le dise : cela est trop cruel pour les autres.

Vous citez M. de Chamberlan, auquel vous prétendez que j'ai écrit que tous les hommes sont nés avec une égale portion d'intelligence. Dieu me préserve d'avoir jamais écrit cette fausseté!

1. Le chevalier de Maudave; voyez la lettre 4267.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. *La Semaine littéraire.*

J'ai, dès l'âge de douze ans, senti et pensé tout le contraire. Je devinai dès lors le nombre prodigieux de choses pour lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai connu que mes organes n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. Dieu a dit à chaque homme : Tu pourras aller jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. J'avais quelque ouverture pour apprendre les langues de l'Europe, aucune pour les orientales : *non omnia possumus omnes.* Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat aux chiens ; encore y a-t-il des chiens qui n'en ont pas. Quelle extravagance d'imaginer que chaque homme aurait pu être un Newton ! Ah ! monsieur ! vous avez été autrefois de mes amis, ne m'attribuez pas la plus grande des impertinences.

Quand vous aurez quelque *Semaine* curieuse, ayez la bonté de me la faire passer par M. Thieriot, mon ami ; il est, je crois, le vôtre. Comptez toujours sur l'estime, sur l'amitié d'un vieux philosophe qui a la manie à la vérité de se croire un très-bon cultivateur, mais qui n'a pas celle de croire qu'on ait tous les talents. Je prends un intérêt très-vif à tout ce qui vous touche, à vos succès, à votre bonheur, soyez-en bien persuadé.

4382. — A M. THIERIOT.

22 décembre.

Un M. Chamberlan, dans *le Censeur hebdomadaire,* prétend que je lui ai écrit que la divine Providence nous accorde à tous une partie égale d'intelligence. Je ne crois pas avoir jamais écrit une pareille sottise ; mais si je l'ai écrite, je la rétracte. Je n'ai jamais prétendu avoir une tête organisée comme un Newton, un Rameau. Je n'aurais jamais trouvé la base fondamentale ni le calcul intégral. Il n'y a que le sage du stoïcien qui soit tout, même cordonnier[1], comme dit Horace.

Est-il vrai[2] que *Frelon* vient d'être mis au For-l'Évêque ?

4383. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 22 décembre.

Il y a eu, madame, de la réforme dans les postes. Les gros paquets ne passent plus. Je doute fort que vous ayez reçu ceux

1. *Et sutor bonus.* (Lib. I, sat. III, v. 125.)
2. *Wasp*-Fréron était effectivement en prison, mais il n'y resta pas longtemps ;

que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'en suis très en peine. Je vous prie très-instamment de me tirer de cette inquiétude. Les rogatons[1] que j'avais trouvés sous ma main, pour vous amuser ou pour vous ennuyer un quart d'heure, sont des misères, je le sais bien ; mais je serais affligé qu'elles eussent passé dans d'autres mains que les vôtres.

Comment vous amusez-vous, madame? que faites-vous de ces journées qui paraissent quelquefois si longues dans une vie si courte? Comment le président[2] s'accommode-t-il d'être septuagénaire? Pour moi, qui touche à ce bel âge de la maturité, je me trouve très-bien d'avoir à gouverner les dix-sept ans de Mlle Corneille. Elle est gaie, vive, et douce, l'esprit tout naturel ; c'est ce qui fait apparemment que Fontenelle l'a si mal traitée.

Je lui apprends l'orthographe, mais je n'en ferai point une savante ; je veux qu'elle apprenne à vivre dans le monde, et à y être heureuse.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, madame, comme disent les Italiens mes voisins. Cependant vous ne sauriez croire combien il y a de gens, en Italie[3], qui se moquent des fêtes. Mon Dieu, que le monde est devenu méchant! C'est la faute de ces maudits philosophes.

4384. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Comment vont les yeux de mon cher et respectable ami, de mon divin ange? n'importuné-je point un peu trop mes deux chevaliers? Plût à Dieu que les chevaliers de *Tancrède* fussent aussi preux que vous ! Mais il faut que je vous dise qu'on a joué à Dijon, à la Rochelle, à Bordeaux, à Marseille, *la Femme qui a raison*. Si l'ami Fréron m'a ôté les suffrages de Paris, je suis devenu un bon poëte en province. Pourquoi, après tout, ne souffrirait-on pas *la Femme qui a raison* dans la capitale? n'y aime-t-on pas un peu à se réjouir? n'y veut-on que des tombeaux, des chambres tendues de noir, et des échafauds?

dès qu'il fut libre, il vomit des injures contre Le Brun et Voltaire, au sujet de Mlle Corneille. (CL.)

1. Voyez plus haut le second alinéa de la lettre 4365.
2. Hénault, qui était alors dans sa soixante-seizième année.
3. Ceci rappelle le proverbe italien :

Roma veduta,
Fede perduta.

En tout cas, voici *Oreste*. Pourquoi tous ceux qui aiment l'antiquité sont-ils partisans de cet ouvrage? Pensez-vous que Mlle Clairon ne fît pas un grand effet dans le rôle d'Électre, et Mlle Dumesnil dans celui de Clytemnestre? Croyez-vous que les cris de Clytemnestre ne fissent pas un effet terrible?

Vous aurez, mes anges, un autre petit paquet par la poste prochaine, ou je suis bien trompé; mais ce paquet ne sera point *Fanime :* pourquoi? parce qu'on ne peut faire qu'une chose à la fois, parce que je ne suis pas encore content, parce qu'il ne faut pas voir deux fois de suite un père[1] qui dit noblement à sa fille qu'elle est une catin.

Je vous avoue que j'ai grande envie de savoir si la pièce[2] de Hurtaud vous déplaît autant qu'elle nous a plu; si d'autres rogatons vous ont amusés; si vous n'attendez pas incessamment M. le maréchal de Richelieu. Vous me direz que je suis un grand questionneur; il est vrai, mes anges.

Nous sommes très-contents de Mlle Rodogune; nous la trouvons naturelle, gaie, et vraie. Son nez ressemble à celui de Mme de Ruffec[3]; elle en a le minois de doguin; de plus beaux yeux, une plus belle peau, une grande bouche assez appétissante, avec deux rangs de perles. Si quelqu'un a le plaisir d'approcher ses dents de celles-là, je souhaite que ce soit plutôt un catholique qu'un huguenot; mais ce ne sera pas moi, sur ma parole.

Mes divins anges, j'ai soixante et sept ans. Comptez que le plus beau portrait qu'on puisse faire de moi est celui que je vous envoyai il y a, je crois, trois ans[4]; j'étais bien jeune alors. Mille tendres respects.

4385. — A M. DAMILAVILLE.

22 décembre.

Je profite, monsieur, de vos bontés[5]. J'ai à peine le temps d'écrire un mot; mais ce mot est que je vous suis attaché comme

1. Argire et Bénassar.
2. *Le Droit du Seigneur.*
3. La duchesse de Ruffec, veuve, en 1731, du président de Maisons; morte en septembre 1761.
4. Vers la fin d'avril 1758; voyez les lettres 3603 et 3621.
5. Damilaville avait le droit, comme premier commis au bureau des Vingtièmes, de contre-signer les paquets qui en sortaient. Il usa souvent de ce moyen de correspondre avec Voltaire, bien moins pour épargner la bourse de ce riche philosophe que pour mettre leurs lettres à l'abri des infidélités de la poste; ce qui cependant ne leur réussit pas toujours. (CL.)

si j'avais l'honneur de vivre avec vous. Il me semble que vous êtes mon ancien ami.

4386. — A M. DIDEROT[1].

Décembre.

Monsieur et mon très-digne maître, j'aurais assurément bien mauvaise grâce de me plaindre de votre silence, puisque vous avez employé votre temps à préparer neuf volumes de l'*Encyclopédie*. Cela est incroyable. Il n'y a que vous au monde capable d'un si prodigieux effort. Vous aurait-on aidé comme vous méritez qu'on vous aide? Vous savez qu'on s'est plaint des déclamations, quand on attendait des définitions et des exemples; mais il y a tant d'articles admirables, les fleurs et les fruits sont répandus avec tant de profusion qu'on passera aisément par-dessus les ronces. L'*infâme* persécution ne servira qu'à votre gloire; puisse votre gloire servir à votre fortune, et puisse votre travail immense ne pas nuire à votre santé! Je vous regarde comme un homme nécessaire au monde, né pour l'éclairer, et pour *écraser* le fanatisme et l'hypocrisie. Avec cette multitude de connaissances que vous possédez, et qui devrait dessécher le cœur, le vôtre est sensible. Vous avez grande raison sur ce déchirement que les spectateurs devraient éprouver, et qu'ils n'éprouvent pas, au second acte de *Tancrède*. Mais vous saurez que je venais de traiter et d'épuiser cette situation dans une tragédie[2] qui devait être jouée avant *Tancrède*, et qu'on n'a reculée que parce qu'il courait cent copies infidèles de *Tancrède* par la ville. Je n'ai pas voulu me répéter. Cependant j'ai corrigé; j'ai refondu plus de cent cinquante vers dans *Tancrède*, depuis qu'on l'a représenté presque malgré moi; et, parmi ces changements, je n'avais pas oublié le père d'Aménaïde au second acte. Mais où trouver des pères, où trouver des entrailles et des yeux qui sachent pleurer? Sera-ce dans un métier avili par un cruel préjugé, et parmi des mercenaires qui même sont honteux de leur profession? Il n'y a qu'une Clairon au monde; tous les grands talents sont rares; ils sont presque uniques. Ce qui m'étonne, c'est que Mlle Clairon ne soit pas persécutée. Vous l'avez été bien cruellement: cela est à sa place; mais l'opprobre restera aux persécuteurs. Le Réquisitoire[3] Joly de Fleury sera un monument de ridicule et de

1. Réponse à sa lettre du 28 novembre; voyez-la ci-dessus, n° 4351.
2. *Fanime*, qui n'était que *Zulime* retouchée; voyez tome IV.
3. Contre l'*Encyclopédie*.

honte. Son fils et son frère sont venus me voir ; je leur ai donné des fêtes ; je les ai fait rougir [1].

Les dévots et les dévotes s'assemblèrent chez Mme la première présidente de Molé [2], il y a quelque temps ; ils déplorèrent le sort de Mlle Corneille, qui allait dans une maison qui n'est ni janséniste ni moliniste. Un grand-chambrier qui se trouva là leur dit : « Mesdames, que ne faites-vous pour Mlle Corneille ce qu'on fait pour elle? » Il n'y en eut pas une qui offrît dix écus. Vous noterez que Mme de Molé a eu onze millions en mariage, et que son frère Bernard, le surintendant de la reine, m'a fait une banqueroute frauduleuse de vingt mille écus, dont la famille ne m'a pas payé un sou. Voilà les dévots ; Bernard le banqueroutier affectait de l'être au milieu des filles de l'Opéra.

Oui, sans doute, mon cher philosophe, le monde n'est souvent que fausseté et qu'horreurs ; mais il y a de belles âmes. La raison, l'esprit de tolérance, percent dans toutes les conditions. Les jésuites sont dans la boue ; les jansénistes perdent leur crédit. Le roi est très-instruit de leurs manœuvres. Mme de Pompadour protége les lettres. M. le duc de Choiseul a une âme noble et éclairée, et il n'aurait jamais fait de mal à l'abbé Morellet, sans deux malheureuses lignes sur une femme mourante. Le roi n'a point lu l'impertinent Mémoire du sieur Lefranc de Pompignan. Tout le monde s'en moque à la cour comme à Paris. Il n'y a pas longtemps qu'un homme dont les paroles sont quelque chose dit au roi qu'on persécutait en France les seuls hommes qui faisaient honneur à la France. Croyez que le roi sait faire dans son cœur la distinction qu'il doit faire entre les philosophes qui aiment l'État, et les séditieux qui le troublent. Vous avez pris un très-bon parti de ne rien dire, et de bien travailler.

Adieu ; je vous aime, je vous révère, je vous suis dévoué pour le reste de ma vie.

4387. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Au château de Ferney, en Bourgogne, 23 décembre.

Monsieur, nous sommes unis par les mêmes goûts, nous cultivons les mêmes arts, et ces beaux arts ont produit l'amitié dont vous m'honorez. Ce sont eux qui lient les âmes bien nées, quand tout divise le reste des hommes.

1. Voyez les lettres 4300 et 4302.
2. Voyez plus haut la lettre 4360.

J'ai su dès longtemps que les principaux seigneurs de vos belles villes d'Italie se rassemblent souvent pour représenter, sur des théâtres élevés avec goût, tantôt des ouvrages dramatiques italiens, tantôt même les nôtres. C'est aussi ce qu'ont fait quelquefois les princes des maisons les plus augustes et les plus puissantes; c'est ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus noble et de plus utile pour former les mœurs et pour les polir; c'est là le chef-d'œuvre de la société : car, monsieur, pendant que le commun des hommes est obligé de travailler aux arts mécaniques, et que leur temps est heureusement occupé, les grands et les riches ont le malheur d'être abandonnés à eux-mêmes, à l'ennui inséparable de l'oisiveté, au jeu, plus funeste que l'ennui, aux petites factions, plus dangereuses que le jeu et que l'oisiveté.

Vous êtes, monsieur, un de ceux qui ont rendu le plus de services à l'esprit humain dans votre ville de Bologne, cette mère des sciences. Vous avez représenté à la campagne, sur le théâtre de votre palais, plus d'une de nos pièces françaises, élégamment traduites en vers italiens; vous daignez traduire actuellement la tragédie de *Tancrède*[1]; et moi, qui vous imite de loin, j'aurai bientôt le plaisir de voir représenter chez moi la traduction d'une pièce de votre célèbre Goldoni, que j'ai nommé et que je nommerai toujours le peintre de la nature. Digne réformateur de la comédie italienne, il en a banni les farces insipides, les sottises grossières, lorsque nous les avions adoptées sur quelques théâtres de Paris. Une chose m'a frappé surtout dans les pièces de ce génie fécond : c'est qu'elles finissent toutes par une moralité qui rappelle le sujet et l'intrigue de la pièce, et qui prouve que ce sujet et cette intrigue sont faits pour rendre les hommes plus sages et plus gens de bien.

Qu'est-ce en effet que la vraie comédie? C'est l'art d'enseigner la vertu et les bienséances en action et en dialogues. Que l'éloquence du monologue est froide en comparaison! A-t-on jamais retenu une seule phrase de trente ou quarante mille discours moraux? et ne sait-on pas par cœur ces sentences admirables, placées avec art dans les dialogues intéressants :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto[2].

1. Cette tragédie fut traduite en italien par l'un des amis d'Albergati, le comte Paradisi.

2. Térence, *Heautontimorumenos*.

Apprime in vita esse utile, ut ne quid nimis [1].
Natura tu illi pater es, consiliis ego, etc. [2].

C'est ce qui fait un des grands mérites de Térence ; c'est celui de nos bonnes tragédies, de nos bonnes comédies. Elles n'ont pas produit une admiration stérile ; elles ont souvent corrigé les hommes. J'ai vu un prince pardonner une injure après une représentation de la *Clémence d'Auguste* [3]. Une princesse, qui avait méprisé sa mère, alla se jeter à ses pieds en sortant de la scène où Rhodope demande pardon à sa mère. Un homme connu se raccommoda avec sa femme, en voyant *le Préjugé à la mode*. J'ai vu l'homme du monde le plus fier devenir modeste après la comédie du *Glorieux;* et je pourrais citer plus de six fils de famille que la comédie de *l'Enfant prodigue* a corrigés. Si les financiers ne sont plus grossiers, si les gens de cour ne sont plus de vains petits-maîtres, si les médecins ont abjuré la robe, le bonnet, et les consultations en latin ; si quelques pédants sont devenus hommes, à qui en a-t-on l'obligation ? Au théâtre, au seul théâtre.

Quelle pitié ne doit-on donc pas avoir de ceux qui s'élèvent contre ce premier art de la littérature, qui s'imaginent qu'on doit juger du théâtre d'aujourd'hui par les tréteaux de nos siècles d'ignorance, et qui confondent les Sophocle et les Ménandre, les Varius et les Térence, avec les Tabarin et les Polichinelle !

Mais que ceux-là sont encore plus à plaindre, qui admettent les Polichinelle et les Tabarin, et qui rejettent les *Polyeucte*, les *Athalie*, les *Zaïre*, et les *Alzire !* Ce sont là de ces contradictions où l'esprit humain tombe tous les jours.

Pardonnons aux sourds qui parlent contre la musique, aux aveugles qui haïssent la beauté : ce sont moins des ennemis de la société, conjurés pour en détruire la consolation et le charme, que des malheureux à qui la nature a refusé des organes.

Nos vero dulces *teneant* ante omnia Musæ.
(Virg., *Georg.*, lib. II, v. 475.)

J'ai eu le plaisir de voir chez moi, à la campagne, représenter *Alzire*, cette tragédie où le christianisme et les droits de l'huma-

1. Térence, *Andrienne*.
2. Id., *les Adelphes*.
3. *Cinna*. — Le prince dont il s'agit ici était probablement Frédéric II ; mais quand celui-ci accorda une espèce de grâce au pauvre Franc-Comtois cité par Voltaire dans ses *Mémoires*, ce fut après une représentation de *la Clemenza di Tito*, opéra de Métastase. (Cl.)

nité triomphent également. J'ai vu, dans *Mérope*, l'amour maternel faire répandre des larmes, sans le secours de l'amour galant. Ces sujets remuent l'âme la plus grossière comme la plus délicate; et si le peuple assistait à des spectacles honnêtes, il y aurait bien moins d'âmes grossières et dures. C'est ce qui fit des Athéniens une nation si supérieure. Les ouvriers n'allaient point porter à des farces indécentes l'argent qui devait nourrir leurs familles; mais les magistrats appelaient, dans des fêtes célèbres, la nation entière à des représentations qui enseignaient la vertu et l'amour de la patrie. Les spectacles que nous donnons chez nous sont une bien faible imitation de cette magnificence; mais enfin ils en retracent quelque idée. C'est la plus belle éducation qu'on puisse donner à la jeunesse, le plus noble délassement du travail, la meilleure instruction pour tous les ordres des citoyens; c'est presque la seule manière d'assembler les hommes pour les rendre sociables.

Emollit mores, nec sinit esse feros.

(Ovid., II, *ex Ponto*, ep. IX, v. 48.)

Aussi je ne me lasserai point de répéter que, parmi vous, le pape Léon X, l'archevêque Trissino[1], le cardinal Bibiena, et, parmi nous, les cardinaux Richelieu et Mazarin, ressuscitèrent la scène. Ils savaient qu'il vaut mieux voir l'*Œdipe* de Sophocle que de perdre au jeu la nourriture de ses enfants, son temps dans un café, sa raison dans un cabaret, sa santé dans des réduits de débauche, et toute la douceur de sa vie dans le besoin et dans la privation des plaisirs de l'esprit.

Il serait à souhaiter, monsieur, que les spectacles fussent, dans les grandes villes, ce qu'ils sont dans vos terres et dans les miennes, et dans celles de tant d'amateurs; qu'ils ne fussent point mercenaires; que ceux qui sont à la tête des gouvernements fissent ce que nous faisons, et ce qu'on fait dans tant de villes. C'est aux édiles à donner les jeux publics; s'ils deviennent une marchandise, ils risquent d'être avilis. Les hommes ne s'accoutument que trop à mépriser les services qu'ils payent. Alors l'intérêt, plus fort encore que la jalousie, enfante les cabales. Les Claveret cherchent à perdre les Corneille, les Pradon veulent écraser les Racine.

C'est une guerre toujours renaissante, dans laquelle la méchanceté, le ridicule, et la bassesse, sont sans cesse sous les armes.

1. Voyez la note, tome IV, page 488.

Un entrepreneur des spectacles de la Foire tâche, à Paris, de miner les Comédiens qu'on nomme italiens ; ceux-ci veulent anéantir les Comédiens français par des parodies ; les Comédiens français se défendent comme ils peuvent ; l'Opéra est jaloux d'eux tous ; chaque compositeur a pour ennemis tous les autres compositeurs, et leurs protecteurs, et les maîtresses des protecteurs.

Souvent, pour empêcher une pièce nouvelle de paraître, pour la faire tomber au théâtre, et, si elle réussit, pour la décrier à la lecture, et pour abîmer l'auteur, on emploie plus d'intrigues que les whigs n'en ont tramé contre les torys, les guelfes contre les gibelins, les molinistes contre les jansénistes, les coccéiens contre les voétiens, etc., etc., etc., etc.

Je sais de science certaine qu'on accusa *Phèdre* d'être janséniste. Comment, disaient les ennemis de l'auteur, sera-t-il permis de débiter à une nation chrétienne ces maximes diaboliques :

> Vous aimez. On ne peut vaincre sa destinee;
> Par un charme fatal vous fûtes entraînée.
>
> (RACINE, *Phèdre*, acte IV, scène VI.)

N'est-ce pas là évidemment un juste à qui la grâce a manqué? J'ai entendu tenir ces propos dans mon enfance, non pas une fois, mais trente. On a vu une cabale de canailles[1], et un abbé Desfontaines à la tête de cette cabale, au sortir de Bicêtre, forcer le gouvernement à suspendre les représentations de *Mahomet*, joué par ordre du gouvernement. Ils avaient pris pour prétexte que, dans cette tragédie de *Mahomet*, il y avait plusieurs traits contre ce faux prophète qui pouvaient rejaillir sur les *convulsionnaires;* ainsi ils eurent l'insolence d'empêcher, pour quelque temps, les représentations d'un ouvrage dédié à un pape, approuvé par un pape.

Si *M. de l'Empyrée*[2], auteur de province, est jaloux de quelques autres auteurs, il ne manque pas d'assurer, dans un long *Discours* public, que messieurs ses rivaux sont tous des ennemis de l'État et de l'Église gallicane. Bientôt Arlequin accusera Polichinelle d'être janséniste, moliniste, calviniste, athée, déiste, collectivement.

Je ne sais quels écrivains subalternes se sont avisés, dit-on, de faire un *Journal chrétien*, comme si les autres journaux de

1. Voyez tome IV, page 98.
2. Lefranc de Pompignan; voyez tome XXIV, page 462.

l'Europe étaient idolâtres. M. de Saint-Foix, gentilhomme breton, célèbre par la charmante comédie de *l'Oracle*, avait fait un livre[1] très-utile et très-agréable sur plusieurs points curieux de notre histoire de France. La plupart de ces petits dictionnaires ne sont que des extraits des savants ouvrages du siècle passé : celui-ci est d'un homme d'esprit qui a vu et pensé. Mais qu'est-il arrivé? Sa comédie de *l'Oracle* et ses recherches sur l'histoire étaient si bonnes que messieurs[2] du *Journal chrétien* l'ont accusé de n'être pas chrétien. Il est vrai qu'ils ont essuyé un procès criminel, et qu'ils ont été obligés de demander pardon ; mais rien ne rebute ces honnêtes gens.

La France fournissait à l'Europe un *Dictionnaire encyclopédique* dont l'utilité était reconnue. Une foule d'articles excellents rachetaient bien quelques endroits qui n'étaient pas de main de maître. On le traduisait dans votre langue ; c'était un des plus grands monuments des progrès de l'esprit humain. Un *convulsionnaire*[3] s'avise d'écrire contre ce vaste dépôt des sciences. Vous ignorez peut-être, monsieur, ce que c'est qu'un *convulsionnaire:* c'est un de ces énergumènes de la lie du peuple, qui, pour prouver qu'une certaine bulle d'un pape est erronée, vont faire des miracles de grenier en grenier, rôtissant des petites filles sans leur faire de mal, leur donnant des coups de bûche[4] et de fouet pour l'amour de Dieu, et criant contre le pape. Ce monsieur *convulsionnaire* se croit prédestiné par la grâce de Dieu à détruire l'*Encyclopédie ;* il accuse, selon l'usage, les auteurs de n'être pas chrétiens ; il fait un inlisible libelle[5] en forme de dénonciation ; il attaque à tort et à travers tout ce qu'il est incapable d'entendre. Ce pauvre homme, s'imaginant que l'article *Ame* de ce dictionnaire n'a pu être composé que par un homme d'esprit, et n'écoutant que sa juste aversion pour les gens d'esprit, se persuade que cet article doit absolument prouver le matérialisme de son âme ; il dénonce

1. Voyez tome XX, page 323 ; et XXVI, 128.

2. Les abbés Dinouart, Joannet, et Trublet.

3. Abraham-Joseph *de* Chaumeix, d'abord marchand de vinaigre.

4. Louis-Adrien Le Paige, mort en 1802 à Paris, sa ville natale, où il exerçait la profession d'avocat, donna un bon nombre de coups de bûche à sa femme en 1760, deux ou trois jours avant qu'elle accouchât. Le Père Cottu dit que cela ne fit aucun mal à la dame, et qu'elle accoucha heureusement ; mais il est vrai aussi qu'elle en mourut huit jours après. (CL.)

— Voyez la *Correspondance littéraire* de Grimm, 15 avril 1761. — Ce Père Cottu, fils d'un fripier des Halles, est nommé Coutu dans *la Relation de la maladie*, etc., *du jésuite Berthier ;* voyez tome XXIV, page 100.

5. *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie ;* 1758-1759, quatre volumes in-12.

donc cet article comme impie, comme épicurien, enfin comme l'ouvrage d'un philosophe.

Il se trouve que l'article, loin d'être d'un philosophe, est d'un docteur en théologie[1], qui établit l'immatérialité, la spiritualité, l'immortalité de l'âme, de toutes ses forces. Il est vrai que ce docteur encyclopédiste ajoutait aux bonnes preuves que les philosophes en ont apportées de très-mauvaises qui sont de lui; mais enfin la cause est si bonne qu'il ne pouvait l'affaiblir. Il combat le matérialisme tant qu'il peut; il attaque même le système de Locke; supposant que ce système peut favoriser le matérialisme, il n'entend pas un mot des opinions de Locke; cet article enfin est l'ouvrage d'un écolier orthodoxe, dont on peut plaindre l'ignorance, mais dont on doit estimer le zèle et approuver la saine doctrine. Notre *convulsionnaire* défère donc cet article de l'*âme*, et probablement sans l'avoir lu. Un magistrat[2], accablé d'affaires sérieuses, et trompé par ce malheureux, le croit sur sa parole; on demande la suppression du livre, on l'obtient : c'est-à-dire on trompe mille souscripteurs qui ont avancé leur argent, on ruine cinq ou six libraires considérables qui travaillaient sur la foi d'un privilége du roi, on détruit un objet de commerce de trois cent mille écus. Et d'où est venu tout ce grand bruit et cette persécution? de ce qu'il s'est trouvé un homme ignorant, orgueilleux, et passionné.

Voilà, monsieur, ce qui s'est passé, je ne dis pas aux yeux de l'*univers*, mais au moins aux yeux de tout Paris. Plusieurs aventures pareilles, que nous voyons assez souvent, nous rendraient les plus méprisables de tous les peuples policés, si d'ailleurs nous n'étions pas assez aimables. Et, dans ces belles querelles, les partis se cantonnent, les factions se heurtent, chaque parti a pour lui un *folliculaire*[3]. Maître Aliboron, par exemple, est le folliculaire de *M. de l'Empyrée;* ce maître Aliboron ne manque pas de décrier tous ses camarades folliculaires, pour mieux débiter ses feuilles. L'un gagne à ce métier cent écus par an, l'autre mille, l'autre deux mille; ainsi l'on combat *pro focis*. « Il faut bien que je vive, » disait l'abbé Desfontaines à un ministre[4] d'État; le ministre eut beau lui dire qu'il n'en voyait pas la nécessité, Desfontaines vécut; et tant qu'il y aura une pistole à gagner dans

1. L'abbé Yvon; voyez tome XXVI, page 128.
2. Omer Joly de Fleury.
3. Faiseur de feuilles. (*Note de Voltaire.*)
4. Le comte d'Argenson.

ce métier, il y aura des Frérons qui décrieront les beaux-arts et les bons artistes.

L'envie veut mordre, l'intérêt veut gagner : c'est là ce qui excita tant d'orages contre le Tasse, contre le Guarini, en Italie; contre Dryden et contre Pope, en Angleterre; contre Corneille, Racine, Molière, Quinault, en France. Que n'a point essuyé, de nos jours, votre célèbre Goldoni ! Et, si vous remontez aux Romains et aux Grecs, voyez les Prologues de Térence, dans lesquels il apprend à la postérité que les hommes de son temps étaient faits comme ceux du nôtre; *tutto 'l mondo è fatto còme la nostra famiglia.* Mais remarquez, monsieur, pour la consolation des grands artistes, que les persécuteurs sont assurés du mépris et de l'horreur du genre humain, et que les bons ouvrages demeurent. Où sont les écrits des ennemis de Térence, et les feuilles des Bavius qui insultèrent Virgile? Où sont les impertinences des rivaux du Tasse et des rivaux de Corneille et de Molière?

Qu'on est heureux, monsieur, de ne point voir toutes ces misères, toutes ces indignités, et de cultiver en paix les arts d'Apollon, loin des Marsyas et des Midas ! Qu'il est doux de lire Virgile et Homère en foulant à ses pieds les Bavius et les Zoïle, et de se nourrir d'ambroisie, quand l'envie mange des couleuvres !

Despréaux disait autrefois, en parlant de la rage des cabales :

> Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
>
> (Sat. IX, v. 305.)

Le grand Corneille, c'est-à-dire le premier homme par qui la France littéraire commença à être estimée en Europe, fut obligé de répondre ainsi à ses ennemis littéraires (car les auteurs n'en ont point d'autres) : « Je déclare que je soumets tous mes écrits au jugement de l'Église; je doute fort qu'ils en fassent autant[1]. »

Je prends la liberté de dire ici la même chose que le grand Corneille, et il m'est agréable de le dire à un sénateur de la seconde ville de l'État du saint-père; il est doux encore de le dire dans des terres aussi voisines des hérétiques que les miennes. Plus je suis rempli de charité pour leurs personnes et d'indul-

1. « Je me contenterai de dire que je soumets tout ce que j'ai fait et ferai à l'avenir à la censure des puissances tant ecclésiastiques que séculières, etc... Je ne sais s'ils (les ennemis du théâtre) en voudraient faire autant. » (*Avis au lecteur*, en tête d'*Attila*).

gence pour leurs erreurs, plus je suis ferme dans ma foi. Mes ouvrages sont *la Henriade*, qui peut-être ne déplairait pas au roi qui en est le héros, s'il revenait dans le monde, et qui ne déplaît pas au digne héritier[1] de ce bon roi. J'ai donné quelques tragédies, médiocres à la vérité, mais qui toutes sont morales, et dont quelques-unes sont chrétiennes. J'ai écrit l'*Histoire* de Louis XIV, dans laquelle j'ai célébré ma nation sans la flatter; j'ai fait un *Essai sur l'histoire générale*, dans lequel je n'ai eu d'autre intention que de rendre une exacte justice à toutes les vertus et à tous les vices; une *Histoire de Charles XII*, une de Pierre le Grand, fondées toutes les deux sur les monuments les plus authentiques; ajoutez-y une légère explication des découvertes de Newton, dans un temps[2] où elles étaient très-peu connues en France. Ce sont là, s'il m'en souvient, à peu près tous mes véritables ouvrages, dont le seul mérite consiste dans l'amour de la vérité et de l'humanité.

Presque tout le reste est un recueil de bagatelles que les libraires ont souvent imprimées sans ma participation. On donne tous les jours sous mon nom des choses que je ne connais pas. Je ne réponds de rien. Si Chapelain a composé, dans le siècle passé, le beau poëme de *la Pucelle;* si, dans celui-ci, une société de jeunes gens s'amusa, il y a trente ans, à faire une autre *Pucelle;* si je fus admis dans cette société; si j'eus peut-être la complaisance de me prêter à ce badinage, en y insérant les choses honnêtes et pudiques qu'on trouve par-ci par-là dans ce rare ouvrage, dont il ne me souvient plus du tout, je ne réponds en aucune façon d'aucune *Pucelle;* je nie d'avance à tout délateur que j'aie jamais vu une *Pucelle*. On en a imprimé une qui a été faite apparemment à la place Maubert ou aux Halles; ce sont les aventures et le langage de ce pays-là. Ceux qui ont été assez idiots pour s'imaginer qu'ils pouvaient me nuire, en publiant sous mon nom cette rapsodie, devraient savoir que quand on veut imiter la manière d'un peintre de l'école du Titien et du Corrége il ne faut pas lui attribuer une enseigne de cabaret de village[3].

1. Voltaire, en parlant ainsi, avait généreusement oublié ou feignait d'oublier que Louis XV, plus que majeur (la majorité des rois était fixée à quatorze ans), avait refusé la dédicace de *la Henriade*.

2. En 1728 et 1738; voyez, tome XXII, les XIVe, XVe et XVIe des *Lettres philosophiques;* et *les Éléments de la Philosophie de Newton*.

3. Voici des vers de ce prétendu poëme intitulé *la Pucelle :*

> Chandos, suant et soufflant comme un bœuf,
> Cherche du doigt si l'autre est une fille :

On sait assez quel est le malheureux qui a voulu gagner quelque argent en imprimant, sous le titre de *la Pucelle d'Orléans*, un ouvrage abominable; on le reconnaît assez aux noms de Luther et de Calvin, dont il parle sans cesse, et qui certainement ne devaient pas être placés sous le règne de Charles VII. On sait que c'est un calviniste[1] du Languedoc, qui a falsifié les *Lettres de Mme de Maintenon;* qui l'outrage indignement dans sa rapsodie de *la Pucelle;* qui a inséré dans cette infamie des vers contre les personnes les plus respectables, et contre le roi même; qui a été deux fois en prison à Paris pour de pareilles horreurs, et qui est aujourd'hui exilé. Les hommes qui se distinguent dans les arts n'ont presque jamais que de tels ennemis.

Quant à quelques messieurs qui, sans être chrétiens, inondent le public, depuis quelques années, de satires chrétiennes; qui nuiraient, s'il était possible, à notre religion, par les ridicules appuis qu'ils osent prêter à cet édifice inébranlable; enfin, qui la déshonorent par leurs impostures; si on faisait jamais quelque attention aux libelles de ces nouveaux Garasses, on pourrait leur faire voir qu'on est aussi ignorant qu'eux, mais beaucoup meilleur chrétien qu'eux.

C'est une plaisante idée qui a passé par la tête de quelques barbouilleurs de notre siècle, de crier sans cesse que tous ceux qui ont quelque esprit[2] ne sont pas chrétiens! pensent-ils rendre en cela un grand service à notre religion? Quoi! la saine doctrine, c'est-à-dire la doctrine apostolique et romaine, ne serait-elle, selon eux, que le partage des sots? Sans penser *être quelque chose*[3], je ne pense pas être un sot; mais il me semble que si je

> Au diable soit, dit-il, la sotte aiguille!
> Bientôt le diable emporte l'étui neuf.
> . . . . . .
> En ce moment, en un seul haut-le-corps,
> Il met à bas la belle créature;
> Il la subjugue, et, d'un rein vigoureux,
> Il fait jouer le bélier monstrueux.

Il y a mille autres vers plus infâmes, et plus encore dans le style de la plus vile canaille, et que l'honnêteté ne permet pas de rapporter. C'est là ce qu'un misérable ose imputer à l'auteur de *la Henriade*, de *Mérope* et d'*Alzire*. (*Note de Voltaire.*)

1. La Beaumelle. (K.)

2. Jean-George Lefranc de Pompignan avait publié, en 1754, *la Dévotion réconciliée avec l'esprit;* mais d'Alembert et Voltaire, convaincus de l'extrême différence qu'il y a entre la dévotion et la religion, disaient que c'était la *Réconciliation normande*, en faisant allusion au titre d'une comédie de Dufrény. (CL.)

3. Voyez page 87.

me trouvais jamais avec l'abbé Guyon[1] dans la rue (car je ne peux le rencontrer que là), je lui dirais : Mon ami, de quel droit prétends-tu être meilleur chrétien que moi ? est-ce parce que tu affirmes, dans un livre aussi plat que calomnieux, que je t'ai fait bonne chère[2], quoique tu n'aies jamais dîné chez moi ? est-ce parce que tu as révélé au public, c'est-à-dire à quinze ou seize lecteurs oisifs, tout ce que je t'ai dit du roi de Prusse, quoique je ne t'aie jamais parlé et que je ne t'aie jamais vu ? Ne sais-tu pas que ceux qui mentent sans esprit, ainsi que ceux qui mentent avec esprit, n'entreront jamais dans le royaume des cieux ?

Je te prie d'exprimer l'unité de l'Église et l'invocation des saints mieux que moi :

> L'Église toujours une, et partout étendue,
> Libre, mais sous un chef, adorant en tout lieu,
> Dans le bonheur des saints, la grandeur de son Dieu.
>
> (*La Henriade*, ch. X, v. 486.)

Tu me feras encore plaisir de donner une idée plus juste de la transsubstantiation que celle que j'en ai donnée :

> Le Christ, de nos péchés victime renaissante,
> De ses élus chéris nourriture vivante,
> Descend sur les autels à ses yeux éperdus,
> Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.
>
> (*La Henriade*, ch. X, v. 489.)

Crois-tu définir plus clairement la Trinité qu'elle ne l'est dans ces vers :

> La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
> Unis et divisés, composent son essence.
>
> (*La Henriade*, ch. X, v. 425.)

Je t'exhorte, toi et tes semblables, non-seulement à croire les dogmes que j'ai chantés en vers, mais à remplir tous les devoirs que j'ai enseignés en prose, à ne te jamais écarter du centre de l'unité, sans quoi il n'y a plus que trouble, confusion, anarchie. Mais ce n'est pas assez de croire, il faut faire ; il faut être soumis dans le spirituel à son évêque, entendre la messe de son curé,

1. Auteur d'un libelle intitulé *l'Oracle des nouveaux philosophes*. Voyez tome XXVI, page 157.

2. Voyez la lettre 4143, cinquième alinéa.

communier à sa paroisse, procurer du pain aux pauvres. Sans vanité, je m'acquitte mieux que toi de ces devoirs, et je conseille à tous les polissons qui crient d'être chrétiens et de ne point crier. Ce n'est pas encore assez ; je suis en droit de te citer Corneille :

> Servez bien votre Dieu, servez notre monarque.
>
> (*Polyeucte*, acte V, scène VI.)

Il faut, pour être bon chrétien, être surtout bon sujet, bon citoyen : or, pour être tel, il faut n'être ni janséniste, ni moliniste, ni d'aucune faction ; il faut respecter, aimer, servir son prince ; il faut, quand notre patrie est en guerre, ou aller se battre pour elle, ou payer ceux qui se battent pour nous : il n'y a pas de milieu. Je ne peux pas plus m'aller battre, à l'âge de soixante et sept ans, qu'un conseiller de grand'chambre : il faut donc que je paye, sans la moindre difficulté, ceux qui vont se faire estropier pour le service de mon roi, et pour ma sûreté particulière.

J'oubliais vraiment l'article du pardon des injures. Les injures les plus sensibles, dit-on, sont les railleries. Je pardonne de tout mon cœur à tous ceux dont je me suis moqué.

Voilà, monsieur, à peu près ce que je dirais à tous ces petits prophètes du coin, qui écrivent contre le roi, contre le pape, et qui daignent quelquefois écrire contre moi et contre des personnes qui valent mieux que moi. J'ai le malheur de ne point regarder du tout comme des Pères de l'Église ceux qui prétendent qu'on ne peut croire en Dieu sans croire aux *convulsions*, et qu'on ne peut gagner le ciel qu'en avalant des cendres du cimetière de Saint-Médard, en se faisant donner des coups de bûche dans le ventre, et des claques sur les fesses[1]. Pour moi, je crois que si on gagne le ciel, c'est en obéissant aux puissances établies de Dieu, et en faisant du bien à son prochain.

Un journaliste a remarqué que je n'étais pas adroit, puisque je n'épousais aucune faction, et que je me déclarais également contre tous ceux qui veulent former des partis. Je fais gloire de cette maladresse ; ne soyons ni à Apollo ni à Paul[2], mais à Dieu seul, et au roi que Dieu nous a donné. Il y a des gens qui entrent dans un parti pour être quelque chose ; il y en a d'autres qui existent sans avoir besoin d'aucun parti.

1. Ce sont les mystères des jansénistes *convulsionnaires*. (K.)
2. Voyez la première Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. I, v. 12.

Adieu, monsieur ; je pensais ne vous envoyer qu'une tragédie, et je vous ai envoyé ma profession de foi. Je vous quitte pour aller à la messe de minuit avec ma famille et la petite-fille du grand Corneille. Je suis fâché d'avoir chez moi quelques Suisses qui n'y vont pas ; je travaille à les ramener au giron ; et si Dieu veut que je vive encore deux ans, j'espère aller baiser les pieds du saint-père avec les huguenots que j'aurai convertis, et gagner les indulgences.

In tanto la prego di gradire gli auguri di felicità ch' io le reco, nella congiuntura delle prossime sante feste natalizie.

4388. — A M. CORNEILLE [1].

Ferney, 25 décembre.

Mademoiselle votre fille, monsieur, me paraît digne de son nom par ses sentiments. Ma nièce, Mme Denis, en prend soin comme de sa fille. Nous lui trouvons de très-bonnes qualités, et point de défauts. C'est une grande consolation pour moi, dans ma vieillesse, de pouvoir un peu contribuer à son éducation. Elle remplit tous ses devoirs de chrétienne. Elle témoigne la plus grande envie d'apprendre tout ce qui convient au nom qu'elle porte. Tous ceux qui la voient en sont très-satisfaits. Elle est gaie et décente, douce et laborieuse ; on ne peut être mieux née. Je vous félicite, monsieur, de l'avoir pour fille, et vous remercie de me l'avoir donnée. Tous ceux qui lui sont attachés par le sang, et qui s'intéressent à sa famille, verront que si elle méritait un meilleur sort, elle n'aura pas à se plaindre de celui qu'elle aura eu dans ma maison. D'autres auraient pu lui procurer une destinée plus brillante ; mais personne n'aurait eu plus d'attention pour elle, plus de respect pour son nom, et plus de considération pour sa personne. Ma nièce se joint à moi pour vous assurer de nos sentiments et de nos soins.

4389. — A M. DESPREZ DE CRASSY [2].

A Ferney, 25 décembre 1760.

En vous remerciant de vos perdrix, mon cher monsieur. Je vous supplie de vouloir bien nous faire l'honneur de venir les

1. Jean-François, père de Marie-Françoise ; voyez la note, page 47.
2. Inédite.

manger avec nous. Nous allons travailler à force à finir notre petit château pour vous y recevoir. Mme Denis vous fait mille compliments. Je n'avais d'abord songé qu'à servir six gentilshommes à qui on faisait injustice ; mais depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, c'est mon ami que je sers.

Recevez les tendres et respectueux sentiments de V.

4390. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 26 décembre.

Ma belle philosophe, je ne sais ce qui est arrivé, mais il faut que M. Bouret fasse une bibliothèque de *Czars;* il a retenu tous ceux que je lui avais adressés. Il y a beaucoup de mystères où je ne comprends rien ; celui-là est du nombre. Ne regrettez plus Genève, elle n'est plus digne de vous. Les mécréants se déclarent contre les spectacles. Ils trouvent bon qu'on s'enivre, qu'on se tue, qu'un de leurs bourgeois, frère du ministre Vernes, cocu de la façon d'un professeur nommé Nekre [1], tire un coup de pistolet au galant professeur, etc., etc. etc. ; mais ils croient offenser Dieu s'ils souffrent que leurs bourgeois jouent *Polyeucte* et *Athalie*. On est prêt à s'égorger à Neufchâtel, pour savoir si Dieu rôtit les damnés pendant l'éternité [2], ou pendant quelques années. Ma belle philosophe, croyez qu'il y a encore des peuples plus sots que nous.

Quoi! on a pris sérieusement *l'Ami des hommes* [3] ! quelle pitié ! Il y eut un prêtre nommé Brown [4] qui prouva, il y a trois ans, aux Anglais, ses chers compatriotes, qu'ils n'avaient ni argent, ni marine, ni armées, ni vertu, ni courage: ses concitoyens lui ont répondu en soudoyant le roi de Prusse, en prenant le Canada, en

1. Necker. — C'était probablement le frère de celui qui a été ministre des finances. Mlle Curchod (Mme Necker) nomme le professeur Necker dans une lettre adressée en 1764, la veille de son mariage, à Mme de Brenles. Voyez les *Lettres diverses recueillies en Suisse* par le comte Fédor Golowkin (1821), page 244. (Cl.)

— M. Necker, nommé dans la lettre 3616, était sans doute le père de ceux dont il s'agit ici.

2. Vers la fin de 1760, le pasteur Petitpierre (mort le 14 février 1790), ayant prêché contre les peines éternelles de l'enfer, fut chassé par ses confrères *pour n'avoir pas voulu*, dit J.-J. Rousseau dans le livre XII de ses *Confessions*, partie II, *qu'ils fussent damnés éternellement*.

3. Sur les instances des fermiers généraux, le marquis de Mirabeau, auteur de *l'Ami des hommes*, avait, pour la *Théorie de mpôt*, 1760, in-4°, été conduit à Vincennes le 15 décembre; il en sortit le 25.

4. Peut-être Arthur Browne, mort en 1773.

nous battant dans les quatre parties du monde. Français, répondez ainsi à ce pauvre *Ami des hommes!* Je suis fâché que le cher Fréron soit encagé, il n'y aura plus moyen de se moquer de lui; mais il nous reste Pompignan *pour nos menus plaisirs*[1].

Ma chère philosophe, savez-vous que je ramène mes voisins les jésuites à leur vœu de pauvreté, que je les mets dans la voie du salut, en les dépouillant d'un domaine assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères gentilshommes[2] du pays, tous au service du roi? Ils avaient obtenu la permission du roi d'acheter à vil prix l'héritage de ces six frères, héritage engagé, héritage dans lequel ils croyaient que ces gentilshommes ne pouvaient rentrer, parce que, disent-ils dans un de leurs Mémoires que j'ai entre les mains, ces officiers sont trop pauvres pour être en état de rembourser la somme pour laquelle le bien de leurs ancêtres est engagé.

Les six frères sont venus me voir; il y en a un qui a douze ans, et qui sert le roi depuis trois. Cela touche une âme sensible; je leur ai prêté sur-le-champ sans intérêts tout ce que j'avais, et j'ai suspendu les travaux de Ferney; ils vont rentrer dans leur bien. Figurez-vous que les frères jésuites, pour faire leur manœuvre, s'étaient liés avec un conseiller d'État de Genève, qui leur avait servi de prête-nom. Quand il s'agit d'argent, tout le monde est de la même religion. Enfin j'aurai le plaisir de triompher d'Ignace et de Calvin; les jésuites sont forcés de se soumettre, il ne s'agit plus que de quelques florins pour le Genevois. Cela va faire un beau bruit dans quelques mois. Vous sentez bien que frère Kroust dira à madame la dauphine que je suis *athée;* mais, par le grand Dieu que j'adore, je les attraperai bien, eux et l'abbé Guyon, et maître Abraham Chaumeix, et le *Journal chrétien*, et l'abbé Brizel[3], etc., etc. Non-seulement je mène la petite-fille du grand Corneille à la messe, mais j'écris une lettre[4] à un ami du feu pape, dans laquelle je prouve (aussi plaisamment que je le peux) que je suis meilleur chrétien que tous ces fiacres-là; que j'aime Dieu, mon roi, et le pape; que j'ai toujours cru la transsubstantiation; qu'il faut d'ailleurs payer les impôts, ou n'être pas citoyen. Ma chère philosophe, communiquez cela au *Prophète;* voilà comme il faut

1. *Le Méchant*, acte II, scène I.
2. MM. Desprez de Crassy.
3. C'est ainsi que l'abbé Grizel était appelé dans quelques éditions de sa *Conversation;* voyez tome XXIV, page 239.
4. Sans doute celle qui est adressée au marquis Albergati, sous le n° 4387.

répondre. Ah! ah! vous êtes chrétiens, à ce que vous dites, et moi je prouve que je le suis. Il est vrai qu'on imprime une *Pucelle* en vingt chants; mais que m'importe? Est-ce moi qui ai fait *la Pucelle?* C'est un ouvrage de société, fait il y a trente ans. Si j'y travaillai, ce ne fut qu'aux endroits honnêtes et pudiques. Ah! ah! maître Omer, je ne vous crains pas.

Ma belle philosophe, j'embrasse vos amis et votre fils.

4391. — A M. THIERIOT[1].

26 décembre.

Bon! bon! voilà un excellent renfort pour notre *Capilotade* que cet abbé Grizel! Ne manquez pas, je vous prie, de me faire savoir les suites de cette affaire divine! Comment! cinquante mille livres volées à la terre pour enrichir le ciel? Cela va être incessamment dans son cadre. Il est bon aussi de savoir si notre cher Fréron est écroué pour 12 m" (*mois*); en ce cas, le For-l'Évêque sera son Parnasse. Je suis très-affligé de petit Ballot. Cinquante-sept ans, ce n'est pas Voiture. Nous sommes plus tenaces, nous autres. *Domestick purges procure a long life,* dit Cheyne le docteur. Entendez, par la *Lettre à l'Oracle*[2], lettre à l'*auteur* de l'*Oracle;* c'était *brevitatis causa.* Les étincelles doivent sauter au visage de ceux qui ont brûlé cette excellente brochure.

N. B. J'ai dépossédé les frères jésuites d'un bien assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères, tous officiers du roi. Je leur ai prêté sans intérêt tout l'argent nécessaire pour rentrer dans leur héritage. Je crois vous l'avoir mandé. Cela est bien pis que *la Maladie, la Mort et la Vision du frère Berthier.* Pour me mettre à l'abri des calomnies de frère Kroust et autres, j'écris à un sénateur de Bolonia la Grassa[3], mon ami, très-bien auprès du pape, grand homme de lettres; je l'instruis de l'état de la littérature en Gaule; je finis par une belle profession de foi, naturellement et gaiement amenée. C'est une bonne réponse à tous les criailleurs, de leur dire : *Polissons,* sachez que je suis meilleur chrétien que vous et meilleur serviteur du roi.

C'est alors qu'on est le maître absolu dans ses châteaux.

Il y a une lettre de monsieur l'archevêque de Lyon à mon-

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort qu'ils ont cru que cette lettre était de 1770.

2. Il s'agit de l'*Oracle des anciens fidèles,* réponse à l'*Oracle des philosophes;* voyez la lettre à Thieriot du 8 décembre.

3. Albergati.

sieur l'archevêque de Paris ; cette lettre est un livre, et un très-bon livre poux ceux qui aiment ces matières, et j'aime tout : tout m'amuse.

Est-il vrai que princes et pairs ont répondu aux gens tenant la cour du parlement qu'ils iront si leur santé le permet?

Vos nouvelles de paix n'ont aucun fondement ; j'en sais plus que vous autres Parisiens.

Interim vale, et me ama.

4392. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 décembre.

Et les yeux de mon ange, comment vont-ils en 1761 ? Je me souviens de 1701 tout comme si j'y étais ; c'était hier. Ah ! comme le temps vole ! les hommes vivent trop peu ; à peine a-t-on fait deux douzaines de pièces de théâtre qu'il faut partir. Mais à quand *Tancrède*, et l'édition du petit-fils [1], franc fieux de Paris?

Je fais une réflexion : c'est qu'il est important, mes anges, que l'épître à madame la marquise soit datée de *Ferney en Bourgogne*, 10 *d'octobre* 1759.

Remarquez toutes mes excellentes raisons ; je dis *Ferney*, parce que Mme de Pompadour s'est intéressée aux priviléges de cette terre ; je dis *en Bourgogne*, afin que les sots et les méchants, dont il est grande année, n'aillent pas toujours criant que je suis à Genève ; je dis 10 *d'octobre* 1759, parce qu'elle fut écrite en ce temps-là [2], et surtout parce que si elle n'est point datée, elle paraîtra une insulte au pauvre *Ami des hommes* [3], et à son malheur. Vous savez que j'ai toujours pensé qu'il faut ou se battre contre les Anglais, ou payer ceux qui se battent pour nous ; que je n'ai jamais cru la France si déchirée qu'on le dit ; que je pense qu'il y a de grandes ressources après nos énormes fautes. Ces sentiments, que j'ai toujours eus, je les exprime dans ma lettre à Mme de Pompadour ; mais ils deviennent une satire du livre des *Impôts*, livre imprimé après ma lettre écrite. Je passerais pour un lâche flatteur qui se fait de fête, et qui est de l'avis des sous-maîtres, pendant qu'un camarade valet est *in ergastulo* pour les avoir contredits. Mes divins anges, ce serait là un triste rôle ; et vous, qui vous chargez de mes iniquités, vous ne voudrez pas

1. Prault. Voyez la lettre 4378.
2. Voyez tome V, page 499.
3. Voyez ci-dessus, page 123.

que celle-là me soit imputée. Il ne s'agit donc que de dater mon épître ; je m'en rapporte à vos attentions tutélaires. Mlle Chimène prend la plume ; voyons comment elle s'en tirera.

« M. de Voltaire appelle M. et Mme d'Argental ses anges. Je me suis aperçue qu'ils étaient aussi les miens : qu'ils me permettent de leur présenter ma tendre reconnaissance.

« CORNEILLE. »

Eh bien ! il me semble que Chimène commence à écrire un peu moins en diagonale.

Mes anges, nous baisons le bout de vos ailes.

DENIS, CORNEILLE, et V.

4393. — A M. COLINI.

Au château de Ferney, par Genève, 29 décembre.

Les hivers me sont toujours un peu funestes, mon cher Colini ; vous connaissez ma faible santé ; je ne peux vous écrire de ma main. J'attendrai que la foule des compliments du jour de l'an soit passée, pour importuner d'une lettre Son Altesse électorale, et pour lui présenter mon tendre et respectueux attachement. J'ai bien peur de n'être plus en état de venir lui faire ma cour. Je mourrai avec le regret de n'avoir pu finir notre affaire de Francfort[1]. Vous savez que les événements s'y sont opposés ; on est obligé de recommencer sur nouveaux frais, quand on croyait avoir tout fini ; ce qui ne paraissait pas vraisemblable est arrivé. Soyez bien sûr que si les affaires se tournent d'une manière plus favorable, je poursuivrai celle qui vous regarde avec la plus grande chaleur.

Je m'imagine que vous aurez de beaux opéras. Les hivers sont d'ordinaire fort agréables dans les cours d'Allemagne. Pour moi, je passerai mon hiver dans mes campagnes. Il faut que je cultive mon petit territoire ; j'ai environ deux lieues de pays à gouverner. Les choses sont bien changées de ce que vous les avez vues ; je n'ai jamais été si heureux que je le suis, quoique malade et vieux. Je voudrais que vous partageassiez mon bonheur.

1. Voyez tome XL, page 19.

4394. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, par Genève, 29 décembre.

Je trouve, mon cher monsieur, que le sieur Panchaud a été bien pressé ; je lui avais fait écrire qu'il devait attendre votre commodité [1]. Soyez sûr que pour moi je serai toujours à vos ordres, et que je n'aurai jamais de plus grand plaisir que celui de vous en faire.

J'ignore assez les *facéties* de Genève ; j'ai ouï dire qu'il y avait des cocus, des professeurs galants, des marchands qui tirent des coups de pistolet, des prêtres qui nient la divinité de Jésus-Christ, et qui, avec cela, ne veulent pas être éternellement damnés [2] ; mais je ne me mêle des affaires de cette ville que pour me faire payer les dîmes par les citoyens qui sont mes vassaux. J'ai pourtant rendu un petit service au pays, en chassant les jésuites d'un domaine assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères gentilshommes suisses de votre canton, nommés MM. de Crassy. Il en coûtera malheureusement quelque chose à un secrétaire d'État de Genève, qui s'était fait le prête-nom des jésuites. L'argent réunit toutes les religions ; je suis tombé à la fois sur Ignace et sur Calvin. Cela ne m'a pas empêché d'envoyer à Manheim le mémoire de votre cabinet ; mais ce que je vous ai prédit est arrivé : le temps n'est pas propre.

Je vous souhaite des années heureuses, c'est-à-dire tranquilles : car pour des plaisirs vifs, je ne crois pas qu'ils soient de la compétence du mont Jura. Pourtant un de mes plaisirs les plus vifs serait de pouvoir assurer encore de vive voix M. et Mme de Freudenreich de mon inviolable et tendre reconnaissance, et d'embrasser en vous un des plus dignes amis que j'aie jamais eus. V.

4395. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, pays de Gex, par Genève, 31 décembre.

Les plus aimables et les plus difficiles de tous les anges, c'est vous, monsieur et madame. Si vous n'êtes pas contents de Mathurin [3], qui nous paraît assez plaisant et tout neuf ; si vous avez

1. Il s'agit ici d'argent prêté par Voltaire à son ami.
2. Voyez ci-dessus, page 123.
3. Dans *le Droit du Seigneur*.

la cruauté de l'appeler vieux, quoique je sois prêt à lui donner trente ans ; si vous voulez que Colette en soit amoureuse (ce que je ne voulais pas) ; si vous avez l'injustice de soutenir que le marquis et Acanthe ne s'aimaient pas depuis quatorze mois, quoiqu'ils disent formellement le contraire, et peut-être assez finement ; si vous n'êtes pas édifiés de voir un sage qui parie de ne pas succomber, et qui perd la gageure ; si vous n'aimez pas un débauché qui se corrige ; si vous ne trouvez pas le caractère d'Acanthe très-original, je peux être très-fâché, mais je ne peux ni être de votre avis, ni vous aimer moins.

Je vous supplie, mes chers anges, de me renvoyer les deux copies, c'est-à-dire la première, qui n'était qu'un avorton, et la seconde, que je trouve un enfant assez bien formé, qui vous déplaît.

Mme d'Argental est bien bonne de daigner se charger de faire un petit présent à la *Muse limonadière*[1] ; je l'en remercie bien fort, c'est la seule façon honnête de se tirer d'affaire avec cette muse.

Je suis très-fâché que Fréron soit au For-l'Évêque. Toutes les plaisanteries vont cesser ; il n'y aura plus moyen de se moquer de lui.

L'Ami des hommes est donc à Vincennes[2] ? ses ouvrages sont donc traités sérieusement ? il aurait donc quelquefois raison ? Il m'a paru un fou qui a beaucoup de bons moments.

Il court parmi vous autres de singulières nouvelles. Est-il vrai que les Anglais ont proposé de vous réduire à n'avoir jamais que vingt vaisseaux, c'est-à-dire à en construire encore dix ou douze ? On ajoute une paix particulière entre *Luc* et Thérèse ; quand je la croirai, je croirai celle des jansénistes et des molinistes, des parlements et des intendants, et des auteurs avec les auteurs.

J'apprends que *Messieurs* de parlement brûlent tout ce qu'ils rencontrent, mandements d'évêques, Vieux et Nouveau Testaments[3] de frère Berruyer, Ouvrages de Salomon[4], Défense[5] de la nouvelle morale du bon Jésus contre la morale du dur Moïse,

1. Mme Bourette.

2. Voyez la lettre 4390.

3. L'*Histoire du peuple de Dieu*, dont la troisième et dernière partie avait paru en 1758, et dont la seconde fut supprimée par un arrêt du parlement de Paris en 1756. — Voyez la lettre 3165.

4. Probablement le *Précis du Cantique des cantiques*, déjà brûlé en 1759.

5. Cette Défense, dont il est question dans le cinquième alinéa de la lettre n° 4360, est mentionnée sous le titre d'*Oracle des anciens fidèles* à la fin de celle n° 4369.

c'est-à-dire la Réponse à l'auteur de *l'Oracle des philosophes*. Ils brûleront bientôt les édits *dudit seigneur roi*; mais je les avertis qu'ils n'auront pour eux que les Halles, et point du tout les pairs et les princes. Je vois toutes ces pauvretés d'un œil bien tranquille, aux Délices et à Ferney. La petite Corneille contribue beaucoup à la douceur de notre vie; elle plaît à tout le monde; elle se forme, non pas d'un jour à l'autre, mais d'un moment à l'autre. Ne vous ai-je pas mandé combien son petit gentil esprit est naturel, et que je soupçonnais que c'était la raison pour laquelle Fontenelle l'avait déshéritée[1]? Mes chers anges, permettez que je prenne la liberté de vous adresser ma réponse[2] à la lettre que son père m'a écrite, ou qu'on lui a dictée.

Prault ne m'enverra-t-il pas son *Tancrède* à corriger? Quand jouera-t-on *Tancrède*? Pourquoi *la Femme qui a raison* partout, hors à Paris? est-ce parce que *Wasp* en a dit du mal? *Wasp* triomphera-t-il? Comment vont les yeux de mon ange?

Eh! vraiment, j'oubliais la meilleure pièce de notre sac, l'aventure de ce bon prêtre[3], de ce bon directeur, de ce fameux janséniste, jadis laquais, qui a volé cinquante mille livres à Mme d'Egmont.

Maître Omer le prendra-t-il sous sa protection? Requerra-t-il en sa faveur?

4396. — A M. DUVERGER DE SAINT-ÉTIENNE, GENTILHOMME DU ROI DE POLOGNE[4].

Décembre 1760.

Tout malade que je suis, monsieur, je suis très-honteux de ne répondre qu'en prose, et si tard, à vos très-jolis vers. Je félicite le roi de Pologne d'avoir auprès de lui un gentilhomme qui pense comme vous[5]. Il serait bien difficile qu'on pensât autrement à la cour d'un prince qui pense si bien lui-même, et qui a

1. C'est à Mme du Deffant que Voltaire l'avait écrit; voyez la lettre 4383.

2. Sans doute celle qui est datée plus haut du 25 décembre, et qui pouvait être restée quelques jours sur le pupitre du philosophe.

3. L'abbé Grizel. Voltaire a reconnu que l'accusation qu'il porte contre cet abbé, d'avoir volé Mme d'Egmont, est fausse. Ce n'est point cette dame, mais M. de Tourny, son héritier, que Grizel a volé; voyez la lettre à Thieriot du 11 janvier 1761. (B.)

4. Il avait adressé à Voltaire, sur la comédie de *l'Écossaise*, une épître imprimée dans le *Mercure*, tome II d'octobre 1760.

5. Je donne cette lettre telle qu'elle est imprimée dans le *Mercure*, 1761,

fait renaître, dans la partie du monde qu'il gouverne, les beaux jours du siècle d'Auguste, l'amour des arts et des vertus

Lorsque j'ai demandé, monsieur, votre adresse à Mme la marquise des Ayvelles[1], à qui je dois sans doute vos sentiments, je me flattais de vous faire de plus longs remerciements. Ma mauvaise santé ne me permet pas une plus longue lettre ; mais elle ne dérobe rien aux sentiments d'estime et de reconnaissance[2], monsieur, de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4397. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Madame, il faut donc que l'année 1761 recommence avec la guerre! Il faut donc que toutes vos vertus, et toute la conciliation de votre esprit, ne puissent détourner ce fléau de votre voisinage et même de vos États! Voilà donc les choses à peu près comme elles étaient dans le commencement de ces funestes troubles! Il y a longtemps, madame, que je n'ai pris la liberté de mêler ma douleur à celle que Votre Altesse sérénissime ressent de tant de désastres. Les larmes qu'elle verse sur les malheurs de l'Allemagne sont d'autant plus belles que les désolations qui vous environnent ne vont point jusqu'à vous. Une princesse ne souffre guère personnellement; mais une âme comme la vôtre souffre des peines d'autrui. J'ignore si l'interruption du commerce, attachée au fléau de la guerre, n'a point empêché le petit paquet qui contenait l'*Histoire de Pierre Ier* de parvenir jusqu'à Votre Altesse sérénissime.

tome I, page 106. Elle y est sans date. Les éditeurs de Kehl l'ont datée du 1er septembre, et leur texte est ici différent :

« ... comme vous. Cela fait presque pardonner la protection qu'il a prodiguée à un malheureux tel que Fréron. Ce monarque est comme le soleil, qui luit également pour les colombes et pour les vipères. »

Stanislas avait, en 1757, été parrain du fils de Fréron, qui a été membre de la Convention. (B.)

1. Marie-Béatrix du Châtelet, mariée à Phil-Fr. d'Ambly des Ayvelles, en 1693. Voltaire avait sans doute connu, en Lorraine, cette parente de la marquise du Châtelet. (CL.)

2. Dans l'édition de Kehl on lit :

« Avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Vous m'avez attendri, votre épître est charmante ;
En philosophe vous pensez ;
Lindane est dans vos vers plus belle et plus touchante,
Et c'est vous qui l'embellissez. »

Voyez dans les *Poésies mêlées*, tome X, le n° 225.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

Il faut au moins que je l'amuse d'une petite aventure de nos climats pacifiques. J'ai quelques terres dans le pays de Gex, aux portes de Genève; les jésuites en ont aussi, et ce sont mes voisins. Non contents du royaume du ciel, dont ils sont sûrs, ils avaient usurpé un domaine très-considérable sur six pauvres gentilshommes, tous frères, tous mineurs, tous servant dans le régiment de Deux-Ponts. J'ai pris le parti de ces messieurs. Il fallait quelque argent ; je l'ai donné. Calvin ne me le rendra pas; mais enfin j'ai arraché le bien des mains des jésuites, et je l'ai fait rendre aux propriétaires : voilà, madame, ma bataille de Lissa. Je sais bien que saint Ignace ne me pardonnera pas; mais n'est-il pas vrai que je trouverai grâce à vos yeux, madame? Il n'y a point de saint dont j'ambitionne la protection comme la vôtre. Je suis sûr que la grande maîtresse des cœurs rira de me voir vainqueur des jésuites ; elle aimera les guerres qui finissent par rendre à chacun ce qui lui appartient.

On dit Pondichéry au pouvoir des Anglais : j'y perds quelque chose; mais si cela donne la paix, je me console.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus tendre respect.

Le Suisse V.

4398. — A M. HELVÉTIUS,

A PARIS.

A Ferney, 2 janvier 1761.

Je salue les frères, en 1761, au nom de Dieu et de la raison, et je leur dis : Mes frères,

Odi profanum vulgus, et arceo.

(Hor., lib. III, od. 1.)

Je ne songe qu'aux frères, qu'aux initiés. Vous êtes la bonne compagnie : donc c'est à vous à gouverner le public, le vrai public devant qui toutes les petites brochures, tous les petits journaux des faux chrétiens disparaissent, et devant qui la raison reste. Vous m'écrivîtes, mon cher et aimable philosophe, il y a quelque temps, que j'avais passé le Rubicon ; depuis ce temps je suis devant Rome. Vous aurez peut-être ouï dire à quelques frères que j'ai des jésuites tout auprès de ma terre de Ferney ; qu'ils avaient usurpé le bien de six pauvres gentilshommes, de six frères, tous officiers dans le régiment de Deux-Ponts ; que les jésuites, pendant la minorité de ces enfants, avaient obtenu des lettres pa-

tentes pour acquérir à vil prix le domaine de ces orphelins ; que je les ai forcés de renoncer à leur usurpation, et qu'ils m'ont apporté leur désistement. Voilà une bonne victoire de philosophes. Je sais bien que frère Kroust cabalera, que frère Berthier m'appellera *athée;* mais je vous répète qu'il ne faut pas plus craindre ces renards que les loups de jansénistes, et qu'il faut hardiment chasser aux bêtes puantes. Ils ont beau hurler que nous ne sommes pas chrétiens, je leur prouverai bientôt que nous sommes meilleurs chrétiens qu'eux. Je veux les battre avec leurs propres armes,

Mutemus clypeos. . . . . .

(VIRG., *Æn.*, II, v. 389.)

Laissez-moi faire. Je leur montrerai ma foi par mes œuvres[1], avant qu'il soit peu. Vivez heureux, mon cher philosophe, dans le sein de la philosophie, de l'abondance, et de l'amitié. Soyons hardiment bons serviteurs de Dieu et du roi, et foulons aux pieds les fanatiques et les hypocrites.

Dites-moi, je vous prie, s'il est vrai que ce cher Fréron soit sorti de son *fort.* On l'avait mis là pour qu'il n'eût pas la douleur de voir encore cette malheureuse *Écossaise;* mais on se méprit dans l'ordre : on mit For-l'Évêque au lieu de Bicêtre. On fera probablement un *errata* à la première occasion.

Je le répète, il y a des choses admirables dans l'*Héroïde du disciple de Socrate*[2]. N'aimez-vous pas cet ouvrage ? Il est d'un de nos frères. Je lui dis : Χαῖρε.

4399. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 2 janvier.

Vous m'avez accoutumé, monsieur, à oser joindre mon nom à celui de Corneille ; mais ce n'est que quand il s'agit de sa petite-fille. Nous espérons beaucoup d'elle, ma nièce et moi. Nous prenons soin de toutes les parties de son éducation, jusqu'à ce qu'il nous arrive un maître digne de l'instruire. Elle apprend l'orthographe ; nous la faisons écrire. Vous voyez qu'elle forme bien ses lettres[3],

1. Saint Jacques, II, 18.

2. Voyez une note de la lettre 4369.

3. En tête de cette lettre était écrit ce peu de lignes de la main de Mlle Corneille :

« J'ai trop éprouvé vos bontés, monsieur, pour que je ne vous témoigne pas

et que ses lignes ne sont point en diagonale comme celles de quelques-unes de nos Parisiennes. Elle lit avec nous à des heures réglées, et nous ne lui laissons jamais ignorer la signification des mots. Après la lecture, nous parlons de ce qu'elle a lu, et nous lui apprenons ainsi, insensiblement, un peu d'histoire. Tout cela se fait gaiement et sans la moindre apparence de leçon.

J'espère que l'ombre du grand Corneille ne sera pas mécontente ; vous avez si bien fait parler cette ombre, monsieur, que je vous dois compte de tous ces petits détails. Si Mlle Corneille remercie M. Titon, et tous ceux qui ont pris intérêt à elle, souffrez que je les remercie aussi. J'espère que je leur devrai une des grandes consolations de ma vieillesse, celle d'avoir contribué à l'éducation de la cousine de Chimène, de Cornélie, et de Camille.

Il faut que je vous dise encore qu'elle remplit exactement tous les devoirs de la religion, et que nos curés et notre évêque sont très-contents de la manière dont on se gouverne dans mes terres. Les Berthier, les Guyon, les Gauchat, les Chaumeix, en seront peut-être fâchés ; mais je ne peux qu'y faire. Les philosophes servent Dieu et le roi, quoi que ces messieurs en disent. Nous ne sommes, à la vérité, ni jansénistes, ni molinistes, ni frondeurs ; nous nous contentons d'être Français et catholiques tout uniment. Cela doit paraître bien horrible à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* [1].

Quant à ce malheureux Fréron, dont vous daignez me parler, ce n'est qu'un brigand que la justice a mis au For-l'Évêque, et un Marsyas qu'Apollon doit écorcher. Je vois assez, par vos vers et par votre prose, combien vous devez mépriser tous ces gredins qui sont l'opprobre de la littérature. Je vous estime autant que je les dédaigne.

Votre distinction entre le vrai public et le vulgaire est bien d'un homme qui mérite les suffrages du public ; daignez y joindre le mien, et comptez sur la plus sincère estime, j'ose dire sur l'amitié de votre obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

ma reconnaissance au commencement de l'année, et toutes les années de ma vie. Je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de vouloir bien présenter mes remercîments à M. Titon, à Mlle Vilgenou, à M. Dumolard, et à tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à mon sort. » (Note de Ginguené, éditeur des Œuvres de Le Brun.)

1. Voyez la note, tome XXI, page 419.

4400. — A M. FYOT DE LA MARCHE [1].

(FILS.)

A Ferney, 3 janvier 1761.

Monsieur, permettez qu'au commencement de cette année je vous renouvelle les sentiments de la reconnaissance que je dois à vos bontés et à toutes celles dont monsieur votre père m'a honoré si longtemps. Permettez en même temps que j'aie recours à vous, dans un événement qui intéresse toute notre petite province de Gex, au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous parler.

Le fils d'un bourgeois de Sacconex, au pays de Gex, a été assassiné par un curé d'un village nommé Moëns, et par plusieurs paysans complices de ce curé [2]. Le crime a été commis le 28 décembre; nous sommes au 3 janvier, et à peine y a-t-il une faible procédure commencée par la justice de Gex. J'ai vu le fils du sieur Decroze blessé, je l'ai vu dans son lit n'attendant que la mort. Le père, très-âgé et incapable de suivre cette cruelle affaire par son âge et par sa douleur, m'a remis un mémoire que j'ai envoyé à monsieur le procureur général. Je vous supplie instamment, monsieur, de vouloir bien vous le faire représenter. Les officiers de la justice de Gex furent très-empressés à faire une descente sur les lieux, il y a deux ans, au sujet de six noix volées sur mes terres, et d'un coup de sabre très-léger donné sur le bras du voleur. Ils entendirent cinquante-deux témoins, ils firent des informations de vie et de mœurs, croyant que je payerais tous leurs frais (en quoi ils se sont trompés); aujourd'hui qu'il s'agit de la sûreté publique, d'un assassinat avéré, d'un mourant et de deux blessés, je crois que nous avons besoin de votre autorité pour encourager les officiers de Gex à faire toutes les diligences que mérite un cas si extraordinaire. Nous attendons tout de votre bonté et de votre pouvoir. Et en mon particulier, monsieur, je vous aurai plus d'obligation qu'un autre, mes terres touchant de tous les côtés au lieu où le crime a été commis, et les habitants de ce lieu étant d'une férocité qu'on ne peut trop craindre et trop réprimer.

Je suis avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, H. Beaune.

2. On peut lire les détails de cette affaire dans une lettre de Voltaire au président de Brosses, en date du 30 janvier 1761.

4401. — A MADAME BELOT[1].

1761.

Voltaire est honteux de faire coûter des ports de lettres à Mme B. V. lui a envoyé un *Pierre*. Messieurs de la poste retiennent tous les livres reliés. On ne sait plus comment faire; tout commerce périt. V. serait fort aise que Mme B. se partageât entre le Perche et les Alpes; mais le Perche est voisin, et les Alpes sont bien loin, et le mont Jura est un rude seigneur avec ses neiges. Si Mme B. voit le philosophe très-aimable H.[2], elle est suppliée de lui dire que son frère V. est son plus zélé partisan, plein de la plus tendre estime pour lui. Il avait envoyé au philosophe H. et au philosophe Spartacus[3] un *Pierre;* tout est arrêté à la poste. V. gémit de loin sur Jérusalem.

4402. — A M. DE CHENEVIÈRES[4].

Ferney, 4 janvier[5].

Je suis honteux; je me mettrais dans un trou de souris, mon cher correspondant. Je ne réponds qu'en vile prose et qu'en courant à vos aimables vers. Voilà comme sont faits les maçons et les laboureurs, et j'ai l'honneur de l'être. Voulez-vous bien pourtant me mander s'il est vrai qu'on ait joué à Versailles cette *Femme qui a raison* qu'on m'impute, et qui est détestablement imprimée? Le tiers de cet ouvrage est à peine de ma façon. Je souffre très-patiemment qu'on me persécute, mais je ne souffre pas qu'on me rende ridicule.

J'ai envoyé à M. Sénac un mémoire qui semble concerner son ministère : il s'agit d'un marais qui met la peste dans mon petit pays. M. Sénac ne se soucie pas qu'on meure entre le mont Jura et les Alpes; il ne me répond pas.

J'embrasse mon cher correspondant.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Helvétius.
3. Saurin.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.
5. Cette lettre est de 1761 et non de 1763. (G. A.)

4403. — A M. PRAULT FILS[1].

4 janvier[2].

M. Prault doit savoir que le volume à lui envoyé par les frères Cramer est une chose très-délicate, qu'il ne faut ni demander une permission, ni mettre mon nom à la tête du livre, ni la première lettre de mon nom ; que le libraire risquerait beaucoup ; que je n'avoue aucune des pièces que ce livre contient, et que je les désavoue presque toutes. En un mot, je le prie très-instamment d'ôter : *par M. de V.*, qu'on a mis très-imprudemment. M. Prault y a un intérêt sensible. Il n'y a qu'à substituer au titre : *Nouveau volume pour joindre aux autres*, et rien de plus.

J'attends la tragédie de *Tancrède*. Comment a-t-il pu s'imaginer que je donne *Tancrède* à d'autres, en même temps qu'à lui ?

4404. — A M. DE CIDEVILLE,

RUE SAINT-PIERRE, PRÈS DU REMPART, A PARIS.

Au château de Ferney, 4 janvier.

Vous vous êtes blessé avec vos armes, mon cher et ancien ami ; il n'y a qu'à ne vous plus battre, et vous serez guéri. Dissipation, régime, et sagesse, voilà vos remèdes. Je vous proposerais Tronchin, si je me flattais que vous daignassiez venir dans nos petits royaumes ; mais vous préférez les bords de la Seine au beau bassin de nos Alpes. Je m'intéresse beaucoup *teretibus suris*[3] de notre grand abbé[4]. Vous êtes de jeunes gens en comparaison du vieillard des Alpes. Il ne tient qu'à vous de vous porter mieux que moi. Je suis né faible, j'ai vécu languissant ; j'acquiers dans mes retraites de la force, et même un peu d'imagination. On ne meurt point ici. Nous avons une femme d'esprit[5] de cent trois ans, que j'aurais mariée à Fontenelle s'il n'était pas mort jeune.

Nous avons aussi l'héritière du nom de Corneille, et ses dix-sept ans. Vous savez qu'elle a l'esprit très-naturel, et que c'est pour cela que Fontenelle l'avait déshéritée[6]. Vous savez toutes mes marches. Il est vrai que j'ai fait rendre le bien que les jésuites

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Cette lettre est de 1761, et non de 1762. (G. A.)
3. On lit dans Horace, livre II, ode IV, vers 21 : « Teretesque suras. »
4. L'abbé du Resnel.
5. Mme Lullin.
6. Voyez les lettres 4383 et 4395.

avaient usurpé sur six frères, tous au service du roi ; mais apprenez que je ne m'en tiens pas là. Je suis occupé à présent à procurer à un prêtre[1] un emploi dans les galères. Si je peux faire pendre un prédicant huguenot,

Sublimi feriam sidera vertice. . . . .
(Hor., lib. I, od. I, v. 36.)

Je suis comme le musicien de Dufresny en chantant son opéra : *il fait le tout en badinant.* Mais je vous aime sérieusement ; autant en fait Mme Denis. Soyez gai, vous dis-je, et vous vous porterez à merveille.

Je vous embrasse *ex toto corde.* V.

4405. — A M. DESPREZ DE CRASSY[2].

Aux Délices.

Vous m'avez promis, monsieur, vos bons offices dans l'occasion. Je vous en demande un avec instance, c'est de faire sentir à l'insolent curé de Versoix qu'il ne lui appartient pas de vous empêcher de rendre des visites à une fille. Ces drôles-là se mettent à faire la police. Il faut leur apprendre à ne se mêler que de dire la messe ; je vous demande cette grâce instamment. Votre très-humble et obéissant serviteur.

4406. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 6 janvier.

Mon cher ange, aidez-moi à venger la patrie de l'insolence anglicane. Un de mes amis, ami intime, a broché ce mémoire[3]. Je m'intéresse à la gloire de Pierre Corneille plus que jamais, depuis que j'ai chez moi sa petite-fille. Voyez si la douce réponse aux Anglais plaît à Mme Scaliger. En ce cas, elle pourrait être imprimée par Prault petit-fils, sous vos auspices ; sinon vous auriez la bonté de me la renvoyer, car je n'ai que ce seul exemplaire. J'attends aussi ce *Droit du Seigneur* que vous n'aimez point, et que j'ai le malheur d'aimer. Vous m'abandonnez du haut de votre ciel, ô mes anges ! Dites-moi donc ce que vous avez fait de

1. Ancian, curé de Moëns.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. *L'Appel à toutes les nations*, etc. ; voyez tome XXIV, page 191.

Tancrède, et, de grâce, un petit mot d'*Oreste;* après quoi vous daignerez m'apprendre si nous aurons la guerre ou la paix.

A propos de guerre, permettez que je vous parle de peste. Nous sommes menacés de la peste dans notre petit pays de Gex. J'ai pris la liberté de présenter requête contre elle à M. de Courteilles. Je vous supplie d'appuyer mes très-humbles représentations : il s'agit d'un marais plein de serpents, qu'apparemment Fréron, Abraham Chaumeix, Guyon, Gauchat, et les auteurs du *Journal chrétien,* ont envoyés.

Mais que deviennent les yeux de M. d'Argental? Je suis plus inquiet d'eux que de ma peste.

Est-il vrai qu'on ait joué à Versailles *la Femme qui a raison*, et que la reine ait été de l'avis de Fréron?

Avez-vous lu l'ouvrage [1] évangélique adressé à mon ami Guyon, sur l'Ancien et le Nouveau Testament? Cela est poivré; c'est un petit livre excellent. Est-il vrai que le théologien de l'*Encyclopédie,* Morellet ou *Mords-les*, en soit l'auteur? Quel qu'il soit, son livre est brûlé et bénit.

Comment suis-je avec M. le duc de Choiseul? Quand revient le vainqueur de Mahon?

Ayez pitié de moi, vous dis-je, auprès de M. de Courteilles. Il est dur d'être pestiféré dans un château qu'on vient de bâtir.

A l'ombre de vos ailes.

4407. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Le solitaire des Alpes fait mille compliments à M. Damilaville et à M. Thieriot. Il désire fort d'avoir le livre sur les impôts [2], qui a envoyé son auteur à Vincennes. M. Thieriot ne pourrait-il pas adresser ce volume à M. Tronchin, à Lyon, par la diligence, en cas qu'il soit un peu gros? Mes lettres sont courtes, monsieur, mais mes travaux sont longs. S'ils vous amusent, pardon à la brièveté de mon style épistolaire. J'ose vous prier de vouloir bien faire rendre l'incluse. Je ne sais nulle nouvelle de la littérature : je me recommande à M. Thieriot comme à vous. Mille souhaits *per le sante feste del divino natale.*

1. *L'Oracle des anciens fidèles;* voyez la lettre 4360.
2. *Théorie de l'impôt,* par le marquis de Mirabeau.

4408. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 6 janvier.

Mon cher et aimable philosophe, je vous salue, vous et les frères. La patience soit avec vous! Marchez toujours en ricanant, mes frères, dans le chemin de la vérité. Frère *Timothée*-Thieriot saura que *la Capilotade*[1] est achevée, et qu'elle forme un chant de *Jeanne* par voie de prophétie, ou à peu près. Dieu m'a fait la grâce de comprendre que, quand on veut rendre les gens ridicules et méprisables à la postérité, il faut les nicher dans quelque ouvrage qui aille à la postérité. Or le sujet de *Jeanne* étant cher à la nation, et l'auteur, inspiré de Dieu, ayant retouché et achevé ce saint ouvrage avec un zèle pur, il se flatte que nos derniers neveux siffleront les Fréron, les Hayer, les Caveyrac, les Chaumeix, les Gauchat, et tous les énergumènes, et tous les fripons ennemis des frères. Vous savez d'ailleurs que je tâche de rendre service au genre humain, non en paroles, mais en œuvres, ayant forcé les frères jésuites, mes voisins, à rendre à six gentilshommes[2] tous frères, tous officiers, tous en guenilles, un domaine considérable que saint Ignace avait usurpé sur eux. Sachez encore, pour votre édification, que je m'occupe à faire aller un prêtre aux galères[3]. J'espère, Dieu aidant, en venir à bout. Vous verrez paraître incessamment une petite Lettre[4] *al signore marchese Albergati Capacelli, senatore di Bologna la Grassa.* Je rends compte, dans cette épître, de l'état des lettres en France, et surtout de l'insolence de ceux qui prétendent être meilleurs chrétiens que nous. Je leur prouve que nous sommes incomparablement meilleurs chrétiens qu'eux. Je prie M. Albergati Capacelli d'instruire le pape que je ne suis ni janséniste, ni moliniste, ni d'aucune *classe* du parlement, mais catholique romain, sujet du roi, attaché au roi, et détestant tous ceux qui cabalent contre le roi. Je me fais encenser tous les dimanches à ma paroisse; j'édifie tout le clergé, et dans peu l'on verra bien autre chose. Levez les mains au ciel, mes frères. Voilà pour les faquins de persécuteurs de l'Église de Paris; venons aux faquins de Genève. Les successeurs du Picard qui fit brûler Servet, les prédicants

1. Le chant XVIII de *la Pucelle.*
2. MM. de Crassy.
3. Ancian, curé de Moëns; voyez la lettre à Arnoult, du 5 juin 1761; et Mémoires de Wagnière, I, 39.
4. Du 23 décembre 1760, n° 4387.

qui sont aujourd'hui servétiens, se sont avisés de faire une cabale très-forte dans le couvent de Genève appelé ville, contre leurs concitoyens qui déshonoraient la religion de Calvin, et les mœurs des usuriers et des contrebandiers de Genève, au point de venir quelquefois jouer *Alzire* et *Mérope* dans le château de Tournay en France[1]. J.-J. Rousseau, homme fort sage et fort conséquent, avait écrit plusieurs lettres contre ce scandale à des diacres de l'Église de Genève, à mon marchand de clous, à mon cordonnier. Enfin on a fait promettre à quelques acteurs qu'ils renonceraient à Satan et à ses pompes. Je vous propose pour problème de me dire si on est plus fou et plus sot à Genève qu'à Paris.

Je vous ai déjà mandé[2] que votre ami Necker a demandé pardon au consistoire, et a été privé de sa professorerie pour avoir couché avec une femme qui avait le croupion pourri, et que le cocu qui lui a tiré un coup de pistolet a été condamné à garder sa chambre un mois. *Nota bene* qu'un cocu assassin est impuni, et que Servet a été brûlé à petit feu pour l'hypostase. *Nota bene* que le curé que je poursuis pour avoir assassiné un de mes amis chez une fille, pendant la nuit, dit hardiment la messe ; et voyez comme va le monde.

Je vous prie, mon cher frère, de m'écrire quelque mot d'édification, de me mander de vos nouvelles et de celles des fidèles.

Je vous embrasse.

> Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus
> Ruris amatores[3].

4409. — A M. DAMILAVILLE.

9 janvier.

Permettez-vous, monsieur, que j'abuse si souvent de votre bonne volonté? Vous verrez au moins que je n'abuse pas de votre confiance. Je vous envoie mes lettres ouvertes : il me semble que tout ce que j'écris est pour vous. Nous sommes des frères réunis par le même esprit de charité; nous sommes le *pusillus grex*[4].

1. Tournay appartient au canton de Genève depuis le 20 novembre 1815.
2. Cette lettre manque.
3. Horace, livre I, épître x, vers 1-2.
4. Luc, XII, 32.

Si vous voyez M. Diderot, dites-lui, je vous en prie, qu'il a en moi le partisan le plus constant et le plus fidèle.

J'ignore, monsieur, si vous avez reçu deux paquets assez gros et très-édifiants : j'ai ouï dire qu'on était devenu très-difficile à la poste.

4410. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, le 10 janvier.

Monsieur, je n'ai jamais été du goût de mettre des vers au bas d'un portrait; cependant, puisque vous voulez en avoir pour l'estampe de Pierre le Grand, en voici quatre que vous me demandez :

Ses lois et ses travaux ont instruit les mortels [1];
Il fit tout pour son peuple, et sa fille l'imite;
Zoroastre, Osiris, vous eûtes des autels,
Et c'est lui seul qui les mérite.

Le seul nom de Pierre le Grand, monsieur, vaut mieux que ces quatre vers; mais, puisqu'il y est question de son auguste fille, je demande grâce pour eux.

M. de Soltikof m'a dit qu'il n'avait aucune nouvelle de M. Pouschkin; que personne n'en avait eu depuis son départ de Vienne. Il est à craindre que, dans ce voyage, il n'ait été pris par les Prussiens. Quoi qu'il en soit, je n'ai aucuns matériaux pour le second volume. J'ai déjà eu l'honneur de mander plusieurs fois à Votre Excellence qu'il est impossible de faire une histoire tolérable sans un précis des négociations et des guerres. Mon âge avance, ma santé est faible; j'ai bien peur de mourir sans avoir achevé votre édifice. Ce qui achèverait de me faire mourir avec amertume, ce serait d'ignorer si la digne fille de Pierre le Grand a daigné agréer le monument que j'ai élevé à la gloire de son père. L'amour qu'elle a pour sa mémoire me fait espérer qu'elle voudra bien descendre un moment du haut rang où le ciel l'a placée, pour me faire assurer par Votre Excellence qu'elle n'est pas mécontente de mon travail. C'est ainsi que nos rois ont la bonté d'en user, même avec leurs propres sujets.

Les lettres du roi Stanislas, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, monsieur, sont une preuve de l'état déplorable où il

1. Ce quatrain est répété, avec quelques différences, dans la lettre du 30 mars

était alors. Je crois que les réponses de l'empereur Pierre le Grand seraient encore beaucoup plus curieuses. C'est sur de pareilles pièces qu'il est agréable d'écrire l'histoire, mais n'ayant presque rien depuis la bataille et la paix du Pruth, il faut que je reste les bras croisés. Quand il plaira à Votre Excellence de me mettre la plume à la main, je suis tout prêt.

Je finis par vous assurer de tous les vœux que je fais pour votre bonheur particulier, et pour la prospérité de vos armes[1].

4411. — A M. DE CHENEVIÈRES[2].

Aux Délices, 11 janvier.

La paresseuse Mme Denis et son paresseux d'oncle écrivent bien rarement; mais ils sentent très-vivement, et sont très-attachés à monsieur et madame de Chenevières. Si je ne bâtissais pas deux maisons, je vous écrirais aussi des vers. Je ne bâtis pas comme Amphion, au son de la lyre!

Est-il vrai que Mme de Pompadour a été malade sérieusement, et qu'on l'a saignée plusieurs fois? Je dois m'intéresser à sa santé, je lui ai obligation; et quoique je vive au milieu des glaces des Alpes et du mont Jura, je n'ai le cœur ni froid ni endurci.

4412. — A M. DAMILAVILLE.

11 janvier.

Je vous envoie toujours, monsieur, mes lettres ouvertes : tout doit être commun entre amis. Celle que je prends la liberté de vous envoyer pour M. Bagieu est pourtant cachetée ; mais c'est qu'il s'agit de vér.... Ce n'est pas pour moi, Dieu merci; ce n'est pas non plus pour ma nièce, ce n'est pas pour Mlle Corneille, que je tiens plus pucelle que la pucelle d'Orléans, et qui est beaucoup plus aimable ; c'est pour un officier de mes parents dont je prends soin, et que j'ai laissé aux Délices, injustement soupçonné et mourant.

Pardonnez donc la liberté que je prends, et continuez-moi vos bontés.

1. Dans quelques éditions, on trouve ici la requête à *M. le lieutenant criminel du pays de Gex* et l'*Addition*, qui sont tome XXIV, pages 161 à 164.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

4413. — A M. BAGIEU [1].

A Ferney, 11 janvier.

Mme Denis et moi, monsieur, nous sommes des cœurs sensibles. Vous savez combien votre souvenir nous touche. Nous avons encore avec nous un cœur de dix-sept ans qui se forme : c'est l'héritière du nom du grand Corneille. C'est avec les ouvrages de son aïeul que nous oublions l'*Année littéraire* et son digne auteur. Si M. Morand [2] veut aimer les gens de lettres, il ne faut pas qu'il choisisse les pirates des lettres.

Permettez-vous, monsieur, que je vous consulte sur une affaire plus importante? J'ai auprès de moi un jeune homme de mes parents [3]; il fut attaqué, il y a dix-huit mois, d'un rhumatisme qui ressemblait à une sciatique. Nous l'envoyâmes aux bains d'Aix; les douleurs augmentèrent. M. Tronchin lui ordonna encore les eaux, il y a six mois; il en revint avec une tumeur sur le *fascia lata*, et toujours souffrant des douleurs d'élancement, se sentant comme déchiré. Il se ressouvint alors, ou crut se ressouvenir, qu'il était tombé à la chasse il y avait deux ans. On lui appliqua les mouches cantharides avant cet aveu, et après cet aveu on en fut fâché. Les douleurs devinrent plus vives, la tumeur plus forte. On jugea que le coup qu'il prétendait s'être donné à la cuisse, en tombant de cheval, avait pu causer une carie dans le fémur. On lui fit une ouverture de six grands doigts de long, et très-profonde. On sonda, on ne put pénétrer assez avant; le pus coula d'abord assez blanc, ensuite plus foncé, enfin d'une espèce fétide et purulente. Les douleurs furent toujours les mêmes, depuis la tête du fémur jusqu'au genou. Ces élancements se sont fait sentir dans l'autre cuisse. Celle à laquelle on avait fait l'opération s'est très-enflée, l'autre s'est absolument desséchée. Le pus de la plaie est devenu de jour en jour plus fétide, tantôt en grande abondance, tantôt en petite quantité; très-souvent la fièvre, des insomnies, mais toujours un peu d'appétit. On a jugé la tête du fémur cariée et déplacée. Tronchin l'a jugé à mort. Le chirurgien, qui est assez habile, a pensé de même. Il se fit une nouvelle tumeur au-dessous de la plaie, il y a quelques jours; il en coula une grande quantité de sanie pure

1. Voyez tome XXXVII, page 401.

2. Chirurgien-major de l'Hôtel des Invalides, nommé dans la [illegible] Morand était lié avec Fréron.

3. Daumart; voyez la lettre 4479.

lente, et son appétit augmenta. Ce n'est point au *fascia lata* que cette tumeur nouvelle a percé, c'est près des muscles intérieurs. Le chirurgien alors s'est avisé de lui demander si, quelque temps avant de tomber malade, il n'avait pas mérité la vér.... Il a répondu qu'il avait eu affaire dans Genève à quelques créatures qui pouvaient la donner, mais nul symptôme avant-coureur de cette maladie. Tout se réduit à cette espèce de sciatique. Aucune dartre, aucun bubon, aucune tache, nulle enflure aux aines, sinon l'enflure présente, qui va de l'os des îles au pied. La chair de ces parties n'a plus de ressort, le doigt y laisse un creux ; le pus coule par la nouvelle ouverture, et cependant l'appétit augmente. Il faut quatre personnes pour le porter d'un lit à l'autre. L'atrophie n'est point sur le visage, la parole est libre et quelquefois assez ferme.

Voilà son état depuis quatre mois entiers que l'opération fut faite. J'ajoute encore que le coccix est écorché, mais que le peu de sanie qui en sort n'est point de la qualité du pus fétide de la cuisse. On ne sait si on hasardera le grand remède.

Pardonnez, monsieur, ce long exposé ; daignez me communiquer vos lumières. Que pensez-vous des dragées de Kayser? et croyez-vous que Colomb nous ait rendu un grand service par la découverte de l'Amérique?

Je suis avec toute l'estime qu'on vous doit, et j'ose dire avec amitié, monsieur, votre, etc.

4414. — A M. THIERIOT.

11 janvier.

Reçu *le Monde*[1] et la Lettre du primat[2] des Gaules ; il y a plus de deux mois, mon cher ami, que j'ai chez moi cette Lettre in-4° marginée. Sachez qu'en poursuivant frère Berthier, je suis fort bien auprès de mon primat, très-bien avec mon évêque ; qu'incessamment je serai le favori de l'archevêque de Paris ; et, si vous me fâchez, je le serai du pape.

Reçu encore la *Théorie de l'Impôt*, théorie obscure, théorie qui me paraît absurde ; et toutes ces théories viennent mal à propos pour faire accroire aux étrangers que nous sommes sans ressource, et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. Voilà de plaisants citoyens et de plaisants *amis des hommes!*

1. Ouvrage de Bastide; voyez lettre 4323.

2. *Lettre de M. l'archevêque de Lyon* (Montazet) *à M. l'archevêque de Paris* (Chr. de Beaumont), 1760, in-4° et in-12.

Qu'ils viennent comme moi sur la frontière, ils changeront bien d'avis ; ils verront combien il est nécessaire de faire respecter le roi et l'État. Par ma foi, on voit les choses tout de travers à Paris.

Vous verrez bientôt une très-singulière Épître[1] à Clairon. Je la loue comme elle le mérite ; je fais l'éloge du roi, et c'est mon cœur qui le fait ; je me moque de tout le reste, et même assez violemment. J'ai souffert trop longtemps ; je deviens Minos dans ma vieillesse, je punis les méchants.

P. S. Je suis bien content de l'acquisition de Mlle Corneille : elle fait jusqu'à présent l'agrément de notre maison. Il est honteux pour la France que quelque grande dame ne l'ait pas prise auprès d'elle.

Nota bene que le saint abbé Grizel[2] n'a point volé Mme d'Egmont, mais bien M. de Tourny. Gardez-vous d'induire les commentateurs en erreur.

4415. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Ferney, 13 janvier.

Pardon, madame, pardon : j'ai eu des jésuites à chasser d'un bien qu'ils avaient usurpé sur des gentilshommes de mon voisinage ; j'ai eu un curé à faire condamner. Ces bonnes œuvres ont pris mon temps. Je commence à espérer beaucoup de la France sur terre, car sur mer je l'abandonne. On paye les rentes, on éteint quelques dettes. Il y a de l'ordre, malgré toutes nos énormes sottises. J'ai peine à croire qu'on ôte le commandement à M. le maréchal de Broglie. Il me semble qu'il s'est très-bien conduit en conservant Gœttingue.

Avez-vous, madame, M. le comte de Lutzelbourg auprès de vous? Comment vous trouvez-vous du vent du nord? C'est, je crois, votre seul ennemi. Songez, madame, que l'hiver de la vie, qui est si dur, si désagréable pour tant de personnes, et auquel même il est si rare d'arriver, est pour vous une saison qui a encore des fleurs. Vous avez la santé du corps et de l'esprit. Il est vrai que vous écrivez comme un chat ; mais dans vos plus beaux jours vous n'eûtes jamais une plus belle main. Voyez-vous quelquefois M. de Lucé[3]? Seriez-vous assez bonne, madame, pour me rappeler à son souvenir?

1. *L'Épître à Daphné :* voyez tome X.

2. Voyez l'avant-dernier alinéa de la lettre 4395.

3. Ministre du roi de France auprès de Stanislas. Le comte de Lucé fut un des membres honoraires de l'Académie de Nancy.

Madame la marquise[1] est donc impitoyable, ou vous? Je n'aurai donc pas copie de son portrait?

Vivez heureuse et longtemps, madame; nous vous souhaitons, ma nièce et moi, ces deux petites bagatelles de tout notre cœur.

Mille respects. V.

4116. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 janvier.

Que monsieur et madame écrivent à eux deux des lettres aimables! Je ne peux pas croire que des anges qui écrivent si bien aient tort sur ce *Droit du Seigneur;* cependant les écailles ne sont pas encore tombées de mes yeux[2]. Mais pourquoi M. d'Argental n'écrit-il pas? Quoi, pas un mot! aurait-il toujours son ophthalmie? S'il n'est que paresseux, je suis consolé. Il a un charmant secrétaire. Tenez, petite fille, voilà comme les dames écrivent à Paris. Voyez que cela est droit; et ce style, qu'en dites-vous? quand écrirez-vous de même, descendante de Corneille? Cela donne de l'émulation; elle va vite m'écrire un petit billet dans sa chambre : c'est, je vous assure, une plaisante éducation.

Je suis à vos pieds, madame, moi et *la Muse limonadière*[3]. Comment, du cercle de mes montagnes, pouvoir reconnaître tant de bontés?

Voulez-vous vous amuser à lire ce chiffon[4]? voulez-vous le lire à Mlle Clairon? Il n'y a que vous et M. le duc de Choiseul qui en ayez. Vous m'allez dire que je deviens bien hardi et un peu méchant sur mes vieux jours. — Méchant! non, je deviens Minos, je juge les pervers. — Mais prenez garde à vous, il y a des gens qui ne pardonnent point. — Je le sais; et je suis comme eux. J'ai soixante-sept ans; je vais à la messe de ma paroisse; j'édifie mon peuple; je bâtis une église; j'y communie, et je m'y ferai enterrer, mort-dieu! malgré les hypocrites. Je crois en Jésus-Christ consubstantiel à Dieu, en la vierge Marie, mère de Dieu. Lâches persécuteurs, qu'avez-vous à me dire? — Mais vous avez fait *la Pucelle.* — Non, je ne l'ai pas faite; c'est vous qui en êtes l'auteur; c'est vous qui avez mis vos oreilles à la monture de

1. La marquise de Pompadour.
2. *Actes des apôtres,* IX, 18.
3. Mme Bourette.
4. *L'Épître à Daphné* (Mlle Clairon); voyez tome X.

Jeanne. Je suis bon chrétien, bon serviteur du roi, bon seigneur de paroisse, bon précepteur de fille, je fais trembler jésuites et curés ; je fais ce que je veux de ma petite province grande comme la main, excepté quand les fermiers généraux s'en mêlent ; je suis homme à avoir le pape dans ma manche quand je voudrai. Eh bien ! cuistres, qu'avez-vous à dire?

Voilà, mes chers anges, ce que je répondrais aux Fantin, aux Grizel, aux Guyon, et au *petit singe noir*. J'aime d'ailleurs les vengeances qui me font pouffer de rire. Et puis, qui est ce *singe noir*[1] ? C'est peut-être Berthier, c'est peut-être Gauchat, Caveyrac. Tous ces gens-là sont également la gloire de la France.

J'ai lu la *Théorie de l'Impôt;* elle me paraît aussi absurde que ridiculement écrite. Je n'aime point ces *amis des hommes* qui crient sans cesse aux ennemis de l'État : Nous sommes ruinés ; venez, il y fait bon.

A vos pieds.

Pour Dieu, daignez m'envoyer (paroles ne puent point) la feuille[2] de l'infâme Fréron contre M. Le Brun. J'avoue que l'*Ode* est bien longue, qu'il y a de terribles impropriétés de style ; mais il y a de fort belles strophes, et j'aime M. Le Brun : il m'a fait faire une bonne action, dont je suis plus content de jour en jour.

4417. — A M. DUMOLARD[3].

A Ferney, 15 janvier.

Mon cher ami, nous ne montrons encore que le français à Cornélie : si vous étiez ici, vous lui apprendriez le grec. Nous ne

1. Voyez la lettre à d'Argental, du 30 janvier, et celle à d'Alembert, du 9 février.

2. Voici le passage de l'*Année littéraire* dont Thieriot venait d'écrire un mot à Voltaire, au sujet de Marie Corneille : « Vous ne sauriez croire, monsieur, le bruit que fait dans le monde cette générosité de M. de Voltaire. On en a parlé dans les gazettes, dans les journaux, dans tous les papiers publics, et je suis persuadé que ces annonces fastueuses font beaucoup de peine à ce poëte modeste, qui sait que le principal mérite des actions louables est d'être tenues secrètes. Il semble d'ailleurs, par cet éclat, que M. de Voltaire n'est point accoutumé à donner de pareilles preuves de son bon cœur, et que c'est la chose la plus extraordinaire que de le voir jeter un regard de sensibilité sur une jeune infortunée ; mais il y a près d'un an qu'il fait le même bien au sieur L'Écluse, ancien acteur de l'Opéra-Comique, qu'il loge chez lui, qu'il nourrit, en un mot qu'il traite en frère. Il faut avouer que, en sortant du couvent, Mlle Corneille va tomber en de bonnes mains. »

3. Voyez tome V, page 167.

cessons jusqu'à présent de remercier M. Titon et M. Le Brun de nous avoir procuré le trésor que nous possédons. Le cœur paraît excellent, et nous avons tout sujet d'espérer que, si nous n'en faisons pas une savante, elle deviendra une personne très-aimable, qui aura toutes les vertus, les grâces et le naturel qui font le charme de la société.

Ce qui me plaît surtout en elle, c'est son attachement pour son père, sa reconnaissance pour M. Titon, pour M. Le Brun, et pour toutes les personnes dont elle doit se souvenir. Elle a été un peu malade. Vous pouvez juger si Mme Denis en a pris soin ; elle est très-bien servie ; on lui a assigné une femme de chambre qui est enchantée d'être auprès d'elle ; elle est aimée de tous les domestiques ; chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés, et assurément ses volontés ne sont pas difficiles. Nous avons cessé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la cessation de tout travail. Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse. Nous la faisons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet, et je le corrige ; elle me rend compte de ses lectures ; il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres : elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes ni prononciations vicieuses ; l'usage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse. Nous devons l'exemple, et nous le donnons. Je crois que M. Titon et M. Le Brun ne dédaigneront point ces petits détails, et qu'ils verront avec plaisir que leurs soins n'ont pas été infructueux. Je souhaite à M. Titon ce qu'on lui a sans doute tant souhaité, les années du mari de l'Aurore. Dites, je vous prie, à M. Le Brun que personne ne lui est plus obligé que moi. On dit que son *Ode* a encore un nouveau mérite auprès du public par les impertinences de ce malheureux Fréron. Il est pourtant bien honteux qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4418. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN [1].

Mon cher Esculape, mon petit malade [2], après avoir pris sa seconde dose d'émétique avant-hier, fut encore bien purgé et rendit un paquet de vers, parmi lesquels il y en avait un de six pouces de long. Je lui donnai une décoction de rue, de petite centaurée, de menthe, de chicorée sauvage, et, pour adoucir la vivacité que cette tisane pourrait porter dans ce sang irrité par la fièvre, je lui fais prendre de demi-heure en demi-heure, entre ces potions, une émulsion légère. La fièvre subsiste continue, avec redoublement, mais moins violente. Il a dormi un peu. La tête n'est point embarrassée ; mais il y a toujours mal. Le bout de la langue est du rouge le plus vif. Il s'en faut beaucoup que l'œil soit net ; il ne l'est guère, je crois, dans ces maladies. La peau n'est pas ardente. Ne conviendrait-il pas de lui ôter sa tisane antivermineuse, qui peut l'échauffer, et continuer à délayer beaucoup les humeurs? Il a toujours la bouche ouverte, et il lui est difficile de la fermer.

J'entre dans tous les détails ; je voudrais sauver ce petit garçon. Qu'ordonnez-vous ?

A propos, la France est aussi malade que lui. Mademoiselle votre fille est-elle... (*illisible*) ?

Secreto. Fils d'Apollon, la petite nièce d'Apollon, Mlle Corneille, fut autrefois nouée. Son esprit se dénoue aujourd'hui, et son corps se dénoua le premier, il y a du temps. Elle se sent quelquefois, du reste, de cette ancienne conformation : faiblesse et douleur dans la hanche, douleurs rhumatisantes et vagues du côté de la hanche affligée ; en un mot, elle boite et souffre. *Quid illi facere?*

Mes compliments à M. Tronchin, le procureur général, je voue en prie.

Nous vous embrassons tous.

4419. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 janvier.

Je commence d'abord par vous excepter, madame ; mais si je m'adressais à toutes les autres dames de Paris, je leur dirais : C'est bien à vous, dans votre heureuse oisiveté, à prétendre que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le petit Pichon. Voyez la lettre du 29 juillet 1757, à Tronchin, de Lyon.

vous n'avez pas un moment de libre! Il vous appartient bien de parler ainsi à un pauvre homme qui a cent ouvriers et cent bœufs à conduire, occupé du devoir de tourner en ridicule les jésuites et les jansénistes, frappant à droite et à gauche sur saint Ignace et sur Calvin, faisant des tragédies bonnes ou mauvaises, débrouillant le chaos des archives de Pétersbourg, soutenant des procès, accablé d'une correspondance qui s'étend de Pondichéry jusqu'à Rome! Voilà ce qui s'appelle n'avoir pas un moment de libre. Cependant, madame, j'ai toujours le temps de vous écrire, et c'est le temps le plus agréablement employé de ma vie, après celui de lire vos lettres.

Vous méprisez trop Ézéchiel, madame; la manière légère dont vous parlez de ce grand homme tient trop de la frivolité de votre pays. Je vous passe de ne point déjeuner comme lui : il n'y a jamais eu que Paparel [1] à qui cet honneur ait été réservé; mais sachez qu'Ézéchiel fut plus considéré de son temps qu'Arnauld et Quesnel du leur. Sachez qu'il fut le premier qui osa donner un démenti à Moïse; qu'il s'avisa d'assurer que Dieu ne punissait pas les enfants des iniquités de leurs pères [2], et que cela fit un schisme dans la nation. Eh! n'est-ce rien, s'il vous plaît, après avoir mangé de la merde, que de promettre aux Juifs, de la part de Dieu, qu'ils mangeront de la chair d'homme [3] tout leur soûl?

Vous ne vous souciez donc pas, madame, de connaître les mœurs des nations? Pour peu que vous eussiez de curiosité, je vous prouverais qu'il n'y a point eu de peuples qui n'aient mangé communément de petits garçons et de petites filles; et vous m'avouerez même que ce n'est pas un si grand mal d'en manger deux ou trois que d'en égorger des milliers, comme nous faisons poliment en Allemagne.

M. de Trudaine [4] ne sait ce qu'il dit, madame, quand il prétend que je me porte bien; mais c'est, en vérité, la seule chose dans laquelle il se trompe : je n'ai jamais connu d'esprit plus juste et plus aimable. Je suis enchanté qu'il soit de votre cour, et je voudrais qu'on ne vous l'enlevât que pour le faire mon intendant, car j'ai grand besoin d'un intendant qui m'aime.

1. Chanoine de Vincennes.

2. Ézéchiel, XVIII, 20.

3. « Carnes fortium comedetis, et sanguinem principum terræ bibetis... et comedetis adipem in saturitatem, et bibetis sanguinem in ebrietatem, etc. » — Ézéchiel, chap. XXXIX, vers 18 et 19.

4. Daniel-Charles Trudaine, intendant des finances.

J'aime passionnément à être le maître chez moi; les intendants veulent être les maîtres partout, et ce combat d'opinions ne laisse pas d'être quelquefois embarrassant.

Je ne suis point du tout de l'avis de

Ce bon Régent qui gâta tout en France [1].

Il prétendait, dites-vous, qu'il n'y avait que des sots ou des fripons. Le nombre en est grand, et je crois qu'au Palais-Royal la chose était ainsi; mais je vous nommerai, quand vous voudrez, vingt belles âmes qui ne sont ni sottes ni coquines, à commencer par vous, madame, et par M. le président Hénault. Je tiens de plus nos philosophes très-gens de bien; je crois les Diderot, les d'Alembert, aussi vertueux qu'éclairés. Cette idée fait un contre-poids dans mon esprit à toutes les horreurs de ce monde.

Vraiment, madame, ce serait un beau jour pour moi que le petit souper dont vous me parlez, avec M. le maréchal de Richelieu et M. le président Hénault; mais, en attendant le souper, je vous assure, sans vanité, que je vous ferais des contes que vous prendriez pour des *Mille et une Nuits*, et qui pourtant sont très-véritables.

Oui, madame, j'aurais du plaisir, et le plus grand plaisir du monde, à vous parler, et surtout à vous entendre. Cela serait plaisant de nous voir arriver à Saint-Joseph avec Mme Denis et cette demoiselle Corneille, qui sera, je vous jure, le contre-pied du pédantisme; mais je vous avertis que je ne pourrais jamais passer à Paris que les mois de janvier et de février.

Vous ne savez pas, madame, ce que c'est que le plaisir de gouverner des terres un peu étendues; vous ne connaissez pas la vie libre et patriarcale: c'est une espèce d'existence nouvelle. D'ailleurs je suis si insolent dans ma manière de penser, j'ai quelquefois des expressions si téméraires, je hais si fort les pédants, j'ai tant d'horreur pour les hypocrites, je me mets si fort en colère contre les fanatiques, que je ne pourrais jamais tenir à Paris plus de deux mois.

Vous me parlez, madame, de ma paix particulière; mais vraiment je la tiens toute faite: je crois même avoir du crédit, si vous me fâchez; mais je suis discret, et je mets une partie du souverain bien à ne demander rien à personne, à n'avoir besoin de personne, à ne courtiser personne. Il y a des vieillards doucereux,

1. Vers de l'*Épître sur la Calomnie*, à Mme du Châtelet, 1733; voyez tome X.

circonspects, pleins de ménagements, comme s'ils avaient leur fortune à faire. Fontenelle, par exemple, n'aurait pas dit son avis, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sur les feuilles de Fréron. Ceux qui voudront de ces vieillards-là peuvent s'adresser à d'autres qu'à moi.

Eh bien! madame, ai-je répondu à tous les articles de votre lettre? Suis-je un homme qui ne lise pas ce qu'on lui écrit? Suis-je un homme qui écrive à contre-cœur? et aurez-vous d'autres reproches à me faire que celui de vous ennuyer par mon énorme bavarderie?

Quand vous voudrez, je vous enverrai un chant[1] de *la Pucelle*, qu'on a retrouvé dans la bibliothèque d'un savant. Ce chant n'est pas fait, je l'avoue, pour être lu à la cour par l'abbé Grizel; mais il pourrait édifier des personnes tolérantes.

A propos, madame, si vous vous imaginez que *la Pucelle* soit une pure plaisanterie, vous avez raison. C'est trop de vingt chants ; mais il y a continuellement du merveilleux, de la poésie, de l'intérêt, de la naïveté surtout. Vingt chants ne suffisent pas. L'Arioste, qui en a quarante-huit, est mon Dieu. Tous les poëmes m'ennuient, hors le sien. Je ne l'aimais pas assez dans ma jeunesse; je ne savais pas assez l'italien. Le *Pentateuque* et l'Arioste font aujourd'hui le charme de ma vie. Mais, madame, si jamais je fais un tour à Paris, je vous préférerai au *Pentateuque*.

Adieu, madame; il faut jouer avec la vie jusqu'au dernier moment, et jusqu'au dernier moment je vous serai attaché avec le respect le plus tendre.

4420. — A M. THIERIOT.

15 janvier.

Reçu une feuille du *Censeur hebdomadaire*[2], et l'*Histoire de la Nièce d'Eschyle*[3]. Je voudrais voir de quel poison se sert l'ami Frelon pour noircir le zèle, l'*Ode* et les soins de M. Le Brun. Comment sait-il que L'Écluse est venu dans notre maison? et que peut-il dire de ce L'Écluse? Il finira par s'attirer de méchantes affaires. Vous ne pouvez avoir encore le chant de *la Capilotade*. Il faut bien constater l'aventure de Grizel avant de le fourrer là.

1. Le chant XVIII.

2. Chaumeix était un des rédacteurs de ce journal.

3. *La Petite Nièce d'Eschyle, histoire athénienne, traduite d'un manuscrit grec;* 1761, in-8°. — Cette petite brochure est attribuée par Barbier au chevalier Neufville-Montador.

J'ai voulu avoir le *Recueil*[1] H, parce que j'avais les précédents : voilà comme on s'enferre souvent.

Il n'y a pas moyen de vous faire tenir encore l'Épître à Mlle Clairon. Il faut attendre qu'elle se porte bien, qu'elle rejoue *Tancrède*, et que certaines gens approuvent les petites hardiesses de cette Épître. Je suis convaincu que l'acharnement de Fréron contre un homme du mérite de M. Diderot fera grand bien au *Père de famille*.

Vous demandez des détails sur mon triomphe *de gente jesuitica* : ce triomphe n'est qu'une ovation ; nul péril, nul sang répandu. Les jésuites s'étaient emparés du bien de MM. de Crassy[2], parce qu'ils croyaient ces gentilshommes trop pauvres pour rentrer dans leurs domaines. Je leur ai prêté de l'argent sans intérêt pour y rentrer ; les jésuites se sont soumis : l'affaire est faite. S'il y a quelque discussion, on fera un petit *factum* bien propre que vous lirez avec édification. Voilà, mon ancien ami, tout ce que je peux vous mander pour le présent. *Interim, vale.*

4421. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[3].

Au château de Ferney, pays de Gex, 16 janvier 1761.

Ambroise Decroze vous a écrit, monsieur, ou du moins vous a envoyé son petit mémoire antisacerdotal pour vous amuser ; mais il faut que j'aie aussi l'honneur de vous écrire. Je suis enchanté de votre souvenir ; j'ai le plaisir d'être rapproché de vous de plus d'une bonne lieue : c'est toujours cela ; mais le mont Jura est terrible. Je vous demande en grâce d'embrasser, pour moi, bien tendrement M. de La Marche, mon contemporain, que j'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Je voudrais qu'il pût abandonner pendant quelques jours ses campagnes de Lucullus pour venir dans mes chaumières. Je serais bien curieux de voir son *Histoire des impôts*[4]. Le livre de M. Mirabeau[5] me paraît d'un fou qui a de beaux accès de raison. Je suis bien persuadé que

1. C'est-à-dire le tome huitième du recueil *A, B, C, D;* Fontenoy (Paris), 1745-1762, vingt-quatre volumes in-12, dont les éditeurs furent Perau, Mercier de Saint-Léger, etc. (B.)

2. Voyez la lettre 4398.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. Manuscrit conservé au château de La Marche, et que l'éditeur de ces lettres a parcouru. (*Note du premier éditeur.*)

5. *Théorie de l'impôt*, Paris, 1760, in-4° et in-12, par le marquis de Mirabeau, auteur de l'*Ami des hommes*. C'était, suivant lui, son chef-d'œuvre.

M. de La Marche aura mis plus de vérité, plus de profondeur dans son ouvrage, et moins de bavarderie. Je suis très-désintéressé sur cette matière, car mes terres sont libres et ne payent rien au roi; mais je n'en gémis pas moins sur le sort de notre petite province de Gex. Les fermiers généraux ont trouvé un beau secret dans ce petit pays-là : celui de réduire à huit mille habitants, seize à dix-sept mille que le pays en contenait il y a quatre-vingts ans; mais en récompense ils entretiennent dans ce pays de six lieues de long quatre-vingt-douze commis extrêmement utiles à l'État. Que voulez-vous, monsieur? Il faut bien qu'il y ait scandale en ce monde; mais malheur à celui par qui vient scandale!

Je viens, moi, de me donner un petit plaisir qui paraît assez scandaleux aux jésuites. Ils avaient usurpé un domaine assez considérable sur six gentilshommes, tous frères, tous officiers, tous en guenilles; j'ai obligé les révérends pères à déguerpir du patrimoine d'autrui malgré des lettres patentes du roi, entérinées au parlement de Dijon. Frère Berthier ne manquera pas de dire qu'on voit bien que j'ai des sentiments très-dangereux, et que je suis un très-mauvais chrétien.

Je ne sais pas ce qu'est devenu M. Le Bault: il avait la bonté de me vendre de fort bon vin tous les ans, et il m'abandonne; mais j'ai pris le parti d'en faire chez moi d'assez passable.

Mille respects à Mme de Ruffey.

1422. — A M. DAMILAVILLE.

16 janvier.

Mille tendres remerciements à M. Damilaville pour toutes ses bontés. Voici une petite lettre que je le prie, lui ou M. Thieriot, de vouloir bien faire parvenir à M. Dumolard, par cette petite poste si utile au public, et que l'ancien ministère avait rebutée pendant cinquante ans.

Ce M. Dumolard est un homme que je dois beaucoup aimer, car c'est lui en partie qui nous a procuré Mlle Corneille. M. Damilaville et M. Thieriot peuvent lire ma lettre à M. Dumolard, et le petit billet de Mlle Corneille. Ils verront si nous savons élever les jeunes filles.

Je fais une réflexion : M. Thieriot me mande que le digne Fréron a fait une espèce d'accolade de la descendante du grand Corneille et de L'Écluse, excellent dentiste qui, dans sa jeunesse, a été acteur de l'Opéra-Comique. Si cela est, c'est une insolence

très-punissable, et dont les parents de Mlle Corneille devraient demander justice. L'Écluse n'est point dans mon château ; il est à Genève, et y est très-nécessaire ; c'est un homme d'ailleurs supérieur dans son art, très-honnête homme, et très-estimé. La licence d'un tel barbouilleur de papier mériterait un peu de correction.

4123. — A M. FYOT DE LA MARCHE,

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Au château de Ferney, pays de Gex, 18 janvier.

M. de Ruffey, monsieur, m'a fait verser des larmes de joie en m'apprenant que vous vouliez bien vous ressouvenir de moi, et que vous vous rendiez à la société, dont vous avez toujours fait le charme. Mon cœur est encore tout ému en vous écrivant. Songez-vous bien qu'il y a près de soixante ans que je vous suis attaché ! Mes cheveux ont blanchi, mes dents sont tombées ; mais mon cœur est jeune : je suis tenté de franchir les monts et les neiges qui nous séparent, et de venir vous embrasser. J'ai honte de vous avouer que je me regarde dans mes retraites comme un des plus heureux hommes du monde ; mais vous méritez de l'être plus que moi, et je vous avertis que je cesse de l'être si vous ne l'êtes pas. Vous êtes honoré, aimé ; je vous connais une très-belle âme, une âme charmante, juste, éclairée, sensible ; je peux dire de vous :

> Gratia, fama, valetudo, contingit abunde.....
> Quid voveat dulci nutricula majus alumno?
>
> (Hor., lib. I, ep. IV, v. 8 et 10.)

Mais je ne vous dirai pas :

> Me pinguem et nitidum bene curata cute vises.
>
> (*Ibid.*, v. 15.)

Je suis aussi lévrier qu'autrefois, toujours impatient, obstiné, ayant autant de défauts que vous avez de vertus, mais aimant toujours les lettres à la folie, ayant associé aux Muses Cérès, Pomone, et Bacchus même, car il y a aussi du vin dans mon petit territoire. Joignant à tout cela un peu de Vitruve, j'ai bâti, j'ai planté tard, mais je jouis. Le roi m'a daigné combler de bienfaits ; il m'a conservé la place de son gentilhomme ordinaire. Il a

accordé à mes terres des priviléges que je n'osais demander. Je ne prends la liberté de vous rendre compte de ma situation que parce que vous avez daigné toujours vous intéresser un peu à moi. Je suis si plein de vous que j'imagine que vous me pardonnerez de vous parler un peu de moi-même.

Monsieur le procureur général[1], monsieur, me mande que vous lui avez donné *Tancrède* à lire. Il est donc aussi *Musarum cultor*; mais quel *Tancrède*, s'il vous plaît? Si ce n'est pas Mme de Courteilles[2] ou M. d'Argental qui vous a envoyé cette rapsodie, vous ne tenez rien. Il y a une copie absurde qui court le monde: si c'est cet enfant supposé qu'on vous a donné, je vous demande en grâce de le renier auprès de monsieur le procureur général, car je ne veux pas qu'il ait mauvaise opinion de moi; j'ai envie de lui plaire.

L'affaire du curé de Moëns, pays de Gex, est bien étrange. Quoi! les complices décrétés de prise de corps, et le chef ajourné!

Tantum relligio potuit suadere. . . . . .
(Lucrèce. *de rerum Nat.*, lib. I, v. 102.)

Agréez le tendre respect et l'attachement jusqu'à la mort de votre vieux camarade.

VOLTAIRE.

1424. — A M. GABRIEL CRAMER[3].

Je vous remercie, *caro Gabriele*, de vos bontés, et cela bien tendrement.

L'affaire du pauvre Croze est incompréhensible partout ailleurs qu'en France. Un prêtre! un assassinat prémédité! Un billet de garantie donné par ce prêtre à ses complices. Il mérite la roue, et il est encore impuni.

Il y a quinze jours que Decroze est entre la vie et la mort, et son assassin dit la messe! Le décret n'est point mis à exécution; on cherche à temporiser, on veut s'accommoder et transiger avec la partie civile.

Que Philibert (Cramer) aille sur-le-champ chez Mme d'Alber-

1. Quarré de Quintin.
2. Madeleine Fyot de La Marche, mariée, en 1746, à de Courteilles, alors ambassadeur en Suisse.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

tas; qu'elle fasse dire à Croze père[1] que s'il est assez lâche pour marchander le sang de son fils, il deviendra l'horreur du genre humain.

Qu'on aille chez lui, qu'on l'encourage, qu'il ne rende pas peines inutiles. Cette affaire m'en donne assez. Que le géant Pictet coure à Sacconex, qu'il ait la bonté de parler à Croze. Il ne faut pas qu'il épargne l'argent. Un des assassins a plus de dix mille écus de bien ; le curé est très-riche. Il y aura des dédommagements très-considérables.

Corpus poetarum!... Envoyez-le-moi donc.

Au nom du bon goût, Allobroges que vous êtes, forme moins large, marge plus grande pour la prose. Que ces longues lignes pressées font un mauvais effet à l'œil! Ah! barbares! Quand vous aurez fini, gardez-vous bien d'envoyer au roi de Prusse. Laissez-moi ce petit plaisir. *Tuus V.*

Comment vont les yeux de Mme Gabriel?

4425. — A M. HELVÉTIUS.

Aux Délices, 19 janvier.

Il est vrai, mon très-cher philosophe persécuté, que vous m'avez un peu mis, dans votre livre[2], *in communi martyrum;* mais vous ne me mettrez jamais *in communi* de ceux qui vous estiment et qui vous aiment. On vous avait assuré, *dites-vous*, que vous m'*aviez déplu*. Ceux qui ont pu vous dire cette *chose qui n'est pas*, comme s'exprime notre ami Swift, sont enfants du diable. Vous, me déplaire! Et pourquoi ? et en quoi? vous en qui est *gratia, fama*[3] ; vous qui êtes né pour plaire ; vous que j'ai toujours aimé, et dans qui j'ai chéri toujours, depuis votre enfance, les progrès de votre esprit. On avait comme cela dit à Duclos qu'*il m'avait déplu*, et que je lui avais refusé ma voix à l'Académie. Ce sont en partie ces tracasseries de messieurs les gens de lettres, et encore plus les persécutions, les calomnies, les interprétations odieuses des choses les plus raisonnables, la petite envie, les orages continuels attachés à la littérature, qui m'ont fait quitter la France. On vend très-bien des terres pendant la guerre, vu que cette guerre enrichit et messieurs les trésoriers de l'extraordinaire, et messieurs les entrepreneurs des vivres, fourrages, hôpitaux,

1. Il hésitait à signer la requête du 10 janvier.
2. Voyez la note 2, tome XXXIX, page 559.
3. Horace, livre I, épître IV, vers 10.

vaisseaux, cordages, bœuf salé, artillerie, chevaux, poudre, et messieurs leurs commis, et messieurs leurs laquais, et mesdames leurs catins. J'ai trois terres ici, dont une jouit de toutes franchises, comme le franc-alleu le plus primier ; et le roi m'ayant conservé, par un brevet, la charge de gentilhomme ordinaire, je jouis de tous les droits les plus agréables. J'ai terre aux confins de France, terre à Genève, maison à Lausanne ; tout cela dans un pays où il n'y a point d'archevêque qui excommunie les livres qu'il n'entend pas. Je vous offre tout, disposez-en.

Cet archevêque[1], dont vous me parlez, ferait bien mieux d'obéir au roi, et de conserver la paix, que de signer des torche-culs de mandements. Le parlement a très-bien fait, il y a quelques années, d'en brûler quelques-uns, et ferait fort mal de s'occuper d'un livre de métaphysique, portant privilége du roi. J'aimerais mieux qu'il me fît justice de la banqueroute du fils[2] de Samuel Bernard, juif, fils de juif, mort surintendant de la maison de la reine, maître des requêtes, riche de neuf millions, et banqueroutier. Vendez votre charge de maître d'hôtel, *vende omnia quæ habes, et sequere me*[3]. Il est vrai que les prêtres de Genève et de Lausanne sont des hérétiques qui méprisent saint Athanase, et qui ne croient pas Jésus-Christ Dieu ; mais on peut du moins croire ici la Trinité, comme je fais, sans être persécuté ; faites-en autant. Soyez bon catholique, bon sujet du roi, comme vous l'avez toujours été, et vous serez tranquille, heureux, aimé, estimé, honoré partout, particulièrement dans cette enceinte charmante couronnée par les Alpes, arrosée par le lac et par le Rhône, couverte de jardins et de maisons de plaisance, et près d'une grande ville où l'on pense. Je mourrais assez heureux si vous veniez vivre ici. Mille respects à madame votre femme.

Notre nièce est très-sensible à l'honneur de votre souvenir.

4426. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 20 janvier.

Vous connaissez ma vie, monsieur ; mes occupations sont fort augmentées. Depuis que j'ai eu le malheur de vous perdre[4], je n'ai pas eu un moment à moi. J'ai voulu vous écrire tous les

1. Christophe de Beaumont.
2. Bernard de Coubert.
3. Saint Matthieu, chap. XIV, vers 21.
4. D'Argence avait visité Voltaire en septembre précédent.

jours, et je me suis contenté de penser sans cesse à vous. Je vois, par les lettres dont vous m'honorez, que vous êtes heureux. Il n'y a que deux sortes de bonheur dans ce monde : celui des sots qui s'enivrent stupidement de leurs illusions fanatiques, et celui des philosophes. Il est impossible à un être qui pense de vouloir tâter de la première espèce de bonheur, qui tient de l'abrutissement. Plus vous vous éclairez, et plus vous jouissez. Rien n'est plus doux que de rire des sottises des hommes, et de rire en connaissance de cause. Si vous daignez vous amuser, monsieur, à rechercher en quel temps certaines gens s'avisèrent de dire que deux et deux font cinq, et dans quel temps d'autres docteurs assurèrent que deux et deux font six, il vous sera aisé de voir que ni le sentiment d'Arius ni celui d'Athanase n'étaient nouveaux; et que, dès le IIIe siècle, les théologiens, étant devenus platoniciens, se battirent à coups d'écritoire pour savoir si l'œuf est formé avant la poule, ou la poule avant l'œuf, et si c'est un péché mortel de manger des œufs à la coque certains jours de l'année.

Pour votre pâté de perdrix[1], il nous arrivera heureusement avant le carême; ainsi nous pourrons en manger en sûreté de conscience, car vous sentez combien Dieu est irrité, et qu'il y va de la damnation éternelle, quand on est assez pervers pour manger des perdrix à la fin de février, ou au commencement de mars.

J'ai fait, depuis votre départ, une terrible action d'impiété : j'ai contraint les jésuites à déguerpir d'un domaine qu'ils avaient usurpé sur six gentilshommes mes voisins[2], tous frères, tous officiers du roi, tous servant dans le régiment de Deux-Ponts, tous braves gens, tous en guenilles.

Je me damne de plus en plus; je suis actuellement occupé à poursuivre criminellement un curé[3] de nos cantons, lequel a cru qu'il est de droit divin de rosser ses paroissiens. Il est allé pieusement, à onze heures du soir, chez une dame, avec cinq ou six paysans armés de bâtons ferrés, pour empêcher qu'on ne fît l'amour sans sa permission. Son zèle a été jusqu'à laisser sur le carreau un jeune homme de famille, baigné dans son sang; et s'il ne s'était trouvé un impie comme moi, ce pauvre garçon était mort, et le curé impuni. Le curé se défend tant qu'il peut : il dit qu'il ne veut point aller aux galères, et que je serai damné;

1. La commune de Dirac n'est qu'à deux lieues d'Angoulême, et les pâtés de perdrix aux truffes qu'on fait dans cette ville sont encore en grand renom. (CL.)

2. Voyez la lettre 4398.

3. Voyez la requête contre lui; tome XXIV, page 161.

mais heureusement un bon prêtre[1] vient de prouver à Neufchâtel que l'enfer n'est point du tout éternel ; qu'il est ridicule de penser que Dieu s'occupe, pendant une infinité de siècles, à rôtir un pauvre diable. C'est dommage que ce prêtre soit un huguenot, sans cela ma cause était bonne : je n'aime point ces maudits huguenots. Nous avons eu, depuis peu, un cocu à Genève. Ce cocu, comme vous savez, tira un coup de pistolet à l'amant[2] de sa femme. La petite Église de Calvin, qui fait consister la vertu dans l'usure et dans l'austérité des mœurs, s'est imaginé qu'il n'y avait de cocus dans le monde que parce qu'on jouait la comédie. Ces maroufles s'en sont pris aux jeunes gens de leur ville qui avaient joué sur mon théâtre de Tournay, et ils ont eu l'insolence de leur faire promettre de ne plus jouer avec des Français, qui pourraient corrompre les mœurs de Genève[3].

Vous voyez, monsieur, qu'on est aussi sot à Genève qu'on est fou à Paris ; mais je pardonne à ces barbares, parce qu'il y a chez eux dix ou douze personnes de mérite[4]. Dieu n'en trouva pas cinq dans Sodome : je ne suis pas assez puissant pour faire pleuvoir le feu du ciel sur Genève ; je le suis du moins assez pour avoir beaucoup de plaisir chez moi, au nez de tous ces cagots. J'en aurais bien davantage, monsieur, si vous étiez encore ici : vous y verriez la descendante du grand Corneille, que nous avons adoptée pour fille, Mme Denis et moi. Son caractère paraît aussi aimable que le génie de Corneille est respectable.

Adieu, monsieur ; nous vous regretterons et nous vous aimerons toujours. S'il y a quelqu'un qui pense dans votre pays, faites-lui mes compliments. Mme Denis vous fait les siens bien tendrement.

4427. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

21 janvier.

Voici, pour Votre Excellence, la négociation la plus importante que vous ayez jamais fait réussir. Le porteur, avec son baragoin, est à la tête d'une troupe d'histrions ; il a le privilége du gouverneur de Bourgogne ; il veut nous donner du plaisir : c'est donc un homme nécessaire à la société. Une autre troupe d'his-

1. Ferdinand-Olivier Petitpierre.
2. Le professeur Necker.
3. Allusion à quelques expressions de la lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire, du 17 juin 1760, n° 4153.
4. Genèse, XVIII, 32.

trions, nommés prédicants calvinistes, a eu l'insolence de trouver mauvais que les Genevois jouassent *Alzire* en France, au château de Tournay. Cette ville d'usuriers corromprait sans doute, en France, la pureté de ses mœurs. De plus, les faquins à monologue sont si jaloux des gens à dialogue [1], qu'ils veulent avoir le privilége exclusif d'ennuyer le monde. Le porteur a une troupe catholique : il peut donner du plaisir sur terre de France ; mais les terres de Savoie sont plus à portée. S'il peut s'établir à Carouge, petit village [2] aux portes de Genève, il croit nos plaisirs assurés, et sa fortune faite. Il demande donc votre protection.

O belle ambassadrice ! actrice charmante ! portez nos prières à M. de Chauvelin ; favorisez un art dans lequel vous daignez exceller ; confondez des hérétiques qui prêchent contre la divinité de Jésus-Christ, et contre *Athalie* et *Polyeucte*. La descendante du grand Corneille, qui est aux Délices, vous conjure, par les mânes de Cinna et de Chimène, de procurer une église dans Carouge au sacristain que nous vous dépêchons.

Monsieur l'ambassadeur, regardez cette affaire comme la plus importante de votre vie, ou du moins de la nôtre. Les Délices seront-elles assez heureuses pour vous reposséder au mois de mai ?

Respect et attachement éternel. Comment se portent le fils et la mère ?

4428. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 21 janvier.

Reçu le petit livre royal *De Moribus brachmanorum*. Me voilà plus confirmé que jamais dans mon opinion que les livres rares ne sont rares que parce qu'ils sont mauvais ; j'en excepte seulement certains livres de philosophie, qui sont lus des seuls sages, que les sots n'entendraient pas, et que les sots persécutent.

Je reçois aussi la *Divine Légation de Moïse* [3], de l'évêque Warburton, dans laquelle cet évêque prouve que Moïse était inspiré de Dieu, parce qu'il n'enseignait pas l'immortalité de l'âme.

Point de roman de Jean-Jacques [4], s'il vous plaît ; je l'ai lu pour

1. Voyez tome XXIV, page 215.

2. Carouge est aujourd'hui une jolie ville peuplée de plusieurs milliers d'habitants.

3. Voyez la note, tome XXV, page 9.

4. *La Nouvelle Héloïse* ; voyez, tome XXIV, page 165, les *Lettres* de Voltaire sur ce roman de J.-J. Rousseau.

mon malheur; et c'eût été pour le sien, si j'avais le temps de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage. Mais un cultivateur, un maçon, et le précepteur de Mlle Corneille, et le vengeur d'une famille accablée par des prêtres, n'a pas le temps de parler de romans.

Joue-t-on *Tancrède*? joue-t-on *le Père de famille*? O mon cher frère Diderot! je vous cède la place de tout mon cœur, et je voudrais vous couronner de lauriers[1].

4429. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Au château de Ferney, pays de Gex, en Bourgogne,
par Genève, 22 janvier.

Madame, moi, n'avoir point écrit à Votre Altesse sérénissime! Moi, coupable d'ingratitude! Non, madame, il est impossible d'être ingrat avec vous; il y a trop de plaisir à sentir et à exprimer les sentiments qu'on vous doit. Ce n'est qu'avec les ennuyeux qu'on est ingrat; on ne l'est jamais envers les vertus aimables.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime tant que j'ai eu un souffle de vie; et l'état de faiblesse où je suis me force aujourd'hui de vous remercier de vos bienfaits par une main étrangère. Je reçois le paquet de Mme de Bassevitz. Je vais la remercier; mais elle permettra que je commence par Mme la duchesse de Gotha.

Je m'étais bien donné de garde, madame, d'adresser par la poste les volumes du *Czar Pierre*. Le port immense qu'ils auraient coûté eût été une indiscrétion, et le paquet ne valait pas cette dépense. J'envoyai le petit ballot par le commissionnaire Oboussier, de Lausanne. Il m'a plusieurs fois assuré que le paquet était arrivé à Francfort; je lui écris encore aujourd'hui pour savoir le nom de son correspondant. Le peu de sûreté des voitures publiques est, à la vérité, le plus petit malheur de la guerre; mais il ne laisse pas d'en être un. Quand finira-t-elle donc, madame, cette guerre funeste? Mme de Bassevitz n'en souffre-t-elle pas beaucoup? Son pays n'est-il pas dévasté et rançonné?

Oserais-je, madame, prendre la liberté de vous demander où est à présent monsieur le landgrave de Hesse? Serait-il vrai qu'il

1. Les deux derniers paragraphes se retrouvent dans une lettre à Thieriot, du 25 janvier. Voyez ci-après n° 4433.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

fût gardé à vue, et qu'on ne pût lui écrire les choses les plus simples qu'en courant quelque risque? N'est-ce pas encore là un des effets de cette guerre maudite?

Un de mes étonnements est que le roi de Prusse ait pu envoyer un détachement de son armée à celle de ses alliés. Depuis Mithridate, on n'a jamais résisté si longtemps : il fut vaincu par des Romains; mais le Mithridate d'aujourd'hui est le seul Romain que je connaisse. Son poëme sur l'*Art de la guerre* est très-bien traduit en italien. Il est plus aisé de traduire ses vers que d'imiter ses exemples.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime et à ceux de toute votre auguste famille, avec le plus profond et le plus tendre respect.

Le vieux Suisse V.

P. S. La grande maîtresse des cœurs m'a-t-elle entièrement oublié? Je ne doute pas que Votre Altesse sérénissime n'ait un ministre à Paris; mais si elle n'en avait pas, elle me permettra de lui recommander un Genevois nommé Cromelin, dont je réponds comme de moi-même. Elle en serait quitte, je crois, pour 1,200 livres de France par an, ou à peu près, et elle serait fidèlement servie. Son Altesse sérénissime permet-elle qu'on insère ici cette lettre pour Mme de Bassevitz?

4430. — A MADAME LA COMTESSE DE BASSEVITZ [1].

Ferney, 22 janvier 1761.

. . . . . .

Une Polonaise, en 1722, vint à Paris, et se logea à quelques pas de la maison que j'occupais. Elle avait quelques traits de ressemblance avec l'épouse du czarowitz. Un officier français, nommé d'Aubant, qui avait servi en Russie, fut étonné de la ressemblance : cette méprise donna envie à la dame d'être princesse; elle avoua ingénument à l'officier qu'elle était la veuve de l'héritier de la

1. Je donne ce morceau, quoique ce ne soit qu'un fragment, parce que le sujet est très-intéressant, et que la lettre à Schouvalow, du 21 septembre 1760, rend ce fragment précieux.

Le *Journal de Paris*, du 19 juillet 1782, d'où je l'ai extrait, dit que Mme la comtesse de B..... vivait encore à D***, dans le Mecklembourg. C'est aussi à Mme de Bassevitz qu'est adressée une lettre du 25 décembre 1761. (B.)

— Il est assez longuement question de Mme d'Aubant ou d'Auban dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, juin et novembre 1777. Voyez ci-dessus les lettres 4284 et 4325.

Russie ; qu'elle avait fait enterrer une bûche à sa place, pour se sauver de son mari. D'Aubant fut amoureux d'elle et de sa principauté ; ils se marièrent. D'Aubant, nommé gouverneur dans une partie de la Louisiane, mena sa princesse en Amérique. Le bonhomme est mort croyant fermement avoir épousé une belle-sœur d'un empereur d'Allemagne, et la bru d'un empereur de Russie ; ses enfants le croient aussi, et ses petits-enfants n'en douteront pas...

4431. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 22 janvier.

Mon cher Cicéron, qui ne vivez pas dans le siècle des Cicérons, n'allez pas faire comme l'abbé Sallier et l'abbé de Saint-Cyr[1] ; vivez, pour empêcher que la langue et le goût ne se corrompent de plus en plus ; vivez, et aimez-moi. Je vous prie d'avoir la bonté de me recommander de temps en temps à l'Académie, comme un membre encore plus attaché à son corps qu'il n'en est éloigné ; dites-lui que je respecterai et que j'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie ce corps dont la gloire m'intéresse. Tâchez, mon cher maître, de nous donner un véritable académicien à la place de l'abbé de Saint-Cyr, et un savant à la place de l'abbé Sallier. Pourquoi n'aurions-nous pas cette fois-ci M. Diderot ? Vous savez qu'il ne faut pas que l'Académie soit un séminaire, et qu'elle ne doit pas être la cour des pairs. Quelques ornements d'or à notre lyre sont convenables ; mais il faut que les cordes soient à boyau, et qu'elles soient sonores.

On m'a mandé que vous aviez été à une représentation de *Tancrède*. Vous ne dûtes pas y reconnaître ma versification ; je ne l'ai pas reconnue non plus. Les comédiens, qui en savent plus que moi, avaient mis beaucoup de vers de leur façon dans la pièce ; ils auront, à la reprise, la modestie de jouer la tragédie telle que je l'ai faite.

Je ne peux m'empêcher de vous dire ici que je suis saisi d'une indignation académique quand je lis nos nouveaux livres. J'y vois qu'une chose est *au parfait*, pour dire qu'elle est bien faite. J'y vois qu'on a des intérêts à démêler *vis-à-vis* de ses voisins, au lieu d'avec ses voisins ; et ce malheureux mot de *vis-à-vis* employé à tort, à travers.

On m'envoya, il y a quelque temps, une brochure dans laquelle

1. L'abbé Sallier était mort le 9 janvier 1761 ; l'abbé de Saint-Cyr, le 14.

une fille était bien *éduquée*, au lieu de bien *élevée*. Je parcours un roman du citoyen de Genève[1], moitié galant, moitié moral, où il n'y a ni galanterie, ni vraie morale, ni goût, et dans lequel il n'y a d'autre mérite que celui de dire des injures à notre nation. L'auteur dit qu'à la Comédie les Parisiens *calquent les modes françaises* sur l'habit romain. Tout le livre est écrit ainsi ; et, à la honte du siècle, il réussira peut-être.

Mon cher doyen, le siècle passé a été le précepteur de celui-ci; mais il a fait des écoliers bien ridicules. Combattez pour le bon goût ; mais voudrez-vous combattre pour les morts?

Adieu. Je voudrais que vous fussiez ici ; vous m'aideriez à rendre Mlle Corneille digne de lire les trois quarts de *Cinna*, et presque tout le rôle de Chimène et de Cornélie : je dis presque tout, et non pas tout, car je ne connais aucun grand ouvrage parfait, et je crois même que la chose est impossible.

4432. — A M. DEODATI DE TOVAZZI.

Au château de Ferney, en Bourgogne, 24 janvier.

Je suis très-sensible, monsieur, à l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre livre de l'*Excellence de la langue italienne*[2] ; c'est envoyer à un amant l'éloge de sa maîtresse. Permettez-moi cependant quelques réflexions en faveur de la langue française, que vous paraissez dépriser un peu trop. On prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez.

Je crois, monsieur, qu'il n'y a aucune langue parfaite. Il en est des langues comme de bien d'autres choses, dans lesquelles les savants ont reçu la loi des ignorants. C'est le peuple ignorant qui a formé les langages ; les ouvriers ont nommé tous leurs instruments. Les peuplades, à peine rassemblées, ont donné des noms à tous leurs besoins ; et, après un très-grand nombre de siècles, les hommes de génie se sont servis, comme ils ont pu, des termes établis au hasard par le peuple.

Il me paraît qu'il n'y a dans le monde que deux langues véritablement harmonieuses, la grecque et la latine. Ce sont en effet

1. *Julie.*

2. La *Dissertation sur l'Excellence de la langue italienne*, par Deodati de Tovazzi, parut en 1761, in-8° de IV et 60 pages. On ne trouve pas à la suite les deux lettres dont Deodati de Tovazzi parle dans son certificat rapporté tome XXV, page 581.

les seules dont les vers aient une vraie mesure, un rhythme certain, un vrai mélange de dactyles et de spondées, une valeur réelle dans les syllabes. Les ignorants qui formèrent ces deux langues avaient sans doute la tête plus sonnante, l'oreille plus juste, les sens plus délicats que les autres nations.

Vous avez, comme vous le dites, monsieur, des syllabes longues et brèves dans votre belle langue italienne : nous en avons aussi ; mais ni vous, ni nous, ni aucun peuple, n'avons de véritables dactyles et de véritables spondées. Nos vers sont caractérisés par le nombre, et non par la valeur des syllabes. *La bella lingua toscana è la figlia primogenita del latino.* Mais jouissez de votre droit d'aînesse, et laissez à vos cadettes partager quelque chose de la succession.

J'ai toujours respecté les Italiens comme nos maîtres ; mais vous avouerez que vous avez fait de fort bons disciples. Presque toutes les langues de l'Europe ont des beautés et des défauts qui se compensent. Vous n'avez point les mélodieuses et nobles terminaisons des mots espagnols, qu'un heureux concours de voyelles et de consonnes rend si sonores : *Los rios, los hombres, las historias, las costumbres.* Il vous manque aussi les diphthongues, qui, dans notre langue, font un effet si harmonieux : Les *rois*, les *empereurs*, les *exploits*, les *histoires*. Vous nous reprochez nos *e* muets comme un son triste et sourd qui expire dans notre bouche ; mais c'est précisément dans ces *e* muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers. *Empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire ;* toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches.

Avouez, monsieur, que la prodigieuse variété de toutes ces désinences peut avoir quelque avantage sur les cinq terminaisons de tous les mots de votre langue. Encore, de ces cinq terminaisons faut-il retrancher la dernière, car vous n'avez que sept ou huit mots qui se terminent en *u ;* reste donc quatre sons, *a, e, i, o,* qui finissent tous les mots italiens.

Pensez-vous, de bonne foi, que l'oreille d'un étranger soit bien flattée, quand il lit, pour la première fois,

. . . . . e 'l Capitano
Che 'l gran sepolcro liberò di Cristo ;

et

Molto egli oprò col senno e con la mano?
(Le Tasse, *Jerus. deliv.*, ch. I, st.

Croyez-vous que tous ces *o* soient bien agréables à une oreille qui n'y est pas accoutumée? Comparez à cette triste uniformité, si fatigante pour un étranger; comparez à cette sécheresse ces deux vers simples de Corneille :

> Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
> Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre.
>
> (*La Mort de Pompée*, acte I, scène I.)

Vous voyez que chaque mot se termine différemment. Prononcez à présent ces deux vers d'Homère :

> Ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε
> Ἀτρεΐδης τε, ἄναξ ἀνδρῶν, καὶ δῖος Ἀχιλλεύς.
>
> (*Iliade*, liv. I, v. 6.)

Qu'on prononce ces vers devant une jeune personne, soit anglaise ou allemande, qui aura l'oreille un peu délicate : elle donnera la préférence au grec, elle souffrira le français, elle sera un peu choquée de la répétition continuelle des désinences italiennes. C'est une expérience que j'ai faite plusieurs fois.

[1] Vos poëtes, qui ont servi à former votre langue, ont si bien senti ce vice radical de la terminaison des mots italiens qu'ils ont retranché les lettres *e* et *o*, qui finissaient tous les mots à l'infinitif, au passé, et au nominatif; ils disent *amar* pour *amare*, *nocqueron* pour *nocquerono*, *la stagion* pour *la stagione*, *buon* pour *buono*, *malevol* pour *malevole*. Vous avez voulu éviter la cacophonie; et c'est pour cela que vous finissez très-souvent vos vers par la lettre canine *r*, ce que les Grecs ne firent jamais.

J'avoue que la langue latine dut longtemps paraître rude et barbare aux Grecs, par la fréquence de ses *ur*, de ses *um*, qu'on prononçait *our* et *oum*, et par la multitude de ses noms propres, terminés tous en *us* ou plutôt en *ous*. Nous avons brisé plus que vous cette uniformité. Si Rome était pleine autrefois de sénateurs et de chevaliers en *us*, on n'y voit à présent que des cardinaux et des abbés en *i*.

Vous vantez, monsieur, et avec raison, l'extrême abondance de votre langue; mais permettez-nous de n'être pas dans la disette. Il n'est, à la vérité, aucun idiome au monde qui peigne toutes les nuances des choses. Toutes les langues sont pauvres à

1. Cet alinéa et le suivant ne sont ni dans le recueil de 1766, ni dans l'édition originale. (B.)

cet égard ; aucune ne peut exprimer, par exemple, en un seul mot, l'amour fondé sur l'estime, ou sur la beauté seule, ou sur la convenance des caractères, ou sur le besoin d'aimer. Il en est ainsi de toutes les passions, de toutes les qualités de notre âme. Ce que l'on sent le mieux est souvent ce qui manque de terme.

Mais, monsieur, ne croyez pas que nous soyons réduits à l'extrême indigence que vous nous reprochez en tout. Vous faites un catalogue en deux colonnes de votre superflu et de notre pauvreté ; vous mettez d'un côté *orgoglio, alterigia, superbia,* et de l'autre, *orgueil* tout seul. Cependant, monsieur, nous avons *orgueil, superbe, hauteur, fierté, morgue, élévation, dédain, arrogance, insolence, gloire, gloriole, présomption, outrecuidance*[1]. Tous ces mots expriment des nuances différentes, de même que chez vous *orgoglio, alterigia, superbia,* ne sont pas toujours synonymes.

Vous nous reprochez, dans votre alphabet de nos misères, de n'avoir qu'un mot pour signifier *vaillant.*

Je sais, monsieur, que votre nation est très-vaillante quand elle veut, et quand on le veut ; l'Allemagne et la France ont eu le bonheur d'avoir à leur service de très-braves et de très-grands officiers italiens.

L' italico valor non è ancor morto.

Mais, si vous avez *valente, prode, animoso,* nous avons *vaillant, valeureux, preux, courageux, intrépide, hardi, animé, audacieux, brave,* etc. Ce courage, cette bravoure, ont plusieurs caractères différents, qui ont chacun leurs termes propres. Nous dirions bien que nos généraux sont vaillants, courageux, braves, etc. ; mais nous distinguerions le courage vif et audacieux du général[2] qui emporta, l'épée à la main, tous les ouvrages de Port-Mahon taillés dans le roc vif ; la fermeté constante, réfléchie et adroite, avec laquelle un de nos chefs[3] sauva une garnison entière d'une ruine certaine, et fit une marche de trente lieues à la vue d'une armée ennemie de trente mille combattants.

1. *Mot très-énergique et trop abandonné,* est-il dit, entre deux parenthèses, dans le *Journal Encyclopédique,* 1er février 1761. Voltaire se servait volontiers des mots *outrecuidance* et *outrecuidant,* surtout en écrivant à ses amis. Deodati est appelé *outrecuidant* auteur, dans la lettre 4454.

2. Le maréchal de Richelieu, en 1756.

3. Le maréchal de Belle-Isle, en 1742. — *Siècle de Louis XV,* tome XV.

Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le petit-neveu[1] du héros de la Valteline[2], lorsque, ayant vu son armée en déroute par une terreur panique de nos alliés, ce général, ayant aperçu le régiment de Diesbach et un autre, qui faisaient ferme contre une armée victorieuse, quoiqu'ils fussent entamés par la cavalerie et foudroyés par le canon, marcha seul à ces régiments, loua leur valeur, leur courage, leur fermeté, leur intrépidité, leur vaillance, leur patience, leur audace, leur animosité, leur bravoure, leur héroïsme, etc. Voyez, monsieur, que de termes pour un! Ensuite il eut le courage de ramener ces deux régiments à petits pas, et de les sauver du péril où leur valeur les jetait; les conduisit en bravant les ennemis victorieux, et eut encore le courage de soutenir les reproches d'une multitude toujours mal instruite.

Vous pourrez encore voir, monsieur, que le courage, la valeur, la fermeté de celui[3] qui a gardé Cassel et Gœttingen[4], malgré les efforts de soixante mille ennemis très-valeureux, est un courage composé d'activité, de prévoyance, et d'audace. C'est aussi ce qu'on a reconnu dans celui[5] qui a sauvé Vesel. Croyez donc, je vous prie, monsieur, que nous avons, dans notre langue, l'esprit de faire sentir ce que les défenseurs de notre patrie ou de notre pays ont le mérite de faire.

Vous nous insultez, monsieur, sur le mot de *ragoût;* vous vous imaginez que nous n'avons que ce terme pour exprimer nos *mets*, nos *plats*, nos *entrées* de table, et nos *menus*. Plût à Dieu que vous eussiez raison, je m'en porterais mieux! mais malheureusement nous avons un dictionnaire entier de cuisine.

Vous vous vantez de deux expressions pour signifier *gourmand;* mais daignez plaindre, monsieur, nos gourmands, nos goulus, nos friands, nos mangeurs, nos gloutons.

Vous ne connaissez que le mot de *savant;* ajoutez-y, s'il vous plaît, *docte, érudit, instruit, éclairé, habile, lettré;* vous trouverez

1. Le prince de Soubise, le 5 novembre 1757. — On voit dans une lettre à d'Argental, du 2 décembre 1757, que Voltaire savait à quoi s'en tenir sur *l'intrépidité tranquille* de Soubise à Rosbach.

2. Ce passage, ainsi que d'autres, fut falsifié dans le volume intitulé *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse;* voyez tome XXV, page 579, et ci-après, la lettre à Deodati de Tovazzi, du 9 septembre 1766.

3. Le maréchal de Broglie.

4. Le comte de Vaux commandait à Gœttingue.

5. Le marquis de Schomberg fut chargé, par le marquis de Castries, de faire lever le siége de Vesel.

parmi nous le nom et la chose. Croyez qu'il en est ainsi de tous les reproches que vous nous faites. Nous n'avons point de diminutifs; nous en avions autant que vous du temps de Marot, et de Rabelais, et de Montaigne; mais cette puérilité nous a paru indigne d'une langue ennoblie par les Pascal, les Bossuet, les Fénelon, les Pellisson, les Corneille, les Despréaux, les Racine, les Massillon, les La Fontaine, les La Bruyère, etc.; nous avons laissé à Ronsard, à Marot, à du Bartas, les diminutifs badins en *otte* et en *ette*, et nous n'avons guère conservé que *fleurette, amourette, fillette, grisette, grandelette, vieillotte, nabote, maisonnette, villotte;* encore ne les employons-nous que dans le style très-familier. N'imitez pas le Buonmattei[1], qui, dans sa harangue à l'Académie de la Crusca, fait tant valoir l'avantage exclusif d'exprimer *corbello, corbellino*, en oubliant que nous avons des *corbeilles* et des *corbillons*.

Vous possédez, monsieur, des avantages bien plus réels, celui des inversions, celui de faire plus facilement cent bons vers en italien que nous n'en pouvons faire dix en français. La raison de cette facilité, c'est que vous vous permettez ces *hiatus*, ces bâillements de syllabes que nous proscrivons; c'est que tous vos mots, finissant en *a, e, i, o*, vous fournissent au moins vingt fois plus de rimes que nous n'en avons, et que, par-dessus cela, vous pouvez encore vous passer de rimes. Vous êtes moins asservis que nous à l'hémistiche et à la césure; vous dansez en liberté, et nous dansons avec nos chaînes.

Mais, croyez-moi, monsieur, ne reprochez à notre langue ni la rudesse, ni le défaut de prosodie, ni l'obscurité, ni la sécheresse. Vos traductions de quelques ouvrages français prouveraient le contraire. Lisez d'ailleurs tout ce que MM. d'Olivet et Dumarsais ont composé sur la manière de bien parler notre langue; lisez M. Duclos; voyez avec combien de force, de clarté, d'énergie, et de grâce, s'expriment MM. d'Alembert et Diderot. Quelles expressions pittoresques emploient souvent M. de Buffon et M. Helvétius, dans des ouvrages qui n'en paraissent pas toujours susceptibles!

Je finis cette lettre trop longue par une seule réflexion. Si le peuple a formé les langues, les grands hommes les perfectionnent par les bons livres; et la première de toutes les langues est celle qui a le plus d'excellents ouvrages.

1. Benoît Buonmattei, né en 1581 à Florence, mort en 1647.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec beaucoup d'estime pour vous et pour la langue italienne, etc.

4433. — A M. THIERIOT[1].

Au château de Tournay, 25 janvier.

Mille tendres remerciements à M. Damilaville et à M. Thieriot. Point de roman de Jean-Jacques, s'il vous plaît; je l'ai lu pour mon malheur, et c'eût été pour le sien si j'avais le temps de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage; mais un cultivateur, un maçon, et le précepteur de Mlle Corneille, et le vengeur d'une famille accablée par des prêtres, n'a pas le temps parler de romans.

Voici pourtant, mes amis, une petite réponse que j'ai eu le temps de faire à M. Deodati; vous me rendrez un important service en la faisant imprimer, en la donnant à tous les journaux. Ni M. de Richelieu, ni le prince de Soubise, ni le maréchal de Broglie, ni M. Diderot, n'en seront fâchés. J'estime qu'il conviendrait assez que M. Daquin[2] imprimât dans son *Hebdomadaire* cette petite réponse, et qu'il en envoyât des exemplaires à tous les intéressés. En voici deux exemplaires, l'un pour M. Deodati, l'autre pour M. Daquin.

Mille remerciements! Encore une fois, joue-t-on *Tancrède?* joue-t-on *le Père de famille?* O mon cher frère Diderot! je vous cède la place de tout mon cœur, et je voudrais vous couronner de lauriers.

Mon ancien ami Thieriot saura que Daumart, mon parent, n'a point la maladie qu'on supposait. J'ai de l'admiration pour M. Bagieu; il a deviné tout ce que Tronchin a vu et tout ce qu'il a dit.

N'aurai-je point la feuille[3] contre M. Le Brun, contre Mlle Corneille et contre moi?

J'ai renvoyé à M. Jannel la *Pallade*[4] du roi pour M. Capperonnier, bibliothécaire; j'ai écrit à l'un et à l'autre.

Ainsi M. Thieriot peut m'envoyer le roman[5] *Pouplinière,* qui me fera sans doute plus de plaisir que celui de Jean-Jacques.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. Voyez la note 1 de la page 163.
2. Rédacteur, avec de Caux, de la *Semaine littéraire.*
3. De Fréron.
4. Poëme de Frédéric.
5. *Daïra,* par La Popelinière.

4134. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Janvier 1761[2].

Agréez, monsieur, que je vous demande l'explication d'une chose tout à fait singulière que je trouve dans le compte de mes affaires, que l'on vient de m'envoyer du pays de Gex, pour les années 1759 et 1760. C'est à l'article des payements qu'a faits le nommé Charlot Baudy, d'une coupe de bois que je lui avais vendue avant notre traité. Il me porte en compte et en payement « quatorze moules de bois vendus à M. de Voltaire, à trois patagons le moule ». Et comme il pourrait paraître fort extraordinaire que je payasse le bois de la fourniture de votre maison, il ajoute pour explication qu'ayant été vous demander le payement de sa livraison, vous l'aviez refusé en affirmant que je vous avais fait don de ce bois. Je vous demande excuse si je vous répète un tel propos : car vous sentez bien que je suis fort éloigné de croire que vous l'ayez tenu, et je n'y ajoute pas la moindre foi. Je ne prends ceci que pour le discours d'un homme rustique fait pour ignorer les usages du monde et les convenances; qui ne sait pas qu'on envoie bien à son ami et son voisin un panier de pêches ou une demi-douzaine de gélinotes, mais que si on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois ou de six chars de foin, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances, et il le trouverait fort mauvais.

Le fait, dont je me souviens très-nettement, est que, me parlant en conversation de la rareté du bois dans le pays et de la peine que vous aviez à en avoir pour votre ménage, j'eus l'honneur de vous répondre que vous en trouveriez aisément sur place, vers Charlot, de Chambésy, qui vendait actuellement ceux qu'il avait eus de ma coupe, et que, si vous vouliez, je lui dirais de vous en fournir; à quoi vous me répliquâtes que je vous ferais grand plaisir. Quelque temps après, nous rencontrâmes cet homme, à qui je dis de vous mener les bois de chauffage dont vous aviez besoin; vous lui ajoutâtes même de vous en mener deux ou trois voitures dès le lendemain, parce que vous en manquiez. Voilà toute la part que j'ai à ceci; et je vous offenserais sans doute si je m'avisais d'y avoir celle de payer la commission. J'espère que vous voudrez faire incontinent payer cette bagatelle à Charlot, parce que, comme je me ferai certainement payer de lui, il aurait infailliblement aussi son recours contre vous, ce qui ferait une affaire du genre de celles qu'un homme tel que vous ne veut point avoir.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement infini que je vous ai voué, monsieur, etc.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Il paraît qu'il y eut une interruption de six mois dans la correspondance, la lettre du 16 juillet 1760 étant restée sans réponse. (*Note du premier éditeur.*)

4435. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 26 janvier.

Et ces yeux, ces yeux que vous fermez quand vous êtes content, se portent-ils mieux, mon cher ange?

J'ai un besoin très-grand d'être fortement recommandé à M. de Villeneuve[1]. Est-il possible que je n'aie besoin de personne dans le pays étranger, et que j'aie besoin d'un intendant en France, avec mes terres libres? Je ferai une belle requête pour M. le duc de Choiseul; mais je lui ai tant demandé de choses pour les autres que je n'ose plus lui rien demander pour moi.

J'ai de terribles affaires sur les bras. Je chasse les jésuites d'un domaine usurpé par eux; je poursuis criminellement un curé; je convertis une huguenote; et ma besogne la plus difficile est d'enseigner la grammaire à Mlle Corneille, qui n'a aucune disposition pour cette sublime science.

Est-il vrai, monsieur et madame, mes anges tutélaires, est-il vrai qu'on joue *Tancrède?*

Est-il vrai qu'on joue aux Italiens une parade intitulée *le Comte de Boursoufle*[2], sous mon nom? Justice! justice! Puissances célestes, empêchez cette profanation; ne souffrez pas qu'un nom que vous avez toujours daigné aimer soit prostitué dans une affiche de la Comédie italienne. J'imagine qu'il est aisé de leur défendre d'imputer, dans les carrefours de Paris, à un pauvre auteur, une pièce dont il n'est pas coupable.

J'estime, mes anges, qu'il faut retrancher Lefranc de ce *Panta-odai*[3] à Mlle Clairon; nous le retrouverons bien une autre fois. Il ne faut pas souiller par une satire les louanges de Melpomène. En ôtant Lefranc, tout va, tout se lie.

Et le roman de Jean-Jacques! A mon gré, il est sot, bourgeois, impudent, ennuyeux; mais il y a un morceau admirable sur le suicide[4], qui donne appétit de mourir.

Avez-vous vu celui de La Popelinière ou Pouplinière[5]?

Est-ce vous qui avez envoyé à M. de La Marche notre *Tancrède?*

1. Dufour de Villeneuve, nommé intendant de Bourgogne en 1760.
2. Voyez tome VII, page 543.
3. *Épître à Daphné;* voyez tome X. Le nom de Lefranc y est resté.
4. *La Nouvelle Héloïse,* partie III, lettre XXI.
5. Voyez la lettre 4462.

Nous avons ici Ximenès, oui, le marquis de Ximenès [1]. Hélas ! nous ne vous aurons pas. Nous baisons le bout de vos ailes.

4436. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 27 janvier.

Après avoir été tant applaudi en vers [2] à l'Académie, il faut que vous y soyez applaudi en prose, mon cher ami, dans un beau discours de réception. Vous fûtes d'abord mon disciple; vous êtes devenu mon maître; il faut que vous soyez mon confrère. Il me semble que cette place vous est due à plus d'un égard : ce sera une récompense du mérite, et une consolation de l'injustice que vous avez essuyée. Je ne regretterai Paris que le jour où je voudrais vous entendre et vous répondre. Je partagerai du moins tous vos succès, du fond de mes retraites. Si ma plume pouvait suivre mon cœur, je vous en dirais davantage; mais ma mauvaise santé me force d'être court quand l'amitié voudrait me rendre bien long. Nous avons ici M. de Ximenès, votre confrère en poésie. Il me paraît n'avoir nulle envie d'être le Rodrigue de la Chimène que nous possédons. Sur le nom du père de Chimène, mes respects à votre voisine [3].

4437. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [4].

Au château de Ferney, pays de Gex, 29 janvier 1761.

Monsieur, M. de Ruffey a pris le département d'Apollon, et vous de Bacchus avec moi; je ne m'étais adressé à M. de Ruffey, pour substituer des tonneaux de vin à l'Hippocrène, que parce que vous paraissiez m'abandonner tout à fait. Si *Tancrède* et *Pierre* vous ont amusé, monsieur, reprenez donc vos nobles fonctions, je me livre à vous pour toute ma vie; je fais de meilleur vin dans la terre de Tournay que M. le président de Brosses ne l'imagine; mais il ne vaut pas le vôtre. Daignez donc, mon-

1. D'Argental savait quels motifs graves Voltaire avait de se plaindre de Ximenès.

2. L'Académie française, en 1760, avait couronné l'auteur de l'*Épître aux poëtes*, intitulée *les Charmes de l'Étude*. C'était le troisième triomphe de Marmontel en ce genre, et Voltaire le lui avait prédit. (CL.)

3. Sans doute Mlle Clairon.

4. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée à un secrétaire, signée seulement par Voltaire, sauf l'intercalation signalée plus loin.

sieur, m'envoyer tous les ans deux tonneaux, l'un de vin d'ordinaire, l'autre de nectar, qui me fasse longtemps jouir de la terre de Tournay; sans trop déplaire au président, je les aimerais assez en doubles futailles, le vin se conserve sur sa lie et s'abonnit.

Le curé de Moëns aurait dû mettre un peu plus d'eau dans son vin; je ne sais quelle prérogative les pasteurs du pays de Gex croient avoir de donner des coups de bâton à leurs ouailles. J'interrogeai hier un paysan qui avait reçu, il y a quelques années, cent coups de bâton du même curé à la porte de l'église; il me dit que c'était l'usage. J'avoue, monsieur, que chaque pays a ses cérémonies. Mais, railleries à part, la nouvelle aventure de ce prêtre est très-grave et très-punissable: c'est un assassinat prémédité dans toutes les formes. J'ai vu le fils de Decroze à la mort pendant quinze jours. Le curé lui-même alla à une demi-lieue de chez lui, à dix heures du soir, armer les assassins. C'est un homme qui fait trembler tout le pays; il est malheureusement l'intime ami du substitut de monsieur le procureur général, et c'est probablement à cette tendre amitié qu'il doit l'indulgence dont il abuse; il n'a été qu'assigné pour être ouï, tandis que ses complices ont été décrétés de prise de corps. Il remue tout le clergé, il court à Annecy remontrer à l'évêque que tout est perdu dans l'Église de Dieu si les curés ne sont pas maintenus dans le droit de donner des coups de bâton à qui il leur plaît.

Mais voici quelque chose d'un peu plus grave et de plus ecclésiastique. Une sœur du sieur Decroze, assassiné par le curé de Moëns, voyant son frère en danger de mort, s'est avisée de faire une neuvaine, et c'est à cela sans doute qu'on doit la guérison de ce pauvre garçon (qu'il faudra pourtant faire trépaner peut-être dans quelque temps); une neuvaine ne vaut rien si on ne se confesse et si on ne communie. Elle se confessa donc. Mais à qui? A un jésuite, nommé Jean Fessy, ami du curé de Moëns. Jean Fessy lui dit qu'elle était damnée si elle n'abandonnait pas la cause de son frère, et si elle ne forçait pas son père à se désister de toute poursuite contre le curé, et à trahir le sang de son fils. Il lui refusa l'absolution[1]! La pauvre fille, effrayée et tout en larmes, vint apprendre cette nouvelle à son père; elle fit serment devant moi que rien n'était plus véritable. Jugez quel effet cette scène fait dans Genève et dans toute la Suisse.

1. Ces mots : *Il lui refusa l'absolution!* sont ajoutés de la main de Voltaire, entre deux lignes.

Je vous supplie de vouloir bien me mander, monsieur, si le père n'est pas en droit de faire jurer sa fille en justice, et si le jésuite Jean Fessy ne doit pas subir interrogatoire ; il me semble qu'on en usa ainsi dans l'affaire du bienheureux Girard et de la Cadière ; celle-ci est plus affreuse, parce que l'assassinat y est joint au sacrilége. Ce qu'on appelle la justice de Gex mériterait bien que la véritable justice de Bourgogne daignât la diriger. Et, en vérité, on aurait besoin que quelques conseillers du parlement vinssent mettre un frein au brigandage qui règne dans cette malheureuse petite province.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4438. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 30 janvier.

Mon divin ange et ma divine ange, amusez-vous de cet imprimé[1], et voyez comme on trouve des jésuites partout ; mais aussi ils me trouvent. Je leur ai ôté la vigne de Naboth. Il leur en coûte vingt-quatre mille livres : cela apprendra à Berthier qu'il y a des gens qu'on doit ménager. Il s'agit à présent de poursuivre un sacrilége[2]. Je serai aussi terrible dans le spirituel que dans le temporel.

Adorables anges, je demande grâce pour ce beau mot :

S'il y sert Dieu, c'est qu'il est exilé[3] ;

car vous savez que d'ordinaire disgrâce engendre dévotion. Oui, mort-dieu, je sers Dieu, car j'ai en horreur les jésuites et les jansénistes, car j'aime ma patrie, car je vais à la messe tous les dimanches, car j'établis des écoles, car je bâtis des églises, car je vais établir un hôpital, car il n'y a plus de pauvres chez moi, en dépit des commis des gabelles. Oui, je sers Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache.

Vous n'êtes pas contents du portrait du petit singe ? Eh bien ! en voici un autre :

Un petit singe, ignorant, indocile,
Au sourcil noir, au long et noir habit,

1. Je ne sais quel peut être cet imprimé. (B.)
2. Ancian.
3. Variantes de l'*Épître* à Daphné-Clairon, où n'est pas épargné *le petit singe* Omer Joly de Fleury. (Cl.)

Plus noir encore et de cœur et d'esprit,
Répand sur moi ses phrases et sa bile.
En grimaçant le monstre s'applaudit
D'être à la fois et Thersite et Zoïle;
Mais, grâce au ciel, il est un roi puissant,
Sage, éclairé, etc.

Le singe se reconnaîtra s'il veut; je ne peux faire mieux quant à présent. Je n'ai que trois gardes; si j'en avais davantage, je vous réponds que tous ces drôles s'en trouveraient mal. Il faut verser son sang pour servir ses amis et pour se venger de ses ennemis, sans quoi on n'est pas digne d'être homme. Je mourrai en bravant tous ces ennemis du sens commun. S'ils ont le pouvoir (ce que je ne crois pas) de me persécuter dans l'enceinte de quatre-vingts lieues de montagnes qui touchent au ciel, j'ai, Dieu merci, quarante-cinq mille livres de rente dans les pays étrangers, et j'abandonnerai volontiers ce qui me reste en France pour aller mépriser ailleurs à mon aise, et d'un souverain mépris, des bourgeois insolents[1] dont le roi est aussi mécontent que moi.

Pardonnez, mes divins anges, à cet enthousiasme : il est d'un cœur né sensible; et qui ne sait point haïr ne sait point aimer.

Venons à présent au *tripot*, et changeons de style.

Vous vous plaignez de n'avoir point *Fanime*. Quoi ! vous voulez donner tout de suite deux vieillards radoteurs qui grondent leurs filles : n'avez-vous pas de honte ? Ne sentez-vous pas quelle prodigieuse différence il y a entre la fin de *Tancrède* et la fin de *Fanime*? Attendez, vous dis-je, attendez Pâques fleuries. Je vous remercie bien humblement, bien tendrement, de toutes vos bontés charmantes, et de votre tasse pour *la Muse limonadière*.

Je vois d'ici Mlle Clairon enchanter tous les cœurs; et si les sifflets sont pour moi, les battements de mains sont pour elle. Je m'appelle Pancrace[2]; mais je ne veux de ma vie gratter la porte d'aucun cabinet : j'aimerais mieux gratter la terre. Mon, seul malheur dans ce monde, c'est de n'être pas dans votre cabinet pour manger avec vous du parmesan, pour boire, car j'aime à boire, comme vous savez. Puissent les yeux de M. d'Argental ne

1. Les membres du parlement, qui, le 10 janvier 1761, avaient résolu d'adresser au roi de très-humbles et très-respectueuses *Remontrances*.

2. Nom donné au pauvre auteur dans l'*Épître à Daphné*; voyez tome X.

pleurer qu'aux tragédies ! Les miens pleurent d'une absence qu'un parti triste, mais sagement pris, rend éternelle.

Une autre fois je vous parlerai du *Droit du Seigneur;* je ne peux vous parler aujourd'hui que des justes droits que vous avez sur mon âme.

Je suis malingre ; j'ai dicté, et peut-être avec mauvaise humeur : excusez un vieillard vert.

4439. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, pays de Gex en Bourgogne, par Genève, 30 janvier.

Permettez-moi, monsieur, d'être aussi en colère contre vous que je me sens pour vous d'estime et d'amitié. Vous auriez bien dû m'envoyer plus tôt la lettre insolente de ce coquin de Fréron, depuis la page 145 jusqu'à la page 164. Je n'insisterai point ici sur les mauvaises critiques qu'il fait de votre *Ode*. Parmi ses censures de mauvaise foi, il y en a quelques-unes qui pourraient éblouir, et, si vous réimprimez votre ode, je vous demande en grâce de consulter quelque ami d'un goût sévère, et surtout de ménager l'impatience des lecteurs français, qui, d'ordinaire, ne peut souffrir dans une ode que quinze ou vingt strophes tout au plus. Le sujet est si beau, et il y a dans votre ode des morceaux si touchants, que vous vous êtes vous-même imposé la nécessité de rendre votre ouvrage parfait. Un des grands moyens de le perfectionner est de l'accourcir, et de sacrifier quelques expressions auxquelles l'oreille française n'est pas accoutumée.

Je n'ai jamais fait un ouvrage de longue haleine sans consulter mes amis. M. d'Argental m'a fait corriger plus de deux cents vers dans *Tancrède*, et m'en a fait retrancher plus de cent; et la pièce est encore très-loin de mériter les bontés dont il l'a honorée.

Croyez-moi, monsieur, il faut que nos ouvrages appartiennent à nos amis et à nous.

> Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
> Culpabit duros. . . . . .
>
> (Hor., *de Art poet.*, v. 445-446.)

Je me sens vivement intéressé à votre gloire, et je crois qu'il vous sera très-aisé de rendre toute votre ode digne de votre génie, de la noblesse d'âme qui vous l'a inspirée, et du sujet intéressant qui en est l'objet.

Vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends ; les soins que nous avons pris tous deux du grand nom de Corneille doivent nous lier à jamais. Je regarde jusqu'à présent comme un bienfait l'honneur et le plaisir que vous avez procurés à ma vieillesse ; Mlle Corneille paraît mériter, de plus, tous les soins que vous avez pris d'elle. Ma nièce l'élève et la traite comme sa fille ; mais plus le nom de Corneille est respectable, et plus vos soins, ceux de M. Titon, et ceux de ma nièce, ont l'approbation de tous les honnêtes gens ; plus l'outrage que Fréron ose faire à cette demoiselle et à vos bontés est punissable.

Monsieur le chancelier et M. de Malesherbes peuvent lui permettre de dire son avis à tort et à travers sur des vers et de la prose ; mais ils ne doivent certainement pas souffrir qu'il insulte personnellement Mme Denis, Mlle Corneille, et vous-même, monsieur, qui nous avez procuré l'honneur que nous avons. Le nom de Lamoignon est respectable, mais celui de Corneille l'est aussi ; et, sans compter deux cents ans de noblesse qui sont dans la famille des Corneille, la France doit aimer assez ce nom pour demander le châtiment du coquin qui ose insulter la seule personne qui le porte.

Mme Denis est née demoiselle, et est veuve d'un gentilhomme mort au service du roi : elle est estimée et considérée ; toute sa famille est dans la magistrature et dans le service. Ces mots de Fréron[1] : « Mlle Corneille va tomber entre bonnes mains, » méritent le carcan.

Le sieur L'Écluse, qui n'avait certainement que faire à tout cela, se trouve insulté dans la même page ; il est vrai qu'étant jeune il monta sur le théâtre ; mais il y a plus de vingt-cinq ans qu'il exerce avec honneur la profession de chirurgien-dentiste. Il est faux qu'il loge chez moi ; il y est venu, il y a un an, pour avoir soin des dents de ma nièce[2]. Je le traite, dit-il, comme mon frère, et il insinue que je ne fais nulle différence entre une demoiselle de condition du nom de Corneille et un acteur de la Foire. J'ai reçu M. de L'Écluse avec amitié, et avec la distinction que mérite un chirurgien habile et un homme très-estimable tel que lui. Il y a, d'ailleurs, quatre mois entiers qu'il n'est plus chez moi, et qu'il exerce sa profession à Genève, où il est très-honorablement accueilli. J'enverrai, s'il le faut, les témoignages des syndics de Genève, qui certifieront tout ce que j'ai l'honneur de vous dire.

1. Voyez une note de la lettre 4416.
2. Mme Denis.

Le résultat de la lettre insolente de Fréron est que vous m'avez envoyé une fille de qualité pour être élevée par une danseuse de corde. C'est outrager aussi M. Titon, Mlle de Vilgenou, madame votre femme, et tous ceux qui se sont intéressés à l'éducation de Mlle Corneille. Je ne doute pas que, si vous présentez les choses sous ce point de vue à monseigneur le prince de Conti, il ne trouve que Fréron mérite punition. On devrait en parler aux ministres, et je crois même que c'est une affaire du ressort du lieutenant criminel : jamais rien n'a été plus marqué au coin du libelle diffamatoire que ses quatre lignes de la page 164. Vous pourriez, monsieur, engager son père à signer un pouvoir à un procureur. Ma nièce, M. de L'Écluse, et moi, nous pourrions intervenir au procès. Je vous supplie, monsieur, de m'instruire au plus tôt de ce que vous aurez fait, et de me dire ce qu'on me conseille de faire. Nous allons, d'ailleurs, envoyer nos plaintes à monsieur le chancelier. Voici copie de la lettre de Mme Denis.

Je vous présente mes respects.

VOLTAIRE.

N. B. Il faut mettre la page 164 entre les mains de mon procureur, nommé Pinon du Coudrai, rue de Bièvre, et attaquer Fréron à la Tournelle; c'est le droit de la noblesse.

4440. — DE MADAME DENIS,

A MONSIEUR LE CHANCELIER DE FRANCE [1].

Ferney, 30 janvier.

Je me joins au cri de la nation contre un homme qui la déshonore. Un nommé Fréron insulte toutes les familles : il m'outrage personnellement, moi, Mlle Corneille, alliée à tout ce qu'il y a de plus grand en France, et portant un nom plus respectable que ses alliances. Je suis la veuve d'un gentilhomme mort au service du roi; je prends soin de la vieillesse de mon oncle, qui a l'honneur d'être connu de vous. J'ai recueilli chez moi la petite nièce du grand Corneille, et je me suis fait un honneur de présider à son éducation. Ce n'est pas au nommé Fréron, dont on tolère les impertinentes feuilles sur des points de littérature, à oser entrer dans le secret des familles, à insulter la noblesse, et à noircir publiquement de couleurs abominables une bonne action qu'il est fait pour ignorer. Sa page 164 est un libelle dif-

1. Le chancelier était Guillaume de Lamoignon, né le 6 mars 1683, mort en 1772, père de Malesherbes.

famatoire: nous en demandons justice, moi, Mlle Corneille, mon oncle, et un autre citoyen, tous également outragés.

Si cette insolence n'était pas réprimée, il n'y aurait plus de familles en sûreté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4441. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1].

Au château de Ferney, 30 janvier 1761.

Il ne s'agit plus ici, monsieur, de Charles Baudy, et de quatre moules de bois; il est question du bien public, de la vengeance du sang répandu, de la ruine d'un homme que vous protégez, du crime d'un curé qui est le fléau de la province, et du sacrilége joint à l'assassinat. Le procurer de cet infortuné Decroze est à Dijon; Girod, qui conduit l'affaire, n'entend point du tout la procédure criminelle. Le curé de Moëns emploie le sacré, le profane, le ciel et la terre pour accabler l'innocence, que vous protégez. Il est inouï qu'un homme, convaincu d'avoir été chercher lui-même, à une demi-lieue de chez lui, des assassins dans un cabaret; de les avoir armés, d'avoir frappé le premier, d'avoir encouragé les autres à frapper, n'ait été qu'assigné pour être ouï, tandis que ses complices, cent fois moins coupables, ont été décrétés de prise de corps.

Il est beaucoup plus étrange que le curé de Moëns ait obtenu une attestation de vie et de mœurs du conseil de la ville de Gex, malgré la réclamation du notaire conseiller Vaillet, au fils duquel ce même curé de Moëns donna un soufflet en public, l'an 1758, soufflet pour lequel il essuya un procès criminel dont la minute est au greffe, et qu'il accommoda pour cent écus.

J'ai entre les mains les dépositions de cinq personnes qu'il a rouées de coups; il est essentiel que les preuves de tous ces excès soient jointes au procès, pour contrebalancer, ou plutôt pour anéantir l'indigne certificat que cet insolent curé a arraché à la complaisance des conseillers de Gex. Le sieur Girod ne veut pas comprendre de quelle importance est cette réquisition, et combien elle sert à détruire les défenses du curé, qui prétend n'être sorti de chez lui à dix heures du soir, et n'avoir armé cinq hommes de bâtons ferrés que dans une sainte intention, que pour empêcher le scandale.

Un avocat de Paris, que j'ai fait venir, est d'une opinion bien

1. Éditeur, Th. Foisset.

différente du sieur Girod ; il prétend que cette réquisition est d'une nécessité indispensable. Vous savez sans doute à présent, monsieur, que le sacrilége est joint à l'assassinat. Le jésuite Jean Fessy, aumônier du résident à Genève, a osé refuser l'absolution à la fille Decroze, jusqu'à ce qu'elle eût engagé son père à cesser toute poursuite, jusqu'à ce que la sœur eût trahi le sang de son frère, et le père le sang de son fils.

Mon avocat assure que, dans des cas pareils, on exige le serment de la fille et le serment du confesseur. Ces deux serments, quand ils sont contradictoires, ne décident rien ; mais les juges voient aisément de quel côté est le parjure. Il est même à croire que Fessy ne se parjurera pas, car je sais qu'il est persuadé par le curé de Moëns, et qu'il croit qu'il ne s'était rendu le 28 décembre au logis où soupait Decroze que pour prêcher la morale à coups de bâtons, selon ces paroles : *Contrains-les d'entrer.*

Il est donc indispensable que le jésuite Fessy soit mis en cause ; et pour ne vous point fatiguer, monsieur, je vous prie de renvoyer ma lettre à M. Girod, avec une simple apostille de votre main, ou dictée par vous.

Tous les gentilshommes du pays sont dans l'indignation la plus violente, mais aucun ne secourt Decroze ; je suis son seul appui ; je lui prête de l'argent, comme j'en ai prêté à MM. de Crassy, gentilshommes au service du roi, pour rentrer dans leur bien usurpé[1] par les jésuites ; mais je serai obligé d'abandonner Decroze, s'il n'a pas de courage, et s'il ne fait pas toutes les poursuites que doit faire un père qui a son fils à venger d'un monstre.

Au reste, monsieur, vous ne pouvez mieux placer votre protection et votre pitié que dans cette affaire, qui crie vengeance à Dieu et aux hommes.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement, monsieur, votre très-humble, etc.

VOLTAIRE.

1. Lisez *acheté ;* voyez la lettre à Helvétius du 2 janvier 1761. Ce bien avait été régulièrement vendu pendant la minorité de MM. de Crassy pour éteindre une dette. Ils y rentrèrent sans résistance, en vertu du retrait lignager. (*Note du premier éditeur.*)

4442. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 31 janvier.

Il est, monsieur, de la plus grande importance de venger le nom de Corneille et le public. Voici le certificat[1] de Mme Denis et la procuration du sieur L'Écluse. Ce chirurgien a droit de demander justice d'un outrage qui peut le décréditer dans l'exercice de sa profession. Je payerai bien volontiers tous les frais du procès. Cet infâme Fréron n'est pas digne de sentir vos beaux vers : qu'il sente la force de votre prose et le bras de la justice. Le bon homme Corneille, conduit par vous, écrasera le monstre.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié et la plus parfaite estime.

VOLTAIRE.

4443. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 31 janvier.

Je reçois des lettres bien aimables de M. Damilaville et de M. Thieriot : j'en avais grand besoin, car mes contemporains meurent de tous côtés, et je me porte assez mal. Cependant l'*Épître* à Mlle Clairon sera envoyée à mes amis probablement par la poste prochaine, après quoi j'aurai grand soin de tout ce qu'ils me recommandent : il faut mourir au lit d'honneur.

Je suis très-fâché que les impies aient rayé de ma pancarte *le culte et les exercices de religion*[2], parce que je remplis tous ces devoirs avec la plus grande exactitude. On ne devait pas non plus mettre *dans les terres*, au lieu de *mes terres*, parce que je ne suis pas obligé d'aller à la messe dans les terres d'autrui, mais suis obligé d'y aller dans les miennes. Mes amis verront la preuve de ce que je prends la liberté de leur représenter dans ma lettre[3] à M. le marquis Albergati.

La nécessité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi m'est d'autant plus sévèrement imposée que je suis comptable de l'éducation que je donne à Mlle Corneille. J'ai lu malheureusement la page 164 de Fréron[4], dans laquelle il dit que « je

1. A cette lettre étaient joints le certificat de Mme Denis et la procuration signée *L'Écluse du Tilloy*, donnant pouvoir de poursuivre, en son nom, réparation, dommages et intérêts. (Note de Ginguené, éditeur des *Œuvres de Le Brun*.)
2. Voyez tome XXIV, page 159.
3. Lettre 4387.
4. Voyez une note de la lettre 4416.

fais élever Mlle Corneille, au sortir du couvent, par un bateleur de la Foire que *je traite en frère* depuis un an; et que Mlle Corneille aura une plaisante éducation ».

Ces lignes diffamatoires sont d'autant plus punissables qu'elles outragent personnellement Mlle Corneille, et surtout Mme Denis, ma nièce, qui l'élève comme sa fille. Mes amis et le public sentiront aisément que Mlle Corneille, étant chez moi, ne peut jamais trouver un mari que par la conduite la plus irréprochable. Fréron la perd sans ressource, en avançant faussement que je la fais élever par L'Écluse. Il est très-faux que L'Écluse soit chez moi; il y a environ six mois qu'il exerce sa profession de chirurgien-dentiste à Genève, et qu'il n'est sorti de cette ville. Mme Denis, qui l'avait mandé, il y a environ huit mois, pour lui accommoder les dents, ne l'a pas revu deux fois depuis ce temps-là; il travaille sans relâche à Genève, et y rend de très-grands services.

Il est très-permis au nommé Fréron de critiquer tant qu'il voudra des vers et de la prose, mais il ne lui est permis ni d'attaquer une dame, veuve d'un gentilhomme mort au service du roi, ni une demoiselle alliée aux plus grandes maisons du royaume, et qui porte un nom plus grand que ses alliances; ni même le sieur L'Écluse, qui peut avoir joué autrefois la comédie, mais qui est chirurgien du roi de Pologne, et auquel le reproche d'avoir été acteur peut faire un très-grand tort dans sa profession. Ces trois diffamations réunies forment un corps de délit dont il est nécessaire de demander justice. Le père de Mlle Corneille outragée doit agir en son nom sans aucun délai.

La poste va partir; je n'ai que le temps d'ajouter à ma lettre que je persiste toujours dans mon opinion sur les finances. Il y a eu beaucoup de dissipation et de brigandage, je l'avoue; mais quand on a contre les Anglais une guerre si funeste, il faut, ou que toute la nation combatte, ou que la moitié de la nation s'épuise à payer la moitié qui verse son sang pour elle. J'ai une pension du roi, je rougirais de la recevoir tant qu'il y aura des officiers qui souffriront [1].

Je suis pénétré de la plus tendre reconnaissance pour toutes les bontés assidues de M. Damilaville et de M. Thieriot. *Plura alias.*

1. Voyez la lettre à Mme de Lutzelbourg, du 10 mars 1761.

4444. — A M. L'ABBÉ DE LA PORTE [1].

2 février.

Je réitère à M. l'abbé de La Porte toutes les assurances de mon estime pour lui et de ma reconnaissance. La première feuille de l'année 1761 m'a paru un chef-d'œuvre en son genre. J'ai toujours sur le cœur que messieurs de la poste n'aient pas daigné lui faire parvenir, il y a trois mois, mon paquet et ma lettre. Je lui fais mes sincères remerciements.

4445. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 février.

Anges de paix, mais anges de justice, voici le *Panta-odai* du sieur Abraham Chaumeix, tel qu'on me l'a envoyé de Paris; je l'ai fait copier fidèlement. Je ne connais point

Le petit singe à face de Thersite [2];

mais si cet homme est tel qu'on me le mande, il mérite l'exécration publique, et je ne connais personne qui doive craindre de démasquer un personnage si ridicule et si odieux. Quand on joint les mensonges de Sinon au style de Zoïle, à l'impudence de Thersite, et à la figure de Ragotin, on doit s'attendre de recevoir en public le châtiment qu'on mérite; et ceux qui n'ont pas la force en main pour se venger font très-bien de payer les Thersite et les Zoïle dans leur propre monnaie. Se reconnaîtra qui voudra dans cette fidèle peinture. On n'en craint point les conséquences, on est bien aise même que Thersite sache à quel point on le hait et on le méprise; on en fera profession publique

1. Joseph de La Porte, né à Belfort (Haut-Rhin), en 1713, mort en décembre 1779. Il avait d'abord travaillé à quelques ouvrages périodiques, en société avec Fréron, et, entre autres, à l'*Année littéraire*. Brouillé momentanément avec le principal auteur de ce journal, l'abbé de La Porte commença, en 1758, à publier *l'Observateur littéraire*. La première feuille de cet écrit périodique pour l'année 1761, dont Voltaire parle ici comme *d'un chef-d'œuvre en son genre*, contenait un article sur l'*Année littéraire*, journal dans lequel l'abbé de La Porte voyait « un dessein formé de censurer, d'avilir, de décrier des chefs-d'œuvre, et nos écrivains les plus célèbres placés au-dessous des plus obscurs littérateurs ». (Cl.) — Voyez tome XXIV, page 188.

2. Voyez la lettre à d'Alembert, du 9 février, n° 4456.

quand il le faudra. Le chevalier d'Aidie[1] vient de mourir en revenant de la chasse; on mourra volontiers après avoir tiré sur les bêtes puantes. D'ailleurs on n'a rien à perdre en France, et on trouvera partout ailleurs des établissements assez avantageux pour braver avec sécurité, et pour confondre avec les armes de la vérité, les délateurs hypocrites et les calomniateurs impudents. Je ne connais l'homme[2] dont il est question qu'à ces titres; et si je le rencontrais, je le lui dirais en face, s'il a une face.

Pardonnez, mes divins anges, à cette petite digression un peu aigrelette; il y a longtemps que je couve ce fiel dans le fond de mon cœur : voilà ma bile purgée. Je me rends à tous les charmes de votre commerce, à votre douceur, à vos grâces. Je suis doux comme vous, quand je me suis vengé.

Je ne crois pas que l'auteur du *Panta-odai* doive le lâcher si tôt. Il n'y a que Thieriot, je crois, qui en soit en possession. Je lui mande d'attendre, et il attendra. Il faut tendre actuellement toutes les cordes de son âme pour punir Fréron de son insolence, et pour lui procurer quelque peine afflictive salutaire, qui lui apprenne à ne plus insulter une fille de condition, et le nom de Corneille, dans ses infamies littéraires. L'Écluse, qui n'est point celui de l'Opéra-Comique, mais chirurgien du roi de Pologne, a donné sa procuration, et demande justice. Mme Denis a envoyé son certificat. Le nommé Fréron est très-punissable, et le procès criminel ne sera pas long. Le Brun a toutes les pièces; il ne manque que la procuration du bonhomme Corneille : je mets le tout sous votre protection. Vous êtes bon, mais vous êtes ferme; et c'est ici qu'il faut l'être.

Mon contemporain[3], le président de La Marche, m'a écrit une lettre pleine d'esprit.

Le maréchal de Belle-Isle est-il mort[4]? M. de Choiseul a-t-il la guerre[5]? M. de Chauvelin, le ministère de paix?

Pleurez-vous toujours? Je pleure votre absence.

1. Retiré dans ses terres en Périgord depuis la mort de Mlle Aissé, sa maîtresse, il mourut en 1758, après avoir marié la fille qu'il eut d'elle à un gentilhomme de ses voisins. (B.)

2. Omer Joly de Fleury, avocat général.

3. Voltaire était l'aîné, de quelques mois seulement, du président, à qui est adressée plus haut la lettre 4423, et les premières de la *Correspondance*.

4. Oui, le 26 janvier 1761.

5. Choiseul remplaça Belle-Isle au ministère de la guerre, tout en restant chargé des affaires étrangères.

4116. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [1].

Vous me permettez, monsieur, de vous importuner sur la malheureuse affaire du sieur Decroze. Il joint à la douleur d'avoir vu son fils prêt[2] (*sic*) de mourir par un assassinat, celle de voir l'assassin triompher de son affliction. Il est soutenu par une cabale puissante contre un pauvre homme sans secours [3], qui n'a ni assez d'intelligence, ni peut-être assez de fortune pour le suivre dans les détours de la chicane la plus odieuse et la plus longue. Ce curé, assez connu à Dijon par une foule de procès qu'il y est venu soutenir, attend que les cicatrices des plaies faites au jeune Decroze puissent être fermées, afin qu'il paraisse que les blessures n'ont été que légères, et que l'assassinat passe pour une simple querelle; mais je peux vous assurer que le temps, qui est le seul refuge du curé, laissera toujours paraître les preuves de son attentat. Le crâne a été ouvert, et le lieutenant criminel lui-même a vu le malade en danger de mort. Je l'ai vu moi-même en cet état. J'apprends que le curé a appelé du décret d'ajournement personnel et de prise de corps rendu à Gex. Il fonde ses malheureuses défenses sur une méprise qu'on dit être dans les dépositions. On a déposé en effet que: ledit curé avait été boire chez Mme Burdet le 27, veille de l'assassinat, et il se trouve que ce n'est que le 26; mais cette erreur de date n'emporte point une erreur de fait, et cette petite méprise est aisément corrigée au récolement et aux confrontations.

Il se fonde encore sur la mauvaise réputation de la dame Burdet, chez laquelle l'assassinat s'est commis, et qu'il a frappée lui-même. Mais si la dame Burdet est une femme diffamée, pourquoi allait-il boire chez elle? Pourquoi part-il d'une demi-lieue de sa maison pour aller à dix heures du soir chez cette femme avec des gens armés? Il a l'audace de dire que c'était pour arrêter le scandale; mais est-ce à lui à exercer la police? L'exerce-t-on à coups de bâton? Lui est-il permis d'entrer pendant la nuit chez une ancienne bourgeoise du lieu, très-bien alliée, qui soupait paisiblement avec ses amis? Les violences précédentes de ce curé, le procès qui lui fut intenté par le notaire Vaillet pour avoir

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Voyez la note, tome XIV, page 418.

3. Decroze père paraît avoir été ce qu'on nommait alors *un bourgeois de campagne*. Voltaire lui avait ouvert sa bourse, et le président de Brosses y joignait son appui.

donné des coups de bâton à son fils, ses querelles continuelles, son ivrognerie qui est publique, ne sont-elles pas des présomptions frappantes qu'il n'était venu chez la dame Burdet que dans le dessein qu'il a exécuté? Une irruption faite pendant la nuit, avec des hommes armés, dans une maison paisible, peut-elle être regardée comme une rixe ordinaire? Un laïque en pareil cas ne serait-il pas dès longtemps dans les fers? Cependant ce prêtre, aussi artificieux que violent, soulève le clergé en sa faveur. L'évêque de Genève[1] soutient que c'est à lui seul de le juger; qu'il n'est pas permis aux juges séculiers de connaître des délits des prêtres, et qu'il n'est coupable que d'un zèle un peu inconsidéré. On intimide le pauvre Decroze; on emploie le profane et le sacré pour lui fermer la bouche; et enfin le jésuite Fessy a porté l'abus de son ministère jusqu'à refuser l'absolution à la sœur de l'assassiné, jusqu'à ce qu'elle portât son père et son frère à se désister de leurs justes poursuites. Ce malheureux curé du village de Moëns, s'imaginant très-faussement que c'était moi seul qui encourageais un père malheureux à demander vengeance du sang de son fils, a porté les habitants de son village à me couper la communication des eaux, et m'a fait proposer de me donner le double des eaux qu'on voulait m'ôter si je pouvais obtenir de Decroze un désistement. L'évêque m'a mandé, en propres termes, que pour quelques gouttes de sang il ne fallait pas faire tant de vacarme.

Voilà l'état où sont les choses; et sans la justice du parlement de Bourgogne, tout le pauvre petit pays de Gex serait dans le plus déplorable bouleversement.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Voilà ce que j'écris à des magistrats du parlement. Je conjure M. le président de Ruffey de parler à M. de La Marche, au premier président de la Tournelle, et de protéger les infortunés opprimés.

4447. — A M. LE BRUN.

2 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous écrire encore au sujet de Mlle Corneille; vous ne laisserez point votre bonne œuvre impar-

1. Biort, évêque d'Annecy, à qui est adressée la lettre 3718.

faite, et, après l'avoir sauvée de la pauvreté, vous la sauverez du déshonneur. J'écris à M. Dumolard en conformité[1].

Vous avez dû recevoir le certificat de Mme Denis ; voici celui du résident de France. J'ai eu l'honneur de vous envoyer la procuration du sieur L'Écluse du Tilloy, pour se joindre à la plainte de M. Corneille. Le sieur L'Écluse n'est point celui qui a monté sur le théâtre de la Foire [2], je le crois son cousin ; il est seigneur de la terre du Tilloy en Gâtinais[3].

Je vous réitère, monsieur, qu'il ne s'agit que d'une procuration de M. Corneille ; que l'affaire ne fera nulle difficulté ; que Fréron sera condamné à une peine infamante et à de gros dédommagements. Je suis bien sûr que vous saisirez une occasion aussi favorable, et que M. d'Argental vous aidera de tout son pouvoir. Ce n'est point au parlement qu'il faut s'adresser, comme je le croyais, mais au lieutenant criminel, dont le nommé Fréron est naturellement le gibier.

Je vous réitère encore, monsieur, que j'ai été indispensablement obligé d'envoyer un petit avertissement[4], pour faire savoir que votre libraire a eu tort de mettre l'édition de vos lettres et des miennes sous le nom de Genève. C'est une chose très-importante pour moi ; il ne faut pas qu'on croie dans le public que je fasse imprimer à Genève aucune brochure. En effet, on n'en imprime aucune dans cette ville, dont je suis éloigné de deux lieues, et il est nécessaire qu'on le sache : vous en sentez toutes les conséquences.

Je vous ai rendu, monsieur, toute la justice que je vous dois dans cet avertissement, et je me suis livré à tout ce que mon goût et mon cœur m'ont dicté. Je confie à votre amitié et à votre prudence la copie de la lettre que j'écrivis à votre sujet[5]. Soyez persuadé, monsieur, que je vous suis attaché comme le père de Mlle Corneille doit vous l'être.

Je présente mes respects à Mme Le Brun.

VOLTAIRE.

1. La lettre à Dumolard est perdue.

2. Voltaire dissimulait ici la vérité, dans l'intention d'empêcher Fréron de nuire à Marie Corneille. (CL.)

3. La seigneurie du Tilloy, possédée par L'Écluse, qui débuta à l'Opéra-Comique en 1737 ; elle est située près de Montargis, dans le Gâtinais orléanais.

4. Voyez tome XXIV, page 159.

5. Cette lettre est perdue, si ce n'est celle à Dumolard, n° 4417.

4148. — A M. SAURIN.

Ferney, 2 février.

Toutes les fois qu'un frère gratifie le public de quelque bon ouvrage auquel on applaudit [1], je me jette à genoux dans mon petit oratoire ; je remercie Dieu, et je m'écrie : O Dieu des bons esprits ! Dieu des esprits justes, Dieu des esprits aimables, répands ta miséricorde sur tous nos frères ; continue à confondre les sots, les hypocrites et les fanatiques ! Plus nos frères feront de bons ouvrages, en quelque genre que ce puisse être, plus la gloire de ton saint nom sera étendue. Fais toujours réussir les sages, fais siffler les impertinents. Puissé-je voir, avant de mourir, ton fidèle serviteur Helvétius et ton serviteur fidèle Saurin dans le nombre des Quarante !

Ce sont les vœux les plus ardents du moine *Voltarius*, qui, du fond de sa cellule, se joint à la communion des frères, les salue, et les bénit dans l'esprit d'une concorde indissoluble. Il se flatte surtout que le vénérable frère Helvétius rassemblera, autant qu'il pourra, les fidèles dispersés, les sauvera du venin du basilic, et de la morsure du scorpion, et des dents des Fréron et des Palissot. Nous recommandons aussi aux combattants du Seigneur les persécuteurs fanatiques qu'il faut dévouer à l'exécration publique.

Pourquoi l'auteur des *Mœurs du temps*, qui peint si bien son monde, ne peindrait-il pas un Omer ?

> *Car* est le peintre indigne de louange,
> Qui ne sait peindre aussi bien diable qu'ange [2].

J'embrasse frère Saurin bien tendrement.

Frère V.

4149. — A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 2 février.

Je réitère à M. Damilaville et à M. Thieriot mes sincères remerciements de la bonté qu'ils ont de publier ma déclaration [3]

1. *Les Mœurs du temps*, comédie en un acte et en prose, jouée le 22 décembre 1760.

2. Marot, *Épître à ceux qui, après l'Épigramme du beau tétin, en firent d'autres.*

3. C'est l'*Avis* que nous avons donné tome XXIV, page 159.

sur mes lettres et sur celles de Mme Denis, imprimées à Paris sous le nom de Genève. Il m'est très-important que Genève, qui n'est qu'à une lieue de mon séjour, ne passe point pour un magasin clandestin d'éditions furtives. Je leur ai très-grande obligation de vouloir bien détruire ce soupçon injuste, qui n'est déjà que trop répandu.

Je les supplie aussi très-instamment de ne rien changer à ma déclaration. L'article du *culte* et des devoirs de la *religion* est essentiel[1]. Je dois parler de ces devoirs, parce que je les remplis ; et que surtout j'en dois l'exemple à Mlle Corneille que j'élève. Il ne faut pas qu'après les calomnies punissables de Fréron on puisse soupçonner que Mme Denis et moi nous ayons fait venir l'héritière du nom de Corneille aux portes de Genève, pour ne pas professer hautement la religion du roi et du royaume. On a substitué à cet article nécessaire que *je m'occupe de ce qui intéresse mes amis*. On doit concevoir combien cela est déplacé, pour ne rien dire de plus. Je ne dois point compte au public de ce qui intéresse mes amis, mais je lui dois compte de la religion de Mlle Corneille.

J'insiste, avec même chaleur, sur le changement qu'on veut faire dans ce que je dis de l'*Ode* de M. Le Brun. Je dis qu'il y a dans son ode *des strophes admirables*, et cela est vrai. Les trois dernières surtout me paraissent aussi sublimes que touchantes ; et j'avoue qu'elles me déterminèrent sur-le-champ à me charger de Mlle Corneille, et à l'élever comme ma fille. Ces trois dernières strophes me paraissent *admirables*, je le répète. Vous voulez mettre à la place *sentiments admirables* ; mais un sentiment de compassion n'est point admirable : ce sont ces strophes qui le sont. Je demande en grâce qu'on imprime ce que j'ai dit, et non pas ce qu'on croit que j'ai dû dire. Je sais bien qu'il y a des longueurs dans l'ode, et des expressions hasardées. Le partage de M. Le Brun est de rendre son ode parfaite en la corrigeant, et le mien est de louer ce que j'y trouve de parfait.

Observez, je vous prie, mes chers amis, que M. Le Brun trouverait très-mauvais que je me bornasse à faire l'éloge de ses sentiments, quand je lui dois celui des beautés réelles qui sont dans son ode.

Je renvoie à mes deux amis l'*Épître* d'Abraham Chaumeix à Mlle Clairon, telle que l'ai reçue de Paris. M. Thieriot peut se donner le plaisir de porter ces étrennes à Melpomène. Mon cor-

1. Voyez le texte et la note, tome XXIV, pages 159-160.

respondant de Paris a mis l'abbé Guyon en note[1] ; d'autres prétendent qu'il fallait un autre nom. *Valete.*

M. Thieriot ne se dessaisira pas du *Panta-odai*[2].

4150. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, 5 février.

Madame, pardonnez encore à un pauvre vieillard malade, prêt à quitter le plus misérable des mondes possibles pour aller voir s'il est digne d'un meilleur ; pardonnez-lui s'il n'écrit pas de sa main à Votre Altesse sérénissime, et s'il ose lui envoyer un paquet dont le port serait une indiscrétion avec un comte de l'empire.

Mais une princesse de Saxe ne prendra pas garde aux frais; je ne trouve que cette façon de lui faire parvenir sûrement mes hommages. Elle verra par cette quatrième lettre du commissionnaire Oboussier combien la voie des chariots de poste est infidèle. Si elle daigne envoyer à Mme de Bassevitz un des deux exemplaires, elle prendra la voie la plus convenable : les princes font tout ce qu'ils veulent, et surtout les princesses. S'il est ainsi, madame, renvoyez donc les huit mille hommes que Votre Altesse sérénissime nourrit, à moins qu'ils ne vous payent régulièrement. Je suppose que, dans de telles circonstances, elle a un agent à Paris, et si elle n'en a point, j'ose toujours lui proposer le Genevois Cromelin à très-bon marché.

Est-il vrai, madame, que le roi de Prusse soit dangereusement malade? Est-il vrai que le roi de Pologne soit mort? Voudriez-vous du trône de Pologne, madame? Quel pauvre trône, et que tous les rois de la terre sont à plaindre! Je ne connais d'heureux que le roi de Danemark. Je suis persuadé que la grande maîtresse des cœurs est de mon avis. Voyez quelle serait votre situation, si la souveraineté de Dresde était restée dans votre branche! Ceux à qui Charles-Quint donna votre héritage pensaient-ils que l'électorat ferait le malheur de leurs descendants? Qu'on est trompé dans tous ses projets, et que la grandeur est entourée de précipices!

1. Voyez cette note (tome X) : elle porte sur le vers qui commence par *Bel esprit faux.*

2. C'était le premier titre de l'*Épître à Daphné* (Mlle Clairon), du 1er janvier 1761.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

On prétend, madame, que la princesse votre fille fera le bonheur d'un prince d'Angleterre ; c'est assurément le plus beau présent qu'on puisse faire à cette nation.

Je n'écris plus au roi de Prusse ; je renonce à lui. Il n'a que de l'esprit et de l'ambition ; il ne m'aidera ni à vivre, ni à mourir. A mon âge, on ne doit s'attacher qu'à un cœur comme le vôtre : je trouve en vous tout ce que je désire en lui ; s'il eût eu vos vertus, je l'aurais adoré.

Je ne fatigue point cette fois-ci Votre Altesse sérénissime d'une lettre pour Mme de Bassevitz ; je ne veux d'autre consolation dans mes souffrances que celle de vous ouvrir mon cœur, et de mettre aux pieds de Votre Altesse sérénissime mes vœux ardents pour elle et pour toute votre auguste famille.

Le vieux Suisse V.

4451. — A M. FABRY [1].

Aux Délices, 5 février.

Monsieur, si le vent est moins violent dimanche, je vous prie à dîner à deux heures précises ; nous viendrons à Ferney exprès pour vous. Vous ne devez pas douter de mon amitié, et je compte sur la vôtre. L'affaire du marais sera très-aisée à arranger. Elle est très-importante. Mon malheureux parent [2], qui est paralytique depuis un an, ne l'est que pour être allé à la chasse auprès de ce marais pernicieux. On a enterré, il y a un mois, à Ferney, un jeune homme que la même cause avait réduit au même état ; un de mes gens a été grièvement malade ; tous les bestiaux qui paisssent auprès de ce lieu infecté sont d'une maigreur affreuse. Vous savez que le village de Magny est désert ; ce marais fait tous les jours des progrès, et s'étend jusque dans mes terres. La négligence impardonnable des habitants et des seigneurs des environs mettra enfin la contagion dans une province déjà assez malheureuse. J'en ai rendu compte à monsieur le contrôleur général, et au premier médecin du roi, qui a trouvé la chose très-sérieuse. Je vous ai demandé, monsieur, pour commissaire dans cette partie. Je suis très-persuadé que vous vous joindrez à nous avec tout le zèle que vous avez pour le bien public. Quelque parti qu'on prenne, je serai très-content, pourvu que le marais soit desséché au printemps. Tout doit être sacrifié au

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Daumart.

bien du pays, et tout le sera sans doute, puisque vous avez la bonté d'entrer dans cette opération absolument nécessaire.

Nous vous présentons, Mme Denis et moi, nos très-humbles obéissances. Soyez persuadé, monsieur, que c'est avec les sentiments les plus vrais, et l'attachement le plus sincère, que je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4152. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

Aux Délices, 6 février 1761.

Souffrez que je vous remercie de votre lettre, je la regarde comme un bienfait. Vous y peignez la plus belle âme du monde. Elle mérite bien d'être la plus heureuse. Nous sommes sur le soir d'une bien courte journée ; j'espère que cette soirée vous sera très-agréable. Si vous ne daignez pas franchir nos montagnes pour venir voir notre délicieux vallon entouré d'horreurs, je descendrai sûrement chez vous du haut du mont Jura, pourvu que je puisse jouir de vos bontés et de votre charmant commerce dans une de vos campagnes : car, sans haïr les hommes, je hais les villes. On n'y est point libre ; on n'y jouit point de ses amis ni de soi-même. C'est vous, et non Dijon, que je veux voir. Je suis à la porte de Genève, et je n'y entre jamais.

Vous voyez combien je suis éloigné en tout de ce très-bel esprit, Fontenelle, que vous voulez que je prenne pour modèle ; donnez-moi donc son cœur insensible, donnez-moi son indifférence pour tout ce qui n'était pas l'art de montrer de l'esprit et de le faire valoir. Faites-moi renaître Normand. Je suis bien loin d'être dans sa position. Jugez-en par le petit brimborion que je vous envoie. Vous verrez qu'il n'est pas ici question de défendre des *Lettres du chevalier d'Her....*, ou des églogues, ou des dialogues dans lesquels les morts font des pointes. Il s'agit des plus détestables calomnies ; il s'agit de parer des coups mortels. Qui défend ses vers et sa prose est un sot ; qui ne détruit pas la calomnie est un lâche. Il était réservé au siècle où nous vivons d'accuser d'irréligion tous les auteurs dont on est jaloux. Si on avait laissé faire Lefranc, si on ne l'avait pas couvert de ridicule, l'usage se serait établi de n'être reçu à l'Académie qu'à condition de déclamer contre les philosophes. Il s'élevait une cabale infâme de fanatiques et d'hypocrites. Il a fallu les faire taire.

1. Éditeur, Th. Foisset. — Voyez la lettre 4137.

C'est un service que j'ai rendu à l'Académie et aux lettres, et je vous prie de croire que cela ne m'a pas beaucoup coûté.

J'ai fait partir de Saint-Claude deux petits ballots de mes rêveries, l'un à monsieur le premier président, l'autre à monsieur le procureur général. Je les suppose arrivés. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien en donner avis à M. de Quintin quand vous le verrez. Je ne lui écris point. Il ne faut pas lettres inutiles aux hommes en place. Je ne demande pas que monsieur votre fils m'honore des mêmes bontés que vous; mais je me flatte qu'il en aura toujours un peu. Je sais qu'il est digne du plus respectable et du plus aimable des pères. Daignez ne me pas oublier auprès de M. de Ruffey; il m'a paru qu'il a un cœur fait pour vous.

Mille très-tendres respects.

Votre contemporain V.

4453. — A M. LE BRUN.

A Ferney, 6 février.

Mon cher correspondant saura que le lieutenant de police envoya ordre à ce nommé Fréron, il y a un mois, de venir chez lui, et qu'il lui lava sa tête d'âne, au sujet de Mlle Corneille. C'est à Mme Sauvigny [1] que nous en avons l'obligation ; je croyais que M. Le Brun en était instruit.

J'attends l'*Ane littéraire* [2] avec bien de l'impatience.

Les *Anecdotes* [3] *sur Fréron* sont du sieur La Harpe, jadis son associé, et friponné par lui. Thieriot m'a envoyé ces *Anecdotes* écrites de la main de La Harpe.

Voici quelques exemplaires qui me restent. On m'assure que tous les faits sont vrais.

Le d'Arnaud [4] dont vous me parlez, monsieur, a été nourri et pensionné par moi, à Paris, pendant trois ans. C'était l'abbé Moussinot, chanoine de Saint-Merry, qui payait la rente-pension que je lui faisais. Je le fis aller à la cour du roi de Prusse; dès lors il devint ingrat : cela est dans la règle.

1. Mme Berthier de Sauvigny, femme de l'intendant de Paris, sœur de Durey de Morsan. Voltaire fut en correspondance avec elle.

2. *L'Ane littéraire, ou les Aneries de Me Aliboron, dit Fr.* (Fréron), devait se publier tous les quinze jours par cahier de 72 pages in-12. Je crois que la collection se compose d'un seul volume in-12 de IV et 129 pages, que j'ai sous les yeux. Le Brun en était l'auteur. (B.)

3. Voyez tome XXIV, page 181.

4. Baculard d'Arnaud.

Je suis fâché que l'avocat[1] de Mlle Clairon ait fait un plat livre, plus fâché qu'on l'ait brûlé, et plus fâché encore que notre siècle soit si ridicule.

Mille tendres amitiés.

VOLTAIRE.

4454. — A M. DAMILAVILLE.

6 février.

J'abuse un peu, monsieur, des bontés de l'aimable correspondant que Dieu m'a donné : voici encore un exemplaire de la lettre *al signor Albergati*[2], avec la jolie estampe de Gravelot.

Voici à présent tous mes besoins, que j'expose à votre charité.

Je voudrais que M. de Saint-Foix pût voir la lettre à M. Albergati ; c'est une petite amende honorable qu'on lui doit. Je voudrais que la petite vengeance honnête que j'ai prise de l'outrecuidant auteur de l'*Excellence italienne*[3] fût publique, et que copie collationnée fût envoyée aux intéressés dudit mémoire. Je voudrais que M. Thieriot n'atténuât point les témoignages d'estime que je dois à M. Le Brun[4] ; et que M. Le Brun fît punir Martin Fréron, non pas d'avoir trouvé son ode mauvaise, mais d'avoir outragé personnellement M. Corneille, sa fille, et Mme Denis, qui daigne lui donner l'éducation la plus respectable.

Il me semble que tous les honnêtes gens devraient se liguer pour obtenir le châtiment de Martin : car enfin, monsieur, quelle famille sera en sûreté s'il est permis à un folliculaire d'entrer dans le secret des familles, de dire qu'une fille de condition sort du couvent pour être élevée par un bateleur, d'insulter au malheur de son père, de dire qu'il vit d'un emploi de cinquante francs par mois[5] ? Si l'on abandonne ainsi l'honneur des familles à l'insolence d'un gazetier, il faudra se faire justice soi-même.

Je prie M. Thieriot de vouloir bien m'envoyer les recueils I, L[6] : je sais bien que ces petits recueils ne sont qu'un artifice d'éditeur pour attraper de l'argent, et qu'il est même fort impertinent de vendre en détail, en des *in-12*, ce qui se trouve dans des *in-folio*, mais puisque j'ai H, il faut bien avoir I.

1. Huerne de La Mothe. Voyez la note, tome XXIV, page 239.
2. Celle du 23 décembre 1760, n° 4387.
3. Deodati de Tovazzi. Voyez la lettre 4432.
4. Voyez le troisième alinéa de la lettre 4449.
5. Voyez une note de la lettre 4320.
6. La suite du *Recueil A, B, C, D,* etc. ; voyez la lettre 4420.

J'ai lu le roman de Rousseau, mais j'attends avec une impatience extrême celui de La Popelinière[1].

Mille tendres amitiés à tous les frères; je les prie de s'unir toujours à moi dans l'amour de Dieu et du roi, et dans la haine des hypocrites et des fanatiques.

4455. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 février.

De profundis clamavi. J'ignore tout du pied de mes Alpes. Joue-t-on *Tancrède?* Personne ne m'en dit mot. Réussit-elle? est-elle tombée? J'ai vraiment bien pris mon temps pour écrire[2] à M. le duc de Choiseul!

C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait!
(La Fontaine, VII, IX.)

Le voilà donc chargé de la guerre et de la paix. Deux ministères à la fois! Plus de plaisirs, plus de soupers. Il est mort, s'il veut allier tout cela. Ce qui regarde Mlle Corneille paraît-il aussi important à mes anges qu'à moi? Ont-ils le temps d'y penser? N'ont-ils pas eux-mêmes un peu d'affaires? Je ne sais par quel oubli je n'ai pas répondu à Lekain. Il y a un arrangement pour *Œdipe*. Eh! mon cher ange, n'êtes-vous pas le maître absolu de tout? à quoi sert ma voix? Je n'en fais usage que pour vous regretter. Oui, tous les rôles sont bien distribués; oui, tout est bien. Mais M. de Richelieu est-il à Versailles? entrera-t-il au conseil? et maître Omer, que fait-il brûler? quel plat et calomnieux réquisitoire fait-il imprimer? J'ai cet homme en tête. J'aime l'*Ecclésiaste*[3]; le roi l'avait lu à son souper. Il fut fait pour Mme de Pompadour. Et un Omer!... Ah!

Ce petit singe à face de Thersite[4]

doit être puni. Que je hais ces monstres! Plus je vais en avant, plus le sang me bout. Le roman de Jean-Jacques excite aussi un peu ma mauvaise humeur.

1. Voyez lettre 4462.
2. Cette lettre, comme tant d'autres de Voltaire à Choiseul, est restée inconnue. (Cl.)
3. Le *Précis de l'Ecclésiaste*; voyez tome IX.
4. Voyez lettre 4438.

Ne regrettez-vous pas le chevalier d'Aidie[1]? Tous nos contemporains s'en vont. Je n'ai que deux jours à vivre; mais je les emploierai à rendre les ennemis de la raison ridicules.

Je baise le bout de vos ailes; mais vos yeux! vos yeux!

4456. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 9 février.

Mon cher et grand philosophe, vous devenez plus nécessaire que jamais aux fidèles, aux gens de lettres, à la nation. Gardez-vous bien d'aller jamais en Prusse: un général ne doit point quitter son armée. J'ai vu un extrait de votre Discours[2] à l'Académie: en vérité, vous faites luire un nouveau jour aux yeux des gens de lettres. Je sais avec quelle bonté vous avez parlé de moi; j'y suis d'autant plus sensible que vous me couvrez de votre égide contre les gueules des Cerbères; mais mon intérêt n'entre pour rien dans mon admiration. Pouvez-vous me confier le discours entier? Vous savez que je n'ai pas abusé de la première faveur[3]; je serai aussi discret sur la seconde.

M. de Malesherbes insulte la nation en permettant les infâmes personnalités de Fréron: on aurait dû lui faire déjà un procès criminel. Ce n'est pas de M. de Malesherbes que je parle. De quel droit ce malheureux ose-t-il insulter Mlle Corneille, et dire que « son père, qui a un emploi à cinquante francs par mois, la tire de son couvent pour la faire élever chez moi par un bateleur de la Foire »? Une calomnie si odieuse est capable d'empêcher cette fille de se marier. Mon cher philosophe, je vous jure que nous donnons à Mlle Corneille l'éducation que nous donnerions à une Montmorency ou à une Châtillon, si on nous l'avait confiée. Nous y mettons nos soins, notre honneur. Si on ne punit pas ce Fréron, on est bien lâche. J'espère encore dans les sentiments d'honneur qui animent M. Titon et M. Le Brun. Il n'y a qu'à faire signer une procuration au bonhomme Corneille, et la chose ira d'elle-même.

Vous n'avez pas probablement toute l'Épître[4] d'Abraham Chau-

1. Voyez une note de la lettre 4445.

2. Ce discours, lu à l'Académie française, dans une séance publique, le 19 janvier 1761, est intitulé *Réflexions sur l'Histoire*. D'Alembert y faisait un éloge indirect et délicat de Voltaire *arrachant la famille du grand Corneille à l'indigence où elle languissait ignorée*. (CL.)

3. Voyez le commencement de la lettre 4426.

4. *L'Épître à Daphné*; voyez tome X.

meix à Mlle Clairon. Je ne crois pas qu'il faille la publier si tôt ; il faut attendre du moins que Clairon soit guérie, et Fréron châtié.

Ne mettrez-vous point Diderot dans l'Académie ? Personne ne respecte l'abbé Le Blanc[1] plus que moi ; mais je ne crois pas qu'avec tout son mérite il doive passer devant Diderot.

Un grand homme comme lui devrait au contraire employer son crédit pour procurer à M. Diderot cette faible consolation de toutes les injustices qu'il a essuyées. Nous remettons tout à votre prudence ; vous savez agir comme écrire.

Votre Chaumeix ne s'appelle-t-il pas Sinon dans son nom de baptême ? N'est-il pas détaché par quelque Ulysse, et Omer n'est-il pas dans le cheval ?

Il y a des gens assez malavisés pour dire que

Le petit singe à face de Thersite[2]

s'appelle un Omer dans le pays des singes : voyez la méchanceté ! Je pense que voici le temps de faire sentir aux pédants en rabat, en soutane, en perruque, en cornette, qu'on les brave autant qu'on les méprise.

Pour moi, qui n'ai que deux jours à vivre, je les mettrai à persécuter les persécuteurs ; mais surtout je les mettrai à vous aimer.

4157. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 février.

Voici la plus belle occasion, mon cher ange, d'exercer votre ministère céleste. Il s'agit du meilleur office que je puisse recevoir de vos bontés.

Je vous conjure, mon cher et respectable ami, d'employer tout votre crédit auprès de M. le duc de Choiseul, auprès de ses amis ; s'il le faut, auprès de sa maîtresse, etc., etc. Et pourquoi osé-je vous demander tant d'appui, tant de zèle, tant de vivacité, et surtout un prompt succès ? Pour le bien du service, mon cher ange ; pour battre le duc de Brunswick. M. Gallatin, officier aux gardes suisses, qui vous présentera ma très-humble requête, est de la plus ancienne famille de Genève ; ils se font tuer pour nous, de père en fils, depuis Henri IV. L'oncle de celui-ci a été

1. Voyez tome XXXIV, page 31.
2. Voyez la lettre à d'Argental, du 30 janvier.

tué devant Ostende; son frère l'a été à la malheureuse et abominable journée de Rosbach, à ce que je crois; journée où les régiments suisses firent seuls leur devoir. Si ce n'est pas à Rosbach, c'est ailleurs; le fait est qu'il a été tué. Celui-ci a été blessé: il sert depuis dix ans; il a été aide-major, il veut l'être. Il faut des aides-majors qui parlent bien allemand, qui soient actifs, intelligents: il est tout cela. Enfin vous saurez de lui précisément ce qu'il lui faut; c'est en général la permission d'aller vite chercher la mort à votre service. Faites-lui cette grâce, et qu'il ne soit point tué, car il est fort aimable, et il est neveu de cette Mme Calendrin[1] que vous avez vue étant enfant. Madame sa mère est bien aussi aimable que Mme Calendrin.

4458. — A M. COLINI.

Au château de Ferney, 9 février.

Mon cher Colini, vous voilà agrégé au nombre des bons auteurs[2]. Votre livre m'a paru très-bien fait, très-commode, et très-utile: je vous en fais mes compliments et mes remerciements. Je donnerai volontiers les mains à ce que vous me proposez[3], et à tout ce qui pourra vous être agréable.

Vous m'avez envoyé une traduction d'opéra[4], et je vous envoie une tragédie[5]. Il est vrai que je ne prends pas souvent la liberté d'écrire à votre adorable maître; mais je suis vieux, infirme, et inutile: je ne dois songer qu'à mourir tout doucement, comme font force honnêtes gens qui ne sont pas plus nécessaires que moi au *tripot* de ce monde. Je n'ai guère de quoi amuser un grand prince du fond de mes retraites entre le mont Jura et les Alpes; mais je lui serai attaché jusqu'au tombeau, et je vous aimerai toujours.

1. Ou Calandrini, nommée au commencement de la lettre 3580.
2. Colini avait envoyé à Voltaire son *Discours sur l'Histoire d'Allemagne*, 1761.
3. Colini avait alors l'intention de publier une édition des Œuvres de Voltaire. Voyez plus bas la permission que celui-ci lui en donna; elle est imprimée sous forme de lettre, n° 4512.
4. Voyez lettre 4332.
5. *Tancrède*.

4459. — A CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Ferney, 9 février.

Ce pauvre vieillard suisse, cet homme si trompé dans tous les événements qui arrivent depuis quatre ans, ce solitaire si attaché à Votre Altesse électorale, qui voudrait être à vos pieds, et qui n'y est pas; cet amateur du théâtre, qui aurait pu entendre les beaux opéras représentés dans le palais de Manheim, et qui peut à peine représenter le rôle du vieillard dans *Tancrède* chez des Allobroges calvinistes, prend la liberté de mettre aux pieds de Votre Altesse électorale une nouvelle édition de ce *Tancrède*, dont il eut l'honneur de lui envoyer les prémices. La tragédie présente de l'Europe me fait verser plus de larmes que *Tancrède* n'en a fait répandre à Paris. On pleure les malheurs publics et les particuliers, et voilà à quoi l'on passe son temps dans *le meilleur des mondes possibles*. La Jérusalem céleste, où j'aurai l'honneur d'aller tenir mon coin incessamment, nous dédommagera de tout cela, et ce sera un vrai plaisir. Ma vraie Jérusalem serait à Schwetzingen.

Je me mets à vos pieds, monseigneur, avec le plus profond respect.

Le petit Suisse V.

4460. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Le 11 février 1761.

Je vois, monsieur, par plus d'une preuve, que vous vous intéressez très-vivement au sieur Decroze, et aux excès et mauvais traitements faits à son fils par le sieur Ancian, curé de Moëns. Je ne prends pas moins d'intérêt que vous au sieur Decroze. C'est un très-honnête homme, que je connais et que j'aime depuis fort longtemps. De plus, sa plainte est juste, et le curé veut en vain couvrir ses violences, si extraordinaires, du prétexte de mettre le bon ordre dans sa paroisse. On ne peut assurément plus mal s'y prendre, et ce n'est pas à des remontrances de cette espèce que le fils de Decroze devait être exposé de la part du curé, s'il se trouvait répréhensible pour être allé chez une femme de mauvaise vie, chez qui d'ailleurs il ne se passait en ce moment ni bruit ni scandale. J'ai pris soin de me faire très-bien informer du fait par des personnes impartiales. Je vous dirai même que j'ai vu les informations qui sont les seules choses que les juges écoutent en pareille matière; et quoique je n'aie pas été fâché d'être instruit de cette manière directe, je

1. Éditeur, Th. Foisset.

n'ai pas laissé que de beaucoup gronder celui qui était en état de les montrer, car en cela il a violé la règle, dont on ne doit jamais se départir.

Le fait me paraît clair en ce qu'il contient : il est grave, et peut-être prémédité; mais vous ne devez pas douter que, lorsque l'on en viendra aux confrontations, les accusés ne fassent les derniers efforts pour faire tomber par des reproches les principales dépositions des témoins, et empêcher qu'elles ne soient lues à la Tournelle. Je vois assez d'avance quels sont les reproches bons ou mauvais qu'ils allégueront contre chacun. Je suis très-fâché de la chaleur et de la cabale que j'apprends qu'on met de part et d'autre dans cette affaire. Ceci est un procès criminel comme cent mille autres, qui veut être suivi comme tous autres, sans déclamations extrajudicielles qui n'y servent à rien, et en le renfermant dans le fait même et dans la résolution constante de ne pas quitter prise que l'on n'ait eu justice de l'outrage.

J'ai appris qu'il y avait encore plusieurs témoins qui pouvaient être entendus dans une plus ample information, et que vous en aviez fait venir quelques-uns chez vous, où ils avaient déclaré ce qu'ils savaient. J'en suis fâché, et je ne voudrais pas qu'on pût objecter que l'on a cherché à pratiquer d'avance des témoins, qui en pareil cas doivent être d'une impartialité complète et reconnue. Trop de chaleur nuit souvent aux affaires, et ce serait bien fort contre votre intention si celle que vous montrez pour Decroze allait par malheur procurer cet effet. J'apprends que les fugitifs, sur ce qu'ils ont connu sans doute que le bailliage de Gex inclinait fort à l'indulgence pour le curé, étaient venus d'eux-mêmes se mettre en prison. Leur déclaration, s'ils étaient fortement pressés par le juge, comme ils devaient l'être, et comme ils le seront ici à la Tournelle, servirait beaucoup à éclaircir s'il y a eu préméditation et complot dans cette mauvaise action, comme j'ai lieu de le présumer par le guet que Duby faisait à la porte de cette femme, et par une autre circonstance de fait encore plus grave.

L'affaire va bientôt venir à la Tournelle, où elle fera la matière d'une audience publique. C'est là qu'on peut donner des mémoires et dire tout ce qu'on jugera nécessaire à la défense de la cause. Cette audience est pour juger préalablement si le décret d'ajournement personnel contre le curé répond ou non aux qualités des charges. J'ai vu d'avance sur cette affaire M. le président de Rochefort, qui est le chef de la Tournelle. Je lui ai nettement exposé le fait tel qu'il est, et je lui ai remis tous les mémoires manuscrits et imprimés que j'avais là-dessus. Le sieur Decroze peut être certain que je suivrai son affaire, et sans relâche.

Vous voudriez que Decroze fît assigner le père jésuite sur le refus d'absolution fait à sa fille. Cette démarche pourrait plus embarrasser l'affaire qu'elle n'y servirait peut-être. La matière est fort délicate. Quoique la conduite du jésuite soit très-répréhensible, c'est peut-être ici un de ces cas où il devient très-difficile d'y mettre ordre. Je serais bien en peine de dire quelles peines les lois humaines peuvent infliger à un prêtre qui ne veut pas trouver sa pénitente en état d'être absoute. La malice des hommes est au-dessus de leur sagesse, et il y a bien d'autres cas dont les lois ne sauraient venir à bout.

Je ne vous parle plus de Charles Baudy, ni des *quatre* moules de bois (lisez *quatorze;* c'est un chiffre que vous avez omis : nous appelons cela *lapsus linguæ*). J'ai peut-être même eu tort de vous en parler, car il est vrai que c'est Charles Baudy qui me doit, et que vous ne me devez rien, mais à lui, de qui je me ferai payer, et qui sans doute n'aura nulle peine à se faire aussi bien payer de vous. Si je vous en ai parlé, peut-être trop au long, ce n'a été que comme ami et voisin, en qualité d'homme qui vous aime et vous honore, n'ayant pu m'empêcher de vous représenter combien cette contestation allait devenir publiquement indécente, soit que vous refusassiez à un paysan le payement de la marchandise que vous avez prise près de lui, soit que vous prétendissiez faire payer à un de vos voisins une commission que vous lui aviez donnée. Je ne pense pas qu'on ait jamais ouï dire qu'on ait fait à personne un présent de quatorze moules de bois, si ce n'est à un couvent de capucins.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus parfaits, monsieur, etc.

4461. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 février.

Voilà le cas de mourir; tout abandonne Voltaire. Voltaire a écrit deux lettres[1] à M. le duc de Choiseul : point de réponse. Je lui pardonne ; il est surchargé. Petit-fils Prault n'a pas daigné m'envoyer un *Tancrède;* je ne lui pardonne pas. Mais que mes anges ne m'instruisent ni de la santé de Mlle Clairon, ni d'aucune particularité du *tripot,* ni du retour de M. de Richelieu, ni de la façon dont certaine *épître dédicatoire*[2] a été reçue, ni de l'unique représentation de *la Chevalerie,* ni du *Père de famille:* c'est le comble du malheur. A quoi dois-je attribuer ce détestable silence? Mon cher ange a-t-il toujours mal aux yeux, comme moi à tout mon corps? Le secrétaire[3] que je préfère à tous les secrétaires d'État serait-il malade ou serait-elle malade? Mes anges sont-ils absorbés dans la lecture du roman de Jean-Jacques[4], ou de celui de La Popelinière[5]? Chacun se peint dans ses romans. Le héros de La Popelinière est un homme auquel il faut un sérail; celui de Jean-Jacques est un précepteur qui prend le pucelage de son écolière pour ses gages. Si jamais M. d'Argental fait un roman, il prendra pour son héros un homme aimable qui saura aimer,

1. Elles sont perdues.
2. Celle de *Tancrède,* que Voltaire appelle souvent *la Chevalerie.*
3. Mme d'Argental.
4. *La Nouvelle Héloïse.*
5. Voyez la lettre suivante.

mais qui laissera languir son ancien ami dans l'attente d'une de ses lettres.

Hélas! j'écris, mais avec bien de la peine; ma main pèse deux cents livres, ma tête aussi. Je ne sais ce que j'ai; vraiment, je suis bien loin de faire une tragédie. La vie est trop courte. Puisse la vôtre être bien longue, ô mes divins anges!

4462. — A M. DE LA POPELINIÈRE [1].

Au château de Ferney, pays de Gex, 15 février 1761.

J'aime autant les romans orientaux, monsieur, que je déteste les romans suisses [2]: recevez mes remerciements, et croyez que mon estime pour vous est égale au plaisir que vous m'avez fait. J'ai dévoré votre *Daïra* [3]; je vais la faire lire à Mlle Corneille. Je ne peux mieux commencer son éducation. On dit que vous avez eu le malheur d'être loué par Fréron [4]. Cela est triste; mais le suffrage des honnêtes gens doit vous consoler. S'il est vrai, monsieur, que vous ayez fait imprimer vos comédies, je vous prie de ne me point oublier dans la distribution de vos grâces. Vous devez avoir reçu autant de compliments que vous avez donné de *Daïra*. Continuez, monsieur, à cultiver cette aimable partie de la littérature, et goûtez longtemps les plaisirs de l'esprit, après avoir goûté tous les autres. Vous serez connu par de beaux ouvrages et de belles actions.

J'ai l'honneur d'être, avec une estime et un attachement bien véritables, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4463. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, 15 février.

Il y a longtemps, monsieur, que je ne suis surpris de rien; mais je suis affligé qu'on traite si légèrement l'honneur d'une famille respectable. Si un gentilhomme en *ac*, arrivé de Gascogne, voyait sa fille insultée dans les feuilles de Fréron; si l'on disait

1. Voyez la note 3, tome XXXIV, page 43.

2. *La Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau.

3. *Daïra, histoire orientale en quatre parties*, 1761, deux volumes in-12 : on tira vingt-cinq exemplaires in-8° et deux in-4°. Voltaire, malgré ce qu'il en écrit à l'auteur, n'en faisait aucun cas; voyez la fin de la lettre 4479.

4. *Année littéraire*, 1761, tome I, pages 1-40.

d'elle qu'elle est élevée par un bateleur de l'Opéra, il en demanderait vengeance et l'obtiendrait. L'honneur d'une famille n'a rien de commun avec de mauvaises critiques littéraires. Le déni de justice dont on nous menace en cette occasion n'est qu'une suite de l'indigne mépris que la nation a toujours fait des belles-lettres qui font sa gloire. Que Fréron dise de la fille d'un conseiller au Châtelet ce qu'il a dit de Mlle Corneille, il sera mis au cachot, sur ma parole; mais il aura outragé la descendante du grand Corneille impunément, parce que l'impertinence française ne considère ici que la parente d'un auteur élevée par un auteur. Telle est, monsieur, la manière de penser, orgueilleuse et basse à la fois, des légers citoyens de Paris.

C'est une chose honteuse que M. de Malesherbes soutienne ce monstre de Fréron, et que le *Journal des Savants* ne soit payé que du produit des feuilles scandaleuses d'un homme couvert d'opprobre. Mais vous m'ouvrez une voie que je crois qu'il faut tenter, c'est celle de M. le comte de Saint-Florentin : il hait Fréron, il protége beaucoup L'Écluse; vous avez en main, monsieur, le certificat de Mme Denis, celui du résident de France à Genève, la procuration de L'Écluse même. Ne pourriez-vous pas faire adresser toutes ces pièces à M. de Saint-Florentin, avec une lettre de M. Corneille, qui lui représenterait l'outrage fait à lui et à sa fille, les mots : *de belle éducation au sortir du couvent!* etc.; mots qui seuls sont capables d'empêcher cette demoiselle de se marier?

Une lettre forte et touchante, telle que vous savez les écrire, ferait peut-être quelque effet. Il est certain que si cette démarche est sans succès, elle n'est pas dangereuse : il est donc clair qu'on la doit faire.

Le pis aller après cela, monsieur, serait de livrer ce coquin à l'indignation du public, en démontrant sa calomnie. L'Écluse est un homme de cinquante ans, très-raisonnable, et qui a de l'esprit; mais nous sommes éloignés de lui confier l'éducation de Mlle Corneille. Je vous répète, monsieur, que nous avons pour elle les soins et les égards que nous aurions pour une Montmorency; que nous y mettons notre gloire. Non-seulement Mlle Corneille est devenue notre fille, mais nous la respectons. Et une preuve de nos attentions, c'est qu'elle ne sait rien de l'indigne outrage que le dernier des hommes a osé lui faire.

Je ne vous écris point de ma main, parce que j'ai un peu de goutte.

J'ajoute seulement, monsieur, que si M. de Saint-Florentin ne punit pas le coquin, si vous dédaignez de lui donner cent

coups de bâton en présence de M. Corneille le père, ce sera toujours au moins une petite consolation de démontrer dans tous les journaux qu'il n'est qu'un lâche calomniateur.

Je vois bien qui sont les gens dont vous me parlez, qui se donnent le petit plaisir de faire aboyer ce misérable; mais les jésuites ont très-grand tort avec moi : il ne tenait qu'à eux de faire taire leur frère Berthier; les rieurs ne sont pas pour eux, et je fais pis que de me moquer d'eux, puisque je viens de les chasser d'un domaine qu'ils avaient usurpé sur des orphelins. C'est toujours quelque chose d'avoir fait une telle blessure à une des têtes de l'hydre. Puissent les fanatiques et les hypocrites être écrasés ! Mais quand on ne peut les exterminer, il faut vivre loin d'eux. Cependant il est dur d'être en même temps loin de vous.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4464. — A M. DUPONT.

Aux Délices, 15 février.

Mon cher Dupont, je vous plains bien d'être où vous êtes : vous avez trop d'esprit pour être heureux à Colmar. Que n'êtes-vous à la place des sots dont Paris abonde! Vous nous en déferiez.

Voici deux petits rogatons[1] pour vous amuser : c'est tout ce qu'on m'a envoyé de plus nouveau.

Adieu. Croyez bien fermement que je vous aimerai toute ma vie. V.

4465. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[2].

Aux Délices, 16 février 1761.

Vous me permettrez, monsieur, de vous importuner sur la malheureuse affaire du sieur Decroze. Il joint à la douleur d'avoir vu son fils prêt de mourir par un assassinat, celle de voir

1. Probablement les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* et les *Anecdotes sur Fréron*; voyez tome XXIV.

2. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Pareille lettre, dans la publication de M. Foisset sur Voltaire et le président de Brosses, est adressée à M. de Ruffey. Aussi cette pièce est-elle en entier de la main d'un secrétaire, mais signée, puis datée par Voltaire lui-même, qui l'a certainement relue. (*Note du premier éditeur.*)

l'assassin triompher de son affliction ; il est soutenu par une cabale puissante contre un pauvre homme sans secours, qui n'a ni assez d'intelligence, ni peut-être assez de fortune pour le suivre dans les détours de la chicane la plus odieuse et la plus longue. Ce curé, assez connu à Dijon par une foule de procès qu'il y est venu soutenir, attend que les cicatrices des plaies faites au jeune Decroze puissent être fermées, afin qu'il paraisse que les blessures n'ont été que légères, et que l'assassinat passe pour une simple querelle. Mais je peux vous assurer que le temps, qui est le seul refuge du curé, laissera toujours paraître les preuves de son attentat. Le crâne a été ouvert, et le lieutenant criminel lui-même a vu le malade en danger de mort : je l'ai vu moi-même en cet état. J'apprends que le curé a appelé du décret d'ajournement personnel et de prise de corps rendu à Gex. Il fonde ses malheureuses défenses sur une méprise qu'on dit être dans les dépositions. On a déposé en effet que ledit curé avait été boire chez Mme Burdet, le 27, veille de l'assassinat, et il se trouve que ce n'est que le 26 ; mais cette erreur de date n'emporte point une erreur de fait, et cette petite méprise est aisément corrigée au récolement et aux confrontations.

Il se fonde encore sur la mauvaise réputation de la dame Burdet, chez laquelle l'assassinat s'est commis, et qu'il a frappé lui-même. Mais si la dame Burdet est une femme diffamée, pourquoi allait-il boire chez elle? Pourquoi part-il d'une demi-lieue de sa maison pour aller à dix heures du soir chez cette femme avec des gens armés? Il a l'audace de dire que c'était pour arrêter le scandale, mais est-ce à lui d'exercer la police? L'exerce-t-on à coups de bâton ? Lui est-il permis d'entrer par force pendant la nuit chez une ancienne bourgeoise du lieu, très-bien alliée, qui soupait paisiblement avec ses amis? Les violences précédentes de ce curé, le procès qui lui fut intenté par le notaire Vaillet, pour avoir donné des coups de bâton à son fils, ses querelles continuelles, son ivrognerie, qui est publique, ne sont-elles pas des présomptions frappantes qu'il n'était venu chez la dame Burdet que dans le dessein qu'il a exécuté. Une irruption faite pendant la nuit, avec des hommes armés, dans une maison paisible, peut-elle être regardée comme une rixe ordinaire? Un laïque, en pareil cas, ne serait-il pas dès longtemps dans les fers ?

Cependant ce prêtre, aussi artificieux que violent, soulève le clergé en sa faveur. L'évêque de Genève soutient que c'est à lui seul de le juger, qu'il n'est pas permis aux juges séculiers de connaître des délits d'un prêtre, et qu'il n'est coupable que d'un

zèle un peu inconsidéré : on intimide le pauvre Decroze; on emploie le profane et le sacré pour lui fermer la bouche, et enfin le jésuite Fessy a porté l'abus de son ministère jusqu'à refuser l'absolution à la sœur de l'assassiné jusqu'à ce qu'elle portât son père et son frère à se désister de leurs justes poursuites. Ce malheureux curé du village de Moëns, s'imaginant très-faussement que c'était moi seul qui encourageais un père malheureux à demander vengeance du sang de son fils, a porté les habitants de son village à me couper la communication des eaux, et m'a fait proposer de me donner le double des eaux qu'on voulait m'ôter si je pouvais obtenir de Decroze un désistement. L'évêque m'a chanté en propres termes que, pour quelques gouttes de sang, il ne fallait pas faire tant de vacarme. Voilà l'état où sont les choses, et sans la justice du parlement de Bourgogne, tout le pauvre petit pays de Gex serait dans le plus déplorable bouleversement.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1466. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Ce n'est pas aux yeux que j'ai mal, c'est à la main écrivante. On dit que j'ai la goutte, mes divins anges, et que je suis le plus maigre des goutteux. Non, ce n'est pas moi qui ne réponds point aux articles des lettres, c'est vous, vous qui parlez. Je n'avais oublié que l'article d'*Œdipe*, et j'ai réparé bien vite cette omission.

Mais vous, avez-vous répondu à mes justes plaintes contre Prault petit-fils, qui n'a pas seulement daigné m'envoyer un exemplaire de sa petite drôlerie de *Tancrède*? M'avez-vous dit un mot du *Père de famille*? Si vous aviez daigné m'instruire de la maladie de M. de Belle-Isle, je n'aurais pas pris sottement ce temps-là pour importuner M. le duc de Choiseul de mes facéties. J'ai si bien pris mon temps qu'il ne m'a point fait de réponse; mais n'allez pas l'imiter.

Je ne suis pas excessivement content de Mme de Pompadour[1], mais aussi je ne suis pas fâché contre elle; je trouve seulement *la Muse limonadière* plus attentive qu'elle.

1. Qui gardait le silence sur la dédicace à elle faite de *Tancrède*.

J'ignore aussi si M. le duc de Richelieu est à Versailles. C'est encore un de nos hommes exacts, qui vous écrivent une lettre de huit pages, et qui vous laissent là des années entières.

Acharnement pour l'affaire du curé[1]? non; vivacité? oui. Et puis, quand j'ai rendu ce service à l'Église, je fais un chant de *la Pucelle*.

Je n'ai point trouvé d'autre façon de répondre à tous les faquins qui m'accusent de n'être pas bon chrétien, que de leur dire que je suis meilleur chrétien qu'eux. Je fais plus, je le prouve; mais mon christianisme ne va pas jusqu'à pardonner à Omer. Je n'ai point de fiel contre Fréron; c'est à lui à me détester, puisque je l'ai rendu ridicule[2], et que je l'ai fait bafouer de Paris à Vienne. J'aurais voulu, il est vrai, pour mon divertissement, qu'on lui eût fait dire deux mots par le lieutenant criminel, au sujet de Mlle Corneille; si cela ne se peut, il faut tâcher de prendre une autre route. M. Corneille père peut se plaindre à M. de Saint-Florentin; j'en écris à M. Le Brun. Il est bon de tenter toutes les voies : car ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule; l'écraser est le plaisir. J'ai quelque maltalent contre M. de Malesherbes, qui protége les feuilles de ce monstre; mais toutes ces belles passions s'anéantissent devant la haine cordiale que je porte à l'impudent Omer. Cependant la violence de cette juste haine peut céder à la raison; et puisque je ne peux lui couper la main dont il a écrit son infâme réquisitoire[3], qu'on lui a dicté, je l'abandonne à sa pédanterie, à son hypocrisie, à sa méchanceté de singe, et à toute la noirceur de son noir caractère. Que le *Panta-odai*[4] reste un ouvrage de société entre les mains de trois ou quatre personnes; que Mlle Clairon n'en ait pas même d'exemplaire, et que le plus profond mépris fasse place à ma juste colère, colère d'autant plus véhémente que je l'ai couvée un an entier.

Mes anges, si j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je ferais; mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. Oui, pardieu, je communierai avec Mme Denis et Mlle Corneille, et, si vous me fâchez, je mettrai en rimes croisées le *Tantum ergo*[5].

1. Voyez tome XXIV, page 161.
2. Par la comédie de *l'Écossaise*.
3. Contre le *Précis de l'Ecclésiaste;* voyez ci-dessus, page 198.
4. *L'Épître à Daphné*, tome X.
5. Premiers mots de l'avant-dernier verset de la prose du Saint-Sacrement, par lesquels on désigne le plus souvent cette prose.

Je m'aperçois que cette lettre est plus brûlable que l'*Ecclésiaste;* ainsi je vous supplie de vous souvenir de moi au coin de votre cheminée.

A propos, qui vous a dit que je faisais une tragédie? Je suis fâché de vous ôter cette douce illusion. Cette lanterne vient de ce que Mme Denis, qui est toujours folle du *Droit du Seigneur*, avait mandé à sa sœur que nous jouerions quelque chose de nouveau et de merveilleux, mais sans lui dire de quoi il était question. Gardez-moi, je vous prie, un éternel secret, mes divins anges, sur ce *Droit du Seigneur*, qui m'enchante.

Pour *Fanime*, je la regarderai toute ma vie comme un ouvrage médiocre; et ce beau-fils qui rend Fanime à son père, pour s'en débarrasser, me paraîtra toujours un des plus plats personnages qui aient jamais existé. Il y a des morceaux touchants, d'accord : on y pleure, je le passe; mais je ne juge point d'un visage par un nez et par un menton : je veux du tout ensemble. Vive *Tancrède!* cette pièce me paraît bien faite, neuve, singulière. Cependant nous verrons ce que je pourrai faire pour obéir à vos ordres, au saint temps de Pâques. Et la dissertation[1] contre ces barbares Anglais, vous n'en parlez pas? Mes divins anges, je vous regarde comme la consolation et l'honneur de ma vie.

Je suis bien faible; mais je vous aime fortement.

18 février.

Tenez, mes gloutons, vous demandiez une tragédie, voilà un chant[2] de *la Pucelle :* c'est envoyer une grive à des gens qui veulent manger un dindon; mais on donne ce qu'on a.

Tenez, voilà encore des *Lettres*[3] sur le roman de Jean-Jacques : mandez-moi qui les a faites, ô mes anges, qui avez le nez fin! Et *le Père de famille*, qu'est-il devenu?

4467. — A M. DAMILAVILLE.

18 février.

Je salue tendrement les frères, j'élève mon cœur à eux, et je prie Dieu pour le succès du *Père de famille.*

J'envoie aux frères une petite cargaison contenant un chant de *la Pucelle*, et les Lettres sur *la Nouvelle Héloïse* ou *Aloïsia* de

1. L'*Appel à toutes les nations*, voyez tome XXIV, page 191.
2. Le XIXe, celui de *Dorothée.*
3. Voyez ces *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, tome XXIV, page 165.

Jean-Jacques, auxquelles M. le marquis de Ximenès n'a fait nulle difficulté de mettre son nom, attendu qu'il ne craint pas plus Jean-Jacques que Jean-Jacques ne semble craindre ses lecteurs. *La Nouvelle Héloïse* et *Daïra* m'ont fait relire *Zayde :* qu'on fasse quelque nouvelle tragédie, je relirai Racine.

J'ai demandé à M. Thieriot les recueils I, K, L, M, N[1] ; il faut bien que j'aie tout l'alphabet. Je suis très-fâché qu'il y ait une ville en France, nommée Paris, où il soit permis à un Fréron d'insulter l'héritière du nom de Corneille ; on ne m'écrit sur cela que des lanternes. Si Fréron en avait dit autant de la petite-fille d'un laquais dont le père fût conseiller du parlement ou de la cour des aides, on mettrait Fréron au cachot. Il est digne de ceux qui laissaient mourir de faim la cousine de *Cinna* de ne la pas venger : cela redouble mon mépris pour les bourgeois qui font le gros dos parce qu'ils ont un office.

Je prie instamment M. Thieriot de mettre au cabinet l'*Épître* d'Abraham Chaumeix à Mlle Clairon. Ce n'est pas qu'on craigne

> Le petit singe à face de Thersite[2],
> Au sourcil noir,

et au cœur noir ; on a pour lui autant d'horreur que pour Fréron. C'est dommage qu'un aussi insolent et aussi absurde persécuteur ne soit puni que par des vers et par l'exécration publique ; il est bien heureux d'avoir affaire à des philosophes qui ne peuvent se venger que par le mépris. Je voudrais bien voir un de ces faquins, si fiers de leurs petites charges, voyager dans les pays étrangers : il ferait une plaisante figure à côté d'un homme de mérite.

4468. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, 19 février.

Plus j'y fais réflexion, plus je suis sûr, monsieur, que nous ne trouverons personne à Paris qui prenne intérêt à Mlle Corneille et à son nom ; vous ne trouverez que ceux qui ont été outragés par Fréron assez justes pour le poursuivre ; les autres en rient. Dites à un de vos amis qu'on vient de faire un libelle contre vous, la première idée qui lui viendra sera de vous demander où il se vend, et s'il est bien salé.

1. Voyez une note de la lettre 4420.
2. Voyez lettre 4438.

Je pense que ce qu'il y aurait de plus honnête, de plus doux, et de plus modéré à faire, ce serait d'assommer de coups de bâton le nommé Fréron à la porte de M. Corneille. Le second parti est celui que j'ai eu l'honneur de vous proposer, c'est que vous vouliez bien dicter une requête à M. Corneille pour le lieutenant criminel. N'est-il pas en droit d'attendre quelque attention pour son nom? n'est-il pas en droit de dire qu'il demande réparation de l'insulte faite à sa fille et à lui? On lui reproche, dans des lignes diffamatoires, d'avoir fait sortir sa fille du couvent pour la faire élever par un bateleur de la Foire. Il est faux que ce L'Écluse ait été bateleur; il est, depuis vingt ans, chirurgien du roi de Pologne; il est faux qu'elle soit élevée par lui; il est faux qu'elle soit dans la maison où le calomniateur suppose qu'il est; il est faux que le sieur L'Écluse soit même venu dans cette maison depuis plus de cinq mois. Mlle Corneille est dans la maison la plus honnête et la plus réglée, auprès d'un vieillard presque septuagénaire, qui lui a assuré tout d'un coup de quoi être à l'abri de l'indigence le reste de sa vie; elle est auprès d'une dame de cinquante ans, qui lui tient lieu de mère, et qui ne la perd pas un instant de vue. Un homme très-estimable, qui a servi de précepteur à Mme la marquise de Tessé, veut bien à présent lui donner des leçons. Elle mérite tous les soins qu'on prend d'elle; son cœur paraît digne de l'esprit de son grand-oncle, et je vous assure qu'on ne peut avoir une conduite plus noble et plus décente que la sienne.

Voilà, monsieur, l'éducation de bateleur qu'on lui donne. Le père du grand Corneille était noble; Mlle Corneille a près de deux cents ans de noblesse; elle est alliée aux plus grandes maisons du royaume, et on la laisse outrager impunément dans des lignes diffamatoires d'un Fréron; et des gens ont la bêtise de m'écrire que je dois mépriser les petits traits que Fréron a la bonté de me décocher, comme si c'était moi dont il s'agît dans cette affaire, comme si j'étais une jeune demoiselle à marier!

Ah! monsieur, croyez que dans nos affaires les hommes nous conseillent fort mal, parce qu'ils ne se mettent jamais à notre place : il ne faut prendre de conseil que de soi-même, et des circonstances où l'on se trouve.

Il n'est point du tout hors d'apparence qu'il se présente bientôt un parti pour Mlle Corneille; et je peux vous assurer que les feuilles de Fréron, qu'on lit dans les provinces, lui feront grand tort, et pourront empêcher son établissement. Je ne vous avance rien ici, monsieur, sans de très-justes raisons. Voyez donc s'il

n'est pas convenable que le père, qui nous a confié sa fille, repousse hautement les bruits qui la déshonorent?

Il est indubitable que le lieutenant de police fera comparaître le coquin, et cette scène produira une relation de vous qu'on pourra mettre dans tous les papiers publics. Elle sera vraie, elle sera forte et touchante, parce que vous l'aurez faite. Elle convaincra Fréron de calomnie, et décréditera ses indignes feuilles, indignement soutenues par M. de Malesherbes.

Pardonnez, monsieur, si je dicte toutes mes lettres: mon état est bien languissant; mais je me sens encore de la chaleur dans le cœur, et surtout pour vous, à qui je dois les sentiments de la plus tendre estime.

De tout mon cœur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4469. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, le 19 février.

Quoique ma belle philosophe n'écrive qu'à des huguenots, cependant un bon catholique lui envoie ces petites *Lettres*[1]. On suppose, en les lui envoyant, qu'elle est très-engraissée; si cela n'est pas, elle peut passer la page 20, où l'on reprend un peu vivement l'ami Jean-Jacques d'avoir trouvé que les dames de Paris sont maigres; il ajoute qu'elles sont un peu bises, mais comme ma belle philosophe nous a paru très-blanche, elle pourra lire cette page 20 sans se démonter; à l'égard des autres pages, elle en fera ce qu'elle voudra.

On se flatte que *le Père de famille* a été joué, et qu'il l'a été avec succès; ce succès est bien nécessaire et bien important: il pourrait contribuer à mettre Diderot de l'Académie; ce serait une espèce de sauvegarde contre les fanatiques et les hypocrites de la ville et de la cour, qui blasphèment la philosophie et qui insultent à la vertu. Pour Jean-Jacques, ce n'est qu'un misérable qui a abandonné ses amis, et qui mérite d'être abandonné de tout le monde. Il n'a dans son cœur que la vanité de se montrer dans les débris du tonneau de Diogène, et d'ameuter les passants pour leur faire contempler son orgueil et ses haillons. C'est dommage, car il était né avec quelques demi-talents, et il au-

1. *Sur la Nouvelle Héloïse*, voyez tome XXIV, page 165.

rait eu peut-être un talent tout entier s'il avait été docile et honnête.

Je fais mes compliments à toute la famille, à tous les amis de ma belle philosophe; je tiens qu'elle vaut beaucoup mieux que Mme de Wolmar. Prend-elle son café, ou le café, dans l'entre-sol? Je la supplie aussi de me dire si les jardins de la Chevrette ne sont pas plus beaux que ceux de l'Étange[1]. Qu'elle sache, au reste, que ceux de Ferney ne sont pas sans mérite. Si elle voulait faire encore un petit voyage dans le pays, non de Vaud, mais de Gex, on lui donnerait un petit chapitre tous les matins en prenant le chocolat, ou du chocolat. Je prie le *prophète* de me prophétiser quelque chose de bon sur *le Père de famille*. Mille respects; et si la belle philosophe est paresseuse, mille injures.

4470. — A M. FABRY[2].

A Ferney, lundi 20.

C'est en courant, mon cher monsieur, que j'ai l'honneur de vous avertir que votre mémoire sur le sieur Sédillot est entre les mains de M. de Montigny, commissaire nommé par le conseil pour examiner les sels de la Franche-Comté. Il se connaît en sels et en Sédillots. Il est l'intime ami de M. de Trudaine, et un peu mon parent. Il se charge de votre affaire. Je vous réponds qu'elle est en bonnes mains.

Je suis à vos ordres pour ma vie. Votre très-humble obéissant serviteur.

4471. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 23 février.

Monsieur l'intendant[3] de Lyon me mande qu'on a représenté à Lyon, avec le plus grand succès, *le Père de famille;* qu'il y a été attendri jusqu'aux larmes, etc., etc., etc. Je ne doute pas que cet ouvrage n'ait autant de succès à Paris. Je supplie ma belle philosophe de faire parvenir ce petit billet[4] à Platon. La réussite de sa pièce me paraît une affaire très-importante: cela réchauffe le public, cela ouvre la porte de l'Académie, cela fait taire les fana-

1. Voltaire fait sans doute allusion ici au jardin du baron d'Étange, jardin voisin du bosquet où un baiser de Julie brûla Saint-Preux *jusqu'à la moelle.* (CL.)
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. La Michodière, à qui est adressée la lettre 3422.
4. Il est perdu. (B.)

tiques et les fripons. Puissent toutes les bénédictions être répandues sur nos frères ! Puisse la lumière éclairer tous les yeux, et l'humanité pénétrer tous les cœurs !

4472. — A M. SÉNAC[1],

CONSEILLER D'ÉTAT, PREMIER MÉDECIN DU ROI, A VERSAILLES.

Au château de Ferney, pays de Gex, 24 février 1761.

Monsieur, recevez tous mes remerciements et ceux de toute la petite province de Gex, de la bonté que vous avez eue de soutenir notre bon droit contre un marais empesté qui nous désole et qui cause la mort à un de mes parents, lequel lutte en vain depuis cinq mois contre la carie de ses os. Je suis pénétré de vos bontés. Permettez-moi de renouveler les assurances de mon attachement à messieurs vos fils.

Je serai toute ma vie, avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4473. — A M. FABRY[2].

Aux Délices, 24 février 1761.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. de Montigny, où vous verrez ce qu'on pense du sieur Sédillot ; j'y joins une lettre de M. de Villeneuve à monsieur l'intendant de Lyon. J'écris à M. de Villeneuve pour le remercier, et en même temps pour lui dire combien la province vous a d'obligations. Je lui fais un petit tableau des malheurs du pays de Gex, et des torts que le sieur Sédillot a faits à ce petit coin du monde, qui sans vous serait accablé. J'ai écrit en conformité à M. de Courteilles et à M. de Trudaine.

J'ai vu M. Myrani, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous me rendez cette province chère ; je contribuerai, autant qu'il me sera possible, au desséchement que vous projetez de tous les marais ; et mon principal soin sera toujours de seconder, autant qu'il sera en moi, vos volontés et vos vues pour le bien public.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. *Les Autographes*, par M. de Lescure, 1865.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

4474. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

24 février.

L'Évangile a raison de dire, monsieur : Si le sel s'évanouit, avec quoi salera-t-on [1] ? Grâce à la prudence de votre cuisinier, et à quatre doigts de lard bien placés entre les perdrix et la croûte, votre pâté [2] est arrivé frais et excellent, et il y a huit jours que nous en mangeons. Nous avons fait grande commémoration de vous, le verre à la main, non sans regretter le temps où vous avez bien voulu être de nos frères, dans votre petite cellule des fleurs.

Je ne mérite pas tout à fait les compliments dont vous m'honorez sur l'expulsion du gros frère Fessy [3]; j'ai bien eu l'avantage de chasser les jésuites de cent arpents de terre qu'ils avaient usurpés sur des officiers du roi; mais je ne peux leur ôter les terres qu'ils possédaient auparavant, et qu'ils avaient obtenues par la confiscation des biens d'un gentilhomme : on ne peut pas couper toutes les têtes de l'hydre.

Si vous êtes curieux de nouvelles de philosophie, je vous dirai qu'un officier [4], commandant d'un petit fort sur la côte de Coromandel, m'a apporté de l'Inde l'évangile des anciens brachmanes; c'est, je crois, le livre le plus curieux et le plus ancien que nous ayons; j'en excepte toujours l'Ancien Testament, dont vous connaissez la sainteté, la vérité et l'ancienneté. Une chose fort plaisante, c'est que tous les peuples anciens croyaient l'immortalité de l'âme quand les Juifs n'en croyaient pas un mot.

Si vous voulez des nouvelles de nos armées, le régiment de Champagne s'est battu comme un lion, et a été battu comme un chien. Si vous voulez des nouvelles de la marine, on nous prend nos vaisseaux [5] tous les jours. Si vous aimez mieux des nouvelles de finances, nous n'avons pas le sou.

Je vous aime, et je vous regrette de tout mon cœur.

1. « Quod si sal evanuerit, in quo salietur? » (Matthieu, chapitre v, verset 13.

2. Voyez lettre 4426.

3. *Fesse* était le vrai nom de ce supérieur de jésuites d'Ornex, lieu où demeurait le Père Adam, avant la translation du domicile de ce dernier à Ferney. (CL.) — Voyez les lettres de Voltaire à Bordes, du 10 avril 1773; à Maupeou, de mars 1774; à Vasselier, du 13 novembre 1775.

4. Le chevalier de Maudave.

5. Les Anglais, au mois d'octobre 1760, avaient pris ou détruit, vers la Jamaïque et Cuba, plusieurs frégates françaises, telles que la *Sirène*, la *Valeur*, la *Fleur-de-Lis*, etc. (CL.)

4475. — DU PÈRE FESSY, JÉSUITE, A M. LE BAULT[1].

Genève, 25 février 1761.

Monsieur, vous avez vu sans doute un mémoire imprimé, qu'on m'assure être très-répandu à Dijon; il est daté du 30 janvier 1761, et signé *Ambroise Decroze père* et *Joseph Decroze fils, Vachat procureur,* de présent à Dijon. Il est fait à l'occasion du procès criminel intenté au sieur Ancian, curé de Moëns, village du pays de Gex, que Decroze accuse d'avoir assassiné son fils, le 28 décembre 1760, chez la veuve Burdet, à Magny, hameau de la paroisse de Moëns.

Je me flatte, monsieur, sur ce que j'ai éprouvé de vos bontés pour moi, lors de l'enregistrement de lettres patentes que je poursuivais à Dijon, en 1758, et que je n'aurais pas obtenu sans vous, je me flatte que vous avez été aussi indigné que fâché de me voir figurer pour ma part dans cet odieux libelle. Je ne doute pas que vos lumières n'aient aisément percé le tissu d'horreurs dans lequel on s'efforce de m'y envelopper.

On a dans ce pays-ci les preuves les plus convaincantes que l'auteur du mémoire est M. de Voltaire, et il ne s'en cache pas. Je laisse d'abord à part ce qui regarde le curé de Moëns dans ce mémoire : le procès criminel se poursuit, et on prononcera bientôt; mais souffrez que je vous dérobe quelques moments pour vous exposer ce qui me concerne.

Cet exposé, la réputation que vous avez si bien méritée, et le crédit que vous avez dans votre illustre compagnie et dans tout Dijon, sont ce que je connais de plus propre à dissiper les noires impressions que le mémoire pourrait y avoir fait naître sur ma conduite. D'autant plus que le procès du curé de Moëns, quel que puisse être le jugement du bailliage de Gex, ne manquera pas d'être porté à Dijon, et qu'il y sera sans doute fait quelque mention du mémoire qui parle de moi.

Ce n'est pas que je ne sache bien que, malgré la violence et les déclamations de l'auteur, par lesquelles il veut apparemment s'acquitter d'une partie de ce qu'il doit au Père Berthier, l'auteur du *Journal de Trévoux*, ma défense, chez tous les gens raisonnables et tant soi peu instruits de notre religion, ne soit très-aisée, très-courte et très-simple. La voici : la fille de Decroze s'est présentée à moi au confessionnal; je l'ai écoutée, je lui ai dit ce qu'exigeait mon ministère. Je ne sais rien de plus, et n'ai plus rien à dire.

Mais outre cette défense générale et de droit, je vous dois à vous, monsieur, un détail plus circonstancié de ce qui a précédé et accompagné le fait, afin que vous puissiez connaître et embrasser ma cause dans toute son étendue, me plaindre, me défendre, m'honorer de vos conseils.

Indépendamment des motifs anciens et généraux de la haine qu'a pour les jésuites M. de Voltaire, et des preuves toutes récentes qu'il vient d'en donner à notre maison d'Ornex, au sujet du bien Baltazard, l'affaire qu'il

1. Éditeur, de Mandat-Grancey.

poursuit actuellement à toute outrance contre le curé de Moëns, qu'il sait que nous ne condamnons pas comme lui, a ranimé sa fureur contre nous : il a cherché tous les moyens de réunir quelques victimes de sa haine, pour les frapper du même coup, ou les uns par les autres.

On m'avait déjà tendu un piége le lendemain de la fête des Rois; on m'attendit ce jour-là sur le grand chemin, à Sacconex, village où Decroze, maître horloger, demeure; on voulait me prier de passer chez lui à mon retour de Genève, dans le temps qu'on disait Decroze fils mourant, afin de me faire ensuite assigner en justice pour rendre témoignage de l'état prétendu désespéré dans lequel le jeune homme aurait feint de se trouver. Ce projet ne réussit pas parce que je fus obligé de rester à Genève ce jour-là et plusieurs jours de suite, et qu'avant que je pusse repasser par Sacconex le prétendu assassiné se portait à merveille. Il fallut donc se retourner autrement, et, comme on ne voulait pas me manquer, voici comment on s'y prit.

Vous avez pu voir, monsieur, par le mémoire même du 30 janvier, qu'il y avait eu précédemment une première pièce imprimée, en forme de plainte, sur le prétendu assassinat, pièce composée également par M. de Voltaire, signée par Decroze le père, et datée du 3 janvier. Dans cette plainte, dont on m'assure qu'il y a à Dijon quantité d'exemplaires, l'auteur se déchaîne avec fureur contre le curé de Moëns et y répand à pleine main la calomnie. Les Genevois eux-mêmes en ont été aussi indignés que les catholiques, et personne n'a craint de dire tout haut ce qu'il en pensait.

Je vais tous les samedis au soir d'Ornex à Genève pour y aider à desservir le dimanche la chapelle du roi. En y allant je passe par Sacconex, où je confesse les sœurs grises, qui y ont un établissement. La fille aînée de Decroze, qui selon le bruit public gouverne tout dans la maison de son père, et a tout crédit sur son esprit, cette fille qui, de sa vie, ne s'était venue confesser à moi, y vint pour la première fois le samedi 24 janvier; je l'écoutai; je continuai ensuite ma route, et me rendis à Genève à nuit tombante.

Vous allez juger si c'est à tort que je présume que la démarche de cette fille était un piége qu'on m'avait tendu. Dès le lendemain dimanche 25 janvier, sur le récit que la fille fit à son père, comme il lui plut, de ce qui s'était passé entre elle et moi au confessionnal, et sur la nouvelle qu'en donna, le dimanche matin, Decroze à M. de Voltaire, celui-ci, au comble de sa joie, se hâte de faire faire des copies du billet de Decroze, ou plus probablement en fabrique lui-même un, au nom de Decroze, dans lequel il dépeint tragiquement la douleur du père, qui se plaint à lui, son unique protecteur, dans l'amertume de son cœur, d'un nouveau trait arrivé la veille, en faveur de l'assassin de son fils, par le refus, disait-il entre autres choses, que le Père Fessy, jésuite d'Ornex, avait fait de l'absolution à sa fille jusqu'à ce qu'elle eût engagé son père à rétracter la plainte qu'il avait fait imprimer contre le curé de Moëns.

M. de Voltaire fait faire par son secrétaire et par d'autres personnes qui se trouvaient chez lui une foule de copies de ce billet, il en distribue à huit ou dix personnes qui dînaient chez lui, et à quatre heures après midi il y

en avait dans toutes les meilleures maisons de Genève, et qui avaient été portées par ses gens.

Il avait mal pris son champ de bataille; les Genevois haussèrent les épaules sur une pareille extravagance, ils opinèrent aux petites-maisons pour le protecteur et pour le protégé; ils savent que sur ce qui regarde soit directement soit indirectement la confession un prêtre ne peut qu'être muet.

J'avais craint d'abord, ce qu'il était naturel que j'appréhendasse, que ces billets ne fussent dans Genève une occasion de décrier nos sacrements; la façon de penser des Genevois me rassura, et mon indignation se tourna en mépris pour un adversaire qui, pour avoir voulu tirer trop fort contre moi, avait manqué son but. Je m'attendais bien que le fiel dont cet homme se nourrit fermenterait plus violemment encore après avoir été inutilement répandu dans ces billets; mais j'avoue que son nouveau mémoire du 30 janvier a surpassé mon attente. Je ne le connais que depuis huit ou dix jours; la discrétion et l'amitié s'étaient jointes à la vie retirée que je mène, pour me le laisser ignorer. J'ai été véritablement ému à la lecture que j'en ai faite, moins cependant par la noirceur des traits sous lesquels on m'y représente que par la licence aussi artificieuse qu'effrénée avec laquelle on ose y faire servir ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint, dans une religion qu'on déchire partout ailleurs, à couvrir les imputations les plus calomnieuses et les plus atroces.

Je ne m'arrête pas à vous faire remarquer le tour, digne du plus bas farceur, par lequel il substitue à mon nom de baptême, qui est *Joseph,* le nom de *Jean*, pour faire avec celui de Fessy un composé dans le goût sublime du théâtre de la Foire, ou des gentillesses de *la Pucelle.*

Mais doit-on laisser impunies l'audace et la témérité d'un homme qui compose, qui fait imprimer sous le nom d'un autre, qui répand dans tout le royaume des libelles aussi diffamants que la plainte du 3 et le nouveau mémoire du 30 janvier? Je dis, imprimer sous le nom d'un autre, parce que j'ai plus que des présomptions, surtout pour le mémoire du 30, qu'il était déjà imprimé, et publié à Dijon, avant que M. de Voltaire eût arraché la signature de Decroze père et fils.

Je tiens d'une personne très-digne de foi que quelqu'un, qui est fort lié avec Decroze père, a assuré à cette personne que, dix ou douze jours au moins avant la date de ce mémoire, Decroze, qu'il voyait souvent, lui avait paru dans la plus vive inquiétude, et que, lui en ayant demandé le sujet, Decroze lui avait répondu qu'il était excédé des visites et des persécutions qu'il avait continuellement à essuyer de la part de M. de Voltaire, qui voulait absolument le contraindre à signer un mémoire extrêmement violent et dont il craignait fort que la signature ne le perdît.

Une autre personne, très-digne de foi aussi, vient de m'assurer qu'elle tient de Decroze fils que ce n'a été qu'à son corps défendant qu'il a signé ce même mémoire chez M. de Voltaire, lequel, ennuyé du refus constant qu'il faisait de le signer, le prit au collet, le fit asseoir de force, lui mit la plume à la main, et, lui tenant sous le nez le mémoire manuscrit, le contraignit à y mettre son nom.

Voilà, monsieur, les indignes manœuvres par lesquelles cet homme, plein de fiel et de venin, exhale dans tout le pays et dans toute la France ses fureurs contre quiconque lui déplaît, par lesquelles il se fait redouter de ceux même qui devaient peut-être l'accabler et le punir. Le grand crime du curé de Moëns lui-même n'est pas le prétendu assassinat de Decroze fils, quoique dans cette affaire le curé ait commis par zèle une très-grande imprudence. Son crime est de n'avoir pas plié devant M. de Voltaire, dans un procès extrêmement juste qu'avait ce curé avec les habitants de Ferney pour les pauvres de sa paroisse, et qu'il a gagné avec dépens au parlement de Dijon; c'est surtout d'avoir représenté avec force à M. de Voltaire, qui s'était emparé d'un chemin nécessaire aux habitants du pays, sans en avoir fourni un autre, le préjudice qu'il portait aux paroisses voisines, et qu'il n'avait pas droit de leur porter. M. de Voltaire a été obligé de rendre le chemin, et ne s'est pas caché qu'il fera pendre le curé s'il peut, dût-il (c'est ce qu'il a ajouté), faute d'argent comptant, retirer les quatorze à quinze mille livres qu'il a consignées à Gex pour ôter aux jésuites d'Ornex le bien Baltazard.

Croiriez-vous, monsieur, que cet homme vraiment rare dans son espèce a eu l'extravagance de s'afficher plus singulièrement encore. On a, ces jours derniers, récolé et confronté à Gex les témoins dans l'affaire du curé : la veuve Burdet, témoin principal contre lui, et dont la mauvaise vie est publique, s'y rendit comme les autres; mais comment pensez-vous qu'elle y vint ? Dans un carrosse à quatre chevaux de M. de Voltaire; elle y monta à Ferney, chez lui, se rendit à Gex, et de Gex elle revint triomphalement à Ferney, c'est-à-dire l'espace de trois grandes lieues. Jugez de l'effet qu'a dû produire à Gex et dans tout le pays cette scène singulière.

Je ne vous cacherai pas que, pour arrêter, s'il est possible, les fureurs de cet homme, et nous plaindre de ce qu'il ne cesse de faire contre nous, nous nous sommes adressés au ministre, et lui avons envoyé un exemplaire du mémoire du 30 janvier. Nous espérons qu'on aura quelque égard à la justice de nos plaintes. L'on assure ici que M. de Voltaire se dispose à partir au plus tôt pour Dijon, pour poursuivre l'affaire qu'il a suscitée à M. Dauphin de Chapeaurouge, au sujet du domaine Baltazard à Ornex, que nous n'avons pas pu acquérir encore, qui avait été cédé en *antichrèse* par les auteurs de MM. Deprez de Crassy, et dans lequel M. de Voltaire veut bien moins faire rentrer ces messieurs qu'empêcher les jésuites de l'avoir. Que j'aurais d'anecdotes à vous raconter là-dessus; mais il y a trop longtemps que j'abuse de votre patience, je les réserve pour une autre fois, au cas que ma prolixité d'aujourd'hui ne vous ait pas tout à fait rebuté.

Me permettez-vous, monsieur, d'assurer Mme Le Bault de mon respect et de ma reconnaissance, et de la prier de vouloir bien vous aider à rabattre les coups que ce vilain mémoire peut m'avoir portés dans votre ville, à moi et aux jésuites en général. Un chevalier et une chevalière comme elle et vous, monsieur, sont très capables de faire valoir une cause plus désespérée que la nôtre.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

FESSY, jésuite.

4476. — DE M. DIDEROT [1].

A Paris, ce 26 février 1761.

Ce n'est pas moi qui l'ai voulu, mon cher maître, ce sont eux qui ont imaginé que l'ouvrage pourrait réussir au théâtre; et puis les voilà qui se saisissent de ce triste *Père de famille*, et qui le coupent, le taillent, le châtrent, le rognent à leur fantaisie. Ils se sont distribué les rôles entre eux, et ils ont joué sans que je m'en sois mêlé. Je n'ai vu que les deux dernières répétitions, et je n'ai encore assisté à aucune représentation. J'ai réussi à la première autant qu'il est possible quand presque aucun des acteurs n'est et ne convient à son rôle. Je vous dirais là-dessus des choses assez plaisantes si l'honnêteté toute particulière dont les comédiens ont usé avec moi ne m'en empêchait. Il n'y a que Brizard, qui faisait le Père de famille, et Mme Préville, qui faisait Cécile, qui s'en soient bien tirés. Ce genre d'ouvrage leur était si étranger que la plupart m'ont avoué qu'ils tremblaient en entrant sur la scène comme s'ils avaient été à la première fois. Mme Préville fera bientôt une excellente actrice, car elle a de la sensibilité, du naturel, de la finesse et de la dignité. On m'a dit, car je n'y étais pas, que la pièce s'était soutenue de ses propres ailes et que le poëte avait enlevé les suffrages en dépit de l'acteur. A la seconde représentation, ils y étaient un peu plus : aussi le succès a-t-il été plus soutenu et plus général, quoiqu'il y eût une cabale formidable. N'est-il pas incroyable, mon cher maître, que des hommes à qui on arrache des larmes fassent au même moment tout leur possible pour nuire à celui qui les attendrit? L'âme de l'homme est-elle donc une caverne obscure que la vertu partage avec les furies? S'ils pleurent, ils ne sont pas méchants; mais si, tout en pleurant, ils souffrent, ils se tordent les mains, ils grincent les dents, comment imaginer qu'ils soient bons? Tandis qu'on me joue pour la troisième fois, je suis à la table de mon ami Damilaville et je vous écris sous sa dictée que si le jeu des acteurs eût un peu plus répondu au caractère de la pièce, j'aurais été ce qu'ils appellent aux nues, et que, malgré cela, j'aurai le succès qu'il faut pour contrister mes ennemis. Il s'est élevé du milieu du parterre des voix qui ont dit : « Quelle réplique à la satire des *Philosophes!* » Voilà le mot que je voulais entendre. Je ne sais quelle opinion le public prendra de mon talent dramatique, et je ne m'en soucie guère; mais je voulais qu'on vît un homme qui porte au fond de son cœur l'image de la vertu et le sentiment de l'humanité profondément gravés, et on l'aura vu. Ainsi Moïse peut cesser de tenir les mains élevées vers le ciel. On a osé faire à la reine l'éloge de mon ouvrage. C'est Brizard qui m'a apporté cette nouvelle de Versailles. Adieu, mon cher maître, je sais combien vous avez désiré le succès de votre disciple, et j'en suis touché. Mon attachement et mon hommage pour toute ma vie.

On revient de la troisième représentation. Succès, malgré la rage de la cabale.

1. *OEuvres de Diderot*, édition Assézat et Tourneux.

4477. — A M. DAMILAVILLE[1].

27 février.

Reçu K. et L[2]. Enivré du succès du *Père de famille*, je crois qu'il faut tout tenter, à la première occasion, pour mettre M. Diderot de l'Académie : c'est toujours une espèce de rempart contre les fanatiques et les fripons. Si je peux exécuter quelques ordres pour M. Damilaville auprès de M. de Courteilles, je suis tout prêt et trop heureux.

Les frères ont-ils reçu un chant de *Dorothée*[3], retrouvé dans d'anciennes paperasses, et des lettres du marquis de Ximenès sur le roman de J.-J.[4]?

J'assomme les frères de petites dépenses : je prie M. Thieriot de mettre tout sur son agenda. Il y a longtemps qu'il ne m'a écrit : il ne sait pas que j'aime passionnément ses lettres. Mille tendres amitiés.

4478. — A M. D'ALEMBERT.

Au château de Ferney, pays de Gex, 27 février.

Vous êtes un franc savant, dans votre charmante et drôle de lettre[5]; vous concluez dans votre cœur pervers que je n'ai point été à la messe de minuit, parce que mon libraire hérétique a mis le 23 pour le 24[6]. Vous triomphez de cette erreur, mon cher et grand philosophe, comme un Saumaise ou un Scaliger; mais vous êtes fort plaisant, ce que les Scaliger n'étaient pas. Sachez que vos bonnes plaisanteries ne m'ôteront point ma dévotion, et qu'il n'y a d'autre parti à prendre que de se déclarer meilleur chrétien que ceux qui nous accusent de n'être pas chrétiens. J'ai un évêque[7] qui est un sot, et qui me regarde comme un persécuteur de l'Église de Dieu parce que je poursuis vivement la condamnation d'un curé grand diseur de messes et assassin. Je conjure mon évêque, par les entrailles de Jésus-Christ, de se

1. Dans les éditions de Kehl, cette lettre commence par un alinéa dont, d'après Grimm, on a fait une lettre; voyez n° 4412.

2. Du *Recueil A, B, C*, etc. Voyez une note de la lettre 4420.

3. C'est le chant XVIII de *la Pucelle*, édition de 1762, et le XIXe des éditions actuelles.

4. Voyez tome XXIV, page 165.

5. Cette lettre de d'Alembert manque. (Cl.)

6. On ne sait dans quel ouvrage se trouve cette faute.

7. Biord ou Biort.

joindre à moi pour ôter le scandale de la maison d'Israël; les impies diront que je me moque, mais je ne rougirais point de mon père céleste devant eux : quand on a l'honneur de rendre le pain bénit à Pâques, on peut aller partout la tête levée.

Je regarde le succès du *Père de famille* comme une preuve évidente de la bénédiction de Dieu et des progrès des frères; il est clair que le public n'était pas mal disposé contre cet homme qu'on a voulu rendre si odieux; point de cabales, point de murmures : le public a fait taire les Palissot et les Fréron; le public est donc pour nous.

Comptez, mon cher et vrai philosophe, que je suis de bon cœur pour la langue française. J'avoue qu'elle est bien lâche sous la plume de nos bavards; mais elle est bien ferme et bien énergique sous la vôtre.

J'apprends qu'il y a vingt-cinq candidats pour l'Académie; je conseille qu'on fasse l'abbé Le Blanc portier; je vous réponds qu'alors personne ne voudra plus entrer. M. de Malesherbes avilit la littérature, j'en conviens; il est philosophe, et il fait tort à la philosophie, d'accord; il aime le chamaillis; il fait payer le *Journal des savants*, qui ne se vend point, par le produit des infamies de Fréron, qui se vendent : c'est le dernier degré de l'opprobre. Mais un impudent[1] Omer qui se fait en plein parlement le secrétaire et l'écolier d'Abraham Chaumeix, un lâche délateur public qui cite faux publiquement, un vil ennemi de la vertu et du sens commun, voilà ce qu'il faudrait faire assommer dans la cour du Palais par les laquais des philosophes.

Envoyez-moi, je vous prie, pour me consoler, votre roide Discours sur l'histoire[2], prononcé avec tant d'applaudissements dans l'Académie. On dit que cette journée fut brillante; j'ai d'autant plus besoin de votre Discours qu'on réimprime[3] actuellement mes insolences sur l'*Histoire générale*. J'avais trop ménagé mon monde; mais,

> Qui n'a plus qu'un moment à vivre
> N'a plus rien à dissimuler.
>
> (QUINAULT, *Atys*, acte I, scène VI.)

1. Allusion au réquisitoire du 23 février 1759 contre l'*Encyclopédie*.
2. Voyez lettre 4456.
3. Les sept premiers volumes de cette édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*, augmentée et très-corrigée, parurent à Genève sous la date de 1761; le huitième ne vit le jour qu'en 1763.

Il faut peindre les choses dans toute leur vérité, c'est-à-dire dans toute leur horreur.

Je vous embrasse, vous aime, estime et révère.

4179. — A MADAME DE FONTAINE,

A HORNOY.

A Ferney, 27 février.

Nos montagnes couvertes de neige, et mes cheveux, devenus aussi blancs qu'elles, m'ont rendu paresseux, ma chère nièce; j'écris trop rarement. J'en suis très-fâché, car c'est une grande consolation d'écrire aux gens qu'on aime : c'est une belle invention que de se parler, de cent cinquante lieues, pour vingt sous.

Avez-vous lu le roman de Rousseau? Si vous ne l'avez pas lu, tant mieux ; si vous l'avez lu, je vous enverrai les *Lettres* du marquis de Ximenès sur ce roman suisse[1].

Nous montrons toujours l'orthographe à la cousine issue de germain de *Polyeucte* et de *Cinna*. Si celle-là fait jamais une tragédie, je serai bien attrapé; elle fait du moins de la tapisserie. Je crois que c'est un des beaux-arts, car Minerve, comme vous savez, était la première tapissière du monde. Il n'y a que la profession de tailleur qui soit au-dessus, Dieu ayant été lui-même le premier tailleur, et ayant fait des culottes pour Adam[2] quand il le chassa du paradis terrestre à coups de pied au cul.

Votre sœur embellit les dedans de Ferney, et moi, je me ruine dans les dehors. C'est une terrible affaire que la création ; vous avez très-bien fait de vous borner à rapetasser. Je vous crois actuellement bien à votre aise dans votre château ; mais je vous plains de n'avoir ni grand jardin, ni grand lac : ce n'est pas assez d'avoir trois mille gerbes de champart, il faut que la vue soit satisfaite.

Le *grand écuyer de Cyrus*[3] aura beau faire, il ne formera point de paysage où la nature n'en a pas mis. J'ai peur qu'à la longue le terrain ne vous dégoûte. Quand vous voudrez voir quelque chose de fort au-dessus des Délices, venez chez nous à Ferney; surtout n'allez jamais à Paris : ce séjour n'est bon que pour les gens à illusion, ou pour les fermiers généraux. Vive la

1. Voyez tome XXIV, page 165.

2. On lit dans la *Genèse*, III, 21 : « Fecit quoque Dominus Deus Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas. »

3. Le marquis de Florian, qui épousa Mme de Fontaine en mai 1762.

campagne, ma chère nièce; vivent les terres, et surtout les terres libres, où l'on est chez soi maître absolu, et où l'on n'a point de vingtièmes à payer! C'est beaucoup d'être indépendant, mais d'avoir trouvé le secret de l'être en France, cela vaut mieux que d'avoir fait *la Henriade*.

Nous allons avoir une troupe de bateleurs auprès des Délices[1], ce qui fait deux avec la nôtre. En attendant que nous ouvrions notre théâtre, je m'amuse à chasser les jésuites d'un terrain qu'ils avaient usurpé, et à tâcher de faire envoyer aux galères un curé de leurs amis. Ces petits amusements sont nécessaires à la campagne : il ne faut jamais être oisif.

Votre jurisconsulte[2] est-il à Hornoy ou à Paris? Votre conseiller-clerc[3], qui écrit de si jolies lettres, tous les jours de courrier, à ses parents, est-il allé juger? Le *grand écuyer* travaille-t-il en petits points? Montez-vous à cheval? Daumart[4] est au lit depuis cinq mois, sans pouvoir remuer. Tronchin vous a guérie, parce qu'il ne vous a rien fait; mais, pour avoir fait quelque chose à Daumart, ce pauvre garçon en mourra; ou sa vie sera pire que la mort. C'est une bien malheureuse créature que ce Daumart; mais son père était encore plus sot que lui, et son grand-père encore plus. Je n'ai pas connu le bisaïeul, mais ce devait être un rare homme.

J'ai commencé ma lettre par le roman de Rousseau, je veux finir par celui de La Popelinière. C'est, je vous jure, un des plus absurdes ouvrages qu'on ait jamais écrit : pour peu qu'il en fasse encore un dans ce goût, il sera de l'Académie.

Bonsoir; portez-vous bien. Je ne vous écris pas de ma main : on dit que j'ai la goutte, mais ce sont mes ennemis qui font courir ce bruit-là. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4480. — A MADAME BELOT[5].

Vous savez, madame, combien le solitaire des Alpes aime vos charmantes lettres; mais, tout Suisse qu'il est, il n'aime point du tout les romans suisses, et il déteste l'insolent orgueil d'un valet de Diogène qui insulte notre nation. Il est enchanté que la pièce de M. Diderot ait triomphé de la cabale. C'est une réparation

1. A Carouge.

d'honneur que le public lui fait d'avoir écouté la prétendue comédie des *Philosophes*.

Le solitaire voit avec une extrême consolation que le public a des égards pour les gens qui pensent. Mme Belot doit trouver son compte à cette disposition des esprits. On lui réitère du fond du cœur les assurances de la plus respectueuse estime.

4481. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 3 mars.

Voici, monsieur, mon *ultimatum*[1] à M. Deodati. Monsieur *le censeur hebdomadaire*[2], à qui je fais mes compliments, peut insérer ce traité de paix dans son journal.

Je regarde le jour du succès du *Père de famille* comme une victoire que la vertu a remportée, et comme une amende honorable que le public a faite d'avoir souffert l'infâme satire intitulée *la Comédie des Philosophes*.

Je remercie tendrement M. Diderot de m'avoir instruit d'un succès auquel tous les honnêtes gens doivent s'intéresser; je lui en suis d'autant plus obligé que je sais qu'il n'aime guère à écrire. Ce n'est que par excès d'humanité qu'il a oublié sa paresse avec moi; il a senti le plaisir qu'il me faisait. Je doute qu'il sache à quel point cette réussite était nécessaire. Les affaires de la philosophie ne vont point mal; les monstres qui la persécutaient seront du moins humiliés.

J'avais demandé à M. Thieriot *l'Interprétation de la Nature*[3]; il m'a oublié.

Mille tendresses à tous les frères.

4482. — A M. D'ALEMBERT.

3 mars.

A quelque chose près, je suis de votre avis en tout, mon cher et vrai philosophe. J'ai lu avec transport votre petite drôlerie[4] *sur l'histoire*, et j'en conclus que vous êtes seul digne d'être historien; mais daignez dire ce que vous entendez par la défense que vous faites d'écrire l'histoire de son siècle. Me condamnez-vous à

1. Voltaire appelait ainsi ses *Stances à M. Deodati de Tovazzi*, du 1er février 1761; voyez tome VIII.
2. Journal déjà cité dans la lettre 4420.
3. Voyez la note, tome XL, page 424.
4. Expression de Molière dans *Pourceaugnac*, acte I, scène II.

ne point dire, en 1761, ce que Louis XIV faisait de bien et de mal en 1662? Ayez la bonté de me donner le commentaire de votre loi.

Je ne sais pas encore s'il est bon de prendre les choses *à rebours*[1]. Je conçois bien qu'on ne court pas grand risque de se tromper quand on prend à rebours les louanges que des fripons lâches donnent à des fripons puissants; mais si vous voulez qu'on commence par le XVIIe siècle avant de connaître le XVIe et le XVe, je vous renverrai au conte du *Bélier*[2], qui disait à son camarade : *Commence par le commencement.*

J'aime à savoir comment les jésuites se sont établis, avant d'apprendre comment ils ont fait assassiner le roi de Portugal[3]. J'aime à connaître l'empire romain, avant de le voir détruit par des Albouins et des Odoacres; ce n'est pas que je désapprouve votre idée, mais j'aime la mienne, quoiqu'elle soit commune.

J'ai bien de la peine à vous dire qui l'emporte chez moi du plaisir que m'a fait votre dissertation, ou de la reconnaissance que je vous dois d'avoir si noblement combattu en ma faveur; cela est d'une âme supérieure. Je connais bien des académiciens qui n'auraient pas osé en faire autant. Il y a des gens qui ont leurs raisons pour être lâches et jaloux; il fallait un homme de votre trempe pour oser dire tout ce que vous dites. Quelques personnes vous regardent comme un novateur; vous l'êtes sans doute; vous enseignez aux gens de lettres à penser noblement. Si on vous imite, vous serez fondateur; si on ne vous imite pas, vous serez unique.

Voulez-vous me permettre d'envoyer votre discours au *Journal encyclopédique?* Il faut que vous permettiez qu'on publie ce qui doit instruire et plaire; je vous le demande en grâce pour mon pauvre siècle, qui en a besoin.

Adieu, être raisonnable et libre; je vous aime autant que je vous estime, et c'est beaucoup dire.

1. D'Alembert, dans ses *Réflexions sur l'Histoire*, proposait de l'enseigner *à rebours;* « en commençant par les temps les plus proches de nous, et finissant par les plus reculés ».

2. Ouvrage d'Hamilton; voyez tome XIV, page 78.

3. Joseph Ier; voyez tome XV, pages 173 et 395.

4483. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Au château de Ferney, 6 mars.

Vous serez étonnée, madame, de recevoir lettres sur lettres[1] d'un homme que vous avez traité de négligent. Vous me mandez que vous vous ennuyez : pour peu que je continue, je saurai bien d'où vient cette maladie. Mais si mes lettres et *la Pucelle* entrent pour quelque chose dans cette léthargie, je crois que les six tomes[2] de Jean-Jacques sont pour le moins aussi coupables que moi. Je pense que voilà le cas de souhaiter d'être sourde, puisque la perte de vos yeux vous laisse encore des oreilles pour entendre toutes nos sottises.

Je sais qu'il y a des personnes assez déterminées pour soutenir ce malheureux fatras intitulé *Roman* ; mais, quelque courage ou quelques bontés qu'elles aient, elles n'en auront jamais assez pour le relire. Je voudrais que Mme de La Fayette revînt au monde, et qu'on lui montrât un roman suisse.

Franchement, tout est de même parure, depuis les remontrances et les réquisitoires jusqu'à nos romans et nos comédies. Je trouve que le siècle de Louis XIV s'embellit tous les jours. Il me semble que, du temps de Molière et de Chapelle, j'aurais été fâché d'être dans le pays de Gex ; mais actuellement c'est un fort bon parti.

Vous me demandez, madame, ce que c'est que Mlle Corneille ; ce n'est ni Pierre ni Thomas : elle joue encore avec sa poupée ; mais elle est très-heureusement née, douce et gaie, bonne, vraie, reconnaissante, caressante sans dessein et par goût. Elle aura du bon sens ; mais, pour le bon ton, comme nous y avons renoncé, elle le prendra où elle pourra. Ce ne sera pas chez Mme de Wolmar[3]. Nous n'avons aucune envie, madame, d'aller à Clarens[4], depuis que vous avez déclaré qu'on ne vous trouvait pas là. Nous sentons tous qu'il faudrait aller à Saint-Joseph[5] ; mais les transmigrations sont trop difficiles. J'ai l'honneur d'être à moitié Suisse, indépendant, heureux. Les mots de Paris et de couvent m'effrayent autant que votre société charmante m'attire.

1. La dernière étant du 15 janvier, il doit y en avoir de perdues. (B.)
2. C'est le nombre de volumes qu'a la première édition de *la Nouvelle Héloïse*.
3. Principal personnage de *la Nouvelle Héloïse*.
4. Clarens (on prononce *Claran*), que Rousseau a rendu à jamais célèbre, est un village près de Vévai, sur le lac Léman.
5. Communauté où demeurait Mme du Deffant.

Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite. Après avoir bien réfléchi à soixante ans de sottises que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'est que le théâtre d'une petite guerre continuelle, ou cruelle, ou ridicule, et un ramas de *vanité* à faire mal au cœur, comme le dit très-bien le bon déiste de Juif qui a pris le nom de Salomon dans *l'Ecclésiaste* [1], que vous ne lisez pas.

Adieu, madame; consolez-vous de votre existence, et poussez-la cependant aussi loin que vous pourrez. J'ai trouvé, dans le roman de Jean-Jacques, une lettre [2] sur le suicide, que j'ai trouvée excellente, quoique ridiculement placée; elle ne m'a pourtant donné aucune envie de me tuer, et je sens que je ne me serais jamais donné un coup de pistolet par la tête pour un baiser *âcre* de Mme de Wolmar.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer un petit chant de *la Pucelle*, par Versailles; je ne sais plus comment faire.

4484. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [3].

Au château de Ferney, 8 mars 1761.

Monsieur, je vous prie d'avoir la bonté de m'informer par quelle voie vous m'envoyez de votre nectar de Bourgogne. Cela m'est important, parce que je crois qu'il y a des droits à payer pour la sortie de France, et il serait triste de payer comme étranger quand on est bon Français et surtout quand on est Bourguignon comme j'ai l'honneur de l'être. Il est vrai que je suis séparé de vous par d'abominables montagnes, et je crois que votre vin fait le grand tour, et arrive par Versoy. Je vous serai très-obligé de vouloir bien me mettre au fait de la géographie de mes deux tonneaux. Cette affaire est plus agréable que celle de ce maudit curé. Je sais fort bien, monsieur, que votre tribunal n'a rien à démêler avec celui de la confession, et qu'il y a une différence énorme entre la justice que vous rendez, et l'abus que les jésuites font quelquefois de ce beau sacrement de pénitence. Je me doute bien qu'on ne peut que les tympaniser et non les actionner; mais je ne veux point prendre parti dans cette affaire, attendu que j'ai été assigné en témoignage, et qu'il faut qu'un témoin ait l'air impartial. Ce beau procès ira sans doute au par-

1. Chapitre Ier, verset 3.
2. Lettre XXI, partie III.
3. Éditeur, de Mandat-Grancey.

lement. Cela apprendra du moins aux curés du petit pays de Gex à ne point aller battre les femmes chez elles pendant la nuit; Jésus-Christ ne les battait point; je me flatte que le parlement de Bourgogne ne souffrira chez les prêtres, ni les billets de confession, ni les coups de bâton [1].

Cependant buvons, mille respects à Mme Le Bault; et avec les mêmes sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4485. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [2].

Au château de Ferney, pays de Gex, 8 mars 1761.

Nous travaillons à force, monsieur, pour vous recevoir dans notre petit ermitage de Bourgogne, au mois d'août. Ne vous figurez pas de trouver une maison comme la vôtre, ou comme celle de M. de La Marche. Ce que mon curé appelle château n'est qu'une très-petite maison, bâtie pour un philosophe et faite uniquement pour des philosophes.

Si vous venez donc avec M. le président de La Marche, commencez par oublier toutes vos magnificences, et songez que vous allez chez Baucis et Philémon.

La grande affaire du curé de Moëns ne tintera pas sitôt aux oreilles du parlement de Dijon; il faut auparavant qu'elle étourdisse longtemps les nôtres. Tout le clergé prend part à ce procès; les curés du pays prétendent qu'ils ont le droit incontestable de donner des coups de bâton aux laïques, et que cela leur fut accordé par le premier concile de Latran. Ils ajoutent que quiconque témoigne contre eux est excommunié *ipso facto;* et comme nous sommes dans le saint temps des Pâques, il se pourra bien faire qu'on refuse la communion à tous les mauvais chrétiens qui ont prétendu qu'il n'était pas absolument permis à un curé d'aller assassiner un jeune homme chez une femme pendant la nuit.

Je vous remercie tendrement, en qualité de laïque, de vos bontés pour le pauvre battu.

J'ai été appelé en témoignage sur cette belle affaire. J'avais vu le crâne du jeune homme entr'ouvert; je l'avais vu pendant

1. Le commencement de la lettre jusqu'à *Cependant* paraît avoir été écrit par un secrétaire; la fin est de la main de Voltaire lui-même. (*Note du premier éditeur.*)

2. Éditeur, Th. Foisset.

quinze jours entre la vie et la mort; et l'honnête curé qui l'avait mis en cet état m'a soutenu que c'était un érésypèle; je ne crois pas qu'il y ait dans l'Église un plus impudent coquin que ce prêtre. Aussi l'évêque savoyard prend vigoureusement son parti.

Avez-vous lu le roman de Rousseau J.-J.[1] ? Cela ne me paraît ni dans le goût de *Télémaque*, ni dans celui de *Zaïde*. J'aurai l'honneur de vous envoyer par la poste des exemplaires du rogaton que vous me demandez[2] par l'adresse que vous m'indiquez.

Mille respects à Mme de Ruffey, comme à vous.

4486. — A M. PIERRE ROUSSEAU[3].

Au château de Ferney, pays de Gex, 10 mars 1761.

La personne en question a reçu le paquet du 4 mars. Il faut qu'on ait envoyé à Bouillon une copie défigurée. Voici ce que porte l'original que nous avons sous les yeux :

Au camp du roi les prêtres le portèrent
Et de leurs pleurs les chemins arrosèrent.
Paul Tirconel, homme en tout violent,
Prenait toujours son parti promptement.
Il détesta depuis cette aventure,
Et femme, et fille, et toute la nature.
Il monte un barbe, et courant, sans valets,
L'œil morne et sombre, et ne parlant jamais,
Le cœur rongé, va dans son humeur noire
Droit à Paris, loin des rives de Loire.
En peu de jours il arrive à Calais, etc.

Le manuscrit que nous avons est de l'année 1740, et nous le croyons écrit de la propre main de l'auteur, quel qu'il soit.

On a vu une *Ode sur la guerre* dans le Recueil III; cette ode est quatre fois trop longue, et pleine de fautes contre la langue. Elle est d'un étranger qui a beaucoup d'esprit.

On est ici entièrement de l'avis de l'auteur du *Journal encyclopédique* sur *la Nouvelle Héloïse*. On la regarde comme un mélange monstrueux de débauche et de lieux communs de morale, sans

1. *La Nouvelle Héloïse.*
2. La *Lettre à un sénateur bolonais* (le marquis Albergati Capacelli).
3. Bibliothèque royale de Belgique, mss 11583. Communiquée par M. F. Brunetière.

intrigue, sans événements, sans génie, sans intérêt; apparemment que l'auteur du journal n'a publié dans son journal un extrait contre sa propre pensée que pour mieux se donner le droit de faire sentir toute l'impertinence de ce roman.

On fait mille compliments à M. R., et on lui est très-dévoué. On le remercie du petit imprimé, il n'était pas assurément fait pour souiller le *Journal encyclopédique*; cela n'est bon que pour Fréron.

4487. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Ferney, 10 mars.

Pour Dieu, madame, envoyez-moi le portrait de Mme de Pompadour; j'aimerais mieux avoir le vôtre, mais vous ne voulez pas vous faire peindre; il faut faire quelque chose pour ses amis, madame. Si vous n'avez pas de copiste à Strasbourg, osez me confier l'original. J'ai de la probité, je suis exact, je ne le garderai pas quinze jours. Faites-moi cette petite faveur, je vous en conjure.

Où est actuellement monsieur votre fils? Je plains ses chevaux, quelque part qu'il soit, car je crois les retraites promptes et les fourrages rares. Il est plaisant d'avoir dépensé cinq ou six cents millions pour quelques voyages dans la Hesse en quatre ans. On aurait fait le tour du monde à meilleur marché. Je n'ai d'autre nouvelle dans mon enceinte de montagnes, sinon qu'on ne me paye point; mais je plains beaucoup plus ceux qu'on égorge que ceux qu'on ruine.

Avez-vous actuellement, madame, auprès de vous votre fidèle compagne[1]? Vous portez-vous bien? Êtes-vous contente? Je rencontrai hier dans mon chemin un borgne, et je me réjouis d'avoir encore deux yeux. Je rencontrai ensuite un homme qui n'avait qu'une jambe, et je me félicitai d'en avoir deux, toutes mauvaises qu'elles sont. Quand on a passé un certain âge, il n'y a guère que cette façon-là d'être heureux: cela n'est pas bien brillant, mais c'est toujours une petite consolation. Un beau soleil est encore un grand plaisir; mais il me semble que vous n'avez jamais chaud sur vos bords du Rhin. N'avez-vous pas fait embellir et peigner votre jardin? Autre ressource qui n'est pas à négliger. Je vous avertis, madame, que j'ai fait les plus beaux potagers du royaume; vous ne vous en souciez guère. Puissiez-vous avoir le

1. Mme de Brumath.

goût de cet amusement! Mais on ne se donne rien. Si vous n'êtes pas née jardinière, vous ne le serez jamais.

4488. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

A Ferney, 14 mars[2].

Je ne vous ai point remercié, mon cher ami, de toutes vos attentions; nous avons été occupés à jouer la comédie; il a fallu faire le théâtre, la pièce et les acteurs. J'en excepte Mme Denis, que sa nature a faite une excellente actrice. Mlle Corneille l'est devenue. Je ne m'étais pas attendu qu'elle développerait un talent si marqué. Elle dit des vers comme son oncle les faisait. Nous avons un théâtre digne d'elle, mieux entendu, mieux orné, plus éclairé que celui de Paris; et, ce qui est fort extraordinaire, nous avons un auditoire composé de très-bons juges. Il y a beaucoup d'esprit dans l'enceinte de nos montagnes, et point de cabales; on ne vient à notre spectacle que pour avoir du plaisir. Que ne pouvons-nous jouir de celui de vous y voir! Je vous embrasse.

4489. — A M. FABRY[3].

Je suis tout prêt sans doute, mon cher monsieur, à tirer la commune de Fernex ou Ferney du bourbier où le chicaneur Budée de Montréal l'avait plongée; et, quoiqu'il me reste très-peu d'argent, attendu qu'on me pille de tous côtés, cependant je payerai volontiers pour ces malheureux.

J'ai passé l'acte dans cette vue, mais *suivant le bon plaisir* de monsieur l'intendant. Il faut donc qu'il réforme son *bon plaisir*; il faut donc qu'ayant ordonné que tout le village se cotise il ordonne à présent que les communiers empruntent. Je laisse à vos soins, à votre prudence et à vos bontés, l'arrangement de cette petite affaire. Tout ce que vous déterminerez sera bien fait. Vous êtes accoutumé à débrouiller des choses plus difficiles, et vous mettez partout de la facilité et de la justice. Quand vous voudrez me communiquer vos idées et vos ordres sur le très-inculte et très-misérable pays de Gex, je tâcherai de marcher à votre suite.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime et de confiance qu'on vous doit, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Cette lettre est de 1761, et non de 1763.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

4490. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 mars.

C'est pourtant aujourd'hui le jeudi de l'absoute, mes chers anges, et Lekain n'est point arrivé. J'ai ouï dire des choses qui percent le cœur. Est-il donc bien vrai que Lekain ait été en prison pour n'avoir eu un congé que de M. le duc d'Aumont, et pour n'en avoir pas pris deux? Mlle Corneille avait appris trois rôles; notre théâtre était tout arrangé, et surtout nous nous attendions à voir Lekain muni de vos lettres et de vos ordres. Toutes ces belles espérances ont été détruites par la noble sévérité du premier gentilhomme de la chambre.

J'espérais encore que Lekain m'apporterait une édition de ce *Tancrède* qui doit tant à vos bontés, et de cette petite vengeance que j'ai tirée de l'*outrecuidance* anglaise. Le Prault petit-fils est un petit drôle : il va criant que cette justification [1] de Corneille, que ce plaidoyer contre Shakespeare, que cette préférence donnée à la politesse française sur la barbarie anglaise, est un ouvrage de votre créature des Alpes.

Ce Prault est peu discret
D'avoir dit mon secret [2].

Ce Prault a joué d'un tour à Cramer. Il y un nouveau tome [3] tout garni de facéties : c'est *Candide*, *Socrate*, *l'Écossaise*, et choses hardies. « Envoyez-moi ce tome par la poste, écrit Prault à Cramer, afin que je juge de son mérite, et que je voie si je peux me charger de quinze cents de vos exemplaires. » Cramer envoie son tome comme un sot; Prault l'imprime en deux jours, et probablement y met mon nom pour me faire brûler par Omer. Ah! mes chers anges, que ce coquinet ôte mon nom! Il ne faut pas être brûlé tous les six mois.

Mes chers anges, il est vrai que j'ai un beau sujet [4], que je pense pouvoir donner un peu de force à la tragédie française, que j'imagine qu'il y a encore une route, que je ressemble à l'ingénieur du roi de Narzingue [5], qui s'avisait de toutes sortes de

1. *L'Appel à toutes les nations de l'Europe*; voyez tome XXIV, page 191.
2. Quinault, *Alceste*, acte I, scène IV.
3. Il est intitulé *Seconde Suite des Mélanges de littérature, d'histoire, et de philosophie.*
4. Ce sujet était celui de *Don Pèdre.*
5. Voltaire désigne ainsi Maupertuis.

sottises; mais attendons le moment de l'inspiration pour travailler. Je suis à présent dans les horreurs de l'*Histoire générale* qu'on réimprime; mais que de changements! le tableau n'était qu'en miniature; il est grand. Mes anges verront le genre humain dans toute sa turpitude, dans toute sa démence. Omer frémira; je m'en moque : Omer n'aura jamais ni un aussi joli château que moi, ni de si agréables jardins. Vous saurez que j'ai fait des jardins qui sont comme la tragédie que j'ai en tête; ils ne ressemblent à rien du tout. Des vignes en festons, à perte de vue; quatre jardins champêtres, aux quatre points cardinaux; la maison au milieu; presque rien de régulier. Dieu merci! ma tragédie sera plus régulière, mais aussi neuve. Laissez-moi faire; plus je vieillis, plus je suis hardi. Mes chers anges, soyez aussi hardis; faites jouer *Oreste;* faites une brigue, je vous en prie; qu'on entende les cris de Clytemnestre,. que Clairon et Dumesnil joutent, que Lekain fasse frissonner : les comédiens me doivent cette complaisance. Vous m'allez dire : *Fanime, Fanime;* eh bien! il est vrai que Fanime, Énide, et le père, sont d'assez beaux rôles; mais l'amant est benêt, soyez-en sûrs. Il faut que je donne une meilleure éducation à ce fat; il faut du temps. J'ai l'*Histoire générale* et une demi-lieue de pays à défricher, et des marais à dessécher, et un curé à mettre aux galères : tout cela prend quelques heures d'un pauvre malade.

Voici une *Épître sur l'Agriculture* dont vous ne vous soucierez point; vous n'aimez pas la chose rustique, et j'en suis fou. J'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines. Je me suis fait faire une paire de sabots; mais si vous faites jouer *Oreste,* je les troquerai contre deux cothurnes, sous l'ombrage de vos ailes.

Et vos yeux? parlez-moi donc de vos yeux.

4491. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 19 mars.

Mon très-digne et ferme philosophe, vrai savant, vrai bel esprit, homme nécessaire au siècle, voyez, je vous prie, dans mon *Épître à Mme Denis*[1], une partie de mes réponses à votre énergique lettre.

Mon cher archidiacre et archi-ennuyeux Trublet est donc de l'Académie! Il *compilera* un beau discours de phrases de La-

1. *Sur l'Agriculture;* voyez tome X.

motte. Je voudrais que vous lui répondissiez, cela ferait un beau contraste. Je crois que vous accusez à tort *Cicéron*-d'Olivet; il n'est pas homme à donner sa voix à l'aumônier d'Houdard et de Fontenelle. Imputez tout au surintendant de la reine [1].

Ce qu'il y a de désespérant pour la nature humaine, c'est que ce Trublet est athée comme le cardinal de Tencin, et que ce malheureux a travaillé au *Journal chrétien* pour entrer à l'Académie par la protection de la reine. Les philosophes sont désunis; le petit troupeau se mange réciproquement, quand les loups viennent à le dévorer. C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère. Cet archi-fou, qui aurait pu être quelque chose s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part; il écrit contre les spectacles, après avoir fait une mauvaise comédie [2]; il écrit contre la France, qui le nourrit; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer; il abandonne ses amis; il m'écrit, à moi, la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il me mande, en propres mots : « Vous avez corrompu Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné [3]; » comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de *prédicants sociniens*, comme si j'avais quelque obligation à cette ville. Je n'ai point fait de réponse à sa lettre; M. de Ximenès a répondu pour moi, et a écrasé son misérable roman [4]. Si Rousseau avait été un homme raisonnable à qui on ne pût reprocher qu'un mauvais livre, il n'aurait pas été traité ainsi. Venons à *Pancrace*-Colardeau. C'est un courtisan de Pompignan et de Fréron; il n'est pas mal de plonger le museau de ces gens-là dans le bourbier de leurs maîtres.

Mon digne philosophe, que deviendra la vérité? que deviendra la philosophie? Si les sages veulent être fermes, s'ils sont hardis, s'ils sont liés, je me dévoue pour eux; mais s'ils sont divisés, s'ils abandonnent la cause commune, je ne songe plus qu'à ma charrue, à mes bœufs, et à mes moutons. Mais, en cultivant la terre, je prierai Dieu que vous l'éclairiez toujours, et vous me tiendrez lieu de public.

1. Le président Hénault.
2. *Narcisse, ou l'Amant de lui-même.*
3. Voyez les expressions de J.-J. Rousseau dans la lettre 4153, tome XL, page 423.
4. Ximenès laissa mettre son nom aux *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, qui sont de Voltaire; voyez tome XXIV, page 165.

Que dites-vous du bonnet carré[1] de *Midas*-Omer?
Je vous embrasse tendrement.

4492. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, pays de Gex, 19 mars.

Vos lettres sont venues à bon port, mon très-cher maître. Les *veredarii* sont exacts, parce qu'il leur en revient quelque chose. Il est vrai que j'ai été obligé d'avertir que je ne recevais point de lettres d'inconnus, et vous trouverez que j'ai eu raison quand vous saurez que très-souvent la poste m'apportait pour cent francs de paquets de gens discrets qui m'envoyaient leurs manuscrits à corriger ou à admirer. Le nombre des fous mes confrères, *quos scribendi cacoethes tenet*[2], est immense. Celui des autres fous, à lettres anonymes, n'est pas moins considérable. Mais pour vous, mon cher abbé, qui êtes très-sage, et qui m'aimez, sachez qu'une de vos lettres est un de mes plus grands plaisirs, et serait ma plus chère consolation, si j'avais besoin d'être consolé.

Vous parlez de brochures; il y a autant de feuilles dans Paris qu'à mes arbres; mais aussi la chute des feuilles est fréquente. On en a imprimé une de moi où il est question de vous[3], et de la langue française, à laquelle vous avez rendu tant de services. C'est une réponse que j'avais faite à M. Deodati Tovazzi, qui disait un peu trop de mal de notre langue.

Je savais que l'archidiacre[4] de Fontenelle et de Lamotte était admis pour compiler, compiler des phrases à notre *tripot*, et qu'on vous accusait d'avoir molli en cette occasion. Je crois, mon cher maître, qu'on vous calomnie.

L'abbé Trublet m'avait pétrifié[5].

Mais pourquoi ne serait-il pas de l'Académie? L'abbé Cotin en était bien : j'attends l'abbé Le Blanc avec une impatience

1. Allusion à ces vers de l'*Épître à Mme Denis* :

> Sous son bonnet carré, que ma main jette à bas,
> Je découvre en riant la tête de Midas.

2. Juvénal, satire VII, vers 51-52, a dit :

> . . . . . Tenet insanabile multos
> Scribendi cacoethes.

3. Voyez, page 171, un passage de la lettre 4432.
4. Trublet.
5. Vers du *Pauvre Diable;* voyez tome X.

extrême. J'ai une querelle avec vous sur les vers croisés. Je trouve qu'ils sauvent l'uniformité de la rime, qu'on peut se passer avec eux de *frères lais*, et qu'ils sont harmonieux.

. . . . . Licentia sumpta pudenter
(Hor., *de Art. poet.*, v. 51.)

n'est pas mal; mais je vous dirai à l'oreille que c'est un écueil. Il y a dans ce genre de vers un rhythme caché fort difficile à attraper. Si quelqu'un m'imite, il courra des risques. J'aimerais passionnément à m'entretenir avec vous de littérature, et à pleurer sur la nôtre. Mais vous vous moquez de moi avec *votre banlieue;* il faudrait que je fusse d'avance imbécile de quitter les deux lieues de pays que je possède, et où je suis indépendant, pour Arcueil et pour Gentilly. Tenez, tenez, voici ma réponse dans ce paquet :

Ad *urbem non* descendet vates tuus;
(Hor., lib. I, ep. VII, v. 11.)

Omitte mirari beatæ
Fumum, et opes, strepitumque *Paris*.
(Hor., III, od. XXIX, v. 11.)

Je n'ai eu l'idée du bonheur que depuis que je suis chez moi dans la retraite. Mais quelle retraite! J'ai quelquefois cinquante personnes à table; je les laisse avec Mme Denis, qui fait les honneurs, et je m'enferme, J'ai bâti ce qu'en Italie on appelle un *palazzo;* mais je n'en aime que mon cabinet de livres, *senectutem alunt*[1]. Vivez, mon cher abbé; on n'est point vieux avec de la santé. Je veux, avant de mourir, vous adresser une Épître sur le peu d'usage que font nos littérateurs de vos préceptes et de vos exemples. Quel style que celui d'aujourd'hui! Ni nombre, ni harmonie, ni grâce, ni décence. Chacun cherche à faire des sauts périlleux. Je laisse les Gilles sur leur corde lâche, et je cultive comme je peux mes champs et ma raison.

M. de Chimène vous remercie : il a du goût; il étudie beaucoup; il a lu vos ouvrages; il aime mieux votre préface sur *de Natura deorum*, et votre *Histoire de la Philosophie*, que les tours de force de Jean-Jacques, lequel Jean-Jacques mérite la petite correction qu'il a reçue. Adieu encore une fois.

1. Cicéron, dans son oraison *Pro Archia poeta*, cap. VII, dit : « Adolescentiam alunt, senectutem oblectant. »

4493. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 19 mars.

Je suis fâché contre M. Thieriot le paresseux ; je suis enchanté de M. Damilaville le diligent. Je reçois *l'Interprétation de la nature*[1], livre auquel je n'avais pu encore parvenir, non plus qu'au sujet qu'il traite. Je vais le lire, et je suis sûr que je trouverai cent traits de lumière dans cet abîme.

Voilà donc Jean-Jacques politique[2] ; nous verrons s'il gouvernera l'Europe comme il a gouverné la maison de Mme de Wolmar. C'est un étrange fou. Il m'écrivit, il y a un an[3] : *Vous avez corrompu la ville de Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné.* Ce pauvre bâtard de Diogène voulait alors se faire valoir parmi ses compatriotes en décriant les spectacles ; et, dans son faux enthousiasme, il s'imaginait que je vivais à Genève, moi qui n'y ai pas couché deux nuits depuis cinq ans. Il a l'insolence de me dire que j'ai un asile à Genève, à moi qui ai pour vassaux plusieurs des magistrats de sa république, parmi lesquels il n'y en a pas un qui ne le regarde comme un insensé. Il m'offense de gaieté de cœur, moi qui lui avais offert non pas un asile, mais ma maison, où il aurait vécu comme mon frère. Je fais juge M. Diderot, M. Thieriot, et tous nos amis, du procédé de Jean-Jacques ; et je leur demande si, quand un détracteur de Corneille, de Racine, de Molière, fait un roman dont le héros va au b....., et dont l'héroïne fait un enfant avec son précepteur, il ne mérite pas bien le mépris dont M. de Ximenès daigne l'accabler[4].

L'abbé Trublet a donc la place du maréchal de Belle-Isle ? vous verrez qu'il n'aura que celle de l'abbé Cotin.

Monsieur Thieriot le paresseux, un petit mot, je vous prie. Quand il faudra écrire à M. de Courteilles, ordonnez.

4494. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 mars.

Consolons-nous, mon cher ami, vous avec l'espérance, moi avec ma charrue. L'abbé Cotin était de l'Académie ; mais des hommes de mérite en furent aussi, et vous en serez.

1. Voyez la note, tome XL, page 424.
2. J.-J. Rousseau venait de publier son *Extrait du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre*, 1761, in-8°.
3. Voyez, tome XL, page 423, le dernier alinéa de sa lettre du 17 juin 1760.
4. Voyez tome XXIV, page 165.

. . . . . *Interea* facit indignatio versum.

(JUVEN., sat., I, lib. I, v. 79.)

Je vous envoie mes motifs de consolation. Courage, mon cher élève; le public vous nomme, et il siffle l'abbé Trublet[1]. Vous avez pour vous Mme de Pompadour et vos talents. Puissiez-vous revenir aux Délices, et ne jamais souper avec M. et Mme de Wolmar!

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4495. — A M. LEKAIN.

Au château de Ferney, 23 mars.

Nous comptions sur vous, et nous ne comptons plus sur rien que sur notre amitié pour vous et sur vos sentiments. Mandez-nous, mon cher Roscius, ce que c'est que votre triste aventure, à laquelle nous nous intéressons bien vivement, Mme Denis et moi. Il y a près d'un mois que je n'ai reçu de lettres de M. d'Argental. Le petit Prault ne m'a pas seulement envoyé un exemplaire de *Tancrède*. Vous voyez que je suis aussi abandonné que vous êtes persécuté. Au surplus, prenez tout gaiement; faites-vous applaudir, cela console de tout.

J'ignore si on pourra déterminer Mlle Dumesnil à jouer Clytemnestre; mais je sais que vous ferez bien valoir le rôle d'Oreste. Je suis déterminé à ne rien donner à moins qu'on ne joue cette pièce; vos camarades me doivent peut-être cette complaisance. Je vous prie d'en parler à M. d'Argental, et de me répondre sur tous ces articles; celui qui vous regarde est le plus intéressant pour moi. Je vous embrasse.

4496. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Ferney, pays de Gex, par Genève, 25 mars.

Madame, Votre Altesse sérénissime daigne bien connaître mon cœur : je suis attaché à votre grande maîtresse, et pour elle-même, et pour vous. Votre amitié prouve combien elle est digne d'être aimée. Je supplie Votre Altesse sérénissime de vouloir bien me permettre que j'insère dans ce paquet un petit mot qui lui fasse connaître que je lui suis attaché, comme je l'étais

1. Nommé à l'Académie française à la place de Belle-Isle, il y fut reçu le 13 avril 1761.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

quand j'avais le bonheur de partager avec elle l'honneur d'être dans votre cour [1]. Nous sommes tous condamnés à cette funeste séparation qu'elle vient d'essuyer. Tout finit, et finit bien vite. Cette réflexion, que l'on fait si souvent, devrait bien porter les souverains à ne pas précipiter la fin de tant de milliers d'hommes. Mais il est dit qu'ils feront des malheureux et qu'ils le seront aussi : voilà leur destinée.

Vous êtes donc débarrassée de nous [2], madame ; voilà, je crois, sept ou huit mille de vos courtisans et de vos admirateurs hors de vos États. Ils doivent peut-être quelque argent à Votre Altesse sérénissime, et l'on paye mieux en temps de paix qu'en temps de guerre.

Je ne sais comment elle a pu trouver, pendant tout ce remue-ménage, le temps de lire *Tancrède*. Cette pièce vaut mieux à la représentation qu'à la lecture ; cela faisait un beau spectacle de chevalerie. Mais à mon âge, un pauvre malade fait des vers qui sont aussi faibles que lui. Il y a une épître à la fin, dans laquelle Votre Altesse sérénissime m'aura trouvé plaisamment dévot ; mais c'est qu'il y a des gens qui sont bien sottement hypocrites, et d'autres furieusement fanatiques. Ce monde-ci est une guerre perpétuelle de prince à prince, de prêtre à prêtre, de peuple à peuple, de barbouilleur à barbouilleur de papier. Le seul papier que j'emploie bien est celui où je présente mon profond respect à Votre Altesse sérénissime.

Le Suisse V.

4497. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 26 mars.

Mon cher et ancien ami, nous sommes tous malades. Nous avons quitté Ferney pour revenir aux Délices, à portée des Tronchin. Mme Denis se fait saigner, et moi je cherche à faire diversion en vous écrivant. Si on saigne aussi la petite-nièce du grand Corneille, je demanderai que l'on mette quelques gouttes de son sang dans mes veines, si faire se peut, pour la première tragédie que je ferai.

M. de Chimène est le seul de la maison qui ait résisté à l'épidémie ; il s'était purgé par les *Lettres* sur Jean-Jacques. Voici un *Rescrit de l'empereur de la Chine* [3] sur *la Paix perpétuelle* que ce

1. En 1753.
2. De Broglie s'était replié sur Hanau et Francfort.
3. Voyez tome XXIV, page 231.

Jean-Jacques va nous procurer. Assurez-vous de cela, en attendant la diète européane. Ce petit rogaton n'enflera pas beaucoup le paquet. Je voudrais vous envoyer une grande diable d'*Épître* en vers *à Mme Denis, sur l'Agriculture*, que nous aimons tous deux. Si vous en êtes curieux, demandez-la à M. d'Argental ou à M. Thieriot; elle ne vaut pas le port.

Je vous suppose à Paris, *sanum et hilarem;* je suis *hilaris*, mais non *sanus :* si j'avais de la santé, on verrait beau jeu...

Adieu ; je vous embrasse tendrement. V.

4498. — A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

J'envoie aux amis ce rogaton ; cela amuse un moment.

J'ai reçu la fade imitation[1] de *la Mort et de l'Apparition* du révérend Père Berthier.

O imitatores, servum pecus! . . . . . .
(Hor., lib. I, ep. XIX.)

L'épigramme[2] sur ce pauvre La Coste, associé de Fréron, vaut mieux, et n'est point imitée.

Je fais mes compliments à mes frères, et je retourne à mes maçons.

Diruit, ædificat. . . . . .
Insanire putes, etc.
(Hor., lib. I, ep. I.)

4499. — A M. LE BRUN.

Aux Délices, 26 mars.

Je confie, monsieur, à votre probité, à votre zèle, et à votre prudence, qu'un gentilhomme des environs de Gex, nommé M. de Crassier[3], capitaine au régiment de Deux-Ponts, nous a demandé Mlle Corneille en mariage pour un gentilhomme de ses parents.

Celui qui avait cette alliance en vue demandait une fille noble, bien élevée, et dont les mœurs convinssent à la simplicité d'un pays qui tient beaucoup de la Suisse. Le hasard a fait

1. Sans doute la *Relation de la maladie, de la confession, et de la fin de M. de Voltaire;* Genève, 1761, in-12; facétie anonyme de Sélis, mort en 1802. (CL.)
2. Voyez cette épigramme, tome X, dans les *Poésies mêlées*, année 1761.
3. *Crassy*, que Voltaire écrit quelquefois *Crassier*.

que la feuille de Fréron, dans laquelle Mlle Corneille est déshonorée, a été lue par ce gentilhomme; il y a lu que « le père de la demoiselle est une espèce de petit commis de la poste de deux sous, à 50 livres par mois de gages, et que sa fille a quitté son couvent pour venir recevoir chez moi son éducation d'un bateleur de la Foire ». Cette insulte a fait beaucoup de bruit à Genève, où les feuilles du nommé Fréron sont lues. On a les yeux sur notre maison. Le scandale a circulé dans toute la province. Le gentilhomme qui se proposait pour Mlle Corneille a été très-refroidi, et il est vraisemblable que cet établissement n'aura pas lieu. Enfin Mlle Corneille a été instruite des lignes diffamatoires de Fréron. Jugez de son état et de son affliction! Elle a pris le parti d'envoyer un mémoire de dix ou douze lignes à M. le comte de Saint-Florentin; à M. Seguier, avocat général; et à monsieur le lieutenant de police[1]. Nous lui avons conseillé cette démarche. Ce mémoire est aussi simple que court; et, pour peu qu'il y ait encore de justice et d'honneur chez les hommes, la plainte de Mlle Corneille doit faire une grande impression. Nous savons bien que M. Seguier ne se mêlera pas directement de cette affaire; mais, étant informé qu'il est personnellement outré contre ce monstre de Fréron, nous avons cru qu'il était bon de lui adresser un mémoire.

Nous pensons, Mme Denis et moi, que si vous voulez bien, monsieur, appuyer les justes plaintes d'une demoiselle qui porte le nom de Corneille, qui vous a déjà tant d'obligations, et qui se trouve publiquement déshonorée par un scélérat, enfin qui est sur le point de perdre un établissement avantageux, vous réussirez infailliblement en représentant à M. de Saint-Florentin, et à M. de Sartine, déjà instruit de l'atrocité du nommé Fréron, l'impudence avec laquelle il diffame en six lignes une famille entière, le tort irréparable qu'il fait à une demoiselle d'un nom respectable; vous engagerez aisément M. Seguier à protéger cette victime que Fréron immole à sa méchanceté.

Je le répète, monsieur, si on avait fait cet outrage à la fille d'un procureur, l'auteur de l'insulte serait puni.

Vous communiquerez sans doute ma lettre à M. du Tillet, qui doit ressentir plus vivement que personne l'affront et le tort

1. Antoine-Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel de Sartine, né à Barcelone en 1729, lieutenant général de police depuis le 1er décembre 1759 jusqu'en mai 1774; ministre de la marine la même année, et jusqu'en 1780; mort à Tarragone en 1801. (B.)

faits à Mlle Corneille. Il me semble que vous pouvez parler fortement à M. de Saint-Florentin et à M. de Sartine. J'ose même présumer que monseigneur le prince de Conti accordera sa protection à la vertu et à la noblesse insultées; je ne sais par quelle méprise on a pu confondre la diffamation de cette demoiselle avec des critiques de vers. Il s'agit ici de l'honneur. Nous attendons tout de vous, et de l'auguste maison où vous êtes.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4500. — DE CHARLES-THÉODORE [1],

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 28 mars.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de la belle tragédie de *Tancrède*, que vous m'avez envoyée, avec la très-édifiante lettre[2] qui la suit. On vous lit toujours avec un nouveau plaisir. Tout le monde littéraire vous prie de lui donner encore beaucoup de vos ouvrages avant d'aller habiter la Jérusalem céleste. Vous êtes si admiré sur la terre! restez-y tant que vous pourrez; et, s'il vous est possible, venez bientôt revoir un de ceux qui vous admirent le plus. Si j'ai tardé longtemps à vous écrire, c'est que je n'ai pu le faire plus tôt. J'ai été accablé d'affaires, sans les soins que l'électrice me donne dans sa grossesse. Si vous venez à Schwetzingen, vous verrez un papa jouer avec un enfant; et après l'avoir bercé, s'entretenir avec plaisir avec son cher *Suisse*, pour qui j'aurai toujours une vraie estime.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

4501. — A MADAME BELOT [3].

Aux Délices, 29 mars.

Vous avez trouvé le secret
De philosopher et de rire,
Et de votre charmante lyre
Vous faites un joli sifflet
Pour siffler notre ami Trublet,
Que je révère, et dont j'admire
La profondeur et le caquet.
Badinez, tandis qu'il compile;
Égayez souvent par vos sons
La pesanteur de son beau style,

1. Réponse à la lettre 4459. Voyez ci-après, n° 4525.
2. Sans doute la lettre 4432.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Et bafouez dans vos chansons
Son journal[1] et son évangile.

A présent, venons au fait, madame. Vous n'êtes pas riche; voici ce que j'ai imaginé, et ce que vous refuserez si la proposition offense votre honneur. Un jeune magistrat[2] de Dijon a fait une comédie, et il veut être ignoré à cause des fleurs de lis et de la grave sottise de monsieur son père le président. Voulez-vous, pouvez-vous garder le plus profond secret? On vous fera tenir la pièce. Vous partagerez les honoraires de la représentation et de l'impression. Je crois que la comédie aura du succès. Elle est en vers, en cinq actes. Vous ferez la préface, et la pièce s'en débitera mieux. Si cette offre vous choque, j'en demande pardon à vos charmes et à votre esprit.

Le laboureur V.,
secrétaire de l'empereur de la Chine[3].

P. S. Souvenez-vous que ce malheureux petit Jean-Jacques, le transfuge, m'écrivit il y a un an : *Vous corrompez ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donné.*

4502. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Au château de Ferney, 29 mars.

Le pauvre maçon de Ferney, monsieur, travaille à force pour se mettre en état de vous recevoir tant bien que mal dans sa chaumière, vous et M. de La Marche. Je ne compte pas trop sur M. de Pont-de-Veyle, lequel ne pense pas qu'il y ait de salut hors de Paris. Pour moi, ce n'est pas Paris que j'aime, c'est Dijon; et si je n'étais pas maçon, laboureur, barbouilleur de papier, et malade, je quitterais mes ateliers et mon médecin pour venir jouir de la société charmante que je trouverais dans votre ville. Vous verrez, par la petite *Épître*[4] ci-jointe, si je suis attaché à la campagne.

C'est à vous, monsieur, que je dois des remerciements de la place dont votre Académie[5] veut bien m'honorer. Je vous supplie

1. Le *Journal chrétien.*
2. Voltaire attribue ici *le Droit du Seigneur* au fils du président Legouz de Saint-Seine.
3. Voyez, tome XXIV, page 231, le *Rescrit de l'empereur de la Chine.*
4. L'*Épître sur l'Agriculture;* voyez tome X.
5. Voltaire fut nommé membre honoraire de l'Académie de Dijon le 3 avril 1761;

de lui faire agréer mes profonds respects et ma sincère reconnaissance. Ce sera une raison de plus pour m'engager au voyage de Dijon, s'il peut y avoir quelque nouveau motif après celui de vous embrasser, vous et vos amis. J'espère que nous raisonnerons de tout cela au mois d'auguste, dans ma chaumière de Ferney.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus inviolable, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

4503. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 mars.

Il faut que j'aie commis quelque grande iniquité dont je ne me suis pas accusé en faisant mes pâques, car mes anges ont détourné de moi leur face[1] et leur plume. Je leur dirai comme le prophète : *Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez point dansé*[2]; je leur ai envoyé vers et prose, point de nouvelles, nul signe de vie. J'essuie d'ailleurs plus d'une tribulation. Prault a imprimé *Tancrède*. Non-seulement il ne l'a point imprimé tel que je l'ai fait, mais ni Prault, ni Lekain, ni Mlle Clairon, qui en ont eu le profit, n'ont daigné m'en faire tenir un exemplaire. En récompense, on a imprimé *Tancrède* entièrement altéré, et d'une manière qui, dit-on, me couvre de honte. Prault donne au public, sous mon nom, l'Apologie[3] de Corneille et de Racine, malgré tout ce que j'ai exigé de lui. Il faut donc m'armer de patience, et me résigner. Mes chers anges, ne m'abandonnez pas dans mes détresses. J'ai surtout une grâce à vous demander : c'est de me garder un profond secret sur *le Droit du Seigneur*, et de ne pas empêcher qu'une personne de mérite[4], qui est dans la pauvreté, retire quelque émolument de ce petit ouvrage, que j'ai retouché avec le plus grand soin. C'est une chose que j'ai infiniment à cœur ; et vous êtes trop bons pour ne pas vous prêter à mes faiblesses.

Vous ne m'avez point écrit depuis le roman de Jean-Jacques. Seriez-vous de ceux qui ont pris le parti de ce petit Diogène manqué? Savez-vous qu'il y a dix-huit mois que ce fou sérieux

mais M. de Ruffey lui avait écrit le 21 mars pour lui offrir ce titre au nom de la compagnie.

1. Psaume XXIX, verset 8.
2. Matth., XI, 17; Luc, VII, 32.
3. L'*Appel à toutes les nations de l'Europe;* voyez tome XXIV, page 191.
4. Mme Belot ; voyez la lettre 4501.

fît une cabale, du fond de son village, à Genève, pour empêcher la comédie, et qu'il m'écrivit à moi : « Vous corrompez ma république, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné »?

Ne vous l'ai-je pas mandé, et ne trouvez-vous pas qu'il est trop doucement puni?

Ne soyez pas fâché contre Fanime. Tant que son amant ne sera qu'un sot, elle ne sera pas digne de paraître.

Dites-moi, je vous en conjure, si M. le duc de Choiseul a toujours de la bonté pour moi, et si par hasard nous pouvons espérer la paix. Mais surtout instruisez-moi comment vont les yeux et la santé de mes anges, et ne mettez pas mon cœur au désespoir.

4504. — A M. DE CHAMPFLOUR[1].

Tournay, pays de Gex, 30 mars.

J'ai lu, monsieur, dans les gazettes, un article qui m'a fait frémir, et qui vous regarde. Vous savez qu'il y a longtemps que je m'intéresse à vous; je vous prie de vouloir bien me mander ce qu'il en est. Je suis retiré du monde, dans d'assez belles terres, sur les frontières de Genève et de la Suisse, et je prends d'ordinaire fort peu de part à toutes les nouvelles; mais celle-ci vous a rappelé à mon souvenir, et j'ai senti réveiller en moi tous les sentiments de mon ancienne amitié.

Je ne sais si monsieur votre père est encore en vie; je le plaindrais bien d'avoir été témoin d'une catastrophe si cruelle. Je voudrais savoir si madame votre femme n'est point la sœur de M. de La Porte, trésorier des pays conquis. Il est fort mon ami, et c'est une raison de plus qui m'attache à votre famille. Vous me ferez plaisir de me tirer de l'inquiétude où cette triste nouvelle m'a mis.

J'ai l'honneur, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi,
comte de Tournay.

1. Cette lettre (dont l'original autographe porte 30 *mars* pour toute date, et est adressée à M. de Champflour fils, à Clermont-Ferrand) appartient peut-être à l'année 1759. Elle semble, dans tous les cas, antérieure à celle du 30 juillet 1761, écrite au même. (CL.)

4505. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, 30 mars.

Monsieur, je reçois dans ce moment, par la voie de Vienne, la lettre de Votre Excellence, en date du 26 janvier, la lettre pour M. de Soltikof, et le mémoire sur le Kamtschatka, dont vous voulez bien m'honorer. Vous daignez ajouter à vos bontés celle de me dire que vous travaillez à me fournir le canevas du second volume. Je suis tout prêt ; je m'arrange pour mettre en œuvre tous vos matériaux, malgré celui[1] que l'histoire d'un législateur, d'un grand homme, irrite si furieusement. Les expressions dont il se sert contre le père et contre son auguste fille sont si horribles qu'on n'ose les répéter. J'oublie pour jamais ces injures, et celui qui en est coupable. Elles n'ont servi qu'à redoubler mon zèle pour la gloire de Pierre le Grand, et pour celle de votre valeureuse nation, que Sa Majesté l'impératrice rend heureuse, et que Votre Excellence éclaire et encourage par les bienfaits qu'elle répand, et par la protection qu'elle donne aux arts.

Votre Excellence doit avoir reçu la petite inscription[2] qu'elle m'avait fait la grâce de me demander. Je la fis sur-le-champ ; vos ordres m'inspirent. Voici à peu près les vers tels qu'il m'en souvient :

Ses lois et ses travaux ont instruit les mortels ;
Il les rendit heureux, et sa fille l'imite.
Jupiter, Osiris, vous eûtes des autels,
Et c'est lui seul qui les mérite.

Je me flatte, monsieur, qu'une histoire vraie et authentique fera plus d'effet que tous ces éloges, qui ne sont que la bordure du tableau. Ce sont les grandes actions qui louent les grands hommes. Peut-être le paquet dans lequel j'avais inséré cette inscription a-t-il été perdu. La plupart de nos envois réciproques n'ont pas été si heureux que vos armes. Je vois que Votre Excellence n'a reçu encore ni l'eau des Barbades[3], ni les ballots envoyés à feu M. Golowkin, ni ceux de M. le duc de Choiseul, ni ceux de notre ambassadeur à Vienne. J'en ressens une véritable peine.

1. Le roi de Prusse ; voyez lettre 4317.
2. Voyez lettre 4410.
3. Voir la lettre 4307.

Je regrette surtout les papiers dont vous aviez chargé M. Pouschkin. Je vois par votre lettre, monsieur, que vous lui aviez confié un présent dont je sens tout le prix, et dont je fais les plus tendres remerciements à Votre Excellence. Elle est trop bonne; mes frais sont trop peu de chose, mes peines trop bien employées. Un simple portrait de votre auguste impératrice, un de vous, monsieur, aurait fait ma récompense la plus chère. Il n'est pas juste qu'il vous en coûte, et que vous payiez les accidents qui peuvent être arrivés à M. Pouschkin et à mes ballots. Vous ne savez donc pas que je regarde comme un des plus grands bienfaits le soin dont vous avez daigné me charger; il fait le charme et l'honneur de ma vieillesse. Recevez avec votre bonté ordinaire le tendre et inviolable respect de Voltaire pour Votre Excellence. V.

4506. — AU RÉVÉREND PÈRE BETTINELLI[1],

A VÉRONE.

Mars.

Si j'étais moins vieux, et si j'avais pu me contraindre, j'aurais certainement vu Rome, Venise, et votre Vérone; mais la liberté suisse et anglaise, qui a toujours fait ma passion, ne me permet guère d'aller dans votre pays voir les frères inquisiteurs, à moins que je n'y sois le plus fort. Et comme il n'y a pas d'apparence que je sois jamais ni général d'armée ni ambassadeur, vous trouverez bon que je n'aille point dans un pays où l'on saisit, aux portes des villes, les livres qu'un pauvre voyageur a dans sa valise. Je ne suis point du tout curieux de demander à un dominicain permission de parler, de penser, et de lire; et je vous dirai ingénument que ce lâche esclavage de l'Italie me fait horreur. Je crois la basilique de Saint-Pierre de Rome fort belle; mais j'aime mieux un bon livre anglais, écrit librement, que cent mille colonnes de marbre. Je ne sais pas de quelle liberté vous me parlez auprès de Monte-Baldo, mais j'aime beaucoup celle dont parle Horace : *Fari quæ sentiat*[2]; je ne connais de liberté que celle dont on jouit à Londres. C'est celle où je suis parvenu,

1. Xavier Bettinelli, né à Mantoue en juillet 1718, n'était pas frère *servite*, comme quelques personnes l'ont pensé, mais jésuite. Il finit sa longue et laborieuse carrière dans sa ville natale, le 13 septembre 1808. Parmi ses tragédies il s'en trouve une qui est traduite de Voltaire, c'est *Rome sauvée*. — On lit dans les *Mélanges de littérature* de Suard, tome I, pages 17 à 32 (1803), un article intitulé *De Voltaire et du poëte italien Bettinelli*. (CL.)

2. Horace, livre I, épître IV, vers 9.

après l'avoir cherchée toute ma vie. La félicité que je me suis faite redouble par votre commerce. Je recevrai, avec la plus tendre reconnaissance, les instructions que vous voulez bien me promettre sur l'ancienne littérature italienne, et j'en ferai certainement usage dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale*, histoire de l'esprit humain beaucoup plus que des horreurs de la guerre et des fourberies de la politique. Je parlerai des gens de lettres beaucoup plus au long que dans les premières, parce qu'après tout ce sont eux qui ont civilisé le genre humain : l'histoire qu'on appelle *civile* et *religieuse* est trop souvent le tableau des sottises et des crimes.

Je fais grand cas du courage avec lequel vous avez osé dire que le Dante était un fou, et son ouvrage un monstre. J'aime encore mieux pourtant dans ce monstre une cinquantaine de vers supérieurs à son siècle que tous les vermisseaux appelés *sonetti*, qui naissent et meurent à milliers aujourd'hui dans l'Italie, de Milan jusqu'à Otrante.

Algarotti a donc abandonné le triumvirat[1] comme Lépidus : je crois que, dans le fond, il pense comme vous sur le Dante. Il est plaisant que, même sur ces bagatelles, un homme qui pense n'ose dire son sentiment qu'à l'oreille de son ami. Ce monde-ci est une pauvre mascarade. Je conçois à toute force comment on peut dissimuler ses opinions pour devenir cardinal ou pape; mais je ne conçois guère qu'on se déguise sur le reste. Ce qui me fait aimer l'Angleterre, c'est qu'il n'y a d'hypocrite en aucun genre. J'ai transporté l'Angleterre chez moi, estimant d'ailleurs infiniment les Italiens, et surtout vous, monsieur, dont le génie et le caractère sont faits pour plaire à toutes les nations, et qui mériteriez d'être aussi libre que moi.

Pour le polisson nommé Marini, qui vient de faire imprimer *le Dante* à Paris, dans la collection des poëtes italiens[2], c'est un

1. Frugoni, Bettinelli, et Algarotti, composaient ce triumvirat littéraire, en Italie; mais, dit Ginguené (*Biographie universelle*, tome IV, page 412), les opinions soutenues dans les *Lettres de Virgile* « contre les deux grandes lumières de la poésie italienne, et surtout contre le Dante, brouillèrent Bettinelli avec Algarotti ».

2. C'est en janvier 1768, ou peut-être à la fin de l'année 1767, que Marcel Prault proposa, par souscription, une *Collection des meilleurs auteurs dans la langue italienne*. La *Divine Comédie* en forme les deux premiers volumes, dont le frontispice gravé porte le millésime 1768. Trente-trois volumes de la collection, y compris le vocabulaire, portent la même date. Il est difficile qu'ils aient tous été imprimés la même année. Peut-être les frontispices ont-ils été refaits pour quelques volumes. Ce qui est certain, c'est que dans cette collection, en tête du pre-

marchand qui vient établir sa boutique, et qui vante sa marchandise ; il dit des injures à Bayle et à moi, et nous reproche comme un crime de préférer Virgile à son Dante. Ce pauvre homme a beau dire, le Dante pourra entrer dans les bibliothèques des curieux, mais il ne sera jamais lu. On me vole toujours un tome de l'Arioste, on ne m'a jamais volé un Dante.

Je vous prie de donner au diable il signor Marini et tout son enfer, avec la panthère que le Dante rencontre d'abord dans son chemin, sa lionne et sa louve. Demandez bien pardon à Virgile qu'un poëte de son pays l'ait mis en si mauvaise compagnie. Ceux qui ont quelque étincelle de bon sens doivent rougir de cet étrange assemblage, en enfer, du Dante, de Virgile, de saint Pierre, et de madona Beatrice. On trouve chez nous, dans le XVIIIe siècle, des gens qui s'efforcent d'admirer des imaginations aussi stupidement extravagantes et aussi barbares ; on a la brutalité de les opposer aux chefs-d'œuvre de génie, de sagesse et d'éloquence, que nous avons dans notre langue, etc. *O tempora! o judicium!*

4507. — A MADAME DE FONTAINE [1].

Puisque vous aimez la campagne, ma chère nièce, je vous envoie la petite *Épître* adressée à votre sœur *sur l'Agriculture*. Le droit de champart, et tous les droits seigneuriaux que vous avez, ne sont pas si favorables à la poésie que la charrue et les moutons. Virgile a chanté les troupeaux et les abeilles, et n'a jamais parlé du droit de champart. Je vous ferai une épître pour vous confirmer dans le juste mépris que vous semblez avoir pour le tumulte et les inutilités de Paris, et dans votre heureux goût pour les douceurs de la retraite.

Il est vrai que Ferney est devenu un des séjours les plus riants de la terre. Je joins à l'agrément d'avoir un château d'une jolie structure, et celui d'avoir planté des jardins singuliers, le plaisir solide d'être utile au pays que j'ai choisi pour ma retraite. J'ai obtenu du conseil le desséchement des marais qui infectaient la province, et qui y portaient la stérilité. J'ai fait défricher des

mier volume du Dante, est une Vie de ce poëte par l'abbé Marini, et à la suite deux lettres de Martinelli au comte d'Oxford, où Voltaire est maltraité. Si mes conjectures sur les nouveaux titres mis aux deux volumes du Dante étaient fausses, la lettre de Voltaire ne serait pas de 1761, et se trouverait avoir été mal placée par mes prédécesseurs. (B.)

1. Dans toutes les éditions de Volt[illegible] [illegible]er février. C'est une erreur. Elle ne peut [illegible]

bruyères immenses; en un mot, j'ai mis en pratique toute la théorie de mon Épître. Si vous ne venez pas voir cette terre, qui doit vous appartenir un jour, je vous avertis que je viendrai bouleverser Hornoy, y planter, et y bâtir: car il faut que je me serve de la truelle ou de la plume.

Lekain devait venir jouer la comédie avec nous à Pâques; mais il m'a fallu communier sans jouer. J'ai édifié mes paroissiens, au lieu de les amuser; et M. de Richelieu s'est avisé de mettre Lekain en pénitence dans ce saint temps.

Je veux vous donner avis de tout. L'impératrice de Russie m'avait envoyé son portrait avec de gros diamants : le paquet a été volé sur la route. J'ai du moins une souveraine de deux mille lieues de pays dans mon parti : cela console des cris des polissons. Ma chère nièce, je fais encore plus de cas de votre amitié.

Adieu; j'embrasse tout ce que vous aimez[1].

4508. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er avril.

A peine avais-je fait partir mes doléances qu'une lettre de mes anges, du 25 de mars, est venue me consoler et m'encourager; sur-le-champ, la rage du *tripot* m'a repris. J'ai déniché un vieil *Oreste;* et, presto, presto, j'ai fait des points d'aiguille à la reconnaissance d'Oreste et d'Électre, et à la mort de Clytemnestre; puis, étant de sang-froid, j'ai écrit la pancarte du privilége, et la requête aux comédiens pour les rôles; et j'envoie le tout à mes chers anges, félicitant mon respectable ami de la guérison de ses deux yeux, qui vont mieux que mes deux oreilles.

M. d'Argental voit, et moi je n'entends guère. Surdité annonce décadence; mais la main va et griffonne.

Vous saurez que M. de Lauraguais a fait aussi son *Oreste*[2], et qu'il est juste qu'il soit joué sur le théâtre qu'il a embelli; mais il permet que je passe avant, pour lui faire bientôt place. Sa folie d'être représenté n'est pas une folie nécessaire, et la mienne l'est. On a eu l'injustice de me reprocher d'avoir traité le même sujet que Crébillon mon maître[3], comme si Euripide n'avait pas

1. On avait cousu à cette lettre deux alinéas d'une autre lettre qui est du commencement de l'année 1762, où on les retrouvera.

2. Sa pièce est intitulée *Clytemnestre, tragédie en cinq actes et en vers*, 1761, in-8°. Elle est dédiée à Voltaire, qui lui avait dédié *l'Écossaise;* voyez tome V, page 405.

3. Voir la lettre 4348 à d'Argental, troisième alinéa.

fait son *Électre* après celle de Sophocle ; mais enfin il fut joué ; on ne lui fit pas un crime d'avoir travaillé sur le même sujet, on ne voulut pas le perdre auprès de Mme de Pompadour. Mon Pammène ne vaut pas le Palamède de Crébillon ; mais peut-être ma Clytemnestre vaut mieux que la sienne ; et c'est quelque chose d'avoir fait cinq actes sans amour, quand on est Français. Si Mlle Dumesnil s'imagine que Clytemnestre n'est pas le premier rôle, elle se trompe ; mais il faut que Mlle Clairon soit persuadée que le premier est Électre. Je mets le tout à l'ombre de vos ailes. Signalez vos bontés et votre crédit.

M. le duc de La Vallière, tout grave auteur qu'il est, m'a donc trompé[1]. Voilà de la pâture pour les Fréron. Heureusement, je connais des sermons tout aussi ridicules que le *Recueil des Facéties*, et j'en ferai usage pour l'édification du prochain. Pour l'amour de Dieu, dites-moi ce que vous pensez de la paix. Pour moi, je ne l'attends pas si tôt.

Est-il bien vrai que l'abbé Coyer soit exilé[2], et que son approbateur soit en prison? Et pourquoi? qu'a-t-on donc vu ou voulu voir dans l'*Histoire de Sobieski*[3] qui puisse mériter cette sévérité? S'agit-il de religion? la fureur du fanatisme a-t-elle pu être portée jusqu'à trouver partout des prétextes de persécution? que diront nos pauvres philosophes? dans quel pays des singes et des tigres êtes-vous? Mes chers anges, que ne pouvez-vous être les anges exterminateurs des sots!

4509. — A M. FYOT DE LA MARCHE[4] (FILS).

Aux Délices, par Genève, 1er avril 1761.

Monsieur, je vous demande très-humblement pardon de ne vous point écrire de ma main, mais c'est que je suis très-malade; mais j'ai une plus grande indulgence à vous demander pour le fatras que j'ai pris la liberté de vous offrir. J'aurais bien mieux fait, monsieur, de venir vous faire ma cour, à vous et à monsieur votre père, dans le temps de vos vacances : car il me paraît que

1. Voyez tome XXIV, page 191.

2. Coyer (Gabriel-François), né à Beaume-les-Dames en 1707, mort en 1782, avait reçu l'ordre de quitter Paris, et alla voir Voltaire (voyez lettre 4663). Le censeur ou approbateur de son livre était Coqueley, à qui est adressée la lettre du 24 auguste 1767.

3. 1761, trois volumes in-12.

4. Éditeur, H. Beaune.

ce n'est guère que dans ce temps que les gens inutiles, comme moi, et qui sont sans affaires, doivent se présenter à ceux qui sont à la tête des affaires publiques. J'ai une passion extrême de profiter du loisir dont jouit monsieur votre père ; quand je songe qu'il y a près de cinquante ans qu'il m'honore d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie, je me regarde comme bien coupable de n'avoir pas encore passé le mont Jura pour venir lui rendre mes très-tendres hommages. Vous entrez, monsieur, pour beaucoup dans mes remords.

Je prends la liberté, monsieur, de vous supplier de l'assurer qu'il n'y a personne au monde qui ait pour lui une vénération plus tendre que la mienne. Regardez-moi, je vous en prie, comme une créature de votre maison, comme une personne attachée à votre nom, et au mérite du père et du fils ; je vous regarde comme mes patrons, quoique je n'aie de procès ni avec mes vassaux, ni avec mes voisins.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4510. — A MADAME D'ÉPINAI.

Avril.

Ma belle philosophe, amusez-vous un moment de ce chiffon [1], et si vous voyez M. Diderot, priez-le de faire mes compliments au cher abbé Trublet. J'aime à mettre ces deux noms ensemble. Les contrastes font toujours un plaisant effet, quoi que le monde en dise.

Amusez-vous toujours des sottises du genre humain ; il faut en profiter ou en rire.

Rousseau Jean-Jacques, que j'aurais pu aimer s'il n'était pas né ingrat ; Jean-Jacques qui appelle M. Grimm *un Allemand nommé Grimm* [2], Jean-Jacques qui m'écrit [3] que j'ai corrompu sa ville de Genève..., c'est un fou, vous dis-je, avec sa *paix perpétuelle ;* il s'est brouillé avec tous ses amis. C'est un petit Diogène qui ne mérite pas la pitié des Aristippes.

Adieu, madame. Je suis plus fâché que jamais qu'il y ait cent

1. Le *Rescrit de l'empereur de la Chine, à l'occasion du* PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE ; voyez tome XXIV, page 231.

2. Voyez la lettre de J.-J. Rousseau, du 17 juin 1760, ci-dessus, n° 4153, tome XL, page 422.

3. Voyez tome XL, page 423.

lieues entre la Chevrette et Ferney. Mais il y a bien plus loin encore entre vous et les plats personnages de ce siècle.

4511. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Il faut apprendre à mes anges gardiens que la feuille de Fréron[1], qu'on a traitée de bagatelle, a eu les suites les plus désagréables. Un gentillâtre bourguignon voulait l'épouser (cette Corneille); il a vu la feuille; il a vu que Mlle Corneille était *fille d'un paysan qui subsistait d'un emploi de cinquante livres par mois, à la poste de deux sous.* Il n'a jamais lu *le Cid;* il a cru qu'on le trompait quand on lui disait que Mlle Corneille avait deux cents ans de noblesse : le mariage a été rompu. Il est bien étrange qu'on souffre de telles personnalités, uniquement parce qu'on croit que je suis compromis. Nous demandons à M. de Malesherbes qu'il exige au moins une rétractation formelle du coquin; qu'il dise « qu'il demande pardon au public d'avoir outragé un nom respectable, en disant que Mlle Corneille avait quitté le couvent pour aller recevoir une nouvelle éducation du sieur L'Écluse, acteur de l'Opéra-Comique; qu'il avoue qu'il a été grossièrement trompé, et qu'il se repent d'avoir donné ce scandale ».

Mon cher ange, prenez le sort de Mlle Corneille à cœur, nous vous en conjurons. Je jure bien de ne jamais travailler pour le théâtre si on profane ainsi le nom de notre père.

Voici un mémoire[2] bien bas; mais c'est aussi du plus bas des hommes dont il s'agit. Je le tiens de Thieriot : cela paraît avoir un air de grande vérité. Est-il possible qu'on protége un tel misérable? Si M. de Malesherbes savait le tort qu'il se fait en autorisant Fréron, il cesserait de protéger ses turpitudes.

Ayez la bonté de m'apprendre ce que c'est que la déconvenue de cet abbé Coyer. Je m'y intéresse infiniment; c'est un de nos frères.

La littérature est trop déshonorée et trop persécutée à Paris; et mon aversion pour cette ville est égale à mon idolâtrie pour mes anges.

Je les supplie de me répondre sur *Oreste,* sur la pièce d'Hurtaud[3], sur M. de Malesherbes. De la paix, je ne m'en soucie guère; je sais bien qu'elle ne se fera pas.

1. Voyez une note de la lettre 4416.
2. Les *Anecdotes sur Fréron;* voyez tome XXIV, page 181.
3. *Le Droit du Seigneur:* voyez tome VI, page 1.

4512. — A M. COLINI.

Au château de Ferney, le 4 avril.

Je ne peux que remercier quiconque veut bien se donner a peine d'imprimer mes faibles ouvrages [1], pourvu qu'on n'y insère rien d'étranger, rien contre la religion catholique, que je professe, rien contre l'état dont je suis membre, ni contre les mœurs, que j'ai toujours respectées.

Si l'on suit la dernière édition des frères Cramer [2], il faut en corriger les fautes, que tout homme de lettres apercevra aisément.

Mais j'avertis ceux qui veulent se charger de cette édition que les frères Cramer réimpriment actuellement avec célérité et exactitude l'*Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, corrigée et augmentée de moitié. J'avertis encore qu'ils préparent une nouvelle édition [3] avec de très-belles estampes, et qu'il vaudrait mieux s'entendre avec eux que de hasarder un partage dangereux pour les uns et pour les autres. Je ne tire aucun profit de mes ouvrages, je n'en ai que la peine : je souhaite seulement que les libraires ne se ruinent pas dans des entreprises qui me font honneur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

4513. — A M. GEORGE KEATE, ESQ. [4],

NANDOS COFFEEHOUSE, LONDON.

Au château de Ferney, pays de Gex, en Bourgogne,
par Genève, 4 avril 1761.

Monsieur, il est bien triste de ne pas vous faire de ma main les sincères et tendres remerciements que je vous dois, et il est difficile de les exprimer. Votre livre m'a paru excellent en son genre, sage, vrai, et écrit précisément du style dont il le fallait écrire, ce qui n'est pas une chose commune ; bien peu de

1. Colini renonça à donner une édition des *Œuvres de Voltaire*.
2. L'édition de 1756, en dix-sept volumes in-8°.
3. L'édition in-8°, dont il parut treize volumes en 1764. On y joignait les huit volumes de l'*Essai sur l'Histoire générale*, 1761 à 1763, et le volume de *la Pucelle* publié en 1762; ce qui portait la collection à vingt-deux volumes. (B.)
4. Communiquée à l'*Illustrated London News*, par M. Henderson.

gens savent proportionner leur esprit aux sujets qu'ils traitent. Jugez, monsieur, combien l'honneur que vous m'avez fait m'est précieux. J'ai écrit sur-le-champ au conseil de Genève pour le féliciter de la gloire qu'a la république d'avoir été si bien célébrée par vous, et si bien encouragée à mériter toujours ce que vous dites d'elle. Je n'ai point renoncé à mes petites *Délices*, qui sont dans le territoire de Genève, elles me seront toujours chères, puisque j'ai eu le bonheur de vous y posséder quelquefois; mais je donne la préférence à un château que j'ai fait bâtir dans le pays de Gex, en Bourgogne. J'ose me flatter que milord Bourlington en aurait été content : mes jardins ne sont point à la française; je les ai faits les plus irréguliers et les plus champêtres que j'ai pu. J'ose les croire tout à fait à l'anglaise, car j'aime la liberté, et je hais la symétrie. Je suis les leçons de M. Thull, en fait d'agriculture; et je finis ma carrière comme Virgile avait commencé la sienne, en cultivant la terre; il s'ennuya du lac de Mantoue, et je ne m'ennuie point de celui de Genève. Si je regrette quelque chose au monde, ce sont les bords de la Tamise. Si jamais quelque jeune Anglais qui vous ressemble vient à Genève, je vous supplie de me l'adresser, afin que j'aie souvent le plaisir de lui parler de vous. Adieu, monsieur, comptez que je serai pénétré toute ma vie de l'estime, de l'amitié et de la reconnaissance que je vous dois.

VOLTAIRE.

4514. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, 6 avril.

Voici, monsieur, une seconde édition du mémoire que M. Thieriot m'avait fait tenir. La première était trop pleine de fautes. Si vous voulez encore des exemplaires, vous n'avez qu'à parler. Il n'est que trop vrai que le libelle diffamatoire de ce coquin de Fréron a eu des suites désagréables que j'ai confiées à votre discrétion. Je me suis fait un devoir de vous donner part de tout ce qui regarde Mlle Corneille. C'est à vous que je dois l'honneur de l'élever. Encore une fois, je ne peux m'imaginer que M. de Malesherbes refuse ce qu'on lui demande. Il ne s'agit que d'un désaveu nécessaire : ce désaveu, à la vérité, déréditera les feuilles de Fréron; mais M. de Malesherbes partagerait lui-même l'infamie de Fréron, s'il hésitait à rendre cette légère justice. En cas qu'il soit assez mal conseillé pour ne pas faire ce qu'on lui propose et ce qu'il doit, il peut savoir qu'il met les

offensés en droit de se plaindre de lui-même; que le nom de Corneille vaut bien le sien, et qu'il se trouvera des âmes assez généreuses pour venger l'honneur de Mlle Corneille de l'opprobre qu'un protecteur de Fréron ose jeter sur elle. Le nom de Fréron est sans doute celui du dernier des hommes, mais celui de son protecteur serait à coup sûr l'avant-dernier.

Vous aurez sans doute, monsieur, la gloire de terminer cette affaire : je n'y suis pour rien personnellement; je pouvais avoir chez moi L'Écluse, sans avoir à rendre compte à personne; mais il n'est pas permis d'imprimer que Mlle Corneille est élevée par L'Écluse, par un acteur de l'Opéra-Comique. Mon indignation contre ceux qui tolèrent cette insolence subsiste toujours dans toute sa force. Mlle Corneille, vivante, vaut mieux sans doute qu'un Baqueville mort, et mort fou. Cependant on a mis Fréron au For-l'Évêque pour avoir raillé ce fou, qui n'était plus[1]; et on le laisse impuni quand il outrage indignement Mlle Corneille. Vous voyez, monsieur, que ni le temps, ni l'injustice des hommes, n'affaiblissent mes sentiments. Je trouve dans votre caractère la même constance : c'est une nouvelle raison qui m'attache à vous. Elle se joint à tant d'autres que je me sens pour vous la plus sincère amitié; elle supplée au bonheur qui me manque de vous avoir vu. Votre, etc.

VOLTAIRE.

Permettez que je vous adresse cette petite lettre[2] pour M. Corneille, et ayez la bonté de présenter mes respects à M. Titon et aux dames qui sont chez lui.

4515. — A M. DAMILAVILLE.

6 avril.

M. Damilaville me permettra-t-il de lui adresser ce paquet pour M. Le Brun, que je le supplie de vouloir bien lui faire tenir? Je demande encore s'il est bien vrai que l'abbé Coyer soit exilé, et pourquoi?

Je crois qu'il n'est que trop vrai que M. le maréchal de Richelieu a donné à Marmontel une exclusion, sans retour[3], pour l'Académie. Les gens de lettres ne paraissent pas fort en faveur.

1. *Anecdotes sur Fréron :* voyez tome XXIV, page 181.
2. Cette lettre est perdue.
3. Marmontel fut reçu à l'Académie française le 22 décembre 1763.

M. Thieriot veut-il bien m'envoyer un certain Almanach d'église où l'on trouve la succession des patriarches de Constantinople? Cela n'est pas bien agréable; mais cela peut être utile à un homme qui écrit l'histoire quand il ne laboure pas.

On m'a envoyé une réponse[1] à la *Théorie de l'impôt*. Si le style de la réponse est aussi inintelligible que celui de la *Théorie*, peu de lecteurs apprendront à gouverner l'État.

On dit que Rameau écrit[2] contre un philosophe sur la musique; j'aimerais mieux qu'il fît un opéra.

4516. — A M. HELVÉTIUS[3].

Avril 1761.

Mademoiselle protégeait l'abbé Cotin; la reine protége l'abbé Trublet; c'est le sort des grands génies.

> Principibus placuisse viris non ultima laus est.
>
> (Hor., ép. VII, liv. I.)

On m'assure cependant que M. Saurin entrera cette fois-ci[4]. Cela est juste; quand on a reçu un sot, il faut avoir un homme d'esprit pour faire le contre-poids. Vous allez sans doute à Voré. Mes respects à *Midas* Omer avant votre départ; mais mille amitiés réelles à M. Saurin.

O philosophes, philosophes! soyez unis contre les ennemis de la raison humaine. Écrasez l'infâme tout doucement.

4517. — A M. FABRY[5].

9 avril 1761, à Ferney.

Monsieur, je ne peux plus me plaindre de la fermière en question, puisque vous la protégez. C'est la faute de La Croix de n'avoir pas acquitté les droits de ses planches, et tout cela n'est qu'un malentendu.

On rendrait sans doute, monsieur, un grand service au pays en faisant saigner tous les marais. Je ne doute pas que tous les

1. Elle est de Pesselier; voyez lettre 4522.
2. En 1761 Rameau publia un in-4° intitulé *Origine des sciences*, suivie d'une controverse. (B.)
3. Éditeurs, Bavoux et François.
4. Il fut admis en effet
5. Éditeurs, Bavoux et François.

particuliers ne concourent à donner, chacun sur leur terrain, l'écoulement nécessaire aux eaux. Ceux qui refuseraient ce service y seront sans doute forcés.

M. Vaillet vous a parlé, monsieur, d'un règlement pour les taupes, que vous avez paru approuver; je le crois très-utile, et je pense que ce sera une nouvelle obligation que vous aura cette petite province.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4518. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 9 avril.

Je vous remercie, mon cher maître, de m'avoir envoyé votre charmante *Épître sur l'Agriculture*, qui ne parle guère d'agriculture, et qui n'en vaut que mieux. C'est, à mon avis, un des plus agréables ouvrages que vous ayez faits. Des gens de votre connaissance, qui en ont pensé comme moi, et qui ne sont pas descendus d'Ismaël, car

Ils servent et Baal et le Dieu d'Israël[1],

l'ont trouvée si bonne qu'ils ont voulu la lire à la reine; mais il y avait deux vers *malsonnants* et *offensant les oreilles pieuses*, qu'il a fallu corriger pour mettre votre épître en habit décent, et pour la rendre propre à être portée au pied du trône; et croiriez-vous que c'est moi qui ai fait cette correction? J'ai donc mis le *bon mari d'Ève* au lieu du *sot mari*, qui était pourtant la vraie épithète; et, au lieu de *manger la moitié de sa pomme*, qui est plaisant, j'ai mis *goûter de la fatale pomme*, qui est bien plat; mais cela est encore trop bon pour Versailles.

Riez, si vous voulez, de cette petite anecdote; mais, s'il vous plaît, riez-en tout seul, et n'allez pas en écrire à Paris, comme vous avez fait de ce que je vous ai mandé au sujet[2] des parrains de l'archidiacre. L'abbé d'Olivet me dit l'autre jour à l'Académie, d'un ton cicéronien : « Vous êtes un fripon, vous avez écrit à Genève que j'avais molli dans l'affaire de Trublet. » Je niai le fait, à la vérité assez faiblement. Il me répondit qu'il en avait la preuve dans sa poche, et je ne lui demandai point à la voir; je craignais d'être trop confondu. Peu m'importe d'avoir des tracasseries avec d'Olivet, et même avec d'autres; mais il vaut encore mieux n'en pas avoir. C'est pourquoi, si vous voulez savoir les *nouvelles de l'école*, promettez-moi que vous ne me vendrez plus, et commencez par ne pas parler de ceci, même à d'Olivet.

1. Il y a dans *Athalie*, acte III, scène III :

Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

2. Voyez la lettre 4492.

Je suis sûr, au moins autant qu'on le peut être, que le surintendant[1] de la reine a nommé Saurin; mais il est vrai que je ne lui ai parlé que la veille de l'élection, et il se pourrait bien qu'avant ce temps-là il en eût servi un autre : c'est ce que je ne sais pas assez positivement pour pouvoir vous l'assurer. Après tout, c'est ce qu'il est fort peu important d'approfondir; par malheur *le vin et Trublet sont tirés, il faut les boire.*

Nous recevons aujourd'hui l'évêque de Limoges[2], qui ne sait pas lire, et Batteux[3], qui ne sait pas écrire; mais en revanche nous avons un directeur[4] qui sait lire et écrire, qui s'en pique du moins. Je m'attends à un grand déluge d'esprit, et je crois qu'il faudra qu'on me tienne, comme à Rémond de Saint-Marc, *la tête bien ferme.* A lundi prochain la réception de l'archidiacre, qui évoquera sûrement l'ombre de Fontenelle, et à qui le directeur fera apparemment compliment sur ses bonnes fortunes, car il prétend en avoir eu beaucoup par le confessionnal et par la prédication.

Nous avons encore une place vacante à l'Académie; mais ce ne sera pas, je crois, pour Marmontel. M. le duc d'Aumont fait peur à ces messieurs. Vous devez juger par là qu'ils ne sont pas fort braves. Ainsi nous aurons eu sept places vacantes à la fois, et nous n'aurons pas choisi le seul homme qu'il nous convenait de prendre. Je ne ferais qu'en rire (car il n'y a que cela de bon), tant qu'ils n'iront pas jusqu'à l'avocat[5] sans causes, auteur des *Cacouacs :* car pour lors cela passerait la raillerie, et je pourrais bien les prier de nommer Chaumeix ou Omer à ma place, surtout si vous vouliez en même temps donner la vôtre à frère Berthier.

Je viens à Jean-Jacques, non pas à Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, *qui pense être quelque chose*[6], mais à Jean-Jacques Rousseau, qui pense être cynique, et qui n'est qu'inconséquent et ridicule. Je veux qu'il vous ait écrit une lettre impertinente, je veux que vous et vos amis vous ayez à vous en plaindre; malgré tout cela, je n'approuve pas que vous vous déclariez publiquement contre lui comme vous faites, et je n'aurai sur cela qu'à vous répéter vos propres paroles : *Que deviendra le petit troupeau, s'il est désuni et dispersé*[7]? Nous ne voyons pas que ni Platon, ni Aristote, ni Sophocle, ni Euripide, aient écrit contre Diogène, quoique Diogène leur ait dit à tous des injures. Jean-Jacques est un malade de beaucoup d'esprit, et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre. Il ne faut ni le guérir, ni l'outrager.

A propos, j'oubliais de vous demander si vous avez reçu un mémoire que j'ai fait sur l'inoculation[8], et dans lequel je crois avoir prouvé, non que

1. Le président Hénault.
2. Coetlosquet.
3. Charles Batteux, né en 1713, mort en 1780, avait été élu à l'Académie française à la place de Odet-Joseph Devaux de Giry, abbé de Saint-Cyr.
4. Le duc de Nivernais.
5. Moreau.
6. Voyez le dernier vers de la satire intitulée *la Vanité,* tome X.
7. C'est en effet ce que dit Voltaire, en d'autres termes, dans sa lettre 4491.
8. D'Alembert venait de publier les deux premiers volumes d'*Opuscules mathé-*

l'inoculation est mauvaise, mais que ses partisans ont assez mal raisonné jusqu'ici, et ne se sont pas doutés de la question. Ce mémoire, très-clair, à ce que je crois, et très-impartial, a été lu il y a six mois à une assemblée publique de l'Académie des sciences, et m'a paru avoir fait beaucoup d'impression sur les auditeurs. On vient d'imprimer dans une gazette (à la vérité assez obscure) qu'un médecin de Clermont en Auvergne ayant inoculé son fils, le fils est mort de l'inoculation, et que le père est mort de chagrin. Ce fait, s'il est vrai, serait très-fâcheux contre l'inoculation, quoique au fond il ne soit pas décisif. Adieu, mon cher confrère; je ne vous écrirai pourtant plus de l'Académie française; je crains qu'il ne faille dire de ce titre-là ce que Jacques Roastbeef dit du nom de *monsieur : Il y a tant de faquins qui le portent*[1] ! Adieu.

4519. — DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE[2].

A Montrouge, ce 9 avril 1761.

Je vous ai mis dans l'erreur[3], mon cher ami, et j'en suis fâché. Si on vous la reproche, nommez-moi; je le trouverai certainement très-bon. Je peux, sans rougir, avouer que je me suis trompé; mais je ne peux avoir la même tranquillité lorsque je sens que je vous ai exposé à la critique des envieux. Votre amitié pour moi, le goût que vous me connaissez pour les livres et pour feuilleter souvent ceux que j'ai, vous ont persuadé que vous pouviez avec sécurité employer une citation que je vous envoyais; je vous ai abusé, j'en suis honteux, et je l'avoue. Cet aveu simple et de bonne foi vous empêchera sans doute de m'en savoir mauvais gré. Si j'en avais bien envie cependant, je pourrais prêter quelque apparence à ma justification, puisqu'il est très-vrai que je tiens ce passage d'un homme très-éclairé qui me l'apporta pour le faire mettre en vers, et qui me dit l'avoir tiré des sermons de Codrus; mais puisque je voulais vous l'envoyer, je pouvais auparavant faire ce que j'ai fait depuis que je l'ai trouvé dans l'*Appel aux nations*, consulter mon exemplaire. J'y aurais sans doute trouvé ce conte; mais j'aurais vu en même temps qu'Urceus Codrus, loin d'être un fameux prédicateur, était au contraire un fameux libertin; qu'il avait fait imprimer ses œuvres sous le titre de *Sermones festivi*, etc.; qu'elles contiennent quelques discours assez orduriers, et beaucoup de poésies galantes; qu'il n'a jamais songé à travailler pour la chaire. La première édition parut en 1502, in-folio; et la seconde, qui est celle que je vous ai citée, est en effet de 1515, in-4°, et le passage qui commence par *Quædam rustici uxor*[4], etc., est bien à la page 64. Sans

matiques, ou Mémoires sur différents sujets de géométrie (voyez la note 2, tome XL, page 525); le dixième de ces Mémoires était consacré à l'examen du calcul des probabilités, et, par occasion, l'auteur y traitait de l'inoculation. (B.)

1. *Le Français à Londres*, de Boissy, scène VIII.
2. Voyez lettre 2886, tome XXXVIII, page 350.
3. Voyez l'Avertissement de Beuchot en tête de l'*Appel à toutes les nations de l'Europe*, tome XXIV, page 191.
4. Voyez tome XXIV, page 215.

entrer dans une plus longue dissertation sur le seigneur Urceus Codrus, qui certainement n'a jamais tant fait parler de lui, je vois que ma faute est d'avoir traduit *Sermones* comme l'on traduit *Collegium*, ou d'avoir eu trop de confiance en celui qui m'apporta ce fameux passage. Qu'on en pense ce qu'on voudra, je m'y soumets; mais je désire qu'on soit bien convaincu que vous n'avez d'autre tort en cette occasion que de vous en être rapporté à moi. Faites imprimer ma lettre[1], si vous le jugez à propos. Loin d'en être fâché, je le désire avec ardeur, puisque ce sera une occasion de vous donner authentiquement une preuve de la sincère amitié que j'ai toujours eue pour vous. Que ne puis-je trouver celle de vous en donner de la véritable admiration que m'inspire la supériorité de vos talents!

Le duc DE LA VALLIÈRE.

4520. — A M. DUCLOS.

Ferney, 10 avril

Je vous assure, monsieur, que vous me faites grand plaisir en m'apprenant que l'Académie va rendre à la France et à l'Europe le service de publier un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût, deux choses assez inconstantes dans ma volage patrie. Il me semble que Mlle Corneille aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand Corneille pour ma part. Je demande donc à l'Académie la permission de prendre cette tâche, en cas que personne ne s'en soit emparé.

Le dessein de l'Académie est-il d'imprimer tous les ouvrages de chaque auteur classique? Faudra-t-il des notes sur *Agésilas* et sur *Attila*, comme sur *Cinna* et sur *Rodogune?* Voulez-vous avoir la bonté de m'instruire des intentions de la compagnie? Exige-t-elle une critique raisonnée? Veut-elle qu'on fasse sentir le bon, le médiocre et le mauvais? qu'on remarque ce qui était autrefois d'usage, et ce qui n'en est plus? qu'on distingue les licences des fautes? Et ne propose-t-elle pas un petit modèle auquel il faudra se conformer? L'ouvrage est-il pressé? Combien de temps me donnez-vous?

Puisqu'on veut bien placer ma maigre figure sous le visage

1. Elle a été imprimée dès 1761, à la suite de la *Lettre de M. de Voltaire à M. le duc de La Vallière*, in-8° de vingt-huit pages, contenant, pages 1-20, la lettre au duc de La Vallière (voyez n° 4531); pages 21-22, une traduction de la lettre à milord Lyttelton (voyez n° 4254); pages 23-24, une traduction de la réponse de milord Lyttelton (voyez n° 4318); pages 25-26, la réponse à Trublet (voyez n° 4534); le dernier feuillet, paginé 1-2, contient la lettre du duc, qui avait paru dans le *Journal encyclopédique* du 15 mai 1761.

rebondi de M. le cardinal de Bernis, j'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment ma petite tête en perruque naissante. L'original aurait bien voulu venir se présenter lui-même, et renouveler à l'Académie son attachement et son respect; mais les laboureurs, les vignerons et les jardiniers, me font la loi : *e nitido fit rusticus*[1]. Comptez cependant que, dans le fond de mon cœur, je sais très-bien qu'il vaut mieux vous entendre que de planter des mûriers blancs.

4521. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, tout près de votre Franche-Comté, 10 avril.

Mais, mon maître, est-ce que vous n'auriez point reçu un paquet que je fis partir, il y a trois semaines, à l'adresse que vous m'aviez donnée? ou mon paquet ne méritait-il pas un mot de vous? ou êtes-vous malade? ou êtes-vous paresseux?

Eh bien! voilà votre ancien projet de donner un recueil d'auteurs classiques qui fait fortune. Rien ne sera plus glorieux pour l'Académie, ni plus utile pour les Français et pour les étrangers. Il est temps de prévenir (j'ai presque dit d'arrêter) la décadence de la langue et du goût. Quel grand homme prenez-vous pour votre part? Pour moi, j'ai l'impudence de demander Pierre Corneille. C'est La Rose qui veut parler des campagnes de Turenne. Je vous dirai : *Cornelium, Olivete, relegi,*

> Qui, quid sit *magnum*, quid turpe, quid utile, quid non,
> Planius ac melius *Rousseau multisque docebat;*
>
> (Hor., lib. I, ep. II, 3, 4.)

et j'ajouterai :

> Quam scit uterque, libens, censebo, exerceat artem.
>
> (Hor., lib. I, ep. XIV, 44.)

La tragédie est un art que j'ai peut-être mal cultivé; mais je suis de ces barbouilleurs qu'on appelle curieux, et qui, étant à peine capables d'égaler Person[2], connaissent très-bien la touche des grands maîtres. En un mot, si personne n'a retenu le lot de Corneille, je le demande, et j'en écris à M. Duclos. Je crois que

1. Horace, livre I, épître VII, vers 83.
2. Connu par l'épigramme de J.-B. Rousseau (livre II, XXVIII) :

> Gacon, rimailleur subalterne,
> Vante Person le barbouilleur.

vous avez fait une très-bonne acquisition dans M. Saurin. Il est littérateur et homme de génie. Dites-moi qui se charge de La Fontaine. Je l'avais autrefois commencé sur le projet que vous aviez; mais je ne sais ce que cela est devenu. J'ai perdu dans mes fréquentes tournées les trois quarts de mes paperasses, et il m'en reste encore trop. *Vive, vale, scribe, Ciceroniane Olivete.*

4522. — A M. DAMILAVILLE.

11 avril.

Je salue toujours les frères et les fidèles; je m'unis à eux dans l'esprit de vérité et de charité. Nous avons des faux frères dans l'Église : Jean-Jacques, qui devait être apôtre, est devenu apostat; sa lettre, de laquelle j'ai rendu compte aux frères, et dont je n'ai point de réponse, était le comble de l'absurdité et de l'insolence. Pourquoi a-t-on mis (comme on le dit) à la Bastille le censeur de *Sobieski*, et pourquoi laisse-t-on impuni le censeur de l'*Année littéraire*, qui donne son infâme approbation à des lignes infâmes contre une fille respectable [1] ?

Pesselier m'a envoyé son ouvrage contre la *Théorie de l'impôt* [2]. Je voudrais qu'on renvoyât toutes ces théories à la paix, et qu'on ne parlât point du gouvernement dans un temps où il faut le plaindre, et où tout bon citoyen doit s'unir à lui.

Je prie M. Thieriot de m'envoyer *Quand parlera-t-elle* [3] ? Il faut bien que je rie comme les autres, et il n'y a guère de critique dont on ne puisse profiter.

Je recommande l'incluse aux frères, et les remercie tendrement de leur zèle.

4523. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 11 avril.

Personne au monde n'a jamais adressé plus de prières que moi à ses anges gardiens. Ce *Tancrède* est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts, et on pardonne à ceux qui restent; mais je ne reçois ni l'exemplaire de *Tancrède* ni celui de l'*Apologie* [4] de mes maîtres contre les Anglais. Vous m'avouerez, mes

1. Voyez une note de la lettre 4416.
2. *Doutes proposés à l'auteur de la* Théorie de l'impôt, 1761, in-12.
3. Voyez tome V, page 493.
4. *Appel à toutes les nations de l'Europe;* voyez tome XXIV, page 191.

anges, que cela n'est pas juste. Souffrez que je recommande encore *Oreste* à vos bontés : voyez si ces petits changements que je vous envoie sont admissibles.

J'ai une autre supplique à présenter : le petit Prault, qui ne m'a pas envoyé un *Tancrède*, n'a pas mieux traité Mme de Pompadour et M. le duc de Choiseul, malgré toutes ses promesses. Je soupçonne qu'ils n'en sont pas trop contents, et qu'ils croient que j'ai manqué à mon devoir. Ils ne peuvent savoir que je ne me suis pas mêlé de l'édition. Il eût été assez placé que Lekain ou Mlle Clairon eût présenté l'ouvrage. Tout le fruit que j'ai recueilli de mes peines aura été, peut-être, de déplaire à ceux dont je voulais mériter la bienveillance, et d'être immolé à une parodie : tout cela est l'état du métier. Ne vaut-il pas mieux planter, semer, et bâtir ?

J'ai écrit en dernier lieu à M. le duc de Choiseul une lettre [1] dont il a dû être content. Je crois bien que le fardeau immense [2] dont il est chargé ne lui permet pas de faire réponse à des gens aussi inutiles que moi ; il y avait pourtant dans ma lettre quelque chose d'utile. Enfin je demande en grâce à M. d'Argental de m'apprendre si je suis en grâce auprès de son ami.

Malgré les petits désagréments que j'essuie sur *Tancrède*, j'ai toujours du goût pour *Oreste*. Ce serait une action digne de mes anges de faire enfin triompher la simplicité de Sophocle des cabales des soldats de Corbulon [3].

Mille tendres respects.

4524. — A M. COLINI.

Ferney, le 14 avril 1761.

Je ressens bien vivement, mon cher Colini, l'extrême bonté de monseigneur l'électeur, qui daigne me parler de son bonheur [4], et qui fait le mien. Je ferai l'impossible pour venir prendre part à la joie publique dans Schwetzingen, et c'en sera une bien grande pour moi de vous y voir, et de pouvoir vous être de quelque utilité. Je vous ai envoyé ce que vous me demandiez pour l'édition [5].

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Elle manque. (B.)
2. Le ministère des affaires étrangères et celui de la guerre, qu'il réunissait.
3. Voyez la note, tome XXXVII, page 406.
4. Voyez la lettre 4500.
5. Voyez la lettre 4512.

4525. — A CHARLES-THÉODORE [1], ÉLECTEUR PALATIN.

A Ferney, le 14 avril.

Que je suis touché! que j'aspire
A voir briller cet heureux jour,
Ce jour si cher à votre cour,
A vos États, à tout l'empire!

Que j'aurais de plaisir à dire,
En voyant combler votre espoir :
J'ai vu l'enfant que je désire,
Et mes yeux n'ont plus rien à voir!

Je ressemble au vieux Siméon [2],
Chacun de nous a son messie;
J'ai pour vous plus de passion
Que pour Joseph et pour Marie.

Monseigneur, que Votre Altesse électorale me pardonne mon petit enthousiasme un peu profane, la joie le rend excusable. Je ne sais ce que je fais, ma lettre manque à l'étiquette. Du temps de la naissance du duc de Bourgogne, tous les polissons se mirent à danser dans la chambre de Louis XIV. Je serais un grand polisson dans Schwetzingen si je pouvais, dans le mois de juillet, être assez heureux pour me mettre aux pieds du père, de la mère, et de l'enfant. Un fils et la paix, voilà ce que mon cœur souhaite à Vos Altesses électorales; et un fils sans la paix est encore une bien bonne aventure. Je me mets à vos genoux, monseigneur; je les embrasse de joie. Agréez, vous et madame l'électrice, ma mauvaise prose, mes mauvais vers, mon profond respect, mon ivresse de cœur, et daignez conserver des bontés à votre petit Suisse, etc.

4526. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 avril.

Plus anges que jamais, et moi plus endiablé, la tête me tourne de ma création de Ferney. Je tiens une terre à gouverner pire

1. Réponse à la lettre 4500.
2. Saint Luc, *Evangile*, chap. II, verset 25.

qu'un royaume : car un ministre n'a qu'à ordonner, et le pauvre campagnard des Alpes est obligé de faire tout lui-même ; il n'a jamais de loisir, et il en faut pour penser. Ainsi donc, mes anges, vous pardonnerez à ma tête épuisée.

1° *Oreste* se recommande à vos divines ailes.

Ma mère en fait autant

est le commencement d'une chanson plutôt que d'un vers tragique[1].

Quelquefois un misérable hémistiche coûte.

Il a montré pour nous l'amitié la plus tendre ;
Il révérait mon père, il pleurait sur sa cendre.

ÉLECTRE.

Et ma mère l'invoque ! Ainsi donc les mortels
Se baignent dans le sang, et tremblent aux autels.

(Acte IV, scène III.)

Voilà, je crois, la sottise amendée.

Il est plaisant que Bernard m'ait volé, et que je n'ose pas le dire[2] ; mais *un riche* vaut mieux[3], et grâces vous soient rendues. Le produit net des cent soixante et treize journaux est fort plaisant et plus honnête ; mais savez-vous bien que vous faites Jean-Jacques un très-grand seigneur ? Vous lui donnez là cent mille écus de rente. La compagnie des Indes, sans le tabac, ne pourrait en donner autant à ses actionnaires. Vous êtes généreux, mes anges.

J'ai une curiosité extrême de savoir si Mme de Pompadour et M. le duc de Choiseul ont reçu leur exemplaire[4] de Prault.

Autre curiosité, de savoir si on joue la seconde scène du second acte de *Tancrède* comme elle est imprimée dans l'édition de Cramer, et comme elle ne l'est pas dans l'édition de ce Prault. Je vous conjure de me dire la vérité. Je trouve la façon de Cramer

1. Cet hémistiche a été conservé acte IV, scène III.

2. Il était frère de la première présidente Molé, qui ne paya point ses dettes, mais qui trouvait fort mauvais qu'on dît qu'il avait volé ses créanciers. (K.)

3. Malgré le consentement que paraît donner ici Voltaire, on n'a pas mis

Qu'un riche t'ait volé ;

le nom de Bernard est resté dans l'hémistiche ; voyez, tome X, l'*Épître sur l'Agriculture*.

4. De la tragédie de *Tancrède*.

plus attachante, plus théâtrale, plus favorable à de bons acteurs. Ai-je tort?

Lekain ne m'a point écrit.

Si vous étiez des anges sans préjugés, vous verriez que *le Droit du Seigneur* n'est pas à dédaigner; que le fonds en était bon; que la forme y a été mise à la fin; qu'il n'y a pas une de vos critiques dont on n'ait profité; que la pièce est tout le contraire de ce que vous avez vu; en un mot, je vous conjure de la laisser passer sous le masque en son temps.

Il faut un autre amant à *Fanime*. Je lui en fournirai un; mais le *Czar* m'attend, et l'*Histoire générale* se réimprime, augmentée de moitié, et la journée n'a que vingt-quatre heures, et je ne suis pas de fer.

Je n'ai point la nouvelle reconnaissance d'Oreste et d'Électre; daignez me l'envoyer, ou j'en ferai une autre. Je suis entouré de vers, de prose, de comptes d'ouvriers; je ne peux me reconnaître. Il est très-vrai qu'il s'agit d'un mariage pour Mlle Corneille, et que l'emploi de *valet de poste* a arrêté le soupirant[1]. Voilà ce qu'a produit Fréron : et on protége cet homme!

Le Brun est un bavard. Il m'avait insinué, dans ses premières lettres, que je ne devais pas laisser Mlle Corneille dans l'indigence après ma mort. Je lui ai mandé que j'avais fait là-dessus mon devoir. Il l'a dit, et il a tort.

Que voulez-vous donc de plus terrible, de plus affreux, à la mort de Clytemnestre, que de l'entendre crier? Il n'y a point là de beaux vers à faire : c'est le spectacle qui parle; et ce qu'on dit, en pareil cas, affaiblit ce qu'on fait.

Mais songez que *Térée*[2] et *Oreste* tout de suite, voilà bien du grec, voilà bien de l'horreur; il faut laisser respirer. Je voudrais une petite comédie entre ces deux atrocités, pour le bien du *tripot*.

Daignerez-vous répondre à tous mes points? Je n'en peux plus, mais je vous adore.

Pour Dieu, dites-moi si vous ne trouvez pas le mémoire contre les jésuites bien fort et bien concluant? Comment s'en tireront-ils? Je les ai fait plier tout d'un coup sans mémoire; je les ai fait sortir d'un domaine qu'ils usurpaient. Ils n'ont pas osé plaider contre moi; mais il ne s'agissait que de cent soixante mille livres.

1. Voyez la lettre 4511.
2. *Térée*, tragédie de Lemierre, fut jouée le 25 mai 1761.

4527. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 20 avril.

Je me hâte de vous répondre, mon grand calculateur de petite vérole, plein d'esprit et de génie, et antipode des calculateurs, que *diligo adhuc Ciceronianum Olivetum, quia optimus grammaticus, quia* il fut mon maître, et qu'il me donnait des claques sur le cul quand j'avais quatorze ans. Je ne dirai pas qu'il en a menti, mais il a dit la chose qui n'est pas. Qu'il vous montre ma lettre, s'il l'ose. Certainement votre nom n'y est pas. Il peut avoir quelque finesse, ayant été jésuite. Il a voulu se jouer de votre vivacité parisienne, et vous arracher votre secret. Vous avez peut-être donné dans le panneau. Soyez très-sûr que je ne vous compromettrai jamais, et que vous pouvez donner l'essor avec moi à votre très-plaisante imagination en toute sûreté.

Vous me paraissez bien honnête de dire qu'un homme de trente ans peut en espérer trente autres. La vie commune ne s'étend qu'à vingt-deux ans sur la masse totale. Je n'ai pas encore bien examiné votre compte ; je vais vous relire : à Paris on ne relit point. Vive la campagne, où le temps est à nous! En général, je vois que vous en savez plus que votre sourdaud[1]. Je vous remercie de votre *bon mari*. Il faut avouer que la reine est bien *bonne*, et que si elle était la maîtresse, nous aurions un siècle bien éclairé. Je vous donne mon blanc-seing pour ma place à l'Académie, à la première fantaisie que vous aurez de résigner : cela sera assez plaisant, et c'est une facétie qu'il ne faut pas manquer. Faites la lettre de remerciement, et je vous réponds de la signer. A l'égard de Jean-Jacques, s'il n'était qu'un inconséquent, un petit bout d'homme pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal ; mais qu'il ait ajouté à l'impertinence de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village, avec des pédants sociniens, pour m'empêcher d'avoir un théâtre à Tournay, ou

1. La Condamine, reçu à l'Académie française le 12 janvier 1761, avait fait, sur sa réception, ce quatrain, qu'il fit circuler :

Apollon n'avait plus que trente-huit apôtres ;
La Condamine entre eux vient s'asseoir aujourd'hui.
Il est bien sourd, tant mieux pour lui ;
Mais non muet, et tant pis pour les autres.

Piron réduisit cette épigramme en quatre vers de huit syllabes ; et l'on a souvent pris la version de Piron pour le texte de La Condamine. (B.)

du moins pour empêcher ses concitoyens, qu'il ne connaît pas, de jouer avec moi ; qu'il ait voulu, par cette indigne manœuvre, se préparer un retour triomphant dans ses rues basses[1] : c'est l'action d'un coquin, et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon s'il m'avait joué un pareil tour ; à plus forte raison du laquais de Diogène. Je n'aime ni ses ouvrages ni sa personne, et son procédé est haïssable. L'auteur de *la Nouvelle Aloïsia* n'est qu'un polisson malfaisant. Que les philosophes véritables fassent une confrérie comme les francs-maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. Cette académie secrète vaudrait mieux que l'académie d'Athènes et toutes celles de Paris ; mais chacun ne songe qu'à soi, et on oublie le premier des devoirs, qui est d'anéantir l'*inf*....

Je vous prie, mon grand philosophe, de dire à Mme du Deffant combien je lui suis attaché. Je lui écrirai quelque jour une énorme lettre. J'aime à penser avec elle ; je voudrais y souper : je l'aime d'autant plus que j'ai les sots en horreur. Mes compliments à l'abbé Trublet ; j'attends sa harangue avec l'impatience du parterre qui a des sifflets en poche, et qui ne voit pas lever la toile.

A propos, haïssez-vous toujours M. de Chimène, ou Ximenès ? Il vient d'acheter une maison, des prés, des vignes, et des champs, dans le pays de Gex. Voilà le fruit apparemment de l'*Épître sur l'Agriculture*. Je suis devenu un malin vieillard. Il y a longtemps que j'ai fait *la Capilotade*[2] ; c'est un chant qui entre dans *la Pucelle* : il y aura toujours place pour les personnes que vous me recommanderez. J'ai souffert quarante ans les outrages des bigots et des polissons. J'ai vu qu'il n'y avait rien à gagner à être modéré, et que c'est une duperie : il faut faire la guerre, et mourir noblement

Sur un tas de bigots immolés à mes pieds.

Riez et aimez-moi ; confondez l'*inf*... le plus que vous pourrez.

N. B. J'ai lu le Mémoire contre les jésuites banqueroutiers[3]. L'avocat a raison : aucun jésuite ne peut traiter sans engager

1. A Genève.

2. Le chant XVIII de *la Pucelle*.

3. *Mémoire à consulter, et Consultation pour Jean Lyoncy, créancier et syndic de la masse de la raison de commerce établie à Marseille sous le nom de Lyoncy frères et Gouffre, contre le corps et société des pères jésuites*, 1761, in-12, signé Lalourcé, avocat.

ses supérieurs. Quand je les ai chassés d'un domaine qu'ils avaient usurpé, il a fallu que le provincial signât le désistement; mais je les ai chassés sans bruit, je n'ai eu que la moitié du plaisir.

4528. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, le 22 avril.

Je suis le partisan de M. Diderot, parce qu'à ses profondes connaissances il joint le mérite de ne vouloir point jouer le philosophe, et qu'il l'a toujours été assez pour ne pas sacrifier à d'infâmes préjugés qui déshonorent la raison. Mais qu'un Jean-Jacques, un valet de Diogène, crie, du fond de son tonneau, contre la comédie, après avoir fait des comédies (et même détestables); que ce polisson ait l'insolence de m'écrire[1] que je corromps les mœurs de sa patrie; qu'il se donne l'air d'aimer sa patrie (qui se moque de lui); qu'enfin, après avoir changé trois fois de religion, ce misérable fasse une brigue avec des prêtres sociniens de la ville de Genève pour empêcher le peu de Genevois qui ont des talents de venir les exercer dans ma maison (laquelle n'est pas dans le petit territoire de Genève) : tous ces traits rassemblés forment le portrait du fou le plus méprisable que j'aie jamais connu. M. le marquis de Ximenès a daigné s'abaisser jusqu'à couvrir de ridicule son ennuyeux et impertinent roman[2]. Ce roman est un libelle fort plat contre la nation qui donne à l'auteur de quoi vivre; et ceux qui ont traité les quatre jolies lettres de M. de Ximenès de libelles ont extravagué. Un homme de condition est au moins en droit de réprimer l'insolence d'un J.-J., qui imprime qu'*il y a vingt contre un à parier que tout gentilhomme descend d'un fripon*[3].

Voilà, mon cher monsieur, ce que je pense hautement, et ce que je vous prie de dire à M. Diderot. Il ne doit pas être à se repentir d'avoir apostrophé ce pauvre homme comme grand homme, et de s'être écrié : *O Rousseau!* dans un dictionnaire[4]. Il se trouve, à la fin de compte, que *ô Rousseau!* ne signifie que *ô insensé!* Il faut connaître ses gens avant de leur prodiguer des louanges. J'écris tout ceci pour vous.

Prault petit-fils est un petit sot : il a imprimé l'*Appel aux*

1. Voyez la lettre du 17 juin 1760, n° 4153.
2. Voyez tome XXIV, page 165.
3. *Nouvelle Héloïse*, première partie, lettre LXII.
4. Au mot ENCYCLOPÉDIE.

nations avec autant de fautes qu'il y a de lignes. Que M. Thieriot ne s'expliquait-il? Je lui aurais envoyé, depuis deux ans, de quoi se faire un honnête pécule en rogatons.

Vous me trouverez un peu de mauvaise humeur; mais comment voulez-vous que je ne sois pas outré? Je bâtis un joli théâtre à Ferney, et il se trouve un Jean-Jacques, dans un village de France, qui se ligue avec deux coquins, prêtres calvinistes, pour empêcher un bon acteur[1] de jouer chez moi. Jean-Jacques prétend qu'il ne convient pas à la dignité d'un horloger de Genève de jouer *Cinna* chez moi avec Mlle Corneille. Le polisson! le polisson! S'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau, avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes.

Pardonnez à ma colère, monsieur, vous qui n'aimez point les enthousiastes hypocrites.

4529. — A M. DE VARENNES[2].

Ferney, 22 avril.

Vous ne pouvez douter, monsieur, que je ne reçoive avec bien du plaisir la mainlevée de l'anathème prononcé contre mes troupes[3]. Il est bien difficile d'excommunier les soldats sans que les éclaboussures des foudres sacrées ne frappent un peu les officiers. La contradiction ridicule d'être payé par le roi, et de n'être pas enterré par son curé, est d'ailleurs une de ces impertinences les plus dignes de nos lois et de nos mœurs. Si l'on parvient à nous défaire de cette barbarie, on rendra service à la nation. J'attends le livre[4] avec impatience; mais je doute fort qu'il produise un autre effet que celui de nous convaincre de notre sottise. Rien de plus commun que de nous prouver que nous avons tort, et rien de plus rare que de nous corriger.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que vous m'avez inspirée, etc.

1. Probablement Aufresne, dont Voltaire parle plusieurs fois; voyez, entre autres, la lettre à d'Argental du 29 octobre 1764.

2. Probablement Jacques de Varennes, mort vers 1780, ancien greffier des états de Bourgogne.

3. Les comédiens.

4. De Huerne de La Mothe; voyez la note, tome XXIV, page 239.

4530. — A M. THIERIOT.

Ferney, 22 avril.

Mon ancien ami, je vous croyais opulent, ou du moins arrondi. M. Damilaville me mande qu'il y a quelque brèche à votre rotondité. Voici une idée qui m'est venue. Un magistrat de Dijon, jeune et de beaucoup d'esprit, a fait une comédie très-singulière [1], et ne voudrait pour rien au monde être connu. Son idée est de la faire jouer, et de partager les honoraires entre celui qui se chargera du délit, et un secrétaire très-affectionné, vieux serviteur de la maison.

Ils auront aussi le profit de l'édition. Voyez si vous pouvez vous charger de cette besogne. Je crois que ce n'est pas une mauvaise affaire.

L'auteur exige un profond secret : êtes-vous en état de faire lire cette comédie au *tripot*, sans vous commettre et sans commettre personne? Je remplis la mission dont l'amitié me charge. Mandez-moi votre résolution.

J'ai demandé un almanach où l'on trouve les patriarches grecs. J'en ai besoin, non pas que je prenne un vif intérêt à l'Église grecque, mais en qualité de pédant.

On m'a promis un livre [2] contre l'excommunication des comédiens. L'auteur doit me l'envoyer.

Dumolard m'a demandé une trêve de la part de l'abbé *Trublet;* il dit qu'il ne *compilera plus*. Je donne donc l'absolution à l'archidiacre, mon confrère.

4531. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE,

GRAND-FAUCONNIER DE FRANCE [3].

Votre procédé, monsieur le duc, est de l'ancienne chevalerie : vous vous exposez pour sauver un homme qui s'est mis en péril à votre suite; mais la petite erreur dans laquelle vous m'avez

1. Voyez l'Avertissement de Beuchot, en tête du *Droit du Seigneur*, tome VI, page 3. Le magistrat était Legouz de Gerland.

2. Celui de Huerne de La Mothe.

3. Cette lettre est une réponse au n° 4519. Dans les éditions de Kehl et dans beaucoup d'autres, on l'a mise dans les *Mélanges littéraires;* on l'a quelquefois datée de *juin* 1761. Elle doit être de la fin d'avril, puisque le 8 mai (voyez lettre 4541). Voltaire avait déjà nouvelle de la manière dont elle avait été accueillie à la cour. Le *Journal encyclopédique* du 15 mai 1761 contient la lettre de La Vallière du 9 avril (voyez n° 4519), et la réponse de Voltaire. (B.)

induit sert à déployer votre profonde érudition ; peu de grands-fauconniers auraient déterré les *Sermones festivi*, imprimés en 1502. Raillerie à part, vous faites une action digne de votre belle âme, en vous mettant pour moi à la brèche.

Vous me disiez dans votre première lettre qu'Urceus Codrus était un grand prédicateur, vous m'apprenez dans votre seconde que c'était un grand libertin, mais cependant qu'il n'était pas cordelier. Vous demandez pardon à saint François d'Assise, et à tout l'ordre séraphique, de la méprise où vous m'avez fait tomber. Je prends sur moi la pénitence ; mais il reste toujours pour véritable que les mystères représentés à l'hôtel de Bourgogne étaient beaucoup plus décents que la plupart des sermons du XVIe siècle. C'est sur ce point que roule la question.

Mettons qui nous voudrons à la place d'Urceus Codrus, et nous aurons raison. Il n'y a pas un mot dans les mystères qui alarme la pudeur et la piété. Quarante associés, qui font et qui jouent des pièces saintes en français, ne peuvent s'accorder à déshonorer leurs pièces par des indécences qui révolteraient le public, et qui feraient fermer le théâtre. Mais un prédicateur ignorant, qui n'a nul usage des bienséances, peut mêler dans son sermon quelques sottises, surtout quand il les prononce en latin.

Tels étaient, par exemple, les sermons du cordelier Maillard, que vous avez sans doute dans votre riche et immense bibliothèque ; vous verrez, dans son sermon du jeudi de la seconde semaine du carême, qu'il apostrophe ainsi les femmes des avocats qui portent des habits garnis d'or [1] : « Vous dites que vous êtes vêtues suivant votre état : à tous les diables votre état et vous-mêmes, mesdemoiselles ! Vous me direz peut-être : Nos maris ne nous donnent point de si belles robes ; nous les gagnons de la peine de notre corps : à trente mille diables la peine de votre corps, mesdemoiselles ! »

Je ne vous répète que ce trait, de frère Maillard, pour ménager votre pudeur ; mais si vous voulez vous donner le soin d'en chercher de plus forts dans le même auteur, vous en trouverez de dignes d'Urceus Codrus. Frère André et Menot étaient fort fameux pour les turpitudes : la chaire, à la vérité, ne fut pas toujours souillée par des obscénités ; mais longtemps les sermons ne valurent pas mieux que les mystères de l'hôtel de Bourgogne.

Il faut avouer que les prétendus réformés de France furent

1. Quadragésime, sermon XXV.

les premiers qui mirent quelque raison dans leurs discours, parce qu'on est obligé de raisonner quand on veut changer les idées des hommes. Cette raison était encore bien loin de l'éloquence. La chaire, le barreau, le théâtre, la philosophie, la littérature, la théologie, tout chez nous fut, à quelques exceptions près, fort au-dessous des pièces qu'on joue aujourd'hui à la Foire.

Le bon goût en tout genre n'établit son empire que dans le siècle de Louis XIV : c'est là ce qui me détermina, il y a longtemps, à donner une légère esquisse de ce temps glorieux; et vous avez remarqué que, dans cette histoire, c'est le siècle qui est mon héros encore plus que Louis XIV lui-même, quelque respect et quelque reconnaissance que nous devions à sa mémoire.

Il est vrai qu'en général nos voisins ne valaient guère mieux que nous. Comment s'est-il pu faire que l'on prêchât toujours, et que l'on prêchât si mal? Comment les Italiens, qui s'étaient tirés depuis si longtemps de la barbarie en tant de genres, n'étaient-ils pour la plupart, dans la chaire, que des Arlequins en surplis; tandis que *la Jérusalem* du Tasse égalait *l'Iliade*, que *l'Orlando furioso* surpassait *l'Odyssée*, que *le Pastor fido* n'avait point de modèle dans l'antiquité, et que les Raphaël et les Paul Véronèse exécutaient réellement ce qu'on imagine des Zeuxis et des Apelle?

Il n'est pas douteux, monsieur le duc, que vous n'ayez lu le concile de Trente; il n'y a point de duc et pair, à ce que je pense, qui n'en lise quelques sessions tous les matins. Avez-vous remarqué le sermon de l'ouverture de ce concile par l'évêque de Bitonto?

Il prouve, premièrement, que le concile est nécessaire parce que plusieurs conciles ont déposé des rois et des empereurs; secondement, parce que, dans *l'Énéide*, Jupiter assemble le concile des dieux; troisièmement, parce qu'à la création de l'homme et à l'aventure de la tour de Babel Dieu s'y prit en forme de concile. Il assure ensuite que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme dans le cheval de Troie; enfin, que la porte du paradis et du concile est la même; que l'eau vive en découle, et que les Pères doivent en arroser leur cœur comme des terres sèches : faute de quoi, le Saint-Esprit leur ouvrira la bouche comme à Balaam et à Caïphe.

Voilà ce qui fut prêché devant les états généraux de la chrétienté. Quel préjugé divin en faveur d'un concile! Le sermon de saint Antoine de Padoue aux poissons est encore plus fameux en Italie que celui de M. de Bitonto. On pourrait donc excuser notre frère André et notre frère Garasse, et tous nos Gilles de la chaire

des XVIe et XVIIe siècles, s'ils n'ont pas mieux valu que nos maîtres les Italiens.

Mais quelle était la source de cette grossièreté absurde, si universellement répandue en Italie du temps du Tasse; en France, du temps de Montaigne, de Charron, et du chancelier de L'Hospital; en Angleterre, dans le siècle de Bacon? Comment ces hommes de génie ne réformaient-ils pas leurs siècles? Prenez-vous-en aux colléges qui élevaient la jeunesse, et à l'esprit monacal et théologal qui mettait la dernière main à notre barbarie, que les colléges avaient ébauchée. Un génie tel que le Tasse lisait Virgile, et produisait *la Jérusalem;* un Machiavel lisait Térence, et faisait *la Mandragore;* mais quel moine, quel docteur lisait Cicéron et Démosthène? Un malheureux écolier, devenu imbécile pour avoir été forcé pendant quatre ans d'apprendre par cœur Jean Despautère, et ensuite devenu fou pour avoir soutenu une thèse sur *l'universel de la part de la chose et de la pensée,* et sur les catégories, recevait en public son bonnet et ses lettres de démence, et s'en allait prêcher devant un auditoire dont les trois quarts étaient plus imbéciles que lui, et plus mal élevés.

Le peuple écoutait ces farces théologiques, le cou tendu, les yeux fixes, la bouche ouverte, comme les enfants écoutent des contes de sorciers, et s'en retournait tout contrit. Le même esprit qui le conduisait aux facéties de *la Mère sotte* le conduisait à ces sermons; et on y était d'autant plus assidu qu'il n'en coûtait rien. Car mettez un impôt sur les messes, comme on le proposa dans la minorité de Louis XIV, personne n'entendra la messe.

Ce ne fut guère que du temps de Coeffeteau et de Balzac que quelques prédicateurs osèrent parler raisonnablement, mais ennuyeusement; et enfin Bourdaloue fut le premier en Europe qui eut de l'éloquence en chaire. Je rapporterai encore ici le témoignage de Burnet, évêque de Salisbury, qui dit, dans ses *Mémoires,* qu'en voyageant en France il fut étonné de ces sermons, et que Bourdaloue réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France.

Bourdaloue fut presque le Corneille de la chaire, comme Massillon en a été depuis le Racine : non que j'égale un art à moitié profane à un ministère presque saint, non que j'égale non plus la difficulté médiocre de faire un bon sermon à la difficulté prodigieuse et inexprimable de faire une bonne tragédie; mais je dis que Bourdaloue voulut raisonner comme Corneille, et que Massillon s'étudia à être aussi élégant en prose que Racine l'était en vers.

Il est vrai qu'on reprocha souvent à Bourdaloue, comme à Corneille, d'être un peu trop avocat, de vouloir trop prouver au lieu de toucher, et de donner quelquefois de mauvaises preuves. Massillon, au contraire, crut qu'il valait mieux peindre et émouvoir ; il imita Racine, autant qu'on peut l'imiter en prose, en prêchant cependant que les auteurs dramatiques sont damnés : car il faut bien que chaque apothicaire vante son onguent, et damne celui de son voisin[1]. Son style est pur, ses peintures sont attendrissantes.

Relisez ce morceau sur l'humanité des grands :

« Hélas ! s'il pouvait être quelquefois permis d'être sombre, bizarre, chagrin, à charge aux autres et à soi-même, ce devrait être à ces infortunés que la faim, la misère, les calamités, les nécessités domestiques, et tous les plus noirs soucis environnent. Ils seraient bien plus dignes d'excuse si, portant déjà le deuil, l'amertume, le désespoir souvent dans le cœur, ils en laissaient échapper quelques traits au dehors. Mais que les grands, que les heureux du monde, à qui tout rit et que les joies et les plaisirs accompagnent partout, prétendent tirer de leur félicité même un privilége qui excuse leurs chagrins bizarres et leurs caprices ; qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux, inquiets, inabordables, parce qu'ils sont plus heureux ; qu'ils regardent comme un droit acquis à la prospérité d'accabler encore du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent déjà sous le joug de leur autorité et de leur puissance : grand Dieu ! serait-ce donc là le privilége des grands? »

Souvenez-vous ensuite de ce morceau de *Britannicus :*

> Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs;
> Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs :
> L'empire en est pour vous l'inépuisable source;
> Ou si quelque chagrin en interrompt la course,
> Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
> S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
> Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse,
> Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
> Et n'a pour tout plaisir, seigneur, que quelques pleurs
> Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.
>
> (Acte II, scène III.)

Je crois voir, dans la comparaison de ces deux morceaux, le

1. Le monologue fut en tout temps jaloux du dialogue, a dit Voltaire ; voyez tome XXIV, page 215.

disciple qui tâche de lutter contre le maître. Je vous en montrerais vingt exemples, si je ne craignais d'être long.

Massillon et Cheminais savaient Racine par cœur, et déguisaient les vers de ce divin poëte dans leur prose pieuse. C'est ainsi que plusieurs prédicateurs venaient apprendre chez Baron l'art de la déclamation, et rectifiaient ensuite le geste du comédien par le geste de l'orateur sacré. Rien ne prouve mieux que tous les arts sont frères, quoique les artistes soient bien loin de l'être.

Le malheur des sermons, c'est que ce sont des déclamations dans lesquelles on dit trop souvent le pour et le contre. Le même homme qui, dimanche dernier, assurait qu'il n'y a point de félicité dans la grandeur ; que les couronnes sont des épines ; que les cours ne renferment que d'illustres malheureux ; que la joie n'est répandue que sur le front du pauvre, prêche, le dimanche suivant, que le peuple est condamné à l'affliction et aux larmes, et que les grands de la terre sont plongés dans des délices dangereuses.

Ils disent, dans l'avent, que Dieu est sans cesse occupé du soin de fournir à tous nos besoins ; et, en carême, que la terre est maudite. Ces lieux communs les mènent jusqu'au bout de l'année par des phrases fleuries et ennuyeuses.

Les prédicateurs, en Angleterre, ont pris un autre tour qui ne nous conviendrait guère. Le livre de la métaphysique la plus profonde est le recueil des sermons de Clarke. On dirait qu'il n'a prêché que pour les philosophes. Encore ces philosophes auraient pu lui demander à chaque période un long éclaircissement ; et le *Français à Londres, à qui on ne prouve rien*[1], aurait bientôt laissé là le prédicateur. Son recueil fait un excellent livre, que très-peu de gens sont capables d'entendre. Quelle différence entre les temps et entre les nations! et qu'il y a loin de frère Garasse et de frère André aux Clarke et aux Massillon!

Dans l'étude que j'ai faite de l'histoire, j'en ai toujours tiré ce fruit que le temps où nous vivons est de tous les temps le plus éclairé, malgré nos très-mauvais livres, et malgré la foule de tant d'insipides journaux ; comme il est le plus heureux, malgré nos calamités passagères. Car quel est l'homme de lettres qui ne sache que le bon goût n'a été le partage de la France qu'à commencer au temps de *Cinna* et des *Provinciales?* Et quel est l'homme

1. « Non, monsieur, on ne me démontre rien ; on ne me persuade pas même. » (*Le Français à Londres,* par Boissy, scène XVI.)

un peu versé dans notre histoire qui puisse assigner un temps plus heureux, depuis Clovis, que le temps qui s'est écoulé depuis que Louis XIV commença à régner par lui-même jusqu'au moment où j'ai l'honneur de vous parler? Je défie l'homme de la plus mauvaise humeur de me dire quel siècle il voudrait préférer au nôtre.

Il faut être juste : il faut convenir, par exemple, qu'un géomètre de vingt-quatre ans en sait beaucoup plus que Descartes, qu'un vicaire de paroisse prêche plus raisonnablement que le grand aumônier de Louis XII. La nation est plus instruite, le style en général est meilleur : par conséquent les esprits sont mieux faits aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois.

Vous me direz que nous sommes à présent dans la décadence du siècle, et qu'il y a beaucoup moins de génie et de talents que dans les beaux jours de Louis XIV : oui, le génie baisse et baissera nécessairement; mais les lumières sont multipliées : mille peintres du temps de Salvator Rosa ne valaient pas Raphaël et Michel-Ange; mais ces mille peintres médiocres, que Raphaël et Michel-Ange avaient formés, composaient une école infiniment supérieure à celle que ces deux grands hommes trouvèrent établie de leur temps. Nous n'avons à présent, sur la fin de notre beau siècle, ni de Massillon, ni de Bourdaloue, ni de Bossuet, ni de Fénelon; mais le plus ennuyeux de nos prédicateurs d'aujourd'hui est un Démosthène en comparaison de tous ceux qui ont prêché depuis saint Remi jusqu'au frère Garasse.

Il y a plus de distance de la moindre de nos tragédies aux pièces de Jodelle, que de l'*Athalie* de Racine aux *Machabées* de Lamotte et au *Moïse* de l'abbé Nadal. En un mot, dans tous les arts de l'esprit, nos artistes valent bien moins qu'au commencement du grand siècle et dans ses beaux jours; mais la nation vaut mieux. Nous sommes inondés, à la vérité, de pitoyables brochures, et les miennes se mêlent à la foule : c'est une multitude prodigieuse de moucherons et de chenilles qui prouvent l'abondance des fruits et des fleurs; vous ne voyez pas de ces insectes dans une terre stérile; et remarquez que, dans cette foule immense de ces petits écrits, tous effacés les uns par les autres, et tous précipités au bout de quelques jours dans un oubli éternel, il y a quelquefois plus de goût et de finesse que vous n'en trouveriez dans tous les livres écrits avant les *Lettres provinciales*.

Voilà l'état de nos richesses de l'esprit comparées à une indigence de plus de douze cents années.

Si vous examinez à présent nos mœurs, nos lois, notre gou-

vernement, notre société, vous trouverez que mon compte est juste. Je date depuis le moment où Louis XIV prit en main les rênes; et je demande au plus acharné frondeur, au plus triste panégyriste des temps passés, s'il osera comparer les temps où nous vivons à celui où l'archevêque de Paris[1] portait au parlement un poignard dans sa poche. Aimera-t-il mieux le siècle précédent, où l'on tuait le premier ministre[2] à coups de pistolet dans la cour du Louvre, et où l'on condamnait sa femme[3] à être brûlée comme sorcière? Dix ou douze années du grand Henri IV paraissent heureuses, après quarante ans d'abominations et d'horreurs qui font dresser les cheveux; mais, pendant ce peu d'années que le meilleur des princes employait à guérir nos blessures, elles saignaient encore de tous côtés : le poison de la Ligue infectait encore les esprits; les familles étaient divisées; les mœurs étaient dures; le fanatisme régnait partout, hormis à la cour. Le commerce commençait à naître, mais on n'en goûtait pas encore les avantages; la société était sans agréments; les villes, sans police; toutes les consolations de la vie manquaient en général aux hommes. Et, pour comble de malheur, Henri IV était haï. Ce grand homme disait au duc de Sully : « Ils ne me connaissent pas; ils me regretteront. »

Remontez à travers cent mille assassinats commis au nom de Dieu sur les débris de nos villes en cendres jusqu'au temps de François Ier, vous voyez l'Italie teinte de notre sang, un roi prisonnier dans Madrid, les ennemis au milieu de nos provinces.

Le nom de *Père du peuple* est resté à Louis XII; mais ce père eut des enfants bien malheureux, et le fut lui-même : chassé de l'Italie; dupé par le pape, vaincu par Henri VIII, obligé de donner de l'argent à son vainqueur pour épouser sa sœur[4], il fut bon roi d'un peuple grossier, pauvre, et privé d'arts et de manufactures. Sa capitale n'était qu'un amas de maisons de bois, de paille, et de plâtre, presque toutes couvertes de chaume. Il vaut mieux, sans doute, vivre sous un bon roi d'un peuple éclairé et opulent, quoique malin et raisonneur.

Plus vous vous enfoncez dans les siècles précédents, plus vous trouvez tout sauvage; et c'est ce qui rend notre histoire de France

1. Le cardinal de Retz; il n'était encore que coadjuteur; voyez tome XIV, page 191.
2. Le maréchal d'Ancre; voyez tome XII, page 576.
3. Voyez *ibid.*, page 577.
4. Marie d'Angleterre; voyez tome XII, page 202.

si dégoûtante, qu'on a été obligé d'en faire des *Abrégés chronologiques* à colonnes, où tout le nécessaire se trouve, et où l'inutile seul est omis, pour sauver l'ennui d'une lecture insupportable à ceux de nos compatriotes qui veulent savoir en quelle année la Sorbonne fut fondée ; et aux curieux qui doutent si la statue équestre qui est dans la cathédrale gothique de Paris est de Philippe de Valois ou de Philippe le Bel.

Ne dissimulons point ; nous n'existons que depuis environ six vingts ans : lois, police, discipline militaire, commerce, marine, beaux-arts, magnificence, esprit, goût, tout commence à Louis XIV, et plusieurs avantages se perfectionnent aujourd'hui. C'est là ce que j'ai voulu insinuer, en disant que tout était barbare chez nous auparavant, et que la chaire l'était comme tout le reste. Urceus Codrus ne valait pas trop la peine que je vous parlasse longtemps de lui ; mais il m'a fourni des réflexions qui pourront être utiles si vous avez la bonté de les redresser.

P. S. Dans l'éloge que je viens de faire de ce siècle, dont je vois la fin, je ne prétends point du tout comprendre le libraire qui a imprimé l'*Appel aux nations*[1], en faveur de Corneille et de Racine, contre Shakespeare et Otway ; et j'avouerai sans peine que Robert Estienne imprimait plus correctement que lui. Il a mis des *certitudes* pour des *attitudes ; profanes* pour *anciennes ; votre sœur*, pour *ma sœur*, et quelques autres contre-sens qui défigurent un peu cette importante brochure. Comme c'est un procès qui doit être jugé à Pétersbourg, à Berlin, à Vienne, à Paris, et à Rome, par les gens qui n'ont rien à faire, il est bon que les pièces ne soient point altérées.

4532. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

Ferney, le 24 avril 1761.

On m'a traité comme un petit enfant : on m'a envoyé des confitures de Dijon ; mais je ne sais pas qui m'a fait cette galanterie[3]. Je soupçonne M. le président de Ruffey, et je le supplie de vouloir bien me dire ce qui en est ou ce qu'il en sait.

Je vous avais répondu, monsieur, sur une proposition que

1. Voyez tome XXIV, page 191.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. C'était M. Quarré de Quintin, procureur général au parlement de Dijon, à qui Voltaire avait envoyé ses ouvrages.

vous m'aviez faite [1]. Je vous adressai un assez gros paquet sous l'enveloppe de M. de Varennes [2]. Depuis ce temps, nulle nouvelle. On a sans doute changé d'avis. Je n'en changerai jamais sur votre compte ni sur la hardiesse que j'ai de vous attendre au mois d'août dans ma chaumière de Ferney, encore ouverte de tous côtés. Je vous embrasse de tout mon cœur, philosophiquement et sans cérémonie.

4533. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 27 avril.

« Per Deos immortales, tibi incumbit, Ciceroniane Olivete, officium (aut onus) reddendi meam generoso Trubleto epistolam. » Qui a transmis la lettre doit transmettre la réponse ; cela est le protocole des négociateurs. Je conçois vos peines, *care Olivete. Qui magis clamat, magis sapit,* comme dit Rabelais. Si jamais vous êtes dégoûté du sanctuaire des Quarante, venez faire un petit tour chez mes compatriotes. Je serais enchanté de vous revoir, et Mme Denis partagerait ma joie.

Je parle naïvement à l'abbé Trublet. Vous verrez que je suis tout aussi simple que lui.

Qu'est-ce qu'une consultation de Mlle Clairon [3] contre les excommunications? Quel effet cela fait-il? Je vous le demanderais si vous aimiez à écrire ; mais vous êtes un paresseux... que j'aime.

4534. — A M. L'ABBÉ TRUBLET [4].

Au château de Ferney, ce 27 avril.

Votre lettre et votre procédé généreux, monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre

1. Celle d'accepter une place à l'Académie de Dijon.
2. Ce paquet contenait *l'Épître sur l'Agriculture*, etc.
3. Elle est en tête de l'ouvrage de Huerne ; voyez la note, tome XXIV, page 239.
4. Trublet (voyez tome XXXIV, page 491), reçu à l'Académie le 13 avril 1761, avait envoyé à Voltaire son discours de réception. Formey, dans ses *Souvenirs*, II, 187, date cette lettre de Voltaire du 27 *août*. C'est une erreur évidente, puisque la réponse de Trublet est du 10 mai (voyez lettre 4542). Formey croyait inédite la lettre de Voltaire, qui avait été imprimée depuis de longues années dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (voyez tome XXV, page 579); dans *M. de Voltaire peint par lui-même*, 1768, etc.; dans le tome VI des *Pièces intéressantes et peu connues*, publiées par de La Place. (B.)

que votre livre : vous aviez imprimé que je vous faisais bâiller[1], et moi j'ai laissé imprimer que je me mettais à rire. Il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, et que je suis mauvais plaisant ; mais enfin, en bâillant et en riant, vous voilà mon confrère, et il faut tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens.

Je suis fort content, monsieur, de votre harangue, et très-reconnaissant de la bonté que vous avez de me l'envoyer ; à l'égard de votre lettre,

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

(Hor., lib. IV, od. XII, v. 17.)

Pardon de vous citer Horace, que vos héros, MM. de Fontenelle et de Lamotte[2], ne citaient guère. Je suis obligé, en conscience, de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous, et que, dans le fond, je suis bon homme. Il est vrai qu'ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. D'ailleurs je ne me suis pas cru assez important, assez considérable, pour dédaigner toujours certains illustres ennemis qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, et qui, les uns après les autres, ont essayé de m'accabler, comme si je leur avais disputé un évêché ou une place de fermier général. C'est donc par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts. Je me suis cru précisément à leur niveau ; *et in arenam cum æqualibus descendi*, comme dit Cicéron.

Croyez, monsieur, que je fais une grande différence entre vous et eux ; mais je me souviens que mes rivaux et moi, quand j'étais à Paris, nous étions tous fort peu de chose, de pauvres écoliers du siècle de Louis XIV, les uns en vers, les autres en prose, quelques-uns moitié prose, moitié vers, du nombre des-

1. Dans son morceau *De la Poésie et des Poëtes*, au tome IV de ses *Essais de littérature*, l'abbé Trublet avait imprimé : « On a osé dire de *la Henriade*, et on l'a dit sans malignité :

Je ne sais pas pourquoi je bâille en la lisant.

. . . Ce n'est point le poëte qui ennuie et fait bâiller dans *la Henriade*, c'est la poésie, ou plutôt les vers. »

2. L'abbé Trublet a donné des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Fontenelle*, 1759, in-12, 1761, in-12. On avait imprimé à la suite l'*Article de M. de Lamotte, par M. l'abbé Goujet, revu et augmenté par M. l'abbé Trublet, et tiré du Dictionnaire de Moréri, édition de Paris*, 1759.

quels j'avais l'honneur d'être ; infatigables auteurs de pièces médiocres, grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je n'ai presque vu que de la petite charlatanerie : je sens parfaitement la valeur de ce néant; mais comme je sens également le néant de tout le reste, j'imite le *Vejanius* d'Horace :

. . . . . .Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.
(Lib. I, ep. I, v. 4-5.)

C'est de cette retraite que je vous dis très-sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, etc.

4535. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, par Genève, 27 avril.

J'envoie à mes anges un morceau scientifique[1], en réponse à la généreuse lettre de M. le duc de La Vallière. Je crois que Thieriot fera imprimer tout cela pour l'édification du prochain ; mais si Thieriot n'a pas assez de crédit, je me mets toujours sous les ailes de mes anges. Je ne suis pas fâché de faire voir tout doucement que le théâtre est plus ancien que la chaire, et qu'il vaut mieux.

Je ne sais qui a fait la *Consultation de Mlle Clairon à un avocat.* Je ne connaissais pas l'anecdote du reposoir et des mille écus ; je vois qu'on ne fait rien sur la terre, en enfer, et au ciel, que pour de l'argent ; une religion qui veut attacher de l'infamie à *Cinna* est elle-même ce qu'il y a de plus infâme. Il faut pourtant ne pas se mettre en colère ; mais comment lire, sans se fâcher, le détestable style du détestable avocat qui a fait un mémoire si inlisible ?

On me mande qu'on n'entend pas un mot de ce que dit Lekain, qu'il étouffe de graisse, et que les autres acteurs, excepté

1. C'est la lettre 4531.

Mlle Clairon, font étouffer d'ennui : cela est-il vrai? J'en serais fâché pour *Oreste*. Daignez-vous toujours aimer cet *Oreste?* Conservez au moins vos bontés pour celui qui a purgé ce beau sujet des amours ridicules qui l'avaient défiguré.

J'ai peur que le congrès ne commence tard, et que la guerre ne dure longtemps.

M. de Ximenès achève de se ruiner à faire jouer son *Don Carlos* à Lyon, et moi, à bâtir une église. Comme le monde est fait!

4536. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 1er mai.

Monsieur, ne jugez pas de mes sentiments par mon long silence; je suis accablé de maladies et de travaux. Horace pourrait me dire :

> Tu secanda marmora
> Locas sub ipsum funus; et, sepulcri
> Immemor, struis domos.
>
> (Lib. II, od. XVIII, v. 17-19.)

Figurez-vous ce que c'est que d'avoir à défricher des déserts, et à faire bâtir des maisons à l'italienne par des Allobroges; d'avoir à finir l'*Histoire du czar Pierre;* et d'ajuster un théâtre pour des gens qui se portent bien, dans le temps qu'on n'en peut plus.

Je crois que le signor Carlo Goldoni y serait lui-même très-embarrassé, et qu'il faudrait lui pardonner s'il était un peu paresseux avec ses amis. Je reçois dans le moment son nouveau théâtre. Je partage, monsieur, mes remerciements entre vous et lui. Dès que j'aurai un moment à moi, je lirai ses nouvelles pièces, et je crois que j'y trouverai toujours cette variété et ce naturel charmant qui font son caractère. Je vois avec peine, en ouvrant le livre, qu'il s'intitule *poëte du duc de Parme;* il me semble que Térence ne s'appelait point le poëte de Scipion : on ne doit être le poëte de personne, surtout quand on est celui du public. Il me paraît que le génie n'est point une charge de cour, et que les beaux-arts ne sont point faits pour être dépendants.

Je présente le sentiment de la plus vive reconnaissance à M. Paradisi. Je me flatte qu'il aura un peu de pitié de mon état, et qu'il trouvera bon que je le joigne ici avec vous, monsieur, au lieu de lui écrire en droiture. Je ne lui manderais pas des

choses différentes de celles que je vous dis. Je lui dirais combien je l'estime, et à quel point je suis pénétré de l'honneur qu'il me fait. Vous voyez, monsieur, que je suis obligé de dicter mes lettres. Je n'ai plus la force d'écrire ; j'ai toutes les infirmités de la vieillesse, mais dans le fond du cœur tous les goûts de la jeunesse. Je crois que c'est ce qui me fait vivre. Comptez, monsieur, que tant que je vivrai je serai fâché que les truites du lac de Genève soient si loin des saucissons de Bologne, et que je serai toujours, avec tous les sentiments que je vous dois, votre serviteur. *Di cuore.*

VOLTAIRE.

4537. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 1er mai.

Après le *Dictionnaire de l'Académie*, ouvrage d'autant plus utile que la langue commence à se corrompre, je ne connais point d'entreprise plus digne de l'Académie, et plus honorable pour la littérature, que celle de donner nos auteurs classiques avec des notes instructives.

Voici, monsieur, les propositions que j'ose faire à l'Académie, avec autant de défiance de moi-même que de soumission à ses décisions. Je pense qu'on doit commencer par Pierre Corneille, puisque c'est lui qui commença à rendre notre langue respectable chez les étrangers. Ce qu'il y a de beau chez lui est si sublime qu'il rend précieux tout ce qui est moins digne de son génie : il me semble que nous devons le regarder du même œil que les Grecs voyaient Homère, le premier en son genre, et l'unique, même avec ses défauts. C'est un si grand mérite d'avoir ouvert la carrière, les inventeurs sont si au-dessus des autres hommes, que la postérité pardonne leurs plus grandes fautes. C'est donc en rendant justice à ce grand homme, et en même temps en marquant les vices de langage où il peut être tombé, et même les fautes contre son art, que je me propose de faire une édition in-4° de ses ouvrages.

J'ose croire, monsieur, que l'Académie ne me désavouera pas, si je propose de faire cette édition pour l'avantage du seul homme qui porte aujourd'hui le nom de Corneille, et pour celui de sa fille.

Je ne peux laisser à Mlle Corneille qu'un bien assez médiocre ; ce que je dois à ma famille ne me permet pas d'autres arrangements. Nous tâchons, Mme Denis et moi, de lui donner une édu-

cation digne de sa naissance. Il me paraît de mon devoir d'instruire l'Académie des calomnies que le nommé Fréron a répandues au sujet de cette éducation. Il dit, dans une des feuilles de cette année[1], que cette demoiselle, aussi respectable par son infortune et par ses mœurs que par son nom, est élevée chez moi par un bateleur de la Foire, que je loge et que je traite comme mon frère.

Je peux assurer l'Académie, qui s'intéresse au nom de Corneille, et à qui je crois devoir compte de mes démarches, que cette calomnie absurde n'a aucun fondement; que ce prétendu acteur de la Foire est un chirurgien-dentiste du roi de Pologne, qui n'a jamais habité au château de Ferney, et qui n'y est venu exercer son art qu'une seule fois. Je ne conçois pas comment le censeur des feuilles du nommé Fréron a pu laisser passer un mensonge si personnel, si insolent, et si grossier, contre la nièce du grand Corneille.

J'assure l'Académie que cette jeune personne, qui remplit tous les devoirs de la religion et de la société, mérite tout l'intérêt que j'espère qu'on voudra bien prendre à elle. Mon idée est que l'on ouvre une simple souscription, sans rien payer d'avance.

Je ne doute pas que les plus grands seigneurs du royaume, dont plusieurs sont nos confrères, ne s'empressent à souscrire pour quelques exemplaires. Je suis persuadé même que toute la famille royale donnera l'exemple.

Pendant que quelques personnes zélées prendront sur elles le soin généreux de recueillir ces souscriptions, c'est-à-dire seulement le nom des souscripteurs, et devront les remettre à vous, monsieur, ou à celui qui s'en chargera, les meilleurs graveurs de Paris entreprendront les vignettes et les estampes à un prix d'autant plus raisonnable qu'il s'agit de l'honneur des arts et de la nation. Les planches seront remises ou à l'imprimeur de l'Académie, ou à la personne que vous indiquerez. L'imprimeur m'enverra des caractères qu'il aura fait fondre par le meilleur fondeur de Paris : il me fera venir aussi le meilleur papier de France ; il m'enverra un habile compositeur et un habile ouvrier. Ainsi tout se fera par des Français, et chez des Français. Ce libraire n'aura aucune avance à faire ; les deniers de ceux qui acquerront l'ouvrage imprimé seront remis à une personne nommée par l'Académie, et le profit sera partagé entre l'héritier

1. Voyez une note de la lettre 4416.

du nom de Corneille et votre libraire, sous le nom duquel les œuvres de Corneille seront imprimées; la plus grosse part, comme de raison, pour M. Corneille.

Je supplie l'Académie de daigner en accepter la dédicace. Chaque amateur souscrira pour tel nombre d'exemplaires qu'il voudra.

Je crois que chaque exemplaire pourra revenir à cinquante livres.

Les sieurs Cramer se feront un plaisir et un honneur de présider sous mes yeux à cet ouvrage; on leur donnera pour leurs honoraires un certain nombre d'exemplaires pour les pays étrangers.

Je prendrai la liberté de consulter quelquefois l'Académie dans le cours de l'impression. Je la supplie d'observer que je ne peux me charger de ce travail, à moins que tout ne se fasse sous mes yeux; ma méthode étant de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits. D'ailleurs il m'est impossible de me transplanter, et de quitter un moment un pays que je défriche.

Je peux répondre que l'édition une fois commencée sera faite au bout de six mois. Telles sont, monsieur, mes propositions, sur lesquelles j'attends les ordres de mes respectables confrères.

Il me paraît que cette entreprise fera quelque honneur à notre siècle et à notre patrie; on verra que nos gens de lettres ne méritaient pas l'outrage qu'on leur a fait, quand on a osé leur imputer des sentiments peu patriotiques, une philosophie dangereuse, et même de l'indifférence pour l'honneur des arts qu'ils cultivent.

J'espère que plusieurs académiciens voudront bien se charger des autres auteurs classiques. M. le cardinal de Bernis et monsieur l'archevêque de Lyon[1] feraient une chose digne de leur esprit et de leurs places de présider à une édition des *Oraisons funèbres* et des *Sermons* des illustres Bossuet et Massillon. Les *Fables de La Fontaine* ont besoin de notes, surtout pour l'instruction des étrangers. Plus d'un académicien s'offrira à remplir cette tâche, qui paraîtra aussi agréable qu'utile.

Pour moi, j'imagine qu'il me convient d'oser être le commentateur du grand Corneille, non-seulement parce qu'il est mon

1. Montazet.

maître, mais parce que l'héritier de son nom est un nouveau motif qui m'attache à la gloire de ce grand homme.

Je vous supplie donc, monsieur, de vouloir bien faire convoquer une assemblée assez nombreuse pour que mes offres soient examinées et rectifiées, et que je me conforme en tout aux ordres que l'Académie voudra bien me faire parvenir par vous, etc.

4538. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Permettez, mes anges, que je fasse passer par vos mains cette lettre à M. Duclos, ou plutôt à l'Académie, en réponse à la proposition que notre secrétaire m'a faite de travailler à donner au public nos auteurs classiques. Il est vrai que j'ai un peu d'occupation : car, excepté de fendre du bois, il n'y a sorte de métier que je ne fasse.

Cependant mettez-vous *Oreste* à l'ombre de vos ailes?

Pardon, encore une fois; mais je n'ai pu m'empêcher de donner beaucoup de temps à cette pièce du temps de François Ier [1]. Ce sujet m'a tourné la tête. Vous dites que c'est à peu près ce que j'ai fait de plus mauvais en ce genre; Mme Denis soutient que c'est ce que j'ai fait de mieux.

Je vous demande pardon; mais je donne la préférence cette fois-ci à Mme Denis. Pour Mlle Corneille, elle n'est pas encore dans le secret. Nous lui apprenons toujours à lire, à écrire, à chiffrer, et, dans un an, nous lui ferons lire *le Cid*. Elle n'a pas le nez tourné au tragique. M. de Ximenès n'est pas non plus dans la confidence : il fait jouer cette semaine *Don Carlos* à Lyon, et est trop occupé de sa gloire pour qu'on lui confie des bagatelles.

Mes anges, je suis accablé de tant de riens, si surchargé de billevesées, et si faible, que vous me pardonnerez le laconisme de ma lettre.

Nota bene pourtant que j'ai pris la liberté de vous adresser, par M. Tronchin, ma triste figure pour l'Académie, qui la demande; n'allez pas faire le difficile comme sur la pièce d'Hurtaud. Ayez la bonté de souffrir cette enseigne à bière; je la mets sous votre protection, et Hurtaud aussi, qui brigue, je crois, une place d'Arlequin.

1. Voyez tome VI, page 6.

4539. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Les divins anges auront de l'*Oreste* tant qu'ils voudront. J'ai relu les fureurs : je n'aime pas ces fureurs étudiées, ces déclamations; je ne les aime pas, même dans *Andromaque*. Je ne sais ce qui m'est arrivé, mais je ne suis content ni de ce que je fais, ni de ce que je lis. Il y a surtout une consultation d'avocat, pour Mlle Clairon, qui est du style des charniers Saints-Innocents. J'ai pardonné à l'archidiacre[1]; j'oublie Fréron; mais Omer me le payera.

Les jésuites sont bien impudents d'oser dire que frère La Valette ne faisait pas le commerce, et qu'il ne vendait que les denrées du cru. Je connais un homme d'honneur, un brave corsaire, qui l'a vu, déguisé en matelot, courir les colonies anglaises et hollandaises, et qui l'a accompagné dans un voyage à Amsterdam.

Je suis encore plus indigné de tout ce que je vois que de tout ce que je lis. Je regrette fort le chevalier d'Aidie[2], car il était bien fâché contre le genre humain. Je crois que je n'aime que mes anges et Ferney.

M. le duc de Choiseul m'a écrit une fort jolie lettre; mais il est si grand seigneur que je n'ose l'aimer.

Le cardinal de Bernis est à Lyon. Je ne l'ai pas prié de venir dans mon joli séjour. Je ne suis pas arrangé encore, et il est cardinal.

Je vous demanderai encore en grâce de lire *le Droit du Seigneur, ou l'Écueil du Sage*. Je vous dis qu'il faut que vous ayez des âmes de bronze, si vous n'en êtes pas contents. Il est vrai que c'est tout autre chose que ce que vous avez vu; mais songeons à *Oreste*. J'y travaille dans l'instant.

4540. — A M. D'ALEMBERT.

7 ou 8 de mai.

Monsieur le Protée, monsieur le multiforme, je crois que votre *Discours sur l'étude*[3] est celui de vos ouvrages qui m'a fait

1. Trublet; voyez la lettre 4534.
2. Voyez une note de la lettre 4445.
3. *Apologie de l'étude*, lue à l'Académie française le 13 avril 1761.

le plus de plaisir, soit parce que c'est le dernier, soit parce que je m'y retrouve. Somme totale, vous êtes grand penseur et grand metteur en œuvre; mais ce n'est pas assez de montrer qu'on a plus d'esprit que les autres. Allons donc, rendez quelque service au genre humain; écrasez le fanatisme, sans pourtant risquer de tomber, comme Samson, sous les ruines du temple qu'il démolit; faites sentir à notre siècle toute sa petitesse et tout son ridicule; renversez ses idoles. Qui sont ces polissons qui ont fait brûler cette consultation de ce polisson qui a répondu à Mlle Clairon par du galimatias[1]? A-t-on jamais rien vu de plus sot que le livre de cet avocat, et de plus impertinent que l'arrêt qui le condamne? La séance contre l'*Encyclopédie*, et le réquisitoire aussi insolent qu'absurde de maître Aliboron-Omer, ne sont-ils pas du XIVe siècle? Faut-il qu'une troupe de convulsionnaires soit toute-puissante? et ne doit-on pas rougir, quand on est homme, de ne pas sonner le tocsin contre ces ennemis de l'humanité? Ne détruisit-on pas dans Athènes la tyrannie des trente, et n'est-ce pas par le ridicule qu'il faut détruire dans Paris la tyrannie des cent quatre-vingts? On se plaignait autrefois des jésuites; mais saint Médard devient plus à craindre que saint Ignace. Si on ne peut étrangler le dernier moliniste avec les boyaux du dernier janséniste, rendons ces perturbateurs du repos public ridicules aux yeux des honnêtes gens. Qu'ils n'aient plus pour eux que le faubourg Saint-Marceau et les Halles. Mon cher philosophe, vous vous déclarez l'ennemi des grands et de leurs flatteurs, et vous avez raison; mais ces grands protégent dans l'occasion, ils peuvent faire du bien; ils méprisent l'infâme; ils ne persécuteront jamais les philosophes, pour peu que les philosophes daignent s'humaniser avec eux. Mais pour vos pédants de Paris, qui ont acheté un office; pour ces insolents bourgeois, moitié fanatiques, moitié imbéciles, ils ne peuvent faire que du mal.

Notre f..... Académie a donné pour sujet de son prix les louanges d'un chancelier janséniste, persécuteur de toute vérité, mauvais cartésien, ennemi de Newton, faux savant et faux honnête homme[2]. Passe pour le maréchal de Saxe, qui aimait les filles, et qui ne persécutait personne. Je suis indigné de ce qui m'est revenu de Paris. Je ne connais que vous qui puissiez venger la raison. Dites hardiment et fortement tout ce que vous avez sur le cœur. Frappez, et cachez votre main. On vous reconnaîtra;

1. Voyez la note, tome XXIV, page 239.
2. Le chancelier d'Aguesseau. Le prix fut remporté par Thomas.

je veux bien croire qu'on en ait l'esprit, qu'on ait le nez assez bon ; mais on ne pourra vous convaincre, et vous aurez détruit l'empire des cuistres dans la bonne compagnie : en un mot, je vous recommande l'infâme ; faites-moi ce plaisir avant que je meure ; c'est le point essentiel. L'*Oracle des fidèles*[1] devrait faire une prodigieuse sensation ; mais la nation est trop frivole pour un livre qui demande de l'attention.

A propos, je n'ai pas ici mes calculs de la vie humaine ; mais il est clair que nous autres animaux à deux pieds nous n'avons que vingt-deux ans dans le ventre, l'un portant l'autre. Expliquez-moi comment, à trente ans, on doit espérer soixante ? J'en ai soixante-sept, et je suis bien malingre. Je voudrais vous voir avant de rendre mon corps et mon âme aux quatre éléments.

Dites, je vous prie, à Mme du Deffant combien je lui suis attaché. Elle pense et parle, et il y en a de par le monde qui ne savent pas même parler.

4541. — A M. DAMILAVILLE.

Le 8 mai.

J'envoie aux philosophes le seul exemplaire que j'aie du *Procès du Théâtre anglais*[2], seul procès que nous puissions gagner aujourd'hui contre messieurs d'Albion. M. Damilaville, ou M. Thieriot, doit avoir la lettre de M. le duc de La Vallière, et la réponse. M. le duc de La Vallière a lu cette réponse à Mme de Pompadour, à M. le duc de Choiseul ; ils en ont été très-contents, et il me mande qu'il faut sur-le-champ l'imprimer.

Les Anglais nous font bien du mal au dehors, et la superstition au dedans. Ne mettra-t-on point ordre à tout cela ? Les échos de nos montagnes nous disent que Belle-Isle est pris[3] : c'est le dernier coup porté à notre commerce maritime. Il faut songer à cultiver la terre.

Voici une lettre pour Protagoras[4].

On n'a d'autre exemplaire de l'*Épître sur l'Agriculture* que celui qu'on a reçu, à ce qu'on croit, par la voie des philosophes : on le renverra purgé des fautes typographiques dont il fourmille, avec l'*Appel aux nations*, qui est aussi plein de fautes à

1. Voyez une note de la lettre 4360.
2. L'*Appel à toutes les nations de l'Europe ;* voyez tome XXIV, page 191.
3. Belle-Isle ne fut pris que le 7 juin.
4. D'Alembert ; c'est la lettre précédente.

chaque page; et il y aura corrections et additions tant qu'on en pourra faire.

Il est fort triste qu'on ait imprimé l'*Épître* à la demoiselle Clairon[1]: le public se soucie fort peu qu'on dise en vers à une actrice qu'elle joue bien; mais il aime fort à voir un pédant, ignorant, et malhonnête homme, démasqué et traîné dans la fange où sa famille aurait dû croupir; un persécuteur de la philosophie et de la littérature, bourgeois insolent, fier de sa petite charge, un délateur absurde de la raison, traité comme il le mérite. C'est précisément le portrait de ce faquin qu'on a retranché; le reste ne valait pas la peine d'être dit.

On embrasse les philosophes, et on les prie d'inspirer pour l'*inf*... toute l'horreur qu'on lui doit.

A-t-on joué *Térée*[2]? Si l'auteur est philosophe, je lui souhaite prospérité. Qu'on lie J.-J.; que tous les frères soient unis.

4542. — DE M. L'ABBÉ TRUBLET.

Paris, ce 10 mai.

Mille grâces, monsieur et très-illustre confrère, de la réponse dont vous m'avez honoré. Elle est aussi ingénieuse qu'obligeante, et, ce qui vaut bien mieux encore, elle est très-gaie. C'est la preuve de votre bonne santé, la seule chose qui vous reste à prouver. Puissiez-vous la conserver longtemps, et avec elle tous les agréments et tout le feu de votre génie! C'est le vœu de vos ennemis mêmes; et s'ils n'aiment pas votre personne, ils aiment vos ouvrages; il n'y a point d'exception là-dessus; et malheur à ceux qu'il faudrait excepter!

Pour moi, j'aime tout, les écrits et l'auteur, et je suis, avec autant d'attachement que d'estime, monsieur et très-illustre confrère, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

TRUBLET.

4543. — A M. HELVÉTIUS.

11 mai.

Je suppose, mon cher philosophe, que vous jouissez à présent des douceurs de la retraite à la campagne. Plût à Dieu que vous y goûtassiez les douceurs plus nécessaires d'une entière indépendance, et que vous pussiez vous livrer à ce noble amour de la vérité, sans craindre ses indignes ennemis! Elle est donc plus

1. *Épître à Daphné* ou *Panta-odaï*; voyez tome X.
2. Tragédie de Lemierre, jouée en 1761.

persécutée que jamais? Voilà un pauvre bavard[1] rayé du tableau des bavards, et la consultation de Mlle Clairon incendiée. Une pauvre fille demande à être chrétienne, et on ne veut pas qu'elle le soit. Eh! messieurs les inquisiteurs, accordez-vous donc! Vous condamnez ceux que vous soupçonnez de n'être pas chrétiens; vous brûlez les requêtes des filles qui veulent communier : on ne sait plus comment faire avec vous. Les jansénistes, les convulsionnaires, gouvernent donc Paris! C'est bien pis que le règne des jésuites; il y avait des accommodements avec le ciel[2], du temps qu'ils avaient du crédit; mais les jansénistes sont impitoyables. Est-ce que la proposition honnête et modeste d'étrangler le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste[3] ne pourrait amener les choses à quelque conciliation?

Je suis bien consolé de voir Saurin de l'Académie. Si Lefranc de Pompignan avait eu dans notre troupe l'autorité qu'il y prétendait, j'aurais prié qu'on me rayât du tableau, comme on a exclu Huerne de la matricule des avocats.

Je trouve que notre philosophe Saurin a parlé bien ferme; il y a même un trait[4] qui semble vous regarder, et désigner vos persécuteurs : cela est d'une âme vigoureuse. Saurin a du courage dans l'amitié, et Omer ne le fait pas trembler. Il me revient que cet Omer est fort méprisé de tous les gens qui pensent. Le nombre est petit, je l'avoue; mais il sera toujours respectable : c'est ce petit nombre qui fait le public, le reste est le vulgaire. Travaillez donc pour ce petit public, sans vous exposer à la démence du grand nombre. On n'a point su quel est l'auteur de l'*Oracle des fidèles;* il n'y a point de réponse à ce livre. Je tiens toujours qu'il doit avoir fait un grand effet sur ceux qui l'ont lu avec attention. Il manque à cet ouvrage de l'agrément et de l'éloquence; ce sont là vos armes, daignez vous en servir. Le Nil, disait-on, cachait sa tête, et répandait ses eaux bienfaisantes; faites-en autant, vous jouirez en paix et en secret de votre triomphe. Hélas! vous seriez de notre Académie avec M. Saurin, sans le malheureux conseil qu'on vous donna de demander un privilége; je ne m'en consolerai jamais. Enfin, mon cher philosophe, si vous n'êtes pas mon confrère dans une

1. Huerne de La Mothe; voyez tome XXIV, page 239.
2. Voyez le *Tartuffe*, acte IV, scène v.
3. Voyez page 293.
4. Voltaire veut sans doute parler de l'alinéa où il est question de *vils orateurs*, et qui commence par : *Les hommes qui portent envie*, etc.

compagnie qui avait besoin de vous, soyez mon confrère dans le petit nombre des élus qui marchent sur le serpent et sur le basilic. Je vous recommande l'*inf*.... Adieu ; l'amitié est la consolation de ceux qui se trouvent accablés par les sots et par les méchants.

4544. — A M. DUCLOS [1].

Aux Délices, 13 mai.

Je compte, monsieur, dans une entreprise qui regarde l'honneur de la nation, consulter l'Académie, et je dois d'autant plus recourir à sa décision, pour cette petite préface que je mets au devant du *Cid*, qu'il s'agit ici de l'Académie même et de son fondateur. C'est à elle à m'apprendre si j'ai concilié ce que je dois au public, à Corneille, au cardinal de Richelieu, à elle, et surtout à la vérité.

J'ose croire, monsieur, qu'il ne serait pas mal à propos qu'on indiquât une assemblée extraordinaire. Je vous préviens d'abord que je tiens de M. de Vendôme l'anecdote dont je parle [2]. Vous sentez combien elle est vraisemblable, et que je n'oserais la rapporter si elle n'était très-vraie.

Il me paraît qu'il ne sera pas indifférent qu'on sache que l'Académie daigne s'intéresser à mon projet. Le roi, notre protecteur, est le premier à donner l'exemple. Sa générosité charme tous les gens de lettres. Corneille sera plus honoré cent ans après sa mort qu'il ne le fut de son vivant ; c'est à moi de ne pas flétrir ses lauriers en y touchant.

Je vous enverrai l'*Horace* de Corneille avec les notes, dès que vous m'assurerez qu'on voudra bien les examiner.

4545. — A M. LE COMTE DE KAYSERLING,

A VIENNE.

Aux Délices, près Genève, 14 mai.

Monsieur, voici un essai de ce que vous m'avez demandé ; je vous prie de le lire, et de l'envoyer à M. Schouvalow. Vous vous apercevez que j'ai travaillé sur des mémoires que je me suis procurés. C'est à M. de Schouvalow à décider si ces mémoires de ministres oculaires, qui sont très-véridiques, doivent être

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. L'anecdote sur la *Comédie des Tuileries* ; voyez tome XXXI, page 205.

employés ou non. Comme je ne suis dans mon travail que le secrétaire de M. de Schouvalow, je ne veux rien dire qui ne soit conforme à ses vues et au juste ménagement qu'il doit garder.

Si j'avais plus de santé et moins d'affaires, je le servirais mieux ; mais je lui donne du moins les témoignages du zèle le plus empressé, et de la plus grande envie de lui plaire. Regardez-moi comme un ami pénétré de votre mérite, qui vous chérit et qui vous respecte.

VOLTAIRE.

4546. — A M. FYOT DE LA MARCHE [1].

A Ferney en Bourgogne, 20 mai 1761.

En qualité de bon Bourguignon, monsieur, et presque de Franc-Comtois, je dois joindre mon petit tribut de joie et d'acclamations et de compliments, qui ne sont pas du bout de la plume, mais du cœur, à tous ceux qui sont adressés de toutes parts à votre aimable et respectable famille. Vous voilà trois premiers présidents [2] ; je suis fâché de n'avoir point encore de procès : je n'en ai qu'avec l'air, qui est toujours troublé du vent du nord ; avec la terre, qui ne répond pas à mes travaux ; avec l'eau, que la sécheresse a tarie ; et pour compléter les quatre éléments, je n'ai plus de feu dans les veines.

J'ai imaginé, pour me réchauffer, d'imprimer les œuvres du grand Corneille, avec des notes pour l'instruction des amateurs et des auteurs et des étrangers. L'Académie française a envie de donner à l'Europe des auteurs classiques. Je commence par celui qui a commencé à rendre notre langue respectable. J'ai proposé que le profit de l'édition fût pour l'héritier de ce grand homme qui est dans la misère. L'idée a été reçue avec acclamations par l'Académie et par tout Paris. L'édition aura l'honneur d'être faite dans votre ressort. Je me flatte que cette entreprise aura votre approbation et celle de M. de Ruffey. Je serais trop flatté de mettre la première pierre à cet édifice en votre présence et sous vos auspices. M. de Ruffey m'a fait entrevoir, mon-

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. M. Fyot de Neuilly (Jacques-Philippe), frère de l'ancien premier président de La Marche, venait d'être nommé premier président du parlement de Besançon ; mais il n'accepta point. Les deux autres premiers présidents étaient Claude-Philippe, alors premier président honoraire du parlement de Bourgogne, et son fils Jean-Philippe, premier président titulaire du même parlement. (*Note du premier éditeur.*)

sieur, un bonheur que je désire plus que je ne l'espère ; il disait qu'au mois d'août je pourrais répéter après Virgile :

. . . . . .Amat bonus otia Daphnis;
Ipsi lætitia voces ad sidera tollunt
Intonsi montes.

Ma chaumière n'est pas digne de vous recevoir ; mais mon cœur est digne de vous rendre ses hommages. Je vous les renouvelle de trop loin avec le plus tendre respect.

VOLTAIRE.

Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur votre fils.

4547. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 20 mai.

Mon cher et ancien ami, nos ermitages entendent souvent prononcer votre nom. Nous disons plus d'une fois : Que n'est-il ici ! il ferait des vers galants pour la nièce du grand Corneille, nous parlerions ensemble de *Cinna*, et nous conviendrions qu'*Athalie*, qui est le chef-d'œuvre de la belle poésie, n'en est pas moins le chef-d'œuvre du fanatisme.

Il me semble que Grégoire VII et Innocent IV ressemblent à Joad comme Ravaillac ressemble à Damiens.

Il me souvient d'un poëme intitulé *la Pucelle*, que, par parenthèse, personne ne connaît. Il y a dans ce poëme une petite liste des assassins sacrés, pas si petite pourtant ; elle finit ainsi :

Et Mérobad, assassin d'Itobad,
Et Benadad, et la reine Athalie
Si méchamment mise à mort par JOAD[1].

Vous voyez, mon cher ami, que vous vous êtes rencontré avec cet auteur.

Je pardonne donc à tous ceux dont je me suis moqué, et notamment à l'archidiacre Trublet, et même à frère Berthier, à condition que les jésuites, que j'ai dépossédés d'un bien qu'ils avaient usurpé à ma porte, payeront leur contingent de la somme à quoi tous les frères sont condamnés solidairement.

1. Chant XVI, vers 143. Le texte est un peu différent de la citation.

J'ai un beau procès contre un promoteur[1]. Ainsi je finis, mon ancien ami, en vous envoyant une petite réponse faite à la hâte pour votre très-aimable dame[2]. Je la fais courte, pour ne pas enfler le paquet; c'est la troisième d'aujourd'hui dans ce goût, et le *Czar* m'appelle. *Vale.* V.

4548. — A M. IMBERT[3].

20 mai.

Il y a longtemps, monsieur, que j'aurais dû vous remercier de votre lettre et de vos offres également obligeantes. Pardonnez à un malade, à un maçon, à un agriculteur accablé de petits maux et de petits détails, si je n'ai pas eu l'honneur de vous répondre plus tôt.

La bienveillance que vous témoignez pour les talents et pour le mérite de l'excellent acteur[4] que je regarde comme mon ami exige ma reconnaissance. Je doute fort que vos occupations[5] vous laissent le temps d'aller aux spectacles. C'est pourtant un délassement fort honnête, quoi qu'en dise le bâtonnier[6] des avocats de Paris; et ceux qui sont à la tête de la police savent assez combien les spectacles sont utiles. Je suis fâché que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, il se trouve encore des personnes qui veulent flétrir un art qui fait l'honneur de la France. Il me paraît, par votre lettre, qu'il a encore de zélés partisans.

J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4549. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Mes anges, mon noble courroux contre maître Le Dain et consorts commence à s'apaiser un peu, puisque maître Loyola a eu sur les doigts; mais cette noble colère renaît contre tout prêtre, à l'occasion d'un beau procès qu'on me fait pour des murs de cimetière. Je bâtissais une jolie église dans un désert;

1. Voyez ci-après une note sur la lettre 4566.
2. Mme Élie de Beaumont. Voyez tome X, l'épître qui commence par ce vers :

S'il est au monde une beauté, etc.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Lekain.
5. Cet Imbert était receveur général des domaines.
6. Dains, dénonciateur de Huerne.

je n'essuie que des chicanes affreuses pour prix de mes bienfaits. Ce qu'il y a de pis, c'est que cet abominable procès me fait perdre mon temps, trésor plus précieux que l'argent qu'il me coûte. Adieu *le Czar*, adieu l'*Histoire générale*, et tragédie, et comédie, et amusements de la campagne, et défrichements. Il faut combattre, et je suis très-malade : voilà mon état.

Je vous enverrai pourtant, mes divins anges, ce *Droit du Seigneur, ou l'Écueil du Sage;* mais voici ce qui m'est arrivé. J'en avais deux copies; on a fait partir deux seconds actes, au lieu du premier et du second, dans le paquet destiné à celui qui doit faire présenter cet anonyme. Dès que la méprise sera réparée, et qu'un de mes seconds actes sera revenu, vous aurez les cinq. Mais, hélas! à présent je ne suis ni plaisant ni touchant, je ne suis que M. Chicaneau : voilà une triste fin. Il valait mieux mourir d'une tragédie que d'un procès.

Priez Dieu, mes anges gardiens, que j'aie assez de tête pour soutenir tout cela. Il me semble qu'il faut de la santé pour avoir l'esprit courageux. Mon cœur ne se ressent point de mon état; il est plus à vous que jamais.

4550. — A M. FABRY [1].

Ferney, 22 mai.

Il est bien doux, mon cher monsieur, d'être servi si à point nommé par un ami aussi bienfaisant et aussi éclairé que vous l'êtes. Vos bons offices sont plus chers à Mme Denis et à moi que le procédé d'un promoteur très-ignorant n'est odieux. Il s'est conduit d'une manière qui mérite d'être réprimée par le parlement : il a osé défendre, au nom de l'évêque, aux habitants de Ferney, de s'assembler et de délibérer, selon l'usage, au sujet de leur église.

Tous les habitants sont venus aujourd'hui nous trouver d'un commun accord. La convocation s'est faite en règle. Ils ont dressé par-devant notaire un acte par lequel ils ratifient la convention de leur syndic et du curé avec Mme Denis et moi. Ils désavouent tout ce qui s'est pu faire et dire contre le dessein le plus noble et le plus généreux; ils approuvent tout, et nous remercient de nos bontés.

Ils ont déposé de l'insolence du promoteur, qui a pris sur lui de leur défendre de s'assembler. Le curé s'est joint à nous par un

1. Éditeurs, Bavoux et François.

acte particulier. Mallet de Genève, qui est un très-méchant homme, est l'unique cause de cette levée de boucliers. C'est lui qui avait excité deux ou trois séditieux du village à s'aller plaindre au promoteur, et à se soulever contre leur syndic, contre leur curé et contre nous. Ces séditieux, pour couvrir leur délit, ont signé aujourd'hui l'acte d'approbation comme les autres. Nous envoyons toutes ces pièces au parlement, et nous nous mettons le curé, la communauté, et le seigneur et dame de Ferney, sous la protection de la cour, contre les entreprises du promoteur d'un évêque savoyard [1], qui n'est pas roi de France. Nous requérons dépens, dommages et intérêts, contre ceux qui nous ont troublés dans la fabrique de notre église, ou plutôt dans la réparation d'icelle, et qui nous coûtent plus de mille écus.

Nous nous flattons d'apprendre aux prêtres qu'ils ne sont pas les maîtres du royaume.

Je rends compte à M. le duc de Choiseul de cet attentat des officiers d'un évêque étranger.

Nous vous réitérons, monsieur, ma nièce et moi, nos très-humbles et très-tendres remerciements; nous comptons sur votre amitié, comme sur votre zèle pour les droits des citoyens, et nous nous souviendrons toute notre vie du service que vous voulez bien nous rendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus inviolable, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4551. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [2].

A Ferney, pays de Gex, 23 mai.

Monsieur, il ne s'agit pas toujours de vin de Bourgogne; on a quelquefois du vin d'absinthe à avaler. Je vous supplie de perdre un quart d'heure à lire ces pièces, de les communiquer à monsieur le procureur général, à qui je ne prends pas la liberté d'écrire, mais dont j'implore la protection avec la vôtre [3].

Quand ces pièces auront été lues, je vous supplie, monsieur,

1. Biort, évêque d'Annecy.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Il s'agissait du procès fait par Voltaire à l'officialité de Gex, au sujet de l'église bâtie par le philosophe à Ferney. L'officialité avait, je crois, interdit cette église pour diverses irrégularités canoniques commises à l'occasion de sa construction. Voltaire appelait comme d'abus de la sentence de l'official devant le parlement de Dijon. (*Note du premier éditeur*).

de les faire donner à M. l'avocat Arnoult, afin qu'il fasse au nom de Mme Denis, dame de Ferney, du curé de Ferney, et de la commune, tout ce qui sera de droit.

Nous nous mettons tous sous la protection de la cour.

J'ai l'honneur, etc.

4552. — A M. DAMILAVILLE.

Le 24 mai.

On est accablé d'affaires et de travaux. Il faut défricher une lieue de bruyères et l'*Histoire de Pierre Ier*, faire réimprimer l'*Histoire générale*, où le genre humain sera peint trait pour trait, et ne le sera pas en beau.

On demande le plus profond secret sur la pièce[1] du conseiller de Dijon.

On n'a plus la petite épître à Mlle Clairon : ce sont des bagatelles qu'on a faites en déjeunant, et dont on ne se souvient plus.

Le nom du vengeur de Corneille contre les Anglais ne doit point être mis à cette brochure[2]. Jamais de nom : à quoi bon? Si on trouve quelque rogaton, on l'enverra; mais les rogatons sont aux Délices.

Mlle Corneille a l'âme aussi sublime que son grand-oncle ; elle mérite tout ce que je fais pour son nom. J'ai relu *le Cid;* Pierre, je vous adore!

Le Dain[3] est un grand fat, et l'avocat condamné un pauvre homme. Paris est bien fou.

Quand M. Thieriot aura fait jouer la pièce bourguignonne[4], qu'il vienne à Ferney et aux Délices.

La lettre à l'Académie[5] n'est qu'un détail de librairie; et d'ailleurs on ne doit point l'imprimer sans son ordre. *Valete.*

N. B. Je serais bien surpris si ce pédant d'Aguesseau, si ce plat janséniste, ennemi des gens de lettres, avait fait quelque chose de passable sur l'art du théâtre. Il aurait bien mieux fait d'aller voir *Cinna* et *Phèdre.* C'était un homme très-médiocre, un demi-savant orgueilleux ; et si j'avais été à l'Académie...

1. *Le Droit du Seigneur;* voyez tome VI, page 3.
2. L'*Appel à toutes les nations de l'Europe* fut imprimé sans nom d'auteur.
3. Voyez la note tome XXIV, page 239.
4. *Le Droit du Seigneur.*
5. La lettre à Duclos, du 1er mai, n° 4537.

4553. — A M. BERTRAND.

Ferney, 24 mai.

M. de Voltaire et Mme Denis seront enchantés de revoir M. Bertrand. Ils lui enverraient un carrosse s'ils avaient actuellement des chevaux à leur disposition. Sitôt que les chevaux seront revenus, on sera aux ordres de M. Bertrand. V.

4554. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, 24 mai.

Monsieur, j'ai reçu par Mme la comtesse de Bentinck, digne d'être connue de vous et d'être votre amie, la lettre dont vous m'avez honoré en date du 11-22 avril. Je savais déjà, monsieur, que vous aviez reçu sept lettres à la fois de M. de Soltikof, écrites en divers temps. Je vous en ai écrit plus de douze depuis le commencement de l'année[1]. Il y a longtemps que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire que les infidèles dans les postes et dans les voitures publiques sont une suite des fléaux de la guerre; je m'en suis apeçu plus d'une fois avec douleur. La triste aventure de M. Pouschkin a été encore un nouvel obstacle à notre correspondance, et à la continuation des travaux auxquels je me suis voué avec tant de zèle. J'ai tout abandonné[2], pour m'occuper uniquement du second tome de l'*Histoire de Pierre le Grand*. J'ai été assez heureux pour trouver à acheter les manuscrits d'un homme qui avait demeuré très-lontemps en Russie. Je me suis procuré encore la plupart des négociations du comte de Bassevitz. Aidé de ces matériaux, j'en ai supprimé tout ce qui pourrait être défavorable, et j'en ai tiré ce qui pourrait relever la gloire de votre patrie. Je vais porter quelques nouveaux cahiers à M. de Soltikof. Je vous jure que si j'avais eu de la santé, je vous aurais épargné, et à moi-même, tant de peines et tant d'inquiétudes; j'aurais fait le voyage de Pétersbourg, soit avec M. le marquis de L'Hospital, soit avec M. le baron de Breteuil; mais puisque la consolation de vous faire ma cour, de recevoir vos ordres de bouche, et de travailler sous vos yeux, m'est refusée, je tâcherai d'y suppléer de loin, en vous servant autant que je le pourrai.

1. On n'en a que deux; voyez lettres 4410 et 4505.
2. Il avait interrompu son travail sur les tragédies de P. Corneille.

M. de Soltikof me tient quelquefois lieu de vous, monsieur; il me semble que j'ai l'honneur de vous voir et de vous entendre quand il me parle de vous, quand il me fait le portrait de votre belle âme, de votre caractère généreux et bienfaisant, de votre amour pour les arts, et de la protection que vous donnez au mérite en tout genre. Soyez bien sûr que de tous ces mérites que vous encouragez, celui de M. de Soltikof répond le mieux à vos intentions. Il passe des journées entières à s'instruire, et les moments qu'il veut bien me donner sont employés à me parler de vous avec la plus tendre reconnaissance. Son cœur est digne de son esprit; il échaufferait mon zèle, si ce zèle pouvait avoir besoin d'être excité.

Je crois pouvoir ajouter à cette lettre que, depuis les reproches cruels que m'a faits un certain homme[1] d'écrire l'*histoire des ours et des loups*, je n'ai plus aucun commerce avec lui. Je sais très-bien qui sont ces loups; et si je pouvais me flatter que la plus auguste des bergères, qui conduit avec douceur de beaux troupeaux, daigne être contente de ce que je fais pour son père, je serais bien dédommagé de la perte que je fais de la protection d'un des gros loups de ce monde.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus inviolable et le plus tendre respect, monsieur, de Votre Excellence le très-humble, etc.

Le vieux Mouton broutant au pied des Alpes.

4555. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

31 mai.

Ma chère nièce, à présent que vous avez passé huit jours avec M. de Silhouette, vous devez savoir l'histoire de la finance sur le bout de votre doigt. Je crois qu'il pense comme *l'Ami des hommes*[2], qu'il n'est pas l'ami d'un tas de fripons qui ont su se faire respecter et se rendre nécessaires, en s'appropriant l'argent comptant de la nation; mais je crois que M. de Silhouette est un médecin qui a voulu donner trop tôt l'émétique à son malade. Le duc de Sully ne put remettre l'ordre dans les finances que pendant la paix. Je sais que les déprédations sont horribles, et je sais aussi que ceux qui ont été assez puissants pour les faire le

1. Frédéric II; voyez page 43.
2. Titre d'un ouvrage du marquis de Mirabeau; voyez tome XX, page 249.

sont assez pour n'être pas punis. Ma chère nièce, tout ceci est un naufrage; *sauve qui peut!* est la devise de chaque pauvre particulier. Cultivons donc notre jardin comme Candide: Cérès, Pomone, et Flore, sont de grandes saintes, mais il faut fêter aussi les Muses.

J'aurai peut-être fait encore une tragédie avant que la petite Corneille ait lu *le Cid*. Il me semble que je fais plus qu'elle pour la gloire de son nom : j'entreprends une édition de Corneille, avec des remarques qui peuvent être instructives pour les étrangers, et même pour les gens de mon pays. L'Académie doit faire imprimer nos meilleurs auteurs du siècle de Louis XIV dans ce goût; du moins elle en a le projet, et j'en commence l'exécution. Cette édition de Corneille sera magnifique, et le produit sera pour l'enfant qui porte ce nom, et pour son pauvre père, qui ne savait pas, il y a quatre ans, qu'il y eût jamais eu un Pierre Corneille au monde.

Le parlement prend mal son temps pour se déclarer contre les spectacles, et pour faire brûler, par l'exécuteur des hautes œuvres, l'œuvre d'un pauvre avocat[1] qui vient de donner une très-ennuyeuse mais très-sage consultation sur l'excommunication des comédiens. Les jansénistes et les convulsionnaires triomphent au parlement; mais ils n'empêcheront pas Mlle Clairon de faire verser des larmes à ceux qui sont dignes de pleurer; et les pédants, ennemis des plaisirs honnêtes, perdront toujours leur cause au parlement du parterre et des loges.

Je crois que la petite brochure[2] de M. Dardelle pourra vous divertir : je vous l'envoie, en vous embrassant, vous et les vôtres, de tout mon cœur.

4556. — A MADAME D'ÉPINAI.

Mai.

Je renvoie à M. Dardelle, sous les auspices de ma belle philosophe, les exemplaires qu'il m'avait fait tenir, et dont on ne peut faire aucun usage dans nos cantons. Si d'ailleurs il y a dans cet écrit quelque chose contre les mœurs, usages, église, coutumes du pays de M. Dardelle, je le condamne de cœur et de bouche. Je suis très-fâché d'avance que l'ouvrage m'ait été communiqué, et je serais au désespoir que l'infâme eût sur moi la moindre

1. Huerne de La Mothe; voyez la note, tome XXIV, page 239.

2. *La Conversation de monsieur l'Intendant des Menus* (voyez tome XXIV, page 239), que Voltaire disait être d'un M. Dardelle.

prise. Je m'en remets à la bonté, à la sagesse, à la discrétion, et à la piété de ma belle philosophe. V.

4557. — A M. DAMILAVILLE.

Mai.

Pourrait-on déterrer dans Paris quelque pauvre diable d'avocat, non pas dans le goût de Le Dain, mais un de ces gens qui, étant gradués et mourant de faim, pourraient être juges de village? Si je pouvais rencontrer un animal de cette espèce, je le ferais juge de mes petites terres de Tournay et Ferney : il serait chauffé, rasé, alimenté[1], porté, payé.

J'ai un besoin pressant du malheureux *Droit ecclésiastique*, qui ne devrait pas être un droit. J'ai un procès pour un cimetière. Il faut défendre les vivants et les morts contre les gens d'église. Mille pardons de mes importunités, mes chers philosophes.

Mes compliments de condoléance à frère Berthier et à frère La Valette; mille louanges à maître Le Dain, qui traite Corneille d'infâme ; mais il ne faut montrer la *Conversation de l'abbé Grizel et de l'intendant des Menus* qu'au petit nombre des élus dont la conversation vaut mieux que celle de maître Le Dain. On supplie les philosophes de ne montrer le cher *Grizel* qu'aux gens dignes d'eux, c'est-à-dire à peu de personnes.

Je souhaite que M. Lemierre soit bien damné, bien excommunié, et que sa pièce réussisse beaucoup : car on dit que c'est un homme de mérite, et qui est du bon parti. Je prie les frères de vouloir bien m'envoyer des nouvelles de *Térée*[2].

Courez tous sus à l'*inf*... habilement. Ce qui m'intéresse, c'est la propagation de la foi, de la vérité, le progrès de la philosophie, et l'avilissement de l'*inf*....

Je vous donne ma bénédiction du fond de mon cabinet et de mon cœur.

4558. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Ce n'est pas ma faute, ô chers anges! si M. Dardelle a fait la sottise ci-jointe. Je la condamne comme outrecuidante; mais je

1. Alimenté, rasé, désaltéré, porté,

est un vers du *Joueur* de Regnard, acte III, scène III.

2. Tragédie de Lemierre.

pardonne à ce pauvre Dardelle, qui a fait, je crois, quelques comédies, et qui ne peut souffrir qu'on l'appelle infâme. Ce monde est une guerre : ce Dardelle est un vieux soldat qui probablement mourra les armes à la main.

Pour moi, mes divins anges, je travaillerai pour le *tripot*, malgré ce beau titre d'infâme que ce maraud de Le Dain nous donne si libéralement. Et vous autres, protecteurs du *tripot*, n'avez-vous pas aussi votre dose d'infamie ?

Eh bien ! que fait *Tèrée?* Que fera *Oreste?*

Pièce nouvelle *a remotis*.

La czarine impératrice de toutes les Russies veut la moitié de son *Czar*, qui lui manque [1].

Ah ! si vous saviez combien j'ai de fardeaux à porter, et combien je suis faible, vous me plaindriez.

N. B. Si Corneille n'était pas né en France, j'aurais en horreur un pays qui a fait naître Le Dain et Omer.

4559. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Fi, les vilains hommes qui boivent de ça ! Donnez-m'en encore pour trois sous, disait une brave Allemande.

Vous en voulez donc encore, mes divins anges? En voici, et grand bien vous fasse ! Toute la cargaison est pour le petit troupeau des honnêtes gens ; les libraires n'en doivent point tâter, et le pain des forts ne doit pas être jeté aux chiens [2].

Laissez là vos procès ; donnez-nous des tragédies. Cela est bientôt dit. Voici, mes divins anges, le commentaire de votre texte : Vous faites des dépenses considérables pour rebâtir une église ; des prêtres vous font un procès criminel pour des os de morts dérangés dans un cimetière, et ils veulent que vous soyez puni de vos bienfaits ; vous êtes uni avec vos vassaux et avec votre curé ; vous avez une procuration d'eux tous pour appeler comme d'abus au parlement ; les entrepreneurs restent les bras croisés, et demandent des dommages : abandonnez les entrepre-

1. Voltaire n'avait encore publié que la première partie de l'*Histoire de Pierre le Grand*.

2. Dans la strophe 21 de la prose de la fête du Saint-Sacrement (*Lauda, Sion, Salvatorem*), on lit :

Ecce panis angelorum
. . . . . .
. . . . . .
Non mittendus canibus.

neurs, votre curé, vos vassaux ; laissez là les intérêts du corps de la noblesse, qu'elle vous a fait l'honneur de vous confier ; voyez périr une malheureuse petite province que vous commenciez à tirer de la plus horrible misère ; laissez là les défrichements, les desséchements des marais ; le tout pour nous faire vite une mauvaise tragédie qui ne pourra certainement être que détestable au milieu de tous ces tracas.

O anges! que me demandez-vous? Pour Dieu, laissez-moi achever mes affaires. Je me suis fait une patrie et des devoirs ; qui m'exhortera mieux que vous à les remplir? Il faut avoir l'esprit net pour faire une tragédie ; laissez-moi nettoyer ma tête.

A propos de scandale du texte, en avez-vous jamais vu un qui approche de celui d'Oolla et d'Ooliba, dans la *Lettre*[1] *de* ce cher *M. Eratou à* ce cher *M. Clocpitre?*

On dit qu'il y a trois jeunes gens qui s'élèvent : un Eratou, un Clocpitre, et un Dardelle, et qu'ils promettent beaucoup.

Quoi, *Térée* honni! *Philomèle* sifflée au printemps! Cela n'est pas juste.

Faire payer le magasin de Vesel à M. de Prusse, voilà ce qui me paraît juste, où du moins très-bien fait.

Mais ce pauvre Lekain! Ah! quand il serait beau comme le jour, il n'aurait rien eu[2].

Et l'ami Pompignan qui fait la *Vie du feu duc de Bourgogne*, et qui a prononcé un beau discours sur l'amour de Dieu!

Dieu conserve longtemps le roi!

4560. — A M. LE BRUN.

Mai 1761.

Mme Denis, Mlle Corneille, et moi, monsieur, nous sommes infiniment sensibles à votre souvenir. Mlle Corneille est plus aimable que jamais ; tout le monde aime son caractère gai, doux, et égal ; elle joue très-joliment la comédie. Sa petite fortune est déjà en bon train. Elle a environ 1,500 livres de rente. Dans les rentes viagères que le roi vient de créer, les souscriptions lui

1. Voyez cette *Lettre* en tête du *Précis du Cantique des cantiques*, tome IX.

2. On lui refusait la part entière. (K.) — Lekain avait part entière de sociétaire de la Comédie française depuis 1758. Il faut donc ou que l'explication donnée par les éditeurs de Kehl soit fausse, ou que cette phrase soit bien antérieure à 1761.

feront un fonds considérable. Vous verrez qu'elle finira par tenir une bonne maison.

Je suis fâché de ne pas voir le nom de monseigneur le prince de Conti dans la liste de ses souscripteurs.

Voici ce qu'on m'écrit de Marseille. L'abbé de La Coste est mort à Toulon[1], et laisse une place vacante. On ajoute :

La Coste est mort. Il vaque dans Toulon,
Par cette perte, un emploi d'importance.
Le bénéfice exige résidence,
Et tout Paris vient d'y nommer Fréron.

Permettez que je vous embrasse sans cérémonie.

VOLTAIRE.

4561. — A M. DE CHENEVIÈRES[2].

1er juin.

On m'a dit, mon cher ami, que Mme de Paulmy[3] mérite les jolis vers que vous avez faits pour elle. Je ne crois pas qu'elle en reçoive de pareils des palatins et des starostes.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai donné signe de vie ; mais c'est que je ne suis pas en vie. J'ai été accablé de mille petites affaires qui font mourir en détail : les procès inévitables quand on a des terres, des défrichements, des desséchements de marais.

Est-il bien vrai que M. de Bussy est parti pour l'Angleterre[4] ? Nous aurons donc la paix, et nous en aurons l'obligation à M. le duc de Choiseul. Que de fêtes et que de mauvais vers il essuiera, du moins de ma part !

1. Emmanuel-Jean de La Coste, moine célestin, quitta son couvent. Revenu en France, et y vivant d'industrie, il imagina une loterie établie chez l'étranger, fit des dupes, et fut, le 28 août 1760, condamné par le lieutenant général de police au carcan pendant trois jours, à la marque, et aux galères à perpétuité. Il mourut avant d'y arriver. J'ai sous les yeux une gravure du temps, qui le représente debout, attaché au carcan. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Femme du marquis de Paulmy, ambassadeur en Pologne, et fille du président Fyot de La Marche.

4. Bussy, premier commis aux affaires étrangères, venait, en effet, de partir. Le même jour 23 mai, qu'il s'embarquait à Calais, l'envoyé anglais Stanley s'embarquait à Douvres pour Versailles. (G. A.)

4562. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, 2 juin[1].

Mon cher Roscius, vous n'êtes pas heureux, et à vous rien. Et ce privilége[2]? est-ce moins que rien? Ne le lâchez point pourtant sans que Prault petit-fils vous paye. Ma santé est bien faible, et il y a grande apparence que je ne serai plus excommunié; mais, à ma place, vous aurez force jeunes gens qui se damneront volontiers avec vous. Mes respects à maître Le Dain, quand vous le verrez; pour le sieur Dardelle, c'est un mécréant avec lequel je ne veux avoir aucun commerce. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous exhorte à faire votre salut le plus tôt que vous pourrez. V.

4563. — A M. ARNOULT,

AVOCAT, DOYEN DE L'UNIVERSITÉ, A DIJON.

A Ferney, le 5 juin.

J'ai peur, monsieur, de vous avoir fait envisager l'aventure de mon église comme une affaire plus considérable qu'elle ne l'est en effet. Je pense que nous ne serions réduits, le curé, les paroissiens, et moi, à en appeler comme d'abus qu'en cas que notre official de village nous fît signifier quelque grimoire, comme je le craignais dans les premiers mouvements de cette sottise.

J'ai fait venir de Paris le seul livre qui traite, dit-on, de ces besognes : c'est la *Pratique de la juridiction ecclésiastique* de Ducasse, grand vicaire en son vivant. Ce livre, assez mauvais, ne m'a donné aucune lumière; et c'est ce qui arrive presque toujours en affaire. Le bruit public, dans le petit pays sauvage de Gex, est qu'on se repent de cette équipée; mais qui payera les frais de leur procédure? On ne m'a rien fait signifier; mais je présume que je n'ai d'autre chose à faire qu'à continuer mon bâtiment. Quand j'aurai achevé mon église, il faudra bien qu'on la bénisse; et je ne vois pas, quand je suis d'accord avec tous les paroissiens, qu'on puisse me faire de chicane. Je sens bien qu'il est désagréable d'avoir été si mal payé de mes bienfaits;

1. C'est à tort que Beuchot a mis cette lettre à l'année 1762; elle est de 1761. (G. A.)

2. Sans doute celui de *Tancrède*.

mais je ne crois pas que je doive faire un procès à mes chevaux s'ils ruent dans l'écurie que je leur ai fait bâtir.

Pour l'affaire du curé de Moëns[1], la sentence de Gex me paraît ridicule. Je ne sais si vous êtes chargé de cette affaire : je le souhaite au moins, pour apprendre aux curés de ce canton barbare à ne pas employer leur temps à distribuer des coups de bâton aux hommes, aux femmes, et aux petits garçons; le zèle de la maison du Seigneur ne doit pas aller jusqu'à assommer les gens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4564. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Ferney, 8 juin.

Monsieur, votre très-aimable M. Soltikof vient de me régaler d'un gros paquet dont Votre Excellence m'honore. Il contient les estampes d'un grand homme, quelques lettres de lui, et une de vous, monsieur, qui m'est aussi précieuse, pour le moins, que tout le reste. Mon premier devoir est de vous faire mes remerciements, et de vous assurer que je me conformerai à toutes vos intentions. Je bâtis pour vous la maison dont vous m'avez fourni les matériaux; il est juste que vous soyez logé à votre aise.

Je crois avoir déjà rempli une partie de vos vues, en déclarant que je ne prétendais pas faire l'histoire secrète de Pierre le Grand, et en trompant ainsi la malignité de ceux qui haïssent sa gloire et celle de votre empire. Je sais bien que, dans les commencements, je ne pouvais pas faire taire l'envie ; mais si l'ouvrage est écrit de manière à intéresser les lecteurs, le livre reste, et les critiques s'évanouissent. C'est ce qui est arrivé à l'*Histoire de Charles XII*, longtemps combattue, et enfin reconnue pour véritable. Le certificat du roi Stanislas[2] ne porte que sur les faits militaires et politiques; ce certificat est déjà une grande présomption en faveur de la vérité avec laquelle j'écris l'histoire de votre législateur; et des preuves plus fortes se tireront des mémoires que Votre Excellence daignera me communiquer. Je n'ai pris, dans les mémoires de M. de Bassevitz, et dans ceux que je me suis procurés, que ce qui peut contribuer à la gloire de votre

1. Voyez tome XXIV, page 161.
2. Voyez tome XVI, pages 142-143.

patrie et à celle de Pierre Ier ; j'abandonne le reste à la malignité de vos ennemis et des miens. M. le duc de Choiseul et tous nos meilleurs juges ont trouvé que j'ai fait voir assez heureusement, dans ma préface, qu'il ne faut écrire que ce qui est digne de la postérité, et qu'il faut laisser les petits détails aux petits faiseurs d'anecdotes. Ce sera à vous, monsieur, à me prescrire l'usage que je devrai faire des particularités que les mémoires manuscrits de M. de Bassevitz m'ont fournies. Encore une fois, je ne suis que votre secrétaire. Il est bien vrai que vous avez choisi un secrétaire trop vieux et trop malade ; mais il vous consacre avec joie le peu de temps qui lui reste à vivre. J'admirais Pierre Ier en bien des choses, et vous me l'avez fait aimer. Le bien que vous faites aux lettres dans votre patrie me la rend chère. Quelqu'un a fait *le Russe à Paris*[1] ; je me regarde comme un Français en Russie. Disposez d'un homme qui sera, tant qu'il respirera, avec l'attachement le plus vrai, et les sentiments les plus remplis de respect et d'estime, etc.

4565. — A M. ARNOULT,

A DIJON.

Le 9 juin.

J'ai fait usage sur-le-champ, monsieur, de vos bons avis et de votre modèle de sommation auprès du pauvre promoteur savoyard, et du malin procureur du roi de la caverne de Gex. Je n'ai pu parler de ma nef, qui, n'étant point encore abattue quand je vous envoyai mes paperasses, rendait mon église très-idoine à dire et entendre messe ; car, selon Ducasse[2] et selon le droit ecclésiastique, on peut dire messe quand la majeure partie de l'église n'est point entamée ; mais ayant depuis fait jeter la nef par terre avec partie du chœur, et ayant rebâti à mesure, il n'y avait plus moyen de se plaindre qu'on allât célébrer ailleurs. Je ne prétends point toucher à l'encensoir ; mais quand j'aurai achevé mon église, ce sera à l'évêque d'Annecy à voir s'il la veut rebénir ou non, et m'excommunier comme je le mérite, pour m'être ruiné à faire des pilastres d'une pierre aussi chère et aussi belle que le marbre. Je suis le martyr de mon zèle et de ma piété : une bonne âme trouve ses consolations dans sa conscience.

1. Voyez cette satire, tome X.
2. Voyez lettre 4563.

En qualité de possesseur de terres et de bâtisseur d'églises, j'ai des procès sacrés et profanes; les prêtres et les huguenots sont conjurés contre moi. Un Mallet vous a consulté, monsieur, pour avoir un chemin à travers mes jardins; je vous supplie de ne point aider ce mécréant contre moi, et d'être l'avocat des fidèles. Je me fais votre client, et je crois que je vais finir ma vie comme M. Chicaneau, à cela près que je voudrais me loger auprès de mon avocat[1], comme il se logeait près de son juge; et que je n'en peux venir à bout, étant obligé de faire ici mon métier de maçon et de laboureur, qui va devant celui de plaideur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4566. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 9 juin.

Quoique je sente parfaitement, mon cher président, que ce n'est qu'à vous que je dois l'honneur d'être Bourguignon, cependant je crois de mon devoir de remercier l'Académie, et encore plus de mon devoir de faire passer le remerciement par vos mains. Vous avez, je crois, un confrère infiniment aimable, c'est M. de Quintin[2] : non-seulement il m'écrit des lettres charmantes, mais je lui ai obligation. Il mérite bien mes remerciements autant que l'Académie. Vous voilà chargé de ma reconnaissance, j'en aurai bien davantage si vous venez dans mes cabanes; M. de La Marche me le fait espérer. Je suis bien malingre, mais je tâcherai de vivre jusqu'au mois de septembre pour vous recevoir; vous savez peut-être que j'ai des procès pour le sacré et pour le profane[3]. Puisque je suis en train de m'adresser à vos

1. C'était près de son juge que Chicaneau s'était *venu loger;* voyez *les Plaideurs,* acte I, scène v.

2. Louis Quarré de Quintin, nommé procureur général au parlement de Bourgogne en survivance de son père, le 18 avril 1724, l'un des directeurs de l'Académie de Dijon le 31 juillet 1762, procureur général démissionnaire en 1765, mort à Dijon le 4 juillet 1768. C'est un des correspondants auxquels le président de Brosses adressa ses *Lettres sur l'Italie.* Girault, dans une note répétée par Beuchot, confond ce magistrat avec François Quarré de Quintin son père, reçu avocat général le 2 janvier 1698, et procureur général le 18 mars 1709. (TH. F.)

3. Le procès pour le sacré avait trait aux irrégularités canoniques reprochées à Voltaire à l'occasion de la reconstruction d'une église à Ferney. Celui pour le profane était tout à fait étranger au président de Brosses, quoi qu'en ait dit Girault, copié à tort ici par Beuchot. Il était relatif à un droit de passage prétendu par un sieur Mallet à travers les jardins de Voltaire à Ferney. (TH. F.) — Voir sur ces deux points la lettre de Voltaire à l'avocat Arnoult du 9 juin 1761.

bontés, souffrez encore que je mette dans ce paquet une lettre pour mon avocat, M. Arnoult[1], qui me paraît homme d'esprit.

Mille pardons, et mille remerciements. V.

4567. — A CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

A Ferney, le 9 juin.

Est-ce une fille, est-ce un garçon[2]?
Je n'en sais rien ; la Providence
Ne dit point son secret d'avance,
Et ne nous rend jamais raison.

Grands, petits, riches, gueux, fous, sages,
Tous aveugles dans leurs efforts,
Tous à tâtons font des ouvrages
Dont ils ignorent les ressorts.

C'est bien là que l'homme est machine ;
Mais le machiniste est là-haut,
Qui fait tout de sa main divine
Comme il lui plaît, et comme il faut.

Je bénis ses dons invisibles,
Car vous savez que tout est bien.
On ne peut se plaindre de rien
Au meilleur des mondes possibles.

S'il vous donne un prince, tant mieux
Pour tout l'État et pour son père ;
Et s'il a votre caractère,
C'est le plus beau présent des cieux.

Si d'une fille il vous régale,
Tant mieux encor ; c'est un bonheur :
En grâce, en beautés, en douceur,
Je la vois à sa mère égale.

O couple auguste ! heureux époux !
L'esprit prophétique m'emporte :
Fille ou garçon, il ne m'importe,
L'enfant sera digne de vous.

1. C'est la lettre 4565.

2. C'était un garçon, qui ne vécut que quelques instants ; voyez les lettres 4600 et 4611.

Monseigneur, il m'importe cependant; et je partirais en poste pour savoir ce qui en est si cette Providence, qui fait tout pour le mieux, ne me traitait pas misérablement. Elle maltraite fort votre petit vieillard suisse, et m'a fait l'individu le plus ratatiné et le plus souffrant de ce meilleur des mondes. Je ferais vraiment une belle figure au milieu des fêtes de Vos Altesses électorales! Ce n'était que dans l'ancienne Égypte qu'on plaçait des squelettes dans les festins. Monseigneur, je n'en peux plus. Je ris encore quelquefois; mais j'avoue que la douleur est un mal. Je suis consolé si Votre Altesse électorale est heureuse. Je suis plus fait pour les extrêmes-onctions que pour les baptêmes.

Puisse la paix servir d'époque à la naissance du prince que j'attends! Puisse son auguste père conserver ses bontés au malingre, et agréer les tendres et profonds respects du petit Suisse! etc.

4568. — A M. JEAN SCHOUVALOW[1].

A Ferney, 11 juin.

Monsieur, vous vous êtes imposé vous-même le fardeau de l'importunité que mes lettres, peut-être trop fréquentes, doivent vous faire éprouver: voilà ce que c'est que de m'avoir inspiré de la passion pour Pierre le Grand et pour vous: les passions sont un peu babillardes.

Votre Excellence a dû recevoir plusieurs cahiers qui ne sont que de très-faibles esquisses; j'attendrai que vous fassiez mettre en marge quelques mots qui me serviront à faire un vrai tableau; ils ont été écrits à la hâte. Vous distinguerez aisément les fautes du copiste et celles de l'auteur, et tout sera ensuite exactement rectifié : j'ai voulu seulement pressentir votre goût.

Dès que j'ai pu avoir un moment de loisir, j'ai lu les remarques[2] sur le premier tome, envoyées par duplicata, desquelles je n'ai reçu qu'un seul exemplaire, l'autre ayant été perdu, apparemment avec les autres papiers confiés à M. Pouschkin.

Je vous prierai en général, vous, monsieur, et ceux qui ont fait ces remarques, de vouloir bien considérer que votre secrétaire des Délices écrit pour les peuples du Midi, qui ne prononcent point les noms propres comme les peuples du Nord.

1. Nous avons cité cette lettre tome XVI, pages 391 et 419.

2. Elles étaient de J.-F. Muller, à qui est adressée la lettre 1834 (tome XXXVI, page 456.

J'ai déjà eu l'honneur de remarquer avec vous[1] qu'il n'y eut jamais de roi de Perse appelé Darius, ni de roi des Indes appelé Porus; que l'Euphrate, le Tigre, l'Inde, et le Gange, ne furent jamais nommés ainsi par les nationaux, et que les Grecs ont tout grécisé.

. . . . . .Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui. . . . . .

(Hor., *de Art. poet.*, 323-24.)

Pierre le Grand ne s'appelle point Pierre chez vous; permettez cependant que l'on continue à l'appeler Pierre; à nommer Moscow, Moscou; et la Moskowa, la Moska, etc.

J'ai dit que les caravanes pourraient, en prenant un détour par la Tartarie indépendante, rencontrer à peine une montagne de Pétersbourg à Pékin, et cela est très-vrai : en passant par les terres des Éluths, par les déserts des Kalmouks-Kotkos, et par le pays des Tartares de Kokonor, il y a des montagnes à droite et à gauche; mais on pourrait certainement aller à la Chine sans en franchir presque aucune; de même qu'on pourrait aller par terre, et très-aisément, de Pétersbourg au fond de la France, presque toujours par des plaines. C'est une observation physique assez importante, et qui sert de réponse au système, aussi faux que célèbre, que le courant des mers a produit les montagnes qui couvrent la terre. Ayez la bonté de remarquer, monsieur, que je ne dis pas qu'on ne trouve point de montagnes de Pétersbourg à la Chine; mais je dis qu'on pourrait les éviter en prenant des détours.

Je ne conçois pas comment on peut me dire *qu'on ne connaît point la Russie noire.* Qu'on ouvre seulement le dictionnaire de La Martinière au mot *Russie*, et presque tous les géographes, on trouvera ces mots : *Russie noire, entre la Volhinie et la Podolie*, etc.

Je suis encore très-étonné qu'on me dise que la ville que vous appelez Kiow ou Kioff ne s'appelait point autrefois Kiovie. La Martinière est de mon avis : et si on a détruit les inscriptions grecques, cela n'empêche pas qu'elles n'aient existé.

J'ignore si celui qui transcrivit les mémoires à moi envoyés par vous, monsieur, est un Allemand : il écrit Jwan Wassiliewitsch, et moi j'écris Ivan Basilovitz; cela donne lieu à quelques méprises dans les remarques.

Il y en a une bien étrange à propos du quartier de Moscou

1. Si c'est dans une lettre, elle paraît perdue. (B.)

appelé la Ville chinoise. L'observateur dit que « ce quartier portait ce nom avant qu'on eût la moindre connaissance des Chinois et de leurs marchandises ». J'en appelle à Votre Excellence : comment peut-on appeler quelque chose *chinois*, sans savoir que la Chine existe? Dirait-on la valeur russe, s'il n'y avait pas une Russie?

Est-il possible qu'on ait pu faire de telles observations? Je serais bien heureux, monsieur, si vos importantes occupations vous avaient permis de jeter les yeux sur ces manuscrits que vous daignez me faire parvenir. L'écrivain prodigue les *s*, *c*, *k*, *h*, allemands. La rivière que nous appelons *Veronise*, nom très-doux à prononcer, est appelée, dans les mémoires, *Woronestch*; et, dans les observations, on me dit que vous prononcez Voronége : comment voulez-vous que je me reconnaisse au milieu de toutes ces contrariétés? J'écris en français; ne dois-je pas me conformer à la douceur de la prononciation française?

Pourquoi, lorsqu'en suivant exactement vos mémoires, ayant distingué les serfs des évêques et les serfs des couvents, et ayant mis pour les serfs des couvents le nombre de 721,500, ne daigne-t-on pas s'apercevoir qu'on a oublié un zéro en répétant ce nombre à la page 59[1], et que cette erreur vient uniquement du libraire, qui a mal mis le chiffre en toutes lettres?

Pourquoi s'obstine-t-on à renouveler la fable honteuse et barbare du czar Ivan Basilovitz, qui voulut faire, dit-on, clouer le chapeau d'un prétendu ambassadeur d'Angleterre, nommé Bèze, sur la tête de ce pauvre ambassadeur? Par quelle rage ce czar voulait-il que les ambassadeurs orientaux lui parlassent nu-tête? L'observateur ignore-t-il que, dans tout l'Orient, c'est un manque de respect que de se découvrir la tête? Interrogez, monsieur, le ministre d'Angleterre, et il vous certifiera qu'il n'y a jamais eu de Bèze ambassadeur ; le premier ambassadeur fut M. de Carlisle.

Pourquoi me dit-on qu'au VIe siècle on écrivait à Kiovie sur du papier, lequel n'a été inventé qu'au XIIe siècle[2]?

L'observation la plus juste que j'aie trouvée est celle qui concerne le patriarche Photius. Il est certain que Photius était mort longtemps avant la princesse Olha ; on devait écrire Polyeucte au lieu de Photius : Polyeucte était patriarche de Constantinople

1. La faute est corrigée depuis longtemps; voyez la note, tome XVI, page 419.

2. On croit que le papier de linge est du XIIe siècle, et le papier de coton du neuvième. (B.)

au temps de la princesse Olha. C'est une erreur de copiste que j'aurais dû corriger en relisant les feuilles imprimées[1] : je suis coupable de cette inadvertance, que tout homme qui sera de bonne foi rectifiera aisément.

Est-il possible, monsieur, qu'on me dise, dans les observations, que le patriarchat de Constantinople était le plus ancien ? C'était celui d'Alexandrie ; et il y avait eu vingt évêques de Jérusalem avant qu'il y en eût un à Byzance.

Il importe bien vraiment qu'un médecin hollandais se nomme Vangad ou Vangardt ! Vos mémoires, monsieur, l'appellent Vangad, et votre observateur me reproche de n'avoir pas bien épelé le nom de ce grand personnage. Il semble qu'on ait cherché à me mortifier, à me dégoûter, et à trouver, dans l'ouvrage fait sous vos auspices, des fautes qui n'y sont pas.

J'ai reçu aussi, monsieur, un mémoire intitulé *Abrégé des recherches de l'antiquité des Russes, tiré de l'Histoire étendue à laquelle on travaille.*

On commence par dire, dans cet étrange mémoire, « que l'antiquité des Slaves s'étend jusqu'à la guerre de Troie, et que leur roi Polimène alla avec Anténor au bout de la mer Adriatique, etc. » C'est ainsi que nous écrivions l'histoire il y a mille ans ; c'est ainsi qu'on nous faisait descendre de Francus par Hector, et c'est apparemment pour cela qu'on veut s'élever contre ma préface[2], dans laquelle je remarque ce qu'on doit penser de ces misérables fables. Vous avez, monsieur, trop de goût, trop d'esprit, trop de lumières, pour souffrir qu'on étale un tel ridicule dans un siècle aussi éclairé.

Je soupçonne[3] le même Allemand d'être l'auteur de ce mémoire, car je vois Juanovitz, Basilovitz, orthographiés ainsi : Wanovitsch, Wassiliewitsch. Je souhaite à cet homme plus d'esprit et moins de consonnes.

Croyez-moi, monsieur, tenez-vous-en à Pierre le Grand ; je vous abandonne nos Chilpéric, Childéric, Sigebert, Caribert, et je m'en tiens à Louis XIV.

Si Votre Excellence pense comme moi, je la supplie de m'en instruire. J'attends l'honneur de votre réponse, avec le zèle et l'envie de vous plaire que vous me connaissez ; et je croirai toujours avoir très-bien employé mon temps, si je vous ai convaincu

1. Le passage a été changé ; voyez tome XVI, page 423.
2. Voyez tome XVI, page 382.
3. Les soupçons étaient justes.

des sentiments pleins de vénération et d'attachement avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, de Votre Excellence, etc.

4569. — A M. FABRY [1].

Ferney, 14 juin.

Monsieur, il y a plusieurs articles sur lesquels il faut que j'aie l'honneur de vous écrire. Premièrement, je dois vous renouveler mes remerciements. Je crois que vous savez combien on a été indigné à Dijon de la malhonnêteté et de l'insolence absurde avec laquelle on s'est conduit au sujet de l'église de Ferney; j'ai bien voulu continuer à la faire bâtir, quoique je dusse attendre qu'on eût eu avec moi les procédés qu'on me devait.

Il serait à souhaiter que M. de Villeneuve voulût bien venir à Ferney au mois de septembre ou d'octobre. Il y trouverait M. de Montigny, le commissaire du roi pour les sels, et on pourrait, je crois, finir alors l'affaire du *baron* Sédillot. Nous aurons dans ce temps M. le premier président de La Marche, qui n'aime point du tout les friponneries des regrattiers: il est fort lié avec monsieur l'intendant, et il l'encouragerait à terminer.

Je vous propose actuellement, monsieur, de sauver les têtes, les bras et les jambes à une centaine de personnes. On bâtit actuellement un théâtre à Châtelaine; il a la réputation de n'être point du tout solide. Les curieux qui l'ont été voir disent que les poutres ont déjà fléchi, et sont sorties de leurs mortaises. On ne veut point aller à ce spectacle, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer deux charpentiers experts pour visiter la salle et faire le rapport. Si vous vouliez m'envoyer un ordre pour Jacques Gaudet, charpentier de Moëns, et pour François-Louis Landry, qui travaillent tous deux chez moi à Ferney, j'irais avec eux, et je vous enverrais leur rapport signé d'eux.

Je vous recommande, monsieur, les bras et les jambes de ceux qui aiment la comédie; pour mon cœur, il est à vous, et je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

4570. — A M. ARNOULT,

A DIJON.

A Ferney, le 15 juin.

J'eus l'honneur, monsieur, de vous mander, il y a quelques jours[1], que j'avais fait ce que vous m'aviez prescrit pour arrêter le cours des procédures odieuses et téméraires qu'on faisait au sujet de l'église que je fais bâtir à Dieu. J'ai découvert depuis qu'il y a une ordonnance du roi, de 1627, qui défend, à l'article XIV, à tout curé d'être promoteur ou official.

Or, monsieur, l'official et le promoteur qui ont fait les procédures ridicules dont je me plains sont tous deux curés dans le pays. Je crois être en droit d'exiger qu'ils soient condamnés solidairement à me rembourser tous les dommages, etc., qu'ils m'ont causés en effarouchant et dispersant tous mes ouvriers par leur descente illégale, etc.

La justice séculière a discontinué ses procédures absurdes; mais la prétendue justice cléricale a continué les siennes.

Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.

(HOR., *de Art poét.*, v. 476.)

Elle a encore interrogé mes vassaux séculiers et mes ouvriers, malgré la signification que j'ai faite suivant votre délibéré. Ces démarches, illégales et insolentes autant qu'insolites, rebutent ceux qui travaillent pour moi.

Votre nouveau client vous importunera souvent, monsieur. Le sieur Decroze est aussi le vôtre dans son affaire contre le curé Ancian[2], au sujet de l'assassinat de son fils. Il est certain que ce malheureux a été amoureux de la dame Burdet, bourgeoise de Magny, et de très-bonne famille, qu'il n'a jamais appelée que *la prostituée*. Il est prouvé d'ailleurs que cet abominable prêtre a passé sa vie à donner et à recevoir des coups de bâton. Vous avez les pièces entre les mains : je vous demande en grâce de presser cette affaire; j'aurai très-soin que vous ne perdiez pas vos peines. Vous me paraissez l'ennemi des usurpations et des violences ecclésiastiques; vous signalerez également votre équité, votre savoir, et votre éloquence.

Je vous soumets cette pancarte : vous y verrez, monsieur,

1. Le 9 juin; voyez lettre 4565.
2. Voyez tome XXIV, page 161.

que l'on me poursuit avec l'ingratitude la plus furieuse, tandis que je me ruine à faire du bien. Il me paraît que c'est là le cas d'un appel comme d'abus. La loi qui défend aux curés d'exercer le ministère d'official et de promoteur doit exister : car il n'est pas naturel que le juge des curés soit curé lui-même ; cette loi ne serait pas rapportée dans un livre qui sert de code aux prêtres, si elle n'avait pas été portée, et si elle n'était pas en vigueur. Elle est fondée sur les mêmes raisons qui ne souffrent pas qu'un official et un promoteur soient pénitenciers.

De tout mon cœur, monsieur, et sans compliment, votre, etc.

4571. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin.

Divins anges, ne m'avez-vous pas pris pour un hâbleur qui vous faisait un portrait exagéré de ses fardeaux et tribulations? Je ne vous en ai pas dit la moitié ; voici le comble. J'abandonne ma tragédie[1] ; le cinquième acte ne pouvait être déchirant, et, sans grand cinquième acte, point de salut. J'ai tourné et retourné le tout dans ma chétive tête ; froid cinquième acte, vous dis-je. Vous me direz que ce sont mes procès qui m'appauvrissent l'imagination : au contraire, ils me mettent en colère, et cela excite ; mais mon cinquième acte n'en est pas moins insipide. Je ne sais plus comment m'y prendre pour trouver des sujets nouveaux : j'ai été en Amérique et à la Chine ; il ne me reste que d'aller dans la lune. J'en suis malade ; me voilà comme une femme qui a fait une fausse couche. Est-il vrai qu'on a représenté *Athalie* avec magnificence[2], et que le public s'est enfin aperçu que Joad avait tort, et qu'Athalie avait raison?

Protégez-vous la petite Durancy? protégez-vous Crispin-Hurtaud[3]? Mais est-il bien vrai qu'on ne prendra point Belle-Isle? N'allez pas me laisser là, s'il vous plaît, si je ne trouve pas un beau sujet ; il ne faut pas chasser un vieux serviteur, parce qu'il n'est plus bon à rien ; il faut le plaindre et l'encourager.

1. *Zulime*, *Médime* ou *Fanime* sont trois titres différents donnés à la même pièce ; elle n'a été imprimée que sous le titre de *Zulime ;* voyez tome IV.

2. Le 4 mai 1761, on avait joué *Athalie*, et les comédiens avaient fait de grandes dépenses ; mais l'affluence et l'empressement du public ne répondirent pas à leurs espérances. (B.)

3. Nom sous lequel Voltaire donnait *le Droit du Seigneur*.

Avez-vous *les Trois Sultanes*[1]? On dit que cela est charmant; point d'intrigue, mais beaucoup d'esprit et de gaieté.

Enfin, mes chers anges, vous avez donc fait grâce au *Droit du Seigneur;* vous avez comblé de joie Mme Denis: elle était folle de cette bagatelle. Je ne sais si Thieriot sera bien adroit, ni comment il s'y prend.

Mille tendres respects.

4572. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 15 juin[2].

Mon cher maître, j'avais prié frère Cramer de vous demander vos conseils sur cette édition de Pierre Corneille, qui ne me donnera que bien de la peine, mais qui pourra être utile aux jeunes gens, et surtout au petit-neveu et à la petite-nièce, qui ne la liront point : du moins Mlle Corneille ne la lira de longtemps. Son petit nez retroussé n'est pas tourné au tragique. Il me faudra pour le moins encore un an avant que je la mette au *Cid*, et je lui en donne deux pour *Héraclius*.

Je vois avec douleur, mon cher maître, que le secrétaire perpétuel[3] n'a pas eu pour vous toutes les attentions qu'on vous doit. Mais je crois que vous n'en adoptez pas moins un projet que vous avez eu il y a longtemps, et que vous m'avez inspiré. Je n'attends que la réponse à ma lettre, que M. de Nivernais a communiquée à l'Académie, pour entreprendre cet ouvrage. Il sera la consolation de ma vieillesse. Je m'instruirai moi-même en cherchant à instruire les autres. J'aurai le bonheur d'être utile à une famille respectable ; je ne peux mieux prendre congé. Ayez donc la bonté de me guider. Conseillez, pressez ces éditions de nos auteurs classiques.

Un imbécile qui avait autrefois le département de la librairie fit faire par un malheureux La Serre les préfaces des pièces de Molière[4]. Il faut effacer cette honte.

Au reste, mon cher sous-doyen, vivons ; vous avez déjà vécu environ quinze ans de plus que Cicéron, et moi plus que Lamotte.

1. *Soliman II, ou les Trois Sultanes*, comédie de Favart, jouée sur le Théâtre Italien le 9 avril 1761.

2. C'est à tort que nos prédécesseurs ont classé cette lettre à l'année 1762: elle est de 1761. (G. A.)

3. Duclos.

4. Voyez, tome XXIII, page 87.

Achevons à la Fontenelle. C'est la seule chose que je vous conseille d'imiter de lui.

4573. — A M. L'ABBÉ AUBERT,

QUI LUI AVAIT ADRESSÉ LA SECONDE ÉDITION DE SES FABLES.

Au château de Ferney, 15 juin.

Vous vous êtes mis, monsieur, à côté de La Fontaine, et je ne sais s'il a jamais écrit une meilleure lettre en vers que celle dont vous m'honorez. Tous les lecteurs vous sauront gré de vos fables, et j'ai par-dessus eux une obligation personnelle envers vous. Je dois joindre la reconnaissance à l'estime, et je vous assure que je remplis bien ces deux devoirs. Il y en a un troisième dont je devrais m'acquitter, ce serait de répondre en vers à vos vers charmants; mais vous me prenez trop à votre avantage. Vous êtes jeune, vous vous portez bien ; je suis vieux et malade. Mon malheur veut encore que je sois surchargé d'occupations qui sont bien opposées aux charmes de la poésie. Je peux encore sentir tout ce que vous valez; mais je ne peux vous payer en même monnaie. Faites-moi donc grâce, en me rendant la justice d'être bien persuadé que personne ne vous en rend plus que moi. J'ai honte de vous témoigner si faiblement, monsieur, les sentiments véritables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre, etc.

4574. — A M. DAMILAVILLE.

15 juin.

Il ne faut pas rire ; rien n'est plus certain que c'est un homme de l'Académie de Dijon[1] qui a fait cette drôlerie[2]. Il est fort connu de Mme Denis; et cette Mme Denis, quoique fort douce, mangerait les yeux de quiconque voudrait supprimer la tirade des romans, surtout dans un second acte[3].

J'ai trouvé, moi qui suis très-pudibond, que les jeunes demoiselles que leurs prudentes mères mènent à la Comédie pourraient rougir d'entendre un bailli qui interroge Colette, et qui lui demande si elle est grosse. Je prierai mon Dijonnais d'adoucir l'interrogatoire.

Je remercie infiniment M. Diderot de m'envoyer un bailli qui

1. Voltaire y avait été élu le 3 avril 1761.
2. Il s'agit toujours du *Droit du Seigneur*.
3. Voyez tome VI, page 28.

sans doute vaudra mieux que celui de la pièce. Je crois qu'il faut qu'il soit avocat, ou du moins qu'il soit en état d'être reçu au parlement de Dijon ; en ce cas, je l'adresserais à mon conseiller, qui me doit au moins le service de protéger mon bailli. Sûrement un homme envoyé par M. Diderot est un philosophe et un homme aimable. Il pourrait aisément être juge de sept ou huit terres dans le pays, ce qui serait un petit établissement.

Je ne sais pas trop comment frère Thieriot s'ajuste avec les excommuniés du sieur Le Dain[1] ; frère Thieriot ne doit pas paraître : je m'en rapporte à lui, il est sage.

J'ai mis mes prêtres à la raison, évêque, official, promoteur, jésuite ; je les ai tous battus, et je bâtis mon église comme je le veux, et non comme ils le voulaient. Quand j'aurai mon bailli philosophe, je les rangerai tous. Je suis bienfaiteur de l'Église ; je veux m'en faire craindre et aimer.

Je lève les mains au ciel pour le salut des frères.

J'ai eu aujourd'hui à dîner un M. Poinsinet revenant d'Italie. *Fratres*, qui est ce M. Poinsinet[2] ? Il m'a récité d'assez passables vers. *Valete, fratres.* Frère Thieriot a-t-il le diable au corps de vouloir qu'on imprime la *Conversation* du cher Grizel?

Je plains ce pauvre *Térée*[3] ; il est triste que *Philomèle* soit mal reçue au mois de mai. On disait que ce M. Lemierre était un bon ennemi de l'*inf...* ; courage! qu'il ne se rebute pas, et confusion aux fanatiques, ennemis de la raison et de l'État!

4575. — A M. FABRY[4].

17 juin 1761, à Ferney.

Je vous réitère, monsieur, mes sincères remerciements. On voit évidemment que toute cette persécution odieuse n'est que la suite de l'aventure du curé Ancian. Si les interrogés ne m'ont point trompé, il n'y a que le nommé Brochu qui ait fait la déposition dont vous m'avez parlé, sans pourtant oser se servir du mot que le sieur Castin allègue. Il est clair que ce Brochu, qui avait accompagné Ancian dans l'assassinat dont ils ont été accusés, n'est qu'un faux témoin complice du curé Ancian, et que son

1. Les comédiens; voyez tome XXIV, page 239.
2. Antoine-Alexandre-Henri, né à Fontainebleau en 1735, mort en 1769, auteur de la comédie du *Cercle*.
3. Cette tragédie de Lemierre n'avait pas réussi.
4. Éditeurs, Bavoux et François.

témoignage n'était pas même recevable par le sieur Castin. Tous les autres protestent et jurent qu'ils n'ont pas dit un mot de ce qu'on leur fait dire, et que s'ils avaient fait la déposition qu'on leur impute, ils seraient infiniment coupables[1].

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'éclaircir de ce mystère d'iniquités. Le sieur Castin joue un rôle infâme, et celui qui le lui fait jouer est encore plus méprisable. Des gens qui se portent pour juges, et qui disent qu'ils écriront à M. de Saint-Florentin, ne sont que de malheureux délateurs que je couvrirai d'opprobre, et leurs lâches calomnies ne me font aucune peur. On sera assez instruit qu'ils cherchent à se venger, de la manière la plus lâche, de la protection que j'ai pu donner à Decroze, mais je n'ai rempli en cela que mon devoir, puisque Decroze est mon vassal ; nous verrons alors qui l'emportera, d'un seigneur qui a vu son vassal blessé et le crâne entr'ouvert, qui a déposé de ce crime, et qui n'a à se reprocher que de dépenser douze mille francs pour rebâtir une jolie église, ou d'un curé accusé d'un assassinat et déjà convaincu de mille violences, qui fait agir secrètement ses confrères en sa faveur. Il faudra voir de plus si, en effet, ses confrères sont en droit de faire les fonctions d'official et de promoteur, malgré les lois du royaume, et si un évêque étranger, sous prétexte qu'il n'est pas riche, peut contrevenir à ces lois. Il n'y a que votre esprit de conciliation, monsieur, qui puisse mettre ces messieurs à la raison. Je suis aussi touché de la noblesse de vos procédés qu'indigné de la bassesse des leurs.

J'ai l'honneur d'être avec la plus tendre reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4576. — A M. FABRY[2].

Ferney, ce 18 juin.

Monsieur, il m'est extrêmement important, pour maintenir le bon ordre dans la terre de Ferney, de savoir qui sont ceux qui ont osé déposer la calomnie en question le 9 juin dernier, devant le sieur Castin, qui se dit official de Gex. Je sais bien qu'il a fait une procédure très-illégale et très-répréhensible, en procédant contre des séculiers, sans intervention de la justice du roi ; je sais encore qu'il a manqué aux lois, en faisant comparaître un

1. Voyez la lettre à Arnoult du 6 juillet.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

nommé Brochu, qui était décrété de prise de corps; je sais de plus qu'il n'est nullement en droit d'exercer la charge d'official, attendu qu'il est curé. Ce n'est pas de toutes ces procédures méprisables et punissables que je suis inquiet; mais je le suis beaucoup de savoir qu'il y a dans mes terres des malheureux assez lâches et assez ingrats pour déposer des calomnies absurdes contre leur bienfaiteur. Ils sont coupables même d'avoir comparu, car aucun séculier ne doit répondre en pareil cas à aucun juge d'église. Je vous aurais, monsieur, la plus sensible obligation si vous vouliez bien m'apprendre leurs noms; il faut, dans une terre, connaître le caractère de ses vassaux.

Si vous voulez, monsieur, joindre à cette bonté celle de me renvoyer les plans que vous avez bien voulu permettre que je misse entre vos mains, et dont j'ai besoin pour mes ouvriers, vous me ferez un sensible plaisir. Je vous renouvelle mes remerciements et mon attachement.

J'ai l'honneur d'être dans ces sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4577. — A M. L'ABBÉ DELILLE [1].

A Ferney, 19 juin.

On est bien loin, monsieur, d'être inconnu, comme vous le dites, quand on a fait d'aussi beaux vers [2] que vous, et surtout quand on y répand d'aussi nobles vérités, et des sentiments si vertueux. Vous pensez en excellent citoyen, et vous vous exprimez en grand poëte. Je m'intéresse d'autant plus à la gloire que vous assurez à M. Laurent que je m'avise de l'imiter en petit dans une de ses opérations. Je dessèche actuellement des marais; mais j'avoue que je ne fais point de bras. Cependant vous avez daigné parler de moi dans votre épître à cet étonnant artiste. J'avais déjà lu votre ouvrage qui a concouru pour le prix de

1. Jacques, fils naturel d'Antoine Montanier, avocat, et de Marie-Hiéronyme Bérard, né le 22 juin 1738, prit le nom de Delille, et est connu sous le nom d'abbé Delille. Quoique sous-diacre et grand ennemi des idées nouvelles, il se maria, pendant la Révolution, en pays étranger, et mourut à Paris le 1er mai 1813. Sa veuve est morte à Paris en novembre 1831. (B.)

2. *Épître à M. Laurent, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, à l'occasion du bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide;* Londres (Paris, Lottin), 1761. L'abbé Delille y dit :

> Voltaire, tour à tour sublime et gracieux,
> Peut chanter les héros, les belles, et les dieux.

l'Académie[1]; je ne savais pas que je dusse joindre le sentiment de la reconnaissance à celui de l'estime que vous m'inspiriez. Je vous félicite, monsieur, d'être en relations avec M. Duverney. Il forme un séminaire de gens[2] dont quelques-uns demanderont probablement un jour à M. Laurent des bras et des jambes. La noblesse française aime fort à se les faire casser pour son maître.

Je fais aussi mon compliment à M. Duverney d'aimer un homme de votre mérite. Il en a trop pour ne pas distinguer le vôtre. Je me vante aussi, monsieur, d'avoir celui de sentir tout ce que vous valez. Recevez mes remerciements, non-seulement de ce que vous avez bien voulu m'envoyer vos ouvrages, mais de ce que vous en faites de si bons.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4578. — A M. DAMILAVILLE.

Le 19 juin.

En voyant la mine de ce pauvre abbé du Resnel[3], je n'ai pu m'empêcher de dire :

Quoiqu'il eût cette mine, il fit pourtant des vers;
Il fut prêtre, mais philosophe;
Philosophe pour lui, se cachant des pervers.
Que n'ai-je été de cette étoffe!

Frère Thieriot n'aura pas autre chose de moi. Il n'y a pas moyen de faire une inscription, à moins qu'elle ne soit un peu piquante, et je ne trouve rien de piquant à dire sur l'abbé du Resnel. C'était un homme aimable dans la société ; je le regrette de tout mon cœur, je le suivrai bientôt, et puis c'est tout.

J'ai pris la liberté d'envoyer sous votre enveloppe une lettre[4] pour M. Héron, dans laquelle je lui demande une grâce qui m'est très-nécessaire : c'est de vouloir bien me faire parvenir une ordonnance du roi qui défend aux archevêques et aux évêques de prendre des curés pour leurs promoteurs ou officiaux. Cette loi, qui est de 1627, me paraît fort sage : c'est ce qui fait qu'elle

1. *Épître sur l'utilité de la retraite pour les gens de lettres.*
2. L'École militaire.
3. Mort le 25 février 1761.
4. Elle manque. (B.)

n'est point exécutée. Comme j'aime un peu le remue-ménage, j'ai envie de faire quelques niches aux prêtres de mon canton. Rien n'est plus amusant dans la vieillesse.

Je me recommande à tous les frères, en corps et en âme.

1579. — A M. LE BARON DE BIELFELD [1].

Aux Délices, 20 juin.

Je crois, monsieur, que votre lettre m'a guéri, car le plaisir est un souverain remède, et j'ai senti un plaisir bien vif en voyant que vous vous souvenez de moi. Je ne songe plus qu'à m'amuser et à finir gaiement ma carrière; mais je m'intéresse beaucoup aux ouvrages sérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être justes : c'est toujours une consolation pour ceux qui souffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injustices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens; ce sont des malades à qui on parle du remède universel. N'avez-vous pas dit aussi quelque petit mot sur la liberté? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aise dans Hambourg; pour moi, j'en jouis, et je suis depuis six ans dans l'ivresse de la jouissance, étant assez heureux pour posséder des terres libres sur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous souvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres? C'est bien cela qui est contre le droit des gens.

Je souhaite la paix à votre Allemagne; mais je ne peux exalter mon âme au point de deviner le temps où toutes ces horreurs cesseront. Le secret de prévoir l'avenir s'est perdu avec le modeste président [2].

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; il n'en faut point entre les philosophes. C'est assez de dater sa lettre, et de signer la première lettre de son nom. V.

Votre lettre du mois de février ne m'a pas été rendue par des gens pressés de s'acquitter de leur commission.

1. Jacques-Frédéric, né à Hambourg en 1716, mort le 5 avril 1770, avait composé, pour le prince de Prusse Auguste-Ferdinand, dont il était précepteur en 1745, des *Institutions de politique* en trois parties. Les deux premières parurent à la Haye, 1760, deux volumes in-4°.

2. Maupertuis.

4580. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin.

Mes divins anges, lisez mes remontrances avec attention et bénignité.

Considérez d'abord que le plan d'un cerveau n'a pas six pouces de large, et que j'ai pour cent toises au moins de tribulations et de travaux. Le loisir fut certainement le père des Muses; les affaires en sont les ennemies, et l'embarras les tue. On peut bien à la vérité faire une tragédie, une comédie, ou deux ou trois chants d'un poëme, dans une semaine d'hiver; mais vous m'avouerez que cela est impossible dans le temps de la fenaison et des moissons, des défrichements et des desséchements; et quand à ces travaux de campagne il se joint des procès, le tripot de Thémis l'emporte sur celui de Melpomène. Je vous ai caché une partie de mes douleurs; mais enfin il faut que vous sachiez que j'ai la guerre contre le clergé. Je bâtis une église assez jolie, dont le frontispice est d'une pierre aussi chère que le marbre; je fonde une école, et, pour prix de mes bienfaits, un curé d'un village voisin, qui se dit promoteur, et un autre curé qui se dit official, m'ont intenté un procès criminel[1] pour un pied et demi de cimetière, et pour deux côtelettes de mouton qu'on a prises pour des os de morts déterrés.

On m'a voulu excommunier pour avoir voulu déranger une croix de bois, et pour avoir abattu insolemment une partie d'une grange qu'on appelait paroisse.

Comme j'aime passionnément à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'église, pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux; j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue.

Le lieutenant criminel, le procureur du roi, sont venus instrumenter; j'ai envoyé promener tout le monde; je leur ai signifié qu'ils étaient des ânes, comme de fait ils le sont. J'avais pris des mesures de façon que monsieur le procureur général du parlement de Dijon leur a confirmé cette vérité. Je suis à présent sur le point d'avoir l'honneur d'appeler comme d'abus, et ce ne sera pas maître Le Dain[2] qui sera mon avocat. Je crois que je ferai

1. Voyez une note de la lettre 4566.
2. Voyez la note, tome XXIV, page 239.

mourir de douleur mon évêque[1], s'il ne meurt pas auparavant de gras fondu.

Vous noterez, s'il vous plaît, qu'en même temps je m'adresse au pape en droiture. Ma destinée est de bafouer Rome, et de la faire servir à mes petites volontés. L'aventure de *Mahomet* m'encourage. Je fais donc une belle requête au saint-père ; je demande des reliques pour mon église, un domaine absolu sur mon cimetière, une indulgence *in articulo mortis*, et, pendant ma vie, une belle bulle pour moi tout seul, portant permission de cultiver la terre les jours de fête sans être damné. Mon évêque est un sot qui n'a pas voulu donner au malheureux petit pays de Gex la permission que je demande ; et cette abominable coutume de s'enivrer en l'honneur des saints, au lieu de labourer, subsiste encore dans bien des diocèses. Le roi devrait, je ne dis pas permettre les travaux champêtres ces jours-là, mais les ordonner. C'est un reste de notre ancienne barbarie de laisser cette grande partie de l'économie de l'État entre les mains des prêtres.

M. de Courteilles vient de faire une belle action en faisant rendre un arrêt du conseil pour les desséchements des marais. Il devrait bien en rendre un qui ordonnât aux sujets du roi de faire croître du blé le jour de Saint-Simon et de Saint-Jude[2], tout comme un autre jour. Nous sommes la fable et la risée des nations étrangères, sur terre et sur mer ; les paysans du canton de Berne, mes voisins, se moquent de moi, qui ne puis labourer mon champ que trois fois, tandis qu'ils labourent quatre fois le leur. Je rougis de m'adresser à un évêque de Rome, et non pas à un ministre de France, pour faire le bien de l'État.

Si ma supplique au pape et ma lettre[3] au cardinal Passionei sont prêtes au départ de la poste, je les mettrai sous les ailes de mes anges, qui auraient la bonté de faire passer mon paquet à M. le duc de Choiseul : car je veux qu'il en rie et qu'il m'appuie. Cette négociation sera plus aisée à terminer honorablement que celle de la paix.

Je passe du tripot de l'Église à celui de la Comédie. Je croyais que frère Damilaville et frère Thieriot s'étaient adressés à mes anges pour cette pièce qu'on prétend être d'après Jodelle, et qui est certainement d'un académicien de Dijon[4]. Ils ont été si discrets qu'ils n'ont pas, jusqu'à présent, osé vous en parler ;

1. Biord ou Biort.
2. Le 28 octobre.
3. La supplique et la lettre manquent. (B.)
4. Voyez la lettre 4574.

il faudra pourtant qu'ils s'adressent à vous, et que vous les protégiez très-discrètement, sous main, *sans vous cacher visiblement.*

Je ne saurais finir de dicter cette longue lettre sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille, et Gilles de Baron ; cela jette un opprobre odieux sur le seul art qui puisse mettre la France au-dessus des autres nations, sur un art que j'ai cultivé toute ma vie aux dépens de ma fortune et de mon avancement. Cela doit redoubler l'horreur de tout honnête homme pour la superstition et la pédanterie. J'aimerais mieux voir les Français imbéciles et barbares, comme ils l'ont été douze cents ans, que de les voir à demi éclairés. Mon aversion pour Paris est un peu fondée sur ce dégoût. Je me souviens avec horreur qu'il n'y a pas une de mes tragédies qui ne m'ait suscité les plus violents chagrins ; il fallait tout l'empire que vous avez sur moi pour me faire rentrer dans cette détestable carrière. Je n'ai jamais mis mon nom à rien, parce que mettre son nom à la tête d'un ouvrage est ridicule, et on s'obstine à mettre mon nom à tout : c'est encore une de mes peines.

J'ajouterai que je hais si furieusement maître Omer que je ne veux pas me trouver dans la même ville où ce crapaud noir coasse. Voilà mon cœur ouvert à mes anges ; il est peut-être un peu rongé de quelques gouttes de fiel, mais vos bontés y versent mille douceurs.

Encore un mot ; cela ne finira pas si tôt. Permettez que je vous adresse ma réponse à une lettre de M. le duc de Nivernais[1]. L'embarras d'avoir les noms des souscripteurs pour les Œuvres de l'excommunié et infâme P. Corneille ne sera pas une de nos moindres difficultés. Il y en a à tout : ce monde-ci n'est qu'un fagot d'épines.

Vous n'aurez pas aujourd'hui ma lettre au pape, mes divins anges ; on ne peut pas tout faire.

Je vous conjure d'accabler de louanges M. de Courteilles, pour la bonne action qu'il a faite de faire rendre un arrêt qui desséchera nos vilains marais.

Voilà une lettre qui doit terriblement vous ennuyer ; mais j'ai voulu vous dire tout.

Mme Denis et la pupille se joignent à moi.

1. Voyez la lettre suivante.

4581. — A M. LE DUC DE NIVERNAIS [1].

Aux Délices, 21 juin.

Vous devenez, monseigneur le duc, tout jeune que vous êtes, le père de l'Académie, et vos discours vous ont rendu cher au public. La protection que vous donnez aux descendants de Corneille augmente encore, s'il est possible, la vénération qu'on a pour vous.

Tous mes soins deviendront infructueux, s'il ne se trouve quelques âmes aussi sensibles et aussi nobles que la vôtre. Je me flatte que votre nom, imprimé à la tête des souscripteurs, engagera plusieurs personnes à donner le leur. On portera sans doute le roi à permettre, en qualité de protecteur, qu'il soit regardé comme le premier bienfaiteur de la famille du grand Corneille. Je suis bien sûr que, dans l'occasion, vous voudrez bien appuyer mes propositions de votre crédit et de vos conseils. Je vous en fais mes très-humbles remerciements : Mlle Corneille y joindrait déjà les siens si les ménagements qu'on doit aux infortunés m'avaient permis de l'instruire de ce qu'on fait pour elle.

J'ajouterai que je crois convenable que chaque académicien, non-seulement donne son nom, mais qu'il nous procure des souscripteurs : car, lorsque les sieurs Cramer seront à Genève, comment pourront-ils en avoir à Paris?

Je vous demanderais pardon, monseigneur, de tous ces détails, si vous aviez moins de générosité; j'ai seulement peur de n'avoir pas assez de santé pour conduire cette entreprise à sa fin.

J'attends votre discours avec impatience, et serai toute ma vie, monseigneur, avec autant d'estime que de respect, etc.

4582. — A M. DE LA PLACE,

AUTEUR DU MERCURE [2].

23 juin 1761.

Sic vos, non vobis. Dans le nombre immense de tragédies, comédies, opéras-comiques, discours moraux et facéties, au nombre

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Cette lettre a été imprimée dans le *Mercure* de 1761, juillet, tome II, page 81. Les éditeurs de Kehl l'avaient placée dans les *Mélanges littéraires*, après en avoir imprimé la plus grande partie en tête de la tragédie de *Zulime* : ce double emploi se retrouve dans beaucoup d'éditions. Au reste, cette lettre est imprimée sans adresse dans le *Mercure*, et pourrait fort bien être celle que, dans le n° 4583, Voltaire dit adressée à Nicodème Thieriot.

d'environ cinq cent mille, qui font l'honneur éternel de la France, on vient d'imprimer une tragédie sous mon nom, intitulée *Zulime;* la scène est en Afrique : il est bien vrai qu'autrefois, ayant été avec *Alzire* en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec *Zulime*, avant d'aller voir *Idamé* à la Chine ; mais mon voyage d'Afrique ne me réussit point. Presque personne dans le parterre ne connaissait la ville d'Arsénie, qui était le lieu de la scène ; c'est pourtant une colonie romaine nommée *Arsinaria;* et c'est encore par cette raison-là qu'on ne la connaissait pas.

Trémizène est un nom bien sonore, c'est un joli petit royaume ; mais on n'en avait aucune idée : la pièce ne donna nulle envie de s'informer du gisement de ces côtes. Je retirai prudemment ma flotte.

. . . . . Et quæ
Desperat tractata nitescere posse relinquit[1].

Des corsaires se sont enfin saisis de la pièce, et l'ont fait imprimer ; mais, par droit de conquête, ils ont supprimé deux ou trois cents vers de ma façon, et en ont mis autant de la leur : je crois qu'ils ont très-bien fait ; je ne veux point leur voler leur gloire, comme ils m'ont volé mon ouvrage. J'avoue que le dénoûment leur appartient, et qu'il est aussi mauvais que l'était le mien : les rieurs auront beau jeu ; au lieu d'avoir une pièce à siffler, ils en auront deux.

Il est vrai que les rieurs seront en petit nombre, car peu de gens pourraient lire les deux pièces : je suis de ce nombre ; et de tous ceux qui prisent ces bagatelles ce qu'elles valent, je suis peut-être celui qui y met le plus bas prix. Enchanté des chefs-d'œuvre du siècle passé, autant que dégoûté du fatras prodigieux de nos médiocrités, je vais expier les miennes en me faisant le commentateur de *Pierre Corneille.* L'Académie a agréé ce travail ; je me flatte que le public le secondera, en faveur des héritiers de ce grand nom.

Il vaut mieux commenter *Héraclius* que de faire *Tancrède*, on risque bien moins. Le premier jour que l'on joua ce *Tancrède*, beaucoup de spectateurs étaient venus armés d'un manuscrit qui courait le monde, et qu'on assurait être mon ouvrage : il ressemblait à cette *Zulime.*

C'est ainsi qu'un honnête libraire, nommé Grangé, s'avisa d'imprimer une *Histoire générale* qu'il assurait être de moi, et il

1. Horace, *de Arte poetica*, 150-151.

me le soutenait à moi-même ; il n'y a pas grand mal à tout cela. Quand on vexe un pauvre auteur, les dix-neuf vingtièmes du monde l'ignorent, le reste en rit, et moi aussi. Il y a trente à quarante ans que je prenais sérieusement la chose. J'étais bien sot!

Adieu, je vous embrasse.

4583. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

O mes anges! le coup est violent, le trait est noir, l'embarras est grand.

Zulime, soit : la voilà baptisée, la voilà Africaine ; elle a affaire à un Espagnol, il n'y a plus moyen de s'en dédire. Voici une petite lettre à Nicodème Thieriot[1] qu'il ne serait pas mal de faire courir. Allons donc ; je vais songer à cette *Zulime;* la tête me bout. Serai-je toujours comme Arlequin, qui voulait faire vingt-deux métiers à la fois ? Patience.

Mille respects, je vous en conjure, à M. le comte de Choiseul ; comment va sa santé?

Ayez la charité d'envoyer à M. le duc de Choiseul le présent paquet[2], après en avoir ri.

Qui est ambassadeur à Rome ? Je n'en sais rien. Quel qu'il soit, il faut qu'il fasse mon affaire au plus vite. Monsieur le comte de Choiseul, protégez-moi prodigieusement ; je veux que Rezzonico[3] m'accorde tout ce que je demande. Quand le seigneur, le curé, et toute une paroisse, présentent une supplique au pape, et que cette paroisse est auprès de Genève, et que c'est à moi qu'elle appartient, le pape est un benêt s'il nous refuse.

J'espère bien que tous les Choiseul me permettront de mettre leur nom en gros caractères parmi les souscripteurs de Corneille ; je vais d'abord tâter le roi.

Mes anges, si vous avez deux ou trois âmes à me prêter, envoyez-les-moi par la poste, car je n'ai pas assez de la mienne : toute chétive qu'elle est, elle vous adore.

Avez-vous reçu la cargaison de Grizel[4] ? Et les yeux ?

1. Peut-être le n° 4582.

2. Celui qui contenait la supplique au pape et la lettre au cardinal Passionei, dont il est parlé dans la lettre 4580.

3. Clément XIII.

4. La *Conversation*, imprimée tome XXIV, page 239.

4584. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

Vos vers sont charmants, mon cher ami ; vous n'en avez jamais fait de si jolis. Je ne m'occupe plus à présent que des vers des autres. Me voici enfoncé dans ceux de Corneille : j'entreprends, avez l'agrément de l'Académie, une magnifique édition de ses pièces de théâtre, avec des remarques sur la langue et sur l'art qu'il a créé. Je fais établir une souscription : le produit sera pour M. Corneille et pour sa fille, qui n'ont d'autre bien que le nom de Corneille. Le prix de chaque exemplaire, orné de trois belles vignettes, ne sera que de quarante livres, et on ne payera qu'en recevant le livre. Je souscris moi-même pour six exemplaires. Presque tous les académiciens en font autant. Nous nous flattons que le roi permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs.

Ne pourriez-vous me dire, vous qui êtes du pays, comment on s'y prend auprès de M. de La Vauguyon, pour obtenir de monsieur le dauphin une action généreuse? Je crois la chose très-aisée; mais je suis absolument inconnu à M. de La Vauguyon. Si vous connaissez quelque belle âme qui veuille pour quarante livres, et même pour quatre-vingts, se mettre au rang des bienfaiteurs du sang de Corneille, et voir son nom imprimé avec celui du roi, comme lorsqu'on a vendu sa vaisselle, nommez-moi ce noble personnage.

4585. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [2].

Aux Délices, 24 juin.

J'ai reçu, mon cher président, votre belle épître morale. Je vous dirai d'abord qu'il n'est point vrai que l'abbé d'Olivet ait quitté l'Académie française, ni qu'on l'ait appelé maraud [3]. Ce mot entre bien dans notre dictionnaire, mais non pas dans nos séances.

L'affaire de mon église de Ferney est plus sérieuse, car elle me ruine. Je me suis avisé de faire un portail d'une pierre aussi

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort qu'ils avaient daté ce billet de février. (G. A.)

2. Éditeur, Th. Foisset.

3. Sur la foi de Michault le bibliographe, M. de Ruffey avait mandé à Voltaire que Duclos avait traité de maraud l'abbé d'Olivet en pleine Académie. (*Note du premier éditeur.*)

chère que le marbre, et plus difficile à tailler. L'official et le promoteur sont encore plus durs que cette pierre. Au lieu de me remercier et de m'encourager, ils ont commencé un procès avec autant d'ingratitude que d'impertinence. J'ai même des preuves ou du moins des semi-preuves qu'ils ont suborné des témoins. Mais je n'ai certainement rien à craindre, puisqu'un homme tel que M. de Quintin est procureur général de Bourgogne.

1° Je n'ai rien fait que de concert avec mon curé et les habitants, ayant préalablement l'agrément de l'évêque, il y a plus d'un an.

2° Si on avait manqué à quelques formalités (ce que je ne crois pas), c'était au promoteur et à l'official à en avertir amiablement. Ils ont manqué au devoir de l'honnêteté et au devoir de leur place.

3° Le prétendu official a instrumenté sans l'intervention du juge séculier, ce qui est un attentat contre les lois.

4° Il n'est pas plus official, et le promoteur n'est pas plus promoteur, que vous et moi. Il est défendu par les canons et par l'ordonnance du roi, de 1627, art. 14, *qu'un curé fasse les fonctions d'official ou de promoteur*. La raison en est bien sensible: il serait alors le juge de lui-même. Tout est donc irrégulier et répréhensible dans les procédés et procédures de ces Allobroges.

5° Toute cette affaire n'est que la suite des animosités qui ont divisé la province au sujet de l'assassinat dont un curé du pays a été accusé. Je crois qu'à la fin le parlement sera forcé d'envoyer des commissaires dans nos montagnes, au fin fond de la barbarie.

Venez me voir avec M. de La Marche; il y aura toujours une messe pour lui, soit que mon église soit bâtie ou non. Mes respects à Mme de Ruffey. Nous aurons de quoi la loger si elle veut être du voyage.

Je vous parlerai[1] dans quelque temps d'une entreprise où il s'agit de l'honneur de la nation[2], et point du tout des barbares du pays de Gex. *Vale*. V.

J'ai pris la liberté d'envoyer des paquets sous l'enveloppe de M. de Varennes: le permet-il?

1. Cet alinéa et le suivant sont seuls de la main de Voltaire; le surplus de la lettre n'est point autographe. (*Note du premier éditeur.*)
2. L'édition de Corneille.

4586. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

24 juin.

Facundissime et carissime Olivete, lisez le programme simple et court à l'Académie. Si on l'approuve, je l'envoie à M. le duc de Choiseul, à Mme de Pompadour. Je veux que le roi souscrive; je veux que le président Hénault fasse souscrire la reine. Je me charge des princes d'Allemagne et du parlement d'Angleterre. Je veux la gloire de la France et de l'Académie.

Je crois que je pourrai hardiment, dans un programme imprimé, donner les noms de tous les académiciens, que je mettrai immédiatement après les princes, attendu qu'ils sont les confrères de Corneille.

Renvoyez-moi, s'il vous plaît, mon programme approuvé. *Nec patres conscripti concidant nec deficiant.*

Il serait convenable que chacun signât mon programme. M. le duc de Nivernais a déjà souscrit pour dix exemplaires. Qui sera le brave académicien qui se chargera de la souscription de ses frères à croix d'or, à cordons bleus, etc.? *Ciceronis amator, Cornelium tuere.*

4587. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 25 de juin.

Mon cher philosophe, vous n'avez peut-être pas beaucoup de temps, ni moi non plus; cependant il faut donner signe de vie. Dites-moi en conscience à quelle distance vous croyez que nous sommes éloignés du soleil depuis le passage de Vénus, et si vous pensez que cette Vénus ait un laquais[1], comme on le prétend. Pour moi, je suis occupé actuellement de Mlle Corneille, et je vous prie de faire beau bruit à l'Académie pour l'édition des ouvrages de ce grand homme.

M. l'abbé Grizel[2] me charge de vous faire ses compliments. *Omitte res cœlestes*, et envoyez un petit mot à votre vieil ami V., chez M. Damilaville.

1. Voyez la lettre 4603.
2. Principal personnage de la *Conversation*, tome XXIV, page 239.

4588. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC[1].

Aux Délices, 25 juin.

J'ai toujours l'air du plus grand paresseux du monde, monsieur, et vous savez que je ne le suis pas. Je n'ai pas réellement le temps d'écrire une lettre. Je suis surtout occupé actuellement à une édition des tragédies du grand Corneille, avec des remarques instructives sur la langue et sur l'art du théâtre ; c'est un surcroît de fardeau à tous ceux que je porte ; mais c'est un fardeau qui m'est cher. L'édition sera magnifique ; elle se fait par souscriptions, et le produit sera pour Mlle Corneille et pour son père, seuls descendants de ce grand homme, qui n'ont que son nom pour héritage. On ne payera rien d'avance. L'Académie française prend un grand intérêt à cet ouvrage. Le roi sera probablement à la tête des souscripteurs, et je me flatte que vous me permettrez de mettre votre nom dans la liste. Il n'en coûtera que quarante livres pour chaque exemplaire. Prenez-vous-en à *Cinna* et à *Rodogune*, et à une nouvelle histoire très-longue des horreurs et des superstitions du genre humain, si, après un si long silence, je vous écris une si courte lettre. Je suis d'un mauvais commerce ; mais je vous suis tendrement attaché pour la vie.

4589. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

25 juin.

Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'Académie et de la France. Il faut fixer la langue, que vingt mille brochures corrompent ; il faut imprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du siècle de Louis XIV, et qu'on sache à Pétersbourg et en Ukraine en quoi Corneille est grand, et en quoi il est défectueux. Vous encouragez cette entreprise, qui ne réussira pas si vous ne permettez que je vous consulte souvent. Je pense qu'il sera honorable pour la France de relever le nom de Corneille dans ses descendants. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton aveugle, vieille, et pauvre ; en un quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très-supérieur à Milton n'est, à la vérité, ni vieille ni aveugle, elle a même de très-beaux yeux, et ce ne sera

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

pas une raison pour que les Français l'abandonnent. Il est vrai qu'elle est à présent au-dessus de la pauvreté; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des Œuvres de son aïeul? Les frères Cramer sont assez généreux pour lui céder le profit de cette édition, qui ne sera faite que pour les souscripteurs.

Nous travaillons donc pour le nom de Corneille, pour l'Académie, pour la France. C'est par là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera si peu pour faire réussir cette entreprise! *Quarante francs*, chaque exemplaire, sont un objet si mince pour les premiers de la nation qu'on sera problablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de *Cinna* et du sang de Corneille.

Je me flatte que le roi, protecteur de l'Académie, permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs. Je charge votre caractère aussi bienfaisant qu'aimable de nous donner la reine. Qu'elle ne considère pas que c'est un profane qui entreprend ce travail; qu'elle considère la nation dont elle est reine.

Qui sont les noms de vos amis que je ferai imprimer? Pour combien d'exemplaires souscriront nos académiciens de la cour? Comptez que les Cramer ne tireront que le nombre des exemplaires souscrits, et que ce livre restera un monument de la générosité des souscripteurs, qui ne sera jamais vendu au public. Fera des petites éditions qui voudra, mais notre grande sera unique. Vous pouvez plus que personne; et il sera digne de celui qui a si bien fait connaître la France de protéger le grand Corneille, quand il n'y a pas un seul acteur digne de jouer *Cinna*, et qu'il y a si peu de gens dignes de le lire.

Il me semble que j'ouvre une porte d'or pour sortir du labyrinthe des colifichets où la foule se promène.

Recevez les tendres et respectueux sentiments, etc.

Mille pardons à Mme du Deffant. Cette entreprise ne me laisse pas un moment, et j'ai des ouvrages immenses, des moutons, et des procès, à conduire.

4590. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

Au château de Ferney, par Genève, 26 juin 1761.

Il faut, monsieur, que je vous serve suivant votre goût; il faut que je prenne la liberté de vous mettre à la tête d'une bonne action qui se fera dans votre Bourgogne.

1. Éditeur, Th. Foisset.

J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton qui était dans la dernière pauvreté, et incontinent elle fut riche. J'ai mis dans ma tête de faire voir aux Anglais que nous savons comme eux honorer les beaux-arts et le sang des grands hommes. J'ai imaginé de faire une magnifique édition des tragédies de Pierre Corneille, avec des notes qui seront peut-être utiles aux étrangers, et même aux Français. Je finirai ma carrière en élevant un monument à mon maître, et en procurant un établissement à sa petite-fille. Le profit de l'édition sera pour elle et pour son père. Je n'ai pas beaucoup de bien libre; mon malheureux château et mon église me ruinent, et Dieu seul me saura gré de cette église, car l'évêque allobroge ne m'en sait aucun. J'espère que la nation sera un peu plus contente de l'édition de Corneille. C'est presque le seul moyen de laisser à sa descendante une fortune digne d'elle. Toute l'Académie concourt à cette entreprise, et je me flatte que le roi sera à la tête des souscripteurs. Je souscris pour six exemplaires; plusieurs académiciens en font autant, d'autres suivront. L'édition sera uniquement pour ceux qui auront souscrit; on ne payera rien d'avance. Ce sera un monument qui restera dans la famille de chaque souscripteur. Ils permettront qu'on imprime leurs noms, parce que ces noms, qui seront les premiers du royaume, encourageront les autres. Je demande le vôtre et celui de monsieur votre fils; M. de Ruffey donnera le sien. Je taxe M. de Brosses à deux exemplaires, à quarante livres pièce. C'est marché donné pour une terre qu'il m'a vendue un peu chèrement. Nos confrères les académiciens de Paris, qui ont à expier leur asservissement au cardinal de Richelieu et leur censure du *Cid*, doivent prendre plus d'exemplaires que les autres. Je ne demande pas que Messieurs de Dijon, qui ne sont point coupables, retiennent un aussi grand nombre d'exemplaires. Il suffira d'un ou deux pour chacun. Je voudrais que l'évêque fût du nombre; l'auteur de *Polyeucte* le mérite.

Je vous recommande Corneille et son sang; je finis, car Cinna et Cornélie m'appellent: il faut faire oublier toutes nos médiocrités de ce siècle en rendant justice aux chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV.

Permettez-moi la liberté de vous embrasser et de vous assurer de mon très-tendre respect.

VOLTAIRE.

4591. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 juin.

Je n'ai guère la force d'écrire, parce que, depuis quelque temps, j'écris jour et nuit. Mes anges sauront que je rends grâce au corsaire qui a fait imprimer *Zulime*. L'impression m'a fait apercevoir d'un défaut capital qui régnait dans cette pièce : c'était l'uniformité des sentiments de l'héroïne, qui disait toujours *J'aime ;* c'est un beau mot, mais il ne faut pas le répéter trop souvent ; il faut quelquefois dire *Je hais.*

Je commence à être moins mécontent de cet ouvrage que je ne l'étais, et je me flatte enfin qu'il ne sera pas tout à fait indigne des bontés dont mes anges l'honorent. Il sera prêt quand ils l'ordonneront. Je n'abandonnerai pourtant ni les moissons, ni mon église, ni ma petite négociation avec le pape.

Je relis cet infâme et excommunié Corneille avec une grande attention. Je l'admire plus que jamais en voyant d'où il est parti. C'est un créateur ; il n'y a de gloire que pour ces gens-là ; nous ne sommes aujourd'hui que de petits écoliers. Je suis persuadé que mes notes au bas des pages des bonnes pièces de Corneille ne seront pas sans utilité et sans agrément ; elles pourront former une poétique complète, sans avoir l'insolence et l'ennui du ton dogmatique.

Je suis résolu à ne faire imprimer que le nombre des exemplaires pour lesquels on aura souscrit. Les petites éditions seront au profit des libraires ; et s'il y a, comme je le crois, quelque amour de la véritable gloire dans la nation, la grande édition assurera quelque fortune aux héritiers du nom du grand Corneille. Je finirai ainsi ma carrière d'une manière honorable, et qui ne sera pas indigne de l'ancienne amitié dont mes anges m'honorent.

Je les supplie de vouloir bien me procurer sans délai le nom de M. le duc d'Orléans par M. de Foncemagne, afin que je l'imprime dans le programme.

Je voudrais avoir celui de monsieur le premier président[1] : il me le doit en dédommagement de la banqueroute que son beau-frère[2] m'a faite. Jamais mon entreprise ne vaudra au sang de Corneille la moitié de ce que Bernard m'a volé. Je crois avoir

1. Molé.
2. Bernard de Coubert.

déjà prévenu M. le comte de Choiseul, l'ambassadeur, que je ne doutais pas qu'il n'honorât ma liste de son nom, et j'attends ses ordres. Je demande la même grâce à M. de Courteilles, à M. de Malesherbes, à madame sa sœur, et tous les amis de mes anges.

Je désirerais passionnément la souscription du président de Meynières, et de quelques membres du parlement, pour expier les sottises de maître Le Dain et de maître Omer.

Je n'ai point encore écrit à M. le duc de Choiseul sur cette petite affaire. Je supplie monsieur le comte l'ambassadeur d'avoir la bonté de lui en parler : ils sont aussi tous deux mes anges. Je vous baise à tous le bout des ailes, et je recommande à vos bontés Cinna, Horace, Sévère, Cornélie, et la cousine issue de germain de Cornélie. Si on me seconde avec quelque vivacité, cette édition ne sera qu'une affaire de six mois.

Nièce, et Cornélie-chiffon, et V., vous disent tout ce qu'il y a de plus tendre.

4592. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Ferney, par Genève, 26 juin 1761.

Madame, mon silence doit avoir dit à Votre Altesse sérénissime que je n'étais pas en état d'écrire. J'avais presque perdu la vue, en conservant la plus forte envie de revoir Gotha et sa souveraine. J'occupe ma vieillesse, et je trompe mes maux par un travail très-agréable pour lequel je demande votre protection.

L'Académie française agrée que je fasse une édition des bonnes tragédies du grand Corneille, avec des notes sur la langue et sur l'art qu'elle a créés. Cet ouvrage sera principalement utile aux étrangers. Il se fait par souscription, et l'édition sera magnifique. Le produit de cette entreprise est pour tirer de la misère les restes de la famille du grand Corneille, famille noble, et qui languit dans la pauvreté. Nous imprimons les noms des souscripteurs : je supplie Votre Altesse sérénissime de permettre que son nom honore cette liste. Chaque académicien souscrit pour six exemplaires. Ce livre sera du moins un monument de générosité, si de ma part ce n'est pas un monument de science et de goût. Puisse la paix donner à l'Europe le loisir de cultiver les arts de toute espèce ! Ce long fléau détruit tout. Hélas ! au premier coup de canon, je dis : « En voilà pour sept ans ! » Puissé-je me tromper au moins d'une année !

1. Éditeurs, Bavoux et François.

M. Stanley[1] est à Paris ; il est assidu à nos spectacles ; il voit nos géomètres. Il ne parle point de paix ; c'est apparemment par politesse qu'il ne nous parle point de nos besoins.

Je me mets à vos pieds, madame, et à ceux de toute votre auguste famille. Grande maîtresse des cœurs, recevez mes hommages, et présentez-les à la divine Dorothée.

Le Suisse V.

4593. — A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, par Genève, 28 juin.

Si vous faites justice, monsieur, de l'âne[2] qui étourdit à force de braire, n'oubliez pas l'âne qui rue ; vous vengerez sans doute le sang du grand Corneille de l'insolence calomnieuse avec laquelle il a voulu flétrir son éducation. Ce sera le sujet d'une feuille, et ce sujet, manié par vous d'une manière intéressante, peut rendre ce malheureux exécrable à ceux qui le protégent. Il n'a en effet que trop de protecteurs, et c'est assez qu'il soit méchant pour qu'il en ait. Il faut espérer qu'en faisant connaître ses infamies comme ses ridicules, vous lui ôterez le peu de vogue qu'il avait, et qui déshonorait la nation.

J'ose espérer que cette nation sera assez touchée de la véritable gloire, pour contribuer à l'édition du grand Corneille, et à l'avantage des seuls héritiers de son nom. C'est vous, monsieur, qui avez le premier ouvert cette carrière ; vous en avez l'honneur. Je ne doute pas que le nom de Conti et de La Marche ne se trouve à la tête de l'entreprise. S'il arrivait que cette idée ne réussît point, j'avoue qu'il faudrait compter la France pour la dernière des nations ; mais je veux écarter une crainte si honteuse, et je veux croire que le grand Corneille a appris à mes compatriotes à penser noblement.

Je vous supplie de vouloir bien toujours m'écrire sous un contre-seing, attendu la multiplicité des lettres que Corneille et Fréron exigeront.

Mille respects à toute la maison du Tillet. Je crois qu'on y approuvera mon entreprise.

VOLTAIRE.

1. Chargé par le cabinet de Saint-James de conférer avec le cabinet de Versailles.

2. Le Brun publiait l'*Ane littéraire;* voyez la lettre 4453.

4594. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 29 juin.

Mais vraiment, mon cher ange, j'ai mal aux yeux aussi; je soupçonne que c'est en qualité d'ivrogne. Je bois quelquefois demi-setier, je crois même avoir été jusqu'à chopine; et quand c'est du vin de Bourgogne, je sens qu'il porte un peu aux yeux, surtout après avoir écrit dix ou douze lettres de ma main par jour. N'en auriez-vous point fait à peu près autant? L'eau fraîche me soulage. Qu'ont de commun les pilules de Béloste avec les yeux? quel rapport d'une pilule avec les glandes lacrymales? Je sais bien qu'il faut se purger quelquefois, surtout si l'on est gourmand. Mais savez-vous de quoi les pilules de Béloste sont composées? Toute pilule échauffe, ou je suis fort trompé; c'est le propre de tout ce qui purge en petit volume; j'en excepte les divins minoratifs, casse et manne, remèdes que nous devons à nos chers mahométans. Je dis chers mahométans, parce que je dicte à présent *Zulime*, que je vous enverrai incessamment; et je suis persuadé que Zulime ne se purgeait jamais qu'avec de la casse.

A l'égard de l'autre sujet dont vous me parlez, et auquel je pense avoir renoncé, il est moitié français et moitié espagnol [1]. On y voyait un Bertrand du Guesclin entre don Pèdre le Cruel et Henri de Transtamare. Marie de Padille, sous un nom plus noble et plus théâtral, est amoureuse comme une folle de ce don Pèdre, violent, emporté, moins cruel qu'on ne le dit, amoureux à l'excès, jaloux de même, ayant à combattre ses sujets, qui lui reprochent son amour. Sa maîtresse connaît tous ses défauts, et ne l'en aime que davantage.

Henri de Transtamare est son rival; il lui dispute le trône et Marie de Padille. Bertrand du Guesclin, envoyé par le roi de France pour accommoder les deux frères, et pour soutenir Henri en cas de guerre, fait assembler les états généraux : *las cortès* de Castille (les députés des états) peuvent faire un bel effet sur le théâtre, depuis qu'il n'y a plus de petits-maîtres. Don Pèdre ne peut souffrir ni las cortès, ni du Guesclin, ni son bâtard de frère Henri; il se croit trahi de tout le monde, et même de sa maîtresse, dont il est adoré.

Bertrand est enfin obligé de faire avancer les troupes fran-

1. La tragédie de *Don Pèdre*, qui ne fut imprimée que quinze ans après. (K.)

çaises; il fait à la fois le rôle de protecteur de Henri, d'admoniteur de don Pèdre, d'ambassadeur de France, et de général.

Henri, vainqueur, se propose à Marie de Padille, les mains teintes du sang de son frère; et Padille, plutôt que d'accepter la main du meurtrier de son amant, se tue sur le corps de don Pèdre. Bertrand les pleure tous deux, donne en quatre mots quelques conseils à Henri, et retourne en France jouir de sa gloire.

Voilà en gros quel était mon sujet. Mes anges verront mieux que moi si on en peut tirer parti. Je me dégoûte un peu de travailler, en relisant les belles scènes de Corneille. Ce n'est pas à mon âge que je pourrai marcher sur les traces de ce grand homme; il me paraît plus honnête et plus sûr de chercher à le commenter qu'à le suivre, et j'aime mieux trouver des souscriptions pour Mlle Corneille que des sifflets pour moi.

Mes anges daigneront encore observer que l'*Histoire générale* et le *Czar* prennent un peu de temps, et que les détails de l'histoire nuisent un peu à l'enthousiasme tragique. Une église et des procès sont encore de terribles éteignoirs; mais s'il me reste encore quelque feu caché sous la cendre, mes anges souffleront, et il se ranimera.

Je suppose qu'ils ont reçu mon paquet[1] pour le saint-père, qu'ils ont ri; que M. le duc de Choiseul a ri, que le cardinal Passionei rira; pour le sieur Rezzonico[2], il ne rit point. On dit que mon ami Benoît[3] valait bien mieux.

Je suppose encore que l'affaire des souscriptions cornéliennes réussira en France; et s'il arrivait (ce que je ne crois pas) que les Français n'eussent pas de l'empressement pour des propositions si honnêtes, j'avertis que les Anglais sont tout prêts à faire ce que les Français auraient refusé. Ce serait une négociation plus aisée à terminer que celle de M. de Bussy[4].

Respect et tendresse.

4595. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Ferney, 30 juin.

Monsieur, en attendant que je puisse arranger le terrible événement de la mort du czarovitz, qui m'arrête, et que j'achève

1. Voyez la lettre 4580.
2. Clément XIII.
3. Benoît XIV, qui avait accepté la dédicace de *Mahomet*.
4. Bussy, ministre du roi à Londres, était chargé de négocier la paix entre la France et l'Angleterre.

les autres chapitres du second volume, j'ai entrepris un autre ouvrage qui ne dérobera point mon temps, et qui me laissera toujours prêt à vous servir sur-le-champ : c'est une édition des tragédies de Pierre Corneille, avec des remarques sur la langue et sur le goût, lesquelles seront d'autant plus utiles aux étrangers et aux Français mêmes qu'elles seront revues par l'Académie française, qui préside à cette entreprise. Ce Corneille est parmi nous, dans la littérature, ce que Pierre le Grand est chez vous en tout genre : c'est un créateur, c'est un homme qui a débrouillé le chaos, et ce n'est qu'à de tels génies qu'appartient la gloire ; les autres n'ont que de la réputation.

Le produit de cette édition, qui sera magnifique, est pour les descendants de Pierre Corneille, famille noble tombée dans la pauvreté. J'ai le plaisir de servir à la fois ma patrie et le sang d'un grand homme. L'édition, ornée des plus belles gravures, se fait par souscription, et on ne paye rien d'avance. Elle coûtera environ quatre ducats l'exemplaire. Plusieurs princes donnent leur nom. Il serait bien honorable pour nous, et bien digne de votre magnificence, que le nom de Sa Majesté l'impératrice parût à la tête. Pour le vôtre, monsieur, et pour ceux de quelques-uns de vos compatriotes touchés de vos exemples, j'ose y compter. Nous imprimons la liste des souscripteurs; je serais bien découragé si je n'obtenais pas ce que je demande.

Cette édition de Corneille, avec des estampes, me fait penser qu'il serait beau d'orner de gravures chaque chapitre de l'*Histoire de Pierre le Grand;* ce serait un monument digne de vous. Le premier chapitre aurait une estampe qui représenterait des nations différentes aux pieds du législateur du Nord. La victoire de Lesna, celle de Pultava, une bataille navale; les voyages du héros, les arts qu'il appelle dans son pays, les triomphes dans Moscou et dans Pétersbourg ; enfin chaque chapitre serait un sujet heureux, et vous auriez érigé, monsieur, le plus beau monument dont l'imprimerie pût jamais se vanter. Je soumets cette idée à vos lumières et à votre attachement pour la mémoire de Pierre le Grand, à votre esprit patriotique, que vous m'avez communiqué. Disposez de moi tant que je serai en vie. Les étincelles de votre beau feu vont jusqu'à moi.

Que Votre Excellence agrée les respects et le tendre attachement, etc.

4596. — DE M. ALBERGATI CAPACELLI.

A Bologne, 30 juin 1761.

Monsieur, l'amitié est un doux sentiment qui naît même parmi les personnes qui ne se sont jamais vues, s'accroît par des services que l'on se rend mutuellement, et se nourrit par un commerce de lettres, agréable moyen de réunir les esprits de ceux qui sont forcés à vivre séparés. L'estime est un sentiment plus solide et plus réfléchi, dans lequel la sympathie, la reconnaissance et le hasard, ne doivent entrer pour rien.

Ce fut quand je vis paraître sur le Théâtre Italien votre admirable *Sémiramis* que j'osai vous écrire pour la première fois, pour avoir certaines instructions que je crus nécessaires à la justesse de la représentation[1]. La politesse de votre réponse m'encouragea à continuer le commerce entrepris. Aux expressions simplement polies et cérémonieuses succédèrent les aimables et badines; et enfin, à quelques mauvais écrits de mon cru, que je vous envoyai, vous répondîtes par le don de quelques-unes de vos productions qui n'étaient pas encore répandues, et de plusieurs livres anglais fort rares et fort estimables. Je compte donc le grand Voltaire pour mon ami, et je m'applaudis de ma conquête. Applaudissez-vous de votre générosité, qui vous a rendu si affectionné envers moi.

Le titre que vous donnez à notre union est trop pompeux pour que j'ose l'accepter. Je ne fais qu'aimer et admirer les arts que vous possédez en maître. Je suis à peine initié dans ce goût qui forme la vivacité de vos pensées et de vos expressions.

Vous vous êtes plaint à moi fort souvent des petits-maîtres qui s'érigent en juges, et parlent décisivement de toutes choses. Mais la France n'est pas le seul pays qui en soit infecté. Hélas! l'Italie en fourmille; ma patrie en regorge. Imaginez-vous ce que peut être la copie d'un misérable original. Plusieurs de nos jeunes gens se transplantent avec leur fantaisie dans votre pays, et se croient y être suffisamment naturalisés dès que leur figure est parée d'une façon extraordinaire, dès qu'ils ont le courage de franchir toutes les bornes de la bienséance et de la retenue, et dès qu'ils ont acquis un certain fonds d'impertinence et d'effronterie qui les met au-dessus de tous les égards. Le bon goût pour le théâtre, grâce à ces messieurs-là, ne bat que d'une aile, et est prêt à tomber. La musique, la danse, en ont exilé la brillante comédie et la tragédie passionnée. Bien loin de mettre le temps à profit, on aime à le tuer. Dans les loges, dans le parterre, ce sont les spectateurs qui veulent fixer l'attention et se faire remarquer par leur bruit. Les acteurs doivent être contents de l'argent qu'ils gagnent. Quel dommage ne serait-ce en effet si les amateurs des spectacles devaient se tenir muets dans leurs places, et entendre patiemment parler les Voltaire, les Racine, les Molière, les Goldoni! L'on n'a qu'à faire le tour des loges, et après des-

1. C'est en réponse à cette première lettre d'Albergati Capacelli que Voltaire lui adressa celle du 4 décembre 1758.

cendre au parterre, pour être extasié des traits d'esprit, des saillies, des bons mots, et de l'importance des discours qui y règnent, et empêchent qu'on ne s'endorme aux fadaises de vous autres auteurs. En vérité, mon ami, quelques-uns de nos théâtres vous consoleraient bien de la peine que vous font les spectateurs français.

Le bon sens étant proscrit, il n'est pas étonnant si les opéras et la danse exercent leur despotisme : car ce sont les spectacles les mieux goûtés par ces compagnies d'étourdis que l'oisiveté rassemble, que la médisance anime, et que la lubricité soutient. Les eunuques et les danseurs, dont nous sommes véritablement inondés, sont pour l'art comique et tragique autant de Goths, d'Hérules, et de Vandales, qui dans les théâtres ont apporté ou secondé l'ignorance et le mauvais goût. L'extravagance des opéras sérieux, les grimaces des burlesques, et le mimique des ballets, sont restés maîtres de la place.

Le célèbre Goldoni, qui a mérité vos éloges, a fait connaître que l'on peut rire sans honte, s'instruire sans s'ennuyer, et s'amuser avec profit. Mais quel essaim de babillards et de censeurs indiscrets s'éleva contre lui ! Par ceux que je connais personnellement, je les divise en deux classes : la première comprend une espèce de savants vétilleux que nous appelons *parolai*, juges et connaisseurs des mots, qui prétendent que tout est gâté dès qu'une phrase n'est pas tout à fait *cruscante*, dès qu'une parole est tant soi peu déplacée, ou que l'expression n'est pas assez noble et sublime. Je crois qu'il y aurait à contester longtemps sur ces imputations ; mais laissons à part tout débat. La réponse est facile ; c'est Horace qui la donne :

> Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
> Aut humana parum cavit natura [1].

Et Dryden ajoute fort censément :

> Errors, like straws, upon the surface flow,
> He, who would search for pearl, must diver below [2].

L'autre classe, qui est la plus fière, est un corps respectable de plusieurs nobles des deux sexes, qui crient vengeance contre M. Goldoni, parce qu'il ose exposer sur la scène le comte, le marquis, et la dame, avec des caractères ridicules et vicieux, qui ne sont pas parmi nous, ou qui ne doivent pas être corrigés. Le crime vraiment est énorme, et le criminel mérite un rigoureux châtiment. Il a eu tort de s'en tenir au sentiment de Despréaux :

> La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
> Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
> Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux

1. Horace, *de Arte poetica*, 351-353.

2. « Les fautes surnagent comme de la paille ; celui qui veut des perles doit plonger au fond. »

Suit comme toi la trace où marchaient ses aïeux.
Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,
Se pare insolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.

Goldoni devait respecter même les travers des gens de condition, et se borner à un rang obscur et indifférent, qui lui aurait fourni d'insipides matières pour ses comédies.

Les Athéniens punissaient rigoureusement tout auteur comique dont la raillerie était générale et indiscrète. Ils voulaient qu'on nommât les personnes, quel que fût leur rang, et jugeaient inutile la correction que la comédie a pour but, dès qu'elle ne décelait la personne ridicule ou vicieuse par son propre nom. Quel embarras ne serait pas pour Aristophane, pour Ménandre, la délicatesse de nos jours?

Ridendo dicere verum
Quid vetat[1]?

M. Goldoni a répété tout cela plusieurs fois pour obtenir son pardon; mais on ne l'en a pas jugé digne. Je me trouvai à la première représentation *del Cavaliere e la Dama,* qui est une de ses meilleures pièces; vous en connaissez le prix, nous en connaissons tous la vérité; et ce fut justement la vérité de l'action et des caractères qui souleva contre l'auteur ses premiers ennemis dans notre ville. On lui reprocha de s'être faufilé trop librement dans le sanctuaire de la galanterie, et d'en avoir dévoilé les mystères aux yeux profanes de la populace. Les chevaliers errants se piquèrent de défendre leurs belles : celles-ci les excitèrent à la vengeance par certaine rougeur de commande, fille apparente de la modestie, mais qui l'est réellement de la rage et du dépit.

Enfin, monsieur, on pourra jouer sur la scène, dans *Pyrrhus,* l'amour d'un roi qui manque à sa parole; dans *Sémiramis*, l'impiété d'une reine qui se porte à verser le sang de son époux pour régner à sa place; dans *Chimène*, les amoureux transports d'une princesse pour le meurtrier de son père; et tant d'autres monarques empoisonneurs, traîtres, tyrans, sans qu'il soit permis d'y exposer nos faiblesses.

Voilà le procès que l'on fait à Goldoni; imaginez-vous quels en peuvent être les accusateurs. Il a fait le sourd; il a continué son train; et par là il a obtenu la réputation d'auteur admirable et de peintre de la nature, titres que vous-même lui avez confirmés. Mais revenons.

Je vous remercie de tout mon cœur des compliments que vous me faites sur mon penchant pour le théâtre, et sur le goût que j'ai pour la représentation; mais cela a encore ses épines.

Je ris des discours de ces aristarques qui, d'un ton caustique et sévère, passent la journée à ne rien faire, et médisent charitablement de ce que les autres font. Le chant des cigales est ennuyeux; mais il faudrait être bien

1. Horace, livre I, satire I, vers 24-25.

fou, nous dit le célèbre Bocalini, pour se donner la peine de les tuer. Avant que le soleil se couche, elles crèveront toutes d'elles-mêmes.

Ce serait vous ennuyer mortellement que de vous faire un détail de toutes les contradictions que j'ai soutenues et des oppositions que j'ai rencontrées dans mes amusements de théâtre. Il n'en a pas fallu davantage pour faire que ce qui était en moi un simple goût devînt ma passion prédominante.

. C'est l'effet que sur moi fit toujours la menace.

Le jeu, la table, la chasse, et la danse, seront des passe-temps applaudis, et c'est par là que la jeunesse de notre rang brille dans le monde; tandis que la représentation théâtrale sera blâmée, et que l'on tournera en ridicule ceux qui s'y amusent : c'est estimer plus les hommes qui végètent que ceux qui vivent. Je ne dis pas qu'on doive ranger au nombre des occupations sérieuses et importantes le jeu théâtral. Je ne le conseillerais à un jeune homme que pour un délassement utile, et pour un moyen de donner un plein essor à cette vivacité fougueuse et bouillante qui pourrait se porter à des jeux moins innocents. Les personnes toujours oisives ou naturellement stupides n'ont que faire de ces exercices, et leurs talents n'y suffiraient pas.

Ne croyez pas que je veuille faire rejaillir sur moi l'éloge que je fais de l'art théâtral. Je l'aime passionnément, je vous l'avoue, mais je m'y connais à peine dans la médiocrité, et j'en use avec toute la modération; non que j'en craigne les critiques, mais pour n'en pas émousser en moi le goût qui m'y entraîne; le papillon revenant sans cesse sur les mêmes fleurs, parce qu'il ne fait que les effleurer légèrement.

Il ne peut y avoir d'apologie plus sensée et plus éloquente en faveur de l'art théâtral que ce que vous en dites vous-même dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Mais vos belles pièces en sont un éloge encore plus complet.

Votre *Tancrède* a reçu jusqu'à présent tout le lustre qui pouvait convenir à un excellent ouvrage. Composé par M. de Voltaire, traduit en vers blancs par M. Augustin Paradisi, l'un de nos meilleurs poëtes, dédié à Mme de Pompadour, cette aimable Aspasie de notre siècle; on ne peut rien ajouter à sa gloire.

La traduction en est admirable : vous connaissez les talents du traducteur, et vous seriez bien aise de le connaître aussi personnellement. Vous verriez un jeune homme qui joint aux grâces de la plus brillante jeunesse la maturité d'un véritable savant, sans cet air de pédanterie qui décrie la sagesse même. Ce n'est pas l'amitié que je proteste à ce digne cavalier qui me fait parler, mais plutôt c'est elle qui me fait taire, crainte de blesser sa modestie par mes louanges. Je vais l'avoir avec moi à ma maison de campagne, où d'ici à quelques jours je jouerai *Tancrède*. J'aimerais bien que la respectable dame qui en protége l'impression en protégeât aussi la représentation et les acteurs. Que ne puis-je l'en voir spectatrice! que ne puis-je vous y voir auprès d'elle! Je me vanterais alors d'avoir rassemblé chez moi les trois Grâces, non pas feintes et idéales, mais véritables et réelles.

A la représentation de votre *Tancrède*, je joindrai la *Phèdre* de Racine, que j'ai traduite en vers blancs moi-même, n'en déplaise aux mânes du célèbre écrivain.

Les troubles littéraires qui inquiètent en France la république des savants ne seraient point à blâmer s'ils étaient les effets d'une noble émulation; mais qu'ils seraient honteux si c'était l'envie et la cabale qui les fît naître! Je n'ose entrer dans cet examen, faute de connaissances; et quand même celles-ci ne manqueraient pas, il faudrait garder trop de réserve.

A l'égard de la religion, le pays où vous vivez achève votre apologie. La religion y est libre, et vous y pourriez sans masque faire paraître au grand jour votre manière de penser. C'est pourquoi je ne saurais révoquer en doute la vénération que vous protestez hautement à notre saint pontife, et l'entière déférence à son infaillible autorité.

Je me réjouis avec vous des persécutions que forment contre vous, monsieur, vos calomniateurs. *Censure,* dit très-bien le docteur Swift, *is the tax a man pays to the public for being eminent*[1]. Il n'y a pas de pays littéraire qui n'ait ses Fréron; mais il n'y a que la France qui puisse se glorifier d'un Voltaire; et si vous êtes en butte aux critiques et aux impostures, c'est que votre nom excite l'envie aussi bien que l'admiration.

Il est dommage pourtant que l'art satirique soit devenu le partage de l'ignorance et de la malignité.

> On peut à Despréaux pardonner la satire [2],
> Il joignit l'art de plaire au malheur de médire :
> Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs
> Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs.
> Mais pour un lourd frelon méchamment imbécile,
> Qui vit du mal qu'il fait, et nuit sans être utile,
> On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux,
> Qui fatigue l'oreille, et qui choque les yeux.

Quelquefois des zélateurs sincères sont censeurs indirects; et alors il leur faut dire avec Cicéron : *Istos homines sine contumelia dimittamus; sunt enim boni viri, et quoniam ita ipsi sibi videntur beati.* Mais il est fort rare et presque impossible que le zèle sincère produise jamais la médisance.

J'ai lu l'*Oracle des nouveaux philosophes,* la *Lettre du diable*, et d'autres pièces détestables, où l'on vomit contre vous mille injures et invectives. J'y entrevois la rage qui les dicte, et point la raison ni la vérité. Ce même acharnement vous donne gain de cause, et rend plus facile la décision entre vous et vos adversaires. Voici ce que dit Loibnitz dans une lettre à la comtesse de Kilmansegg : « Un cordonnier à Leyde, quand on disputait des thèses à l'université, ne manquait jamais de se trouver à la dispute publique. Quelqu'un qui le connaissait lui demandait s'il entendait le latin? « Non,

1. « La critique est la taxe qu'un homme paye au public pour être éminent. »
2. Ces vers sont de Voltaire, *troisième Discours sur l'Homme;* voyez tome IX.

« dit-il, et je ne veux pas même me donner la peine de l'entendre. — Pour-
« quoi venez-vous donc si souvent dans cet auditoire ? — C'est que je prends
« plaisir à juger des coups. — Et comment en jugez-vous, sans savoir ce
« qu'on dit ? — C'est que j'ai un autre moyen de juger qui a raison. — Et
« comment ? — C'est que quand je vois à la mine d'un quelqu'un qu'il se
« fâche, et qu'il se met en colère, je juge que les raisons lui manquent, et
« qu'il a tort. »

Il me semble que cet artisan raisonnait juste, et je m'en tiens à son raisonnement dans plusieurs occasions. En faisant de même, vous répondrez par mille remerciements à tous vos persécuteurs. Le temps viendra que tout le monde pourra s'écrier sur votre compte :

Envy itself is dumb, in wonder lost,
And factions strive who shall applaud him most[1].

Je vais dans peu de jours me tranquilliser à la campagne. Le recueil de vos ouvrages est l'ami le plus fidèle, le plus gai, et le plus utile qui m'accompagne. En vous lisant, je répète sans cesse d'après M. Algarotti :

Felice te ! che la robusta prosa
Guidi del pari, e il numero sonante ;
Cui dell' attico mel nudrir le Muse,
E ingagliardir d' alto saper Minerva
Non mai di te minor, Roscio d' ogni arte.

Je vous souhaite de tout mon cœur *long life, good health, ininterrupted peace,* une longue vie, une bonne santé, et une paix non interrompue.

ALBERGATI CAPACELLI.

4597. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, en Bourgogne, par Genève, 30 juin[2].

Mon entreprise, mon cher maître, m'attache de plus en plus au grand Corneille. Je l'aime autant que vous aimez Cicéron ; et plût à Dieu qu'il eût toujours parlé sa langue aussi purement, aussi noblement que Cicéron parlait la sienne ! Vous avez un grand avantage sur moi : Cicéron n'a point fait de mauvais ouvrages, Corneille en a trop fait, je ne dis pas d'indignes de lui, je dis absolument indignes du théâtre. Je suivrai donc votre sage conseil, je ne commenterai aucune de ses comédies, excepté *le Menteur,* ni aucune des tragédies qui n'ont pu rester au théâtre.

1. « L'Envie même étonnée devient muette ; et les différents partis se défient à qui vous applaudira plus hautement. »

2. Cette lettre, classée par Beuchot à l'année 1762, est de 1761.

Ses beaux ouvrages en seront peut-être plus précieux, quand ils ne paraîtront point avec ceux qui pourraient faire tort à sa gloire.

Vous, mon cher maître, qui partagez avec l'éloquent Pellisson l'honneur d'avoir fait l'*Histoire de l'Académie* avec autant de sagesse que de vérité, vous êtes plus à portée que personne de m'instruire si Chapelain n'a pas eu la plus grande part au jugement sur *le Cid*, jugement très-équitable à mon avis en plusieurs endroits, mais qui, dans d'autres, me paraît, comme au public, un peu trop sévère. Si vous avez quelque anecdote sur le fameux procès, je vous prie de me la communiquer.

Je vous prie surtout d'assurer l'Académie que si elle se plaint de mon insuffisance dans mes notes sur le grand Corneille, elle n'accusera pas mon orgueil. Je fuirai ce ton décisif que prennent nos jeunes auteurs, et qui ne me convient pas plus qu'à eux.

Où pourrai-je trouver la lettre d'un nommé Claveret, qui dit tant de mal du *Cid*, et celle de Balzac, qui lui rend tant de justice? Ne pourriez-vous point demander à M. l'abbé Capperonnier tout ce qu'il a dans la Bibliothèque du roi? Je le rendrai fidèlement. On a déjà daigné m'envoyer des livres qui ne se trouvent que là, et je les ai rendus aussi bien conditionnés qu'on me les avait prêtés. J'aurai l'honneur d'en écrire à M. Capperonnier[1]; mais je me flatte qu'étant prévenu par vous il en sera plus disposé à m'accorder ses secours.

M. de Chammeville doit aimer les lettres, puisqu'il permet que vos paquets passent sous son contre-seing. Je ne doute pas qu'il ne trouve bon que son nom soit imprimé dans la liste des souscripteurs qui serviront à encourager les autres.

On rejouera bientôt *Oreste*. Je vous prierai de me dire si cette pièce *sapit antiquitatem*, et ce que j'y dois corriger pour l'impression. Je ne ferai point tort à l'*Électre* de M. Crébillon, et je me ferai un grand honneur de marcher après lui.

Ama me, et Cornelium tuere et Corneliam.

4598. — A M. ARNOULT,

A DIJON.

Ferney, le 6 juillet.

Je vous suis obligé, monsieur, des éclaircissements que vous me donnez. Je pensais qu'il n'était pas permis à un official de

[1] Voyez au 13 juillet.

citer des séculiers sans l'intervention de la justice du roi ; et il est clair que cet imbécile de Pontas[1] rapporte fort mal l'ordonnance de 1627. L'official de Gex est dûment official ; mais je crois qu'il a très-indûment instrumenté le 8 juin. Deux témoins sont prêts à déclarer qu'il les a voulu induire à déposer contre moi. Et de quoi s'agit-il, pour faire tant de vacarme? d'une croix de bois qui ne peut subsister devant un portail assez beau que je fais faire, et qui en déroberait aux yeux toute l'architecture. Il a fait dire à un malheureux que j'ai appelé cette croix *figure;* à un autre, que je l'ai appelée *poteau:* il prétend que six ouvriers qu'il a interrogés déposent que je leur ai dit, en parlant de cette croix de bois qu'il fallait transplanter : *Otez-moi cette potence.* Or de ces six ouvriers quatre m'ont fait serment, en présence de témoins, qu'ils n'avaient jamais proféré une pareille imposture, et qu'ils avaient répondu tout le contraire. Des deux témoins qui restent, et que je n'ai pu rejoindre, il y en a un qui est décrété de prise de corps depuis quatre mois, et l'autre est convaincu de vol.

Au reste, monsieur, je suis bien aise de vous dire que cette croix de bois, qui sert de prétexte aux petits tyrans noirs de ce petit pays de Gex, se trouvait placée tout juste vis-à-vis le portail de l'église que je fais bâtir, de façon que la tige et les deux bras l'offusquaient entièrement, et qu'un de ces bras, étendu juste vis-à-vis le frontispice de mon château, figurait réellement une potence, comme le disaient les charpentiers. On appelle *potence,* en terme de l'art, tout ce qui soutient des chevrons saillants ; les chevrons qui soutiennent un toit avancé s'appellent *potence;* et quand j'aurais appelé cette figure *potence,* je n'aurais parlé qu'en bon architecte.

J'ai de plus passé un acte authentique par-devant notaire avec les habitants, par lequel nous sommes convenus que cette croix de village serait placée comme je le veux. Vous remarquerez encore qu'on ne la dérangea qu'avec le consentement du curé.

Ainsi vous voyez, monsieur, que voilà le plus impertinent prétexte que jamais les ennemis de la justice du roi et des seigneurs puissent prendre pour inquiéter un bienfaiteur assez sot pour se ruiner à bâtir une belle église, dans un pays où Dieu n'est servi que dans des écuries. Ceux qui me font ce procès de-

1. Jean Pontas, casuiste, né dans le diocèse d'Avranches en 1638, mort en 1718.

vraient être plutôt à une mangeoire qu'à un autel. Ils n'ont rien fait depuis le 8 de juin, mais ils menacent toujours de faire, et ils me paraissent aussi insolents que menteurs.

Vous aurez sans doute vu, monsieur, par l'affaire d'Ancian, que parmi ces animaux-là il y en a qui ruent. Si ce curé Ancian est brutal comme un cheval, il est malin comme un mulet, et rusé comme un renard ; mais, malgré ses ruses, je crois que vous le prendrez au gîte. Je puis vous assurer que lui et ses confrères ont employé toutes les friponneries profanes et sacrées pour avoir de faux témoins ; ils se sont servis de la confession, qui met les sots dans la dépendance des prêtres. Je n'ai point vu les procédures, mais je puis vous assurer, sur mon honneur et sur ma vie, que ce curé Ancian est un scélérat des plus punissables que nous ayons dans l'Église de Dieu. Il ne peut empêcher, malgré tous ses artifices et tous ceux de ses confrères, que Decroze n'ait eu le crâne fendu dans la maison où ce curé alla faire le train au milieu de la nuit la plus noire, avec quatre coupe-jarrets. Je ne veux que ce fait : tout le reste me paraît peu de chose. Le père Decroze peut envoyer aux juges trois serviettes qu'il conserve teintes du sang de son fils ; elles devraient servir à étrangler le curé de Moëns, pourvu que préalablement il fût bien confessé [1].

Je suppose, monsieur, que vous avez envoyé votre mémoire à M. de Greilly : c'est encore un curé à relancer. Je vous ai envoyé à la chasse aux prêtres : si vous voulez venir reconnaître votre gibier au mois de septembre, comme vous me l'avez fait espérer, je compte bien que le rendez-vous de chasse sera chez moi.

Je viens d'écrire au bureau des postes de Genève, pour savoir si ce n'est point quelque prêtre-commis des postes qui a fait la friponnerie de faire payer deux fois le port.

Nota bene que je ne mets point mon curé au nombre des bêtes puantes que vous devez chasser ; je suis d'accord avec lui en tout. Il est très-reconnaissant, du moins quant à présent ; et il peut servir de piqueur dans la chasse aux renards que nous méditons.

J'ai l'honneur d'être, en bon laïque, monsieur, votre, etc.

1. Il a été condamné aux galères, par arrêt du parlement de Bourgogne, pour cet assassinat prémédité. (K.) — Malgré des recherches persévérantes, aucun document n'est venu jusqu'ici confirmer cette assertion des éditeurs de Kehl. Voyez Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, page 56.

4599. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Quoi! dit Alix, cet homme-ci s'endort
Après trois fois! Ah, chien, tu n'es pas carme[1]!

On me dira : Tu n'es pas Sophocle.

Ceci, mes adorables anges, est en réponse de la lettre du 30 de juin, dans laquelle vous me reprochez ma glace. Vraiment il n'est que trop vrai que l'âge, les maladies, les bâtiments, les procès, peuvent geler un pauvre homme. J'étais peut-être très-froid quand j'ai radoubé *Oreste*, mais je suis très-vif quand vous avez la bonté de le faire jouer ; et cette vivacité, mes chers anges, est toute en reconnaissance, et non en amour-propre d'auteur. Cependant, comme cet amour-propre se glisse partout, je vous prierai de faire jouer *Oreste* une quatrième fois, après l'avoir annoncé pour trois ; mais en cas qu'elle réussisse, en cas que le public soit pour la quatrième représentation, et qu'elle soit comme accordée à ses désirs. Il se pourra qu'en été trois fois lassent le parterre ; alors je me retirerai avec ma courte honte.

J'insiste beaucoup plus sur ce Pantalon de Rezzonico[2] ; c'est un bœuf qui ne sait pas un mot de français, et qui est assez épais pour ne me pas connaître ; mais ce n'est pas à lui que j'écris, c'est au cardinal Passionei, homme de beaucoup d'esprit, homme de lettres, et qui fait de Rezzonico le cas qu'il doit. Il y a longtemps qu'il m'honore de ses bontés. Je ne demande à M. le duc de Choiseul rien autre chose, sinon qu'il ait la bonté de faire donner cours à mon paquet. La grâce est légère ; mais je la demande très-instamment. Monsieur le comte de Choiseul, protégez-moi dans cette importante négociation.

Je demande trois ridicules à Rezzonico : qu'il m'en accorde un, cela me suffira, et s'il me refuse, il n'y a rien de perdu, pas même mon crédit en cour de Rome.

1. Voici les premiers vers de cette pièce :

Masqué du froc d'un enfant d'Élysée,
Damon pressait sœur Alix ; et d'abord
Par cet habit la belle humanisée,
Avec Damon fut aisément d'accord.
Lui, pour l'honneur du froc, fit maint effort ;
Mais trois exploits mirent bas le gendarme.
Quoi, dit Alix...

Au lieu de *trois* on lit *six* dans les impressions de cette épigramme. (B.)

2. Voyez la fin de la lettre 4594.

Comment, mes procès terminés! Dieu m'en préserve! Il faut que Mme Denis vous ait parlé de quelques anciens procès. Mais, pour peu que dans ce monde on ait un champ et un pré, ou qu'on fasse bâtir une église, ou qu'on fasse une ode comme M. Le Brun, on est en guerre. Mais je ne sais point de plus sotte guerre que celle qu'on a faite aux Anglais sans avoir cent vaisseaux de ligne et quarante mille hommes de marine.

Divins anges, si l'abbé Coyer parle comme il écrit, il doit être fort aimable[1]. Mais ma mère, qui avait vu Despréaux, disait que c'était un bon livre et un sot homme.

La nièce, la pupille, et l'oncle, baisent le bout de vos ailes.

Pour Dieu, que mon paquet parte; c'est tout ce que je veux, et point de recommandation. Je veux bien être ridicule, mais je ne veux pas que mes protecteurs le soient. Priez M. le comte de Choiseul de faire mettre mon paquet romain à la poste par un de ses laquais. C'est assez pour Rezzonico et pour moi.

4600. — A M. COLINI.

Ferney, 7 juillet.

J'avais écrit à Son Altesse électorale, mon cher Colini, et je venais encore de l'importuner tout récemment par une lettre que je vous ai adressée, lorsque j'ai reçu la vôtre du 29 juin, qui m'apprend que le baptême s'est changé en enterrement, et les fêtes en tristesse[2]. J'en suis pénétré de douleur. Mes lettres auront paru autant de contre-temps, et celle que je prends encore la liberté de lui écrire ne sera qu'un surcroît de désagrément pour monseigneur l'électeur.

La dernière que je lui ai écrite[3] regardait une souscription qu'on fait pour les Œuvres de Corneille. On les imprime avec des notes instructives, on les orne de belles estampes. Cette entreprise est au profit de Mlle Corneille, seule héritière de ce grand nom, et nous espérons que celui de Son Altesse électorale ornera notre liste des souscripteurs.

1. L'abbé Coyer avait fait un *Discours sur la satire contre les philosophes*, 1760, in-12. De là sans doute les bonnes dispositions de Voltaire.
2. Voyez lettre 4567.
3. Elle est perdue.

4601. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 8 juillet.

Monsieur, depuis longtemps je suis réduit à dicter ; je perds la vue avec la santé ; tout cela n'est point plaisant. Je vois toujours que *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.* Par tout pays on trouve des esprits très-mal faits, et par tout pays il faut se moquer d'eux. On serait vraiment bien à plaindre si on faisait dépendre son plaisir du jugement des hommes.

Tancrède vous a bien de l'obligation, monsieur; *Phèdre* vous en aura davantage[1]. Je me mets aux pieds de M. Paradisi. Si jamais j'ai un moment à moi, je lui adresserai une longue épître ; mais le peu de temps dont je peux disposer est consacré à dicter des notes sur les pièces du grand Corneille qui sont restées au théâtre. Cet ouvrage, encouragé par l'Académie française[2], pourra être de quelque usage aux étrangers qui daignent apprendre notre langue par les règles, et aux légers Français qui l'apprennent par routine. Le produit de l'édition sera pour l'héritière de Corneille, que j'ai l'honneur d'avoir chez moi, et qui n'a que ce grand nom pour héritage. N'est-il pas vrai que vous prendriez chez vous la petite-fille du Tasse, s'il y en avait une? Elle mangerait de vos mortadelles, et boirait de votre vin noir. La petite-fille de Corneille en boira à votre santé dans un petit château très-joli, en vérité, et qui serait plus joli si je l'avais bâti près de Bologne.

Vous avez bien raison, monsieur, de vanter ma religion, car je construis une église qui me ruine. Autrefois, qui bâtissait une église était sûr d'être canonisé, et moi je risque d'être excommunié en me partageant entre l'autel et le théâtre. C'est apparemment ce qui fait que je reçois quelquefois des lettres du diable[3] ; mais je ne sais pourquoi le diable écrit si mal et a si peu d'esprit. Il me semble que, du temps du Dante et du Tasse, on faisait des meilleurs vers en enfer.

J'espère que, dans ce monde-ci, la lettre dont vous m'avez honoré inspirera le bon goût, et fermera la bouche aux *parolai*[4]. Soyez sûr que, du fond de ma retraite, je vous applaudirai tou-

1. Voyez page 351.
2. Voyez les lettres à Duclos, des 12 juillet et 13 août 1761.
3. Il avait paru une *Épître du diable à M. de V.* (par Giraud, médecin), 1760, in-8°.
4. Voyez lettre 4596.

jours ; que je m'intéresserai à tous vos succès, à tous vos plaisirs. Je me regarde comme votre véritable ami, et je vous serai inviolablement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

4602. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 juillet.

Vraiment je prenais bien mon temps pour écrire au cardinal Passionei. Il est mort, ou autant vaut ; et, à moins qu'il ne m'envoie de ses reliques, je n'en aurai point. J'ai peur à présent que mon paquet[1] ne soit parti : je m'abandonne à la Providence.

Pour me dépiquer, mes chers anges, je vous enverrai incessamment *Zulime*. Je me suis raccommodé avec elle, comme vous savez, mais je suis toujours brouillé avec *Pierre le Cruel*[2].

C'est avec un plaisir extrême que je commente Corneille. Je ne donnerai de notes que sur les pièces qui restent de lui au théâtre, et j'ose croire que ces notes ne seront pas inutiles. En vérité, cet homme-là me fera faire encore une tragédie. Il me semble que je commence à connaître l'art, en étudiant mon maître à fond.

Je ne sais comment iront les souscriptions ; mais je travaille à bon compte. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si Duclos est revenu ? Je lui crois un zèle actif qui me va comme de cire.

Et *Oreste*, que devient-il ? est-il fondu par les chaleurs ? M. le comte de Lauraguais me dédie le sien[3], et il est encore plus grec, encore plus déclamateur que le mien.

Omer est un grand cuistre ; mais Corneille est un grand homme.

Oncle, nièce, et pupille, hommage aux anges.

4603. — DE M. D'ALEMBERT.

A Pontoise, le 9 juillet.

J'ai reçu, mon cher philosophe, votre petit billet en partant pour la campagne. Il est vrai que je suis un peu en retard avec vous ; prenez-vous-en à un gros livre de géométrie[4] tout plein de calculs, que je fais imprimer actuellement, et dont j'espère être bientôt débarrassé. Je ne sais pas

1. Voyez la lettre 4580.
2. La tragédie de *Don Pèdre*.
3. La tragédie de Lauraguais est intitulée *Clytemnestre ;* 1761, in-8°.
4. Voyez la lettre 4242.

de la part de qui vous m'avez envoyé le Grizel[1]; ce Grizel est un drôle de corps. Si Mr Huerne[2] avait aussi bien plaidé, les rieurs auraient été pour lui; mais ni Me Huerne, ni Me Le Dain, ni Me Omer, ne sont faits pour avoir les rieurs de leur côté. Les jésuites mêmes ne les ont plus depuis qu'ils se sont brouillés avec la philosophie; ils sont à présent aux prises avec les pédants du parlement, qui trouvent que la Société de Jésus est contraire à la société humaine, comme la Société de Jésus trouve de son côté que l'*ordre* du parlement n'est pas de l'ordre de ceux qui ont le sens commun; et la philosophie jugerait que la Société de Jésus et l'ordre du parlement ont tous deux raison.

Je ne sais ce qui arrivera du laquais de Vénus[3]; j'ai bien peur que ce ne soit un laquais de louage qui ne lui restera pas longtemps, d'autant que ledit laquais n'a pas suivi sa maîtresse dans son passage sur le soleil. Si Fontenelle n'était pas mort, il vous dirait là-dessus les plus jolies choses du monde; par exemple que Vénus a trop de satellites sur la terre pour en avoir besoin dans le ciel; et que les vieux galants qui ne peuvent plus lui faire leur cour regretteront le temps où Vénus se promenait toute seule dans le ciel,

> Sans laquais, sans ajustement,
> De ses seules grâces ornée, etc.[4].

Son chancelier Trublet vous en dira davantage, pour peu que vous vouliez savoir le reste. Je vous dirai, moi, plus sérieusement, que nous attendons les observations faites aux Indes et en Sibérie pour savoir, par la comparaison avec celles de France, à combien de postes nous sommes du soleil, et s'il nous faut quelques jours de plus ou de moins pour y arriver que nous ne l'avons cru jusqu'ici.

Je n'aurai pas besoin d'ameuter l'Académie française sur l'édition de Pierre Corneille; il n'y a aucun de nous qui ne se fasse un plaisir et un devoir de souscrire, et quelques-uns même pour plusieurs exemplaires. Cette entreprise fera beaucoup d'honneur à l'entrepreneur, à l'Académie, et à la nation; et je me flatte qu'elle avertira enfin l'Académie de ce qu'elle doit faire, de donner des éditions grammaticales des auteurs classiques.

Adieu, mon cher maître; que le ciel vous tienne toujours en joie! N'oubliez pas vos amis et vos admirateurs; je me flatte que vous me comptez parmi les premiers, et je prends la liberté de me mettre parmi les seconds. Je ne sais s'il en est de même du professeur Formey, et s'il prendra cette qualité dans ses lettres aux journalistes, et dans sa *Bibliothèque* partiale, tout *impartiale* qu'elle prétend être. *Vale iterum.*

1. Principal personnage de la *Conversation*, tome XXIV, page 239.
2. Voyez tome XXIV, page 239.
3. Jacques Leibax, ancien doctrinaire connu sous le nom de Montaigne, né à Narbonne le 6 septembre 1716, croyait avoir découvert un satellite de Vénus. Ce fut le sujet de quelques mémoires; on finit par reconnaître que c'était une illusion.
4. Vers de Voltaire dans son épître des *Tu* et des *Vous*; voyez tome X.

4604. — A M. LE BRUN[1].

11 juillet.

Il y a des choses bien bonnes et bien vraies dans les trois brochures que j'ai reçues[2]. J'aurais peut-être voulu qu'on y marquât moins un intérêt personnel. Le grand art de cette guerre est de ne paraître jamais défendre son terrain, et de ravager seulement celui de son ennemi, de l'accabler gaiement; mais après tout je ne suis pas fâché de voir relever des critiques très-injustes d'une *ode* dont j'ai admiré les beautés, et à laquelle je dois non-seulement Mlle Corneille, mais l'honneur de commenter à présent le grand homme auquel elle appartient.

Les oreilles d'âne sont attachées pour jamais au chef de ce malheureux Fréron. On a prouvé ses âneries, et il y a dans les trois brochures un grand mélange d'agréable et d'utile.

Je ne savais pas que ce Baculard fût un croupier de Fréron. J'ai eu soin autrefois de ce Baculard, qu'on appelait d'Arnaud, comme j'ai soin de Mlle Corneille. J'ai été payé d'une ingratitude dont je crois le cœur de Mlle Corneille incapable.

Adieu, monsieur; je me flatte que le nom de monseigneur le prince de Conti décorera la liste de ceux qui souscrivent pour la gloire du grand Corneille et pour l'avantage de sa famille. Je serai toute ma vie pénétré d'estime et d'attachement pour vous.

VOLTAIRE.

4605. — A M. THIERIOT.

Ferney, 11 juillet.

A qui en a donc *Protagoras?* Je l'avais prié de m'écrire, et il n'en fait rien. Les philosophes sont bien tièdes. Allez chez lui, je vous prie, et faites-lui honte; dites-lui vergogne.

Envoyez-moi, mon cher ami, sur-le-champ la *Poétique* d'Aristote par la poste, avec contre-seing. J'en ai besoin pour *Pierre*. J'ai déjà commenté toute la tragédie d'*Horace*, la *Vie de Corneille*, par Fontenelle; j'ai commencé *le Cid*, *Médée*, et *Cinna*. J'aurai fait avant que le caractère, le papier, et les souscriptions soient venus. Je ne perds point de temps, à cause du βιοῦ ἄκρα[3].

1. Sur l'adresse de cette lettre sont écrits ces mots: « M. Damilaville est venu pour avoir l'honneur de voir M. Le Brun, et lui remettre cette lettre. » (*Note de Ginguené*, éditeur des *OEuvres de Le Brun*.)

2. C'est sans doute *la Wasprie*, et les deux premiers numéros de l'*Ane littéraire*. (*Note de Ginguené*.)

3. Le terme de la vie.

Il faudra annoncer *le Droit du Seigneur, ou l'Écueil du Sage, in tempore opportuno. Per Dio!* écrivez-moi donc. Vous êtes plus négligent que *Protagoras*.

4606. — A M. DUCLOS.

Au château de Ferney, 12 juillet.

J'apprends, monsieur, par votre signature que vous êtes à Paris. Le projet que vous avez approuvé trouve bien de la faveur. Le roi daigne permettre que son nom soit à la tête des souscripteurs pour deux cents exemplaires ; plusieurs personnes ont souscrit pour dix, pour douze, pour quinze. Je ne ferai imprimer le programme que quand j'aurai un assez grand nombre de noms illustres. Ne pourriez-vous pas, vous, monsieur, qui êtes le premier moteur de cette bonne œuvre, honorable pour la nation, et peut-être utile, me faire savoir pour combien souscriront nos académiciens, *de rore cœli et pinguedine terræ*[1] ?

L'ouvrage peut devenir nécessaire aux étrangers qui apprennent notre langue par règles, et aux Français qui ne la savent que par routine. J'ai déjà ébauché *Médée, le Cid, Cinna ;* j'ai commenté entièrement *les Horaces*. Je m'instruis en relisant ces chefs-d'œuvre, mais je m'instruis trop tard.

Mon *commentarium perpetuum* est attaché sur de petits papiers, avec ce qu'on appelle mal à propos *pain enchanté*[2], à la fin de chaque page. Je me suis servi du seul tome que j'ai recouvré dans ce pays barbare, d'une petite édition[3] que fit faire Corneille, dans laquelle il inséra toutes ses imitations de Guillain de Castro, de Lucain, et de Sénèque. Si l'Académie l'agrée, si cela vous amuse, je vous enverrai le commentaire des *Horaces*, tout griffonné qu'il est. L'Académie décidera de mes réflexions, et vous aurez la bonté de me renvoyer au plus tôt cet exemplaire unique.

Ma nièce, celle de Corneille, et moi, nous vous remercions de l'intérêt que vous prenez à cette affaire, et de tous vos soins généreux. V.

1. *Genèse*, XXVII, 28.

2. Voyez la note, tome XX, page 474.

3. C'est une édition de 1644, dont il parle dans son Avertissement en tête du *Menteur*, et qu'il demanda à emprunter à la Bibliothèque du roi (voyez lettre 4608); mais cette édition n'y était pas. (B.)

4607. — A M. LE DUC DE CHOISEUL [1].

13 juillet.

Monseigneur, vous savez qu'au sortir du grand conseil tenu pour le testament du roi d'Espagne, Louis XIV rencontra quatre de ses filles qui jouaient, et leur dit : « Eh bien ! quel parti prendriez-vous à ma place ? » Ces jeunes princesses dirent leur avis au hasard. Le roi leur répliqua : « De quelque avis que je sois, j'aurai des censeurs. »

Vous daignez en user avec moi, vieux radoteur, comme Louis XIV avec ses enfants. Vous voulez que je bavarde, bavarde, et que je compile, compile. Vos bontés, et ma façon d'être, qui est sans conséquence, me donnent toujours le droit que Gros-Jean prenait avec son curé.

D'abord je crois fermement que tous les hommes ont été, sont, et seront menés par les événements. Je respecte fort le cardinal de Richelieu ; mais il ne s'engagea avec Gustave-Adolphe que quand Gustave eut débarqué en Poméranie sans le consulter ; il profita de la circonstance. Le cardinal Mazarin profita de la mort du duc de Veymar ; il obtint l'Alsace pour la France, et le duché de Rethel pour lui.

Louis XIV ne s'attendait point, en faisant la paix de Ryswick, que son petit-fils [2] aurait, trois ans après, la succession de Charles-Quint. Il s'attendait encore moins que l'arrière-petit-fils [3] abandonnerait les Français pendant quatre ans aux déprédations de l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar. Vous savez quel hasard fit la paix avec l'Angleterre, signée par ce beau lord Bolingbroke sur les belles fesses de Mme Pulteney. Vous ferez comme tous les grands hommes de cette espèce, qui ont mis à profit les circonstances où ils se sont trouvés.

Vous avez eu la Prusse pour alliée, vous l'avez pour ennemie ; l'Autriche a changé de système, et vous aussi. La Russie ne mettait, il y a vingt ans, aucun poids dans la balance de l'Europe, et elle en met un considérable. La Suède a joué un grand rôle, et en joue un très-petit. Tout a changé et changera ; mais, comme vous l'avez dit, la France restera toujours un beau royaume, et redoutable à ses voisins, à moins que les classes des parlements n'y mettent la main.

1. Étienne-François, né en 1719, mort en 1785.
2. Philippe V.
3. Ferdinand VI.

Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup.

Il me semble d'ailleurs que l'amitié de messieurs de Brandebourg a toujours été fatale à la France. Ils nous abandonnèrent au siége de Metz, fait par Charles-Quint. Ils prirent beaucoup d'argent de Louis XIV, et lui firent la guerre. Vous savez que Luc vous trahit deux fois[1] dans la guerre de 1741, et sûrement vous ne le mettrez pas en état de vous trahir une troisième. Sa puissance n'était alors qu'une puissance d'accident, fondée sur l'avarice de son père et sur l'exercice à la prussienne. L'argent amassé a disparu ; il est battu avec son exercice. Je ne crois pas qu'il reste quarante familles à présent dans son beau royaume de Prusse. La Poméranie est dévastée ; le Brandebourg, misérable ; personne n'y mange de pain blanc ; on n'y voit que de la fausse monnaie, et encore très-peu. Ses États de Clèves sont séquestrés ; les Autrichiens sont vainqueurs en Silésie. Il serait plus difficile à présent de le soutenir que de l'écraser. Les Anglais se ruinent à lui donner des secours indiscrets vers la Hesse, et, grâce au ciel, vous rendez ces secours inutiles. Voilà l'état des choses.

Maintenant, si on voulait parier, il faudrait, dans la règle des probabilités, parier trois contre un que Luc sera perdu avec ses vers, et ses plaisanteries, et ses injures, et sa politique, tout cela étant également mauvais.

Cette affaire finie, supposé qu'un coup de désespoir ne rétablisse pas ses affaires, et ne ruine pas les vôtres, tout finit en Allemagne. Vous avez un beau congrès, dans lequel vous êtes toujours garant du traité de Vestphalie, et j'en reviens toujours à dire que tous les princes d'Allemagne diront : Luc est tombé parce qu'il s'est brouillé avec la France ; c'est à nous d'avoir toujours la France pour protectrice. Certainement, après la chute de Luc, la reine de Hongrie ne viendra pas vous redemander ni Strasbourg, ni Lille, ni votre Lorraine. Elle attendra au moins dix ans, et alors vous lui lâcherez le Turc et le Suédois pour de l'argent, si vous en avez.

Le grand point est d'avoir beaucoup d'argent. Henri IV se prépara à se rendre l'arbitre de l'Europe en faisant faire des balances d'or par le duc de Sully. Les Anglais ne réussissent qu'avec des guinées et un crédit qui les décuple. Luc n'a fait

1. En juin 1742, et en décembre 1745.

trembler quelque temps l'Allemagne que parce que son père avait plus de sacs que de bouteilles dans ses caves de Berlin. Nous ne sommes plus au temps de Fabricius. C'est le plus riche qui l'emporte, comme, parmi nous, c'est le plus riche qui achète une charge de maître des requêtes, et qui ensuite gouverne l'État. Cela n'est pas noble, mais cela est vrai.

Les Russes m'embarrassent ; mais jamais l'Autriche n'aura de quoi les soudoyer deux ans contre vous.

L'Espagne m'embarrasse, car elle n'a pas grand'chose à gagner à vous débarrasser des Anglais ; mais au moins est-il sûr qu'elle aura plus de haine pour l'Angleterre que pour vous.

L'Angleterre m'embarrasse, car elle voudra toujours vous chasser de l'Amérique septentrionale ; et vous aurez beau avoir des armateurs, vos armateurs seront tous pris au bout de quatre ou cinq ans, comme on l'a vu dans toutes les guerres.

Ah ! monseigneur, monseigneur, il faut vivre au jour la journée quand on a affaire à des voisins. On peut suivre un plan chez soi, encore n'en suit-on guère. Mais quand on joue contre les autres, on écarte suivant le jeu qu'on a. Un système, grand Dieu ! celui de Descartes est tombé ; l'empire romain n'est plus ; Pompignan même perd son crédit : tout se détruit, tout passe. J'ai bien peur que dans les grandes affaires il n'en soit comme dans la physique : on fait des expériences, et on n'a point de système.

J'admire les gens qui disent : La maison d'Autriche va être bien puissante, la France ne pourra résister. — Eh ! messieurs, un archiduc vous a pris Amiens, Charles-Quint a été à Compiègne, Henri V d'Angleterre a été couronné à Paris. Allez, allez, on revient de loin ; et vous n'avez pas à craindre la subversion de la France, quelque sottise qu'elle fasse.

Quoi ! point de système ! Je n'en connais qu'un, c'est d'être bien chez soi ; alors tout le monde vous respecte.

Le ministre des affaires étrangères dépend de la guerre et de la finance ; ayez de l'argent et des victoires, alors le ministre fait tout ce qu'il veut.

4608. — A M. CAPPERONNIER [1].

Au château de Ferney, en Bourgogne, par Genève, 13 juillet 1761.

Monsieur, je compte dans quelques mois avoir l'honneur de vous envoyer, pour la Bibliothèque du roi, un manuscrit unique et curieux. C'est l'*Ézour-Veidam*, commentaire du *Veidam*, lequel est, chez les Indiens, ce qu'est le *Sadder* chez les Guèbres [2].

Cet *Ézour-Veidam* est traduit de la langue du hanscrit par un brame de beaucoup d'esprit [3], qui est correspondant de notre compagnie des Indes, et qui a très-bien appris le français. Il l'a donné à M. de Maudave, commandant pour le roi dans un petit fort de la côte de Coromandel. Ce livre est fait vraisemblablement avant l'expédition d'Alexandre.

Ce que je vous dis là, monsieur, n'est pas un artifice pour obtenir de vous quelques livres dont j'ai besoin. Je vous les demanderais hardiment quand il n'y aurait point d'*Ézour-Veidam* au monde, tant je compte sur vos bontés.

Je fais imprimer les tragédies de Pierre Corneille avec un commentaire perpétuel, historique et critique, qui sera peut-être utile aux étrangers qui apprennent notre langue par règle, et à quelques Français qui la parlent par routine. L'édition sera ornée des plus belles gravures, et faite avec beaucoup de soin. Nous la faisons à l'anglaise, c'est-à-dire par souscription, pour le bénéfice des seules personnes qui restent du grand nom de Corneille. Le roi a la bonté de souscrire pour deux cents exemplaires; M. le duc de Choiseul pour vingt. Je me flatte que M. le baron de Thiers voudra bien que son nom soit dans la liste.

Mais vous me rendriez, monsieur, un plus grand service si vous vouliez bien me prêter une édition de Corneille qui doit être à la Bibliothèque du roi, dans laquelle on trouve toutes les imitations de Guillain de Castro, de Lucain, de Sénèque et de Tite-Live. Corneille donna lui-même cette édition [4]. Je n'ai que le tome du *Cid;* il y manque la première page, qui contenait le

1. J'imprime cette lettre sur l'original inédit que je possède, mais sans l'enveloppe sur laquelle était l'adresse. Jean Capperonnier, né en 1716, mort en 1775, avait été nommé bibliothécaire de la Bibliothèque du roi, rue de Richelieu, à la place de l'abbé Sallier, mort le 9 janvier 1761. (B.)

2. Voyez sur ce manuscrit la note de M. Reinaud, tome XXVI, page 392. Le manuscrit était envoyé le 16 septembre; voyez la lettre à Mme du Deffant, n° 4677.

3. Voltaire le nomme Chumontou et Shumontou; voyez tome XI, page 192; et XXVI, 392.

4. Cette édition est celle de 1644.

titre et la date. Il y a d'ailleurs beaucoup de pièces fugitives sur la *Mède, les Horaces, le Cid,* et *Cinna.* Je vous renverrai fidèlement, monsieur, et promptement, ce que vous aurez bien voulu me communiquer. Vous rendrez service aux belles-lettres; la famille de Corneille et moi nous vous serons également obligés; vous favoriserez une entreprise qui n'est pas indigne de vos secours; et le nom du grand Corneille justifie la liberté que je prends.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

N. B. Je reçois en ce moment une lettre de M. Cramer, qui me dit que vos bontés ont prévenu mes demandes. Souffrez seulement, monsieur, que j'ajoute à mes remerciements la requête pour cette édition de Corneille dont j'ai l'honneur de vous parler dans ma lettre.

4609. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Ce paquet, mes divins anges, contient prose et vers : c'est d'abord votre pauvre *Zulime,* ensuite c'est la préface d'un ouvrage dont douze vers valent mieux que douze cents de *Zulime;* c'est la préface du *Cid* que je soumets à votre jugement avant de la faire lire à l'Académie. On dit qu'*Oreste* n'a pas été mal reçu; c'est une nouvelle obligation que je vous ai.

Mes moissons sont belles. J'ai heureusement terminé tous mes procès; il ne me reste plus qu'à bâtir un temple à Corneille en bâtissant mon église. Mais sera-t-on aussi généreux que le roi? la nation entrera-t-elle dans mon projet? mes anges ne procureront-ils pas quelques noms à notre liste?

Auront-ils la bonté d'envoyer l'incluse[1] à M. Duclos?

Bon! en voilà encore une pour l'abbé *Olivetus Ciceronianus.*

Pardon mille fois.

4610. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 14 juillet.

Je viens de relire, *care Olivete,* votre belle *Histoire de l'Académie;* je tombe sur la page 72[2], où vous invitez les académiciens

1. Celle du 12 juillet; voyez lettre 4606.
2. De l'édition de 1743.

à ne se point refuser les secours d'une critique faite par leurs confrères. Ne me les refusez donc pas, et ayez la bonté de lire avec attention la préface du *Cid*, que j'envoie à M. Duclos, notre secrétaire, en attendant les remarques sur toute la tragédie des *Horaces*.

Quelque occupé que je sois d'ailleurs, j'aurai fini avant que les libraires puissent commencer. La gloire de la France et de l'Académie, que je crois intéressée à cette entreprise, me donnera des forces, et me fera oublier ma faible santé.

Je ne suis pas en peine de souscriptions, puisque le roi donne l'exemple. Mais je voudrais pouvoir imprimer dans le programme les noms des académiciens qui favoriseront le nom de Corneille, et les mettre à la tête de la nation, qui doit encourager ce travail.

Le prix sera très-modique, il ne passera pas quarante livres; et si quelque particulier oublie qu'il a souscrit, les princes s'en souviendront aussi bien que tous ceux qui, sans être princes, sont soigneux de leur honneur.

Mme de Pompadour souscrit pour cinquante exemplaires, M. le duc de Choiseul pour vingt, d'autres pour quinze, pour douze. Enfin je me flatte que la nation fera voir qu'elle sait honorer le nom d'un grand homme dans les temps les plus difficiles. Corneille m'appelle : je vous quitte en vous le recommandant.

4611. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 15 juillet.

Je n'ai fait qu'un beau rêve, mon cher malade, qui, je crois, m'a causé plus de douleur que toutes vos infirmités ne vous en font ressentir. C'est une affaire faite, il faut se soumettre à la Providence. Je ne vous suis pas moins obligé de vos charmantes lettres, et de l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde [1]. Je serai très-aise de contribuer à l'édition de *Corneille;* j'y souscrirai pour dix exemplaires.

Votre *Henriade* va bientôt paraître en beaux vers allemands. J'y fais travailler un nommé Schwartz, très-médiocre conseiller que j'ai, mais très-bon poëte, et qui a déjà traduit toute l'*Énéide* en vers, à la parfaite satisfaction des amateurs de la poésie allemande. S'il réussit également dans *la Henriade*, il pourra se vanter d'avoir enrichi la littérature allemande des deux meilleurs poëmes épiques qui existent. Soyez persuadé de l'estime particulière que j'aurai toujours pour vous.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

1. Voyez une note de la lettre 4567.

4612. — A M. DE MONTMARTEL.

Au château de Ferney, par Genève, 16 juillet.

Je ne peux m'empêcher, monsieur, de vous remercier, et de vous féliciter de favoriser le nom et le sang du grand Corneille. Le roi a suivi votre exemple, et j'ose vous assurer que cette petite entreprise fera honneur à la France dans les pays étrangers.

Je suis enchanté que la première fois qu'on verra le nom de M. de Brunoy [1], on reconnaisse en lui la générosité de son père. Je présente mes respects à madame sa mère, et vous supplie, monsieur, de ne me pas oublier auprès de monsieur votre frère [2].

Il ne faut pas écrire de longues lettres à un homme comme vous, occupé continuellement à servir le roi et l'État.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre attachement et tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

4613. — A M. PITT [3].

Au château de Ferney, près de Genève, 19 juillet 1761.

Monsieur, while you weigh the interests of England and France, your great mind may at one time reconcile Corneille with Shakespeare. Your name at the head of subscribers shall be the greatest honour the letters can receive : t'is worthy of the greatest ministers to protect the greatest writers. I dare not ask the name of the king; but I am assuming enough to desire earnestly so great a favour [4].

1. Fils de Pâris-Montmartel.

2. Pâris-Duverney.

3. Cette lettre a été insérée par M. Spiers, dans son Recueil de littérature anglaise (*Étude des prosateurs anglais*) avec cette note : « On donne ici cette lettre exactement comme elle a été publiée, d'après le manuscrit original, dans la *Correspondance of William Pitt, earl of Chatham.* »

4. *Traduction :* Monsieur, pendant que vous pesez dans vos mains les intérêts de l'Angleterre et de la France *, votre esprit supérieur peut en même temps concilier Corneille et Shakespeare. Votre nom à la tête des souscripteurs sera le plus éclatant honneur que les lettres puissent recevoir; il est digne des grands ministres de protéger les grands écrivains. Je n'ose pas demander le nom du roi; mais je suis assez hardi pour désirer vivement une si haute faveur.

* Pitt (lord Chatham) était alors ministre des affaires étrangères en Angleterre, et l'on cherchait à faire la paix.

Je suis avec un respect infini pour votre personne et pour vos grandes actions, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

4614. — A M. D'AMILAVILLE.

20 juillet.

Il y a plaisir à donner des *Oreste* aux frères : les frères sont toujours indulgents. Je ne sais plus comment la nation est faite ; elle souffre une Électre[1] de quarante ans qui ne fait point l'amour et qui remplit son caractère ; elle ne siffle pas une pièce où il n'y a point de partie carrée : il s'est donc fait dans les esprits un prodigieux changement !

Frère V..... a bien mal aux yeux ; mais il les a perdus avec Corneille, et cela console. Il a été obligé de travailler sur une petite édition en pieds de mouche. Heureusement, l'en voilà quitte. Il a commenté *Médée*, *le Cid*, *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Polyeucte*, *Rodogune*, *Héraclius*. Il reste peu de chose à faire, car ni les comédies, ni les *Agésilas*, ni les *Attila*, ni les *Suréna*, etc., ne méritent l'honneur du commentaire.

S'il avait des yeux, il pleurerait nos désastres, qui se multiplient cruellement tous les jours. Il demande si l'on se réjouit encore à Paris, si on ose aller au spectacle. Il croit ce temps-ci bien peu favorable pour *le Droit du Seigneur ou* pour *l'Écueil du Sage*. Il a écrit au jeune auteur, lequel est tout abasourdi de la prise de Pondichéry[2], qui lui coûte juste le quart de son bien. Il n'a pas envie de rire. Je n'ai pu tirer de lui que ces petites bagatelles qu'il m'envoie, et que je fais tenir aux frères.

Je lui ai fait part de la juste douleur de la demoiselle Dangeville, qui ne joue pas le premier rôle. Il y a paru très-sensible ; mais il ne peut qu'y faire. Mlle Dangeville embellit tout ce qui lui passe par les mains. En un mot, voilà tout ce que je peux tirer de mon petit Dijonnais[3]. Il est très-fâché ; il dit qu'il veut faire une tragédie : le premier acte sera Rosbach, le dernier Pondichéry, et des vessies de cochon pour intermède. Celui qui écrit[4] en rit,

1. Voyez page 388.
2. Cette prise est du 15 janvier.
3. Il donnait *le Droit du Seigneur* comme l'ouvrage d'un académicien de Dijon ; voyez tome VI, page 3.
4. Wagnière, secrétaire de Voltaire.

parce qu'il est né à Lausanne ; mais moi, qui suis Français, j'en pousse de gros soupirs.

Votre très-humble frère vous salue toujours en Protagoras, en Lucrèce, en Épicure, en Épictète, en Marc-Antonin, et s'unit avec vous dans l'horreur que les petits faquins d'Omer doivent inspirer. Que les misérables Français considèrent qu'il n'y avait aucun janséniste ni moliniste dans les flottes anglaises qui nous ont battus dans les quatre parties du monde ; que les polissons de Paris sachent que M. Pitt n'aurait jamais arrêté l'impression de l'*Encyclopédie ;* qu'ils sachent que notre nation devient de jour en jour l'opprobre du genre humain.

Adieu, mes chers frères.

J'ai reçu la *Poétique* d'Aristote : je la renverrai incessamment. Avec ce livre-là, il est bien aisé de faire une tragédie détestable.

4615. — A M. HELVÉTIUS.

22 juillet.

Mon cher philosophe, l'ombre et le sang de Corneille vous remercient de votre noble zèle. Le roi a daigné permettre que son nom fût à la tête des souscripteurs pour deux cents exemplaires. Ni maître Le Dain, ni maître Omer, ne suivront ni l'exemple du roi, ni le vôtre. Il y a l'infini entre les pédants orgueilleux et les cœurs nobles, entre des convulsionnaires et des esprits bien faits. Il y a des gens qui sont faits pour honorer la nation, et d'autres pour l'avilir. Que pensera la postérité quand elle verra d'un côté les belles scènes de *Cinna,* et de l'autre le discours de maître Le Dain, *prononcé du côté du greffe*[1] ? Je crois que les Français descendent des centaures, qui étaient moitié hommes et moitié chevaux de bât : ces deux moitiés se sont séparées ; il est resté des hommes, comme vous, par exemple, et quelques autres ; et il est resté des chevaux qui ont acheté des charges de conseiller, ou qui se sont faits docteurs de Sorbonne.

Rien ne presse pour les souscriptions de *Corneille ;* on donne son nom, et rien de plus ; et ceux qui auront dit : Je veux le livre, l'auront. On ne recevra pas une seule souscription d'un bigot ; qu'ils aillent souscrire pour les *Méditations du révérend père Croizet*[2].

1. Voyez tome XXIV, page 239.

2. C'est ainsi qu'on désigne quelquefois un ouvrage de J. Croiset (né vers le milieu du XVIIe siècle, mort en 1738), dont le vrai titre est : *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois, avec des réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale,* 1710, quatre volumes in-12, souvent réimprimés.

Peut-être que les remarques que l'on mettra au bas de chaque page seront une petite poétique, mais non pas comme Lamotte en faisait *à l'occasion de mon Romulus, à l'occasion de mes Macchabées*[1]. Ah ! mon ami, défiez-vous des charlatans, qui ont usurpé en leur temps une réputation de passade.

Je vous embrasse en Épicure, en Lucrèce, Cicéron, Platon, *e tutti quanti.*

4616. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 juillet.

M. le président Hénault, madame, m'instruit de votre beau zèle pour Pierre Corneille. Je quitte Pierre pour vous remercier, et je vous supplie aussi de présenter mes remerciements à Mme de Luxembourg. Je romps un long silence ; il faut le pardonner au plus fort laboureur qui soit à vingt lieues à la ronde, à un vieillard ridicule qui dessèche des marais, défriche des bruyères, bâtit une église, et se trouve entre deux Pierre le Grand : savoir, Pierre Corneille, créateur de la tragédie, et l'autre, créateur de la Russie.

Ce qu'il y a de bon, c'est que Mlle Corneille n'a nulle part à ce que je fais pour son grand-oncle. Elle n'a pas encore lu une scène de Chimène ; mais cela viendra dans quelques années, et alors elle verra que j'ai eu raison. Maître Le Dain et maître Omer auront beau dire et beau faire, Pierre est un grand homme et le sera toujours, et nous sommes des polissons. Qu'on me montre un homme qui soutienne la gloire de la nation ; qu'on me le montre, et je promets de l'aimer.

Il faut en revenir, madame, au siècle de Louis XIV en tous genres : cela me perce le cœur au pied des Alpes ; et, de dépit, je fais faire un baldaquin, et je lis assidument l'Écriture sainte, quoique j'aime encore mieux *Cinna.*

Je joue avec la vie, madame ; elle n'est bonne qu'à cela. Il faut que chaque enfant, vieux ou jeune, fasse ses bouteilles de savon. La Butte-Saint-Roch, et mes montagnes qui fendent les nues, les riens de Paris, et les riens de la retraite : tout cela est si égal que je ne conseillerais ni à une Parisienne d'aller dans les Alpes, ni à une citoyenne de nos rochers d'aller à Paris.

1. La Motte a donné un *Discours sur la tragédie à l'occasion de Romulus*, et *Discours sur la tragédie à l'occasion des Macchabées*, qui sont imprimés avec ces tragédies.

Je vous regrette pourtant, madame, et beaucoup ; Mlle Clairon, un peu ; et la plupart de mes chers concitoyens, point du tout. Je n'ai guère plus de santé que vous ne m'en avez connu ; je vis, et je ne sais comment, et au jour la journée, tout comme les autres.

Je m'imagine que vous prenez la vie en patience, ainsi que moi ; je vous y exhorte de tout mon cœur, car il est si sûr que nous serons très-heureux quand nous ne sentirons plus rien qu'il n'y a point de philosophe qui n'embrasse cette belle idée si consolante et si démontrée. En attendant, madame, vivez le plus heureusement que vous pourrez, jouissez comme vous pourrez, et moquez-vous de tout comme vous voudrez.

Je vous écris rarement, parce que je n'aurais jamais que la même chose à vous mander ; et quand je vous aurai bien répété que la vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je sais.

Un bourgmestre de Middelbourg [1], que je ne connais point, m'écrivit, il y a quelque temps, pour me demander en ami s'il y a un dieu ; si, en cas qu'il y en ait un, il se soucie de nous ; si la matière est éternelle ; si elle peut penser ; si l'âme est immortelle ; et me pria de lui faire réponse sitôt la présente reçue.

Je reçois de pareilles lettres tous les huit jours ; je mène une plaisante vie.

Adieu, madame ; je vous aimerai et je vous respecterai jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre éléments.

4617. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 [2].

Si j'avais pu, mademoiselle, recevoir votre réponse avant de vous avoir écrit mon *Épître* [3], cette épître vaudrait bien mieux : car j'ai oublié cette louange qui vous est due d'avoir appris le costume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talents ; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omission sera réparé. Ménagez votre santé, qui est encore plus précieuse que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu passer quelques mois auprès d'Esculape-Tronchin ; je me flatte qu'il vous aurait

1. Voyez la lettre 4621.

2. Beuchot date cette lettre du 23 juillet 1765, mais c'est le 23 juillet 1761 qu'elle a dû être écrite.

3. L'*Épître à Daphné.*

mise en état d'orner longtemps la scène française, à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on pousse l'art aussi loin que vous, il devient respectable, même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre nom, je ne lis pas un morceau de Corneille ou une pièce de Racine, sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier, pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infâme superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi et vous donner de violents dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris et jouer chez vous avec vos amis, comme nous faisons dans un coin du monde, où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots!

J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que Tronchin soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous.

Adieu, mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez : c'est beaucoup dire.

4618. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet.

Les divins anges sauront que je reçus avant-hier leur dernière lettre, datée de je ne sais plus quand. J'étais aux Délices; je les ai cédées à M. le duc de Villars, qui s'y établit avec tout son train. J'ai laissé la lettre de mes anges aux Délices; mais je me souviens des principaux articles. Il était question vraiment de quelques vers, qu'ils aiment mieux comme ils étaient autrefois dans l'ancienne *Zulime*. Mes anges ont raison.

Je me jette à leurs pieds pour que Zulime se tue : car il ne faut pas que tragédie finisse comme comédie, et, autant qu'on peut, il faut laisser le poignard dans le cœur des assistants. Si vous goûtez cette nouvelle façon de se tuer que je vous envoie,

vous me ferez grand plaisir. Ne me dites pas que ce pauvre bonhomme de père sera affligé; il est juste que sa fille coupable passe le pas, et que le bonhomme de père, qui l'a fort mal élevée, soit un peu affligé pour sa peine.

Venons à un plus grand objet, à Pierre Corneille. On ne pourra rien faire, rien commencer, rien même projeter, si l'on n'a pas d'abord les noms de ceux qui veulent bien souscrire. Il y a une petite anicroche. Les *Œuvres du théâtre de Corneille* contiendront cinq volumes in-4°. Ces cinq volumes, avec des estampes, reviendraient à dix louis d'or, et les souscriptions ne seront que de deux : on ne pourra donc point donner ces inutiles estampes, et on se contentera des remarques utiles. L'ouvrage est moitié trop bon marché, j'en conviens; mais, avec les bontés du roi, et les secours des premiers de la nation, les Cramer pourront être honorablement payés de leurs peines, et il y aura encore assez d'avantages pour M. et Mlle Corneille. Quand il devrait un peu m'en coûter, je ne reculerai pas. J'ai déjà commenté à peu près *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Rodogune*, *Héraclius*. Il me paraît que ce travail sera principalement utile aux étrangers qui apprennent notre langue; chaque page est chargée de notes; je suis un vrai Scaliger. Madame Scaliger, prenez-moi sous votre protection.

Quant à la drôlerie du petit Hurtaud[1], il en sera tout ce qui plaira à Dieu. Je suis résigné à tout depuis la mort du cardinal Passionei, et depuis notre petite défaite auprès de Ham. J'espérais que le cardinal Passionei me ferait avoir d'admirables priviléges pour mon église savoyarde. J'ai peur d'échouer dans le sacré et dans le profane. Je me disais : On va signer la paix dans Hanovre, tout le monde sera gai et content, on ne songera plus qu'à aller à la comédie, on souscrira en foule pour Pierre Corneille, tous les billets royaux seront payés à l'échéance, tout le monde se prendra par la main pour danser, depuis Collioure jusqu'à Dunkerque. Voilà mon rêve fini; et le réveil est triste.

La divine et superbe Clairon augmentera-t-elle ma douleur, et sera-t-elle fâchée contre moi parce que j'ai été poli avec M. le comte de Lauraguais[2]? Mon cher ange lui fera entendre raison; il me l'a fait entendre si souvent à moi, qui suis plus capricieux qu'une actrice!

1. Voyez tome VI, page 3.
2. Voyez la lettre 4629.

Je voudrais bien vous envoyer une partie de mon *Commentaire;* mais tout cela est sur de petits papiers comme les feuilles de la sibylle ; et d'ailleurs rien n'est en vérité moins amusant.

Respects à tous anges.

Le malheur est sur les yeux; les miens sont affligés aussi, mais je songe aux vôtres.

4619. — A MADEMOISELLE FEL[1].

Au château de Ferney, par Genève, 29 juillet.

Il me semble, mademoiselle, que je vous dois des remerciements, toutes les années, d'avoir bien voulu venir dans ma petite retraite; mais il faut que je vous remercie d'une autre sorte de plaisir que vous m'avez fait, et que vous ne savez peut-être pas.

Vous me dites aux Délices qu'il y avait à Paris un homme plein d'esprit et de générosité, dont le plus grand plaisir était celui d'obliger, et que c'était M. de La Borde[2]. Je m'en suis souvenu, quand il a été question d'imprimer un Corneille avec des commentaires, et d'en faire une édition magnifique, au profit de la famille infortunée de ce grand homme. J'ai répété mot pour mot à M. de La Borde, très-indiscrètement, tout ce que vous m'aviez dit de lui. Je vous assure qu'il n'a pas démenti vos éloges : il favorise cette entreprise avec tout le zèle d'un excellent citoyen, et il m'a écrit une lettre qui fait bien voir qu'il a autant d'esprit que de noblesse d'âme. Je suis si pénétré de tout ce qu'il daigne faire que je ne puis m'en taire avec vous.

Vous qui avez des talents si supérieurs, mademoiselle, vous sentez bien mieux que personne combien il sera beau à notre nation de protéger les talents du grand Corneille cent ans après sa mort, et vous devez être flattée que ce soit votre ami, M. de La Borde, qui ait fait les premières démarches. Pardonnez donc à mon enthousiasme, et comptez que nous en avons toujours beaucoup pour vous au pied des Alpes, Mme Denis et moi.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, les sentiments respectueux du vieux

VOLTAIRE.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Banquier de la cour.

4620. — A M. DE CHAMPFLOUR,

ANCIEN LIEUTENANT PARTICULIER, A CLERMONT EN AUVERGNE.

Au château de Ferney, par Genève, 30 juillet.

Ayant quitté, monsieur, ma maison des Délices, près de Genève, que j'ai cédée à M. le duc de Villars[1], j'y ai laissé votre lettre; mais quoique je ne l'aie pas sous les yeux, elle est dans mon cœur. Je me suis attendri au souvenir de monsieur votre père, et je vous prie de ne pas douter que je ne prenne toujours un vif intérêt à tout ce qui vous regarde. Vous êtes père de famille depuis longtemps; vous êtes heureux par votre femme et par vos enfants; vous l'êtes par votre manière de penser: ce sont pour moi autant de sujets de joie; elle n'est affaiblie que par le grand intervalle qui nous sépare. Je finis ma carrière dans un séjour assez riant, et dans des terres qui ont de beaux priviléges; il ne me manque que de pouvoir vous assurer de vive voix des sentiments inviolables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4621. — A M. *** [2].

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 30 juillet.

Dans une petite transmigration, monsieur, d'une maison à une autre, la lettre dont vous m'honorâtes en date du 1er juin s'était égarée. Mme du Perron m'ayant appris à qui je devais cette lettre, j'ai été fort honteux; j'ai cherché longtemps, et j'ai enfin trouvé; mais ce que je ne trouverai pas, c'est la solution de votre problème. Quand on demanda à Panurge lequel il aimait le mieux d'avoir le nez aussi long que la vue, ou la vue aussi longue que le nez, il répondit qu'il aimait mieux boire.

Vous me demandez lequel est le plus plaisant de savoir tout ce qui s'est fait ou tout ce qui se fera: c'est une question à faire aux prophètes; ces messieurs, qui connaissaient l'avenir si parfaitement, étaient sans doute instruits également du passé. Il

1. Honoré-Armand, duc de Villars, né le 4 octobre 1702, reçu en 1734 à l'Académie française, à la place du maréchal de Villars son père; mort au mois de mai 1770.

2. Cette lettre est peut-être adressée au bourgmestre de Middelbourg dont il est question dans la lettre 4616, si ce n'est pas un personnage supposé.

faut être inspiré de Dieu pour savoir bien parfaitement son prétérit, son futur, et même son présent. Notre espèce est fort curieuse et fort ignorante. Celui qui saurait l'avenir saurait probablement de fort sottes et de fort tristes choses, et entre autres l'heure de sa mort : ce qui n'est pas extrêmement plaisant à contempler. J'aime mieux au fond de la boîte de Pandore l'espérance que la science, et je suis de l'avis d'Horace :

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosa nocte premit Deus.
(Lib. III, od. XXIX.)

Ce que je sais le mieux, c'est que j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

1622. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ce vendredi, juillet.

Vous avez très-bien fait, mon cher directeur, de venir chez la protectrice des arts[1]. Elle a été flattée de l'hommage du directeur, et, en vérité, vous lui deviez plus que des hommages. Nous devons être pénétrés de reconnaissance. Ce que je craignais est arrivé ; la personne qui ne devait rien savoir sait tout. Mais cet inconvenient ne sert qu'à rendre plus inébranlable une belle âme née pour faire du bien. Plus notre idée sera sue, plus il la faut suivre ; et je vous réponds qu'elle sera suivie. Elle est dans les meilleures mains du monde, comme dans les plus belles. Ceux de nos confrères qui ne se sont point prêtés à un dessein si honorable et si utile ne sentiront qu'un noble et heureux repentir quand ils verront qu'une personne qu'on ne prendrait que pour Hébé ou pour Flore devient notre Minerve, et encourage le projet qu'ils n'ont pas secondé[2].

Tout ce que je souhaite, c'est que cette époque de la gloire de l'Académie soit jointe à celle de votre directorat ; mais le temps est bien court.

Bonsoir ; je vous embrasse tendrement. Vous pouvez dire hardiment que je ne viens point lire notre ode, parce que je suis plus utilement occupé. L'affaire me paraît sûre. Bonsoir encore une fois.

1. Mme de Pompadour.
2. Le projet de commentaire sur les classiques français.

4623. — A M. LE DUC DE BOUILLON[1].

Le 31 juillet.

Vous voilà, monseigneur, comme le marquis de La Fare, qui commença à sentir son talent à peu près à votre âge, quand certains talents plus précieux étaient sur le point de baisser un peu, et de l'avertir qu'il y avait encore d'autres plaisirs.

Ses premiers vers furent pour l'amour; les seconds, pour l'abbé de Chaulieu. Vos premiers sont pour moi, cela n'était pas juste; mais je vous en dois plus de reconnaissance. Vous me dites que j'ai triomphé de mes ennemis: c'est vous qui faites mon triomphe.

Au pied de mes rochers, au creux de mes vallons,
Pourrais-je regretter les rives de la Seine?
La fille de Corneille écoute mes leçons;
Je suis chanté par un.... [Turenne] :
J'ai pour moi deux grandes maisons
Chez Bellone et chez Melpomène.
A l'abri de ces deux beaux noms,
On peut mépriser les Frélons :
A contempler gaîment leur sottise et leur haine
C'est quelque chose d'être heureux;
Mais c'est un grand plaisir de le dire à l'Envie,
De l'abattre à nos pieds, et d'en rire à ses yeux.
Qu'un souper est délicieux
Quand on brave, en mangeant, les griffes de harpie!
Que des frères Berthier les cris injurieux
Sont plaisante cérémonie!
Que c'est pour un amant un passe-temps bien doux
D'embrasser la beauté qui subjugue son âme,
Et d'affubler encor du sel d'une épigramme
Un rival fâcheux et jaloux!
Cela n'est pas chrétien, j'en conviens avec vous;
Mais ces gens, le sont-ils? Ce monde est une guerre;
On a des ennemis en tout genre, en tous lieux :
Tout mortel combat sur la terre;
Le diable avec Michel combattit dans les cieux;
On cabale à la cour, à l'église, à l'armée;
Au Parnasse on se bat pour un peu de fumée,
Pour un nom, pour du vent, et je conclus au bout
Qu'il faut jouir en paix, et se moquer de tout.

1. Conforme à l'original, qui est à la Bibliothèque de l'Arsenal, mss, belles-lettres françaises, n° 132, in-f°, tome II, page 246.

Cependant, monseigneur, tout en riant on peut faire du bien. Votre Altesse en veut faire à Mlle Corneille; vous voulez que je vous taxe pour le nombre des exemplaires : si je ne consultais que votre cœur, je vous traiterais comme le roi; vous en seriez pour la valeur de deux cents. Mais comme je sais que vous allez partout semant votre argent, et que souvent il ne vous en reste guère, je me réduis à six, et j'augmenterai le nombre si j'apprends que vous êtes devenu économe.

Je supplie Votre Altesse d'agréer mon profond respect, et de me conserver vos bontés en Suisse.

VOLTAIRE.

4624. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 31 juillet 1761.

Madame, j'ai deux ressemblances avec la grande maîtresse des cœurs : celles des yeux et de l'âme. Mes yeux ne voient presque plus; mais mon âme voit toujours, madame, et je suis en idée aux pieds de Votre Altesse sérénissime.

Elle daigne donc s'intéresser à la race de notre grand Corneille! Je n'en suis pas surpris, puisque ses ouvrages respirent la grandeur et la vertu, et que sa race est malheureuse.

Il me semble que ce Corneille n'a jamais peint des désastres plus grands que ceux qu'on éprouve depuis Cassel jusqu'au fond de la Silésie. Cela finira quand il plaira à Dieu, et non pas quand il plaira aux hommes. On dit que le philosophe Pangloss va partir de Turquie, et qu'il fera un tour à Genève. Je l'interrogerai sur les causes secondes et sur la cause première. Mais surtout, madame, je voudrais l'amener à Gotha : c'est alors qu'il verrait le meilleur des châteaux possibles, et certainement la meilleure des princesses possibles; mais je ne voudrais point passer au milieu de ces belles armées, qui ne sont point du tout de mon goût. Je n'aime les héros que dans l'histoire et dans la tragédie.

Je n'ai point encore achevé l'histoire de ce héros russe nommé Pierre le Grand, attendu que la cour de Pétersbourg me traite à peu près comme Pharaon traitait les Juifs : il leur demandait de la brique et ne leur donnait point de paille. On me demande une histoire, et l'on ne me donne point de matériaux. Il me semble que monseigneur le prince de Brunswick tiendra son coin dans l'histoire; il s'est couvert de gloire dans toutes ses

1. Éditeurs, Bavoux et François.

campagnes. A quoi tout ce fracas aboutira-t-il? Les choses resteront dans le continent à peu près comme elles étaient. La guerre de César et de Pompée coûta beaucoup moins de sang, mais il en résulta l'empire du monde. C'est peut-être une perfection de l'art militaire de ne faire presque rien avec les plus grandes armées. Les forces étant toujours balancées, il n'en résulte que la misère des peuples : il y a seulement, de part et d'autre, cinq ou six cents personnes qui font des fortunes immenses à fournir le nécessaire et le superflu aux meurtriers enrégimentés.

Je suis fâché, madame, de n'avoir plus de papier; il faut quitter les réflexions pour présenter mon profond respect et mon inviolable attachement à Votre Altesse sérénissime.

Le vieux Suisse V.

4625. — A M. SÉNAC DE MEILHAN.

Élève du jeune Apollon,
Et non pas de ce vieux Voltaire;
Élève heureux de la raison,
Et d'un dieu plus charmant qui t'instruisit à plaire,
J'ai lu tes vers brillants, et ceux de ta bergère,
Ouvrages de l'esprit, embellis par l'amour :
J'ai cru voir la belle Glycère
Qui chantait Horace à son tour.
Que son esprit me plaît! que sa beauté te touche!
Elle a tout mon suffrage, elle a tous tes désirs,
Elle a chanté pour toi; je vois que sur sa bouche
Tu dois trouver tous les plaisirs.

Je réponds bien mal, monsieur, aux choses charmantes que vous m'envoyez; mais, à mon âge, on a la voix un peu rauque. *Lupi Mœrim videre priores; vox quoque Mœrim deficit*[1].

Présentez, je vous prie, mes obéissances à celui qui a soin de la santé du roi[2], au père de ce qu'il y a de plus aimable.

4626. — A M. DE BURIGNY.

Au château de Ferney, juillet.

Tout ce que je peux vous dire, monsieur, c'est que feu M. Secousse m'écrivit, il y a quelques années, à Berlin, que son oncle

1. . . . . Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa : lupi Mœrim videre priores.
(VIRG., ecl. IX, v. 53, 54.)

2. Sénac père était médecin du roi.

avait réglé les droits et les reprises de Mlle Desvieux, fondés sur son contrat avec M. Bossuet[1]. C'est une chose que je vous assure sur mon honneur. Au reste, c'est à vous à voir si vous croyez qu'un homme aussi éclairé que lui ait toujours été de bonne foi, surtout en accusant M. de Fénelon d'une hérésie dangereuse, tandis qu'on ne devait l'accuser que de trop de délicatesse et de beaucoup de galimatias. Je serais très-affligé si le panégyriste de Porphyre et de l'ancienne philosophie donnait la préférence à certaines opinions sur cette philosophie. M. de Meaux était un homme éloquent; mais la raison est préférable à l'éloquence. Vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de m'envoyer votre ouvrage[2]; mais vous me feriez un très-grand tort si vous m'accusiez d'avoir dit que l'éloquent Bossuet ne croyait pas ce qu'il disait. J'ai rapporté seulement qu'on prétendait qu'il avait des sentiments différents de la théologie[3]; comme un sage magistrat qui s'élèverait quelquefois au-dessus de la lettre de la loi par la force de son génie. Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les gens sensés que Bossuet ait été dans le fond plus indulgent qu'il ne le paraissait.

Je me recommande à vous, monsieur, comme à un homme de lettres et un philosophe pour qui j'ai toujours eu autant d'estime que d'attachement pour votre famille. Si vous voulez bien me faire parvenir votre ouvrage par M. Janel ou M. Bouret, ce sera la voie la plus prompte, et j'aurai plus tôt le plaisir de m'instruire.

Je vous présente mes remerciements, et tous les sentiments respectueux avec lesquels je serai toujours, monsieur, votre, etc.

4627. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 auguste.

Votre grand-chambrier d'Héricourt vient de mourir, mon cher ange, après s'être lavé les jambes dans notre lac, pour son plaisir. Tronchin dit que c'est pour s'être lavé les jambes. Le fait est qu'il est mort, et que je le regrette, parce qu'il n'était ni fanatique ni fripon.

Enfin donc ce que j'ai prédit depuis deux ans est arrivé; je criais toujours : Pondichéry ou Pontichéry ! et, dans toutes mes

1. Voyez tome XIV, page 43.
2. *Vie de Bossuet, évêque de Meaux*, 1761, in-12.
3. Voyez tome XIV, page 43.

lettres, je disais : Prenez garde à Pondichéry ! Ceux qui avaient partie de leur fortune sur la compagnie des Indes n'ont qu'à se recommander aux directeurs de l'hôpital. On a bien raison d'appeler son bien *fortune*, car un moment le donne, un moment l'ôte. Vous devez avoir eu une semaine brillante à Paris ; il me semble qu'en huit jours vous avez eu un lit de justice[1], la nouvelle d'une bataille perdue[2], la nouvelle de Pondichéry[3], celle des Iles-sous-le-vent[4], celle de la flotte anglaise arrivée devant Oléron[5], et une comédie de Saint-Foix[6].

Il n'y a pas de quoi rire à tout cela. J'ai le cœur navré. Nous ne pouvons avoir de ressource que dans la paix la plus honteuse et la plus prompte. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand désastre, que les Français seront sérieux pendant six semaines. Je n'ai pu encore me corriger de cette idée. Je crois voir tout le monde morne et sans argent, et de là j'infère qu'il ne faut pas précipiter les représentations de la pièce du petit Hurtaud, que, par parenthèse, les comédiens attribuent à Saurin et à Diderot. Préville, qui a le nez plus fin, soutient qu'elle est de votre marmotte des Alpes. Dieu veuille lui ôter de la tête cette opinion ! Mlle Dangeville est fâchée que son rôle de Colette ne soit pas le premier rôle : on aura de la peine à l'apaiser.

M. le duc de Choiseul a bien voulu me mander que les souscriptions cornéliennes vont à merveille. Il y a donc quelque chose qui va bien à Paris. On parle, dans nos rochers, de certaines petites brouilleries qui ont retenti jusqu'aux Alpes. Je crains que M. le duc de Choiseul ne se dégoûte, et qu'il ne quitte un poste fatigant, comme un médecin, appelé trop tard, abandonne son malade ; j'en serais inconsolable.

Aimons le théâtre ; c'est la seule gloire qui nous reste. J'en suis à *Héraclius :* je commence à l'entendre. En vérité, il n'y a de beau dans cette pièce que quatre vers[7] traduits de l'espagnol. Quand on examine de près les pièces et les hommes, on rabat un peu de l'estime. Il n'y a que mes anges qui gagnent à être vus tous les jours. Mais comment vont les yeux ?

1. 21 juillet.
2. La bataille de Kirch-Dinker, gagnée le 16 juillet, par le prince Ferdinand sur les maréchaux de Broglie et de Soubise.
3. Pris le 15 janvier.
4. La Dominique, l'une des Antilles, avait été prise par les Anglais le 6 juin.
5. Les Anglais étaient maîtres de Belle-Isle depuis le 7 juin.
6. *Le Financier*, joué le 20 juillet.
7. Voyez ces vers, tome XVII, page 396.

Voici un gros paquet pour notre Académie. Jugez, mes anges ; j'ai autant de foi, pour le moins, à vous qu'à elle.

4628. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 5 auguste.

J'aurai mon *corps-saint*, madame, malgré toutes vos bonnes plaisanteries; et si je n'ai pas un corps entier, j'aurai du moins pied ou aile. Je trouve cette affaire si comique que je la poursuis très-sérieusement ; et j'aurai traité avec le ciel avant que vous vous soyez accommodée avec l'Angleterre.

Puisque vous avez, madame, frère Saurin à la Chevrette, je vous prie de vouloir bien vous charger d'une négociation auprès de lui. Vous savez que malgré les calamités du temps il y a quelques souscriptions en faveur de la race de Corneille. Je ne sais pas encore si nos malheurs ne refroidiront pas bien des gens ; mais je travaille toujours à bon compte. J'ai commenté *le Cid*, *Cinna*, *Médée*, *Horace*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Héraclius*, *Rodogune;* beautés, défauts, fautes de langage, imitation des étrangers, tout est remarqué au bas des pages pour l'instruction de l'ami lecteur. J'ai envoyé à notre secrétaire perpétuel de l'Académie une préface sur *le Cid*, et toutes les notes sur *les Horaces*. Je voudrais bien que M. Saurin, mon confrère, voulût aller à l'Académie, et examiner un peu ma besogne ; personne n'est plus en état que lui de juger de cet ouvrage, et il est bon qu'il ait la sanction de l'Académie, à laquelle il sera dédié.

Quelque chose qui arrive à notre pauvre patrie, Corneille sera toujours respectable aux autres nations, et j'espère que mon petit commentaire sera utile aux étrangers qui apprennent notre langue, et à bien des Français qui croient la savoir. Je m'unis toujours aux saintes prières de tous les frères. M. le duc de Villars a pris possession de mes petites Délices ; j'espère qu'il ne lui arrivera pas ce qui vient d'arriver à un beau-frère de M. de La Popelinière, et à un abbé d'Héricourt, conseiller de grand'chambre, qui se sont avisés de venir mourir à Genève pour faire pièce au docteur Tronchin. L'abbé d'Héricourt est une perte, car il était prêtre et conseiller, et malgré cela il n'était ni fanatique ni fripon.

J'ai dans l'idée, madame, que nous n'aurions point perdu Pondichéry si M. Dupleix y était resté ; il avait des ressources, nous n'aurions point manqué de vivres. Cette belle aventure me coûte le quart de mon bien.

Adieu, madame; je désespère de vous revoir, mais je vous serai toujours bien respectueusement attaché.

Une grosse fluxion sur les deux yeux me prive de l'honneur de vous écrire de ma main.

4629. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 7 auguste.

Je crois, mademoiselle, que votre zèle pour l'art tragique est égal à vos grands talents. J'ai beaucoup de choses à vous dire sur ce zèle, qui est aussi noble que votre jeu.

J'ai été très-affligé que vos amis aient souffert qu'on ait fait un si pitoyable ouvrage en faveur du théâtre. Si on s'était adressé à moi, j'avais en main des pièces un peu plus décisives que tous les différents *ordres* dont l'*ordre*[1] des avocats, des fanatiques, et des sots, a tant abusé contre ce pauvre Huerne. J'ai en main la décision du confesseur du pape Clément XII, décision fondée sur des témoignages plus authentiques que ceux qui ont été allégués dans ce malheureux mémoire. Cette décision du confesseur du pape me fut envoyée il y a plus de vingt ans; je l'ai heureusement conservée, et j'en ferai usage dans l'édition que j'entreprends de *Corneille*[2]. Elle sera chargée, à chaque page, de remarques utiles sur l'art en général, sur la langue, sur la décence de notre spectacle, sur la déclamation, et je n'oublierai pas Mlle Clairon en parlant de Cornélie.

Vous avez été effarouchée d'une lettre[3] que j'ai écrite au sujet d'*Électre*. J'ai dû l'écrire dans la situation où j'étais, et ne prendre rien sur moi; et je me flatte que vous avez pardonné à mon embarras.

Vous voulez jouer *Zulime*. J'ai envoyé la pièce, après avoir consumé un temps très-précieux à la travailler avec le plus grand soin. Je vous prie très-instamment de la jouer comme je l'ai faite, et d'empêcher qu'on ne gâte mon ouvrage. Les acteurs sont intéressés à cette complaisance.

1. Le Discours de Dains (voyez tome XXIV, pages 239-240) commence ainsi : « La discipline de notre ordre, » et finit par ces mots : « Ainsi, messieurs, c'est pour remplir le vœu de *l'ordre des avocats* que j'ai l'honneur de dénoncer à la cour le livre intitulé *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication.* »

2. C'est ce qu'il a fait; voyez tome XXXI, page 519.

3. Cette lettre, qui paraît avoir été adressée au comte de Lauraguais (voyez la lettre 4618), n'est pas encore imprimée. (B.)

Vous vous apercevrez aisément, mademoiselle, de l'excès du ridicule de l'édition de *Tancrède* faite à Paris. Vous verrez qu'on a tâché de faire tomber la pièce en l'imprimant, et que si on la joue suivant cette leçon absurde, il est impossible qu'à la longue elle soit soufferte, malgré toute la supériorité de vos talents.

Vous voyez d'un coup d'œil quelle sottise fait Orbassan, en répétant, en quatre mauvais vers (page 32), ce qu'il a déjà dit, et en le répétant, pour comble de ridicule, sur les mêmes rimes déjà employées au commencement de ce couplet.

Si vous récitez ce mauvais vers[1] :

On croit qu'à Solamir mon cœur se sacrifie,

vous gâtez toute la pièce. Il ne faut pas que vous imaginiez que Solamir ait part à votre condamnation. D'où pouvez-vous savoir qu'on croit vous immoler à Solamir? que veut dire *mon cœur* se sacrifie? Il s'agit bien ici de *cœur!* il s'agit d'être exécutée à mort. Vous craignez qu'on n'impute à Tancrède la trahison pour laquelle vous êtes arrêtée, et c'est pour cela que, lorsqu'au troisième acte vous êtes prête d'avouer tout, croyant Tancrède à Messine, vous n'osez plus prononcer son nom dès que vous le voyez à Syracuse ; mais vous ne devez pas penser à Solamir. On a fait un tort irréparable à la pièce en la donnant de la manière dont elle est si ridiculement imprimée.

La seconde scène du second acte est tronquée, et d'une sécheresse insupportable. Si votre père ne vous parle que pour vous condamner, s'il n'est pas désespéré, qui pourra être touché? qui pourra vous plaindre, quand un père ne vous plaint pas? Sa douleur, la vôtre, ses doutes, vos réponses entrecoupées, ce père infortuné qui vous tend les bras, votre reproche sur sa faiblesse, votre aveu noble que vous avez écrit une lettre, et que vous avez dû l'écrire : tout cela est théâtral et touchant; il y a plus, cela justifie les chevaliers qui vous condamnent. Si on ne joue pas ainsi la pièce, elle est perdue, elle est au rang de toutes les mauvaises pièces que l'on a données depuis quatre-vingts ans, que le jeu des acteurs fait supporter quelquefois au théâtre, et que tous les connaisseurs méprisent à la lecture. En un mot, l'édition de Prault est ridicule, et me couvre de ridicule. Je serai obligé de la désavouer, puisqu'elle a été faite malgré mes instructions précises. Je vous prie très-instamment, mademoiselle, de garder

1. Voyez les variantes et la remarque tome V, page 566.

cette lettre, et de la montrer aux acteurs quand on jouera *Tancrède*.

Je vous fais mon compliment sur la manière dont vous avez joué Électre. Vous avez rendu à l'Europe le théâtre d'Athènes. Vous avez fait voir qu'on peut porter la terreur et la pitié dans l'âme des Français, sans le secours d'un amour impertinent et d'une galanterie de ruelle, aussi déplacés dans Électre qu'ils le seraient dans Cornélie. Introduire dans la pièce de Sophocle une partie carrée[1] d'amants transis est une sottise que tous les gens sensés de l'Europe nous reprochent assez. Tout amour qui n'est pas une passion furieuse et tragique doit être banni du théâtre; et un amour, quel qu'il soit, serait aussi mal dans *Électre* que dans *Athalie*. Vous avez réformé la déclamation, il est temps de réformer la tragédie, et de la purger des amours insipides, comme on a purgé le théâtre des petits-maîtres.

On m'a flatté que vous pourriez venir dans nos retraites : on dit que votre santé a besoin de M. Tronchin. Vous seriez reçue comme vous méritez de l'être, et vous verriez chez moi un assez joli théâtre, que peut-être vous honoreriez de vos talents sublimes, en faveur de l'admiration et de tous les sentiments que ma nièce et moi nous conservons pour vous. Mlle Corneille ne dit pas mal des vers. Ce serait un beau jour pour moi que celui où je verrais la petite-fille du grand Corneille confidente de l'illustre Mlle Clairon.

4630. — A M. DUCLOS[2].

8 auguste.

Si vous avez quelquefois du loisir à l'Académie, monsieur, je lui fournirai de l'occupation. Voilà toujours, à bon compte, ma dédicace. Je vous prie d'y trouver des choses curieuses, et que l'Académie l'approuve.

J'aurai l'honneur d'envoyer le programme quand j'aurai consulté mes respectables confrères sur quelques commentaires. Celui de *Cinna* ne tardera pas. Je me flatte que je serai instruit par leurs décisions, et encouragé par le zèle qu'ils montrent pour la mémoire de Corneille et pour l'unique rejeton de cette famille.

1. C'est ce qu'on voit dans l'*Électre* de Crébillon.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

4631. — A M. LEKAIN.

Au château de Ferney, 8 auguste.

Mon cher Roscius, je vous écris rarement; la poste est trop chère pour vous faire payer des lettres inutiles. Je sollicite M. d'Argental pour le jeune débarqué et dégoûté de Prusse. Vous pouvez lui dire que j'ai mieux aimé m'adresser à celui qui tire mes amis de prison qu'à celui qui les y fait mettre.

J'ai lu le mémoire de votre avocat contre les excommuniants: il y a des choses dont il est à souhaiter qu'il eût été mieux informé. J'avais écrit, il y a quelques années, au confesseur du pape, à un théologien pantalon de Venise, à un *prêtre-buggerone* de Florence, et à un autre de Rome, pour avoir des autorités sur cette matière; je crois avoir remis les réponses entre les mains de M. d'Argental.

Cette excommunication est un reste de la barbarie absurde dans laquelle nous avons croupi : cela fait détester ceux qu'on appelle rigoristes; ce sont des monstres ennemis de la société. On accable les jésuites, et on fait bien; mais on laisse dormir les jansénistes, et on fait mal : il faudrait, pour saisir un juste milieu, et pour prendre un parti modéré et honnête, étrangler l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* avec les boyaux de frère Berthier.

Sur ce, je vous embrasse.

4632. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 auguste.

Ose-t-on parler encore de vers et de prose à Paris, mes divins anges? Les chaleurs et les malheurs ne font-ils pas un tort horrible au *tripot?*

Je travaille le jour à *Corneille*, et la nuit à *Don Pèdre*[1].

Nos souscriptions pourraient bien se ralentir. Sans la prise de Pondichéry, je ferais tout à mes dépens.

Je vous ai envoyé les remarques sur *les Horaces*. Voici la préface en forme d'épître dédicatoire à l'Académie. Je la mets sous vos ailes, et vous daignerez la recommander à Duclos, quand vous l'aurez lue. Il est bon que tout ait la sanction de quarante personnes; mais j'aurai plus tôt achevé tout l'ouvrage que l'Aca-

1. Voyez tome VII, page 239.

démie n'aura lu trente de mes remarques. Un membre va vite, les corps ont peine à se remuer.

Dites-moi net, je vous prie, combien vos amis retiennent d'exemplaires. Tout *Corneille* commenté en cinq ou six volumes in-4°, c'est marché donné pour deux louis.

Sans le roi et quelques princes, on ne pourrait donner les exemplaires à ce prix.

J'ai un autre placet contre Lambert à vous présenter. Je n'avais pas encore eu le temps de lire son *Tancrède;* il s'est plu à me rendre ridicule : jugez-en par cet échantillon [1]... Que faire? cela est dur ; mais Pondichéry est pis ou pire.

Mes divins anges, que la campagne est belle! Vous ne connaissez pas ce plaisir-là. Et les yeux? J'écris, moi ; et vous?

4633. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI [2].

Au château de Ferney, par Genève, 11 auguste.

Vous verrez, mon cher monsieur, l'état où je suis par ma lettre à M. Paradisi [3], que je vous envoie tout ouverte. Si jamais je retrouve des yeux et de la santé, j'en ferai bien usage pour cultiver votre commerce charmant. La belle lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, il y a quelque temps, a été reçue en France avec un applaudissement universel. On n'a pas été surpris que vous pensiez bien ; mais on l'a été que vous écriviez en notre langue avec tant de pureté et d'énergie.

Dans le temps que je pouvais lire, j'ai lu avec un plaisir extrême les tragédies de M. Varano [4], et quand j'aurai des yeux je les relirai encore. Oserai-je vous supplier de faire mes excuses à M. Algarotti, auquel je voudrais écrire, et auquel je n'écris point? Non-seulement il faut qu'il me pardonne, mais qu'il me plaigne.

Adieu, monsieur, aveugle ou borgne, je prends la liberté de vous aimer autant que je vous estime. Votre obéissant serviteur.

1. Voltaire donnait sans doute ici le relevé de quelques mauvais textes ou fautes de l'édition de *Tancrède* faite par Lambert. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. On n'a pas cette lettre.

4. Né à Ferrare en 1705, mort en 1788.

4634. — A M. DUCLOS.

Au château de Ferney, par Genève, 13 auguste.

Je vous supplie, monsieur, vous et l'Académie, de prendre bien à cœur Pierre Corneille et Marie Corneille. Il sera peut-être bien ennuyeux de lire mes notes sur *les Horaces;* mais, avec un *Corneille* à la main, le plaisir de lire le texte l'emportera sur le dégoût des notes. Ne faites aucune attention à l'orthographe; songez que nous sommes Suisses. On écrit comme on peut, et on corrigera le tout à l'impression. Trois ou quatre séances pourront amuser l'Académie, et m'éclaireront beaucoup. Si vous avez le courage d'examiner mon travail, je vous enverrai tous mes commentaires les uns après les autres.

Il me paraît que dans l'Europe on approuve assez mon entreprise. Il faut bien que nous ayons quelque gloire. Pierre nous en donnera, si l'Académie veut bien donner sa sanction aux remarques. Elles sont faites pour les étrangers, et peut-être pour beaucoup de Français.

Je vous demande en grâce de me renvoyer la Préface sur *le Cid* et les Notes sur *Horace*, avec un petit mot au bas qui marque le sentiment de l'Académie. Dès que vous aurez eu la bonté, monsieur, de me renvoyer ces cahiers, je vous dépêcherai *le Cid.*

A l'égard des souscriptions, elles iront comme elles pourront. Je travaillerai à bon compte, et, s'il le faut, je ferai imprimer à mes dépens. Je crois travailler pour l'honneur de la littérature française; j'attends de l'Académie des lumières et de la protection.

Adieu, monsieur; je compte sur votre zèle et sur votre bonté plus que sur tout le reste.

VOLTAIRE.

4635. — A M. DE LA TOURAILLE[1].

Au château de Ferney, par Genève, 14 auguste.

Si je n'étais pas tombé malade, monsieur, et si je n'étais pas même menacé de perdre la vue, j'aurais déjà remercié Son Altesse sérénissime de la bonté qu'elle a eue et de l'honneur qu'elle m'a fait. L'ouvrage que j'entreprends demanderait de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

meilleurs yeux et une santé plus robuste. J'espère pourtant que nous viendrons à bout de tout, avec la protection du petit nombre d'hommes qui suivra l'exemple généreux de M. le prince de Condé.

L'ouvrage sera beaucoup plus considérable que je ne croyais ; il contiendra cinq ou six volumes in-4°. J'ai déjà commenté *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Rodogune*, et *Héraclius*, et si je peux me rétablir, le reste suivra bientôt. Les libraires m'ont fait apercevoir qu'il sera impossible d'orner ces ouvrages d'estampes ; que chaque exemplaire coûterait alors six louis d'or au lieu de deux. Quoi qu'il arrive, je donnerai mon temps et mon argent pour le succès d'une entreprise que je crois honorable et utile à la nation. Le désintéressement des frères Cramer, qui entreprennent l'édition sous mes yeux, leur fait un honneur qui est assez rare dans cette profession. J'espère que tout se passera d'une manière qui ne déplaira pas au public.

Permettez-moi, monsieur, de vous marquer ma surprise sur ce que vous me mandez au sujet de la lettre de M. le prince de Condé. Il faut qu'il y ait quelque méprise, et qu'il s'agisse apparemment de quelque autre lettre que Son Altesse sérénissime aura écrite à quelque étranger sur des objets importants : car il n'y a pas d'apparence qu'un Français ait jamais publié une lettre d'un prince tel que lui, sur quelque objet que ce puisse être, sans lui en demander la permission ; et ce sont même des permissions que les hommes qui connaissent leur devoir se gardent bien de demander. Je vous supplie, monsieur, de lui présenter mon profond respect et mes vœux sincères pour des succès dignes de son nom et de son courage.

Vous ne doutez pas, monsieur, des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4636. — A M. DAMILAVILLE.

Le 15 auguste.

Que les frères m'accusent de paresse, s'ils l'osent. J'ai tout *Corneille* sur les bras, l'*Histoire générale des Mœurs*, le *Czar*, *Jeanne*, etc., etc., et vingt lettres par jour à répondre. Il faut écrire à M. de La Fargue[1], et je ne sais où le prendre. Il me semble que frère Thieriot sait sa demeure ; il s'agit de ses vers, cela est important. Comment va l'*Encyclopédie?* cela est un peu plus important.

1. Voyez lettre 4641.

Oui, volontiers, que les sadducéens périssent, mais que les pharisiens ne soient pas épargnés. On nous défait des chats, mais on nous laisse dévorer par des chiens.

On a eu grand'peine à trouver le *Grizel*[1] que demandent les frères. C'est grand dommage que, pour notre édification, nous ne puissions pas recouvrer cet ouvrage rare, d'autant plus utile à la bonne cause qu'il rend la mauvaise extrêmement ridicule.

Frère Thieriot est devenu bien paresseux. Un véritable frère ne devrait-il pas avoir déjà envoyé les *Recherches sur le Théâtre*[2] ? Il faut le mettre en pénitence. On ne doit pas être tiède sur les ouvrages et sur le sang du grand Corneille. Frère Thieriot, je vous l'ai toujours dit, vous êtes un indolent ; vous n'écrivez que par boutade. Point de nouvelles depuis un mois. Vous retardez l'édition de *Corneille* : vous êtes coupable. Je ne sais pas trop comment ira cette entreprise. Pour moi, je ne réponds que de mon travail et de mon zèle tant que je respirerai. J'ai déjà commenté six[3] tragédies. Je m'instruis par ce travail ; j'espère que j'en instruirai d'autres, et que le théâtre y gagnera. Si, comme auteur, je n'ai pu servir ma nation, je la servirai du moins comme commentateur.

J'embrasse les frères, et j'abhorre plus que jamais les ennemis de la raison et des lettres.

4637. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Je reçois une lettre de mes anges, du 5 auguste, en revenant d'une représentation de *Tancrède*, que des comédiens de province nous ont donnée avec assez d'appareil. Je ne dis pas qu'ils aient tous joué comme Mlle Clairon ; mais nous avions un père qui faisait pleurer, et c'est ce que votre Brizard ne fera jamais. Il faut pourtant qu'il y ait quelque chose de bon dans cette pièce, car les hommes, les femmes, et les petits garçons, fondaient en larmes. On l'a jouée, Dieu merci, comme je l'ai faite, et elle n'en a pas été plus mauvaise. Les Anglais mêmes pleuraient : nous ne devons plus songer qu'à les attendrir ; mais le petit Bussy[4] n'est point du tout attendrissant.

1. La *Conversation de l'intendant des Menus* ; voyez tome XXIV, page 239.
2. Par Beauchamps, 1735, un volume in-4° ou trois volumes petit in-8°.
3. Il parle de huit dans la lettre à Mme d'Épinai du 5 août.
4. Chargé de négocier la paix entre la France et l'Angleterre.

O mes anges! je vous prédis que *Zulime* fera pleurer aussi, malgré ce grand benêt de Ramire à qui je voudrais donner des nasardes.

Il faut que ce soit Fréron qui ait conservé ce vers :

J'abjure un lâche amour qui me tient sous sa loi.

Mme Denis a toujours récité :

J'abjure un lâche amour qui vous ravit ma foi.

(Acte V, scène III.)

Pierre, que vous autres Français nommez *le Cruel*[1], d'après les Italiens, n'était pas plus cruel qu'un autre. On lui donna ce sobriquet pour avoir fait pendre quelques prêtres qui le méritaient bien; on l'accusa ensuite d'avoir empoisonné sa femme, qui était une grande catin. C'était un jeune homme fier, courageux, violent, passionné, actif, laborieux, un homme tel qu'il en faut au théâtre. Donnez-vous du temps, mes anges, pour cette pièce; faites-moi vivre encore deux ans, et vous l'aurez.

Je vous remercie de tout mon cœur du *Cid*. Les comédiens sont des balourds de commencer la pièce par la querelle du comte et de don Diègue; ils méritent le soufflet qu'on donne au vieux bonhomme, et il faut que ce soit à tour de bras. Comment ont-ils pu retrancher la première scène de Chimène et d'Elvire[2], sans laquelle il est impossible qu'on s'intéresse à un amour dont on n'aura point entendu parler?

Vous parlez quelquefois de fondements, mes anges, et même, permettez-moi de vous le dire, de fondements dont on peut très-bien se passer, et qui servent plus à refroidir qu'à préparer; mais qu'y a-t-il de plus nécessaire que de préparer les regrets et les larmes par l'exposition du plus tendre amour et des plus douces espérances, qui sont détruites tout d'un coup par cette querelle des deux pères?

Je viens aux souscriptions. Je reçois, dans ce moment, un billet d'un conseiller du roi, contrôleur des rentes, ainsi couché par écrit :

« Je retiens deux exemplaires, et payerai le prix qui sera fixé. *Signé* Bazard; 8 d'auguste 1761. »

1. Voyez tome VII, page 252; et XII, 29.
2. Voyez tome XXXI, pages 214 et 216.

Voilà ce qui s'appelle entendre une affaire. Tout le monde doit en agir comme le sieur Bazard. Les Cramer verront comment ils arrangeront l'édition : ce qui est très-sûr, c'est qu'ils en useront avec noblesse. Ce n'est point ici une souscription, c'est un avis que chaque particulier donne aux Cramer qu'il retient un exemplaire, s'il en a envie. Mon lot, à moi, c'est de bien travailler pour la gloire de Corneille et de ma nation.

Les particuliers auront l'exemplaire, soit in-4°, soit in-8°, pour la moitié moins qu'ils le payeraient chez quelque libraire de l'Europe que ce pût être. Le bénéfice, pour Mlle Corneille, ne viendra que de la générosité du roi, des princes, et des premières personnes de l'État, qui voudront favoriser une si noble entreprise. Mlle Corneille a l'obligation à Mme de Pompadour et à M. le duc de Choiseul des quatre cents louis que le roi veut bien donner ; mais elle doit être fort mécontente de monsieur le contrôleur général, à qui j'ai donné de fort bons dîners aux Délices, et qui ne m'a point fait de réponse sur les quatre cents louis d'or. Je ne demande pas qu'on les paye d'avance ; mais j'écris à M. de Montmartel [1] pour lui demander quatre billets de cent louis chacun, payables à la réception du premier volume : je ne m'embarquerai pas sans cette assurance. Je donne mon temps, mon travail et mon argent ; il est juste qu'on me seconde, sans quoi il n'y a rien de fait. Je veux accoutumer ma nation à être du moins aussi noble que la nation anglaise, si elle n'est pas aussi brillante dans les quatre parties du monde. Surtout, avant de rien entreprendre, il me faut la sanction de l'Académie. Je vous envoie donc *Cinna*, mes chers anges, et je vous prie de le recommander à M. Duclos. Quand on m'aura renvoyé l'épître dédicatoire et les observations sur *Cinna* et *les Horaces*, j'enverrai le reste. Je souhaite qu'on aille aussi vite que moi ; mais les Français parlent vite et agissent lentement : leur vivacité est dans les propositions, et non dans l'action. Témoin cent projets que j'ai vus commencés avec chaleur, et abandonnés avec dégoût.

O mes anges ! vous ne me parlez point de l'arrêt contre les jésuites [2] ; je l'ai eu sur-le-champ, cet arrêt, et sans vous. Vous me dites un mot du petit Hurtaud, et rien de Pondichéry. J'avoue que le *tripot* est la plus belle chose du monde ; mais Pondichéry et les jésuites sont quelque chose. Vous me parlez de *l'Enfant prodigue*, que les comédiens ont gâté absolument, et de *Nanine*,

1. Cette lettre manque.
2. L'arrêt du 6 août 1761.

qu'ils n'ont pu gâter parce que j'y étais. Donnons vite bien des comédies nouvelles, car, lorsque les jansénistes seront les maîtres, ils feront fermer les théâtres. Nous allons tomber de Charybde en Scylla. O le pauvre royaume! ô la pauvre nation! J'écris trop, et je n'ai pas le temps d'écrire.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

4638. — A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 16 auguste.

Votre lettre du 2 auguste, monsieur, me flatte autant qu'elle m'instruit. Vous m'avez donné un peu de vanité toute ma vie, car il me semble que j'ai été de votre avis sur tout. J'ai pensé invariablement comme vous sur *l'estimation des forces*, malgré la mauvaise foi de Maupertuis, et même de Bernouilli, et de Musschenbroeck; et comme les vieillards aiment à conter, je vous dirai qu'en passant à Leyde le frère Musschenbroeck, qui était un bon machiniste et un bonhomme, me dit : « Monsieur, les partisans des carrés de la vitesse sont des fripons; mais je n'ose pas le dire. »

J'ai été entièrement de votre opinion sur l'aurore boréale, et je souscris à tout ce que vous dites sur le mont Olympe, d'autant plus que vous citez Homère. J'ai toujours été persuadé que les phénomènes célestes ont été en grande partie la source des fables. Il a tonné sur une montagne dont le sommet est inaccessible: donc il y a des dieux qui habitent sur cette montagne, et qui lancent le tonnerre; le soleil paraît courir d'orient en occident : donc il a de bons chevaux; la lune parcourt un moins grand espace: donc, si le soleil a quatre chevaux, la lune doit n'en avoir que deux; il ne pleut point sur la tête de celui qui voit un arc-en-ciel : donc l'arc-en-ciel est un signe qu'il n'y aura jamais de déluge, etc., etc.

Je n'ai jamais osé vous braver, monsieur, que sur les Égyptiens; et je croirai que ce peuple est très-nouveau jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'un pays inondé tous les ans, et par conséquent inhabitable sans le secours des plus grands travaux, a été pourtant habité avant les belles plaines de l'Asie.

Tous vos doutes et toutes vos sages réflexions envoyées au jésuite Parennin[1] sont d'un philosophe; mais Parennin était sur

1. *Lettres de M. de Mairan au Père Parennin, contenant diverses questions sur la Chine*, 1759, in-12, réimprimées en 1770, in-8°.

les lieux, et vous savez que ni lui ni personne n'ont pensé que les adorateurs d'un chien et d'un bœuf aient instruit le gouvernement chinois, adorateur d'un seul Dieu depuis environ cinq mille ans. Pour nous autres barbares qui existons d'hier, et qui devons notre religion à un petit peuple abominable[1], rogneur d'espèces et marchand de vieilles culottes, je ne vous en parle pas : car nous n'avons été que des polissons en tout genre jusqu'à l'établissement de l'Académie et au phénomène du *Cid*.

Je suis persuadé, monsieur, que vous vous intéressez à la gloire du grand Corneille. Pressez l'Académie, je vous en supplie, de vouloir bien me renvoyer incessamment l'épître dédicatoire que je lui adresse, la préface du *Cid*, les notes sur *le Cid*, *les Horaces*, et *Cinna*, afin que je commence à élever le monument que je destine à la gloire de la nation. Il me faut la sanction de l'Académie. Je corrigerai sur-le-champ tout ce que vous aurez trouvé défectueux : car je corrige encore plus vite et plus volontiers que je ne compose.

Je crois, monsieur, que vous voyez quelquefois Mme Geoffrin ; je vous supplie de lui dire combien Mlle Corneille et moi nous sommes touchés de son procédé généreux. Elle a souscrit pour la valeur de six exemplaires : elle ne pouvait répondre plus noblement aux impertinences d'un factum ridicule, dont assurément Mlle Corneille n'est point complice. Cette jeune personne a autant de naïveté que Pierre Corneille avait de grandeur. On lui lisait *Cinna* ces jours passés ; quand elle entendit ce vers :

Je vous aime, Émilie, et le ciel me foudroie, etc.
(Acte III, scène IV.)

« Fi donc, dit-elle, ne prononcez pas ces vilains mots-là. — C'est de votre oncle, lui répondit-on. — Tant pis, dit-elle ; est-ce qu'on parle ainsi à sa maîtresse ? »

Adieu, monsieur ; je recommande l'oncle et la nièce à votre zèle, à votre diligence, à votre bon goût, à vos bontés. Je vous félicite d'une vieillesse plus saine que la mienne ; vivez aussi longtemps que le secrétaire votre prédécesseur[2], dont vous avez le mérite, l'érudition et les grâces.

Le Suisse V.

1. Le peuple juif.
2. Fontenelle, mort à cent ans moins un mois et deux jours, dit Voltaire, tome XIV, page 74.

4639. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 16 auguste.

Nous sommes vieux l'un et l'autre, mon cher Cicéron; par conséquent il faut se presser. J'ai envoyé à monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie[1] l'épître dédicatoire adressée à la compagnie, le commentaire sur *les Horaces* et sur *Cinna*, et la préface du *Cid*. Je vous envoie les remarques sur *le Cid;* et je vous supplie, vous qui êtes si au fait de l'histoire littéraire de ce temps-là, de m'aider de vos lumières. J'attends de votre ancienne amitié que vous voudrez bien presser un peu l'ouvrage. Nous n'attendons, pour commencer l'impression, que l'approbation du corps auquel je dédie ce monument, qui me paraît assez honorable pour notre nation.

Presque tous les amateurs s'accordent à désirer un commentaire perpétuel sur toutes les tragédies de Pierre Corneille. Cet ouvrage n'est ni aussi long ni aussi difficile qu'on le pense pour un homme qui depuis longtemps a fait une lecture assidue et réfléchie de toutes ces pièces : il n'en est point qui n'ait de beaux endroits. Les remarques sur les fautes pourront être utiles, et les remarques historiques pourront être intéressantes.

Je ne m'embarrasse point de la manière dont les Cramer imprimeront l'ouvrage : c'est leur affaire. Il y aura probablement six ou sept volumes in-4°; et à deux louis d'or l'exemplaire il y aurait beaucoup de perte, sans la protection que le roi et les premiers du royaume accordent à cette entreprise. J'aurai peut-être l'honneur d'y contribuer autant que le roi même, car il faudra que je fasse toutes les avances, et que je supplée toutes les non-valeurs; mais il n'y a rien qu'on ne fasse pour satisfaire ses passions, et la mienne est d'élever avant ma mort un monument dont la nation me sache quelque gré. Vous voyez que j'ai puisé un peu de vanité dans la lecture de votre Cicéron; mais je vous avertis qu'il n'y a rien de fait si l'Académie ne me seconde pas.

Je supplie monsieur le secrétaire de marquer en marge tout ce qu'il faudra que je corrige, et je le corrigerai sur-le-champ; je ne fatiguerai pas l'Académie de mes observations sur *Pertharite, Agésilas, Surèna, Attila, Andromède, la Toison d'or, Pulchèrie*, en un mot sur les pièces qu'on ne joue jamais, et dont le commentaire sera très-court; mais je prendrai la liberté de la con-

1. Duclos.

sulter sur tous mes doutes. Vous sentez qu'il est important qu'un tel ouvrage ait la sanction du corps, et qu'on puisse faire un livre classique qui sera l'instruction des étrangers et des Français.

Couronnez votre carrière, mon cher ami, en donnant tous vos soins au succès de notre entreprise.

Je suis obligé de dicter tout ce que j'écris, attendu qu'il ne me reste plus guère que la parole, et que je dicte en me levant, en me couchant, en mangeant, et en souffrant.

Vale, care Olivete.

4640. — A M. LE BRUN.

Ferney, 16 auguste[1].

Je fais mon compliment à Tyrtée, et je me flatte que sa trompette héroïque animera les courages.

On vous a trompé, monsieur, si l'on vous a dit que la rente que j'ai mise sur la tête de Mlle Corneille est pour son père, ou bien vous avez mis M. Corneille pour mademoiselle dans votre lettre. Elle a beaucoup de talents et un très-aimable caractère. J'en suis tous les jours plus content, et je ne fais que mon devoir en m'occupant de sa fortune et de la gloire de son oncle.

J'aurais souhaité que le nom de M. le prince de Conti eût honoré la liste de ceux qui ont souscrit pour l'oncle et pour la nièce.

Agréez, monsieur, mes sincères remerciements de votre *ode*. Les suffrages du public, et les aboiements de Fréron, contribueront également à votre gloire.

Vous ne doutez pas des sentiments de votre obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4641. — A M. DE LA FARGUE[2].

Ferney, 16 auguste.

Moins je mérite vos beaux vers, monsieur, et plus j'en suis touché. Les belles reçoivent froidement les cajoleries; mais les

1. C'est à tort que Beuchot a daté cette lettre du 16 avril 1761, elle est du 16 auguste 1761 ou du 16 avril 1762. (G. A.)

2. Étienne de La Fargue, avocat au parlement de Pau, né à Dax en 1728, mort en 1795, est auteur de quelques ouvrages, presque tous réunis sous le titre de *OEuvres mêlées*, seconde édition, 1786, deux volumes in-8°.

laides y sont fort sensibles. Je vous répondrais en vers, si je n'étais pas entièrement occupé de ceux de Corneille. Chaque moment que je dérobe au Commentaire que j'ai promis sur les ouvrages de ce grand homme est un larcin que je lui fais; mais je ne puis me refuser au plaisir de vous remercier, et de vous dire avec combien d'estime j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4642. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [1].

Août 1761.

Venez, messieurs [2], *humiles habitare casas*. Vous connaissez la Faucille. Dès qu'on la descend, on voit ma chaumière de Ferney; c'est là que je vous attends avec le lait de mes vaches et les poulets de ma basse-cour.

> Coricium videte senem, cui pauca beati
> Jugera sunt.

Venez ; si vous aimez tant les jésuites, il y en a six à ma porte. Pour des jansénistes, nous n'en avons point; nous n'avons que des pauvres. Nous n'en avons pas même assez, car nous manquons d'hommes.

Je vous attends avec la plus tendre impatience [3].

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. MM. l'ancien premier président de La Marche (Claude-Philippe Fyot), condisciple de Voltaire, et le président de Ruffey.

3. MM. de La Marche et de Ruffey arrivèrent à Ferney dans les premiers jours de septembre (lettre à d'Argental du 5 de ce mois).

C'est dans ce voyage que M. de La Marche décida Voltaire à ne pas donner sa pièce du *Droit du Seigneur* sous le nom de Legouz, non qu'il y eût à Dijon un maître des comptes de ce nom, comme paraît le croire Beuchot, mais parce qu'une pareille liberté pouvait fort bien déplaire à Legouz de Gerland et au président Legouz de Saint-Seine, dont M. de La Marche était proche parent (lettre à d'Argental du 7 septembre).

C'est également dans ce voyage que le président de Ruffey s'endormit à une lecture de *Zulime* (lettre à d'Argental, 14 septembre).

Enfin, c'est pendant ce même séjour du président de Ruffey que fut écrite la lettre de Voltaire à d'Olivet (n° 4666) que Beuchot a placée à tort à la fin de septembre.

Cette lettre en effet se termine par ces mots : « Le président de Ruffey, *qui est chez moi*, vous fait ses compliments. » Or, le 30 septembre, M. de Ruffey n'était plus à Ferney, puisqu'on trouve sous cette date une lettre que Voltaire lui adressait à Dijon. (*Note du premier éditeur.*)

4643. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 auguste.

J'ai connu des gens, madame, qui se plaignaient de vivre avec des sots, et vous vous plaignez de vivre avec des gens d'esprit. Si vous avez imaginé que vous retrouveriez la politesse et les agréments des La Fare et des Saint-Aulaire, l'imagination des Chaulieu, le brillant d'un duc de La Feuillade, et tout le mérite du président Hénault, dans nos littérateurs d'aujourd'hui, je vous conseille de décompter.

Vous ne sauriez, dites-vous, vous intéresser à la chose publique. C'est assurément le meilleur parti qu'on puisse prendre; mais si vous étiez comme moi exposée à donner à dîner tous les jours à des Russes, à des Anglais, à des Allemands, vous seriez un peu embarrassée d'être Française.

Je m'occupe du temps passé pour me dépiquer du temps présent. Je crois qu'il vaut mieux commenter Corneille que de lire ce qu'on fait aujourd'hui. Toutes les nouvelles affligent, et presque tous les nouveaux livres impatientent.

Mon Commentaire impatientera aussi, car il sera fort long. C'est une entreprise terrible que de discuter *Cinna* et *Agésilas*, *Rodogune* et *Attila*, *le Cid* et *Pertharite*. Je ne crois pas que, depuis Scaliger, il y ait eu un plus grand pédant que moi. L'ouvrage contiendra sept ou huit gros volumes; cela fait trembler.

Vous devez, madame, avoir actuellement M. le président Hénault : il faut que vous me protégiez auprès de lui. J'ai envoyé à l'Académie l'épître dédicatoire, que je crois curieuse; la préface sur *le Cid*, dans laquelle il y a aussi quelques anecdotes qui pourront vous amuser; les notes sur *le Cid*, sur *les Horaces*, sur *Cinna*, *Pompée*, *Héraclius*, *Rodogune*, qui ne vous amuseront point, parce qu'il faut avoir le texte sous les yeux.

Je voudrais bien que M. le président Hénault prît tout cela chez monsieur le secrétaire, et qu'il en dît son avis avec M. de Nivernais. Je crois qu'il conviendrait qu'ils allassent tous deux à l'Académie, et qu'ils me jugeassent : car il me faut la sanction de la compagnie, et que l'ouvrage, qui lui est dédié, ne se fasse que de concert avec elle. Je ne suis point du tout jaloux de mes opinions; mais je le suis de pouvoir être utile, et je ne peux l'être qu'avec l'approbation de l'Académie. C'est une négociation

que je mets entre vos mains, madame; celle de M. de Bussy sera plus difficile.

Vous vous plaignez de n'avoir rien qui vous occupe : occupez-vous de Pierre Corneille, il en vaut la peine par son sublime et par l'excès de ses misères.

Je vous sais bon gré, madame, de lire l'*Histoire d'Angleterre* par Thoiras ; vous la trouverez plus exacte, plus profonde, et plus intéressante que celle de notre insipide Daniel. Je ne pardonnerai jamais à ce jésuite d'avoir plus parlé de frère Cotton que de Henri IV, et de laisser à peine entrevoir que ce Henri IV soit un grand homme.

Si vous aimez l'histoire, je vous en enverrai une dans quelques mois[1], qui est fort insolente, et que je crois vraie d'un bout à l'autre; mais actuellement laissez-moi avec le grand Corneille.

Je vous réitère, madame, les remerciements de ma petite élève, qui porte un si beau nom, et qui ne s'en doute pas. Je me mets aux pieds de Mme la duchesse de Luxembourg.

Adieu, madame; vivez aussi heureuse qu'il est possible ; tolérez la vie : vous savez que peu de personnes en jouissent. Vous vous êtes accoutumée à vos privations; vous avez des amis, vous êtes sûre que quand on vient vous voir, c'est pour vous-même. Je regretterai toujours de n'avoir point cet honneur, et je vous serai attaché bien véritablement jusqu'au dernier moment de ma vie.

4644. — A M. DUCLOS.

18 auguste.

J'ai toujours oublié, monsieur, de vous parler de la personne qui prétendait vous apporter des papiers de ma part. Je n'ai eu l'honneur de vous en adresser que par M. d'Argental. Vous avez dû recevoir l'épître dédicatoire à la compagnie, la préface sur *le Cid*, les notes sur *le Cid*, *les Horaces* et *Cinna*. Je vous prie de communiquer le tout à M. le duc de Nivernais et à M. le président Hénault; mais il serait plus convenable encore que le tout fût examiné à l'Académie ; vos observations feraient ma loi. Les autres pièces suivront immédiatement, et les Cramer commenceront à imprimer sans aucun délai.

Les souscriptions que nous avons suffiront pour entamer l'entreprise, en cas que nous puissions compter sur le payement

1. La nouvelle édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*.

des quatre cents louis que le roi daigne accorder. Nous comptons même être en état de prier les gens de lettres qui ne sont pas riches de vouloir bien accepter un exemplaire comme un hommage que nous devons à leurs lumières, sans recevoir d'eux un payement qui ne doit être fait que par ceux que la fortune met en état de favoriser les arts. Il me paraît qu'une condition essentielle pour cet ouvrage, assez important et dédié à l'Académie, est que les noms des académiciens se trouvent dans la liste des souscripteurs.

M. le duc de Nivernais a commencé par souscrire pour.	12	exemplaires.
M. le cardinal de Bernis.	12	—
M. le duc de Richelieu	12	—
M. le duc de Villars	6	—
M. le comte de Clermont.	6	—
M. le président Hénault	2	—

Je prends la liberté, en qualité d'entrepreneur de cette affaire, et de père de Mlle Corneille, de souscrire pour cent. Ce n'est point par vanité, c'est par nécessité, parce que, si l'on se sert de grand papier, et s'il y a huit volumes, comme le prétendent MM. Cramer, les frais iront à cinquante mille livres.

J'avais écrit à monsieur le coadjuteur[1], en le remerciant de la bonté qu'il a eue de m'envoyer son discours, et à M. Watelet[2], connu par son goût pour les arts, et par ses talents : je n'en ai point eu de réponse. Je vous avouerai qu'il serait honteux pour l'Académie, dont tant de grands seigneurs sont membres, que des fermiers généraux fissent plus qu'elle en cette occasion : cela jetterait même sur notre compagnie un ridicule dont les Frérons n'abuseraient que trop. M. l'archevêque de Lyon[3] souscrira comme le cardinal de Bernis ; mais pour imprimer son nom dans la liste, il convient qu'il soit appuyé de celui du coadjuteur de Strasbourg, et du précepteur de M. le duc de Bourgogne[4]. C'est ce que vous pouvez proposer, monsieur, avec plus de bienséance que personne, dans la place où vous êtes.

Sera-t-il dit que nos grands seigneurs ne viendront à l'Académie que le jour de leur réception, qu'ils se contenteront de faire un discours, et qu'ils dédaigneront d'entrer dans un des-

1. Louis-René-Édouard de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, reçu le 11 juin 1761 ; né en 1734, mort en 1803. La lettre est perdue. (B.)
2. Cette lettre manque aussi.
3. Montazet.
4. Coetlosquet.

sein honorable pour l'Académie et pour la France? Je compte sur vous, monsieur, comme sur le protecteur le plus vif de cette entreprise digne de vous. Je vous prie de m'éclairer et de me soutenir dans toutes les difficultés attachées à tout ce qui est nouveau et estimable.

Je prévois que MM. Cramer persisteront dans la résolution de donner l'édition in-4° tome à tome, de trois en trois mois, sans aucunes estampes, et que l'ouvrage, qui coûterait au moins trois louis d'or chez les libraires, n'en coûtera que deux. Il y aurait une très-grande perte sans les bontés du roi et de plusieurs princes de l'Europe, sans la générosité de M. le duc de Choiseul et de Mme de Pompadour.

Ce ne sont point proprement des souscriptions qu'on demande; il n'y a point de conditions à faire avec ceux qui donnent leur temps, leur argent, et leur travail, pour l'honneur de la nation. Nous ne demandons que le nom de quiconque voudra avoir un livre utile à bon marché, afin que les libraires proportionnent le nombre des exemplaires au nombre des demandeurs, et que ceux qui auront eu la bassesse de craindre de donner deux louis pour s'instruire ne puissent jamais avoir un livre qu'ils seraient indignes de posséder. Pardon de ma noble colère.

Je compte absolument sur vous, au nom de Pierre et de Marie Corneille.

4645. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[1].

Au château de Ferney, 20 auguste[2].

Vous m'aviez donné, mon cher chancelier[3], le conseil de ne commenter que les pièces de Corneille qui sont restées au

1. Cette lettre, imprimée dans le *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1761, pages 116-126, fut réimprimée séparément en un cahier de quinze pages in-12. C'est ce dernier texte que j'ai suivi; mais j'y ajoute les variantes du *Journal encyclopédique:* cela donnera la clef d'une phrase de la lettre de d'Alembert, du 31 octobre. En me conformant aux éditions dont j'ai parlé, la lettre à d'Olivet se trouve plus ample d'un tiers environ que dans les éditions de Kehl, où elle était placée dans les *Mélanges littéraires*. La suppression date de 1765, année où parut le troisième volume des *Nouveaux Mélanges*, qui contient cette lettre à d'Olivet.

Ce n'est pas tout, j'ai ajouté en note un long fragment d'une lettre à l'abbé d'Olivet, relatif à Corneille, et qui pourrait bien avoir fait partie de la lettre du 20 auguste, ou d'un de ses projets (voyez n° 4678). (B.)

2. Les éditions portent *août;* car c'est ainsi que Voltaire écrivait; mais depuis la lettre à Thieriot du 11 août 1760 (n° 4224) j'ai mis *auguste*. Je ne suis pas plus témé-

3. Au lieu de « Mon cher chancelier », le *Journal encyclopédique* dit « Mon cher maître ».

théâtre. Vous vouliez me soulager ainsi d'une partie de mon fardeau, et j'y avais consenti, moins par paresse que par le désir de satisfaire plus tôt le public ; mais j'ai vu que dans la retraite j'avais plus de temps qu'on ne pense, et ayant déjà commenté toutes les pièces de Corneille qu'on représente, je me vois en état de faire quelques notes utiles sur les autres.

Il y a plusieurs anecdotes curieuses qu'il est agréable de savoir. Il y a plus d'une remarque à faire sur la langue. Je trouve, par exemple, plusieurs mots qui ont vieilli parmi nous, qui sont même entièrement oubliés, et dont nos voisins les Anglais se servent heureusement. Ils ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette gaieté, cette urbanité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute ; et ils rendent cette idée par le mot humeur, *humour*, qu'ils prononcent *yumor;* et ils croient qu'ils ont seuls cette humeur ; que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit. Cependant c'est un ancien mot de notre langue, employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille. Au reste, quand je dis que cette *humeur* est une espèce d'urbanité, je parle à un homme instruit qui sait que nous avons appliqué mal à propos le mot d'urbanité à la politesse, et qu'*urbanitas* signifiait à Rome précisément ce qu'*humour* signifie chez les Anglais. C'est en ce sens qu'Horace dit [1] : *Frontis ad urbanæ descendi præmia*, et jamais ce mot n'est employé autrement dans cette satire que nous avons sous le nom de Pétrone, et que tant d'hommes sans goût ont prise pour l'ouvrage d'un consul Pétronius [2].

Le mot *partie* se trouve encore dans les comédies de Corneille pour esprit. Cet homme a *des parties*. C'est ce que les Anglais appellent *parts*. Ce terme était excellent : car c'est le propre de l'homme de n'avoir que des parties ; on a une sorte d'esprit, une sorte de talent, mais on ne les a pas tous. Le mot *esprit* est trop vague ; et quand on vous dit : Cet homme a *de l'esprit*, vous avez raison de demander du quel.

Que d'expressions nous manquent aujourd'hui, qui étaient énergiques du temps de Corneille ! et que de pertes nous avons faites, soit par pure négligence, soit par trop de délicatesse ! On

raire que mes prédécesseurs, qui, en imprimant la *Correspondance*, ont substitué les *a* aux *o* que portent les autographes. L'habitude ou, si l'on veut, la routine l'emportait sur les raisonnements allégués par Voltaire. (B.)

1. Livre I, épître IX, vers 11.

2. Voyez tome XXVII, page 261.

assignait, on *appointait* un temps, un rendez-vous; celui qui, dans le moment marqué, arrivait au lieu convenu, et qui n'y trouvait pas son *prometteur*, était *désappointé*. Nous n'avons aucun mot pour exprimer aujourd'hui cette situation d'un homme qui tient sa parole, et à qui on en manque.

[1] Qu'on arrive aux portes d'une ville fermée, on est, quoi? Nous n'avons plus de mot pour exprimer cette situation : nous disions autrefois *forclos;* ce mot, très-expressif, n'est demeuré qu'au barreau. Les *affres* de la mort, les *angoisses* d'un cœur *navré*, n'ont point été remplacées.

Nous avons renoncé à des expressions absolument nécessaires, dont les Anglais se sont heureusement enrichis. Une rue, un chemin sans issue, s'exprimait si bien par *non-passe*, *impasse*, que les Anglais ont imité! et nous sommes réduits au mot bas et impertinent de *cul-de-sac*, qui revient si souvent, et qui déshonore la langue française.

Je ne finirais point sur cet article, si je voulais surtout entrer ici dans le détail des phrases heureuses que nous avions prises des Italiens, et que nous avons abandonnées. Ce n'est pas d'ailleurs que notre langue ne soit abondante et énergique; mais elle pourrait l'être bien davantage. Ce qui nous a ôté une partie de nos richesses, c'est cette multitude de livres frivoles dans lesquels on ne trouve que le style de la conversation, et un vain ramas de phrases usées et d'expressions impropres. C'est cette malheureuse abondance qui nous appauvrit.

Je passe à un article plus important, qui me détermine à commenter jusqu'à *Pertharite*. C'est que dans ces ruines on trouve des trésors cachés. Qui croirait, par exemple, que le germe de Pyrrhus et d'Andromaque est dans *Pertharite?* qui croirait que Racine en ait pris les sentiments, les vers même? Rien n'est pourtant plus vrai, rien n'est plus palpable. Un Grimoald, dans Corneille, menace une Rodelinde de faire périr son fils au berceau si elle ne l'épouse.

> Son sort est en vos mains : aimer ou dédaigner
> Le va faire périr, ou le faire régner[2].

Pyrrhus dit précisément, dans la même situation :

1. Cet alinéa n'était pas dans les deux impressions de 1761, dont j'ai parlé dans la première de mes notes sur cette lettre; mais il est dans l'impression de 1765. (B.)

2. Ces vers sont prononcés par Garibalde dans *Pertharite*, acte III, scène I.

Je vous le dis, il faut ou périr ou régner[1].

Grimoald, dans Corneille, veut punir

. . . . . sur ce fils innocent
La dureté d'un cœur si peu reconnaissant[2].

Pyrrhus dit, dans Racine :

Le fils me répondra des mépris de la mère[3].

Rodelinde dit à Grimoald :

Comte, penses-y bien, et, pour m'avoir aimée,
N'imprime point de tache à tant de renommée;
Ne crois que ta vertu, laisse-la seule agir,
De peur qu'un tel effort ne te donne à rougir.
On publierait de toi que le cœur d'une femme,
Plus que ta propre gloire, aurait touché ton âme;
On dirait qu'un héros si grand, si renommé,
Ne serait qu'un tyran, s'il n'avait point aimé[4].

Andromaque dit à Pyrrhus :

Seigneur, que faites-vous, et que dira la Grèce?
Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse,
Et qu'un dessein si beau, si grand, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux?
. . . . . .
Non, non, d'un ennemi respecter la misère,
Sauver des malheureux, rendre un fils à sa mère,
De cent peuples pour lui combattre la rigueur
Sans lui faire payer son salut de mon cœur,
Malgré moi, s'il le faut, lui donner un asile:
Seigneur, voilà des soins dignes du fils d'Achille[5].

L'imitation est visible; la ressemblance est entière. Il y a bien plus, et je vais vous étonner : tout le fond des scènes d'Oreste et d'Hermione est pris d'un Garibalde et d'un Édurige, personnages inconnus de cette malheureuse pièce inconnue. Quand il n'y

1. *Andromaque*, acte III, scène VII.
2. C'est encore Garibalde qui prononce ces vers dans *Pertharite*, acte III, scène I.
3. *Andromaque*, acte I, scène IV.
4. *Pertharite*, acte II, scène V.
5. *Andromaque*, acte I, scène IV.

aurait que ces noms barbares, ils eussent suffi pour faire tomber *Pertharite;* et c'est à quoi Boileau fait allusion quand il dit :

Qui de tant de héros va choisir Childebrand[1].

Mais Garibalde, tout Garibalde qu'il est, ne laisse pas de jouer avec son Éduige absolument le même rôle qu'Oreste avec Hermione. Éduige aime encore Grimoald, comme Hermione aime Pyrrhus : elle veut que Garibalde la venge d'un traître qui la quitte pour Rodelinde. Hermione veut qu'Oreste la venge de Pyrrhus, qui la quitte pour Andromaque.

ÉDUIGE.

Pour gagner mon amour il faut servir ma haine[2].

HERMIONE.

Vengez-moi, je crois tout[3].

GARIBALDE.

Le pourriez-vous, madame? et savez-vous vos forces?
Savez-vous de l'amour quelles sont les amorces?
Savez-vous ce qu'il peut? et qu'un visage aimé
Est toujours trop aimable à ce qu'il a charmé?
Non, vous vous abusez, votre cœur vous abuse[4], etc.

ORESTE.

Et vous le haïssez! Avouez-le, madame,
L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme;
Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux;
Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux[5].

Ces idées, que le génie de Corneille avait jetées au hasard, sans en profiter, le goût de Racine les a recueillies et les a mises en œuvre ; il a tiré de l'or, en cette occasion, *de stercore Ennii*[6].

1. *Art poétique,* III, 242.
2. *Pertharite,* acte II scène I.
3. *Andromaque,* acte IV, scène III.
4. *Pertharite,* acte II, scène I.
5. *Andromaque,* acte II, scène II.
6. Parmi les divers morceaux qui sont à la suite des *Lettres chinoises,* etc. (premières éditions; voyez tome XXIX, page 451), est un *Fragment d'une lettre à M. l'abbé d'Olivet :* ce très-long *Fragment* est sans date. Je ne l'ai, sauf erreur, vu dans aucune édition des *OEuvres de Voltaire.* J'ai pensé que je pouvais le placer ici.

« Les raisonneurs sans génie, et qui dissertent aujourd'hui sur le siècle du

Corneille ne consultait personne, et Racine consultait Boileau : ainsi l'un tomba toujours depuis *Héraclius*, et l'autre s'éleva continuellement.

On croit assez communément que Racine amollit et avilit

génie, répètent souvent cette antithèse de La Bruyère, que Racine a peint les hommes tels qu'ils sont, et Corneille tels qu'ils devraient être. Ils répètent une insigne fausseté, car jamais ni Bajazet, ni Xipharès, ni Britannicus, ni Hippolyte, ne firent l'amour comme ils le font galamment dans les tragédies de Racine; et jamais César n'a dû dire dans le *Pompée* de Corneille, à Cléopâtre, qu'il n'avait combattu à Pharsale que pour mériter son amour avant de l'avoir vue. Il n'a jamais dû lui dire que son *glorieux titre de premier du monde, à présent effectif, est anobli par celui de captif* de la petite Cléopâtre âgée de quinze ans, qu'on lui amena dans un paquet de linge longtemps après Pharsale.

« Ni Cinna ni Maxime n'ont dû être tels que Corneille les a peints. Le devoir de Cinna ne pouvait être d'assassiner Auguste pour plaire à une fille qui n'existait point. Le devoir de Maxime n'était pas d'être sottement amoureux de cette même fille, et de trahir à la fois Auguste, Cinna, et sa maîtresse. Ce n'était pas là ce Maxime à qui Ovide écrivait qu'il était digne de son nom :

Maxime, qui tanti mensuram nominis imples.

Le devoir de Félix dans *Polyeucte* n'était pas d'être un lâche barbare qui faisait couper le cou à son gendre,

Pour acquérir par là de plus puissants appuis,
Qui me mettraient plus haut cent fois que je ne suis.

« On a beaucoup et trop écrit depuis Aristote sur la tragédie. Les deux grandes règles sont que les personnages intéressent et que les vers soient bons; j'entends d'une bonté propre au sujet. Écrire en vers pour les faire mauvais est la plus haute de toutes les sottises.

« On m'a vingt fois rebattu les oreilles de ce prétendu discours de Pierre Corneille : *Ma pièce est finie, je n'ai plus que les vers à faire.* Ce propos fut tenu par Ménandre plus de deux mille ans avant Corneille, si nous en croyons Plutarque dans sa question : *Si les Athéniens ont plus excellé dans les armes que dans les lettres.* Ménandre pouvait à toute force s'exprimer ainsi, parce que des vers de comédie ne sont pas les plus difficiles; mais dans l'art tragique la difficulté est presque insurmontable, du moins chez nous.

« Dans le siècle passé, il n'y eut que le seul Racine qui écrivit des tragédies avec une pureté et une élégance presque continue; le charme de cette élégance a été si puissant que les gens de lettres et de goût lui ont pardonné la monotonie de ses déclarations d'amour, et la faiblesse de quelques caractères, en faveur de sa diction enchanteresse.

« Je vois dans l'homme illustre qui le précéda des scènes sublimes, dont ni Lope de Véga, ni Calderon, ni Shakespeare, n'avaient pas même pu concevoir la moindre idée, et qui sont très-supérieures à ce qu'on admira dans Sophocle et dans Euripide. Mais aussi j'y vois des tas de barbarismes et de solécismes qui révoltent, et de froids raisonnements alambiqués qui glacent. J'y vois enfin vingt pièces entières, dans lesquelles à peine y a-t-il un morceau qui demande grâce pour le reste.

« La preuve incontestable de cette vérité est, par exemple, dans les deux *Bérénice* de Racine et de Corneille. Le plan de ces deux pièces est également mauvais,

même le théâtre par ces déclarations d'amour qui ne sont que trop en possession de notre scène. Mais la vérité me force d'avouer que Corneille en usait ainsi avant lui, et que Rotrou n'y manquait pas avant Corneille.

également indigne du théâtre tragique. Ce défaut même va jusqu'au ridicule. Mais par quelle raison est-il impossible de lire la *Bérénice* de Corneille? Par quelle raison est-elle au-dessous des pièces de Pradon, de Riupéroux, de Danchet, de Péchantré, de Pellegrin? Et d'où vient que la *Bérénice* de Racine se fait lire avec tant de plaisir, à quelques fadeurs près? d'où vient qu'elle arrache des larmes? C'est que les vers sont bons. Ce mot comprend tout, sentiment, vérité, décence, naturel, pureté de diction, noblesse, force, harmonie, élégance, idées profondes, idées fines, surtout idées claires, images touchantes, images terribles. Otez ce mérite à la divine tragédie d'*Athalie*, il ne lui restera rien; ôtez ce mérite au quatrième livre de l'*Énéide* et au discours de Priam à Achille dans Homère, ils seront insipides. L'abbé Dubos a très-grande raison; la poésie ne charme que par les beaux détails.

« Si tant d'amateurs savent par cœur des morceaux admirables des *Horaces*, de *Cinna*, de *Pompée*, de *Polyeucte*, de *Rodogune*, c'est que ces vers sont très-bien faits. Et si on ne peut lire ni *Théodore*, ni *Pertharite*, ni *Don Sanche d'Aragon*, ni *Attila*, ni *Agésilas*, ni *Pulchérie*, ni la *Toison d'or*, ni *Suréna*, etc., etc., etc., c'est que presque tous les vers en sont détestables. Il faut être de bien mauvaise foi pour s'efforcer de les excuser contre sa conscience.

« Quelquefois même de misérables écrivains ont osé donner des éloges à cette foule de pièces aussi plates que barbares, parce qu'ils sentaient bien que les leurs étaient écrites dans ce goût : ils demandaient grâce pour eux-mêmes.

« Ce qui m'a le plus révolté dans Corneille, c'est cette profusion de maximes atroces qui a fait dire à des sots que Corneille devait être du conseil d'État. On me dit qu'il a pris ces sentences dans Lucain; et moi, je dis que ces sentences sont encore plus condamnables dans Lucain que dans lui. L'auteur de la *Pharsale* tombe d'abord dans une contradiction que l'auteur de la tragédie de *Pompée* ne s'est point permise : c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence (*puer est, innocua est ætas*), et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers et qui connaissait les tyrans.

> At melior suadere malis, et nosse tyrannos,
> Ausus Pompeium letho damnare Pothinus.

« Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes fades et horribles de scélératesse que le Photin de Lucain; maximes d'ailleurs cent fois plus dangereuses quand elles sont récitées devant des princes, avec toute la pompe et l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

« Je ne m'en dédis point : je ne connais rien de si affreux que ces vers :

> Le droit des rois consiste à ne rien épargner;
> La timide équité détruit l'art de régner;
> Quand on craint d'être injuste on a toujours à craindre,
> Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
> Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
> Et voler sans scrupule au crime qui le sert.

« Vous avez vu très-judicieusement, monsieur, que non-seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais

Il n'y a aucune de leurs pièces qui ne soit fondée en partie sur cette passion ; la seule différence est qu'ils ne l'ont jamais bien traitée, qu'ils n'ont jamais parlé au cœur, qu'ils n'ont jamais attendri : l'amour n'a été touchant que dans les scènes du *Cid*, imitées de Guillain de Castro ; et Corneille a mis de l'amour jusque dans le sujet terrible d'*Œdipe*.

Vous savez que j'osai traiter ce sujet il y a quarante-sept ans. J'ai encore la lettre de M. Dacier, à qui je montrai le troisième acte, imité de Sophocle. Il m'exhorte, dans cette lettre de 1714[1], à introduire les chœurs, et à ne point parler d'amour dans un sujet où cette passion est si impertinente. Je suivis son conseil, je lus l'esquisse de la pièce aux comédiens. Ils me forcèrent à retrancher une partie des chœurs, et à mettre au moins quelque souvenir d'amour dans Philoctète, afin, disaient-ils, qu'on pardonnât l'insipidité de Jocaste et d'Œdipe en faveur des sentiments de Philoctète.

Le peu de chœurs même que je laissai ne furent point exé-

qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois ;* il est question de savoir si on recevra Pompée ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur ; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître. J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit et j'ai dû dire combien sont horribles à la fois et ridicules ces autres vers que nous avons entendu réciter au théâtre :

Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux...
Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
Elle y doit emprunter le secours du forfait, etc...

« On ne peut dire plus mal des choses plus infâmes et plus sottes. Cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne cause qui n'ait un adversaire ; mais à la longue le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

« Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédies qui parlent toujours de crime, qui crient que le crime est héroïque, que la vengeance est divine, qu'on s'immortalise par des crimes, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rabattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le crime, et que Junie ne se vante point d'être vertueuse.

« Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous savez mieux que moi. »

Tout en croyant que ce morceau a fait partie d'une des rédactions de la lettre à d'Olivet, du 20 auguste, je suis loin de garantir que c'était précisément ici qu'il était. (B.)

1. Dans le *Commentaire historique*, on donne à la lettre de Dacier la date de 1713.

cutés. Tel était le détestable goût de ce temps-là. On représenta quelque temps après *Athalie*, ce chef-d'œuvre du théâtre. La nation dut apprendre que la scène pouvait se passer d'un genre qui dégénère quelquefois en idylle et en églogue. Mais comme *Athalie* était soutenue par le pathétique de la religion, on s'imagina qu'il fallait toujours de l'amour dans les sujets profanes.

Enfin *Mérope*, et en dernier lieu *Oreste*, ont ouvert les yeux du public. Je suis persuadé que l'auteur d'*Électre*[1] pense comme moi, et que jamais il n'eût mis deux intrigues d'amour dans le plus sublime et le plus effrayant sujet de l'antiquité, s'il n'y avait été forcé par la malheureuse habitude qu'on s'était faite de tout défigurer par ces intrigues puériles, étrangères au sujet : on en sentait le ridicule, et on l'exigeait des autres.

Les étrangers se moquaient de nous ; mais nous n'en savions rien. Nous pensions qu'une femme ne pouvait paraître sur la scène sans dire *j'aime* en cent façons, et en vers chargés d'épithètes et de chevilles. On n'entendait que *ma flamme*, et *mon âme; mes feux*, et *mes vœux; mon cœur*, et *mon vainqueur*. Je reviens à Corneille, qui s'est élevé au-dessus de ces petitesses dans ses belles scènes des *Horaces*, de *Cinna*, de *Pompée*, etc. Je reviens à vous dire que toutes ses pièces pourront fournir quelques anecdotes et quelques réflexions intéressantes.

Ne vous effrayez pas si tous ces commentaires produisent autant de volumes que votre Cicéron. Engagez l'Académie à me continuer ses bontés, ses leçons, et surtout donnez-lui l'exemple[2]. Les libraires de Genève qui entreprennent cette édition, avec le consentement de la compagnie, disent que jamais livre n'aura été donné à si bas prix. Il faut que cela soit ainsi, afin que ceux dont la fortune n'égale pas le goût et les lumières puissent jouir commodément de ce petit avantage. On compte même le présenter aux gens de lettres qui ne seraient pas en état de l'acquérir. C'est d'ordinaire aux grands seigneurs, aux hommes puissants et riches, qu'on donne son ouvrage ; on doit faire précisément le contraire : c'est à eux à le payer noblement, et c'est aussi le parti que prennent, dans cette entreprise, les premiers de la nation, et ceux qui ont des places considérables ; ils se sont fait un honneur de rendre ce qu'on doit au grand Corneille près de cent ans après sa mort, et dans les temps les plus difficiles.

1. Crébillon.
2. C'était ici que se terminait cette lettre dans les éditions depuis 1765. (B.)

Je crois même qu'il n'y a point d'exemple, dans l'histoire de notre littérature, de ce qui vient d'arriver. Figurez-vous que deux personnes que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, à qui je n'avais même jamais écrit, et que je n'avais point fait solliciter, ont seules commencé cette entreprise, avec un zèle sans lequel elle n'aurait jamais réussi.

L'une est Mme la duchesse de Grammont, qui l'a protégée, l'a recommandée, a fait souscrire un nombre considérable d'étrangers, et qui enfin, n'écoutant que sa générosité et sa grandeur d'âme, a fait pour Mlle Corneille tout ce qu'elle aurait fait si cette jeune héritière d'un si beau nom avait eu le bonheur d'être connue d'elle.

Je vous avoue, mon cher confrère, que les pièces du grand Corneille ne m'ont pas plus touché que cet événement. Notre autre bienfaiteur (le croiriez-vous?) est le banquier de la cour, M. de La Borde, qui, sans me connaître, sans m'en prévenir, a procuré plus de cent souscriptions; et c'est une chose que nous n'avons apprise ici que quand elle a été faite.

Pendant qu'on favorisait ainsi notre entreprise avec tant de générosité sans que je le susse, je prenais la liberté de faire supplier le roi, notre protecteur, de permettre que son nom fût à la tête de nos souscripteurs. Je proposais qu'il voulût bien nous encourager pour la valeur de cinquante exemplaires; il en prenait deux cents. J'en demandais une douzaine à Son Altesse royale monseigneur l'infant duc de Parme, il a souscrit pour trente. Nos princes du sang ont presque tous souscrit. M. le duc de Choiseul s'est fait inscrire pour vingt. Mme la marquise de Pompadour, à qui je n'en avais pas même écrit, en a pris cinquante.

Monsieur son frère, douze.

Parmi nos académiciens[1], M. le comte de Clermont, M. le cardinal de Bernis, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Nivernais, se sont signalés les premiers.

1. Voici ce qu'on lisait dans le *Journal encyclopédique :*

« Parmi nos académiciens, monseigneur le comte de Clermont, M. le cardinal de Bernis, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Nivernais, M. Duclos, M. d'Alembert, M. Watelet, se sont signalés les premiers.

« Plusieurs particuliers ont suivi ce noble exemple. Enfin que direz-vous, etc. »

Ce passage explique les remerciements contenus dans la lettre de d'Alembert, du 31 octobre. Voltaire, dans sa lettre à d'Olivet de la fin d'octobre, dit d'ajouter aux noms des académiciens souscripteurs ceux de « M. le duc de Villars, M. l'archevêque de Lyon, M. l'ancien évêque de Limoges ». L'addition devait se faire à l'impression, qui devait être dans le *Mercure;* mais la lettre à d'Olivet n'y fut pas imprimée. (B.)

Non-seulement M. Watelet prend cinq exemplaires, mais il a la bonté de dessiner et de graver le frontispice. Il nous aide de ses talents et de son argent.

Enfin que direz-vous quand je vous apprendrai que M. Bouret, qui me connaît à peine, a souscrit pour vingt-quatre exemplaires?

Tout cela s'est fait avant qu'il y eût la moindre annonce imprimée, avant qu'on sût de quel prix serait le livre.

La compagnie des fermes générales a souscrit pour soixante.

Plusieurs autres compagnies ont suivi cet exemple.

Cette noble émulation devient générale. A peine le premier bruit de cette édition projetée s'est répandu en Allemagne que monseigneur l'Électeur palatin, Mme la duchesse de Saxe-Gotha, se sont empressés de la favoriser.

A Londres, nous avons eu milord Chesterfield, milord Lyttelton, M. Fox le secrétaire d'État, M. le duc de Gordon, M. Crawford, et plusieurs autres.

Vous voyez, mon cher confrère[1], que tandis que la politique divise les nations, et que le fanatisme divise les citoyens, les belles-lettres les réunissent. Quel plus bel éloge des arts, et quel éloge plus vrai! Autant on a de mépris pour des misérables qui déshonorent la littérature par leurs infamies périodiques, et pour d'autres misérables qui la persécutent, autant on a de respect pour Corneille dans toute l'Europe.

Les libraires de Genève[2] qui entreprennent cette édition entrent généreusement dans toutes nos vues; ils sont d'une famille qui depuis longtemps est dans les conseils; l'un d'eux en est membre. Ils pensent comme on doit penser; nul intérêt, tout pour l'honneur.

Ils ne recevront d'argent de personne avant d'avoir donné le premier volume. Ils livreront pour deux louis d'or douze ou treize tomes in-8° avec trente-trois belles estampes. Il y a certainement beaucoup de perte. Ce n'est donc point par vanité que j'ai osé souscrire pour cent exemplaires, c'était une nécessité absolue; et sans les bienfaits du roi, sans les générosités qui viennent à notre secours, l'entreprise était au rang de tant de projets approuvés et évanouis.

Je vous demande pardon d'une si longue lettre : vous savez

1. Dans le *Journal encyclopédique*, on lit : « Mon cher commentateur de Cicéron. »

2. Les Cramer.

que les commentateurs ne finissent point, et[1] souvent ne disent que ce qui est inutile.

Si vous voulez que je dise de bonnes choses, écrivez-moi, etc.

VOLTAIRE.

4646. — A M. LE BRUN.

20 auguste.

Je suis affligé, monsieur, pour monseigneur le prince de Conti et pour vous, qu'il soit le seul de tous les princes qui refuse de voir son nom parmi ceux qui favorisent le sang du grand Corneille. Je serais encore plus fâché si ce refus était la suite de la malheureuse querelle avec l'infâme Fréron. Vous m'aviez écrit que je pouvais compter sur Son Altesse sérénissime; il est dur d'être détrompé. L'ouvrage mérite par lui-même la protection de tous ceux qui sont à la tête de la nation; Mlle Corneille la mérite encore plus. Je saurai bien venir à bout de cette entreprise honorable sans le secours de personne; mais j'aurais voulu, pour l'honneur de mon pays, être plus encouragé, d'autant plus que c'est presque le seul honneur qui nous reste. L'infamie dont les Fréron et quelques autres couvrent la littérature exige que tout concoure à relever ce qu'ils déshonorent. Secondez-moi, au nom des *Horaces* et de *Cinna*.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4647. — A M. DUCLOS[2].

21 auguste.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous adresser l'épître dédicatoire à la compagnie, la préface sur *le Cid*, le commentaire perpétuel sur *Cinna* et *les Horaces :* voici le commentaire sur *le Cid*, M. d'Olivet en a un qui est un peu plus ample; mais il sera aisé de rendre les deux exemplaires conformes, quand on aura eu la bonté de me les renvoyer. MM. Cramer n'attendent plus que la sanction de l'Académie pour commencer l'impression. Mon parti est pris de commenter toutes les tragédies; il y aura six ou sept gros volumes, ou huit in-4°. Comme j'ai fixé le prix à deux louis d'or, il y aurait beaucoup de perte, au lieu de bénéfice pour Mlle Corneille, sans le secours que le roi nous donne et sans la générosité des premiers de la nation.

1. Dans le *Journal encyclopédique* il y a : « et qu'ils ne disent que, etc. »
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je ne me mêlerai en aucune façon de ce qu'on appelle improprement *souscriptions*. Quiconque voudra avoir le livre n'aura qu'à envoyer son nom au libraire de l'Académie, ou au portier de l'Académie, ou écrire directement à MM. Cramer. Je donnerai mon temps, mon travail et mon argent, pour cette entreprise; et, dès que les Cramer auront commencé, le public aura un volume tous les trois mois. Je vous demande en grâce de seconder mon zèle.

Ne pourriez-vous pas nommer des commissaires pour examiner chacun de mes commentaires? Il me semble que M. Saurin pourrait nous rendre de grands services. Mais il n'y a pas un moment à perdre : songez que j'ai soixante-huit ans, que je n'ai qu'un souffle de vie, et que si je mourais *inter opus*, l'ouvrage irait comme moi à tous les diables.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4648. — A M. DAMILAVILLE.

Le 24 auguste.

M. Legouz[1], maître des comptes, à Dijon, jeune homme qui aime les arts et les Cacouacs, veut bien qu'on sache que *le Droit du Seigneur*, alias *l'Écueil du sage*, est de lui. Il m'envoie cette petite addition et correction, que les frères jugeront absolument nécessaire. Je crois que la pièce de M. Legouz restera au théâtre, et qu'ainsi le nom de philosophe y restera en honneur. Je m'imagine que frère Platon ne sera pas fâché.

Il est absolument nécessaire que M. Legouz soit reconnu. Il compte enjoliver cette petite drôlerie par une préface en l'honneur des Cacouacs, qui sera un peu ferme, et qui parviendra en cour, comme dit le peuple. Il y aura aussi une épître dédicatoire qui ira en cour. Mais si un gros fin de Préville s'obstine à dire qu'il croit l'ouvrage d'un certain V....., tout est manqué, tout est perdu.

Il est absolument nécessaire qu'on ne me soupçonne pas de ce que je n'ai pas fait. On doit faire entendre aux comédiens qu'ils se font grand tort à eux-mêmes s'ils s'opiniâtrent à me charger de cette iniquité. C'est M. Legouz, vous dis-je, qui a fait cette coïonnerie.

1. Voyez la note, tome VI, page 3; Voltaire renonça à prendre ce nom par égard pour le président Fyot de La Marche, dont Legouz était le parent. Voyez la lettre à d'Argental, du 7 septembre, n° 4664.

J'ai reçu de mes frères les *Recherches sur les Théâtres* de ce Beauchamps[1], et il n'y a pas grand profit à faire. C'est le sort de la plupart des livres. Il faudra tâcher que les *Commentaires de Corneille* ne méritent pas qu'on en dise autant. C'est une terrible entreprise que ce *Commentaire;* j'y perds mon temps et les yeux.

Comment se porte frère Thieriot? Il est bien heureux de ne rien commenter; s'il lui fallait faire des notes sur *Agésilas* et *Attila,* il serait aussi embarrassé que moi.

Voici une petite lettre pour frère d'Alembert[2]; dirons-nous aussi frère Dumolard? Ce sera comme vous voudrez.

4649. — A M. SÉNAC DE MEILHAN[3].

CHEZ M. SÉNAC, PREMIER MÉDECIN DU ROI, A VERSAILLES.

Au château de Ferney, par Genève, 24 auguste 1761.

Je me hâte, monsieur, de vous remercier au nom de Mlle Corneille et au mien; j'espère que nous commencerons incessamment l'édition projetée, dès que l'Académie m'aura envoyé les notes qu'elle a entre les mains sur les principales pièces. Je ne propose que des doutes, et c'est à l'Académie à décider, afin que cet ouvrage puisse être un livre classique utile aux étrangers qui apprennent notre langue par principes, et aux Français qui ne la savent que par l'usage. Les remarques sur l'art dramatique ne seront pas inutiles aux amateurs. Il me semble que je ne pouvais mieux finir ma carrière qu'en tâchant d'élever un monument à l'honneur des arts et de la nation. Je suis enchanté que vous vouliez bien y contribuer. Vous agissez comme bon citoyen et comme un homme qui m'honore de son amitié : ces deux motifs me sont bien sensibles.

La petite anecdote dont on vous a régalé sur Mlle Corneille est tout juste le contraire de ses sentiments et de sa conduite. Nous sommes, Mme Denis et moi, également contents de cette enfant. Elle fait la consolation de notre vie.

Pour l'anecdote de frère Menou, j'ignore encore si elle est vraie; je ne conçois pas trop comment on peut condamner aux galères dans un pays où il n'y a point de port de mer : c'est peut-

1. Voyez la note, page 393.

2. Cette lettre est perdue, à moins que ce ne soit celle qui est ci-après, à la date du 31, et qui, en effet, est petite; mais je n'ose sur cela seul faire la transposition. (B.)

3. *Les Autographes,* par M. de Lescure, 1865.

être un miracle de saint Ignace. Adieu, monsieur, je vous quitte pour le grand Corneille.

Nous aurons huit ou neuf volumes in-4°. Ils ne coûteront que deux louis d'or. On ne peut avoir du sublime à meilleur marché. Permettez-moi de faire mille compliments à monsieur votre père et à monsieur votre frère.

Votre obéissant serviteur. V.

4650. — A MADAME D'ÉPINAI.

24 auguste.

Ma belle philosophe, je ne suis pas comme vous ; je suis très-aise que frère Saurin soit marié : il fera de bons cacouacs, nous en avons besoin ; c'est aux philosophes qu'il appartient de faire des enfants. Il faudrait que tous les petits couteaux qu'on vendait pour châtrer les Montsoreau servissent aux Omer, aux Joly de Fleury, et empêchassent cette graine de pulluler. Si je me mariais, je prierais frère Saurin de faire des enfants à ma femme.

Je voudrais bien, madame, vous voir avec vos sabots, je vous montrerais les miens ; vous me diriez s'ils sont du bon faiseur. J'en ai réellement à Ferney. J'ai cédé les Délices au duc de Villars, qui a toujours des souliers fort mignons ; mais malheureusement il n'a point de jambes, et il est venu prier Tronchin de lui en donner.

Je crois que j'ai porté malheur aux jésuites ; vous savez que je les ai chassés d'un petit domaine qu'ils avaient usurpé ; le parlement n'a fait que m'imiter. On me mande que le parlement de Nancy a condamné frère Menou aux galères ; je crois l'arrêt fort juste, car le moyen qu'un parlement puisse avoir tort ! Frère Menou aurait bonne grâce à ramer avec l'abbé de La Coste ; mais le parlement de Nancy n'est pas français, et il n'y a point de port de mer en Lorraine. Adieu, madame ; Corneille m'appelle. Permettez-moi mille compliments à tout ce qui vous environne.

4651. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 auguste.

Qu'est-ce que c'est donc que cette humeur qui persécute mon ange sur son visage et sur sa main ? Pourquoi mon ange ne vient-il pas à Genève ? Il y a plus de six mois qu'il doit être entre les mains des médecins de Paris ; ne doit-il pas savoir à quoi s'en

tenir? Tronchin est le premier homme du monde pour ces maux-là. Le duc de Villars est venu porter sa misère aux Délices : on disait qu'il y mourrait ; il se porte bien au bout de quinze jours. L'abbé d'Héricourt, gourmand de la grand'chambre, s'est tué pour s'être baigné les jambes dans le lac, avec une indigestion ; mais les gens sages vivent.

Je prévois que vous viendrez aux Délices, et que je serai le plus heureux des hommes ; oui, mes anges, vous y viendrez.

Vous devez à présent savoir à quoi vous en tenir sur Pierre et Marie Corneille. Je me donnerai bien de garde de faire imprimer un programme avant d'avoir fait ma recrue de têtes couronnées ; et quant aux particuliers, c'est à prendre ou à laisser. Je ne me mêlerai que de bien travailler.

Ceux qui chipotent et qui s'en vont disant : « L'aurons-nous in-4°, l'aurons-nous in-8°? aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes (avec trente-trois estampes) qui coûteraient dix louis, et qui ne pourraient paraître que dans trois ans? » sont de plaisantes gens ; mais c'est l'affaire des Cramer, et non la mienne : je ne me charge que de me tuer de travail, et de souscrire.

J'ai découvert enfin qui est l'auteur du *Droit du Seigneur, ou l'Écueil du Sage;* c'est M. Legouz[1], jeune maître des comptes de Dijon, et de plus académicien de Dijon. Il est bon de fixer le public par un nom, de peur que le mien ne vienne sur la langue. Vous êtes charmant, continuez la mascarade.

Divins anges, tout ce que vous me dites de la Compagnie indienne est bel et bon ; mais il est dur de vendre sept cents francs ce qu'on a acheté quatorze cents. Voilà le nœud, voilà le mal, et ce mal n'est pas le seul.

Comme j'ai aujourd'hui quinze lettres[2] à écrire, et *Pertharite* à achever, je m'arrache au doux plaisir d'écrire à mes anges, et je finis en remerciant M. le comte de Choiseul pour la dame du Fresnoy, qui est grosse comme la tonne d'Heidelberg.

Est-il vrai que frère Menou soit condamné aux galères par le parlement de Nancy? Cela serait curieux ; mais il y a peu de ports de mer en Lorraine.

Voilà donc monsieur l'abbé[3] coadjuteur grand-chambrier. Les jésuites lui doivent un compliment.

Mille tendres respects.

1. Voyez page 416.

2. De ces quinze lettres on n'en a que quatre ou cinq, en y comptant celle à d'Alembert, dont il a été parlé page 417.

3. De Chauvelin.

4652. — A M. JACOB VERNES,

PASTEUR A SÉLIGNY.

Ferney, 25 auguste 1761.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous soyez si éloigné de moi. Vous devriez bien venir coucher à Ferney, quand vous ne prêchez pas; il ne faut pas être toujours avec son troupeau; on peut venir voir quelquefois les bergers du voisinage.

Je n'ai point lu *l'Ame* de M. Charles Bonnet[1]; il faut qu'il y ait une furieuse tête sous ce bonnet-là, si l'ouvrage est aussi bon que vous le dites. Je serai fort aise qu'il ait trouvé quelques nouveaux mémoires sur l'âme : le troisième chant de *Lucrèce* me paraissait avoir tout épuisé. Je n'ai pas trop actuellement le temps de lire des livres nouveaux.

A l'égard de messieurs les traducteurs anglais, ils se pressent trop. Ils voulaient commencer par l'*Histoire générale*; on leur a mandé de n'en rien faire, attendu que Gabriel Cramer et Philibert Cramer vont en donner une nouvelle édition un peu plus curieuse que la première. On n'avait donné que quelques soufflets au genre humain, dans ces archives de nos sottises; nous y ajouterons force coups de pied dans le derrière : il faut finir par dire la vérité dans toute son étendue. Si vous veniez chez moi, je vous ferais voir un petit manuscrit indien[2] de trois mille ans qui vous rendrait très-ébahi[3].

Je vous embrasse en *Deo solo*.

1. *Essai analytique sur les facultés de l'âme.* (K.)

2. C'est celui dont il est question dans la note de M. Reinaud, tome XXVI, page 392.

3. Les éditeurs de Kehl et Beuchot donnent ici un fragment qui n'est pas dans l'original, communiqué à M. H. Beaune par M. Théodore Vernes, petit-fils du correspondant de Voltaire. Voici ce fragment :

« Venez voir mon église; elle n'est pas encore bénite, et on ne sait encore si elle est calviniste ou papiste. En attendant, j'ai mis sur le frontispice : *Deo soli* *. Voyez si vos damnés de camarades ne devraient pas avoir plus de tendresse pour moi qu'ils n'en ont. Votre plaisant Arabe ** m'a abandonné tout net, depuis qu'il est de la barbare compagnie : il suffit d'entrer là pour avoir l'âme coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous serez de la vénérable.

« Mes compliments à Mme de Wolmar, et à son *faux germe* ***. »

* Dans sa lettre à d'Argental du 14 septembre, Voltaire donne autrement cette inscription.

** Probablement Abauzit.

*** *Nouvelle Héloïse*, première partie, lettre LXIII.

4653. — A M. COLINI.

Ferney, 25 auguste.

Mes yeux me refusent encore le service. Je vous envoie, mon cher Florentin, une lettre pour monseigneur l'électeur que je n'ai pu écrire moi-même[1]. Nous n'avons pas encore commencé notre *Corneille;* il n'y a que moi de prêt. S'il restait encore quelque argent aux Français pour faire des souscriptions, ils devraient en faire pour reprendre Pondichéry; mais il est plus aisé d'imprimer *Corneille* que d'avoir des flottes. Nous voilà à peu près comme les Italiens, nous n'avons que la gloire des beaux-arts, et encore ne l'avons-nous guère. Adieu; je voudrais bien vous revoir avant de mourir, et je l'espère encore.

4654. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, 26 auguste.

Monsieur, ce sera pour moi un honneur infini, un grand encouragement pour les arts, que vous protégez, et pour la jeune héritière du nom de Corneille, qu'on puisse voir à la tête des souscriptions le nom de votre auguste souveraine, et le vôtre. Je crois vous avoir déjà mandé que le roi de France souscrit pour la valeur de deux cents exemplaires, et plusieurs princes à proportion. Je me fais une joie extrême de voir cette entreprise honorable secondée par le Mécène de la Russie.

Ce travail ne m'empêchera pas d'amasser toujours des matériaux pour votre monument. Je ne rebuterai rien, dans l'espérance de trouver quelque chose d'utile dans le fatras des plus grandes inutilités. Je suis trompé quelquefois dans mon calcul : j'acquiers quelquefois de gros paquets de manuscrits où je ne trouve rien du tout, d'autres qui ne sont remplis que de satires et d'anecdotes scandaleuses que je ne manque pas de jeter au feu, de peur qu'après moi quelque libraire n'en fasse usage. Heureusement toutes ces satires n'étaient que manuscrites; et s'il en est quelques-unes qui aient échappé à mes recherches, elles ne feront pas fortune.

Ma santé ne me permet presque plus de sortir de chez moi : la consolation de mes dernières années sera uniquement de tra-

1. Cette lettre manque. (B.)

vailler pour vous, car je compte que *Corneille* ne me coûtera pas plus de quatre à cinq mois; disposez de tout le reste de mes moments. Nous ne tarissons point sur le compte de Votre Excellence, M. de Soltikof et moi; nous ne parlons de vous qu'avec enthousiasme. Le cardinal Passionei était le seul homme en Europe qui vous ressemblât: nous venons de le perdre[1]. Il ne reste que vous en Europe qui donniez aux arts une protection distinguée, constante, et éclairée; et je vous regarde, après Pierre le Grand, comme l'homme qui fait le plus de bien à votre nation.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4655. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

27 auguste.

Je me hâte de vous répliquer, mademoiselle. Je m'intéresse autant que vous à l'honneur de votre art, et si quelque chose m'a fait haïr Paris et détester les fanatiques, c'est l'insolence de ceux qui veulent flétrir les talents. Lorsque le curé de Saint-Sulpice, Languet, le plus faux et le plus vain de tous les hommes, refusa la sépulture à Mlle Lecouvreur[2], qui avait légué mille francs à son église, je dis à tous vos camarades assemblés qu'ils n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profession jusqu'à ce qu'on eût traité les pensionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi. Ils me le promirent, et n'en firent rien. Ils préférèrent l'opprobre avec un peu d'argent à un honneur qui leur eût valu davantage.

Ce pauvre Huerne[3] vous a porté un coup terrible en voulant vous servir; mais il sera très-aisé aux premiers gentilshommes de la chambre de guérir cette blessure. Il y a une ordonnance du roi, de 1641, concernant la police des spectacles, par laquelle il est dit expressément: « Nous voulons que l'exercice des comédiens, qui peut divertir innocemment nos peuples (c'est-à-dire détourner nos peuples de diverses occupations mauvaises), ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. »

Et, dans un autre endroit de la déclaration, il est dit que, s'ils choquent les bonnes mœurs sur le théâtre, ils seront notés d'infamie.

1. Voyez tome XXXVI, page 421.
2. Voyez tome XXII, page 69; et, tome IX, la pièce intitulée *la Mort de Mlle Lecouvreur*.
3. Voyez la note, tome XXIV, page 239.

Or, comme un prêtre serait noté d'infamie s'il choquait les bonnes mœurs dans l'église, et qu'un prêtre n'est point infâme en remplissant les fonctions de son état, il est évident que les comédiens ne sont point infâmes par leur état, mais qu'ils sont, comme les prêtres, des citoyens payés par les autres citoyens pour parler en public bien ou mal.

Vous remarquerez que cette déclaration du roi fut enregistrée au parlement.

Il ne s'agit donc que de la faire renouveler. Le roi peut déclarer que, sur le compte à lui rendu par les quatre premiers gentilshommes de sa chambre, et sur sa propre expérience, que jamais ses comédiens n'ont contrevenu à la déclaration de 1641, il les maintient dans tous les droits de la société, et dans toutes les prérogatives des citoyens attachés particulièrement à son service : ordonnant à tous ses sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, de les faire jouir de tous leurs droits naturels et acquis, en tant que besoin sera. Le roi peut aisément rendre cette ordonnance, sans entrer dans aucun des détails qui seraient trop délicats.

Après cette déclaration, il serait fort aisé de donner ce qu'on appelle les honneurs de la sépulture, malgré la prêtraille, au premier comédien qui décéderait. Au reste, je compte faire usage des décisions de monsignor Cerati, confesseur de Clément XII, dans mes notes sur *Corneille*[1].

Venons maintenant aux pièces que vous jouerez cet automne. Vous faites très-bien de commencer par celle de M. Cordier[2] : il ne faut pas lasser le public en le bourrant continuellement des pièces du même homme. Ce public aime passionnément à siffler le même rimailleur qu'il a applaudi ; et tout l'art de Mlle Clairon n'ôtera jamais au parterre cette bonne volonté attachée à l'espèce humaine.

Pour le *Tancrède* de Prault, il est impertinent d'un bout à l'autre. Pour ce vers barbare[3] :

Cher Tancrède, ô toi seul qui méritas ma foi!

quel est l'ignorant qui a fait ce vers abominable? quel est l'Allobroge qui a terminé un hémistiche par le terme *seul* suivi d'un

1. Voyez tome XXXI, page 519.

2. *Zarukma*, tragédie, par l'abbé Edmond Cordier de Saint-Firmin (né à Orléans vers 1730, mort vers 1816), ne fut jouée que le 17 mars 1762.

3. Voyez tome V, page 566.

qui? Il faut ignorer les premières règles de la versification pour écrire ainsi. Les gens instruits remarquent ces sottises, et une bouche comme la vôtre ne doit pas les prononcer. Cela ressemble à ce vers :

La belle Phyllis, qui brûla pour Corydon.

J'ai maintenant une grâce à vous demander : on m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée *l'Écueil du Sage*, et que quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce est de moi. Vous sentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont besoin de vos grands talents, je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je serais très-mortifié que ce bruit s'accréditât, et je crois qu'il est de votre intérêt de le détruire. Votre comédie peut tomber; et si la malice m'impute cet ouvrage, cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en sérieusement, je vous en prie, à vos camarades; je suis très-résolu à ne leur donner jamais rien si on m'impute ce que je n'ai pas fait. Ce qu'on peut hardiment m'attribuer, c'est la plus sincère admiration et le plus grand attachement pour vous.

4656. — A MADAME BELOT [1].

Au château de Ferney, par Genève, 27 auguste.

Je suis fâché, madame, de m'intéresser si inutilement à vous; mais je crois que vous faites fort bien de prendre le parti qu'on vous conseille. Les typographes de Paris sont bien plus en état de faire un bon parti que les typographes de Genève, attendu que les frais sont moins considérables à Paris, et que ceux du transport sont immenses.

D'ailleurs, vous jouirez bien plus tôt de votre réputation et du petit avantage qui peut la suivre en faisant travailler à Paris. Votre ouvrage[2] paraîtra deux jours après l'impression; et dans votre premier plan il paraîtrait six mois après. Ainsi, à marché égal, vous y gagneriez encore beaucoup. Je pense qu'il n'y a pas à balancer.

Je suis très-flatté que M. de Valori veuille bien se souvenir de moi. Si vous le voyez, madame, je vous serai très-obligé de lui présenter mes très-humbles obéissances.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Une traduction de Hume, qu'elle voulait faire imprimer à Genève. (A. F.)

Il me semble que les nouvelles sont de jour en jour plus affligeantes. Ce temps-ci n'est guère favorable aux lettres, et je doute qu'il en vienne un plus heureux. Il y a bien des gens qui n'achètent point de livres, parce qu'ils n'ont point de quoi acheter un habit. Ce n'est plus le temps où l'on avait vingt aunes de drap sur *un billet signé Germanicus*[1]. Je plains le siècle ; il est aussi infortuné que ridicule.

Vous me parlez, madame, de M. Forbonnais[2] ; il ne sait pas les obligations que je lui ai : c'est l'homme du monde avec lequel je me suis le plus instruit.

4657. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 auguste.

Mes anges verront que je ne suis pas paresseux ; ils s'amuseront de *Polyeucte*. Quand ils s'en seront amusés, ils pourront le donner à monsieur le secrétaire perpétuel, à condition que monsieur le secrétaire rendra à mes divins anges l'épître dédicatoire, *le Cid*, *Horace*, et *Cinna*. Mais vous verrez que l'Académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques que je n'en ai mis à les faire.

Je crois malheureusement que l'entreprise ira à dix volumes ; cela me fait trembler : le temps devient tous les jours moins favorable, mais je n'en travaillerai pas moins. M. de Montmartel me mande que c'est une opération de finance fort difficile. Il ne veut pas même s'engager à donner des billets payables dans neuf mois. Voilà ce que c'est que d'être battu dans les quatre parties du monde : cela serre les cœurs et les bourses. Le public fait trop de commentaires sur la perte du Canada et des Indes orientales, et sur les trois vingtièmes, pour se soucier beaucoup des *Commentaires sur Corneille*. Il me semble que tout va de travers, hors ce qui dépend uniquement de moi ; cela n'est pas modeste, mais cela est vrai. Je commence même à croire qu'un certain drame ébauché[3] fera un assez passable effet au théâtre, si Dieu me prête vie.

Vous triomphez, vous m'avez remis tout entier au *tripot*, que j'avais abandonné ; mais je suis toujours épouvanté qu'on ait le

1. C'est la proposition que Pradon, auteur de *Germanicus*, fit à un drapier.
2. Célèbre économiste.
3. *Don Pèdre ;* voyez tome VII, page 237.

front de s'amuser à Paris, et d'aller au spectacle, comme si nous venions de faire la paix de Nimègue.

Est-il vrai qu'on va jouer une comédie moitié bouffonne, moitié intéressante, comme je les aime? est-il vrai qu'elle est de M. Legouz [1], auditeur des comptes de Dijon? est-il vrai qu'il y a un rôle d'Acanthe que vous aimez autant que Nanine? Qui joue ce rôle d'Acanthe? est-ce Mlle Gaussin? est-ce Mlle Hus?

Que devient votre humeur? Je vous connais une humeur fort douce; mais celle qui attaque les yeux est fort aigre. Tâchez donc d'être assez malade pour venir vous faire guérir par Tronchin; cela serait bien agréable.

Je baise, en attendant, le bout des ailes de mes anges.

4658. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 31 auguste.

On est un peu importun; on présente *Pompée* aux anges, accompagné d'une lettre à monsieur le secrétaire perpétuel, lequel a renvoyé *les Horaces* avec quelques notes académiques. Mes anges sont suppliés de donner *Pompée* avant *Polyeucte*. Je traite Corneille tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse; mais j'adoucirai ma dureté en revoyant mon ouvrage. Mon grand objet, mon premier objet est que l'Académie veuille bien lire toutes mes observations, comme elle a lu celles des *Horaces :* cela seul peut donner à l'ouvrage une autorité qui en fera un ouvrage classique. Les étrangers le regardent comme une école de grammaire et de poésie.

Mes anges rendront un vrai service à la littérature et à la nation s'ils engagent tous leurs amis de l'Académie, et les amis de leurs amis, à prendre mon entreprise extrêmement à cœur. Il faut tâcher que tout le monde en soit aussi enthousiasmé que moi. Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme.

Quand joue-t-on *le Droit du Seigneur*, et qui joue?

Tout va-t-il de travers comme de coutume?

4659. — A M. DUCLOS.

31 auguste.

J'ai reçu, monsieur, l'épître dédicatoire, la préface sur *le Cid*, et les remarques sur *les Horaces*. Je crois que l'Académie rend un

1. Voyez la note, page 416.

très-grand service à la littérature et à la nation, en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de Corneille. Voilà la véritable sanction que je demande; elle consiste à m'instruire. Il faut toujours avoir raison, et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes sur mes observations très-judicieuses. Il n'en coûte qu'un mot dans vos assemblées; et, sur ce mot, je me corrige sans difficulté et sans peine : c'est la seule façon de venir à bout de mon entreprise. Je remercie infiniment la compagnie, et je la conjure de continuer. Je lui envoie des choses un peu indigestes; mais, sur ses avis, tout sera arrangé, soigné pour le fond et pour la forme; et je ne ferai rien annoncer au public que quand j'aurai soumis au jugement de l'Académie les observations sur les principales pièces de Corneille. Plus cet ouvrage est attendu de tous les gens de lettres de l'Europe, plus je crois devoir me conduire avec précaution. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût. Rien n'est plus capable de fixer notre langue, qui se parle à la vérité dans l'Europe, mais qui s'y corrompt. Le nom de Corneille et les bontés de l'Académie opéreront ce que je désire.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce grand homme[1], je sais bien qu'on battait des mains quelquefois quand il reparaissait après une absence; mais on en a fait autant à Mlle Camargo[2]. Je peux vous assurer que jamais il n'eut la considération qu'il devait avoir. J'ai vu, dans mon enfance, beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec lui : mon père, dans sa jeunesse, avait fréquenté tous les gens de lettres de ce temps; plusieurs venaient encore chez lui. Le bonhomme Marcassus[3], fils de l'auteur de l'*Histoire grecque*, avait été l'ami de Corneille. Il mourut chez mon père, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me souviens de tout ce qu'il nous contait, comme si je l'avais entendu hier. Soyez sûr que Corneille fut négligé de tout le monde, dans les dernières vingt années de sa vie. Il me semble que j'entends encore ces bons vieillards Marcassus, Réminiac, Tauvières, Régnier, gens aujourd'hui très-inconnus, en parler avec indignation. Eh! ne reconnaissez-vous pas là, messieurs, la nature humaine? Le contraire serait un prodige.

1. Voyez ci-après la lettre à l'abbé d'Olivet, n° 4666.
2. Danseuse célèbre.
3. Dont Voltaire parle tome XXIII, page 108, et qui était fils de Pierre de Marcassus, né en 1584, mort en 1664.

C'est une raison de plus pour vous intéresser au monument que j'élève à sa gloire. Présentez, je vous prie, monsieur, mes remerciements et mes respects à la compagnie, etc.

4660. – A M. D'ALEMBERT.

31 auguste.

Messieurs de l'Académie françoise ou française, prenez bien à cœur mon entreprise, je vous en prie; ne manquez pas les jours des assemblées; soyez bien assidus. Y a-t-il rien de plus amusant, s'il vous plaît, que d'avoir un *Corneille* à la main, de se faire lire mes observations, mes anecdotes, mes rêveries, d'en dire son avis en deux mots, de me critiquer, de me faire faire un ouvrage utile, tout en badinant? J'attends tout de vous, mon cher confrère.

Il me paraît que M. Duclos s'intéresse à la chose. Je me flatte que vous vous en amuserez, et que je verrai quelquefois de vos notes sur mes marges. Encouragez-moi beaucoup, car je suis docile comme un enfant; je ne veux que le bien de la chose; j'aime mieux Corneille que mes opinions; j'écris vite, et je corrige de même; secondez-moi, éclairez-moi, et aimez-moi.

4661. — DE M. WILLIAM PITT[1].

Saint-James's square, septembre 4, 1761.

The pressure of business is but a feeble reason for having deferred answering the honour of a letter from M. de Voltaire, and on so interesting a subject. For who so insensible to the true spirit of poetry, as not to admire the works and respect the posterity of the great Corneille? Or what more flattering than to second, in any manner, those pious cares offered to the manes of the founder of French tragedy by the genius who was reserved to perfect it?

I feel the high value of the favourable sentiments you are so good as to express on my subject, and am happy in this occasion of assuring you of the distinguished consideration with which I have the honour to be[2], etc.

W. PITT.

1. Même source que la lettre 4613.

2. *Traduction :* L'embarras des affaires n'est qu'un faible motif pour avoir différé de répondre à l'honneur d'une lettre de M. de Voltaire, et sur un sujet aussi intéressant. Qui peut être, en effet, assez insensible aux charmes de la poésie pour ne pas admirer les ouvrages et respecter les descendants du grand Corneille? Est-il rien de plus honorable que de seconder, de toutes les manières possibles, les pieux hommages rendus à la mémoire du fondateur de la tragédie française par le génie à qui il était réservé de la perfectionner?

Je sens tout le prix des sentiments flatteurs que vous voulez bien m'adresser,

4662. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mes divins anges, quand vous voudrez des commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter. M. de La Marche, qui arrive, ne m'empêchera pas de travailler. Je l'ai trouvé en très-bonne santé. Il est gai, il ne paraît pas qu'il ait jamais souffert. Nous avons commencé par parler de vous; et j'interromps le torrent de nos paroles pour vous le mander. Est-il possible que vous ne m'ayez pas mandé le ministère de M. le comte de Choiseul, et que je l'apprenne par le public? Ah! mes anges, que je suis fâché contre vous!

Toute votre cour de Parme souscrit pour notre Corneille; votre prince [1], pour trente exemplaires. M. du Tillot, M. le comte de Rochechouart, souscrivent. La liste sera belle. Je voudrais savoir comment vous avez trouvé la lettre à mon cicéronien Olivet [2].

Vous doutiez-vous que le germe d'*Andromaque* fût dans *Pertharite?* il y a des choses curieuses à dire sur les pièces les plus délaissées. L'ouvrage devient immense; mais, malgré cela, j'espère qu'il sera très-utile. Il fera dix volumes in-4°, ou treize in-8° [3]. N'importe, je travaillerai toujours, et les Cramer s'arrangeront comme ils pourront et comme ils voudront.

Y a-t-il quelque nouvelle du *Droit du Seigneur?* M. Legouz [4] vous enverra une plaisante préface [5].

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

4663. — A M. DAMILAVILLE.

Le 7 septembre.

Comment, morbleu! frère Damilaville, qui est à la tête de trente bureaux, se donne de la peine pour les frères, se trémousse, écrit; et frère Thieriot, qui n'a rien à faire, ne nous

et je saisis avec bonheur cette occasion de vous assurer de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Don Philippe, duc de Parme, né le 15 mars 1720, mort le 18 juillet 1765.
2. La lettre du 20 auguste; voyez n° 4645.
3. L'édition forma douze volumes in-8°.
4. Voyez page 416.
5. Cette Préface, dont Voltaire reparle encore dans sa lettre du 7 septembre, ne nous est pas parvenue. (B.)

donne pas la moindre nouvelle!... il écrit une fois en un mois!... Quel paresseux nous avons là! Vive frère Damilaville!

Un de nos frères m'a régalé d'un gros paquet qui contient un gros poëme en cinq gros chants, intitulé *la Religion d'accord avec la Raison*. Je ne doute en aucune manière de cet accord; mais les frères me condamnent-ils à lire tant de vers sur une chose dont je suis si persuadé? Je n'ai pas un moment à moi, et ma faible santé ne me permet pas une correspondance bien étendue. L'auteur, nommé M. Duplessis de La Hauterive, est sans doute connu de mes frères. Je les supplie de me plaindre et de m'excuser auprès de M. de La Hauterive; je mets cela sur leur conscience.

Frère Thieriot ne me mande point comment on a distribué les rôles de la pièce de M. Legouz. Ce n'est pas que je m'en soucie; mais ce M. Legouz est un homme très-vif et très-impatient. J'ai souvent des disputes avec lui. Il veut bien qu'une comédie intéresse, mais il prétend qu'il doit toujours y avoir du plaisant. Il m'a presque converti sur cet article, et je commence à croire qu'on a besoin de rire.

Je me plains de Thieriot; mais mon académicien de Dijon se plaindra bien davantage si les comédiens ajoutent la moindre chose au *Droit du Seigneur*. Ils le gâteraient infailliblement, comme ils gâtèrent *l'Enfant prodigue*. Je serai plus inflexible pour les ouvrages de mes amis que je ne l'ai été pour les miens. On a fait tout ce qu'on a pu, dans *Tancrède*, pour me rendre ridicule; je ne souffrirai pas qu'on en use ainsi avec mon petit académicien.

J'ai chez moi l'abbé Coyer. Je suis encore à concevoir les raisons pour lesquelles on l'a fait voyager quelque temps[1]; il faut que j'aie l'esprit bien bouché.

Je m'unis toujours aux prières des frères, et je salue avec eux l'Être des êtres.

4664. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre.

Mes divins anges, la nouvelle du ministère de M. le comte de Choiseul n'est donc pas vraie, puisque vous ne m'en parlez pas dans votre lettre terrible du 21 auguste? Je lui ai fait mon compliment sur la foi des gazettes. Si la nouvelle est fausse, mon

1. La publication de l'*Histoire de Sobieski;* voyez la lettre 4508.

compliment subsiste toujours, comme dit Dacier : Ma remarque, dit-il, peut être trouvée mauvaise, mais elle restera.

Mes chers anges, il est vrai qu'il y a un Legouz à Dijon, parent de M. de La Marche[1]. Faisons donc comme Nollet, qui avait imaginé une Mme Truchot, avec laquelle il couchait régulièrement; quand il l'eut vue, il lui dit, pour s'excuser, qu'il n'y coucherait plus. J'ai demandé à M. de La Marche le nom de quelques académiciens de Dijon, mes confrères; il m'a nommé un Picardet. Picardet me paraît mon affaire. Je veux que Picardet soit l'auteur du *Droit du Seigneur*. Picardet est mon homme. Voici donc la préface de Picardet[2]; puisse-t-elle amuser mes anges!

Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de Prault; que Prault fils est un franc fieux. Et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous son parti? que vous importe? en quoi, mes anges, les négligences de Prault peuvent-elles retomber sur vous? qu'a de commun Prault avec mes anges?

C'est, ce me semble, Mlle Quinault qui me retrancha de *l'Enfant prodigue* des vers que Mme de Pompadour voulut absolument dire quand elle le joua, et que tout le monde comique veut réciter. Qu'est-ce que cela vous fait? Pour Dieu, laissez-moi crier sur mes vers :

Paris est au roi,
Mes vers sont à moi;
Je veux m'en réjouir,
Selon mon plaisir[3].

Vous me mandez douze, Parme dit trente; voici le nœud : c'est, à ce que je présume, qu'on avait d'abord dit douze, et qu'ensuite on a eu la noble vanité des trente. Puisse mon *Commentaire* ne pas aller à trente volumes! Mais je vois qu'il sera prolixe. Les Cramer feront tout comme ils voudront : les détails me pilent, comme dit Montaigne[4].

Songez que j'ai trente-deux pièces[5] à commenter, dont dix-

1. Voyez page 416.
2. On n'a point trouvé cette préface. (K.) — Voyez tome VI, page 3.
3. Parodie de la chanson populaire, sur l'air de la Camargo :

Paris est au roi,
Mon ... est à moi, etc. (B.)

4. Montaigne parle de la mort, et dit : « Je la gourmande en bloc : par le menu elle me pille. » (Livre III, chap. IV, dixième alinéa.)

5. Dans son *Siècle de Louis XIV* (voyez tome XIV, page 57), Voltaire dit que P. Corneille a composé trente-trois pièces. S'il n'en compte ici que trente-deux, c'est qu'il ne compte pas *Psyché*, que Corneille fit avec Molière, et qu'on a tou-

huit inlisibles; plaignez-moi, encouragez-moi, ne me grondez pas, et aimez votre créature, qui baise le bout de vos ailes.

4665. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Ferney, 7 septembre[2].

Madame, j'ai aujourd'hui deux yeux. Je m'en suis servi bien heureusement pour lire la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore, et ils conduisent ma main, que mon cœur conduit toujours quand j'ai l'honneur de vous écrire. Je me hâte de profiter de la grâce que me fait la nature de me rendre des yeux, car peut-être me les ôtera-t-elle demain.

On ne s'attendait pas, ce me semble, madame, que le roi d'Angleterre envoyât chercher si loin une femme[3]; il en aurait trouvé de bien aimables et de bien élevées sur la route. Rien n'arrive de ce qui est vraisemblable. La plus belle chose qu'on ait jamais vue contre la vraisemblance, c'est un prince[4] de l'empire qui s'est défendu seul pendant six ans contre les trois quarts de l'Europe; mais ce que tout le monde devait bien prévoir, c'est le rôle pitoyable que nous avons joué sur mer, la perte de nos colonies et la perte de notre argent.

Je me console avec Corneille de nos désastres : nous commencerons incessamment l'impression des tragédies et du commentaire; tout est examiné auparavant par l'Académie française. Il faut que cet ouvrage serve à fixer la langue, et qu'il ait une authenticité qui serve à jamais d'instruction et de règle. L'Académie seule pouvait donner une telle autorité à mes doutes, et c'est elle qui décide. Votre protection, madame, est mon plus grand encouragement. L'ouvrage sera donné tome à tome, et en contiendra plus de dix.

Le papier me manque pour dire à Votre Altesse sérénissime combien je suis pénétré de ses bontés, et pour me mettre à ses pieds.

jours mise dans les œuvres de ce dernier, et rarement dans celles du père du théâtre français.

Voltaire n'a pas compris *Psyché* dans son édition de Corneille. Il a parlé de cette pièce dans sa *Vie de Molière;* voyez tome XXIII, page 123.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Cette lettre est de 1761, et non de 1763.
3. Voyez la lettre à la même, du 9 novembre.
4. Frédéric II.

4666. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Septembre[1].

Je vous jure, mon cher Cicéron, que le chanoine de Reims a très-mal vu. Les princes du sang se sont mis en possession de venir prendre la première place sur les bancs du théâtre, quand il y avait des bancs, et il fallait bien qu'on se levât pour leur faire place; mais assurément Corneille ne venait pas déranger tout un banc, et faire sortir la personne qui occupait la première place sur ce banc. S'il arrivait tard, il était debout; s'il arrivait de bonne heure, il était assis. Il se peut faire qu'ayant paru à la représentation de quelqu'une de ses bonnes pièces, on se soit levé pour le regarder, qu'on lui ait battu des mains. Hélas! à qui cela n'arrive-t-il pas? Mais qu'il ait eu des distinctions réelles, qu'on lui ait rendu des honneurs marqués, que ces honneurs aient passé en usage pour lui, c'est ce qui n'est ni vrai, ni vraisemblable, ni même possible, attendu la tournure de nos esprits français. Croyez-moi, le pauvre homme était négligé comme tout grand homme doit l'être parmi nous. Il n'avait nulle considération, on se moquait de lui; il allait à pied, il arrivait crotté de chez son libraire à la comédie; on siffla ses douze dernières pièces; à peine trouva-t-il des comédiens qui daignassent les jouer. Oubliez-vous que j'ai été élevé dans la cour du Palais par des personnes qui avaient vu longtemps Corneille? Ce qu'on nous dit dans notre enfance nous fait une impression durable, et j'étais destiné à ne rien oublier de ce qu'on disait des pauvres poëtes mes confrères. Mon père avait bu avec Corneille : il me disait que ce grand homme était le plus ennuyeux mortel qu'il eût jamais vu, et l'homme qui avait la conversation la plus basse. L'histoire du lutin est fort connue, et malheureusement son lutin l'a totalement abandonné dans plus de vingt pièces de théâtre. Cependant on veut des commentaires sur ces ouvrages qui ne devraient jamais avoir vu le jour : à la bonne heure, on aura des commentaires; je ne plains pas mes peines.

Tout ce que je demande à l'Académie, mon cher maître, c'est qu'elle daigne lire mes observations aux assemblées, quand elle n'aura point d'occupations plus pressantes. Je profiterai de ces critiques. Il est important qu'on sache que j'ai eu l'honneur de la consulter, et que j'ai souvent profité de ses avis. C'est là ce qui

1. C'est à tort que Beuchot a classé cette lettre à la fin de septembre.

donnera à mon ouvrage un poids et une autorité qu'il n'aurait jamais, si je ne m'en rapportais qu'à mes faibles lumières. Je n'aurais jamais entrepris un ouvrage si épineux, si je n'avais compté sur les instructions de mes confrères.

Venons à ma lettre du 20 auguste; elle était pour vous seul: je la dictai fort vite; mais si vous trouvez qu'elle puisse être de quelque utilité, et qu'elle soit capable de disposer les esprits en faveur de mon entreprise, je vous prie de la donner à frère Thieriot. J'ai peur qu'il n'y ait quelques fautes de langage. On pardonne les négligences, mais non pas les solécismes; et il s'en glisse toujours quelques-uns quand on dicte rapidement. Je me mets entre vos mains à la suite de Pierre, et je recommande l'un et l'autre à vos bons offices, à vos lumières, et à vos bontés.

Adieu, mon cher maître; votre vieillesse est bien respectable: plût à Dieu que la mienne en approchât! Vous écrivez comme à trente ans. Je sens combien je dois vous estimer et vous aimer.

Le président de Ruffey, qui est chez moi, vous fait ses compliments.

4667. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 8 septembre.

Je ne sais, mon cher maître, si vous avez reçu une lettre que je vous écrivis, il y a quelque temps, de Pontoise. Je vous y parlais, ce me semble, de votre édition de *Corneille,* et de l'intérêt que j'y prenais comme homme de lettres, comme Français, comme académicien, et, encore plus, comme votre confrère, votre disciple et votre ami. Depuis ce temps, nous avons reçu à l'Académie vos remarques sur *les Horaces,* sur *Cinna,* et sur *le Cid,* la préface du *Cid,* et l'épître dédicatoire. Tout cela a été lu avec soin dans les assemblées, et Duclos nous dit hier que vous aviez reçu nos remarques, et que vous en paraissiez content. N'oubliez pas d'insister plus que vous ne faites dans votre épître sur la protection qu'on accordait aux persécuteurs de Corneille, et sur l'oubli profond où sont tombées toutes les infamies qu'on imprimait contre lui, et qui vraisemblablement lui causaient beaucoup de chagrin. Vous pouvez mieux dire, et avec plus de droit que personne, à tous les gens de lettres et à tous les protecteurs, des choses fort utiles aux uns et aux autres, que cette occasion vous fournira naturellement.

Nous avons été très-contents de vos remarques sur *les Horaces;* beaucoup moins de celles sur *Cinna,* qui nous ont paru faites à la hâte. Les remarques sur *le Cid* sont meilleures, mais ont encore besoin d'être revues. Il nous a semblé que vous n'insistiez pas toujours assez sur les beautés de l'auteur, et quelquefois trop sur des fautes qui peuvent n'en pas paraître à tout le monde. Dans les endroits où vous critiquez Corneille, il faut que vous ayez si évidemment raison que personne ne puisse être d'un avis contraire;

dans les autres, il faut ou ne rien dire, ou ne parler qu'en doutant. Excusez ma franchise; vous me l'avez permise, vous l'avez exigée; et il est de la plus grande importance pour vous, pour Corneille, pour l'Académie, et pour l'honneur de la littérature française, que vos remarques soient à l'abri même des mauvaises critiques. Enfin, mon cher confrère, vous ne sauriez apporter dans cet ouvrage trop de soin, d'exactitude, et même de minutie. Il faut que ce monument que vous élevez à Corneille en soit aussi un pour vous; et il ne tient qu'à vous qu'il le soit.

Je souscris, si vous le trouvez bon, pour deux exemplaires, pour l'un comme votre ami, et pour l'autre comme homme de lettres et comme Français. Si les gens de lettres de cette frivole et moutonnière nation qui les persécute en riant ne soutiennent pas l'honneur de la *chère patrie*, comme disent les Allemands, hélas! que deviendra ce malheureux honneur? Vous voyez le beau rôle que nous jouons

sur la terre et sur l'onde[1];

et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que nous avons l'air de le jouer encore quelque temps, car la paix ne paraît pas prochaine. Cependant le parlement se bat *à outrance* avec les jésuites, et Paris en est encore plus occupé que de la guerre d'Allemagne; et moi, qui n'aime ni les fanatiques parlementaires ni les fanatiques de saint Ignace, tout ce que je leur souhaite, c'est de se détruire les uns par les autres, fort tranquille d'ailleurs sur l'événement, et bien certain de me moquer de quelqu'un, quoi qu'il arrive. Quand je vois cet imbécile parlement, plus intolérant que les capucins, aux prises avec d'autres ignorants imbéciles et intolérants comme lui, je suis tenté de lui dire ce que disait Timon le Misanthrope à Alcibiade : « Jeune écervelé, que je suis content de te voir à la tête des affaires! Tu me feras raison de ces marauds d'Athéniens[2]. » La philosophie touche peut-être au moment où elle va être vengée des jésuites; mais qui la vengera des Omer et compagnie? Pouvons-nous nous flatter que la destruction de la canaille jésuitique entraînera après elle l'abolition de la canaille jansénienne et de la canaille intolérante? Prions Dieu, mon cher confrère, que la raison obtienne de nos jours ce triomphe sur l'imbécillité. En attendant, portez-vous bien, commentez Corneille, et aimez-moi.

4668. — DE M. HENNIN[3].

Varsovie, 10 septembre 1761.

Monsieur, on me dit que vous ne recevez plus de lettres sans savoir de qui elles sont: c'est vous épargner bien de l'ennui; mais aussi tous les honnêtes gens qui vous sont attachés ne peuvent pas se donner les airs de contresigner. Il peut même s'en trouver qui achètent leurs cachets tout faits sur

1. Hémistiche de Corneille dans *Cinna*, acte II, scène I, vers 3.
2. Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, paragraphe XIX.
3. *Correspondance inédite avec P.-M. Hennin*, 1825.

les quais. Quoi qu'il en soit, vous permettez sans doute à ceux que vous avez eu la bonté de recevoir et d'inviter chez vous de se faire écrire quelquefois à votre porte ; je suis donc rassuré sur le sort de ma lettre.

Je ne sais, monsieur, comment j'ai laissé passer un an sans avoir l'honneur de vous écrire, tout contribuant à me rappeler le peu de jours que j'ai eu l'avantage de passer avec vous, et les marques d'amitié dont vous m'aviez comblé. Je vis ici avec des personnes qui s'occupent beaucoup de vos ouvrages et de vos délassements, et nous vous devons le rire le plus vrai qui nous échappe depuis quelque temps.

Quelque idée que les Allemands aient tâché de vous donner des Polonais, je puis vous assurer que cette nation est beaucoup plus susceptible de sentiments agréables que la tudesque. Il ne manque ici que des encouragements. Varsovie est déjà une grande ville ; elle augmente tous les jours, et se rapproche à beaucoup d'égards des autres capitales. Dans le reste du pays, les mœurs et les usages tiennent encore beaucoup du Sarmate, et si le gouvernement ne change, tout doit y rester longtemps dans le même état. Les grands seigneurs sont forcés d'errer à la manière des princes arabes pour aller manger les denrées de leurs terres, qui, sans cela, ne seraient d'aucun produit. L'expérience leur a appris à suppléer, dans ces voyages, à toutes les commodités sédentaires. Aussi font-ils souvent vingt ou trente lieues pour aller rendre une visite et dîner avec un ami.

Je suis fâché, monsieur, que les circonstances ne vous aient pas porté du côté de la Pologne. Il me semble que rien n'aurait été plus intéressant pour un historien philosophe que d'approfondir les causes de l'affaiblissement extrême de cette nation, d'examiner comment une anarchie peut subsister sans des malheurs éclatants, et de prévoir comment, quand, et par qui, un peuple qui n'a plus ni lois stables, ni puissance, sera anéanti ou rétabli dans son ancien lustre.

Vous seul, monsieur, auriez pu trouver la solution de ces problèmes dans les annales du monde qui vous sont si familières, et dans la connaissance parfaite du cœur humain. Vous eussiez porté la certitude de l'évidence où j'ose à peine hasarder des conjectures probables ; mais vous faites mieux, vous jouissez paisiblement de vos travaux et de votre gloire, vous laissez les politiques se tourmenter de l'avenir, et ne songez qu'à rire du présent. Grâce à nos chers compatriotes, dussiez-vous égaler l'âge des patriarches, vous ne manquerez jamais de fonds pour une aussi douce occupation.

Que de plaisir n'aurais-je pas, monsieur, si le sort, qui me ballotte d'un bout de l'Europe à l'autre, me conduisait encore dans vos belles contrées. D'Urfé [1] les avait rendues célèbres ; mais il n'a peint que l'amour, j'y reverrais le peintre de toute la nature. Je lui dirais de bon cœur : *Or, baille-moi ta joyeuse recette*, et après l'avoir écouté quelque temps, j'irais prendre la bêche de Candide, car il eut raison.

J'ai l'honneur, etc.

1. Auteur de l'*Astrée*.

4669. — A M. DE BURIGNY.

A Ferney, 12 septembre.

J'ai reçu fort tard le Bénigne Bossuet[1] dont vous m'avez honoré; je vous en fais mon très-sincère remerciement le plus tôt que je peux. J'aime fort les Pères de l'Église, et surtout celui-là, parce qu'il est Bourguignon, et que j'ai à présent l'honneur de l'être; de plus, il est très-éloquent. Ses *Oraisons funèbres* sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier Le Tellier, qui était un si grand fripon. Son *Histoire* particulière de trois ou quatre nations, qu'il appelle *universelle*, est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif, le plus sot et le plus misérable de tous les peuples.

Vous avouez que ce Père de l'Église a été un peu *mauléoniste*[2], et cela suffit. Si d'ailleurs vous croyez qu'il ait ressemblé à quelques médecins qui croient à la médecine, je vous trouve bien bon et bien honnête. Sa conduite avec M. de Fénelon n'est pas d'un homme aisé à vivre; et il faut avoir le diable au corps pour tant crier contre l'aimable auteur du *Télémaque*, qui s'imaginait qu'on pouvait aimer Dieu pour lui-même[3].

Au reste, je fais plus de cas de Porphyre, et je vous remercie en particulier d'avoir traduit son livre[4] contre les gourmands; j'espère qu'il me corrigera.

J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, etc.

4670. — A M. DE CHENEVIÈRES[5].

Aux Délices, 12 septembre.

Quand Mme Denis écrit, c'est comme si j'écrivais; et quand je tiens la plume, c'est elle qui parle. Les femmes sont paresseuses; elles sont plus longtemps à leur toilette qu'à leur secrétaire. Je suis aussi un peu paresseux, mon cher monsieur. Nous autres Suisses, nous nous mettons en mouvement avec difficulté; mais

1. *Vie de Bossuet*, par Burigny; voyez la lettre 4626.
2. Voyez tome XIV, page 43; et ci-dessus, la lettre 4626.
3. Voyez l'article Amour de Dieu, tome XVII, page 175.
4. Burigny a traduit de Porphyre, écrivain grec du troisième siècle, le *Traité sur l'abstinence de la chair des animaux*, 1747, in-12.
5. Éditeurs, de Cayrol et François.

nous sommes bonnes gens, nous aimons tendrement nos amis, et nous vous supplions de vouloir bien nous continuer les nouvelles. Nous attendons avec impatience le papier dont vous parlez, et je me flatte que messieurs des postes ne trouveront pas le contre-seing suspect.

Voulez-vous bien faire remettre ce petit billet à la poste sous contre-seing? Cela épargnera toujours le port d'une lettre à l'ami Thieriot.

4671. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Dès que je sus que mes anges avaient fait consulter M. Tronchin, je fus un peu alarmé. J'écrivis; voici sa réponse : elle est bonne à montrer au docteur Fournier; il n'en sera pas mécontent. Que mes anges ne soient pas surpris de l'étrange adresse. *Viro immortali* veut dire qu'on vit longtemps quand on suit ses conseils, et *Deo immortali* est une allusion à l'inscription que j'ai mise sur le fronton de mon église : *Deo erexit Voltaire.* Ma prière est *Vivat d'Argental.*

Vous êtes bien bon d'envoyer votre billet aux Cramer. Ont-ils besoin de votre billet?

Et moi, bien bon d'avoir cru M. le comte de Choiseul ministre d'État, quand vous ne m'en disiez rien. Je m'en réjouissais; je ne veux plus rien croire, si cela n'est pas vrai.

Si Mlle Gaussin a encore un visage, Acanthe[1] est fort bien entre ses mains, et tout est fort bien distribué. M. Picardet sera fort bien joué. Que dites-vous de la préface du sieur Picardet? ne l'enverrez-vous pas à frère Damilaville? Il a un excellent sermon[2] qu'il montrera à mes anges pour les réjouir. M. de La Marche a été d'une humeur charmante; il n'y paraît plus. C'est, de plus, une belle âme; c'est dommage qu'il ait certains petits préjugés de bonne femme.

Daignez, mes anges, envoyer l'incluse au secrétaire perpétuel, après l'avoir lue. Zarukma! quel nom! d'où vient-il? Le père de Zarukma n'est-il pas M. Cordier[3]? Il est vrai que Zarukma ne rime pas à sifflet, mais il peut les attirer. Zulime au moins est plus doux à l'oreille. Nous nous mîmes quatre à lire *Zulime* à

1. Personnage du *Droit du Seigneur;* voyez tome VI, page 6.
2. Sans doute le *Sermon des Cinquante.*
3. Voyez page 423.

M. de La Marche. Il avait un président[1] avec lui qui dormit pendant toute la pièce, comme s'il avait été au sermon ou à l'audience; ainsi il ne critiqua point. M. de La Marche fut ému, attendri, pleura; et quand Mme Denis s'écria en pleurant : *J'en suis indigne*, il n'y put pas tenir. Je fus touché aussi; je dis : *Zulime* consolera Clairon de *Zarukma*.

Je vous avais dit que j'étais content de M. de Montmartel. Point; j'en suis mécontent : il ne veut pas avancer trois cents louis. Le contrôleur général propose des effets royaux, des feuilles de chêne; nous aurons du bruit.

La paix! il n'y aura point de paix. C'est un labyrinthe dont on ne peut se tirer. Ah! pauvres Français! réjouissez-vous, car vous n'avez pas le sens d'une oie.

Divins anges, je baise le bout de vos ailes.

4672. — A M. DUCLOS.

14 septembre.

Je commence par remercier ceux qui ont eu la bonté de mettre en marge des notes sur mes notes. Je n'ai l'édition *in-folio* de 1664[2] que depuis huit jours.

J'ai commencé toutes mes observations sur l'édition très-rare de 1644, dans laquelle Corneille inséra tous les passages imités des Latins et des Espagnols.

Ces observations, écrites assez mal de ma main au bas des pages, ont été transcrites encore plus mal sur les cahiers envoyés à l'Académie.

Il n'est pas douteux que je ne suive dorénavant l'édition de 1664. Cette petite édition de 1644 ne contient que *Médée*, *le Cid*, *Pompée*, et *le Menteur*, avec *la Suite du Menteur*.

A-t-on pu douter si j'imprimerais les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*[3]?

.... *Ella misma requiriò al rey que se le diesse por marido.* Et vous dites qu'il n'y a pas là d'alternative! Vous avez raison; mais lisez ce qui suit :

.... *Ea estava muy prendada de sus partes.* Voilà nos parties.

.... *O le castigasse conforme à las leyes;* et voilà votre alternative.

Comptez que je serai exact.

Je suis bien aise d'avoir envoyé et soumis à l'examen mes

1. Le président de Ruffey.
2. 1663-64, deux volumes in-folio.
3. Voyez tome XXXI, page 266.

observations, tout informes qu'elles sont : 1° parce que vos réflexions m'en feront faire de nouvelles ; 2° parce que le temps presse, et que si j'avais voulu limer, polir, achever avant d'avoir consulté, j'aurais attendu un an, et je n'aurais été sûr de rien ; mais en envoyant mes esquisses, et en en recevant les critiques de l'Académie, je vois la manière dont on pense, je m'y conforme, je marche d'un pas plus sûr.

Il y avait dans mes petits papiers : « L'abbé d'Aubignac, savant sans génie, et Lamotte, homme d'esprit sans érudition, ont voulu faire des tragédies en prose. » Un jeune homme du métier, qui a copié cela, s'est diverti à ôter le génie à Lamotte, et je ne m'en suis aperçu que quand on m'a renvoyé mon cahier [1].

Il y a souvent des notes trop dures ; je me suis laissé emporter à trop d'indignation contre les fadeurs de César et de Cléopâtre dans *Pompée*, et contre le rôle de Félix dans *Polyeucte*. Il faut être juste, mais il faut être poli, et dire la vérité avec douceur.

N. B. Je suis à Ferney, à deux lieues de Genève. Les Cramer préparent tout pour l'édition, et je travaille autant que ma santé peut me le permettre.

Ils ne donneront leur programme que lorsqu'ils commenceront à imprimer ; ils n'imprimeront que quand les estampes seront assez avancées pour que rien ne languisse.

J'ai peur qu'il n'y ait quatorze volumes in-8°, avec trente-trois estampes. Deux louis, c'est trop peu ; mais les Cramer n'en prendront jamais davantage ; le bénéfice ne peut venir que du roi, de la czarine, du duc de Parme, de nos princes, etc., comme je l'ai déjà mandé [2]. Si mes respectables et bons confrères veulent continuer à me marginer, tout ira bien. Respects et remerciements.

4673. — A M. FYOT DE LA MARCHE [3].

A Ferney, 14 septembre [4].

J'ai ouvert, monsieur, l'incluse que je vous renvoie ; vous qui êtes la main de justice, vous pardonnerez à ma main indiscrète :

1. Ce passage n'est pas dans le *Commentaire* sur Corneille ; dans ses remarques sur *OEdipe*, Voltaire nomme deux fois d'Aubignac (voyez tome XXXII, pages 158 et 164). Lamotte ayant fait un *OEdipe* en prose, c'est peut-être dans l'une des remarques sur l'*OEdipe* de Corneille que venait la phrase sur d'Aubignac et Lamotte. Voltaire a parlé depuis de ces deux auteurs dans l'article Rime de ses *Questions sur l'Encyclopédie ;* voyez tome XX, page 373.

2. Voyez la lettre 4644.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. Cette date est fixée par celle du voyage de M. de La Marche à Ferney,

ce mot de *seigneur de Ferney* aurait trompé un homme plus attentif.

Cependant, quand j'ai vu votre nom, je me suis dit : L'écrivain a raison ; oui, assurément, M. de La Marche est seigneur de Ferney, et il demeure bien peu de temps dans sa terre [1]. Je suis son vassal, et je regrette mon seigneur ; j'irai assurément lui prêter foi et hommage dans son royaume de la Marche; Mme Denis et Cornélie-Chiffon [2] m'ôteront mes éperons et me tiendront les mains jointes.

Si vous êtes dans votre royaume à la réception de ma lettre, voulez-vous employer votre graveur [3] pour Corneille? Les Cramer lui payeront quatre louis pour chaque planche *in-8°*. Il n'aurait qu'à commencer par ces deux-ci, en les rectifiant. Voilà les sujets, vous guideriez son talent. Il y aura dix estampes à graver. Notre Bourgogne aura l'honneur de toute l'entreprise de l'édition de Corneille. Vous ne sauriez croire combien vous me rendez cette idée chère. J'ai été sur le point d'aller faire imprimer notre Corneille au Louvre ; mais je ne veux pas quitter ma retraite, et ce mot de Louvre m'effraye, quoiqu'il appartienne à un roi qui rassure. Je suis si bien dans ma solitude que ma constance est sans mérite, et je n'en sortirai que pour vous. Paul viendra voir Antoine, et apprendre de lui à se passer du reste des hommes.

Je suppose que M. Tronchin est venu recevoir vos ordres à Lyon. Allez embellir la Marche, allez faire à Paris le bonheur de votre famille et de vos amis, et revenez ensuite faire le vôtre dans votre respectable retraite.

Neglectæ dominus splendidior rei.

Nous compterons toujours, Mme Denis et moi, parmi nos plus heureux moments ceux que nous avons eu l'honneur de passer avec vous. Nous en disons autant à M. le président de Ruffey ; je

auquel Voltaire fera tout à l'heure allusion. Elle détermine l'époque où de Vosges père commença à travailler pour l'édition de Corneille. (*Note du premier éditeur.*)

1. Arrivé à Ferney le 5 septembre, il en était reparti le 13. (*Id.*)

2. C'était le nom que Voltaire donnait à Mlle Corneille, qu'il maria plus tard à M. Dupuits, cornette de dragons.

3. Le graveur de M. de La Marche était Louis-Gabriel Monnier, né à Besançon le 11 octobre 1733, mort à Dijon le 8 ventôse an XII. Mais Voltaire entendait parler ici de de Vosges père (François), né à Gray le 25 janvier 1732, mort à Dijon le 22 décembre 1811. (*Note du premier éditeur.*)

le supplie de daigner se souvenir de l'avocat Arnould, et je demande pardon de toutes mes libertés.

Adieu, monsieur, agréez les très-tendres respects de V.

4674. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 14 septembre.

Je fais réflexion, mon cher maître, que si l'on imprime la lettre en question [1], il y faut ajouter des choses essentielles à notre entreprise; que cela peut tenir lieu d'un programme dont je n'aime point l'étalage; que c'est une occasion de rendre adroitement justice à ceux qui les premiers ont favorisé un projet honorable à la nation; que vous vous signaleriez vous-même en m'écrivant en réponse une petite lettre, laquelle ferait encore plus d'effet que la mienne et compagnie.

C'est une nouvelle occasion pour vous de donner un modèle de l'éloquence convenable aux gens de lettres qui s'écrivent avec une familiarité noble sur les matières de leur ressort. Je vais écrire en conformité à frère Thieriot, qui supprimera ma lettre jusqu'à nouvel ordre, en cas que vous la lui ayez déjà donnée; et si elle n'est pas sortie de vos mains, il faut qu'elle y reste jusqu'à ce qu'elle soit digne de vous et du public [2].

4675. — A M. THIERIOT.

14 septembre.

Je crois que Père d'Olivet a communiqué à frère Thieriot une grande lettre de frère Voltaire [3] sur notre père commun Pierre Corneille. Je ne crois point qu'elle soit encore digne de voir le jour : il y faut ajouter des choses très-importantes; supprimons-la, je vous en supplie, jusqu'à nouvel ordre. Je mande la même chose *Ciceroniano Oliveto*.

On ne croit pas ce soit M. Legouz qui soit l'auteur du *Droit du Seigneur;* on dit que c'est un nommé Picardet, de l'Académie de Dijon, jeune homme qui a beaucoup de talent. Le fait est qu'elle est réellement d'un académicien honoraire de Dijon,

1. Celle du 20 auguste; voyez n° 4645.

2. Au bas de cette lettre on trouve ces deux lignes écrites par Thieriot :

« N'imprimez donc point. Je vous dirai ce qui rend impossible, quant à présent, ce que notre ami voudrait de moi, et ce que j'en voudrais moi-même. »

3. Celle du 20 auguste, n° 4645.

et qu'en cela on ne trompe personne, ce qui est un grand point.

Je fais mes compliments à Charles Gouju[1]; c'est, dans le fond, un fort bon homme, et je voudrais que tout le monde pensât comme lui.

Mlle Gaussin[2] pousse bien loin sa jeunesse. Si, à son âge, elle joue des rôles de petites filles, on peut faire des comédies au mien.

Que Dieu ait tous les frères en sa sainte et digne garde!

4676. — A M. D'ALEMBERT.

15 septembre.

Vos très-plaisantes lettres, mon cher philosophe, égayeraient Socrate tenant en main son gobelet de ciguë, et Servet sur ses fagots verts. Vous demandez qui nous défera des *Omérites*; ce sera vous, pardieu, en vous moquant d'eux tant que vous pourrez, et en les couvrant de ridicule par vos bons mots.

Notre nation ne mérite pas que vous daigniez raisonner beaucoup avec elle; mais c'est la première nation du monde pour saisir une bonne plaisanterie, et ce qu'assurément vous ne trouverez pas à Berlin, souvenez-vous-en.

Je vous remercie de toute mon âme de l'attention que vous donnez à Pierre. Songez, s'il vous plaît, que je n'avais point son édition de 1664[3] quand j'ai commencé mon *Commentaire*. Soyez sûr que tout sera très-exact. Je n'oublierai pas surtout les petits persécuteurs de la littérature, quand je pourrai tomber sur eux.

J'ai déjà mandé à M. Duclos que je n'envoyais que des esquisses[4]; mon unique but est d'avoir le sentiment de l'Académie, après quoi je marche à mon aise et d'un pas sûr.

Je n'ai pas été assez poli, je le sais bien : les compliments ne me coûteront rien; mais, en attendant, il faut tâcher d'avoir raison. Ou mon cœur est un fou, ou j'ai la plus grande raison quand je dis que les remords de Cinna viennent trop tard; que son rôle serait attendrissant, admirable, si le discours d'Auguste, au second acte, le touchait tout d'un coup du noble repentir

1. Voyez tome XXIV, page 255.
2. Elle avait cinquante ans.
3. 1663-64, deux volumes in-folio.
4. Voyez page 440.

qu'il doit avoir. J'étais révolté, à l'âge de quinze ans, de voir Cinna persister avec Maxime dans son crime, et joindre la plus lâche fourberie à la plus horrible ingratitude. Les remords qu'il a ensuite ne paraissent point naturels, ils ne sont plus fondés, ils sont contradictoires avec cette atrocité réfléchie qu'il a étalée devant Maxime; c'est un défaut capital que Metastasio a soigneusement évité dans sa *Clémence de Titus*. Il ne s'agit pas seulement de louer Corneille, il faut dire la vérité. Je la dirai à genoux, et l'encensoir à la main.

Il est vrai que, dans l'examen de *Polyeucte*, je me suis armé quelquefois de vessies de cochon au lieu d'encensoir. Laissez faire, ne songez qu'au fond des choses; la forme sera tout autre. Ce n'est pas une petite besogne d'examiner trente-deux [1] pièces de théâtre, et de faire un *Commentaire* qui soit à la fois une grammaire et une poétique. Ainsi donc, messieurs, quand vous vous amuserez à parcourir mes esquisses, examinez-les comme s'il n'était pas question de Corneille; souvenez-vous que les étrangers doivent apprendre la langue française dans ce livre. Quand j'aurai oublié une faute de langage, ne l'oubliez pas: c'est là l'objet principal. On apprend notre langue à Moscou, à Copenhague, à Bude, et à Lisbonne. On n'y fera point de tragédies françaises; mais il est essentiel qu'on n'y prenne point des solécismes pour des beautés : vous instruirez l'Europe en vous amusant.

Vous serez, mon cher ami, colloqué pour deux; mais si le roi, les princes et les fermiers généraux, qui ont souscrit, payent les Cramer, vous nous permettrez de présenter humblement le livre à tous les gens de lettres qui ne sont ni fermiers généraux ni rois. Vous verrez ce que j'écris sur cela, *in mea epistola ad Olivetum Ciceronianum* [2]. Adieu. Je suis absolument touché de l'intérêt que vous prenez à notre petite drôlerie.

Je suis harassé de fatigue; je bâtis, je commente, je suis malade; je vous embrasse de tout mon cœur.

4677. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT [3].

Ferney, 16 septembre.

Puisque vous aimez l'histoire, madame, je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle édition de l'*Essai sur les Mœurs*, etc. Vous

1. Voyez la note, page 431.
2. La lettre du 20 auguste; voyez n° 4645.
3. Cette lettre n'est pas entière, si Voltaire ne se trompe pas dans les mots qu'il en cite (lettre à d'Argental du 26 octobre). (B.)

y verrez des choses bien singulières, et, entre autres, l'extrait d'un livre indien qui est peut-être le plus ancien livre qui soit au monde. J'ai envoyé le manuscrit à la Bibliothèque du roi[1]; je ne crois pas qu'il y ait un monument plus curieux. Quand vous m'aurez rendu mes cinq cahiers, je vous en choisirai d'autres. Cette nouvelle édition ne m'empêche pas de travailler à Pierre Corneille. J'espère, en consultant l'Académie, faire un ouvrage utile. Je me sens déjà toute la pesanteur d'un commentateur.

Ce n'est pas seulement, madame, parce que je possède le don d'ennuyer, comme tous ces messieurs, que je vous écris une si courte lettre, mais c'est réellement parce que je n'ai pas un moment de loisir. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'occupation. Si mes travaux pouvaient contribuer à vous délasser quelques moments, je serais encore plus pédant que je ne suis.

Vous me demandez ce que sera le *Commentaire de Corneille:* il sera une bibliothèque de douze à treize volumes avec des estampes; il ne coûtera que deux louis, parce que je veux que les pauvres connaisseurs le lisent, et que les rois le payent.

Adieu, madame, supportez la vie et le siècle. Quand vous vous faites lire, ayez soin qu'on vous lise d'abord les notes marginales qui indiquent les matières; vous choisissez alors ce qu'il vous plaît, et vous évitez l'ennui.

Je vous demande un peu d'attention pour *l'Ézour-Veidam.*

Mille tendres respects.

4678. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

Château de Ferney, en Bourgogne, par Genève, 16 septembre.

Je ne connais pas plus, monsieur, la lettre de M. de Formey[2] que l'*Ode sur la guerre*[3]. Cette ode me paraît d'un homme de génie; mais il y a trop de fautes contre la langue. Elle commence par des idées très-fortes, peut-être trop fortes, mais elle ne se soutient pas. Elle est d'un étranger qui a beaucoup d'esprit. Voici

1. Voyez la lettre 4608.

2. Sans doute celle qui est imprimée tome XXIV, page 433, et qui est bien de Voltaire. Cette lettre serait, en ce cas, de 1761 et non de 1762.

3. Cette ode est de Borde. Le *Journal encyclopédique* du 1er août 1761, dans lequel on trouve cette ode, dit qu'elle a été attribuée à un *illustre auteur*, qui la désavoue.

un autre objet qui m'intéresse véritablement. M. l'abbé d'Olivet me mande que cette lettre[1], que je vous envoie, doit être publique; j'y consens très-volontiers. Elle tiendra lieu d'un programme en forme, dont je n'aime pas trop l'étalage. Vous verrez par cette lettre de quoi il est question, et je crois qu'elle fera un très-bon effet dans votre *Journal*. Vous avez un beau champ pour rendre justice à notre nation, qui encourage avec tant de zèle une entreprise honorable et utile. J'ai l'honneur d'être, etc.

4679. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 septembre.

Il n'y a point de poste par laquelle je n'envoie quelque tribut à mes anges.

Voici *Médée*. Vous êtes suppliés de vouloir bien l'envoyer à notre secrétaire perpétuel, quand elle vous aura bien ennuyés.

J'ose encore vous supplier de vouloir bien faire donner le paquet ci-joint à Mme du Deffant.

Je suis bien aise que Mlle Gaussin joue, à son âge, un rôle de jeune fille; cela me fait croire qu'il est permis de faire des sottises au mien. Ne joue-t-on pas à présent la nouvelle sottise du *Droit du Seigneur*? est-il sifflé? Il est sûrement critiqué, et il faut qu'il le soit. Malheur aux hommes publics et aux ouvrages dont on ne dit mot! L'oncle et les deux nièces baisent le bout de vos ailes.

Qu'est donc devenue l'affaire de MM. Tithon père et fils[2]? Vous ne me dites jamais rien, et je m'intéresse à tout.

4680. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 16 septembre.

Je vous envoie, mon très-cher maître, ma lettre du 20 auguste, à laquelle j'ai ajouté des détails nécessaires, qui tiendront lieu d'un programme, que je n'aime point. Envoyez-moi quatre lignes en réponse, et faites imprimer le tout par le moyen de frère Thieriot.

Je vous réitère ce que j'ai déjà mandé à notre secrétaire

1. C'est le n° 4645.

2. Le 13 février 1762 ils furent, à la pluralité de quarante-neuf voix, déchargés de l'accusation portée contre eux par le nommé Philippart et ses compagnons; voyez le *Journal encyclopédique* du 15 mars 1762, page 157.

perpétuel, que je vous envoie mes ébauches, et que je travaillerai à tête reposée sur les observations que l'Académie veut bien mettre en marge. Je donne quelquefois des coups de pied dans le ventre à Corneille, l'encensoir à la main; mais je serai plus poli.

Vous souvenez-vous de *Cinna?* C'est le chef-d'œuvre de l'esprit humain; mais je persiste toujours non-seulement à croire, mais à sentir vivement, qu'il fallait que Cinna eût des remords immédiatement après la belle délibération d'Auguste [1]. J'étais indigné, dès l'âge de vingt ans, de voir Cinna confier à Maxime qu'il avait conseillé à Auguste de retenir l'empire pour avoir une raison de plus de l'assassiner. Non, il n'est pas dans le cœur humain qu'on ait des remords après s'être affermi dans cette horrible hypocrisie. Non, vous dis-je, je ne puis approuver que Cinna soit à la fois infâme et en contradiction avec lui-même. Qu'en pense M. Duclos? Moi, je dis tout ce que je pense, sauf à me corriger. *Vale.*

4681. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, 19 septembre.

Je vous demande deux grâces, mon cher maître : la première, de convenir que les remords de Cinna auraient fait un effet admirable s'il les avait éprouvés dans le temps qu'Auguste lui dit : « Je partagerai l'empire avec vous, et je vous donne Émilie. » Une fourberie lâche et abominable, dans laquelle Cinna persiste, ôte à ses remords tardifs toute la beauté, tout le pathétique, toute la vérité même qu'ils devraient avoir; et c'est sans doute une des raisons qui font que la pièce est aussi froide qu'elle est belle.

M. le duc de Villars vient d'en raisonner avec moi : il connaît le théâtre mieux que personne; il ne conçoit pas comment on peut être d'un autre avis. Relisez, je vous en prie, mes observations sur *Cinna*, que je renvoie à M. Duclos. Je vous dirai, comme à lui, qu'il faut de l'encens à Corneille et des vérités au public.

L'Impératrice de Russie souscrit, comme le roi, pour deux cents exemplaires. L'empressement pour cet ouvrage est sans exemple.

1. Acte II, scène I; voyez tome XXXI, page 337.

La seconde grâce que je vous demande est de vouloir bien mettre M. Watelet[1] dans la liste de nos académiciens qui encouragent les souscriptions pour Mlle Corneille. Non-seulement M. Watelet prend cinq exemplaires, mais il a la bonté de dessiner et de graver le frontispice; il nous aide de ses talents et de son argent; gardez donc que l'ami Thieriot ne l'oublie. Ces petits soins peuvent vous amuser dans votre heureux loisir. Je porte un fardeau immense, et j'en suis charmé. Aidez-moi, instruisez-moi, écrivez-moi.

4682. — A M. DUCLOS.

Ferney, 19 septembre.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien engager nos confrères à daigner lire les corrections, les explications, les nouveaux doutes que vous trouverez dans le Commentaire de *Cinna*. Vous vous intéressez à cet ouvrage : je sais combien il est important que je ne hasarde rien sans vos avis. M. le duc de Villars est chez moi. Je ne connais personne qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. Il sent, comme moi, combien ces remords sont peu naturels, et par conséquent peu touchants, après que Cinna s'est affermi dans son crime, et dans une fourberie aussi réfléchie que lâche, qui exclut tout remords. Il est persuadé, avec moi, que ces remords auraient produit un effet admirable, s'il les avait eus quand il doit les avoir, quand Auguste lui dit qu'il partagera l'empire avec lui, et qu'il lui donne Émilie. Ah! si dans ce moment-là même Cinna avait paru troublé devant Auguste; si Auguste ensuite, se souvenant de cet embarras, en eût tiré un des indices de la conspiration, que de beautés vraies, que de belles situations un sentiment si naturel eût fait naître!

Nous devons de l'encens à Corneille, et assurément je lui en donne; mais nous devons au public des vérités et des instructions. Je vous demande en grâce de m'aider; le fardeau est immense, je ne peux le porter sans secours. Je vous importune beaucoup; je vous importunerai encore davantage. Je vous demande la plus grande patience et les plus grandes bontés. L'Europe attend cet ouvrage. On souscrit en Allemagne et en Angleterre; l'impératrice de Russie pour deux cents exemplaires, comme le roi. Je vous conjure de me mettre en état de répondre à des empresse-

1. Voyez tome VII, page 244.

ments si honorables. Présentez à l'Académie mes respects, ma reconnaissance, et ma soumission, et renvoyez-moi ce manuscrit; c'est la seule pièce que j'aie.

4683. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, 19 septembre.

Monsieur, les mânes de Corneille, sa petite-fille, et moi, nous vous présentons les mêmes remerciements, et nous nous mettons tous aux pieds de votre auguste impératrice. Voici les derniers temps de ma vie consacrés à deux Pierre qui ont tous deux le nom de grand. J'avoue qu'il y en a un bien préférable à l'autre. Cinq ou six pièces de théâtre, remplies de beautés avec des défauts, n'approchent certainement pas de mille lieues de pays policées, éclairées, et enrichies.

Je suis très-obligé à Votre Excellence de m'avoir épargné des batailles avec des Allemands[1]. J'emploierai à servir sous vos étendards le temps que j'aurais perdu dans une guerre particulière. Vous pouvez compter que je mettrai toute l'attention dont je suis capable dans l'emploi des matériaux que vous m'avez envoyés, et que les deux volumes seront absolument conformes à vos intentions. Plus je vois aujourd'hui de campagnes dévastées, de pays dépeuplés, et de citoyens rendus malheureux par une guerre qu'on pouvait éviter, plus j'admire un homme qui, au milieu de la guerre même, a été fondateur et législateur, et qui a fait la plus honorable et la plus utile paix. Si Corneille vivait, il aurait mieux célébré que moi Pierre le Grand, il eût plus fait admirer ses vertus; mais il ne les aurait pas senties davantage. Je suis plus que jamais convaincu que toutes les petites faiblesses de l'humanité, et les défauts qui sont le fruit nécessaire du temps où l'on est né, et de l'éducation qu'on a reçue, doivent être éclipsés et anéantis devant les grandes vertus que Pierre le Grand ne devait qu'à lui-même, et devant les travaux héroïques que ses vertus ont opérés. On ne demande point, en voyant un tableau de Raphaël ou une statue de Phidias, si Phidias et Raphaël ont eu des faiblesses; on admire leurs ouvrages, et on s'en tient là. Il doit en être ainsi des belles actions des héros.

Je ne m'occupe du *Commentaire sur Corneille* avec plaisir que dans l'espérance qu'il rendra la langue française plus commune

1. Voyez la lettre du 11 juin, n° 4568.

en Europe, et que la *Vie de Pierre le Grand* trouvera plus de lecteurs. Mon espérance est fondée sur l'attention scrupuleuse avec laquelle l'Académie française revoit mon ouvrage. C'est un moyen sûr de fixer la langue, et d'éclaircir tous les doutes des étrangers. On parlera le français plus facilement, grâce aux soins de l'Académie ; et la langue dans laquelle Pierre le Grand sera célébré comme il le mérite en sera plus agréable à toutes les nations. Je me hâte de dépêcher *le Cid* et *Cinna*, afin d'être tout entier à Pultava et à Pétersbourg. Je ne demande que trois mois pour achever le *Corneille*, après quoi tout le reste de ma vie est à *Pierre le Grand* et à vous.

4684. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

19 septembre 1761.

J'ai donc chez moi Mlle Chimène et Rodogune. L'emploi des coupons et d'une somme d'argent égale sera un bien petit objet, et je n'oserais pas mettre si peu de chose sur la tête de la parente de Corneille. Mais puisque vous croyez la chose convenable, on peut toujours lui faire ce léger avantage. Ainsi les faiseurs joindront le nom de Corneille à celui de Voltaire. Mais j'ai entrepris autre chose. Je veux faire une édition de Pierre Corneille en faveur de sa petite-fille. C'est une entreprise qui ne laisse pas d'être une affaire de finance un peu délicate. Il faudra que je fasse les avances de l'édition. Cela ira à 40,000 livres. Les vers sont un objet de commerce plus gros qu'on ne pense. J'espère en venir à bout avec le secours des bontés du roi, qui daigne donner 10,000 livres, soit la valeur de deux cents exemplaires. Tous les princes ont suivi cet exemple. M. de Richelieu en prend vingt ; M. le duc de Choiseul, vingt, etc., etc. M. Bertin, contrôleur général, est le seul à la cour qui ne s'intéresse pas aux souscriptions que je fais faire. Il ne m'a pas seulement répondu. Mais il faudra bien que ce contrôleur-là paye les souscriptions royales, et le temps n'est pas des plus favorables. Si Dieu nous donnait la paix, cette édition de Corneille serait une fortune pour Mlle Corneille ; mais elle me paraît bien éloignée. Ils ont dit : *La paix! la paix!* et il n'y a point de paix. Et ce fou de Diogène Rousseau propose la paix perpétuelle. Nous ne pouvons faire que la paix la plus humiliante ou la guerre la plus ruineuse. Mille familles sont ruinées. Il est vrai que je bâtis, que je fais des

1. *Revue suisse*, 1855, page 661.

jardins, que je joue la comédie. Mais je suis sage, j'entamerai les fonds le moins que je pourrai. Les châteaux et les comédies sont chers. Mme Denis veut un théâtre, et moi, une belle église. Nous irons tous à l'hôpital entre Jésus-Christ et Corneille.

4685. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

20 septembre 1761.

Je vous écrivis l'autre jour quatre mots : je satisfaisais mon impatience en me hâtant de vous indiquer un moyen de m'envoyer ce que je désirais. J'ai bien peur que vous n'ayez pas reçu ma lettre avant le départ de M. de Jaucourt. Je ne suis heureuse en rien, et vous êtes accoutumé à me tout refuser; mais de tous vos refus, celui qui me surprend le plus, c'est le compliment au président sur la mort de M. d'Argenson. Je vous mandais qu'il en recevait de tout le monde; que le défunt lui avait fait un legs; enfin, vous n'ignorez pas quelle était la liaison et l'ancienneté de leur connaissance. Qu'importe que vous eussiez dû des compliments à M. d'Argenson en pareil cas?... vous n'étiez pas autant de ses amis que vous l'êtes du président; et puis vous lui eussiez dû un compliment, n'eût été que pour honorer la mémoire du président, lui donner des témoignages de regret, d'estime et d'amitié. C'est avec répugnance que je me prête à une pareille supposition. Mais, monsieur, vous m'affligez par la conduite que vous avez avec mon meilleur ami, et qui, en vérité, devrait être le vôtre. Il n'y a point de marque de considération et d'estime que vous n'ayez reçu de lui. Nous ne cessons l'un et l'autre de parler de vous, et nous ne trouvons personne qui sente aussi bien que nous le mérite et l'agrément de tout ce que vous avez fait. J'évite actuellement de lui parler de vous; je détourne la conversation qui pourrait y amener, pour éviter l'embarras où je serais de vous excuser. Je crois, mais je n'en suis pas sûre, qu'il vous a envoyé son estampe. Je lui en ai vu l'intention; mais apparemment vous ne l'avez pas encore reçue; je le détournerai de vous l'envoyer, je vous assure, si vous ne réparez pas vos torts.

Expliquez-moi votre conduite, et, croyez-moi, ne perdez pas volontairement l'amitié du plus ancien, du plus aimable et du plus sincère de vos amis.

Vous n'aurez que cela de moi aujourd'hui; un autre jour nous philosopherons.

1. *Correspondance complète de Mme du Deffant*, etc., publiée par M. le marquis de Saint-Hilaire. Édition 1877.

4686. — A M. JACOB VERNES[1].

Mon cher confrère en poésie, la tragédie n'est pas finie. Pierre le Grand, mes foins et mes charrues, retardent un peu cette besogne.

Il y a longtemps que MM. les Joualliers qui m'ont fait parvenir du vin muscat doivent être remboursés. Ce n'est pas assez de faire des tragédies, il faut payer ses dettes.

[2]On me mande qu'on a enfin brûlé trois jésuites à Lisbonne. Ce sont là des nouvelles bien consolantes, mais c'est un janséniste qui les mande. V.

4687. — A M. L'ABBÉ PERNETTI.

A Ferney, 21 septembre.

Vous devriez, mon cher abbé, venir avec le sculpteur, et bénir mon église. Je serais charmé de servir votre messe, quoique je ne puisse plus dire : *Qui lætificat juventutem meam*[3].

Je doute qu'il y ait un programme pour l'édition de Corneille. Cet étalage est peut-être inutile, puisqu'on ne reçoit point d'argent, et qu'on ne fait point de conditions. Les frères Cramer donneront pour deux louis d'or douze, treize, ou quatorze volumes in-8°, avec des estampes. Ceux qui voudront retenir des exemplaires, et avoir pour deux louis un ouvrage qui devrait en coûter quatre, n'ont qu'à retenir chez les Cramer les exemplaires qu'ils voudront avoir, ou chez les libraires correspondants des Cramer, ou s'adresser à mes amis, qui m'enverront leurs noms ; et tout sera dit. Tout n'est pas dit pour vous, mon cher confrère, car j'ai toujours à vous répéter que je vous aime de tout mon cœur.

4688. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 21 septembre[4].

J'ai l'honneur d'envoyer à Mlle Clairon un petit avant-goût du commentaire que je fais sur les pièces du grand Corneille. La note

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Ce dernier paragraphe est imprimé dans l'édition de Kehl et dans celle de Beuchot, à la suite d'une lettre adressée à M. Vernes et datée du 1er octobre 1761. (*Note du premier éditeur.*)

3. Psaume XLII, verset 4.

4. C'est à tort que les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et François, l'ont classée à l'année 1763; elle est de 1761. (G. A.)

ci-jointe est sur les dernières lignes de la préface de *Théodore*. Elle passera, s'il lui plaît, les citations latines du confesseur du pape Clément XII. Je crois qu'elle pourrait lire cette note à l'assemblée, qu'on pourrait même la déposer dans les archives, et en donner une copie à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre. Je crois qu'il serait très-aisé d'obtenir de Sa Majesté une déclaration qui confirmerait celle de 1641, et qui maintiendrait ses comédiens dans la jouissance entière de tous les droits qui appartiennent à des citoyens. Ce mot *entière* dirait tout sans entrer dans aucun détail, et on en ferait usage dans l'occasion [1].

J'ai reçu une lettre de M. Huerne[2]. Je supplie Mlle Clairon de vouloir bien lui envoyer ma réponse[3], après l'avoir lue et cachetée. Elle pardonnera, s'il lui plaît, le peu de cérémonie de ce petit billet, attendu que le pauvre diable qui lui écrit n'est point du tout à son aise.

4689. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 23 septembre.

Mon ancien camarade, mon cher ami, nous recevrons toujours à bras ouverts quiconque viendra de votre part. Il est vrai

1. Corneille dit, dans l'épître qui est au devant de *Théodore, vierge et martyre* : « Ce n'est pas contre des comédies pareilles aux nôtres que déclame saint Augustin; et ceux que le scrupule, ou le caprice, ou le zèle en rend opiniâtres ennemis n'ont pas grande raison de s'appuyer de son autorité. Il est juste que pour peine de la trop facile croyance qu'ils donnent à des invectives mal fondées, ils demeurent privés du plus agréable et du plus utile des divertissements dont l'esprit humain soit capable. »

Voici la décision que Cerati, confesseur du pape, rendit sur cette question en 1742 : « Les conciles et le pape, qui ont condamné la comédie, entendaient les représentations obscènes, mêlées de sacré et de profane, la dérision des choses ecclésiastiques, etc. L'art des comédiens qui se contiennent dans les bornes n'est point condamnable, mais permis. On ne trouve aucune bulle ni aucun décret qui les condamnent. »

La déclaration de Louis XIII, du 16 avril 1641, enregistrée au parlement, porte : « Nous voulons que l'exercice des comédiens, qui peut innocemment détourner nos sujets de diverses occupations mauvaises, ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. »

En vertu de cette déclaration, Louis XIV maintint Floridor, sieur de Soulas, dans la possession de sa noblesse, par arrêt du conseil du 10 septembre 1668.

Les documents indiqués par Voltaire et sa note ont été déposés aux archives du Théâtre-Français, avec un procès-verbal où sont exprimés aussi les remercîments des comédiens. (*Note des premiers éditeurs.*)

2. Huerne de la Mothe, avocat, auteur d'une consultation sur l'excommunication des comédiens; voyez tome XXIV, page 239.

3. On n'a pas cette réponse.

que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambassadeurs ; mais ma faible santé me retient dans la retraite que j'ai choisie. Je viens de bâtir une église où j'aurai le ridicule de me faire enterrer ; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à Corneille, votre compatriote. Je suis bien aise que l'indifférent Fontenelle m'ait laissé le soin de Pierre et de sa nièce ; l'un et l'autre amusent beaucoup ma vieillesse. Je vous exhorte à lire *Pertharite* avec attention. Lisez du moins le second acte et quelque chose du troisième. Vous serez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'*Andromaque*[1], les mêmes sentiments, les mêmes situations, les mêmes discours. Vous verrez un Grimoald jouer le rôle de Pyrrhus, avec une Rodelinde dont il a vaincu le mari, qu'on croit mort. Il quitte son Éduige, pour Rodelinde, comme Pyrrhus abandonne son Hermione pour Andromaque. Il menace de tuer le fils de sa Rodelinde, comme Pyrrhus menace Astyanax. Il est violent, et Pyrrhus aussi. Il passe de Rodelinde à Éduige, comme Pyrrhus d'Andromaque à Hermione. Il promet de rendre le trône au petit Rodelinde : Pyrrhus en fait autant, pourvu qu'il soit aimé. Rodelinde dit à Grimoald :

> N'imprime point de tache à tant de renommée, etc.
>
> (Acte II, scène v.)

Andromaque dit à Pyrrhus :

> Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse,
> Et qu'un dessein si beau, si grand, si généreux,
> Passe pour le transport d'un esprit amoureux ?
>
> (Acte I, scène iv.)

Ce n'est pas tout ; Éduige a son Oreste. Enfin Racine a tiré tout son or du fumier de *Pertharite*, et personne ne s'en était douté, pas même Bernard de Fontenelle, qui aurait été bien charmé de donner quelques légers coups de patte à Racine.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des choses curieuses jusque dans la garde-robe de Pierre. La comparaison que je pourrai faire de lui et des Anglais ou des Espagnols, qui auront traité les mêmes sujets, sera peut-être agréable. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais aucune remarque sur laquelle je ne consulte l'Académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes sur *le*

1. Voyez la lettre à d'Olivet, du 20 auguste 1760, n° 4645.

Cid, les Horaces, Pompée, Polyeucte, Cinna, etc. Ainsi mon *Commentaire* pourra être à la fois un art poétique et une grammaire.

Il n'est question que du théâtre. Je laisse là l'*Imitation de Jésus-Christ*[1], et je m'en tiens à l'imitation de Sophocle. Vous me ferez pourtant plaisir de m'envoyer la description du presbytère d'Énouville. Je ne crois pas que je chante jamais les presbytères de mes curés ; je leur conseille de s'adresser à leurs grenouilles ; mais je pourrais bien chanter une jolie église que je viens de bâtir, et un théâtre que j'achève. Je vous prie, mon cher ami, si vous m'envoyez ce presbytère, de me l'adresser à Versailles, chez M. de Chenevières, premier commis de la guerre, qui me le fera tenir avec sûreté.

On va reprendre encore *Oreste* à la Comédie française. Il est vrai que j'ai bien fortifié cette pièce, et qu'elle en avait besoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque, sans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman.

Adieu ; je vous embrasse. Pourriez-vous me dire quel est un monsieur P. T. N. G.[2], à qui Corneille dédie sa *Médée ?*

4690. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

25 septembre.

Monsieur, j'ai reçu, par M. de Soltikof, les manuscrits que Votre Excellence a bien voulu m'envoyer ; et les sieurs Cramer, libraires de Genève, qui vont imprimer les *Œuvres* et les *Commentaires de Pierre Corneille,* ont reçu la souscription dont Sa Majesté impériale daigne honorer cette entreprise. Ainsi chacun a reçu ce qui est à son usage : moi, des instructions ; et les libraires, des secours.

Je vous remercie, monsieur, des uns et des autres, et je reconnais votre cœur bienfaisant et votre esprit éclairé dans ces deux genres de bienfaits.

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par la voie de Strasbourg, et j'adresse cette lettre par M. de Soltikof, qui ne manquera pas de vous la faire rendre. Ce sera, monsieur, une chose éternellement honorable pour la mémoire de Pierre Corneille et pour son héritière que votre auguste impératrice ait protégé cette édition autant que le roi de France. Cette magnificence, égale des deux

1. Mise en vers français par P. Corneille.
2. Personne encore n'a pu le découvrir.

côtés, sera une raison de plus pour nous faire tous compatriotes. Pour moi, je me crois de votre pays, depuis que Votre Excellence veut bien entretenir avec moi un commerce de lettres. Vous savez que je me partage entre les deux Pierre qui ont tous deux le nom de grand ; et si je donne à présent la préférence au *Cid* et à *Cinna*, je reviendrai bientôt à celui qui fonda les beaux-arts dans votre patrie.

J'avoue que les vers de Corneille sont un peu plus sonores que la prose de votre Allemand [1], dont vous voulez bien me faire part ; peut-être même est-il plus doux de relire le rôle de Cornélie que d'examiner avec votre profond savant si Jean Gutmanseths était médecin ou apothicaire, si son confrère Van Gad était effectivement Hollandais, comme ce mot *van* le fait présumer, ou s'il était né près de la Hollande. Je m'en rapporte à l'érudition du critique, et je le supplierai, en temps et lieu, de vouloir bien éclaircir à fond si c'était un crapaud ou une écrevisse qu'on trouva suspendu au plafond de la chambre de ce médecin, quand les strélitz l'assassinèrent.

Je ne doute pas que l'auteur de ces remarques intéressantes, et qui sont absolument nécessaires pour l'*Histoire de Pierre le Grand*, ne soit lui-même un historien très-agréable, car voilà précisément les détails dans lesquels entrait Quinte-Curce quand il écrivait l'*Histoire d'Alexandre*. Je soupçonne ce savant Allemand d'avoir été élevé par le chapelain Nordberg, qui a écrit l'*Histoire de Charles XII* dans le goût de Tacite, et qui apprend à la dernière postérité qu'il y avait des bancs couverts de drap bleu au couronnement de Charles XII. La vérité est si belle, et les hommes d'État s'occupent si profondément de ces connaissances utiles, qu'il n'en faut épargner aucune au lecteur. A parler sérieusement, monsieur, j'attends de vous de véritables mémoires sur lesquels je puisse travailler. Je ne me consolerai point de n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg il y a quelques années. J'aurais plus appris de vous, dans quelques heures de conversation, que tous les compilateurs ne m'en apprendront jamais. Je prévois que je ne laisserai pas d'être un peu embarrassé. Les rédacteurs des mémoires qu'on m'a envoyés se contredisent plus d'une fois, et il est aussi difficile de les concilier que d'accorder des théologiens. Je ne sais si vous pensez comme moi ; mais je m'imagine que le mieux sera d'éviter, autant qu'il sera possible, la discussion ennuyeuse de toutes les petites circonstances qui entrent

1. Voyez la lettre du 11 juin, n° 4568.

dans les grands événements, surtout quand ces circonstances ne sont pas essentielles. Il me paraît que les Romains ne se sont pas souciés de faire aux Scaliger et aux Saumaise le plaisir de leur dire combien de centurions furent blessés aux batailles de Pharsale et de Philippes.

Notre boussole sur cette mer que vous me faites courir est, si je ne me trompe, la gloire de Pierre le Grand. Nous lui dressons une statue ; mais cette statue ferait-elle un bel effet si elle portait dans une main une dissertation sur les annales de Novogorod, et dans l'autre un commentaire sur les habitants de Crasnoyark? Il en est de l'histoire comme des affaires, il faut sacrifier le petit au grand. J'attends tout, monsieur, de vos lumières et de votre bonté ; vous m'avez engagé dans une grande passion, et vous ne vous en tiendrez pas à m'inspirer des désirs. Songez combien je suis fâché de ne pouvoir vous faire ma cour, et que je ne puis être consolé que par vos lettres et par vos ordres.

4691. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

(FILS.)

A Ferney, par Genève, 28 septembre 1761.

Monsieur, je crois rendre ce que je dois à votre probité, et en même temps montrer mon respect pour vous et pour le parlement, en vous instruisant du procès et du procédé de M. le président de Brosses[2]. Je ne sais quel fétiche le possède[3]. Mais j'ose vous supplier, monsieur, de lire ma réponse à l'assignation qu'il m'a donnée. Je prends une plus grande liberté. Je me soumets à votre arbitrage. Monsieur votre père, qui m'a fait l'honneur de passer quelques jours dans ma cabane[4], est instruit de toute cette affaire. Elle est exactement telle que le mémoire ci-joint la présente. Je n'ai altéré aucune circonstance. Jugez s'il est convenable à un homme qui a l'honneur d'être de votre respectable corps de s'exposer à de telles vérités. Sa conduite me fait autant de peine pour lui que pour moi-même, et je demande votre pitié

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Le président de Brosses avait assigné Baudy le 2 juin 1761, en payement du bois livré par celui-ci à Voltaire, et Baudy avait appelé ce dernier en garantie. L'affaire fut portée le 24 septembre au bailliage de Gex, et renvoyée à une époque indéterminée. (*Note du premier éditeur.*)

3. On sait que le président était auteur d'un *Traité sur les dieux fétiches*, in-12, s. l. 1760.

4. M. de La Marche père avait séjourné à Ferney du 5 au 13 septembre.

pour lui et pour moi. Il est dur de plaider contre lui, et il est triste qu'il plaide. Il ne doit qu'apaiser les différends, et non en avoir. Celui-ci est d'une nature bien étrange; je crois lui rendre un très-grand service en prenant la liberté de m'adresser à vous. Et s'il veut s'en remettre à votre jugement, je m'y soumets comme je le dois.

Je suis avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4692. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

O mes anges! tout ce que j'ai prédit est arrivé. Au premier coup de fusil qui fut tiré, je dis : En voilà pour sept ans[1]. Quand le petit Bussy alla à Londres[2], j'osai écrire à M. le duc de Choiseul qu'on se moquait du monde, et que toutes ces idées de paix ne serviraient qu'à amuser le peuple. J'ai prédit la perte de Pondichéry, et enfin j'ai prédit que *le Droit du Seigneur* de M. Picardet réussirait. Mes divins anges, c'est parce que je ne suis plus dans mon pays que je suis prophète. Je vous prédis encore que tout ira de travers, et que nous serons dans la décadence encore quelques années, et décadence en tout genre; et j'en suis bien fâché.

On m'envoie des Gouju; je vous en fais part.

Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques, et même des théologiens imbéciles; mais je maintiens que, dans le nombre prodigieux des théologiens fripons, il n'y en a jamais eu un seul qui ait demandé pardon à Dieu en mourant, à commencer par le pape Jean XII, et à finir par le jésuite Le Tellier et consorts. Il me paraît que Gouju écrit contre les théologiens fripons qui se confirment dans le crime en disant : La religion chrétienne est fausse: donc il n'y a point de Dieu. Gouju rendrait service au genre humain s'il confondait les coquins qui font ce mauvais raisonnement.

Mais vraiment oui;

Dieu, qui savez punir, qu'Atide me haïsse[3]!

1. Voltaire écrivait le 8 novembre 1756, à Mme de Lutzelbourg : « Cette belle affaire n'est pas prête à finir. »

2. Afin de négocier la paix entre la France et l'Angleterre.

3. Voyez, tome IV, les variantes de *Zulime*, acte III, scène v.

est une assez jolie prière à Jésus-Christ ; mais je ne me souviens plus des vers qui précèdent ; je les chercherai quand je retournerai aux Délices.

Je travaille sur Pierre, je commente, je suis lourd. C'est une terrible entreprise de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne sont pas supportables, et ne méritent pas d'être lues.

Les estampes étaient commencées. Les Cramer les veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raison si je peux. Dieu me garde seulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puisse imprimer ! Je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on lui donne beaucoup à la fois. Mes anges, j'ai le cœur serré du triste état où je vois la France ; je ne ferai jamais de tragédie si plate que notre situation : je me console comme je peux. Qu'importe un Picardet ou Rigardet ? Il faut que je rie, pour me distraire du chagrin que me donnent les sottises de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges, et c'est là ma plus chère consolation. Je baise le bout de vos ailes.

N. B. Qu'importe que M. le duc de Choiseul ait la marine ou la politique ? Melin de Saint-Gelais [1], auteur du *Droit du Seigneur*, ne peut-il pas dédier sa pièce à qui il veut [2] ?

4693. — A M. LE BAULT [3],

CONSEILLER DE GRAND'CHAMBRE, A DIJON.

A Ferney, par Genève, 30 septembre 1761.

Monsieur, pour vous amuser pendant les vendanges, souffrez que je vous prenne pour arbitre conjointement avec monsieur le premier président et monsieur le procureur général. Le procédé de M. le président de Brosses vous surprendra peut-être [4], mais il

1. Voyez tome VI, page 3.

2. Une lettre de Titon du Tillet (Éverard, l'auteur du *Parnasse François*) à Voltaire est signalée, à la date du 28 septembre 1761, dans un catalogue d'autographes avec la mention suivante : « Superbe lettre où il mande qu'il vient de recevoir des présents du roi de Danemark, et où il félicite Voltaire de ce qu'il a fait pour Mlle Corneille. »

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. L'assignation de M. de Brosses à Baudy est du 2 juin 1761 (vingt-neuf mois après la livraison du bois) ; celle de Baudy à Voltaire est du 31 juillet suivant. L'affaire fut appelée à l'audience du bailliage de Gex, le 24 septembre, et renvoyée, après jonction, sans ajournement fixe. (*Note du premier éditeur.*)

ne surprend ici personne. J'en suis fâché pour lui plus que pour moi.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre très-humble, etc.

VOLTAIRE.

4694. — A M. DE RUFFEY[1],

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE DIJON.

A Ferney, par Genève, 30 septembre.

Ceci, monsieur, n'est pas académique, c'est chicane; mais le tout pourra vous amuser. Je prends pour arbitres monsieur le premier président[2], monsieur le procureur général[3] et M. Le Bault. Le Fétiche en veut-il faire autant?

Je consens à lui rendre Tournay et à lui donner Ferney, si dans toute la province de Bourgogne il se trouve un seul homme qui approuve son procédé.

Je vous quitte pour Corneille. Quand vous voudrez nous venir voir avec Mme de Ruffey, nous vous donnerons la comédie.

Je vous embrasse très-tendrement et sans compliment. V.

FAIT.

[4] Quand M. le président de Brosses vendit la terre de Tournay à vie à François de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, âgé alors de soixante et six ans[5], l'acquéreur, qui ne connaissait point cette terre, s'en remit entièrement à la probité et à la noblesse des sentiments de M. le président de Brosses.

Monsieur le président avait fait ci-devant un bail de trois mille livres par année de cette même terre avec le sieur Choüet, fils du premier syndic de Genève, qui était son fermier; mais le sieur Choüet y avait perdu, de notoriété publique, vingt-deux mille francs, et la terre ne rapporte pas douze cents livres dans les meilleures années. Monsieur le président exigea de l'acquéreur à

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Le second premier président de La Marche (Jean-Philippe), fils de celui que Voltaire appelait *mon contemporain*.

3. Louis Quarré de Quintin, homme d'un esprit fort cultivé, avec lequel Voltaire était en très-bons termes.

4. L'exposé qui suit se trouve également joint à la lettre précédente, adressée à M. Le Bault.

5. Lisez 64. Voltaire était né en 1694, et il acheta Tournay en 1758.

vie, âgé de soixante-six ans, trente-cinq mille six cents livres, argent comptant, et douze mille francs en réparations à faire au château et à la terre en trois années de temps; l'acquéreur fit, en trois mois, pour dix-huit mille livres de réparations, dont il a les quittances.

Il y a dans cette petite terre de Tournay un bois que monsieur le président lui donna pour un bois de cent arpents dans l'estimation de la terre. Les ingénieurs qui sont venus mesurer par ordre du roi toutes les terres de France ont trouvé que ce bois, mesuré géométriquement, ne contient pas quarante arpents, et l'acquéreur a entre les mains le plan des ingénieurs du roi.

Non-seulement l'acquéreur essuya ces pertes considérables, qui ruinent sa fortune, mais monsieur le président lui persuada, avant de lui faire signer le contrat, qu'il avait vendu en dernier lieu à un négociant de Genève une partie de sa forêt qui était abattue, et qu'il ne pouvait rompre ce marché. Il fut stipulé dans le contrat, passé au mois de novembre 1758, que M. de Voltaire aurait la jouissance entière de la terre de Tournay, et des bois qui sont sur pied et non vendus. L'acquéreur ne pouvant pas douter, sur la parole de monsieur le président, qu'il n'y eût une vente véritable, signa le contrat de sa ruine.

Ayant bientôt vu à quel excès il était lésé dans son marché, il s'en plaignit modestement à monsieur le président, et lui demanda par ses lettres pourquoi il avait vendu ces bois, qui devaient appartenir à l'acquéreur; monsieur le président lui répondit, par sa lettre du 12 janvier 1759 : « Il est vrai qu'on a mis un certain nombre de chênes au niveau des herbes pour certaines raisons à moi connues; mais à quoi la faim de l'or ne contraint-elle pas les poitrines mortelles[1]. »

L'acquéreur fut bien surpris, quelque temps après, quand toute la province lui apprit que monsieur le président n'avait point du tout vendu ces bois. Il les faisait vendre, exploiter en détail, pour son compte par un paysan du village de Chambésy, nommé Charles Baudy, lequel Charles Baudy, son commissionnaire, compte avec lui de clerc à maître.

1. Cette lettre est perdue, mais la date est remarquable. C'était un mois seulement après la vente à vie de Tournay: ce qui exclut manifestement tout soupçon d'une vente de bois inventée après coup en 1761. D'ailleurs les termes cités par Voltaire prouvent que non-seulement la vente, mais la coupe, étaient choses consommées au 12 janvier 1759. Or on avait vendu à Voltaire les bois qui étaient *sur pied* et non les bois *abattus*. Il en convenait lui-même tout à l'heure. (*Note du premier éditeur.*)

Il est triste d'être obligé de dire que l'acquéreur, manquant de bois de chauffage lorsqu'il acheta la terre de Tournay, eut, en présence de toute sa famille, parole de monsieur le président qu'il lui serait loisible de prendre douze moules de ces bois prétendus vendus, pour se chauffer : il en prit quatre ou cinq tout au plus.

Enfin, au bout de trois années, monsieur le président lui intente un procès au bailliage de Gex, sous le nom de Charles Baudy, son commissionnaire, pour payement de deux cent quatre-vingt et une livres de bois ; et voici comme il s'y prend.

Il assigne Charles Baudy, son commissionnaire, qu'il fait passer pour son marchand, et il dit, dans cette assignation du 2 juin, que Charles Baudy lui retient 281 livres parce qu'il a fourni à M. de Voltaire pour 281 livres de bois ; et Charles Baudy, au bas de cet exploit, assigne François de Voltaire.

Le défendeur ne veut, pour preuve de l'injustice qu'il essuie, que l'exploit même de monsieur le président. Il est clair, par l'assignation donnée par lui à Charles Baudy, que ce Charles Baudy compte avec lui de clerc à maître, comme toute la province le sait. Monsieur le président dit, dans son exploit, que Charles Baudy et lui firent un marché ensemble en l'année 1756. Est-ce ainsi qu'on s'explique sur un marché véritable ? N'exprime-t-on pas la date et le prix du marché ? Ladite assignation porte en général une certaine quantité d'arbres. Ne devait-on pas spécifier cette quantité[1] ? Ladite assignation porte que ces bois furent marqués. Mais s'ils avaient été marqués juridiquement, n'en saurait-on pas le nombre ? N'est-ce pas un garde-marteau qui devrait avoir marqué ces bois ? Peut-on les avoir marqués sans la permission du grand-maître des eaux et forêts ? On ne produit ni permission, ni marque de bois, ni acte passé avec ledit Baudy[2].

Il est donc clair comme le jour que monsieur le président n'a point fait de vente réelle, que par conséquent tous lesdits bois, injustement distraits du forestal sous prétexte d'une vente simulée, appartiennent légitimement à l'acquéreur de la terre.

Baudy en a vendu pour 4,800 livres : partant, François de Vol-

1. Non, car cela ne touchait en rien le procès fait à Voltaire. Avait-il ou non brûlé quatorze moules de bois livrés par Baudy? C'était toute la question. (*Note du premier éditeur.*)

2. Pour donner juridiquement copie de la vente de bois faite à Baudy, il eût fallu la faire contrôler, et par suite payer au fisc un double droit. Baudy certes n'y était nullement obligé. Il suffisait que la vente fût tenue pour constante par le vendeur et l'acheteur. Voltaire, étranger à cette convention, n'avait rien à y voir assurément. (*Id.*)

taire est bien fondé à demander la restitution de la valeur de 4,700 livres de bois[1];

Plus, l'indemnisation des dommages causés par l'enlèvement de ces bois au mois de mai 1759, contre les ordonnances, comme il est même spécifié dans l'exploit de monsieur le président, qui porte que Baudy exploita et tira ces bois de la forêt jusqu'au mois de mai 1759;

Le défendeur se réservant ses autres droits sur la lésion de plus de moitié, qu'il a essuyée quand monsieur le président lui a vendu quarante arpents pour cent arpents.

4695. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Au château de Ferney, 30 septembre.

Vous écrivez de votre main, madame, et je ne puis en faire autant. Comment n'avez-vous pas un petit secrétaire, pas plus gros que rien, qui vous amuserait, et qui me donnerait souvent de vos nouvelles? Il ne faut se refuser aucune des petites consolations qui peuvent rendre la vie plus douce à notre âge.

Vous ne me mandez point si vous aviez votre amie[2] avec vous. Elle aura dû être bien effrayée du sacrement dont vous me parlez. Je vous crois de la pâte du cardinal de Fleury et de celle de Fontenelle. Nous avons à Genève une femme de cent trois ans[3], qui est de la meilleure compagnie du monde, et le conseil de toute sa famille. Voilà de jolis exemples à suivre. Je vous y exhorte avec le plus grand empressement.

Je vous remercie de tout mon cœur, madame, du portrait de Mme de Pompadour que vous voulez bien m'envoyer. Je lui ai les plus grandes obligations depuis quelque temps; elle a fait des choses charmantes pour Mlle Corneille.

Je ne suis point actuellement aux Délices. Figurez-vous que M. le duc de Villars occupe cette petite maisonnette avec tout son train. Je la lui ai prêtée pour être plus à portée du docteur

1. A force d'être incroyable, cette prétention n'est-elle pas comique? Baudy, en 1756, bien avant que Voltaire songeât à Tournay, avait acheté la superficie d'une partie des bois de cette terre. Ces bois étaient *abattus* quand le poëte acquit Tournay, deux ans après. Nulle nécessité dès lors de les excepter de cette acquisition, et pourtant, pour plus de clarté, ils en sont formellement exclus (voyez l'acte du 11 décembre 1758). A quel titre pouvaient-ils donc être revendiqués par Voltaire? (*Note du premier éditeur.*)

2. Mme de Brumath.

3. Mme Lullin.

Tronchin, qui donne une santé vigoureuse à tout le monde, excepté à moi.

M. le duc de Bouillon ne vous écrit-il pas quelquefois? Il a fait des vers pour moi, mais je le lui ai bien rendu[1].

Recevez-vous des nouvelles de M. le prince de Beaufremont? Je voudrais bien le rencontrer quelquefois chez vous. Il me paraît d'une singularité beaucoup plus aimable que celle de monsieur son père. Mais, madame, avec une détestable santé, et plus d'affaires qu'un commis de ministre, il faut que je renonce pour deux ans au moins à vous faire ma cour. Et si je ne vous vois pas dans trois ans, ce sera dans quatre; je ne veux pour rien au monde renoncer à cette espérance. J'ai actuellement chez moi le plus grand chimiste de France, qui sans doute me rajeunira: c'est M. le comte de Lauraguais. C'est un jeune homme qui a tous les talents et toutes les singularités possibles, avec plus d'esprit et de connaissances qu'aucun homme de sa sorte.

Adieu, madame; plus je vois de gens aimables, plus je vous regrette. Mille tendres respects.

4696. — A M. VERNES,

A SÉLIGNY.

A Ferney, 1er octobre.

J'ai été malade et, de plus, très-occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien[2]. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre compagnie des Indes.

M. de La Persilière n'a aucune part à cet ouvrage: il a été réellement traduit à Bénarès par un brame correspondant de notre pauvre compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de Maudave[3], commandant pour le roi sur la côte de Coromandel, qui vint me voir il y a quelques années, me fit présent de ce manuscrit. Il est assurément très-authentique, et doit avoir été fait longtemps avant l'expédition d'Alexandre, car aucun nom de fleuve, de montagne, ni de ville, ne ressemble aux noms grecs que les compagnons d'Alexandre donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour savoir où l'on est, et à qui l'on a affaire.

Le manuscrit est intitulé *Ézour-Veidam*, c'est-à-dire *Commen-*

1. Voyez la lettre 4623.
2. Voyez tome XXVI, page 392.
3. Voyez tome XL, page 547.

taire du Veidam. Il est d'autant plus ancien qu'on y combat les commencements de l'idolâtrie. Je le crois de plusieurs siècles antérieur à Pythagore. Je l'ai envoyé à la Bibliothèque du roi, et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle possède. J'en ai une copie très-informe, faite à la hâte ; elle est aux Délices ; et vous savez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de Villars.

Vous seriez bien étonné de trouver dans ce manuscrit quelques-unes de vos opinions ; mais vous verriez que les anciens brachmanes, qui pensaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il est bien ridicule que vous ne puissiez consacrer mon église, et peut-être plus ridicule encore que je ne puisse la consacrer moi-même.

Je vous embrasse au nom de Dieu seul [1].

4697. — A M. DUCLOS [2].

1er octobre.

Je vous réitère, monsieur, mes remerciements aussi bien qu'à l'Académie, et je la conjure de ne se point lasser de m'honorer de ses avis. C'est un fardeau désagréable peut-être de relire deux fois la même chose ; mais c'est, je crois, le seul moyen de rendre le *Commentaire sur Corneille* digne de l'Académie, qui veut bien encourager cet ouvrage. Il ne s'agit d'ailleurs que de relire les endroits sur lesquels l'Académie a bien voulu faire des remarques, et de voir si je me suis conformé à ses idées.

J'ai donc l'honneur de vous renvoyer le commentaire sur *Pompée*, corrigé et augmenté, avec les observations de l'Académie en marge, et des *N. B.* à tous les endroits nouveaux ; ce sera l'affaire d'une séance.

Vous avez dû recevoir le commentaire sur *Cinna*, revu et corrigé, avec l'esquisse du commentaire sur *Polyeucte*. Il n'y en aura aucun que je ne corrige d'après les observations que l'Académie voudra bien faire. Dès que vous aurez eu la bonté de me renvoyer *Cinna*, *Pompée* et *Polyeucte*, vous aurez incontinent les pièces suivantes. Je suis bien malade ; mais je ne ménagerai ni mon temps ni mes peines.

Je vous prie de présenter mes respects à la compagnie.

1. Les précédents éditeurs avaient ajouté à cette lettre le paragraphe qui termine la lettre 4686 (voyez H. Beaune, *Voltaire au collége*, page 80).

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

4698. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre.

Permettez-moi, mes anges, de vous demander si vous avez donné *Polyeucte* à M. Duclos. J'ai renvoyé deux fois *Cinna* et *Pompée*. L'Académie met ses observations en marge. Je rectifie en conséquence, ou je dispute; et chaque pièce sera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'est le seul moyen de faire un ouvrage utile. Ce sera une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille, mais il faut que l'Académie m'aide, et qu'elle prenne la chose à cœur. Je fatigue peut-être sa bonté; mais n'est-ce pas un amusement pour elle de juger Corneille de petit commissaire[1] sur mon rapport? Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je serai quitte de la grosse besogne avant qu'il soit un mois.

J'appelle grosse besogne le fond de mes observations; ensuite il faudra non-seulement être poli, mais polir son style, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs sur la sécheresse du commentaire.

M. de Lauraguais, qui est ici, me paraît un grand serviteur des Grecs; il veut surtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après son argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y passe rien. Il dit qu'à présent *Sémiramis* et *Mahomet* font un effet prodigieux. Dieu soit loué! On se défera enfin des conversations d'amour, des petites déclarations d'amour; les passions seront tragiques, et auront des effets terribles; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'est là le grand mal; cet art est trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatisme insolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune?* Ah, barbares! ah, chiens de chrétiens! (chiens de chrétiens veut dire chiens qui faites les chrétiens) que je vous déteste! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement!

Mme de Sauvigny dit que Clairon viendra me voir : qu'elle y vienne, mon théâtre est fait; il est très-beau, et il n'y en a point

1. Regnard a dit dans *le Légataire*, acte I, scène I :

Nous jugions à huis clos de petits commissaires.

Juger, travailler de petits commissaires, se disait lorsque c'était chez le président que les conseillers jugeaient, travaillaient.

de plus commode. Nous commençons par *l'Écossaise;* nous attendons qu'on joue à Paris *le Droit du Seigneur* pour nous en emparer.

Je suis bien vieux; pourrai-je faire encore une tragédie? qu'en pensez-vous? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieusement remis au *tripot*, ayez pitié de moi.

4699. — A M. ABEILLE[1].

A Ferney, 7 octobre.

Ne jugez pas, monsieur, de ma reconnaissance par le délai de mes remerciements. Des spectacles qu'il a fallu donner chez moi, par complaisance autant que par goût, m'ont, pendant quelque temps, détourné de l'agriculture;

Posthabui tamen illorum mea seria ludo[2].

Je profite des premiers moments d'un loisir nécessaire à mon âge et à ma mauvaise santé, pour vous dire que je n'ai pas seulement lu avec plaisir, mais avec fruit, le livre dont vous avez bien voulu m'honorer. Ce sera à vous, monsieur, que je devrai des prés artificiels. Je les fais tous labourer et fumer. Je sème du trèfle dans les uns, et du fromentel dans les autres. Tout vieux que je suis, je me regarde comme votre disciple. On défriche, dit-on, une partie des landes de Bordeaux, et on doute du succès. Je ne doute pas des vôtres en Bretagne. Les états se signalent par des encouragements plus utiles que des batailles. Vous partagez cette gloire. Soyez persuadé, monsieur, de la reconnaissance respectueuse avec laquelle j'ai bien sincèrement l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4700. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[3].

7 octobre.

Mon cher président, vous avez une belle âme, vous n'êtes point fétiche. Je suis pénétré de vos bontés, et je compte sur votre amitié pour le reste de ma vie. J'envoie à M. de Blancey et

1. Louis-Paul Abeille, né à Toulon le 2 juin 1719, mort le 28 juillet 1807, avait publié le *Corps d'observations de la Société d'agriculture, de commerce et des arts, établie par les états de Bretagne*, 1761, in-8°.

2. Virgile, *eclog.* VII, 17.

3. Éditeur, Th. Foisset.

à M. de Varennes[1] mes réponses à l'assignation du Fétiche. Corneille me reproche de le quitter pour des fagots. Son ombre en murmure. Il est cruel de passer de *Cinna* et de *Rodogune* à une assignation ; mais que faire? Le misérable m'accable d'exploits[2] : il faut répondre.

Je vous supplie de lire dans le mémoire envoyé à M. de Blancey un petit trait oublié dans le vôtre. Le Fétiche demande de l'argent de ses moules et de ses fagots. Il dit dans son exploit que Baudy lui rend 12 livres du moule. Baudy dans son exploit me demande 12 livres du moule.

Il est évident que si le Fétiche avait vendu réellement à Baudy des bois à 12 livres le moule, ledit Baudy, marchand, les vendrait davantage. Il est clair qu'il compte avec le Fétiche de clerc à maître, et que le Fétiche lui donne quelque chose pour ses peines.

Il est démontré, comme je le dis, que le président a fait une vente simulée, qu'il m'a trompé grossièrement dans le temps qu'il me vendait sa terre. Et si je vous disais que je soupçonnai cette bassesse il y a trois ans, et que je déclarai que je ne laisserais point sortir les bois, à moins qu'on ne me montrât un acte réel de vente, et que le président m'en fît présenter un faux par Baudy : que diriez-vous, vous, homme vertueux? Songez qu'il faisait cette infamie dans le temps qu'il recevait de moi 47,000 livres! Vous ne direz plus qu'il est bon homme quand il a de l'argent.

Qu'il tremble! Il ne s'agit pas de le rendre ridicule : il s'agit de le déshonorer.

Cela m'afflige. Mais il payera cher la bassesse d'un procédé si coupable et si lâche.

Je vous embrasse. Vous me consolez.

4701. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney le 7 octobre.

Monseigneur, béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres! Avec ce goût-là, un estomac qui digère, deux cent mille livres de rente, et un chapeau rouge, on est au-dessus de tous les souverains. Mettez la main sur la conscience : quoique

1. Tous deux secrétaires des états de Bourgogne.

2. Lisez *d'un exploit* : il n'y en eut pas deux dans cette affaire. (*Note du premier éditeur.*)

vous portiez un beau nom, et que vous soyez né avec une élévation d'esprit digne de votre naissance, c'est aux lettres que vous devez votre fortune; ce sont elles qui ont fait connaître votre mérite[1]; elles feront toujours la douceur de votre vie. Je m'imagine quelquefois, dans mes rêves, que vous pourriez avoir des indigestions, que vous pourriez faire comme M. le duc de Villars, Mme la comtesse d'Harcourt, Mme la marquise de Muy, etc., etc., qui sont venus voir Tronchin comme on allait autrefois à Épidaure. J'ai aux portes de Genève un ermitage intitulé les Délices. M. le duc de Villars a trouvé le secret d'y être logé *in fiocchi*. Enfin toute mon ambition est que Votre Éminence ait des indigestions; cela serait plaisant : pourquoi non? Permettez-moi de rêver.

Votre réflexion, monseigneur, sur la dédicace de l'Académie est très-juste ; mais figurez-vous que l'Académie, loin de vouloir que j'adoucisse le tableau des injustices qu'essuya Pierre, veut que je le charge, et cette injonction est en marge du manuscrit; on est indigné d'une certaine protection qu'on a donnée à certaines injures, etc.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous envoyer les commentaires sur les pièces principales? Vous avez sans doute votre bréviaire de saint Pierre Corneille; vous me jugeriez, et cela vous amuserait. Mais comment me renverriez-vous mon paquet? Vous pourriez ordonner qu'on le revêtît d'une toile cirée, et il pourrait être remis en ballot à Tronchin, de Lyon, ci-devant confesseur et banquier de M. le cardinal de Tencin, et aujourd'hui le mien. Ce travail est assez considérable, et transcrire est bien long. En attendant, je demande à Votre Éminence la continuation de vos bontés, mais surtout la continuation de votre philosophie, qui seule fait le bonheur.

Ne bâtissez-vous point? ne plantez-vous point? avez-vous une *Épître* de moi *sur l'Agriculture*? Bâtissez, monseigneur, plantez, et vous goûterez les joies du paradis.

Mille tendres et profonds respects.

1. La première édition des *Œuvres diverses de poésie et de prose, par M. L. D. B.* (M. l'abbé de Bernis), est de 1745 (fin 1744), in-12.

4702. — A M. DUCLOS[1].

Ferney, 7 octobre.

L'Académie me pardonnera sans doute l'embarras que je lui donne : vous voyez de quelle importance il est que nous ayons raison sur tout ce que nous disons du *Cid* et des *Horaces*, de *Pompée*, de *Cinna* et de *Polyeucte*. L'on peut impunément se tromper sur *la Galerie du Palais* et sur *Agésilas*; mais je ne hasarderai rien sur les pièces que l'admiration publique a consacrées, sans avoir demandé plusieurs fois des instructions.

Je ne veux point rendre l'Académie responsable de mon commentaire ; je veux seulement profiter de ses lumières, qu'on sache que j'en ai profité, et que, sans ses bontés et ses soins, le commentaire serait bien moins utile.

Presque tout ce que j'ai envoyé n'est qu'un recueil de doutes. En voici encore de nouveaux sur *Cinna*. Je supplie l'Académie de les lire et de les résoudre.

Vous devez avoir entre les mains *Cinna* et *Polyeucte*. Vous me permettrez, quand vous m'aurez renvoyé le canevas du commentaire sur *Polyeucte*, marginé, de vous le renvoyer une seconde fois. Je compte embellir un peu cet ouvrage, qui est sec par lui-même.

Je fais venir beaucoup de tragédies espagnoles, anglaises et italiennes, dont la comparaison avec celles de Corneille ne servira pas peu à faire voir la supériorité de la scène française sur celles des autres nations, supériorité dont nous avons l'obligation à ce grand homme, et qui a contribué principalement à faire de notre langue la langue universelle[2].

Les Cramer ne comptent donner une annonce que quand ils seront sûrs des graveurs et du temps auquel ils auront fini. Je tâcherai de rendre service, dans cette affaire, au libraire de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. On a remarqué sans doute avec quelle respectueuse admiration Voltaire parle toujours de Corneille dans la liberté d'une correspondance intime. Ce langage semble démentir les accusations de dénigrement systématique, et même d'envie, qu'on lui a souvent adressées. Ne serait-il pas plus vrai d'attribuer les sévérités, parfois excessives, les injustices même de son commentaire, à la fatigue d'un long travail, à l'ennui d'un examen nécessairement minutieux? En effet, c'est à la fin, c'est aux derniers ouvrages de Corneille que se trouvent surtout ces critiques trop vives et souvent irréfléchies. Il faut aussi avoir le courage d'avouer que Corneille, tout grand qu'il est, ce *créateur de la langue*, comme l'appelle son *envieux* éditeur, n'a pu tout réformer, le style, la prosodie, la scène. Il a con-

l'Académie. Il n'y a, ce me semble, qu'une veuve qui paraisse; mais n'y a-t-il pas un enfant de dix à douze ans? La mère pourrait me l'envoyer, je le ferais travailler chez les Cramer; il apprendrait son art, et ce voyage lui serait très-utile. Si vous le protégez et si vous approuvez mon idée, il n'y a qu'à me l'envoyer.

Je compte sur vous plus que sur personne; continuez-moi votre bonne volonté, et aidez-moi de vos avis.

4703. — A M. FYOT DE LA MARCHE [1].

Ferney, 8 octobre.

Mon cher oracle de Thémis et des Muses, votre lettre du 27 septembre m'a fait un plaisir presque aussi vif que votre apparition à Ferney ou à Voltaire [2]. Oui, sans doute, j'irai à la Marche, je verrai votre labyrinthe, et je voudrais ne point trouver de fil pour en sortir.

Comptez que c'est un bienfait essentiel de permettre que votre graveur travaille pour notre Corneille. Il n'y a point d'artiste à Genève dans ce genre-là. On est obligé de dépendre des graveurs de Paris, qui sont surchargés d'ouvrage. Je mourrais de vieillesse et de dépit avant qu'ils eussent fini. Permettez donc que votre protégé nous aide de dix estampes [3], et surtout ne l'empêchez pas de recevoir des Cramer un petit honoraire. C'est une affaire d'environ cinquante louis : il n'est pas possible d'en user autrement, je vous conjure de le souffrir.

Je renvoie, comme vous l'ordonnez, tous ses dessins, dont je

servé quelques défauts de son temps. Voltaire les a relevés; il le devait. Il ne pouvait approuver ces rudesses de notre poésie primitive, ces incorrections, ces fautes de langage, quoique étrangères à Corneille.

Mais de nos jours il s'est formé une autre classe de vengeurs de Corneille, qui admirent tout, particulièrement ses défauts comme la justification de leur propre style. Ceux-là trouvent doublement leur compte en attaquant l'illustre commentateur. Ils rabaissent le génie d'un de nos plus grands écrivains et travaillent à leur gloire personnelle. (*Note des premiers éditeurs.*)

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Allusion à cette plaisanterie de Marot à François Ier :

> Car depuis peu j'ai basti à Clément
> Et à Marot, qui est un peu plus loing.

3. Voltaire en indique douze dans sa lettre à de Vosge (n° 4925). Il parle également de douze dans les lettres ci-après.

suis très-content, avec un petit mot de remerciement et d'instruction pour lui [1].

Je vous avoue que, dans ces ornements, je demande célérité plutôt que perfection ; je n'ai jamais trop aimé les estampes dans les livres ; que m'importe une taille-douce quand je lis le second livre de Virgile, et quel burin ajoutera quelque chose à la description de la ruine de Troie ? Mais les souscripteurs aiment ces pompons, et il faut les contenter.

Je plains votre jeune homme s'il est obligé de lire les pièces dont il gravera le sujet. *Cinna* et les belles scènes du *Cid*, de *Pompée*, d'*Horace* et de *Polyeucte*, sont au-dessus de toute gravure, et les autres pièces n'en méritent pas. Les premiers sujets sont déjà distribués. Il est triste, j'en conviens, de travailler sur *Agésilas* et sur *Attila;* mais je vous en aurai plus d'obligation, et je regarderai votre condescendance comme une de vos plus grandes bontés.

J'aurais bien voulu vous montrer quelques-uns de mes commentaires. L'entreprise est épineuse; il faut avoir raison sur trente-deux pièces. Je consulte l'Académie, mais cela ne me suffit pas ; je suis le contraire des commentateurs, je me défie toujours de mes jugements. Qu'il serait agréable de relire Corneille dans votre beau château, avec vous et quelque adepte ! Le commentaire serait le résultat de nos conférences. Mille tendres respects. V.

4704. — A M. BRET [2].

A Ferney, 10 octobre.

J'ai parlé aux frères Cramer, monsieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraissent surchargés d'entreprises ; et je m'aperçois depuis longtemps que rien n'est si rare que de faire ce que l'on veut. Je suis très-fâché que votre *Bayle* [3] ne soit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois si recherché, ne le soit moins aujourd'hui : ce qui paraissait hardi ne l'est plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David*, et cet article est infiniment modéré en comparaison de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre [4]. Un ministre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une

1. Probablement la lettre 4925 qui, dans l'édition de Beuchot, est faussement datée de juin. — L'autographe en fait foi. (Th. F.)

2. Antoine Bret, né à Dijon en 1717, est mort en 1792.

3. Cette édition de Bayle, projetée par Bret, n'a pas été exécutée.

4. *David, ou l'Homme selon le cœur de Dieu;* voyez tome V, page 573; et XVIII, page 316.

seule action de David qui ne soit d'un scélérat digne du dernier supplice ; qu'il n'a point fait les Psaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne respirent que le sang et le carnage, ne devraient faire naître que des sentiments d'horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque Warburton nous a donné un livre [1] dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'âme, et les peines et les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée. M. Hume [2] a été encore plus loin que Bayle et Warburton. Le *Dictionnaire encyclopédique* ne prend pas à la vérité de telles hardiesses, mais il traite toutes les matières que Bayle a traitées. J'ai peur que toutes ces raisons n'aient retenu nos libraires. Il en est de cette profession comme de celle de marchande de modes : le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reste, soyez persuadé qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous témoigner mon estime et l'envie extrême que j'ai de vous servir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les États du pape, a prononcé, devant l'Académie de Rimini, un discours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il est parlé, dans ce discours, d'un fameux acteur qui a une pension du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour sa femme. Ayant perdu son épouse, il a été ordonné prêtre à Rome : ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre tache d'ignominie répandue sur sa profession. On appelle, dans ce discours, la manière dont Mlle Lecouvreur a été traitée *une barbarie indigne des Français*.

4705. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 10 octobre.

Je ne sais pas, mon cher et illustre maître, si mes lettres sont aussi plaisantes que vous le prétendez, mais je sais que tout ce qui se passe y fournit bien matière; et s'il est vrai, comme vous le dites, qu'il est bon de rire un peu pour la santé, jamais saison n'a été si favorable pour se bien porter. Voici, par exemple, Paul Lefranc de Pompignan (je ne sais si c'est Paul l'apôtre ou Paul le simple) qui vient encore de fournir aux rieurs de quoi rire par son *Éloge historique du duc de Bourgogne* [3]. J'imagine

1. *The Divine Legation of Moses.*
2. Dans son *Essai sur le suicide et l'immortalité de l'âme.*
3. Voyez tome XXIV, page 260.

qu'on vous aura envoyé cette pièce, et qu'en la lisant vous aurez dit comme l'Ermite de La Fontaine :

> Voici de quoi : si tu sais quelque tour,
> Il te le faut employer, frère Luce.
> (Nouvelle tirée de Boccace, 41, 42.)

Je sais que la matière est un peu délicate, et qu'en donnant des croquignoles au vivant, il faut prendre garde d'égratigner le mort; mais

> A vaincre sans péril on triomphe sans gloire[1].

On prétend que Pompignan sollicite pour récompense de son bel ouvrage une place d'historiographe des Enfants de France; je voudrais qu'on la lui donnât, avec la permission de commencer dès le ventre de la mère, et la défense d'aller au delà de sept ans. Je ne sais si cette impertinence vous paraîtra aussi plaisante qu'à moi; mais il est sûr que

> .... si Dieu m'avait fait naître
> Propre à tirer marrons du feu,
> Certes *Lefranc* verrait beau jeu[2].

Me voilà presque aussi en train de vous citer des vers que M. le théologien Martin Kahle, qui vous en citait tant[3] de mauvais, pour vous prouver que ce monde ridicule était le meilleur des mondes possibles. Laissons là et Martin Kahle et Pompignan, et parlons de Corneille.

Nous avons relu vos remarques sur *Cinna*, et vous avez dû recevoir la réponse de l'Académie sur vos nouvelles critiques. Voulez-vous que je *vous parle net* comme le Misanthrope[4], et sur la pièce, et sur vos remarques? Je vous avouerai d'abord que la pièce me paraît d'un bout à l'autre froide et sans intérêt; que c'est une conversation en cinq actes, et en style tantôt sublime, tantôt bourgeois, tantôt suranné; que cette froideur est le grand défaut, selon moi, de presque toutes nos pièces de théâtre, et qu'à l'exception de quelques scènes du *Cid*, du cinquième acte de *Rodogune*, et du quatrième d'*Héraclius*, je ne vois rien (dans Corneille en particulier) de cette terreur et de cette pitié qui fait l'âme de la tragédie. Si je suis si difficile, prenez-vous-en à vos pièces, qui m'ont accoutumé à chercher sur le théâtre tragique de l'intérêt, des situations et du mouvement. Si je suivais donc mon penchant, je dirais que presque toutes ces pièces sont meilleures à lire qu'à jouer; et cela est si vrai qu'il n'y a presque personne aux pièces de Corneille, et médiocrement à celles de Racine; mais ce n'est pas le tout d'avoir raison, il faut être poli : il faut donc de grands ménagements pour avertir les gens qu'ils s'ennuient, et qu'ils n'osent le dire.

1. Vers de Corneille, dans *le Cid*, acte II, scène II.
2. La Fontaine, *Fables*, IX, XVII.
3. Voyez tome XXXVI, page 303.
4. Acte II, scène I.

A l'égard de vos raisonnements et des nôtres sur les remords de Cinna, qui, selon vous, viennent trop tard, et qui, selon nous, viennent assez tôt, ce sont là, ce me semble, des questions sur lesquelles on peut dire le pour et le contre sans se convaincre réciproquement. Je voudrais donc, sans prétendre que vous ayez tort (car le diable m'emporte si j'en sais rien), je voudrais que vous ne fissiez aucune critique qui fût sujette à contradiction, et que vous vous bornassiez aux fautes évidentes contre le théâtre ou la grammaire; vous aurez encore assez de besogne. Croyez-moi, ne donnez point de prise sur vous aux sots et aux malintentionnés, et songez qu'un vivant qui critique un mort en possession de l'estime publique doit avoir raison et demie pour parler, et se taire quand il n'a que raison. Voyez comme on a reçu les pauvres gens qui ont relevé les sottises d'Homère; ils avaient pourtant au moins raison et demie, ces pauvres diables-là; et le grand tort de Lamotte n'a pas été de critiquer l'*Iliade*, mais d'en faire une.

Réservez donc, mon cher maître, les vessies de cochon au lieu d'encensoir pour les Pompignan et consorts; pour ceux-là, on ne demande qu'à rire à leurs dépens; et vous aurez le double plaisir de faire rire et d'avoir raison. Il est vrai que si la guerre continue, je crois que Pompignan même ne fera plus rire personne. Pour moi, je rirai le plus longtemps que je pourrai, et vous aimerai plus longtemps encore. Adieu, mon cher philosophe.

4706. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Ferney, 10 octobre.

Les ermites de Ferney présentent leurs hommages aux hôpitaux de Versailles. Nous n'avons jamais si bien mérité le nom d'ermites. J'ai cédé depuis deux mois les Délices à M. le duc de Villars. J'ai eu quelque temps M. le comte de Lauraguais[2], et à présent je suis tout à Corneille. L'entreprise est délicate; il s'agit d'avoir raison sur trente-deux pièces: aussi je consulte l'Académie toutes les postes, et je soumets toujours mon opinion à la sienne. J'espère qu'avec cette précaution l'ouvrage sera utile aux Français et aux étrangers. Il faut se donner le plus d'occupation que l'on peut pour se rendre la vie supportable dans ce monde. Que deviendrait-on si on perd son temps à dire: Nous avons perdu Pondichéry, les billets royaux perdent soixante pour cent, les particuliers ne payent point, les jésuites font banqueroute? Vous m'avouerez que ces discours seraient fort tristes. Je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. C'est le généreux amateur de l'art dramatique, qui donna 50,000 francs aux comédiens pour débarrasser la scène des spectateurs qui l'encombraient et détruisaient l'illusion. (*Note des premiers éditeurs.*)

prends donc mon parti de planter, de bâtir, de commenter Corneille, et de tâcher de l'imiter de loin, le tout pour éviter l'oisiveté.

Vous souvenez-vous, mon cher ami, que j'eus, il y a quelques années, une petite discussion avec MM. les intendants des postes au sujet d'un assez gros paquet que vous m'aviez envoyé? J'ai peur qu'ils ne m'aient joué à peu près cette année le même tour dont je me plaignis alors. Je vous envoyai deux paquets, il y a quelques mois, pour Mme de Fontaine; vous m'accusâtes la réception de l'un, vous ne m'avez jamais parlé de l'autre, et il est vraisemblable que Mme de Fontaine n'a reçu aucun des deux. En tout cas, il n'y a pas grand mal, car ce n'étaient que des rogatons.

Adieu; nous vous embrassons. Si vous rencontrez quelques dévots dans votre chemin, dites-leur que j'ai achevé mon église, et que le pape m'a envoyé des reliques; et si vous rencontrez des gens aimables, dites-leur que j'ai achevé mon théâtre.

4707. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 11 octobre.

Je reçois, madame, le portrait de Mme de Pompadour. Il me manque des yeux pour le voir; mais j'en trouve encore pour conduire ma plume et pour vous remercier. Je perds la vue, madame; je ne vois pas ce que je vous écris. Songez que vous avez des yeux et un estomac. Conservez-les. Souvenez-vous de ma Genevoise qui a cent trois ans [1], et qui vient de se tirer d'une hydropisie. Imitez-la. Priez pour moi quelque saint, afin que je puisse venir vous faire ma cour et vous embrasser l'année prochaine. J'ai reçu le même jour des reliques de Rome pour une église que je fais bâtir, et le portrait de Mme de Pompadour. Me voilà très-bien pour ce monde-ci et pour l'autre.

Adieu, madame; je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment.

4708. — A M. DAMILAVILLE.

Le 11 octobre.

Eh bien! frère Thieriot m'a donc caché ma turpitude et celle de Jolyot de Crébillon! Certes, ce Crébillon n'est pas philosophe.

1. Alexandrine Fatio, veuve de Pierre Lullin, morte le 14 octobre 1762.

Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du *Droit du Seigneur;* et, sur ce principe, il a voulu se venger de l'insolence d'*Oreste,* qui a osé marcher à côté d'*Électre.* Il a fait, avec *le Droit du Seigneur,* la même petite infamie qu'avec *Mahomet*[1]. Il prétexta la religion pour empêcher que *Mahomet* fût joué; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais su ce que c'est que tout cela. Il faut, pour son seul châtiment, qu'on sache son procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'est que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le second acte, il ne s'est jeté que sur le troisième et le quatrième, qu'on regarde comme des modèles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, aussi méprisable dans sa conduite[2] que barbare dans ses ouvrages, ne peut faire que beaucoup de bien. Le public n'aime pas que la mauvaise humeur d'un examinateur de police le prive de son plaisir.

Qu'en pensent les frères? Pour moi, je me console avec Pierre.

Le plat ouvrage que le *Testament* de Belle-Isle[3].

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édition des *Car*[4] et des *Ah! ah*[5]! En attendant, on chante *Moïse-Aaron.*

4709. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque chose[6] de bien singulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges! je réponds donc à votre lettre du 5 octobre. Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire! Allons vite!

D'abord vous saurez que je ne suis point le Bonneau du Bertin des parties casuelles; que je n'ai nulle part à la tuméfaction

1. En qualité de censeur, il avait refusé de l'approuver. Voyez tome IV, page 95.

2. Ce fut en faveur de Crébillon que fut rendu l'arrêt du conseil du 21 mars 1749, que Collé appelle *au déshonneur des gens de lettres,* qui juge que les productions de l'esprit ne sont point au rang des effets saisissables. Parmi les créanciers de Crébillon était le maître de pension de son fils. (B.)

3. Le *Testament du maréchal de Belle-Isle,* 1761, in-12, est de Chevrier.

4. Voyez tome XXIV, page 261.

5. Voyez tome XXIV, page 263.

6. Probablement la tragédie d'*Olympie.*

du ventre de Mlle Hus[1]; que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant; qu'Atide ne lui fut jamais destinée; que je souhaite passionnément qu'Atide soit jouée par la fille à Dubois, laquelle Dubois a, dit-on, des talents. Ainsi ne me menacez point, et ne prêchez plus les saints.

Quant au *Droit du Seigneur*, je n'ai jamais pris Ximenès pour mon confident. Quiconque l'a instruit a mal fait; mais Crébillon fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives; il est désespéré du succès d'*Oreste*, et on lui a fait accroire que son *Électre* est bonne. Il se venge comme un sot. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point *le Droit du Seigneur;* mais il est bon qu'on sache que Crébillon l'a refusé parce qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de *Mahomet*, par laquelle il déplut beaucoup à Mme de Pompadour. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public, et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ailleurs vous insulter que de refuser, sous prétexte de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéressez. Vous avez sans doute assez de crédit pour faire jouer malgré lui cette pièce.

Venons à l'Académie; elle a beau dire[2], je ne peux aller contre mon cœur; mon cœur me dit qu'il s'intéresse beaucoup à Cinna dans le premier acte, et qu'ensuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide dise :

> Qu'une âme généreuse a de peine à faillir!
>
> (Acte III, scène III.)

Ah! lâche! si tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à Maxime, au second acte?

L'Académie dit qu'on s'intéresse à Auguste, c'est-à-dire que l'intérêt change; et, sauf respect, c'est ce qui fait que la pièce est froide. Mais laissez-moi faire, je serai modeste, respectueux, et pas maladroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas pressé de programme; j'accouche, j'accouche : tenez, voilà des Gouju[3].

1. Cette actrice du Théâtre-Français était entretenue par Bertin, trésorier des parties casuelles.

2. Voyez page 474.

3. *Lettre de Charles Gouju;* voyez tome XXIV, page 255.

Eh bien, rien de décidé sur l'amiral Berryer? Et le roi d'Espagne, épouse-t-il[1]? traite-t-il[2]?

M. le duc de Choiseul m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde, mon affaire est sûre dans l'autre.

Je reçus le même jour les reliques et le portrait de Mme de Pompadour, qui m'est venu par bricole.

Voilà bien des bénédictions; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mlle Corneille joue vendredi Isménie dans *Mérope*. N'est-ce pas une honte que nos histrions fassent jouer ce rôle par un homme[3], et qu'ils suppriment les chœurs dans *Œdipe*? Les barbares!

1710. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Saint-Marcel, 13 d'octobre.

Je ne suis point ingrat, mon cher confrère; j'ai toujours senti et avoué que les lettres m'avaient été plus utiles que les hasards les plus heureux de la vie. Dans ma plus grande jeunesse, elles m'ont ouvert une porte agréable dans le monde; elles m'ont consolé de la longue disgrâce du cardinal de Fleury et de l'inflexible dureté de l'évêque de Mirepoix[4]. Quand les circonstances m'ont poussé comme malgré moi sur le grand théâtre, les lettres ont fait dire à tout le monde : *Au moins celui-là sait lire et écrire*. Je les ai quittées pour les affaires, sans les avoir oubliées, et je les retrouve avec plaisir.

Vous me souhaitez des indigestions; cela n'est guère possible aujourd'hui : il y a douze ans que je suis fort sobre; mais j'ai une humeur goutteuse dans le corps, qui n'est pas encore bien fixée aux extrémités, et qui pourrait bien m'obliger d'aller consulter l'oracle de Genève. Dans cette consultation, il entrerait autant de désir de vous revoir que d'envie de guérir. Envoyez-moi votre *Épître sur l'Agriculture*. Je ne bâtis point, mais je répare mon vieux château de Vic-sur-Aisne; je plante mon jardin et les bords de mes prés : voilà toutes les dépenses que l'état de mes revenus me permet. Au lieu de deux cent mille livres de revenu que vous me donnez, j'en

1. Charles III, veuf depuis le 27 septembre 1760, ne se remaria pas.

2. Le pacte de famille du 15 août avait été ratifié le 8 septembre, mais n'était pas encore publié.

3. Voyez tome IV, page 176.

4. Ce prélat, nommé Boyer, qui a été si ridiculisé par Voltaire, avait ce que l'on appelait la feuille des bénéfices, c'est-à-dire la présentation pour les abbayes et autres revenus ecclésiastiques. Ce n'est pas lui, mais le cardinal de Fleury qui, aux sollicitations de l'abbé de Bernis, répondit : « Non, monsieur l'abbé, vous n'aurez rien tant que je vivrai; » à quoi Bernis répliqua : « Eh bien, monseigneur, j'attendrai. » (B.)

ai à peine quatre-vingt mille; mais les premiers diacres de l'Église romaine n'en avaient pas tant, et je ne suis pas fâché d'être le plus pauvre des cardinaux français, parce que personne n'ignore qu'il n'a tenu qu'à moi d'être le plus riche. Je suis content, mon cher confrère, parce que j'ai beaucoup réfléchi et comparé, et que lorsqu'à la première dignité de son état on joint le nécessaire, une santé passable, et une âme douce et courageuse, on n'a plus que des grâces à rendre à la Providence. Je serai à la fin du mois à Montélimart, où je compte passer l'hiver. Votre banquier de Lyon pourrait remettre le paquet au sieur Henri Gonzebas, qui fait mes commissions dans cette ville : c'est un bon Suisse fort exact, qui me ferait tenir cette pacotille; elle vous reviendrait par la même voie sans aucun inconvénient. Pierre Corneille et François de Voltaire me suivent dans tous mes voyages. Adressez désormais toutes vos lettres à Montélimart; elles me font le plus grand plaisir du monde. Je vois que vous êtes gai; cela prouve que vous êtes sage, que vous voyez et sentez comme il faut voir et sentir les choses de ce pauvre monde. Adieu, mon cher confrère, je vous suis fidèlement et tendrement attaché.

4711. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1].

Du 20 octobre.

Vous n'êtes donc venu chez moi, monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié, que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. Votre agent, le sieur Girod, dit, il y a quelque temps, à ma nièce, que si je n'achetais pas cinquante mille écus, pour toujours, la terre que vous m'avez vendue à vie, vous la ruineriez après ma mort; et il n'est que trop évident que vous vous préparez à accabler du poids de votre crédit une femme que vous croyez sans appui, puisque vous avez déjà commencé des procédures que vous comptez de faire valoir quand je ne serai plus.

J'achetai votre petite terre de Tournay à vie, à l'âge de soixante et six ans [2], sur le pied que vous voulûtes. Je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat; je signai aveuglément. J'ignorais que ce chétif domaine ne vaut pas douze cents livres [3] dans les meilleures années; j'ignorais que le sieur Chouet, votre fermier, qui vous en rendait trois mille livres, y

1. Cette lettre, imprimée par Beuchot, a été republiée par M. Foisset, dans la *Correspondance de Voltaire et du président de Brosses*, page 149; par M. de Mandat-Grancey, dans les *Lettres de Voltaire à M. le conseiller Le Bault*, page 31; et par M. H. Beaune, dans *Voltaire au collége*, page 86 : ces deux derniers l'ont réimprimée d'après les copies faites pour MM. Le Bault et Fyot de La Marche.

2. Soixante-quatre ans.

3. Je viens de l'affermer douze cents livres, trois quarterons de paille, et un char de foin. (*Note de Voltaire.*)

en avait perdu vingt-deux mille. Vous exigeâtes de moi trente-cinq mille livres : je les payai comptant ; vous voulûtes que je fisse, les trois premières années, pour douze mille francs de réparations : j'en ai fait pour dix-huit mille en trois mois, et j'en ai les quittances.

J'ai rendu très-logeable une masure inhabitable. J'ai tout amélioré et tout embelli, comme si j'avais travaillé pour mon fils, et la province en est témoin ; elle est témoin aussi que votre prétendue forêt, que vous me donnâtes dans vos mémoires pour cent arpents, n'en contient pas quarante. Je ne me plains pas de tant de lésions, parce qu'il est au-dessous de moi de me plaindre.

Mais je ne peux souffrir, et je vous l'ai mandé, monsieur, que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. Est-il possible que, dans la place où vous êtes, vous vouliez nous dégrader l'un et l'autre au point de voir les tribunaux retentir de votre nom et du mien pour un objet si méprisable ?

Mais vous m'attaquez, il faut me défendre ; j'y suis forcé. Vous me dîtes, en me vendant votre terre au mois de décembre 1758, que vous vouliez que je laissasse sortir des bois de ce que vous appelez la forêt ; que ces bois étaient vendus à un gros marchand de Genève [1] qui ne voulait pas rompre son marché. Je vous crus sur votre parole : je vous demandai seulement quelques moules de bois de chauffage, et vous me les donnâtes en présence de ma famille.

Je n'en ai jamais pris que six, et c'est pour six voies de bois que vous me faites un procès ! Vous faites monter ces six voies à douze, comme si l'objet devenait moins vil !

Mais il se trouve, monsieur, que ces moules de bois m'appartiennent, et non-seulement ces moules, mais tous les bois que vous avez enlevés de ma forêt depuis le jour que j'eus le malheur de signer avec vous.

Vous me faites un procès dont les suites ne peuvent tomber que sur vous, quand même vous le gagneriez. Vous me faites assigner au nom d'un paysan de cette terre, à qui vous dites à présent avoir vendu ces bois en question. Voilà donc ce gros marchand de Genève avec qui vous aviez contracté ! Il est de notoriété publique que jamais vous n'aviez vendu vos bois à ce paysan ; que vous les avez fait exploiter et vendre par lui à Genève pour votre compte : tout Genève le sait ; vous lui donniez deux

1. L'acte dit : *à un tonnelier.*

pièces de vingt et un sous par jour pour faire l'exploitation, avec un droit sur chaque moule de bois, dont il vous rendait compte; il a toujours compté avec vous de clerc à maître. Je crus le sieur Girod, votre agent, quand il me dit que vous aviez fait une vente réelle. Il n'y en a point, monsieur : le sieur Girod a fait vendre en détail, pour votre compte, mes propres bois, dont vous me redemandez aujourd'hui douze moules.

Si vous avez fait une vente réelle à votre paysan, qui ne sait ni lire ni écrire, montrez-moi l'acte par lequel vous avez vendu, et je suis prêt à payer.

Quoi ! vous me faites assigner par un paysan au bas de l'exploit même que vous lui envoyez, et vous dites dans votre exploit que vous fîtes *avec lui une convention verbale !* Cela est-il permis, monsieur? Les conventions verbales ne sont-elles pas défendues par l'ordonnance de 1667 pour tout ce qui passe la valeur de cent livres?

Quoi, vous auriez voulu, en me vendant si chèrement votre terre, me dépouiller du peu de bois qui peut y être! Vous en aviez vendu un tiers il y a quelques années; votre paysan a abattu l'autre tiers pour votre compte. Votre exploit porte qu'il *me vend le moule douze francs*, et qu'il vous en rend *douze francs* (en déduisant sans doute sa rétribution) : n'est-ce pas là une preuve convaincante qu'il vous rend compte de la recette et de la dépense, que votre vente prétendue n'a jamais existé, et que je dois répéter tous les bois que vous fîtes enlever de ma terre? Vous en avez fait débiter pour deux cents louis; et ces deux cents louis m'appartiennent. C'est en vain que vous fîtes mettre dans notre contrat que vous me vendiez à vie le petit bois nommé forêt, excepté *les bois vendus*. Oui, monsieur, si vous les aviez vendus en effet, je ne disputerais pas; mais, encore une fois, il est faux qu'ils fussent vendus, et si votre agent[1] (votre agent, c'est-à-dire vous) s'est trompé, c'est à vous à rectifier cette erreur.

J'ai supplié monsieur le premier président, monsieur le procureur général[2], M. le conseiller Le Bault, de vouloir bien être nos arbitres. Vous n'avez pas voulu de leur arbitrage; vous avez dit que votre vente au paysan était réelle : vous avez cru m'accabler au bailliage de Gex; mais, monsieur, quoique monsieur

1. Pardieu! l'agent n'est là que par politesse. (*Note de Voltaire sur la copie envoyée au conseiller Le Bault.*)

2. Quarré de Quintin.

votre frère soit bailli du pays, et quelque autorité que vous puissiez avoir, vous n'aurez pas celle de changer les faits : il sera toujours constant qu'il n'y a point eu de vente véritable.

Vous dites, dans votre exploit signifié à ce paysan, que vous lui vendîtes une certaine quantité de bois. Quelle quantité, s'il vous plaît? Vous dites que vous les fîtes marquer. Par qui? Avez-vous un garde-marteau? aviez-vous la permission du grand-maître des eaux et forêts? En un mot, monsieur, la justice de Gex est obligée de juger contre vous, si vous avez tort; elle jugerait contre le roi, si un particulier plaidait avec raison contre le domaine du roi. Le sieur Girod prétend qu'il fait trembler en votre nom les juges de Gex : il se trompe encore sur cet article comme sur les autres.

S'il faut que monsieur le chancelier, et les ministres, et tout Paris, soient instruits de votre procédé, ils le seront; et s'il se trouve dans votre compagnie respectable une personne qui vous approuve, je me condamne.

Vous m'avez réduit, monsieur, à n'être qu'avec douleur votre, etc.

4712. — A M. FYOT DE LA MARCHE [1].

(L'ANCIEN PREMIER PRÉSIDENT.)

A Ferney, 20 octobre 1761.

Votre charmante lettre du 5 octobre m'a trouvé, mon très-respectable ami, dans un moment d'enthousiasme et l'a redoublé; vous avez été le génie qui m'a conduit; vous devez savoir, en qualité de génie, que le sujet d'une tragédie me passait par la tête. Je ne voulais ni de froide politique, ni de froide rhétorique, ni de froides amours. J'ai trouvé tout ce que les plus grands noms ont de plus imposant, tout ce que la religion secrète des anciens, si sottement calomniée par nous, avait de plus auguste, de plus terrible et de plus consolant, tout ce que les passions ont de plus déchirant, les grandeurs de ce monde de plus vain et de plus misérable, et les infortunes humaines de plus affreux. Ce sujet s'est emparé de moi avec tant de violence que j'ai fait la pièce [2] en six jours, en comptant un peu les nuits. Ensuite il a fallu corriger, voilà pourquoi je vous remercie si tard de toutes les bontés dont vous m'honorez.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. *Olympie.*

Je suppose qu'enfin vous avez des nouvelles de Mme de Paulmy [1], et peut-être est-elle chez vous. Permettez que je vous en félicite et que je lui présente mon respect. Je suis ému plus qu'un autre des sentiments de la nature, car c'est ce qui domine dans la pièce dont je vous parle. C'est ce qui me faisait verser des larmes en écrivant cet ouvrage avec la rapidité des passions.

Vous avez dû, cher et illustre bienfaiteur des arts, recevoir par M. de Varennes, secrétaire de la noblesse de Bourgogne, un paquet où étaient les dessins de votre graveur. Je vous ai conjuré de permettre qu'il travaillât pour Pierre, et que les Cramer lui donnassent un petit honoraire. Je persiste dans ma prière.

Je vous rends grâce de l'arbitrage de monsieur votre frère [2], que vous daignez me proposer. Il eût été bien doux et bien honorable pour moi d'avoir toute votre famille pour arbitre. Mais M. de Brosses n'en veut point [3] ; il veut plaider, parce qu'il croit que ce qu'on appelle la justice de Gex n'osera le condamner, et que je n'oserai en appeler au parlement. C'est en quoi il se trompe. Je respecte trop votre auguste compagnie pour la craindre. Je lui ai écrit à lui-même une lettre très-ample, dans laquelle je lui remets devant les yeux tous ses procédés [4], et je finis par lui dire que, s'il y a un seul homme dans Dijon qui l'approuve, je me condamne. J'aurai l'honneur de vous envoyer copie de ma lettre ; elle répond à tout ce que vous me faites l'honneur de me dire ; tout y est expliqué : c'est un factum adressé à lui-même ; vous me jugerez. J'aimerais mieux vous envoyer ma tragédie, mais venez la voir jouer sur mon théâtre, il est joli. Nous y avons représenté *Mérope*, nous avons fait pleurer jusqu'à des Anglais. Oh ! que le cher Ruffey [5] aurait dormi ! Vous ne pouvez savoir à quel point je vous respecte et je vous aime. V.

1. Suzanne, fille puînée de l'ancien premier président de La Marche, mariée à Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, né le 22 novembre 1722, mort le 13 août 1787. Leur fille unique épousa le duc de Luxembourg.

Le marquis de Paulmy avait été ambassadeur à Venise, membre des trois Académies, et créateur de l'immense bibliothèque de l'Arsenal. C'est lui qui a publié les 40 premiers volumes de la *Bibliothèque des romans*. (*Note du premier éditeur.*)

2. M. Fyot de Neuilly.

3. C'étaient précisément les arbitres invoqués par le poëte qui avaient décliné l'arbitrage. Il était même de règle en Bourgogne qu'un membre du parlement ne pouvait être arbitre, sinon dans une affaire de famille. (Arrêt du 25 novembre 1571, cité dans le *Répertoire de jurisprudence*, au mot *Arbitrage*.)

4. La lettre du 20 octobre 1761.

5. Voyez la lettre à d'Argental, du 14 septembre 1761.

4713. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

(FILS.)

A Ferney, 20 octobre 1761.

Monsieur, j'ose à la fois vous remercier de l'arbitrage que vous avez daigné accepter, et plaindre M. de Brosses de ne s'y être pas soumis. Je prends la liberté de vous envoyer la lettre que je lui écris. Je suis réduit à n'en faire juge que votre honneur, sans avoir la consolation de voir ce procès terminé par votre bouche. Vous me jugerez en secret, et ce sera tant pis pour celui qui n'a pas voulu votre jugement définitif. Cette affaire est plus grave qu'il ne pense. Il est triste d'être condamné unanimement par tous les gentilshommes de la province, et plus triste encore de l'être dans votre cœur. Je ne vois pas ce qu'il peut répondre. Il ne peut que me répéter son *auri sacra fames*. Mais l'or du pays des fétiches ne vaut pas assurément votre estime, et c'est là ce que j'ambitionne. Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4714. — A M. D'ALEMBERT.

20 octobre.

A quoi pensez-vous, mon très-cher philosophe, de ne vouloir que rire de l'historiographe Lefranc de Pompignan? Ne savez-vous pas qu'il compte être à la tête de l'éducation de M. le duc de Berry[2] avec son fou de frère; que ce sont tous deux des persécuteurs, que les gens de lettres n'auront jamais de plus cruels ennemis? Il me paraît qu'il est d'une conséquence extrême de faire sentir à la famille royale elle-même ce que c'est que ce malheureux. Il faut se mettre à genoux devant monsieur le dauphin, en fessant son historiographe.

Voici ce qu'une bonne âme m'envoie de Montauban[3]. Si vous étiez une bonne âme de Paris, cela vaudrait bien mieux; mais, maître Bertrand, vous vous servez de la patte de Raton.

Il est sûr que ce détestable ennemi de la littérature a calomnié tous les gens de lettres, quand il a eu l'honneur de parler à monsieur le dauphin. Son épître dédicatoire[4] est pire

1. Éditeur, H. Beaune.
2. Depuis Louis XVI.
3. Les *Car;* voyez tome XXIV, page 261.
4. De son *Éloge historique de monseigneur le duc de Bourgogne.* La dédicace est adressée au dauphin et à la dauphine, père et mère du prince.

que son discours à l'Académie; ce sont là de ces coups qu'il faut parer. Il ne faut pas seulement le rendre ridicule, il faut qu'il soit odieux. Mettons-le hors d'état de nuire en faisant voir combien il veut nuire.

Vraiment vous avez mis le doigt dessus en disant que Corneille est froid, du moins *Cinna* n'est pas fort chaud; mais d'où vient en partie cette glace? de la note de l'Académie. Elle me dit dans sa note (et c'est vous qui l'avez écrite[1]) qu'on s'intéresse à Auguste. Eh! messieurs, c'est à Cinna qu'on s'intéresse dans le premier acte : car vous savez qu'on aime tous les conspirateurs. Cinna est conjuré, il est amant, il fait un tableau terrible des proscriptions, il rend Auguste exécrable; et puis, messieurs, on s'intéresse, dites-vous, à Auguste! on change donc d'intérêt, il n'y en a donc point; et *voilà ce qui fait que votre fille est muette*[2]. Proposez ce petit argument quand vous irez là; mais ce n'est pas assez de savoir la langue, il faut connaître le théâtre. Ah! mon cher philosophe, il n'est que trop vrai que notre théâtre est à la glace. Ah! si j'avais su ce que je sais! si on avait plus tôt purgé le théâtre de petits-maîtres[3]! si j'étais jeune! Mais, tout vieux que je suis, je viens de faire un tour de force, une espièglerie de jeune homme. J'ai fait une tragédie en six jours[4]; mais il y a tant de spectacle, tant de religion, tant de malheur, tant de *nature*, que j'ai peur que cela ne soit ridicule. L'œuvre des six jours est sujette à rencontrer des railleurs.

J'ai actuellement le plus joli théâtre de France. Nous avons joué *Mérope;* Mlle Corneille a été applaudie; Mme Denis a fait pleurer des Anglaises. Les prêtres de Genève ont une faction horrible contre la comédie; je ferai tirer sur le premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire.

Jean-Jacques est un jean-f....., qui écrit tous les quinze jours à ces prêtres pour les échauffer contre les spectacles. Il faut pendre les déserteurs qui combattent contre leur patrie. Aimez-moi beaucoup, je vous en prie: car je vous aime, car je vous estime prodigieusement; car tous les êtres pensants doivent être tendrement unis contre les êtres non pensants, contre les fanatiques et les hypocrites, également persécuteurs.

1. Voyez la lettre 4705.
2. Molière, *Médecin malgré lui,* acte II, scène VI.
3. La suppression des banquettes sur la scène est de 1759.
4. *Olympie.*

4715. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 octobre.

O anges! ô anges! nous répétions *Mérope*, que nous avons jouée sur notre très-joli théâtre, et où Marie Corneille s'est attiré beaucoup d'applaudissements dans le récit d'Isménie, que font à Paris de vilains hommes[1]; elle était charmante.

En répétant *Mérope*, je disais : Voilà qui est intéressant; ce ne sont pas là de froids raisonnements, de l'ampoulé et du bourgeois; ne pourrais-tu pas, disais-je tout bas à V....., faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique? Ton *Don Pèdre* sera glaçant avec tes états généraux et ta Marie de Padille. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable? non pas : c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. Esdras n'a jamais dicté si vite[2]. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des six jours est souvent bafoué, d'accord; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet; je crois l'avoir trouvé[3]. Mais, dira Mme d'Argental, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, madame, et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux Carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la Comédie. Fi! *Zulime!* cela est commun et sans génie. Donnez la veuve d'Alexandre[4] à Dumesnil, la fille d'Alexandre[5] à Clairon, et allez.

Mlle Hus m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle

1. Voyez tome IV, page 176.
2. Suivant quelques Pères, Esdras dicta de mémoire les livres de l'Ancien Testament qui étaient perdus.
3. La tragédie d'*Olympie*.
4. Statira.
5. Olympie.

accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que dites-vous de Mlle Arnould et du roi d'Espagne?

O charmants anges! je baise le bout de vos ailes. V....., le vieux V....., âgé de soixante et huit ans commencés[1].

4716. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Il était impossible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtises dans le petit manuscrit[2] dont je vous ai régalés. La rapidité d'Esdras ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un Cassandre pour un Antigone à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute musquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je supplie mes anges de m'avertir des autres bêtises. J'ai lu cette pièce de couvent à M. le duc de Villars et à des hérétiques. Oh, dame! c'est qu'on fondait en larmes à tous les actes; et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement de la douleur, cette mollesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur, qui passent des mouvements des actrices dans l'âme des écoutants, comptez qu'on fera des signes de croix. Cependant, si on ne joue pas *le Droit du Seigneur*, je renonce au *tripot*. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime Mathurin autant qu'Olympie. Je ne suis pas fâché qu'on ait brûlé frère Malagrida; mais je plains fort une demi-douzaine de Juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé dans ce siècle! et que dira Candide? Abominables chrétiens! les nègres, que vous achetez douze cents francs, valent douze cents fois mieux que vous! Ne haïssez-vous pas bien ces monstres?

Et l'Espagne? pour Dieu, un petit mot de l'Espagne.

4717. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, 24 octobre.

Monsieur, ne nous impatientons ni l'un ni l'autre; nous avons tous deux la même passion, nous viendrons à bout de la satisfaire. Jusqu'à ce que Votre Excellence ait rejeté mon idée, je

1. Voltaire allait avoir 67 ans le 21 novembre.
2. Le manuscrit d'*Olympie*.

persisterai dans le dessein de faire un volume in-4° de *Pierre le Grand*, et voici comme je compte procéder : j'aurai l'honneur de vous envoyer ce qui a déjà été imprimé, corrigé à la main, suivant vos instructions, avec toute la suite, écrite à demi-page ; et ensuite, me conformant à vos observations pour cette seconde partie comme pour la première, je vous dépêcherai, sans perte de temps, le même volume entièrement corrigé suivant vos ordres. Trouvez-vous cet arrangement de votre goût ? Soyez sûr que vous serez obéi très-ponctuellement. Le *Commentaire sur Corneille* est un ouvrage immense, et je suis bien faible et bien vieux ; mais je trouverai des forces quand il s'agira de Pierre le Grand et de vous. Les vraies passions donnent des forces, en donnant du courage. Votre Excellence a dû recevoir mes tendres et respectueux remerciements pour Mlle Corneille ; elle joue la comédie comme son grand-père en faisait : les filles des grands hommes en sont dignes. Si vous avez pris Colberg[1], comme on le dit, permettez que je vous fasse mon compliment.

Recevez les tendres respects de votre, etc.

4718. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 octobre.

Votre Marseillais, monsieur, est très-aimable, et M. Guastaldi encore plus. Mais il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est lui qui a fait *Alzire*, et que c'est moi qui suis son traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre[2] à Votre Excellence, parce que j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'est pas honnête de dire des vérités en face.

Est-il vrai que la belle, la vertueuse Hormenestre repassera les montagnes au printemps ? Vous souviendrez-vous de Baucis et de Philémon ? Notre cabane ne s'est pas encore changée en temple, mais elle l'est en théâtre. Nous en avons un à Ferney digne de mada me l'ambassadrice ; elle aura aussi le plaisir d'entendre la mes se dans une église toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de Choiseul a été de m'envoyer des reliques[3] de la part du pape. Ainsi vous aurez chez moi le pro-

1. Colberg ne fut pris par les Russes que le 16 décembre.
2. Elle manque. (B.)
3. Voyez page 479.

fane et le sacré à choisir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très-édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de Laudon. La prise de Schweidnitz [1] me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jésuites me paraît vive.

Il me vint ces jours passés un jésuite portugais qui me dit qu'il sortait de l'Italie, parce qu'ils y étaient trop mal venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maison : cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin [2]. Je lui proposai d'être laquais, il accepta ; et sans Mme Denis, qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous servir à boire à votre passage. C'est dommage que cette affaire soit manquée.

Je vous présente mon très-tendre respect.

4719. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 octobre.

Vous dites, monseigneur le maréchal, que mes lettres ne sont point gaies. M. le duc de Villars m'en a averti ; mais il se porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'est guère qu'à ces conditions qu'on est de bonne humeur. D'ailleurs il n'a rien à faire, et moi, je compile, compile. Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par Malagrida. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages sur votre compte. Vous clorez, s'il vous plaît, le siècle de Louis XIV, car vous êtes né sous lui ; vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme qui vit dans les Alpes, qui fait de l'histoire et des tragédies, doit être un homme un peu sérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous, qui êtes très-gai, vous affubleriez votre serviteur de quelque bonne plaisanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Caussade [3], parce que c'en serait trop de griller des jésuites à Lisbonne, et de pendre des pasteurs évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience.

1. Prise par les Autrichiens en 1757, reprise par le roi de Prusse en 1758, emportée de surprise et d'assaut par Laudon, le 1er octobre 1761.

2. *Mémoires de Gramont*, chap. VIII.

3. Il fut pendu : voyez le *Récit fidèle de la mort édifiante de M. Rochette, ministre en France, exécuté à Toulouse le 18 février 1762, pour causes de religion.* La Haye, 1762, in-8°.

Rosalie[1] m'intéresse davantage, si elle est bonne actrice; mais des acteurs! des acteurs! donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas dans le siècle brillant des hommes. Mlle Clairon et Mme Duchapt[2] soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présents, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'enorgueillit au pied de mes montagnes : car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé.

Mme Denis se joint à moi.

4720. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN LUI ENVOYANT L'« ÉPITRE SUR L'AGRICULTURE ».

A Ferney, 26 octobre.

Tenez, monseigneur, lisez, et labourez; mais les cardinaux ne sont pas comme les consuls romains, ils ne tiennent pas la charrue. Si Votre Éminence est à Montélimart, vous y verrez M. de Villars, qui n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir; mais en récompense il a vu une tragédie que j'ai faite en six jours. La rage s'empara de moi un dimanche, et ne me quitta que le samedi suivant. J'allai toujours rimant, toujours barbouillant; le sujet me portait à pleines voiles; je volais comme le bateau des deux chevaliers danois, conduits par la vieille[3]. Je sais bien que *l'ouvrage de six jours*[4] trouve des contradicteurs dans ce siècle pervers, et que mon démon trouvera aussi des siffleurs; mais, en vérité, deux cent cinquante mauvais vers par jour, quand on est possédé, est-ce trop? Cette pièce est toute faite pour vous : ce n'est pas que vous soyez possédé aussi, car vous ne faites plus de vers; ce n'est pas non plus de votre goût dont j'entends parler, vous en avez

1. Rosalie avait débuté le 19 octobre par le rôle d'Électre dans la tragédie de ce nom.

2. Marchande de modes. (K.)

3. Feu Bourgoing, éditeur de la *Correspondance* de Voltaire avec le cardinal de Bernis, remarque que Voltaire se trompe en appelant *vieille* la batelière qui, dans la *Jérusalem délivrée*, chant XV, conduit les deux chevaliers danois, Charles et Ubalde. C'était un *vieux* magicien qui les lui avait présentés. (B.)

4. *Olympie;* voyez tome XXIV, page 248.

autant que d'esprit et de grâces ; nous le savons bien. Je veux dire que la pièce est toute faite pour un cardinal. La scène est dans une église, il y a une absolution générale, une confession, une rechute, une religieuse, un évêque. Vous allez croire que j'ai encore le diable au corps en vous écrivant tout cela ; point du tout, je suis dans mon bon sens. Figurez-vous que ce sont les mystères de la bonne déesse, la veuve et la fille d'Alexandre retirées dans le temple ; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, tout ce que les plus grands malheurs ont de touchant, les grands crimes de funeste, les passions de déchirant, et la peinture de la vie humaine de plus vrai. Demandez plutôt à votre confrère le duc de Villars. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ma petite drôlerie, quand je l'aurai fait copier. Vous êtes honnête homme, vous n'en prendrez point de copie, vous me la renverrez fidèlement. Mais ce n'est pas assez d'être honnête homme ; c'est à vos lumières, à vos bontés, à vos critiques, que j'ai recours. Que le cardinal me bénisse et que l'académicien m'éclaire, je vous en conjure.

Permettez-moi de vous parler de vous, qui valez mieux que ma pièce. Pourquoi rapetasser ce Vic[1] ? ce Vic est-il un si beau lieu? Ce qui me désespère, c'est qu'il est trop éloigné de mes déserts charmants. Soyez malade, je vous en prie ; faites comme M. le duc de Villars, vous n'en serez pas mécontent. Le chemin est frayé ; ducs, princes, prêtres, femmes dévotes, tout vient au temple d'Épidaure. Venez-y, je mourrai de joie. Les Délices sont à la portée du docteur ; elles sont à vous, et mériteront leur nom. Quatre-vingt mille livres de rente étaient assez pour saint Lin[2], mais ce n'est pas assez en 1761 ; sans doute que vous êtes réduit à cette portion congrue de cardinal par des arrangements passagers. Pardon, mais j'aime passionnément à oser vous parler de ce qui vous regarde ; je m'y intéresse sensiblement. Recevez mon tendre et profond respect, c'est mon cœur qui vous parle.

4721. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 octobre.

Vous pardonnez sans doute, monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentiments, que vous connaissez, et en faveur

1. Le château de Vic-sur-Aisne, à quatre lieues de Soissons, que le cardinal de Bernis habitait une partie de l'année.

2. Voltaire ne croyait pas à l'existence de ce *prétendu* successeur de saint Pierre ; voyez tome XI, page 225 ; et XVII, 325.

de ma mauvaise santé, que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher monsieur, que les philosophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous : les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de Damiens [1]. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal [2]. Banqueroutiers et condamnés en France [3], parricides et brûlés à Lisbonne, voilà nos maîtres, voilà les gens devant qui des bégueules se prosternent ; les billets de confession d'un côté, les miracles de saint Pâris de l'autre, sont la farce de cette abominable pièce. Il vient de se passer chez moi une farce plus réjouissante. Un jésuite portugais [4] est venu d'Italie se présenter à moi pour être mon secrétaire : cela me fait souvenir de l'aumônier Poussatin, que le comte de Gramont prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais ; il l'a accepté : sans Mme Denis, qui n'entend point le jargon portugais, un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices, pendant trois mois, à M. le duc de Villars. M. de Lauraguais, M. de Ximenès, sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'Harcourt a amené madame sa femme à Tronchin ; mais celle-là est dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre ; mais j'ai déjà célébré mes mystères sur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu le même jour [5] des reliques du pape, et le portrait de Mme de Pompadour ; les reliques sont le cilice de saint François. Si le saint-père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé.

Adieu, monsieur ; goûtez, dans le sein de votre famille et de vos amis, tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Mme Denis joint ses sentiments aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

1. Voyez tome XVI, page 92.
2. Voyez tome XV, page 395.
3. Voyez tome XVI, page 100.
4. Voltaire en a déjà parlé dans sa lettre à Chauvelin, du 25 octobre ; voyez page 490.
5. Voyez ci-dessus, page 479.

4722. — A M. DUCLOS.

A Ferney, 26 octobre.

Je vous supplie, monsieur, d'engager l'Académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense; et quand je le sais, je m'y conforme, après avoir un peu disputé; et si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations que je rapporte comme très-douteuse l'opinion contraire à ses sentiments; et ce dernier cas arrivera très-rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédents; ce sont des mémoires à consulter. M. d'Argental doit vous avoir remis *Médée* et *Polyeucte*. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, sur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur *Polyeucte*, je le sais bien; mais c'est une raison de plus pour engager l'Académie à rectifier, par un mot en marge, ce qui peut m'être échappé de trop fort et de trop sévère : en un mot, il faut que l'ouvrage serve de grammaire et de poétique, et je ne peux parvenir à ce but qu'en consultant l'Académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer[1] qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre seront conformes aux intentions de l'Académie.

4723. — A M. HENNIN.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 26 octobre.

Pardon, monsieur, de vous remercier si tard du souvenir dont vous m'honorez, et de ne vous pas répondre de ma main. Mes yeux souffrent beaucoup, et mon corps bien davantage. Je ne ressemble point du tout à vos seigneurs polonais qui vont dîner à trente lieues de chez eux. Il y a bien longtemps que je ne suis sorti d'un petit château que j'ai fait bâtir à une lieue des

1. Le *Théâtre de P. Corneille avec des commentaires;* voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XXXI, page 173.

Délices. J'y achève tout doucement ma carrière; et parmi les espérances qui nous bercent toujours, je me flatte de celle de vous revoir à votre retour de Pologne: car j'imagine que vous ne resterez pas là toujours. Ni M. le marquis de Paulmy, ni vous, n'avez l'air d'un Sarmate. L'abbé de Châteauneuf, qui était trois fois gros comme vous deux ensemble, disait qu'il avait été envoyé de Pologne pour boire. Je ne pense pas que vous soyez des négociateurs de ce genre-là.

Quand M. de Paulmy voudra tourner ses pas vers le midi, je lui conseillerai de faire comme monsieur son beau-père[1], qui a eu la bonté de venir passer quelques jours dans mon ermitage. Je présenterai requête à son gendre pour obtenir la même faveur. Nous lui donnerons la comédie sur un théâtre que j'ai fait bâtir, et nous lui ferons entendre la messe dans une église que j'achève, et pour laquelle le saint-père m'a envoyé des reliques. Vous voyez que rien ne vous manquera, ni pour le sacré ni pour le profane.

Je vous avoue que j'aimerais mieux que vous fussiez à Berne qu'à Varsovie ; mais M. le marquis de Paulmy a eu la rage de se faire slavon : il faut lui pardonner cette petite mièvreté.

Vous avez sans doute lu, monsieur, le *Mémoire historique* de la négociation avec l'Angleterre[2], imprimé au Louvre. Quelque honorable que soit cette négociation pour notre cour, j'aimerais mieux un mémoire imprimé de cent vaisseaux de ligne, garnis de canons, et arrivés à Boston ou à Madras. Vos Polonais ne sont pas du moins dans le cas d'avoir perdu leur marine. Il est vrai qu'ils sont un peu les très-humbles et très-obéissants serviteurs des Russes ; mais ils ont leur *liberum veto* et du vin de Tockai. Je suis fâché pour la liberté, que j'aime de tout mon cœur, que cette liberté même empêche la Pologne d'être puissante. Toutes les nations se forment tard ; je donne encore cinq cents ans aux Polonais pour faire des étoffes de Lyon et de la porcelaine de Sèvres.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés; faites souvenir de moi votre gros ambassadeur, et soyez persuadé du tendre et respectueux attachement avec lequel je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Le président de La Marche.
2. Voyez une note sur la lettre 4724.

4724. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Mes anges ont terriblement affaire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour Mme du Deffant. Il y avait dans ce paquet une lettre, et, dans cette lettre, je lui disais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amusent[1]. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le Droit du Seigneur vaut mieux que *Zulime;* et cependant vous faites jouer *Zulime.*

Olympie ou *Cassandre* vaut mieux que *le Droit du Seigneur;* qu'en faites-vous ?

Nota bene qu'au commencement du troisième acte le curé d'Éphèse dit :

Peuple, secondez-moi[2].

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi : cela sent la sédition ; cela ressemble trop à Malagrida et à ce boucher de Joad. Mes prêtres, chez moi, doivent prier Dieu, et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

Un petit mot de Malagrida et de l'Espagne, je vous en prie.

J'ignore l'auteur des *Car*[3] ; mais Lefranc de Pompignan mérite correction ; il serait un persécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah ! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France, quel beau champ ! quel plaisir ! Marie Alacoque[4] n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des *Car* est un homme sage, qui a craint de souffleter Lefranc sur la joue respectable d'un prince dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne, en revenant d'Éphèse.

1. Cette phrase n'est pas dans la lettre à Mme du Deffant du 16 septembre (n° 4677), qui paraît pourtant être celle dont Voltaire parle ici.

2. Cette première version n'a pas été conservée, non plus que celle que donne ici Voltaire. Elle était sans doute dans le dernier couplet de la scène première du troisième acte.

3. Voyez tome XXIV, page 261.

4. Voyez la note, tome XVII, page 7.

J'ai lu le *Mémoire historique*[1] : « il m'a donné un soufflet, mais je lui ai bien dit son fait[2]. » Je crois que ce mémoire échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commissaire anglais[3] sont quelque chose de si humiliant, qu'il faut donner la moitié de son bien pour courir après l'autre, et pour faire la paix sur les cendres de Magdebourg : c'est mon avis. O Espagne! secours-nous donc; nous t'avons tant secourue!

Pardon, ô anges!

4725. — A M. DEVAUX.

Au château de Ferney, pays de Gex,
par Genève, 26 octobre.

Vous serez toujours mon cher Panpan, eussiez-vous quarante ans et plus ; jamais je n'oublierai ce nom. Il me semble, monsieur, que je vous vois encore pour la première fois avec Mme de Graffigny. Comme tout cela passe rapidement! comme on voit tout disparaître en un clin d'œil! Heureusement le roi de Pologne se porte bien. Vous êtes donc son lecteur? Je voudrais aussi que vous fussiez celui de toutes les diètes de Pologne, et que vous y lussiez *la Voix du Citoyen*[4]. S'il y a un livre dans le monde qui pût faire le bonheur d'une nation, c'est assurément celui-là.

J'ai vu dans mon ermitage jusqu'à des palatins qui trouvent que ce livre devrait être le seul code de la nation polonaise. Ah! mon cher Panpan, que n'êtes-vous venu aussi dans mes petites retraites! Que n'ai-je eu le bonheur d'y recevoir M. l'abbé de Boufflers[5]! J'entends parler de lui comme d'un des esprits des

1. *Mémoire historique sur les négociations de la France et de l'Angleterre depuis le 26 mars 1761 jusqu'au 20 septembre de la même année, avec les pièces justificatives* (au nombre de trente et une), 1761, in-8° et in-12. Voltaire, dans sa lettre à Damilaville du 11 novembre, dit que Choiseul avait composé ce *Mémoire* en trente-six heures.

2. Molière, *M. de Pourceaugnac*, acte I, scène VI.

3. Dans la réponse à l'ultimatum de la cour de France, l'Angleterre offrait de céder l'île Saint-Pierre dans le golfe Saint-Laurent, mais se réservait l'île Miquelon ou Michelon, au nord de la première, avec le droit de résidence d'un commissaire anglais à l'île Saint-Pierre, et, en outre, le droit de visite de la part du commandant de l'escadre britannique. (B.)

4. Voltaire désigne ainsi la *Voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne* (par le roi Stanislas), 1753, deux parties in-12.

5. Plus connu sous le nom de chevalier de Boufflers. Il est mort en 1816, avec le titre de marquis. Il était né en 1737. Il y a plusieurs éditions de ses *Œuvres*,

plus aimables et des plus éclairés que nous ayons. Je n'ai point vu sa *Reine de Golconde*, mais j'ai vu de lui des vers charmants. Il ne sera peut-être pas évêque; il faut vite le faire chanoine de Strasbourg, primat de Lorraine, cardinal, et qu'il n'ait point charge d'âmes. Il me paraît que sa charge est de faire aux âmes beaucoup de plaisir.

N'est-il pas fils de Mme la marquise de Boufflers, notre reine? C'est une raison de plus pour plaire. Mettez-moi aux pieds de la mère et du fils. Je suis très-touché de la mort de Mme de La Galaisière[1]. J'aurai l'honneur de marquer à monsieur le chancelier toute ma sensibilité.

Je n'ai point vu le musicien dont vous me parlez, je le crois actuellement à Berne avec sa troupe, qui n'est pas mauvaise, et qui gagnera de l'argent dans cette ville, où il y a beaucoup plus d'esprit qu'on ne croit. Cette partie de la Suisse est très-instruite; ce n'est plus le temps où l'on disait qu'il était plus aisé de battre les Suisses que de leur faire entendre raison. Ils entendent raison à merveille, et on ne les bat point. Je suis plus content que jamais de leur voisinage. J'y vois les orages de ce monde d'un œil assez tranquille; il n'y a que ce pauvre frère Malagrida qui me fait un peu de peine. J'en suis fâché pour frère Menou; mais j'espère qu'il n'en perdra pas l'appétit. Il est né gourmand et gai; avec cela on peut se consoler de tout.

Pardon si je ne vous écris pas de ma main, mais c'est que je n'en peux plus.

Votre très-sincère ami et serviteur.

VOLTAIRE.

4726. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 31 octobre.

Je suis, mon cher et illustre maître, un peu inquiet de votre santé; il faut qu'elle ne soit pas si bonne que l'année passée. Il y a un an que vous vouliez, disiez-vous[2], ne faire que rire de tout pour vous bien porter; aujourd'hui vous voulez vous fâcher, et c'est contre Moïse de Montauban! Voilà un plaisant objet pour vous échauffer la bile! Eh! pardieu, laissez-le

aucune n'est complète. Sa *Reine de Golconde* fut le premier ouvrage qu'il publia en 1761. (B.)

1. Louise-Élisabeth Orry, épouse de La Galaisière, chancelier du roi Stanislas, morte à Lunéville le 15 septembre 1761, à cinquante-deux ans.

2. C'est probablement dans la lettre déjà citée ci-dessus, page 8, et qui paraît perdue.

devenir historiographe, instituteur, correcteur, éberneur des Enfants de France, et tout ce qu'il voudra; et soyez, vous, mais toujours en riant, l'historiographe de ses sottises, l'instituteur de votre nation, et le correcteur des fanatiques.

Je vous remercie de ce que vous m'envoyez de la part de la bonne âme de Montauban; je l'ai lu avec plaisir, et j'en ferai part aux bonnes âmes de Paris. Je crois cependant que cela aurait encore été plus utile si la bonne âme de Montauban n'avait voulu que rire, et n'avait point voulu se fâcher. Vous voyez, mon cher philosophe, combien j'ai profité de vos leçons : autrefois tout me donnait de l'humeur, depuis la comédie des *Philosophes* jusqu'au Mémoire de Pompignan; aujourd'hui je verrais Moïse de Montauban premier ministre, et Aaron grand-aumônier [1], que je crois que j'en rirais encore. Je me fierais à la Providence, qui, à la vérité, ne gouverne pas trop bien ce meilleur des mondes possibles, mais qui pourtant fait parfois des actes de justice. Qui aurait dit, par exemple, il y dix ans, aux jésuites, que ces bons pères, qui aiment tant à brûler les autres, verraient bientôt venir leur tour, et que ce serait le Portugal, c'est-à-dire le pays le plus fanatique et le plus ignorant de l'Europe, qui jetterait le premier jésuite au feu? Ce qu'il y a de très-plaisant, c'est que cette aventure commence à réconcilier les jansénistes avec l'Inquisition, qu'ils haïssaient jusqu'ici mortellement : « En vérité, disent-ils, cet établissement a du bon; les affaires y sont jugées avec beaucoup plus de maturité et de justice qu'on ne croit en France, et il faut avouer que ce tribunal-là fait fort bien en Portugal. » Ils ont imprimé que Malagrida se souvenait encore, dans l'oisiveté de la prison, de son ancien métier de jésuite; qu'on l'a surpris quatre fois s'amusant tout seul, pour donner, disait-il, du soulagement à son corps. Notez qu'il a soixante et treize ans; cela serait en vérité fort beau à cet âge-là; mais je crois que les jansénistes n'en parlent que par envie.

Laissons brûler Malagrida, et venons à Corneille, qui, selon vous et selon moi, n'est pas si chaud. Si c'est moi qui ai écrit qu'on s'intéresse à Auguste, je n'ai écrit en cela que l'avis de l'Académie, et point du tout le mien; je ne crois ni avec elle qu'on s'intéresse à Auguste, ni avec vous qu'on s'intéresse à Cinna : je crois qu'on ne s'intéresse à personne, qu'on ne se soucie pas plus d'Auguste, d'Émilie, et de Cinna, que de Maxime et d'Euphorbe, et que cet ouvrage est meilleur à lire qu'à voir jouer. Aussi n'y va-t-il personne.

Oui, en vérité, mon cher maître, notre théâtre est à la glace. Il n'y a, dans la plupart de nos tragédies, ni vérité, ni chaleur, ni action, ni dialogue. Donnez-nous vite votre œuvre de six jours; mais ne faites pas comme Dieu, et ne vous reposez pas le septième. Ce n'est point un plat compliment que je prétends vous faire; mais je ne vous dis que ce que j'ai déjà dit cent fois à d'autres. Vos pièces seules ont du mouvement et de l'intérêt; et, ce qui vaut bien cela, de la philosophie, non pas de la philosophie froide et *parlière*, mais de la philosophie en action. Je ne vous demande plus d'écha-

1. Voyez tome XXIV, page 261.

faud[1]; je sais et je respecte toute la répugnance que vous y avez, quoique depuis Malagrida les échafauds aient leur mérite; mais je vous demande de nous faire voir, ce qui ne tient qu'à vous, qu'en fait de tragédie nous ne sommes encore que des enfants bien élevés; et les autres peuples, de vieux enfants. Votre réputation vous permet de risquer tout; vous êtes à cent lieues de l'envie; osez, et nous pleurerons, et nous frémirons, et nous dirons : Voilà la tragédie, voilà la nature. Corneille disserte, Racine converse, et vous nous remuerez.

A propos, vraiment j'oubliais de vous remercier de la mention honorable que vous avez faite de moi dans votre lettre à l'abbé d'Olivet, telle que vous l'avez envoyée au *Journal encyclopédique*[2]: car il est bon de vous dire que mon nom ni celui de Duclos ne se trouvent point dans l'imprimé de Paris, malgré ce que vous aviez recommandé à ce sujet, comme je le sais de science certaine; c'est votre ancien instituteur, Josephus Olivetus, qui a fait, en tout bien et tout honneur, cette petite suppression, dont j'aurai le plaisir de le remercier à la première occasion favorable, mais toujours en riant, parce que cela est bon pour la santé.

Oui vraiment, les prêtres de Genève sont comme des diables contre la comédie; mais on dit aussi que vous en êtes un peu la cause. Vous vous êtes un peu trop moqué de ces sociniens honteux; vous avez fait rire à leurs dépens; et, pour s'en venger, ils voudraient bien que vous ne fissiez pleurer personne. Il faut que les comédiens de l'église et ceux du théâtre se ménagent réciproquement. A l'égard de Rousseau, j'avoue que c'est un déserteur qui combat contre sa patrie; mais c'est un déserteur qui n'est plus guère en état de servir, ni par conséquent de faire du mal; sa vessie le fait souffrir, et il s'en prend à qui il peut. Prions Dieu qu'il conserve la nôtre.

On dit que les jésuites font courir dans les maisons trois mémoires manuscrits pour leur justification. C'est beaucoup que trois, car je crois qu'ils auraient de la peine à en faire lire un seul, tant l'animosité publique est grande. On dit qu'ils prouvent dans un de ces mémoires que le parlement a falsifié et tronqué les passages de leurs constitutions. Cela pourrait bien être, puisque Omer-Anytus, dans son beau réquisitoire[3], a bien falsifié et tronqué, d'après Abraham Chaumeix, les passages de l'*Encyclopédie*.

Adieu, mon cher philosophe; faites des tragédies, moquez-vous de tout, et portez-vous bien.

1. Voyez la note, page 20.

2. Voyez cette lettre du 20 août, n° 4645. La phrase est dans la variante.

3. Le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury contre l'*Encyclopédie* est du 23 janvier 1759.

4727. — A M. SAURIN.

A Ferney, octobre.

Dieu soit loué, mon cher confrère, de votre sacrement de mariage[1]! Si Moïse[2] Lefranc de Pompignan fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en fassiez une de philosophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je présente mes respects à madame la philosophe. Il y a beaucoup de jolies sottes, beaucoup de jolies friponnes : vous avez épousé beauté, bonté, et esprit; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il est quelquefois plus difficile d'avoir de la richesse qu'une femme aimable.

Mes compliments, je vous prie, à frère Helvétius et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écrasent les coquins; j'en viens toujours là : *Delenda est Carthago*[3].

Ne soyez pas en peine de Pierre Corneille. Je suis bien aise de recueillir d'abord les sentiments de l'Académie; après quoi je dirai hardiment, mais modestement, la vérité. Je l'ai dite sur Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je distinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'Académie sont des sujets de dissertations qui doivent amuser les séances, et les notes de l'Académie m'instruisent. Je suis comme La Flèche[4], je fais mon profit de tout.

Adieu, mon cher philosophe; je vis libre, je mourrai libre; je vous aimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le saint-père.

4728. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[5].

Souvenez-vous, monsieur, des avis prudents que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsqu'en me racontant les traverses de votre vie vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent. Je vous ai donné mon amitié; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertis-

1. Saurin, dans sa cinquante-sixième année, avait épousé, le 12 août 1761, Marie-Anne-Jeanne Sandras, née le 31 mars 1734.
2. Voyez tome XXIV, page 261.
3. C'était par ces mots que Caton le Censeur terminait ses harangues.
4. *L'Avare*, acte I, scène III.
5. Éditeur, Th. Foisset.

sement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos moments d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir dans votre bon sens de ce que vous avez fait pendant le délire.

J'ai mis mes affaires avec vous dans la règle ordinaire et commune. Je n'en suis venu là, malgré l'abus que vous faisiez du pouvoir que je vous ai laissé par le bail, qu'après que vous avez cherché à me jouer par un second marché illusoire et sans bonne foi de votre part. Quoique j'aie en main de quoi vous mener fort loin à la Table de marbre[1], je ne l'ai pas fait jusqu'à présent, mon dessein ayant été seulement de vous contenir.

Quoique après deux années de jouissance vous m'ayez persécuté pour acheter ma terre, quoique j'aie en mes mains l'offre de cent quarante-cinq mille livres, écrite de la vôtre, et à laquelle j'avais enfin consenti (offre sur laquelle vous m'avez par bonheur manqué de parole, car je ne m'en défaisais qu'à regret); il n'est pas vrai, et il ne peut l'être, que le sieur Girod vous ait dit que je ruinerais Mme Denis si vous ne la payiez cinquante mille écus. Il a pu vous représenter pour lors que vous exposiez vos héritiers par les dégradations illicites que vous faisiez dans mon bois; ce qui est vrai. Mais il sait aujourd'hui que pour ce prix, ni pour aucun autre, je ne vendrais ma terre, ne voulant rien avoir de plus à démêler avec un homme admirable, à la vérité, par l'éminence de ses talents, mais turbulent, injuste, et artificieux en affaires sans les entendre.

Quant à Mme Denis, je l'honore et l'estime. C'est un tribut que tout le monde rend à sa justesse de cœur et d'esprit, dans un pays où, sans cette malheureuse effervescence à laquelle vous vous livrez, vous auriez pu vous-même trouver une retraite paisible et jouir tranquillement de votre célébrité. Comme elle est équitable et modérée, je suis très-persuadé que ma famille n'aura aucun démêlé avec elle[2]. Si, comme vous le dites, j'avais quelque crédit, il ne serait jamais employé qu'à la servir.

Il faut être prophète pour savoir si un marché à vie est bon ou mauvais. Ceci dépend de l'événement[3]. Je désire, en vérité de très-bon cœur, que votre jouissance soit longue, et que vous puissiez continuer encore trente ans à illustrer votre siècle : car, malgré vos faiblesses, vous resterez toujours un très-grand homme..... dans vos écrits. Je voudrais seulement que vous missiez dans votre cœur le demi-quart de la morale et de la philosophie qu'ils contiennent.

Quand vous m'avez pressé de venir chez vous pour entrer en pourparlers (ce que j'ai fait très-volontiers, puisque votre santé ne vous permettait pas de me venir trouver); quand je vous ai ensuite remis ma terre de

1. La Table de marbre était un tribunal spécial, institué pour statuer en dernier ressort sur tous délits *et abus* commis dans les bois, même ceux des particuliers.

2. Après la mort de Voltaire, Mme Denis offrit 40,000 livres de dommages-intérêts pour les dégradations faites à Tournay. Il n'y eut pas de procès; les offres furent acceptées. (Transaction de 1781.)

3. L'événement ne fut point contre Voltaire; il survécut d'une année au président de Brosses.

Tournay; vous, qui étiez sur place, la connaissiez beaucoup mieux que moi, qui n'y ai quasi jamais été. Vous l'aviez d'avance bien visitée et parcourue: ce qu'il était très-raisonnable à vous de faire. Je vous l'ai remise dans ce qu'elle contenait dans votre vu et su, telle qu'en jouissait le sieur Chouet alors fermier. J'ai toujours ouï dire que la forêt contenait environ 80 poses: c'est la mesure habituelle du pays, dont je suis si peu au fait que j'en ignore encore la valeur[1]. Je vous ai remis le bail du sieur Chouet, montant à 3,000 livres, avec progression pour les années suivantes à 3,200 et à 3,300 livres; il ne tenait qu'à vous d'entretenir ce bail. Vous avez exigé qu'il fût résilié; et le fermier, à son tour, a exigé de moi un dédommagement: ce qui était juste.

Vous dites à cela que le bail était trop cher, et que Chouet y a perdu 22,000 livres. Ici l'esprit de calcul vous a manqué. C'est une chose bien adroite que de perdre 22,000 livres en quatre ou cinq ans sur un bail de mille écus. Ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est qu'au vu et su de tout le monde et de votre propre connaissance, le sieur Chouet n'avait pas un sol quand il est venu de Livourne prendre ma ferme. Cependant il y a vécu et m'a bien payé: ce qui n'est pas une petite merveille dans un homme de si peu de conduite.

Vous allez sans cesse répétant à tout le monde qu'au lieu de 12,000 livres que vous devez mettre en constructions et réparations au château de Tournay, vous y en avez déjà mis pour 18,000 livres, et même quelquefois pour 40,000 livres. Je désire fort que cela soit ainsi. Mais, n'ayant connaissance d'aucun autre changement que de quelques croisées et d'un pont de bois qui va au jardin, j'ai peine à les porter à ce prix. Au reste, je n'ai rien à vous dire là-dessus: vous êtes le maître du temps; ce que vous n'avez pas fait, vous le ferez[2].

Venons au fait, car tout ce que vous dites là n'y va point. La mémoire est nécessaire quand on veut citer des faits. Elle vous manque sans doute lorsque vous affectez de confondre notre marché avec la commission de vous procurer du bois de chauffage. Ce sont deux choses très-isolées, et qui ne furent pas faites ensemble. Notre marché fut fait à Ferney, dans votre cabinet. C'est dans un autre temps, qu'en nous promenant dans la campagne, à Tournay, vous me dites que vous manquiez actuellement de bois de chauffage; à quoi je vous répliquai que vous en trouveriez facilement de ceux de ma forêt vers Charles Baudy. Vous me priâtes de lui en parler, ce que je fis même en votre présence, autant que je m'en souviens, mais certainement d'une manière illimitée; ce qu'on ne fait pas quand il s'agit d'un présent. Je laisse à part la vilité d'un présent de cette espèce, qui ne se fait qu'aux

1. La pose équivaut à 27 ares.

2. L'éditeur de ces lettres a visité Tournay en 1834; il a interrogé l'ancien fermier de la terre, aujourd'hui propriétaire du château; et par ses yeux comme par le témoignage du vieillard dont le père avait été longtemps fermier de la terre de Tournay, il s'est convaincu que Voltaire s'en était tenu aux démolitions et à quelques distributions insignifiantes. (*Note du premier éditeur.*)

pauvres de la Miséricorde ou à un couvent de capucins. Je vous aurais à coup sûr donné comme présent quelques voies de bois de chauffage si vous me les aviez demandées comme telles. Mais j'aurais cru vous insulter par une offre de cette espèce. Mais enfin, puisque vous ne le dédaignez pas, je vous le donne, et j'en tiendrai compte à Baudy, en par vous m'envoyant la reconnaissance suivante :

Je soussigné François-Marie Arouet de Voltaire, chevalier, seigneur de Ferney, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, reconnais que M. de Brosses, président du parlement, m'a fait présent de..... voies de bois de moule, pour mon chauffage, en valeur de 281 francs, dont je le remercie.

A....., ce.....

A cela près, je n'ai aucune affaire avec vous. Je vous ai seulement prévenu que je me ferais infailliblement payer de Baudy, qui se ferait infailliblement payer de vous. Je l'ai fait assigner, il vous a fait assigner à son tour. Voilà l'ordre et voilà tout. De vous à moi il n'y a rien, et faute d'affaires point d'arbitrage. C'est le sentiment de monsieur le premier président, de M. de Ruffey, et de nos autres amis communs que vous citez, et qui ne peuvent s'empêcher de lever les épaules en voyant un homme si riche et si illustre se tourmenter à tel excès pour ne pas payer à un paysan 280 livres pour du bois de chauffage qu'il a fourni. Voulez-vous faire ici le second tome de l'histoire de M. de Gauffecourt, à qui vous ne vouliez pas payer une chaise de poste que vous aviez achetée de lui? En vérité, je gémis pour l'humanité de voir un si grand génie avec un cœur si petit, sans cesse tiraillé par des misères de jalousie ou de lésine. C'est vous-même qui empoisonnez une vie si bien faite d'ailleurs pour être heureuse. Lisez souvent la lettre de M. Haller [1], elle est très-sage.

Votre grand cheval de bataille, à ce qu'il me paraît, est que Baudy n'est pas acheteur des bois, mais facteur rendant compte. Quand cela serait, que vous importe? Et qu'avez-vous à voir aux conventions entre lui et moi? Lui devez-vous moins la livraison comme acheteur ou comme facteur? Démêlez-vous avec lui du prix et de la quantité : car ce sont des choses que j'ignore parfaitement. Je sais seulement, et je vous dis, moi, qu'il y a eu un marché de vente. Je ne l'ai pas vu depuis, et ne sais pas trop ce qu'il contient. Il est resté là-bas entre leurs mains, soit de Girod, soit de Baudy. J'ai autre chose à faire que de me mêler de ces détails. Je ne sais comment ils l'exécutent entre eux. Que ce soit par vente en bloc ou par factorerie à tant par moule, rien ne vous est plus indifférent. Je ne connais, ni de nom, ni de fait, un seul des gens à qui Baudy a livré pour des sommes considérables : j'aurais beaucoup à faire d'aller les rechercher l'un après l'autre. Je ne connais, qu'à la vue du compte qu'on me rend, la quantité vendue et l'argent auquel il monte.

S'il ne s'y trouve pas, Baudy va le chercher près de ceux qui le lui doivent pour parfaire son compte. Rien de plus simple. Il ne faut point de

1. Lettre 3782.

loi pour entendre ceci : et je voudrais que vous connussiez mieux l'application de l'ordonnance de 1667, avant que de la citer.

Mais je m'aperçois que votre prétention ne se borne pas là, et que vous voulez avoir tous les bois coupés qui restaient en moules dans la forêt lors de notre marché, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas réellement vendus à un marchand de Genève comme je vous l'ai dit alors. Tâchez d'avoir meilleure mémoire. Je vous dis alors que j'exceptais de la remise les bois coupés et ci-devant exploités, et huit pieds d'arbres encore sur pied, que j'avais vendus depuis peu à un marchand de Genève. Lisez l'acte où cela est ainsi expliqué : *M. de Voltaire aura la pleine jouissance de la forêt de Tournay et des bois qui sont* sur pied *et non vendus..... Ledit seigneur de Brosses s'engage à ne faire couper aucun arbre dans ladite forêt, à la réserve de huit chênes vendus à un tonnelier de Genève, qui sont encore sur pied.* Vous voyez donc que l'acte contient réserve des bois exploités qui n'étaient plus *sur pied* (ce sont ceux de Baudy), et réserve de huit chênes non encore exploités, qui sont ceux de l'autre marchand. Un enfant entend bien que les bois qui sont à vous sont ceux qui réunissent les deux conditions d'être sur pied et d'être non vendus. A cet égard vous a-t-on fait quelque tort, dites-le moi : je vous ferai rendre justice sur-le-champ. Comment ne sentez-vous pas que vous faites pitié quand vous me menacez d'en parler à la cour, et peut-être même au roi, qui ne songe point à cela, comme vous l'avez très-bien dit ailleurs [1].

Au reste, si, aux termes de notre marché, vous pouvez vous faire adjuger les bois exploités avant le marché, je vous le conseille fort. Je laisserai prononcer les juges; c'est leur affaire. C'est très-hors de propos que vous insistez sur le crédit que vous dites que j'ai dans les tribunaux. Je ne sais ce que c'est que de crédit en pareil cas, et encore moins ce que c'est que d'en faire usage. Il ne convient pas de parler ainsi : soyez assez sage à l'avenir pour ne rien dire de pareil à un magistrat.

Vous voyez, monsieur, que je suis encore assez de vos amis pour faire, en marge de votre lettre, une réponse longue et détaillée à une lettre qui n'en méritait point. Tenez-vous pour dit de ne m'écrire plus ni sur cette matière, ni surtout de ce ton.

Je vous fais, monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana in corpore sano.*

4729. — DE M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [2].

Octobre 1761.

Je prends une part infinie, monsieur, à tout ce qui vous regarde, et suis véritablement fâché de voir votre repos troublé par une bagatelle. Les petites

1. Va, le roi n'a point lu ton discours ennuyeux :
Il a trop peu de temps et trop de soins à prendre !
(La Vanité, *satire de Voltaire contre Pompignan.*)

2. Éditeur, Th. Foisset.

choses ne sont pas faites pour affecter les grands hommes. Quoi! quelques onces d'un métal que vous possédez abondamment, demandées peut-être mal à propos, pourraient-elles altérer votre philosophie? Vous craignez d'être dupe; c'est cependant le beau rôle à jouer: votre tranquillité en dépend. Songez que, même en vous défendant, vous prostituez à la chicane la plus belle plume de l'univers.

Vous n'avez jamais eu de procès; ils vont plus loin qu'on ne pense, et sont ruineux, même à gagner.

Rappelez-vous l'huître de La Fontaine et la scène v de l'acte II du *Scapin* de Molière. Outre les mauvaises plaisanteries des avocats, vous avez à craindre celles de la canaille littéraire, qui sera charmée d'avoir prise sur vous.

L'enchanteur qui écrit votre vie apprendra-t-il à la postérité que vous avez plaidé pour des moules de bois? Vous êtes mécontent du président, vous savez de quel bois il se chauffe; payez-le, et ne vous chauffez plus à son feu. Il ne paraît pas dans le procès et vous oppose un homme de paille, ce qui le met en droit de publier partout qu'il ne vous demande rien et que vous vous plaignez injustement de lui. C'est l'intérêt sincère que je prends à votre gloire et à votre repos qui me fait vous tenir ce langage, dicté par l'amitié; ne m'en sachez pas mauvais gré.

Adieu, monsieur, je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez; évitez tout ce qui peut l'altérer; vivez pour vous et pour vos amis; et pour me servir de vos termes, daignez prendre votre repos en patience.

Je suis, etc.

4730. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Octobre.

Au *Mercure!* au *Mercure!* Mais, *Marce Tulli, memor sis pictoris Watelet.* Mettez son nom dans la liste des bienfaiteurs cornéliens[1]. Je vous trouve bien timide; c'est à nos âges qu'il faut être hardi: nous n'avons rien à risquer, aussi je m'en donne.

Je vous avertis, mon maître, que j'ai commenté déjà presque tout *Corneille* avant que Gabriel Cramer ait encore fait venir le caractère de Paris. Si les vieillards doivent être hardis, ils doivent être non moins actifs, non moins prompts; c'est le bel âge pour dépêcher de la besogne.

Je vous supplie de dire à l'Académie que je compte lui envoyer tout le *Commentaire* pièce à pièce, selon l'ordre des temps. Il faut qu'on pardonne à mon premier canevas. Je jette sur le papier tout ce que je pense; au moment où l'Académie juge, je rectifie; je renvoie le manuscrit en mettant des *N. B.* en marge aux

1. Il avait souscrit pour cinq exemplaires.

endroits corrigés et aux nouveaux; l'Académie juge en dernier ressort; alors je me conforme à sa décision, je polis le style; je jette quelques poignées de fleurs sur nos commentaires, comme le voulait le cardinal de Richelieu.

L'Académie dira peut-être : Vous abusez de notre patience. Non, messieurs, j'en use pour rendre service à la nation : vous fixez la langue française; les commentaires deviendront, grâce à vos bontés, une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille. On attend l'ouvrage à Pétersbourg, à Moscou, à Yassy, à Kaminieck. L'impératrice de toutes les Russies a souscrit pour 8,000 livres, et les a fait compter à Gabriel Cramer, qui a déjà payé les graveurs.

Si l'Académie se lassait de revoir mon *Commentaire*, je serais très-embarrassé. Je ne dois pas m'en croire. Je peux avoir mille préventions; il faut qu'on me guide. Un mot en marge me suffit, cela me met dans le bon chemin. *Marce Tulli*, ménagez-moi les bontés et la patience de l'Académie. *Interim, vive et vale.* Votre, etc.

N. B. Ajoutez, je vous supplie, à l'endroit où je parle de nos académiciens, M. le duc de Villars, monsieur l'archevêque de Lyon [1], monsieur l'ancien évêque de Limoges [2]. Cela ne coûtera que la peine d'insérer une ligne dans la copie pour *le Mercure.*

4731. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Ferney, 1er novembre.

Monsieur, je reçois, par Vienne, votre paquet du 17 de septembre, que M. de Czernichef me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire sur le czarovitz n'est pas rempli, comme le sait Votre Excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure. Vous savez, monsieur, que l'histoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple considérable qui n'approuve pas l'extrême sévérité dont on usa envers ce prince. Plusieurs auteurs anglais très-estimés se sont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où son père ne veut pas qu'il aille, qui revient au premier ordre

1. Montazet.
2. Coëtlosquet.

de son souverain, qui n'a point conspiré, qui n'a point formé de faction, qui seulement a dit qu'un jour le peuple pourrait se souvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre son père? Je n'ai que trop lu, monsieur, le prétendu Nestesuranoy [1] et Lamberti [2], et je vous avoue mes peines avec la sincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas est très-délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos instructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puisse blesser en rien la mémoire de Pierre le Grand. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les Manlius et les Brutus. Il est évident que si le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immense de son père, et que le bien d'une nation entière est préférable à un seul homme. C'est là, ce me semble, ce qui rend Pierre le Grand respectable dans ce malheur; et on peut, sans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne son fils. Enfin, monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer d'ici à Pâques tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigés et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour savoir s'il n'est pas plus convenable de mettre le tout en un seul volume qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions sur cette forme comme sur le reste; mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut commencer par mettre sous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il est triste que j'aie trouvé si peu de mémoires sur les négociations du baron de Görtz [3]. C'est un point d'histoire très-intéressant; et c'est à de tels événements que tous les lecteurs s'attachent, beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui se ressemblent presque tous, et dont les lecteurs sont aussi fatigués que l'Europe l'est de la guerre présente.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, monsieur, au nom de Mlle Corneille et au mien, de la souscription pour les *Œuvres de Corneille*. J'y suis plus sensible que si c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle âme; personne en Europe ne pense plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre personne, et les respectueux sentiments que conservera toute sa vie pour Votre Excellence son très, etc.

1. Nom mis par Rousset de Missy à ses *Mémoires du règne de Pierre le Grand*, 1725-26, quatre volumes in-12.

2. Voyez tome XVI, page 588.

3. Voyez tome XVI, page 337.

4732. — DE MADAME DENIS A M. DE RUFFEY[1].

Ferney, 4 novembre.

Si mon oncle pouvait soupçonner, monsieur, que j'eusse payé trente pistoles à son insu au président de Brosses, je ne doute pas qu'il n'en eût été offensé. Non-seulement je n'ai pas voulu le risquer, mais je lui ai montré votre lettre ; il sent le motif qui vous l'a fait écrire, et en est aussi reconnaissant que moi.

Mais ce n'est point mon oncle qui fait un procès au président de Brosses, c'est le président qui lui fait ce procès pour douze moules de bois.

Je n'entre point ici dans le fond de l'affaire. Je sais seulement que mon oncle, après avoir été assigné, lui a offert de ne point plaider et de prendre pour arbitres monsieur le premier président, monsieur le procureur général et M. Le Bault, conseiller : ce que le président de Brosses a refusé. Il me semble cependant que des arbitres de cette importance méritaient bien la confiance de M. le président de Brosses, pour une affaire de 20 ou 30 pistoles. Mon oncle lui dit : Si vous avez vendu votre bois avant la signature du contrat de l'acquisition de Tournay, montrez-moi cet acte de vente, et je vous paye celui que j'ai pris. S'il n'y a point d'acte de vente, tout le bois de la forêt m'appartient du jour que j'ai acquis, par les conventions du contrat. Que peut-on répondre à cela? Je l'ignore. Je déteste les procès, et je souhaiterais fort que le président de Brosses fût plus traitable. Tout le monde ne pense pas comme vous, monsieur, et personne n'a l'honneur de vous être plus inviolablement attaché que votre très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

Permettez-moi de faire mille tendres compliments à Mme la présidente de Ruffey.

(*P. S. de la main de Voltaire.*)

J'ajoute mes remerciements à ceux de Mme Denis. Je ne crains point les Fétiches. Et les Fétiches doivent me craindre. Il est clair que le Fétiche en question a fait une vente simulée. Et un magistrat m'a dit qu'un homme coupable de cette infamie ne resterait pas dans le corps dont est ce magistrat. Je ne présume pas que le parlement de Dijon pense autrement.

Y a-t-il rien de plus simple que mon procédé? Si vous avez fait une vente réelle, je paye ; si vous avez fait une vente simulée, soyez couvert d'opprobres. V.

Adieu, monsieur. Votre belle âme doit être indignée, la mienne est à vous pour jamais.

N. B. Il n'y a qu'une voix sur le Fétiche.

1. Éditeur, Th. Foisset.

4733. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [1].

A Ferney, pays de Gex, par Genève, 4 novembre 1761.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous demander trois tonneaux de vin (deux de bon vin ordinaire et un d'excellent), le tout en bouteilles; bien potable, bien gardable, et surtout très-peu cher, attendu que M. le président de Brosses m'a ruiné, et qu'il faut que le premier conseiller du parlement répare les torts d'un président.

Ayez la bonté de lire ma lettre à M. de Brosses, et jugez sur votre honneur et sur votre conscience.

C'est en honneur et en conscience que je serai toute ma vie, monsieur, avec les sentiments les plus respectueux, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE [2].

4734. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Strehlen, novembre.

Le solitaire des Délices ne se rira-t-il pas de moi et de tous les envois que je lui fais? Voici une pièce [3] que j'ai faite pour Catt; elle n'est pas dans le goût de mes élégies, que vous avez la bonté de caresser. Ce bon enfant, me voyant toujours avec mes stoïciens, me soutint, il y a quelques jours, que ces beaux messieurs n'aidaient point dans l'infortune; que Gresset, *le Lutrin* de Boileau, Chaulieu, vos ouvrages, convenaient mieux à ma triste situation que ces bavards philosophes dont on pourrait se passer, surtout lorsqu'on avait soi-même cette force d'âme qu'ils ne donnent et ne peuvent pas donner. Je lui fis mes humbles représentations. Il tint bon; et, quelques jours après notre belle conversation, je lui décochai cette épître. Comme il me fallait une satisfaction du mal qu'il avait dit de mes stoïciens, je l'ai badiné sur quelques belles dames auxquelles il avait fait violemment tourner la tête. Les poëtes se permettent des exagérations, et ne s'en font aucun scrupule; aussi l'ai-je dépeint courant de conquêtes en conquêtes, ce qui, au fond, n'est pas trop dans son caractère et dans la trempe de son âme. Ne direz-vous pas, mon cher ermite, que je suis un vieux fou de m'occuper, dans les circonstances où je me trouve, de choses aussi frivoles? Mais j'endors ainsi mes soucis et mes peines. Je gagne quelques instants; et ces

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. A cette lettre était annexée copie de celle de Voltaire à M. de Brosses, en date du 20 octobre 1761.

3. Cette pièce, intitulée *Épître à Catt sur le tableau de la vie*, fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II*.

instants, hélas ! passés si vite, le diable reprend tous ses droits. Je me prépare à partir pour Breslau[1], et pour y faire mes arrangements sur les héroïques boucheries de l'année prochaine. Priez pour un don Quichotte qui doit guerroyer sans cesse, et qui n'a aucun repos à espérer tant que l'acharnement de ses ennemis le persécutera. Je souhaite à l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope* cette tranquillité dont me prive ma malheureuse étoile. *Vale.*

FÉDÉRIC.

1735. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

4 novembre [2].

Mon cher Cicéron, je vous remercie de votre anecdote de Théodore de Bèze, et, sans vanité, je sais bon gré à Bèze d'avoir pensé comme moi[3]. Je n'aurais pas soupçonné ce Bèze, ce plat traducteur de David, d'avoir eu de l'oreille. Peu de gens en ont, peu ont du goût, bien peu connaissent le théâtre. Je me suis pressé d'obtenir des instructions de l'Académie; mais je ne me presserai pas d'en donner au public. Je travaillerai à loisir, et je dirai la vérité avec tout le respect qu'on doit à Corneille, avec toute l'estime que j'ai pour lui; mais, n'ayant jamais flatté les souverains, je ne flatterai pas même l'auteur que je commente. Les Cramer ne diront leur dernier mot que cet hiver; il faut que j'achève *Pierre le Grand* avant d'achever *le grand Corneille.* Je peux mal employer mon temps; mais je ne suis pas oisif. Je m'aperçois tous les jours, mon cher maître, que le travail est la vie de l'homme. La société amuse et dissipe; le travail ramasse les forces de l'âme, et rend heureux. Vivez, vous qui avez utilement travaillé: car vous commencez à entrer dans la vieillesse. Moi, qui suis jeune, et qui n'ai que soixante-huit ans, je dois travailler pour mériter un jour de me reposer. J'ai quelquefois du chagrin de ne vous point voir. Il faut que, dans quelques années, l'un de nous deux fasse le voyage. Venez à Ferney dans dix ans, ou je vais à Paris.

1736. — A M. DE CHENEVIÈRES [4].

Ferney, 4 novembre.

Que je suis honteux, mon cher monsieur ! je vous remercie toujours très-tard de votre prose aimable et de vos jolis vers. On

1. Frédéric y arriva le 9 décembre.
2. C'est à tort, croyons-nous, que Beuchot a classé cette lettre à l'année 1762; elle est de 1761.
3. Voyez l'*Essai sur les Mœurs*, chap. LXXI.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.

a beau être tout entier aux grands vers alexandrins de Corneille, on doit de l'attention aux vôtres, quoiqu'ils aient deux pieds de moins. Mais quand en ferez-vous sur la paix? Ce ne sera pas, je crois, sitôt.

J'ai lu le *Mémoire historique*[1] de M. le duc de Choiseul avec les yeux d'un citoyen. Mon avis est qu'on donne la moitié de son bien pour conserver l'autre, et pour mériter l'estime des Anglais.

L'oncle et la nièce vous embrassent.

4737. — A M. DUCLOS[2].

Ferney, 5 novembre.

Je ne peux, monsieur, que vous renouveler mes remercîments, et vous supplier de présenter à l'Académie ma respectueuse reconnaissance. Je la consulte sur toutes les difficultés que j'ai eues, en lisant Corneille, sur la grammaire, sur le style, sur le goût, sur les règles du théâtre; et je vous répète que je ne travaillerai au commentaire en forme que quand j'aurai une assez ample provision en tout genre. Je répète encore que mes importunités ne doivent pas lasser la patience de mes confrères, que c'est un amusement pour eux dans les séances; que deux mots en marge m'instruisent, non-seulement pour la pièce qu'on examine, mais pour les autres; que je dois me conformer aux sentiments réunis des personnes éclairées, et qu'enfin mon ouvrage ne peut être utile qu'après avoir passé par vos mains.

Je parle souvent, dans le commentaire que j'envoie, comme si j'étais dans une de vos séances, disant librement mon avis. Je parlerai au public comme un homme qui aura réfléchi sur vos instructions; c'est ce que je vous prie de vouloir bien dire à l'Académie.

On a imprimé une lettre que j'avais écrite au mois d'août; il y a plusieurs de nos bienfaiteurs cornéliens omis, et particulièrement vous, monsieur; ce n'est pas assurément ma faute.

Les Cramer, en donnant leur annonce au mois de janvier, ne manqueront pas d'imprimer la liste de ceux qui ont favorisé l'entreprise.

1. Voyez la note 1 de la page 497.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

4738. — A M. FABRY.

Au château de Ferney, 6 novembre.

Ma famille et moi, monsieur, nous ressentons quelque peine, et nous sommes dans un assez grand embarras en ne recevant point de réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Nous ne pouvons retourner aux Délices sans y faire transporter nos grains. Nous attendons les passe-ports que nous avons toujours eus, et nous vous prions de vouloir bien ne nous pas laisser dans l'incertitude où nous sommes. Je suis fâché de l'importunité que je vous cause. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

4739. — NOTE POUR M. FYOT DE LA MARCHE [1] (FILS).

Je me souviens très-bien qu'environ le douzième décembre de 1758, M. le président de Brosses ayant vendu sa terre de Tournay à mon oncle, il dîna avec nous aux Délices; notre provision de bois n'était pas encore faite; mon oncle nous dit à table : « Remercions M. le président de Brosses de douze moules de bois qu'il nous donne pour le vin du marché; » M. le président répondit : « C'est une bagatelle qui ne vaut pas un remerciement. »

A Ferney, 8 novembre 1761.

DENIS.

Je certifie la même chose; et tous les domestiques savent que quand on envoya chercher cinq ou six moules de bois dans la forêt de Tournay, on ne s'adressa jamais à Charles Baudy, que nous ne connaissions point.

WAGNIÈRE.

(De la main de Voltaire :)

Mme de Fontaine et M. de Florian certifieront la même chose, et cela est public dans tout le pays.

Je demande pourquoi M. le président de Brosses, non content de m'avoir vendu sur sa parole d'honneur pour cent arpents de bois un bouquet de bois tout dévasté, qui ne contient pas en tout quarante arpents; non content de m'avoir vendu, sur le pied de

1. Éditeur, H. Beaune.

3,500 livres de rente, une chétive terre qu'il appelle comté, que je viens d'affermer douze cents livres et trois quarterons de paille, avec bien de la peine; non content d'avoir fait mettre dans le contrat que ma vaisselle d'argent et mes chemises, qui seraient à Tournay à ma mort, lui appartiendraient; non content de m'avoir envoyé des exploits pour quelques chênes employés au bâtiment de Tournay; non content de m'avoir fait assigner, moi et mes vaches, qui mangeaient de l'herbe, dit-il, dans sa prétendue forêt; non content, dis-je, de tous ces procédés, y ajoute celui de vouloir me faire payer aujourd'hui mon propre bois de chauffage, qui non-seulement m'avait été cédé par lui en présence de douze personnes, mais qui m'appartient indépendamment de cette cession.

Je demande pourquoi il suppose une vente de ces bois à un nommé Charles Baudy, tandis qu'il est connu, prouvé, démontré, que cette vente est simulée, et que Charles Baudy était son commissionnaire.

Je demande pourquoi il me fait, sous le nom de ce Charles Baudy, un procès pour 144 livres, qu'il fait monter à 300 livres, après m'avoir lésé de plus de 25,000 livres.

Il répondra ce qu'il m'a déjà répondu : *Auri sacra fames.* Mais moi, je lui répondrai que cette réponse est d'un fétiche, et non pas d'un président.

Je répondrai qu'un président de Toulouse qui vint, il y a quelque temps, aux Délices avec M. le duc de Villars fut effrayé à la vue de l'exploit de M. le président de Brosses; qu'il trouva la preuve de la vente simulée dans cet exploit même; je ne répéterai pas ce que ce magistrat dit de fort et d'accablant sur cette affaire. Mais je répéterai qu'il me dit : « *Implorez l'équité et l'autorité* de monsieur le premier président de Dijon; il empêchera certainement un homme de sa compagnie de faire éclater une action qui... » Je supprime par respect le nom qu'il donna à cette action.

Et je supplie monsieur le premier président de juger dans le fond de son cœur.

4740. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Ferney, 9 novembre.

Monsieur, quoique je ne vous aie promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'*Histoire de Pierre le Grand*, le désir de vous satisfaire m'a fait prévenir d'assez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour Votre Excellence, et mon goût

pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices l'ont emporté sur des devoirs assez pressants qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de Votre Excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation à mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu Nestesuranoy[1]. Il semble que ce soit cet Allemand[2] dont j'ai déjà reçu des mémoires qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire; qu'on est comptable de la vérité à toute l'Europe; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus partout; qu'on n'en croit pas un historien sur sa parole; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monuments authentiques; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de Pierre le Grand serait suspect; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentiments ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient; et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit? J'ai ramassé dans toute l'Europe des manuscrits, j'ai été plus aidé que je n'osais l'espérer. Je ne cacherai point à Votre Excellence que parmi ces manuscrits, parmi ces lettres de ministres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de Lamberti. Je crois réfuter Lamberti assez heureusement, à l'aide des manuscrits qui nous sont favorables, et j'abandonne ceux qui nous sont contraires. Lamberti mérite une très-grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien hasarder, et de rapporter des pièces originales; et comme il n'est pas, à beaucoup près, le seul qui ait rapporté les anecdotes affreuses répandues dans toute l'Europe, il me paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai pensé aussi que je ne devais pas trop charger le czarovitz; que je passerais pour un historien lâchement partial, qui sacri-

1. Voyez la note, page 508.
2. Muller.

fierait tout à la branche établie sur le trône dont ce malheureux prince fut privé. Il est clair que le terme de *parricide*, dont on s'est servi dans le jugement de ce prince, a dû révolter tous les lecteurs, parce que, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de parricide qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de son père. Nous ne donnons même le nom de révolté qu'à celui qui est en armes contre son souverain, et nous appelons la conduite du czarovitz désobéissance punissable, opiniâtreté scandaleuse, espérance chimérique dans quelques mécontents secrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeste de remettre les choses sur l'ancien pied quand il en serait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire que « s'il y avait eu des révoltés puissants qui se fussent soulevés, et qu'ils l'eussent appelé, il se serait mis à leur tête ».

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès? qui jamais a jugé une pensée, une hypothèse, une supposition d'un cas qui n'est point arrivé? où sont ces rebelles? qui a pris les armes? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles? à qui en a-t-il parlé? à qui a-t-il été confronté sur ce point important? Voilà, monsieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi : c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois, ne nous faisons point illusion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très-convaincu, monsieur, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarovitz soit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est-on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu Nestesuranoy; encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru Alexis empoisonné. Voyez donc, monsieur; examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sûreté sur ces charbons ardents. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation, un mémoire de mes doutes, que je vous supplie de

résoudre. C'est pour vous que je travaille, monsieur ; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire : un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez sans doute compatir à mon extrême embarras ; mais comptez sur tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentiments de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour Votre Excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de Votre Excellence, le très, etc.

4741. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Au château de Ferney, le 9 novembre.

Madame, tant que je serai encore au nombre des vivants, je serai dans celui des adorateurs de vos vertus et des cœurs reconnaissants, remplis de vos bontés. J'arrache rarement à mon état de malade quelques moments où je puisse écrire, car je suis presque toujours réduit à me faire lire et à dicter ; mais que puis-je dicter que des lamentations de Jérémie sur ma pauvre patrie, qui était si florissante il y a quelques années, et qui est à présent un objet de pitié ? J'ai dicté pourtant une tragédie, bonne ou mauvaise, que je compte avoir l'honneur d'envoyer dans quelques semaines à Votre Altesse sérénissime. Que ne puis-je avoir du moins la consolation de l'amuser quelques moments, puisque celle d'être à ses pieds à Gotha m'est refusée !

Il me paraît, madame, que le roi d'Angleterre [2], en faisant un choix, n'a pas donné la pomme *à la plus belle*, car, quoique toutes les reines soient toujours, sans contredit, des prodiges de beauté, cependant je connais une princesse qui, autant que je m'en souviens, doit l'emporter sur les reines mariées et à marier. J'ai peur que le roi d'Angleterre n'ait pas été aussi bien servi dans ses amours qu'à la guerre.

Je suis entouré de Russes qui disent qu'ils prendront Colberg, et d'Allemands qui assurent que le siége est levé. Je suis comme celui qui disait : « Les uns croient le cardinal-vicaire mort ; les autres le croient vivant ; et moi, je ne crois ni l'un ni l'autre ! »

Il y a une ode d'un Suisse de Berne contre tous les rois qui

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. George III venait d'épouser, le 8 septembre, Sophie-Charlotte de Mecklembourg-Strélitz.

sont en guerre; il les traite tous de brigands et de perturbateurs du repos public. Il y a dans cet ouvrage des morceaux terribles. Cela ne nous regarde pas, nous autres pauvres Français, car nous n'avons pas fait grand mal. Que Votre Altesse sérénissime daigne agréer le profond respect du Suisse V.

4742. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1], A M. DE FARGÈS [2], MAITRE DES REQUÊTES [3].

Montfalcon, le 10 novembre 1761.

En colère contre moi, vous a-t-on dit : plaisante expression! Que serait donc la mienne contre lui, si je daignais en avoir contre un impudent et un fol? Ma réponse était ce qu'il méritait.

Pourquoi voulez-vous que j'aie un procès avec cet homme-là? Je n'en ai point. Tenez pour certain, sur mon honneur: 1° qu'il ne s'agit d'autre fait que de quatorze voies de bois que mon homme lui a livrées et qu'il ne veut pas lui payer; 2° que, dans notre traité, il n'y a aucune contenue de fond spécifiée ni garantie. Je vous ferai voir l'acte. Il connaissait tout cela d'avance; il l'avait tant et tant visité, étant sur place. Mais il ne fait que mentir.

L'acte est un simple bail à ferme à vie, mais pour en jouir comme en jouissait le précédent fermier. Notre convention a toujours été qu'il n'y aurait point de vente de ma part (parce qu'en vendant, même à vie, je courais risque, par la clause du dénombrement, de perdre les priviléges d'immunité); mais que, de sa part, il se qualifierait comme il voudrait. Quant aux bois, vous avez dans ma lettre tout ce qui les concerne, rapporté mot à mot, sauf que l'acte porte de plus qu'il sera tenu d'en jouir en bon père de famille, de laisser soixante pieds des arbres extant par poses (c'est la mesure du pays), l'une portant l'autre, et de le tenir en défense du bétail pour que les coupes puissent croître en revenue. Mais encore un coup, ce n'est pas là notre difficulté.

Vous êtes décidé à lui jeter ces quatorze voies de bûches à la tête, parce qu'il ne me convient pas d'avoir un procès pour un objet si mince. C'est donc à dire qu'il faut les lui donner parce qu'il est un impertinent. Ce serait pourtant la raison du contraire. Quoi! si votre marchand ou votre homme d'affaires lui avait livré pour 30 pistoles de vos vins, il faudrait donc les lui donner parce qu'il ne voudrait pas les payer! A ce prix, je vous jure qu'il n'y aurait rien dont il ne se fournît : il n'est pas délicat! je lui aurais donné sans hésiter, s'il me les eût demandées comme présent. Mais on n'imagine pas une chose si basse. S'il a eu assez peu de cœur pour l'enten-

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Voyez sur lui la note 2 de la page 536.
3. Il était alors à Ferney.

dre ainsi, il s'est trompé, et tant pis pour lui. Je les aurais encore passées en quittance à Charlot Baudy, sans lui en parler à lui, si je l'eusse vu s'affectionner à ma terre, y faire ce qu'il est tenu d'y faire, ne pas mentir sur cet article comme sur les autres (car je sais qu'il l'abandonne tout à fait), et surtout s'il n'eût pas cherché à me fourber pendant six mois sur un autre article que vous savez.

Comme il sent qu'il n'a rien de bon à dire, il se jette à quartier, selon son artifice ordinaire; outre qu'il n'a pas le sens commun en affaires, tout regardant de près, tout intéressé et chicaneur qu'il est. Il a dit d'abord que ce n'était pas une commission, mais un présent. Il me l'a ensuite demandé à genoux. Je vous montrerai sa lettre, qui est pitoyable. Elle me fit tant de pitié que je lui donnais tout de suite, sans Ximenès, qui de hasard se trouva chez moi en ce moment[1]. Il me dit: « Vous seriez bien fol de donner douze louis à ce drôle-là, qui a cent mille livres de rente, et qui, pour reconnaissance, dira tout haut que c'est que vous ne pouviez faire autrement. » Ensuite il a prétendu que c'était une des conventions de notre marché, ce qui est faux, et très-faux. Il faut qu'il soit bien hardi pour avancer pareille chose, outre que l'acte le dément! Les bois sur pied sont à lui (en laissant 60 arbres par pose), ce qui exclut nettement ceux qui étaient coupés avant le traité. On a bien eu attention de spécifier dans l'acte huit pieds d'arbres sur pied comme étant exceptés, parce qu'ils étaient déjà vendus auparavant; comment n'aurait-on pas excepté aussi les quatorze voies du bois coupé, si elles eussent été à lui par convention?

Finalement, le voici qui dit qu'il a acheté trop cher, et que le bois n'est pas assez grand, comme s'il s'agissait de cela! S'il a acheté cher, tant pis pour lui, j'en voudrais tenir le double. Cela ne l'a pas empêché, après deux ans de jouissance, de m'en offrir 145,000 livres. Pour la contenue, au diable soit si je connais ma terre! Je ne sais que le cadastre qui en a été fait publiquement par ordre du roi, sans ma participation et en mon absence. Il a l'acte entre ses mains tout comme moi[2].

1. Le marquis de Ximenès.

2. Ce qu'on vient de lire était sous presse lorsque s'est retrouvée une lettre de M. de Brosses à Voltaire, de juillet 1760. Un seul passage de cette lettre a trait aux plaintes du philosophe sur la contenance du bois de Tournay. Le voici :

L'article des moules de bois que vous a vendus Charlot n'a rien de commun avec l'arpentage fait par les géographes. J'ai toujours ouï dire que la forêt contenait environ 90 coupées ou poses. (Je ne sais pas trop lequel, et ne sais pas mieux la valeur de ces mesures locales.) L'erreur de là à vingt est si grande qu'elle en devient peu probable. Quoi qu'il en soit, vous saviez beaucoup mieux que moi ce qu'il y avait, puisque vous êtes sur place et que vous aviez, comme de raison, exactement et plus d'une fois visité le terrain avant de faire le marché. Il n'a jamais été question entre nous de dismensurations géométriques, mais de vous remettre les fonds tels qu'ils étaient, tels que vous les connaissiez, tels que je les avais et qu'on en avait joui ci-devant. »

Sans relever l'hyperbole du poëte, qui n'accusait d'abord que vingt poses, on peut noter que 43 arpents et demi équivalent à 23 hectares 21 ares 51 centiares, et que 20 poses donneraient 24 hectares 30 centiares. La différence ne serait donc que d'un hectare c'est-à-dire d'un vingt-quatrième; et il est de principe que,

Quant à ce rabâchage, que Baudy n'est qu'un facteur rendant compte, que je n'ai pu vendre avant notre traité sans la permission du grand-maître ; de quoi se mêle-t-il ? Je vois bien pourquoi ils ne veulent pas là-bas produire la vente : c'est pour ne pas la faire contrôler. Ils ont raison, ce n'est pas l'affaire de cet homme-là.

Si la contestation n'était pas engagée et devenue publique par sa frénésie ; si je pouvais aujourd'hui céder la chose contestée sans paraître avoir eu tort vers les gens mal informés, je me garderais bien de la lui donner, à lui, pour prix de son insolente lettre ; mais je vous sacrifierais, à vous, des choses bien plus considérables. Puis les égards que je me fais pour Mme Denis, qui mérite toute sorte de considération, me porteraient sur-le-champ à lui donner, non quatorze voies de bois (fi donc !), mais mon ressentiment de la sottise de son oncle, et ce qui l'a causé, quel qu'il soit. Vous sentez trop bien vous-même qu'il m'a mis dans le cas de ne plus faire ce que vous me demandez, à moins qu'il n'en donne un reçu, tout tel que le porte ma lettre. En ce cas, je lui donne tout de suite. Il n'en fera pas de difficulté : bien loin de là ! C'est ce qu'il demande. Toute sa prétention est de l'avoir comme donné. Ainsi il reconnaîtra de l'avoir reçu comme donné.

Là-dessus on dit : C'est un homme dangereux. Et à cause de cela, faut-il donc le laisser être méchant impunément ? Ce sont au contraire ces sortes de gens-là qu'il faut châtier. Je ne le crains pas. Je n'ai pas fait le Pompignan. On l'admire, parce qu'il fait d'excellents vers. Sans doute il les fait excellents. Mais ce sont ses vers qu'il faut admirer. Je les admire aussi, mais je mépriserai sa personne s'il la rend méprisable. Il y a un proverbe qui dit : On peut être honnête homme et faire mal des vers. *Et vice versa.*

Écoutez : il me vient en ce moment une idée. C'est la seule honnêtement admissible pour moi, et tout sera fini. Qu'en votre présence il envoie les 281 livres au curé de Tournay ou à Mme Galatin, pour être distribués aux pauvres habitants de la paroisse (je dis à ceux de ma terre, ou de la sienne, s'il lui plaît de l'appeler ainsi, et non à ceux d'une autre terre) : alors tout sera dit. De mon côté, je passerai en quittance les 281 livres à Charles Baudy dans son compte ; et voilà le procès terminé au profit des pauvres. Cela est bien court et bien aisé [1].

même en cas d'énonciation *formelle* de la contenance vendue, la garantie n'en est due qu'à un vingtième près. *A fortiori,* quand la vente a été faite sans indication de contenance. (Voyez l'acte du 11 décembre 1758.)

D'ailleurs le défaut de contenance d'un vingtième s'entend de l'universalité des fonds vendus, et non d'un corps d'héritage spécial. Ainsi Voltaire n'aurait pu se plaindre qu'autant qu'il lui eût manqué plus d'un vingtième de la contenance totale assignée à la terre de Tournay, quand bien même cette contenance eût été indiquée dans l'acte, ce qui n'est pas. — On vient de voir qu'il ne lui manquait pas même un vingtième du bois dit *la forêt.* (*Note du premier éditeur.*)

1. Il y a lieu de croire que ce *mezzo termine* fut accepté par Voltaire, et que l'affaire se termina de la sorte. Aussi, à la réception de cette lettre, écrivit-il à M. de La Marche (21 novembre) : *Je crois qu'à la fin cette ridicule affaire sera abandonnée* (voir lettre 4757 ci-après). On conçoit qu'il convint à Voltaire de pré-

4743. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre.

Le vieux ministre de Statira, ci-devant épouse d'Alexandre, ayant reçu très-tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier Leurs Excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais, n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très-fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux griefs de Leurs Excellences. Son auguste souveraine Statira a pris le mémoire *ad referendum;* mais comme elle est malade d'une suffocation qui la fera mourir au quatrième acte, son conseil aura l'honneur d'envoyer incessamment à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiselle Dangeville, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus; que cette pièce importante était adressée à M. Damilaville, avec un gros paquet de *Grizel*[1], de *Car*[2], de *Ah! Ah!*[3], et de chansons intitulées *Moïse-Aaron*[4].

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correspondance des deux cours, on n'ait saisi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à Sa Majesté très-chrétienne, qui sans doute en aura ri, et auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérités.

Nous avons aussi dépêché à Vos Excellences copies desdits mémorials intitulés *Grizel, Gouju*[5], *Car, Ah! Ah!, Moïse-Aaron;* et nous sommes en peine de tous nos paquets, pour lesquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non-seulement nous vous expédions, par le présent courrier, les lettres patentes pour le cinquième acte de la demoiselle Dangeville, mais encore la

senter le moyen de conciliation proposé comme une victoire. Au moins est-il certain que l'affaire ne reparut plus au bailliage de Gex. (*Note du premier éditeur.*)

1. Voyez tome XXIV, page 239.
2. Voyez *ibid.*, page 261.
3. Voyez *ibid.*, page 263.
4. Voyez cette chanson dans les *Poésies mêlées*, tome X.
5. Voyez tome XXIV, page 255.

seule copie qui nous reste des *Grizel, Gouju, Car, Ah! Ah!*, et *Moïse-Aaron*. Nous adressons aussi copie de la scène de ladite demoiselle Dangeville au confident Damilaville, recommandant expressément que le tout soit intitulé *le Droit du Seigneur*.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en çà que nous prîmes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour Mme du Deffant[1], duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

Nous laissons le tout à considérer à votre haute prudence, et nous vous renouvelons les assurances de notre sincère et respectueux attachement.

Donné à Éphèse, dans la cellule de sœur Statira, le 10 de novembre, au soir.

4744. — A M. DAMILAVILLE.

11 novembre.

Mes frères, je renvoie fidèlement les *Ah! Ah!* et les *Car*, qu'on m'a confiés : car je suis homme de parole, car je vous aime.

Ah! ah! quand vous n'écrivez point, frère, c'est pure malice.

Ah! ah! vieux fou de Crébillon, vous ne voulez pas lâcher votre scène : c'est bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat Moreau n'a nulle part au *Mémoire historique*[2]; M. le duc de Choiseul l'a fait en trente-six heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne[3]?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon sens dans le nouveau *Testament*[4]. L'auteur est un ex-capucin, ci-devant nommé Maubert[5], fugitif, escroc, espion, ivrogne, Normand, de présent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marseille[6].

Vous aurez dans quelque temps l'ouvrage des six jours : ce n'est pas celui de l'abbé d'Asfeld[7], ah! ah!

1. Voyez page 496.
2. Voyez la note, page 497.
3. Elle a même été traduite en français; voyez tome XXIV, page 278.
4. *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*, 1761, in-12 de vj et 226 pages.
5. Voyez la note, tome XXXVIII, page 417; mais le *Testament politique de Belle-Isle* est de Chevrier, et non de Maubert. (B.)
6. C'est-à-dire d'être envoyé aux galères.
7. Voyez la note, tome XXIV, page 248.

4745. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [1].

A Ferney, 12 novembre 1761.

Je ne vous demande du vin, monsieur, qu'en cas que vous en ayez de semblable à celui que vous m'avez envoyé les premières années. A mon âge, le bon vin vaut mieux que M. Tronchin. Il y a près de deux ans que je bois du vinaigre, et le président de Brosses n'y met pas de sucre. Je suis devenu délicat, mais pauvre. Je me recommande, monsieur, à votre goût et à votre compassion.

Je vous demande en grâce de vouloir bien me procurer deux mille barbues (c'est le mot, je crois) de ceps bourguignons. Le tout m'arriverait par les mêmes voitures.

Tout ce que je reçois de Bourgogne me fait grand plaisir, excepté les exploits du président de Brosses [2]. Il veut vendre cher ses fagots. Tâchez, monsieur, de me vendre bon marché votre vin, dont je fais plus de cas que de cette grande forêt de quarante arpents de la magnifique terre du président. Je sais qu'il y a vin et vin, comme il y a fagots et fagots. C'est du bon que je demande. Il serait doux d'avoir l'honneur de le boire avec vous, et que ce terrible président n'y mît point d'absinthe. Il fait d'étranges hypothèses. Il suppose des ventes, et il argumente *a falso supponente*.

Vous ne m'avez pas répondu, monsieur, sur l'arbitrage que je proposais. Aussi je n'en demande plus, et je le tiens condamné dans le cœur de tous ses confrères : *quod erat demonstrandum*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

4746. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [3].

12 novembre 1761.

O divins anges! voici la réponse de notre comité à votre comité. Mais ne nous égorgeons point. Je vous supplie de vouloir bien m'obtenir une réponse sur mon Talleyrand d'Excideuil.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Voltaire avait reçu de Baudy, et non du président, un seul exploit, comme on l'a vu plus haut. Mais il voulait qu'on le crût bombardé de procédures. (*Note du premier éditeur.*)

3. Nisard, *Mémoires et Correspondances politiques et littéraires;* Paris, 1858, page 157.

Puisque vous ne répondez point sur l'Espagne, j'espère.

Mais répondez donc sur le paquet de Mme du Deffant.

Mais un mot sur *le Droit du Seigneur*, sur *Zulime*, sur M. le maréchal de Fronsac.

Je veux vous envoyer ma lettre au président de Brosses en forme de factum. Il m'a volé : d'accord ; mais il est honni dans son parlement de Bourgogne, car je l'ai berné, car je suis berneur, car il est bernable, car l'ancien premier président de La Marche vous en dira bientôt des nouvelles.

Interim, je baise le bout de vos ailes. V.

4747. — MÉMOIRE A TOUS LES ANGES,

M. LE COMTE DE CHOISEUL ÉTANT ESSENTIELLEMENT COMPTÉ POUR UN D'ICEUX.

Ferney, 12 novembre.

Notre comité, qui vaut bien le vôtre, sauf respect, vu qu'il est composé de gens du *tripot* et de très-bons acteurs, est obligé de vous déclarer qu'il ne peut être de votre avis sur la plupart de vos objections.

Nous frémissons d'indignation quand vous nous proposez de mettre notre pièce à la glace, par une confidence froide et inutile d'Olympie à sa suivante, et d'affadir le tout par une scène inutile d'amour au commencement du premier acte. Cela serait très-bien inventé pour ôter tout l'effet du coup de théâtre que produit le mariage de Cassandre et d'Olympie, et pour rendre ridicules les remords de Cassandre, et pour ôter toute la force à la scène vigoureuse où l'on justifie la mort d'Alexandre : car, messieurs et mesdames, la terreur des remords et les réflexions sur la mort d'Alexandre seraient très-mal placées après des scènes amoureuses. Ce n'est pas là la marche du cœur. Vous me citez *Zaïre* ; mais songez-vous que le piquant des premières scènes de *Zaïre* consiste dans l'amour d'un Turc et d'une chrétienne, sans quoi cela serait aussi froid que la déclaration de Xipharès[1] ?

Nous pensons[2] que vous vous méprenez infiniment, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle ; il

1. Dans *Mithridate*, acte I, scène II.

2. Cet alinéa est répété presque tout entier dans la lettre du 27 novembre, n° 4762.

ne l'est que quand Statira est morte. Quoi! vous croyez qu'Olympie est faite pour Mlle Clairon? Ah! tout comme Zaïre. C'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers :

> J'ai perdu Darius, Alexandre, et ma fille ;
> Dieu seul me reste[1].

C'est que Mme Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous sommes respectueusement et sincèrement de l'avis du comité sur une certaine prière que faisait Cassandre, et non pas Cassander, à une certaine Antigone; il y a d'autres détails que nous avons corrigés sur-le-champ, selon les vues très-justes du comité.

Nous vous envoyons une petite esquisse de nos corrections, qui, jointe à celles que vous avez déjà, est capable de boucher les trous des sifflets; mais, pour mieux faire, envoyez-nous la pièce, et nous vous la rendrons mise au net.

Délibéré dans la troupe de Ferney, le 12 novembre de l'an de grâce 1761.

4748. — A M. DAMILAVILLE.

Le 13 novembre.

Je fis partir, il y a onze jours, mes chers frères, la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis ; je le trouvai excellent, et la scène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. Carré, comme *Grizel*, *Car*, *Ah! Ah!* et *Gouju*.

Je renvoie fidèlement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris; peut-être M. Janel[2] en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que Sa Majesté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois : il serait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés et, j'ose le dire, de plus tendres serviteurs que ceux qui sont appelés philosophes par des séditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaiement la moitié de leur bien, s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

1. *Olympie*, acte II, scène II.
2. Chargé de l'administration des postes.

Après cela, on peut saisir des *Grizel*, etc. On verra que les amateurs des lettres sont plus amateurs de la patrie que les convulsionnaires et les ennemis des arts. Je signe hardiment cette lettre ; votre véritable ami

VOLTAIRE.

4749. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Ferney, 14 novembre.

Vous voyez que je suis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités, me font toujours craindre de ne pas achever l'histoire à laquelle je me suis dévoué ; ainsi je me hâte, sur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher, et l'envie de vous plaire presse ma course. Votre Excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre[1] dans laquelle je vous exposais mon embarras et mes scrupules avec la franchise que votre caractère vertueux autorise, et que vos bontés m'inspirent. Je vous répète que j'ai cru nécessaire de relever ce chapitre funeste par quelques autres qui missent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour sa nation, afin que les grands services du législateur fissent tout d'un coup oublier la sévérité du père, ou même la fissent approuver. Permettez, monsieur, que je vous dise encore que nous parlons à l'Europe entière ; que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg, mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit, ou ce qu'on fait semblant d'y croire, n'est pas une loi pour les autres pays ; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser qu'avec d'extrêmes ménagements. Je suis persuadé, monsieur, que c'est là votre sentiment, et que Votre Excellence sait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi, sans doute, qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails, qui ôtent aux grands événements tout ce qu'ils ont d'important et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mémoires, les dupliques et les répliques, sont des monuments à conserver dans

1. Celle du 9 novembre, n° 4740.

des archives ou dans les recueils des Lamberti[1], des Dumont[2], ou même des Rousset[3]; mais rien n'est plus insipide dans une histoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documents; mais ni Polybe, ni Tite-Live, ni Tacite, n'ont défiguré leurs histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice. Enfin le grand art est d'arranger et de présenter les événements d'une manière intéressante: c'est un art très-difficile, et qu'aucun Allemand n'a connu. Autre chose est un historien, autre chose est un compilateur.

Je finis, monsieur, par l'article le plus essentiel : c'est de forcer les lecteurs à voir Pierre le Grand, à le voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour le bien de son empire. Qu'un homme[4] trop intéressé à rabaisser votre gloire dise tant qu'il voudra que Pierre le Grand n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de son fils innocent; qu'il voulait faire périr sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par elle; que ce même homme dise et écrive les choses les plus offensantes contre votre nation; qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il me traite avec indignité, parce que j'écris l'histoire d'un règne admirable; je n'en suis ni surpris ni fâché[5], et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis Pierre le Grand. Ce travail, que vous m'avez bien voulu confier, monsieur, me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correspondance. M. de Soltikof m'a dit que Votre Excellence ne serait pas fâchée que je vous dédiasse quelque autre ouvrage, et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier[6] : si vous me le permettez, je vous la dédierai; et ma dédicace sera un discours sur l'art dra-

1. Voyez tome XVI, page 588.

2. Le *Corps universel diplomatique du droit des gens*, 1726, huit volumes in-folio.

3. *Supplément au Corps diplomatique*, 1739, trois volumes in-folio.

4. Frédéric le Grand, roi de Prusse; voyez tome XXXIV, page 443.

5. Dans son *Épître à Mme du Châtelet sur sa liaison avec Maupertuis*, Voltaire avait dit (voyez tome X) :

Je n'en suis fâché ni surpris.

6. *Olympie;* mais, malgré ce que dit ici Voltaire, elle est sans dédicace; voyez tome VI.

matique, dans lequel j'essayerai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous, des beaux-arts, et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de Pierre le Grand, qu'il se soit formé un Mécène dans ces marécages où il n'y avait pas une seule maison dans mon enfance, et où il s'est élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'est une chose dont je suis bien vivement frappé.

Adieu, monsieur; voilà une lettre fort longue; pardonnez si je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

Vous ne doutez pas des tendres et respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4750. — A M. FABRY.

Ferney, 14 novembre.

Je suis très-étonné, monsieur, de ne point recevoir de réponse de vous au sujet de mes passe-ports; ma santé me force de quitter le climat froid de Gex, et de me rapprocher de M. Tronchin; j'ai déjà eu l'honneur de vous mander que je ne peux vivre aux Délices sans pain, et qu'il est juste que je mange le blé que j'ai semé; ayez au moins la bonté de me répondre pourquoi vous ne me répondez pas. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4751. — DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 17 novembre.

J'attends avec la plus grande impatience, mon cher confrère, cette tragédie faite en six jours, et que vous trouvez si digne du sacré collége. Je répondrais du succès de cet ouvrage, précisément parce qu'il a été achevé aussitôt que projeté. Cela prouve que le sujet est heureux et bien choisi: cet avantage supplée souvent à tous, et n'est suppléé par rien. D'ailleurs, on sait qu'il vous faut moins de temps qu'à un autre pour bien faire. J'ai lu avec grand plaisir votre *Épître sur l'Agriculture;* mais dans ces sortes d'ouvrages il est bon d'imiter Montaigne, qui laisse aller son imagination sans se soucier du titre que porte le chapitre qu'il traite. Malgré les beaux exemples que vous me citez, je n'irai point au temple d'Épidaure. Je le regretterai moins que les Délices, car j'ai plus besoin de la conversation d'un homme d'esprit que des conseils du meilleur médecin de l'Europe. Vos ducs, princes,

et femmes dévotes, ont encore moins de ménagements à garder qu'un ancien ministre. Le duc de Villars s'est embarqué sur le Rhône, et n'a point passé à Montélimart. J'admire la fécondité et la jeunesse de votre esprit: cela prouve, outre le grand talent, une bonne santé. Lorsque le corps souffre, l'esprit est bien malade. Conservez longtemps votre gaieté, votre santé en sera plus ferme, et vos ouvrages en seront plus piquants et plus aimables. Il est inutile que je vous assure que je ne prendrai ni ne laisserai prendre de copie de votre tragédie. Adieu, mon cher confrère; je vous aime presque autant que je vous admire.

4752. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 novembre.

Vous m'affligez, madame ; je voudrais vous voir heureuse dans ce plus sot des mondes possibles, mais comment faire? C'est déjà beaucoup de n'être pas du nombre des imbéciles et des fanatiques qui peuplent la terre; c'est beaucoup d'avoir des amis : voilà deux consolations que vous devez sentir à tous les moments. Si, avec cela, vous digérez, votre état sera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort : cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir, car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre humain ; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement? C'est à quoi tout se réduit à l'âge où nous sommes.

J'avoue qu'il y a des situations intolérables, et c'est alors que les Anglais ont raison ; mais ces cas sont assez rares : on a presque toujours quelques consolations ou quelques espérances qui soutiennent. Enfin, madame, je vous exhorte à être toute la vie la plus heureuse que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impression que je vous écris sur-le-champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter ; je me suis imposé tous ces travaux pour n'avoir pas un instant désœuvré et triste ; je crois que c'est un secret infaillible.

Je ferai mettre dans la liste de ceux qui retiennent un *Corneille commenté* les personnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime passionnément à commenter Corneille, car il a

fait l'honneur de la France dans le seul art peut-être qui met la France au-dessus des autres nations. De plus, je suis si indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui se déclarent contre nos spectacles que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde;* mais j'ai vu de très-jolis vers de M. l'abbé de Boufflers : il faut en faire un abbé de Chaulieu, avec cinquante mille livres de rentes en bénéfices ; cela vaut cinquante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

Avez-vous lu la *Conversation de l'abbé Grizel et d'un intendant des Menus*[1]? Si vous ne la connaissez pas, je vous céderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres respects du Suisse V.

4753. — A M. DE COURTEILLES[2],

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, si M. le président de Brosses est roi de France, ou au moins de la Bourgogne cisjurane, je suis prêt à lui prêter serment de fidélité. Il n'a voulu recevoir ni d'un huissier ni de personne l'arrêt du conseil à lui envoyé, par lequel il devait présenter au conseil du roi les raisons qu'il prétend avoir pour s'emparer de la justice de la Perrière, qui appartient à Sa Majesté[3].

1. Voyez tome XXIV, page 239.

2. Barberie de Courteilles, gendre du président Fyot de La Marche.

3. Une lettre du président de Brosses à Voltaire, tardivement retrouvée, rétablit dans son vrai jour sa manière d'agir au sujet de cette interminable contestation de la Perrière. Voici cette nouvelle lettre, qui est de mai 1760.

« On m'a envoyé de Paris, monsieur, des extraits de pièces et mémoires que vous avez envoyés au conseil pour établir que l'endroit de la Perrière où s'est commis le délit de Panchaud est de la justice et juridiction de Genève, non de celle de Tournay, et que la république ayant cédé ce droit au roi, par le traité du mois d'août 1749, ce n'est ni au seigneur de Tournay, ni à monseigneur le comte de La Marche, seigneur engagiste de Gex, à faire les frais de la procédure, mais au roi lui-même.

« Je souhaite fort que cet article de frais, dont l'honneur n'est nullement désirable, puisse regarder Sa Majesté. J'ai fait ce que j'ai pu pour faire entrer dans cette idée monsieur le procureur général, qui, de son côté, avait bonne envie d'y être ; et j'ai eu l'honneur de vous envoyer la note de ce que j'avais d'enseignements là-dessus, qui n'étaient pas trop favorables. Je désire de tout mon cœur que vous en ayez trouvé qui le soient davantage.

« Pour moi, je n'ai jamais rien ouï dire de pareil. Je n'ai pas su que la répu-

Il me persécute d'ailleurs pour cette bagatelle[1], comme s'il s'agissait d'une province. Vous en jugerez, monsieur, par la lettre ci-jointe[2] que j'ai été forcé de lui écrire, et dont j'ai envoyé copie à Dijon à tous ses confrères, qui lèvent les épaules.

Au reste, monsieur, je ferai tout ce que vous voudrez bien me prescrire, et je vous obéirais avec plaisir quand même je serais roi de la Bourgogne cisjurane, ainsi que M. le président de Brosses. J'ose imaginer, monsieur, que le roi peut à toute force conserver la justice de la Perrière, malgré la déclaration de guerre de monsieur le président.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble, etc.

4754. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, 18 novembre.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer encore l'essai d'un chapitre sur la guerre de Perse. Votre Excellence doit avoir entre les mains les essais concernant la catastrophe du czarovitz, les lois, le commerce, l'Église, la paix glorieuse avec la Suède. Il me semble qu'il n'en faudrait qu'un sur les affaires intérieures jusqu'à la mort de Pierre le Grand. Je suivrai exactement vos instructions, tant pour le second volume que pour le premier; et dès que j'aurai reçu vos réflexions et vos ordres sur les nouveaux chapitres, je les travaillerai avec d'autant plus de soin que je serai plus sûr de ne point errer. Il est étrange combien de matériaux j'avais rassemblés pour ne m'en point servir. Quel amas de détails inutiles, quelle foule de mémoires de particuliers qui ne parlent que d'eux-mêmes au lieu de parler de Pierre le Grand; et enfin quelle foule d'erreurs et de calomnies m'est tombée entre les mains! J'espère avant qu'il soit peu compléter

blique de Genève ait jamais prétendu ni exercé aucune juridiction sur ce canton, qui est du territoire de la France, mais au contraire qu'elle y a été exercée par le juge de Tournay.

« Mais comme, d'une part, je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez être déchargé de cette épave désagréable, et que, d'autre part, il ne serait pas naturel que je me misse moi-même de la partie contre les droits de ma terre, je resterai neutre sur ceci, sauf à revenir un jour à dire mes raisons, si elles sont bonnes, dans un temps où vos intérêts ne seront pas compromis. » (*Note de M. Th. Foisset.*)

1. C'est-à-dire à cause de cette bagatelle, en haine de mon bon droit en cette bagatelle. (*Note de Voltaire.*)

2. La lettre du 20 octobre 1761.

l'ouvrage, et qu'avant Pâques tout sera conforme à vos désirs. J'ai donné la préférence au plus grand des Pierre sur notre grand Pierre Corneille, et je vous la donne dans mon cœur sur tous les Mécènes de l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, etc.

4755. — A M. BOURET.

A Ferney, près Genève, 20 novembre.

Vous êtes une belle âme, monsieur, tout le monde le sait, j'en ai des preuves, et je vous dois de la reconnaissance. Monsieur votre frère est une belle âme aussi; il veut le bien public et celui du roi, qui sont les mêmes.

S'il avait vu le petit pays de Gex que j'ai choisi pour finir mes jours doucement, il n'en croirait pas les faux mémoires qu'on lui a donnés.

1° Les ennemis de notre pauvre petite province en imposent à messieurs les fermiers généraux, en disant que ce pays est peuplé et riche, et que les fonds s'y vendent au denier soixante.

Je suis la cause malheureuse des louanges cruelles qu'on nous donne. Je suis le seul qui, depuis trente ans, ai acheté des terres dans cette province : je les ai achetées trois fois plus cher qu'elles ne valent; mais de ce que je suis une dupe, il ne s'ensuit pas que le terrain soit fertile.

Je certifie que, dans toute l'étendue de la province, la terre ne rend pas plus de trois pour un : ainsi elle ne vaut pas la culture. Le paysage est charmant, je l'avoue, mais le sol est détestable.

Sur mon honneur, nous sommes tous gueux; et j'ai l'honneur de le devenir comme les autres pour avoir acheté, bâti, et défriché très-chèrement.

2° Nous manquons d'habitants et de secours. Le pays, qui possédait, il y a soixante ans, seize mille habitants et seize mille bêtes à corne, n'en a plus guère que la moitié. Nous sommes tous obligés de faire cultiver nos terres par des Suisses et par des Savoyards, qui emportent tout l'argent du pays. Donnez-nous quelque facilité, le pays se repeuplera, et les fermes du roi y gagneront.

3° Je peux vous assurer, monsieur, vous et messieurs vos confrères, que trois Genevois étaient déjà prêts à acheter des domaines dans le pays, sur la nouvelle que le conseil de Sa

Majesté allait retirer les brigades des employés, et qu'il daignait faire pour nous un arrangement utile.

Nous avons compté sur cet arrangement fait par les membres du conseil les plus expérimentés et les plus instruits : jugez combien il serait cruel de nous priver d'un bien que leur équité nous avait promis!

4° Pour peu qu'on jette les yeux sur la carte de la province, on verra clairement que vos brigades, répandues dans le plat pays, ne servent à rien du tout qu'à vous coûter beaucoup de frais ; placez-les dans les gorges des montagnes, quatre hommes y arrêteraient une armée de contrebandiers ; mais dans le plat pays, les contrebandiers suisses, savoyards, et autres, ont mille routes.

Pour nos paysans, ils ne font d'autre contrebande que de mettre dans leurs chausses une livre de sel et une once de tabac pour leur usage, quand ils vont à Genève.

A l'égard de la grande contrebande, toute la noblesse du pays la regarde comme un crime honteux, et nous vous offrons notre secours contre tous ceux qui voudraient forcer les passages.

5° On allègue que, depuis quelques mois, les bandes armées se sont multipliées. Oui, elles ont été une fois dans le plat pays[1]. Ne divisez plus vos forces, et il ne passera pas un contrebandier.

6° On allègue que si on retirait les brigades du plat pays, si on s'abonnait avec nous, si on suivait le règlement proposé, nous nous vêtirions d'étoffes étrangères, au préjudice des manufactures du royaume.

Nous prions instamment messieurs les fermiers généraux d'observer que la capitale de notre opulente province n'a pas un marchand, pas un artisan tolérable ; et que quand on a besoin d'un habit, d'un chapeau, d'une livre de bougie et de chandelle, il faut aller à Genève.

Que le conseil nous accorde cet abonnement utile à jamais pour les fermes du roi et maintenant pour nous (abonnement proposé par plusieurs de vos confrères), nous deviendrons les rivaux de Genève, au lieu d'être ses tributaires.

7° On nous oppose que le port franc de Marseille n'a pas les

1. C'est-à-dire que quatre paysans étrangers, voulant passer avec du tabac, tuèrent un guide, il y a près de deux ans : preuve évidente que ces gardes dispersés dans le plat pays ne servent à rien. La dixième partie, placée dans les gorges des montagnes, formerait une barrière impénétrable. (*Note de Voltaire.*)

priviléges que nous demandons. Mais, monsieur, peut-on comparer nos huit à neuf mille pauvres habitants à la ville de Marseille, qui n'a nul besoin d'un pareil abonnement?

D'autres provinces, dit-on, seraient aussi en droit que nous de demander ces priviléges.

Considérez, je vous prie, que nulle province n'est située comme la nôtre. Elle est entièrement séparée de la France par une chaîne de montagnes inaccessibles, dans lesquelles il n'y a que trois passages à peine praticables. Nous n'avons de communication et de commerce qu'avec Genève. Traitez-nous comme notre situation le demande et comme la nature l'indique. Si vous mettez à grands frais des barrières (d'ailleurs inutiles) entre Genève et nous, vous nous gênez, vous nous découragez, vous nous faites déserter notre patrie, et vous n'y gagnez rien.

8° Enfin, monsieur, c'est sur un Mémoire de plusieurs de vos confrères mêmes que M. de Trudaine arrangea notre abonnement du sel forcé, et qu'il écrivit à monsieur l'intendant de Bourgogne. Nous acceptâmes l'arrangement. Faut-il qu'aujourd'hui, sur les calomnies de quelques regrattiers de sel intéressés à nous nuire, on révoque, on désavoue le plan le plus sage, le plus utile pour tout le monde, dressé par M. de Trudaine lui-même!

9° Je vous supplie, monsieur, de faire remarquer à messieurs les fermiers, vos confrères, les expressions de la lettre de M. de Trudaine à monsieur l'intendant de Bourgogne, du 16 août 1761 : « Je vous prie de faire goûter ces bonnes raisons à ceux qui sont à la tête de l'administration du pays. Je ferai expédier, sans retardement, l'arrêt et les lettres patentes. »

Il est évident qu'on avait discuté le pour et le contre de cet abonnement, qu'on avait consulté messieurs des fermes, qu'on attendait de nous l'acceptation de leurs bonnes raisons : nous les avons acceptées ; nous avons regardé la lettre de M. de Trudaine comme une loi ; nous avons compté sur la convention faite avec vous.

Qu'est-il donc arrivé depuis, et qui a pu changer une résolution prise avec tant de maturité?

Quelque préposé au sel a craint de perdre un petit profit ; il a voulu surprendre l'équité de monsieur votre frère ; il a voulu immoler le pays à ce petit intérêt.

Toute la province vous conjure, monsieur, d'examiner nos remontrances avec monsieur votre frère, en présence de M. de

Trudaine, et de finir ce qui était si bien commencé ; elle vous aura autant d'obligations que vous en a la Provence[1].

En mon particulier, je sentirai votre bonté plus que personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4756. — A M. DE TRUDAINE[2].

Ferney, par Genève, 20 novembre 1761.

Monsieur, en attendant que nos syndics aient l'honneur de vous envoyer notre mémoire en forme, permettez que je vous supplie de lire la lettre que j'écris à M. Bouret, mon ami, frère de M. d'Hévigny, notre ennemi.

Il est avéré, monsieur, que ce sont deux ou trois regrattiers qui, craignant de perdre leurs emplois, soulèvent quelques fermiers généraux contre votre arrangement et contre vos ordres. Je peux vous assurer, monsieur, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans le mémoire de M. d'Hévigny, adressé à monsieur le contrôleur général, sinon que tous nos paysans font et feront toujours la contrebande du sel et du tabac. Trois cents gardes ne l'empêcheraient pas, attendu que toutes les femmes qui vont à Genève mettent du sel et du tabac dans leur chemise, et qu'il n'y a pas encore de loi qui ordonne expressément de trousser les femmes dans les bureaux des fermes.

C'est donc pour prévenir cette contrebande, c'est pour épargner aux fermiers généraux des frais immenses et inutiles, et, en même temps, pour favoriser notre petit pays, que vous avez, monsieur, ordonné très-sagement le sel forcé, sur les représentations mêmes des fermiers généraux.

Vous verrez, monsieur, en jetant un coup d'œil sur ma lettre à M. Bouret, quels prétextes frivoles on emploie pour désavouer vos volontés.

Je suis persuadé que, indépendamment de votre autorité, vous pourrez aisément faire entendre raison à M. Bouret d'Hévigny. Il verra qu'on l'a trompé, et il se rendra à vos raisons.

J'ignore, monsieur, si c'est vous ou monsieur votre fils qui traitez cette affaire. Je présente mon respect et ma requête à l'un et à l'autre.

Je crois que c'est ici une affaire de conciliation ; l'objet n'est

1. Voyez la note, tome XXIII, page 303.
2. Éditeur, G. Avenel ; Nouveau Supplément.

presque rien pour les fermes du roi, et est pour nous d'une extrême importance. Je sens bien que nous sommes perdus si les fermiers généraux s'obstinent à vouloir se tromper ; mais si vous daignez nous protéger et parler, nous sommes sauvés.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et d'attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4757. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

Ferney, 21 (novembre).

Depuis l'apparition que vous avez daigné faire dans nos déserts, nous avons eu beaucoup de conseillers de Paris et quelques membres du conseil, mais rien qui approche de vous.

J'ai chez moi un parent du Fétiche, encore plus petit que lui. C'est M. Fargès, maître des requêtes[2]. Je crois qu'il n'approuve pas son Fétiche, et qu'à la fin cette ridicule affaire sera abandonnée.

Adieu, monsieur; Mme Denis et Mlle Corneille sont remplies de sensibilité pour vous. Mlle Corneille vous regarde comme un de ses plus grands bienfaiteurs, et moi, je suis pénétré pour vous du plus tendre respect.

VOLTAIRE.

4758. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

23 novembre.

Vous êtes donc du comité, monsieur; vous êtes un des anges; vous avez vu l'œuvre des six jours. Je ne m'en suis pas repenti : je ne veux pas le noyer, comme on le dit d'un grand auteur[3] ; mais je veux le corriger, sans me mettre en colère comme lui.

Je vous dirai d'abord ce que j'ai déjà dit au comité, que votre idée de Clairon-Olympie[4] vous a trompé. Ce rôle n'est point du tout dans son caractère. Olympie est une fille de quinze ans, simple, tendre, effrayée, qui prend à la fin un parti affreux, parce que son ingénuité a causé la mort de sa mère, et qui n'élève la voix qu'au dernier vers, quand elle se jette dans le bûcher.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. François Fargès, depuis intendant des finances, et conseiller d'État, mort en 1791, était le frère de la marquise de Saint-Pierre-Crèvecœur, et partant l'oncle germain de Mme de Brosses.

3. *Pœnituit*, dit la *Genèse*, chapitre VI, v. 6.

4. Voyez page 487.

Ce n'est pourtant point Zaïre ; et il serait très-insipide de la faire parler d'amour avant le moment de son mariage, qui est un coup de théâtre très-neuf, dont tous ces froids préliminaires feraient perdre le mérite.

Ce n'est point Chimène, car elle révolterait au lieu d'attendrir, si elle avouait d'abord sa passion pour l'empoisonneur de son père et pour l'assassin de sa mère. Chimène peut avec bienséance aimer encore celui qui vient de se battre honorablement contre son brutal de père ; mais si Olympie, en voulant ridiculement imiter Chimène, disait qu'elle veut adorer et poursuivre un empoisonneur et un assassin, on lui jetterait des pierres.

Il est beau, il est neuf qu'Olympie n'ait de confidente que sa mère ; elle doit attendrir, quand elle avoue enfin à cette mère qu'elle aime à la vérité celui qu'elle regarde comme son mari, mais qu'elle renonce à lui. On doit la plaindre ; mais on plaint encore plus Statira, et c'est cette Statira qui est le grand rôle.

Vieillissez, mademoiselle Clairon ; rajeunissez, mademoiselle Gaussin : et la pièce sera bien jouée. D'ailleurs, que de choses à changer, à fortifier, à embellir ! Donnez-moi du temps, sept ou huit jours, par exemple.

Je suis absolument de l'avis des anges sur un morceau de Cassandre ; je crois, comme eux, qu'il priait trop son rival après avoir tant prié les dieux. C'est trop prier ; et quand on s'abaisse à implorer le même homme qu'on a voulu tuer le moment d'auparavant, il faut un excès d'égarement et de douleur qui excuse cette disparate, et qui en fasse même une beauté. Ce n'est pas assez de dire : *Tu vois combien je suis égaré*, il faut ne le pas dire, et l'être. J'envoie une petite esquisse de ce que Cassandre pourrait dire en cette occasion. L'objet le plus essentiel est qu'un empoisonneur et un assassin puisse intéresser en sa faveur. Si on réussit dans cette entreprise délicate, tout est sauvé ; les autres rôles vont d'eux-mêmes.

Mais, encore une fois, ne nous trompons point sur Olympie. Vouloir fortifier ce rôle, c'est le gâter. Le mérite de ce rôle consiste dans la réticence ; elle ne doit dire son secret qu'au dernier vers. Si vous changez quelque chose à cet édifice, vous le détruirez : c'est dans cet esprit que j'ai fait la pièce, et je ne peux pas la refaire dans un autre.

Pardon, monsieur, de tant de paroles oiseuses. Mme Denis vous écrira moins et mieux.

4759. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN LUI ENVOYANT LA TRAGÉDIE DE CASSANDRE (OLYMPIE), FAITE EN SIX JOURS.

Aux Délices, 23 novembre.

Monseigneur, c'est à vous à m'apprendre si, après avoir passé six jours à créer, je dois dire *pœnituit fecisse*[1]. A qui m'adresserai-je, sinon à vous? Vous pouvez avoir perdu le goût de vous amuser à faire les vers du monde les plus agréables; mais sûrement vous n'avez pas perdu ce goût fin que je vous ai connu, qui vous en faisait si bien juger. Votre Éminence aime toujours nos arts, qui font le charme de ma vie. Daignez donc me dire ce que vous pensez de l'esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer. Le brouillon n'est pas trop net; mais s'il y a quelques vers d'estropiés, vous les redresserez; s'il y en a d'omis, vous les ferez. Je crois que pendant que vous étiez dans le ministère, vous n'avez jamais reçu de projet de nos têtes chimériques plus extraordinaire que le plan de cette tragédie. Vous verrez que je ne vous ai pas trompé quand je vous ai dit que vous y trouverez une religieuse, un confesseur, un pénitent.

Que je suis fâché que vous n'ayez point de terres vers le pays de Gex! Nous jouerions devant Votre Éminence. J'ai un théâtre charmant, et une jolie église; vous présideriez à tout cela; vous donneriez votre bénédiction à nos plaisirs honnêtes.

Serez-vous assez bon pour marquer sur de petits papiers attachés avec de petits pains : « Ceci est mal fait, cela est mal dit; ce sentiment est exagéré, cet autre est trop faible; cette situation n'est pas assez préparée, ou elle l'est trop, etc. »?

> Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
> Culpabit duros, etc.
>
> (HOR., *de Art. poet.*, v. 445.)

Puissiez-vous vous amuser autant à m'instruire que je me suis amusé à faire cet ouvrage, et avoir autant de bonté pour moi que j'ai envie de vous plaire et de mériter votre suffrage! Ah! que de gens font et jugent, et que peu font bien et jugent bien! Le cardinal de Richelieu n'avait point de goût; mais, mon Dieu, était-il un aussi grand homme qu'on le dit? J'ai peut-être dans le fond de mon cœur l'insolence de....; mais je

1. *Genèse*, chapitre VI, v. 6.

n'ose pas... ; je suis plein de respect et d'estime pour vous, et si... ; mais...

VOLTAIRE.

4760. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 novembre.

O anges! 1° L'incluse est pour votre tribunal aussi bien que pour M. de Thibouville.

2° Que voulez-vous que je rapetasse encore au *Droit du Seigneur?* Qu'importe qu'on marie Dorimène demain ou aujourd'hui?

3° Voulez-vous me renvoyer *Cassandre,* et vous l'aurez avec des cartons huit jours après?

4° Faites-vous montrer, je vous prie, la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. de Courteilles[1], au sujet de M. le président de Brosses ; quoique vous soyez conseiller d'honneur, vous trouverez le procédé de M. de Brosses comique.

5° Quand on jouera *Cassandre,* mon avis est que Clairon ou Dumesnil soit Statira, et que quelque jeune actrice bien montrée soit Olympie.

6° Quelle nouvelle de *Zulime?*

7° On dit que votre traité avec l'Espagne est signé[2].

8° J'oubliais ma pancarte pour Marie Corneille. Je crois que tout privilége de Corneille étant expiré, c'est un bien de famille qui doit revenir à Marie.

9° Je viens de faire une allée de quinze cents toises; mais j'aime encore mieux *Cassandre.*

4761. — A M. FYOT DE LA MARCHE[3] (FILS).

A Ferney, 25 novembre 1761.

Monsieur, qui? moi, n'en pas passer par ce que vous daigneriez ordonner! Ah! mon blanc-seing est ma réponse. Je suis confus et reconnaissant, mais je ne suis point étonné. Je ne le suis, monsieur, que des procédés de M. de Brosses, dont je n'avais vu d'exemple ni dans les terres australes, ni chez les fétiches. Tout cela me paraissait anti-président et anti-littéraire. M. Far-

1. Voyez la lettre 4753.
2. C'est le pacte de famille du 15 août 1761.
3. Éditeur, H. Beaune.

gès ou Fargesse, le maître des requêtes, qui est à peu près son oncle et qui a passé chez moi, a paru très-émerveillé de cette affaire, et a bien promis d'interposer son autorité d'oncle, attendu qu'il est d'une ligne plus haut que son neveu. Mais, monsieur, je compte encore plus sur l'autorité de votre raison et de votre vertu.

Que M. de Brosses me permette de me laisser vivre et mourir gaiement, c'est tout ce que je lui demande. Il m'a fait cent anicroches. Il s'est brouillé avec le conseil, pour un demi-arpent dont la justice appartient évidemment au roi, et qu'il a voulu avoir à mes dépens. Ce n'est pas de cette façon qu'il sera premier président de Besançon. Enfin qu'il oublie toutes ces misères, indignes de sa place. Il m'a vendu cher ses coquilles. C'est bien assez. Il a mon argent, et je lui demande son amitié pour le vin du marché.

J'ai bien peur, après l'œuvre des six jours, de dire aussi *pœnituit fecisse*. Mais si j'avais votre suffrage, je ne me repentirais assurément pas.

Je suis avec un profond respect et une vive reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4762. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 novembre.

O anges! croyez-moi, voilà comme il faut commencer à peu près le rôle d'Olympie; ensuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre;* mais rendre froid dans *Olympie* ce qui, dans *Zaïre*, est piquant par sa première éducation dans le christianisme; mais disloquer le premier acte et donner le change au spectateur en discutant la mémoire d'Alexandre, après avoir parlé d'amour; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, se priver de la surprise que cause le mariage d'Olympie : ah, mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laissez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je vous la redépêcherai sur-le-champ; et, si vous n'êtes pas contents, dites mal de moi.

[1] Nous pensons que vous vous méprenez, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand

1. Cet alinéa est déjà dans la lettre 4747.

Statira est morte : c'est Statira qui est le grand rôle. Ah ! comme nous pleurions à ce vers :

> J'ai perdu Darius, Alexandre, et ma fille ;
> Dieu seul me reste.

C'est que Mme Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous avons été plus sévères que vous sur quelques articles ; mais nous sommes diamétralement opposés sur Olympie. Songez qu'elle est bien résolue à ne point épouser Cassandre ; mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre de six jours prouve que le sujet portait son homme ; qu'il volait sur les ailes de l'enthousiasme. Si le sujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en six ans. Tout dépend du sujet : voyez *le Cid* et *Pertharite*, *Cinna* et *Suréna*, etc.

Avez-vous lu le *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*[1] ? C'est un ex-capucin de Rouen, nommé jadis Maubert, fripon, espion, escroc, menteur, et ivrogne, ayant tous les talents de moinerie, qui a composé cet impertinent ouvrage. Il est juste qu'un pareil maraud soit à Paris, et que j'en sois absent.

L'Académie ne veut pas paraître philosophe. Quelles pauvres observations que ces observations sur mes remarques concernant *Polyeucte !* Patience, je suis un déterminé ; j'ai peu de temps à vivre ; je dirai la vérité.

Interim, je vous adore.

P. S. Le roi de France prend . . . 200 exemplaires.
L'empereur . . . . . 100 —
L'impératrice . . . . . 100 —
L'impératrice russe . . . . 200 —
Le roi Stanislas. . . . . 1[2] —

1. Voyez la note, page 522.

2. M. de Voltaire, jugeant du mauvais effet que ce contraste ferait dans la liste imprimée des souscripteurs, fit insinuer au roi Stanislas qu'il était de sa dignité de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires. Le roi alors fit souscrire pour vingt-cinq exemplaires, et après les avoir payés n'en retira que quelques-uns, et fit présent de tous les autres à la petite-nièce de Corneille. (*Note de Decroix.*)

4763. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre.

Vous donnez, monseigneur, quatre-vingt-deux ans à Malagrida aussi noblement que je faisais Cerati confesseur d'un pape [1]. Malagrida n'avait que soixante et quatorze ans; il ne commit point tout à fait le péché d'Onan, mais Dieu lui donnait la grâce de l'érection, et c'est la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accusé de parricide, et son procès porte qu'il a cru qu'Anne, mère de Marie, était née impollue, et qu'il prétendait que Marie avait reçu plus d'une visite de Gabriel. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'Inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né Nègre que Portugais.

Eh, misérables! si Malagrida a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner? Si vous êtes assez lâches, assez imbéciles pour n'oser juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le faisant condamner par l'Inquisition pour des fariboles?

On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux jansénistes et aux jésuites, et Dieu vous bénira.

Mais surtout persistez dans la généreuse résolution de délivrer les comédiens, qui sont sous vos ordres, d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit sur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reste de barbarie, malgré maître Le Dain, et malgré son discours prononcé *du côté du greffe* [2].

Le polisson qui a fait le *Testament du maréchal de Belle-Isle* mériterait un bonnet d'âne. Quelles omissions avez-vous donc faites dans la convention de Closter-Seven [3]? On n'en fit qu'une, ce fut de ne la pas ratifier sur-le-champ.

Ce n'est pas que je sois fâché contre le faiseur de testament, qui prétend que j'aurais été mauvais ministre. A la façon dont les choses se sont passées quelquefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires.

Qu'on pende le prédicant Rochette [4], ou qu'on lui donne une

1. Voyez tome XXXI, page 519; et XXXVI, 391.
2. Voyez la note tome XXIV, pages 239-240.
3. En 1757.
4. Voyez la note, page 490.

abbaye, cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs; mais j'estime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grâce. Cette humanité le fera aimer de plus en plus; et si c'est vous, monseigneur, qui obtenez cette grâce du roi, vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire le chiffon de *Grizel*. Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un *Grizel* en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre *tripot* dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

4764. — A M. D'ESPRÉMÉNIL [1].

Au château de Ferney, 29 novembre 1761.

Je vous prie de pardonner, monsieur, à mon âge, à mes maladies et à mes occupations, si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle m'a fait naître beaucoup d'estime pour vous, et je n'ai jamais senti si vivement l'état où me réduisent mes maladies que lorsqu'elles m'empêchaient de répondre, comme je voudrais, aux prévenances d'un homme de votre mérite. J'ai à peine un moment à moi; mais je tiendrais tous mes moments bien employés à vous prouver combien j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4765. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Divins anges, lisez, jugez, mais sans préjugés. Pour l'amour de Dieu, n'imaginez pas qu'une Olympie doive clabauder d'abord contre son amour pour Cassandre. Elle ne doit pas soupçonner seulement qu'elle l'aime encore, dans le moment qu'elle reconnaît sa mère. Ensuite elle doit faire soupçonner qu'elle pourrait bien l'aimer, et ce n'est qu'au dernier vers qu'elle doit avouer qu'elle l'adore: si nous sortons de ces limites, nous sommes perdus.

Vous m'avez mis des points sur des *i*; vous m'avez rabâché

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

des *empoisonneurs*. Faut-il donc tant insister sur un mot corrigé en un moment? Quelle rage avez-vous, mes anges?

4766. — DE M. DE TRUDAINE [1].

Paris, du 2 décembre 1761.

Je désire autant que vous, monsieur, de voir terminer l'arrangement projeté pour le pays de Gex, parce que je crois qu'il y sera fort utile. Il y a cependant des oppositions, non-seulement de la part des fermiers généraux, mais aussi de celle de plusieurs habitants. J'ai envoyé le tout à M. de Villeneuve, dont j'attends l'avis. Votre témoignage est pour moi un nouveau motif de croire l'arrangement projeté utile à un pays que vous voyez de plus près que ceux qui en viennent ici. Soyez persuadé du plaisir que j'aurai à vous donner cette satisfaction.

Ce sont des sentiments que mon fils partage avec moi, ainsi que les fonctions qui nous sont confiées également à l'un et à l'autre, et sans partage.

Je suis, avec un sincère attachement.....

4767. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Divins anges, si vous êtes si difficiles, je le suis aussi. Voyez, s'il vous plaît, combien il est malaisé de faire un ouvrage parfait. Si ces notes sur *Héraclius* ne vous ennuient point, lisez-les, et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Mme du Châtelet avait de l'esprit, et l'esprit juste : je lui lus un jour cet *Héraclius;* elle y trouva quatre vers dignes de Corneille, et crut que le reste était de l'abbé Pellegrin, avant que cet abbé fût venu à Paris [2]. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à Duclos? Je suis bien aise de voir comment l'Académie pense ou feint de penser. Je sais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité; mais enfin je serai obligé de la dire. Je serai poli; c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez sans doute plus de droit sur moi, mes anges, que je n'en ai sur Corneille. Il ne peut plus profiter de mes critiques, et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à Olympie, plus il m'est impossible de lui donner

1. Éditeur, G. Avenel; Nouveau Supplément.

2. Un jugement tout contraire est exprimé, ainsi que nous l'avons déjà dit (tome XXXII, page 68, note 3), dans les lettres de Mme du Châtelet.

un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans ; il ne faut pas la faire parler comme sa mère. Elle me paraît, au cinquième acte, fort au-dessus de son âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuse, ces combats, ce bûcher ; en vérité, il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer *Cassandre*, eh bien ! nous allons le jouer, nous.

Nous baisons le bout de vos ailes.

4768. — A M. L'ABBÉ IRAILH[1].

A Ferney, le 4 décembre.

Vous serez étonné, monsieur, de recevoir, par la petite poste de Paris, les remerciements d'un homme qui demeure au pied des Alpes ; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poste ordinaire que je suis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paisiblement, monsieur, des querelles des gens de lettres, pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les disputes littéraires n'en ont fait au Parnasse. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on se trouve.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers généraux, au nom de notre petite province ; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes Mémoires sur le blé, le tabac et le sel, à toutes mes autres sottises.

Je me suis avisé de devenir citoyen, après avoir été longtemps rimailleur et mauvais plaisant. J'ennuie le conseil de Sa Majesté, au lieu d'ennuyer le public.

Il me semble que vous dites un petit mot du roi de Prusse dans l'*Histoire des Querelles*. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cent mille hommes qui ne m'ont pas si bien servi que vous ; les Russes même m'ont manqué de parole au siége de Colberg[2]. Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidèles.

Mme Denis et moi, nous vous prions, monsieur, de faire mille compliments à toute notre famille : nous ne savons point encore

1. Irailh (Augustin-Simon), né en 1719, mort en 1794, avait été prieur-curé de Saint-Vincent dans le diocèse de Cahors. Il est auteur des *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, 1761, quatre volumes in-12. Grand admirateur de Voltaire, il parle avec ménagement de ses ennemis. (B.)

2. Colberg, défendue par le colonel Heyden, ne se rendit à Romanzow, général russe, que le 16 décembre 1761.

les marches de Mme de Fontaine et de M. d'Hornoy; nous nous flattons d'en être instruits quand elle sera à Paris, en bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4769. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

A Ferney, 5 décembre 1761.

Puisqu'il faut vous dire la vérité, monsieur, l'un de vos tonneaux a tourné entièrement; je garde l'autre, et j'attends le mois de mai pour le boire. J'accepte avec foi et espérance le vin du cru de Mme Le Bault; il doit être agréable, sans fadeur, fort sans trop de vivacité, bien coloré sans être trop foncé ni trop clair. Il doit plaire à tous les goûts, du moins c'est ce que j'imagine, pour peu qu'il tienne de la propriétaire; il est vrai que je suis bien pauvre : 1° grâce à la guerre; 2° grâce à une église que j'ai fait bâtir et pour laquelle on voulait me pendre; 3° grâce à un théâtre où je joue passablement les vieillards, mais qui est trop beau pour le pays de Gex; 4° grâce à M. de Brosses, qui me coûte près de soixante mille livres pour un trou à vie que j'afferme douze cents livres. J'avoue qu'après avoir ainsi perdu 60,000 francs, je me suis révolté contre lui pour deux cents francs. Son procédé m'a choqué, parce que j'y ai entrevu trop de mépris pour ma faiblesse. Je veux bien qu'on me ruine, mais je ne veux pas qu'on se moque de moi, et si M. le président de Brosses m'avait donné son amitié pour mon argent, je ne me serais pas tant plaint du marché. Je vous avais fait très-sérieusement, monsieur, juge du procédé et du procès. Il n'a point voulu d'arbitres, et je commence à croire qu'il ne voudra point de juges, et qu'il abandonnera noblement cette importante affaire, où il s'agit du *foin que peut manger une poule en un jour*.

Vous faites très-bien, monsieur, d'hériter de bons vignobles, et de ne point acheter comme moi, très-chèrement, des terres qui ne donnent que du vin de Brie; vous faites encore très-bien de tailler en automne, vous en ferez plus tôt vendange. Je présente mes respects à Mme Le Bault en attendant son vin. Je vous supplie de me conserver vos bontés et celles de monsieur le premier président et de monsieur le procureur général, vos coarbitres dans la grande affaire des fagots de Tournay.

J'ai l'honneur d'être sérieusement et avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — En entier de la main de Voltaire.

4770. — A M. DAMILAVILLE.

Le 6 décembre.

Je souhaite la bonne année 1762 aux frères : je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères ?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre, et même des affaires profanes ?

La raison gagne-t-elle un peu ? Si les jésuites sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop fiers ? Gens de bien, opposez-vous aux uns et aux autres ; soyez hardis et fermes.

Frère Helvétius est-il revenu à Paris ?

Frère Thieriot augmentera-t-il de paresse ?

A quand l'*Encyclopédie* ? l'aurons-nous en 1762 ?

Que dit-on de la santé de Clairon et de la vive Dangeville ?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours ?

Berthier[1] est-il ressuscité ?

Crévier[2] est-il mort ?

Qu'est-ce donc que ce livre *De la Nature*[3] ? Est-ce un abrégé de Lucrèce ? est-ce du vieux ? est-ce du nouveau ? est-ce du bon ? S'il y a *mica salis*[4], envoyez-le à votre frère du désert.

Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions ? et à qui, bon Dieu ? où trouvera-t-on ces quarante millions ? Il y a des gens qui les ont gagnés ; mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim, valete, fratres.*

Voici une lettre[5] pour l'abbé Irailh, auteur des belles *Querelles*. Mais où demeure-t-il, ce M. Blin de Sainmore qui a fait de très-jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler[6] la belle Gabrielle ?

1. Allusion à la *Relation de la maladie*, etc., *du jésuite Berthier*, tome XXI page 95.

2. J.-B.-Louis Crévier, continuateur de Rollin, ne mourut qu'en 1765 ; il était né en 1693.

3. *De la Nature*, 1761, in-4°, 1766-1768, cinq volumes in-8°. L'auteur est Robinet, dont il a été parlé tome XXV, page 579, et XXVI, 135.

4. Martial, livre VII, épigramme XXIV, vers 3.

5. La lettre 4768.

6. Dans ses stances à Blin de Sainmore (voyez tome VIII), Voltaire dit :

> Pour Gabrielle, en son apoplexie,
> D'autres diront qu'elle parle longtemps.

4771. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 6 décembre (*partira quand pourra*).

Disposez, ordonnez ; je pars avec douleur de Ferney, où j'ai bâti un très-joli théâtre, pour aller sur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville? En attendant que Dieu fasse justice de ces hérétiques, ennemis de Corneille et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours[1] tel qu'il est; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changements à vos conseils, et surtout à l'impression que cela fera sur le cœur de Mme de Chauvelin : car, soit dit sans vous déplaire, tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer ; mais je prétends que si vous approuvez, et que si Mme de Chauvelin est émue, la pièce est bonne, ou du moins touchante, ce qui est encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice[2].

Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et Mme Denis la mère, et moi le bonhomme? Je persiste fermement dans l'opinion où je suis que Dieu nous a créés et mis au monde pour nous amuser ; que tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien dire à M. Guastaldi combien je l'estime, j'ose même dire combien je l'aime.

Recevez mes tendres respects.

4772. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Le même jour (6 décembre).

Tout ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à Vos aimables Excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femmes dans la plupart des pièces : car où trouver le pendant de Mme de Chauvelin? Je sais quel est son singulier talent; mais si elle daigne jouer Andromaque, que devient Hermione? et si elle fait Hermione, il faut jeter Andromaque par la fenêtre. Elle est comme *l'Ariosto : Se sto, chi va? se vo, chi sta?*

Vous me paraissez si honnête homme, monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres, en général, ne

1. *Olympie.*
2. Mme de Chauvelin.

valiez pas grand'chose. Un certain *Tancrède* fut confié à M. le duc de Choiseul, et ce *Tancrède*, encore tout en maillot, courut Versailles, Paris, et l'armée. Vous voulez mon œuvre de six jours : je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme Dieu [1]; mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumis ou soumise à vos lumières et à vos bontés. Reste à savoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courrier de Rome qui passe toutes les semaines par Lyon et par Turin? Ne pourriez-vous pas faire écrire à M. Tabareau, directeur de la poste de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ seize cents vers qui ne valent pas le port?

4773. — DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 10 décembre.

Je vous envoie, mon cher confrère, votre ouvrage de six jours; je crois que quand vous en aurez employé six autres à soigner un peu le style de cette pièce; à mettre, à la place des premières expressions qui se sont présentées dans le feu de la composition, des expressions plus propres ou moins générales, cet ouvrage sera digne de vous et de l'amour que vous avez pour lui. J'avoue que je crains un peu pour l'impression que fera au théâtre le rôle de Cassandre. Empoisonneur et assassin, il est encore superstitieux, et ses remords n'intéressent guère, parce qu'ils ne partent que de ses craintes et de la faiblesse de son âme. Aucune grande action ne fait le contre-poids de ses crimes. Son ambition même est subordonnée à son amour. Antigone, aussi criminel que Cassandre, a un caractère plus décidé et qui fait grand tort à l'autre. L'amour d'Olympie peut manquer son effet par le peu d'intérêt qu'on prendra peut-être à son amant. Il y a aussi quelque chose d'embarrassé dans la cérémonie du serment de Cassandre et d'Olympie; elle a l'air d'un véritable mariage. Je comprends les raisons que vous avez eues; mais je voudrais quelque chose de plus net. Il suffit qu'Olympie ait promis sa main par serment au pied des autels à Cassandre, pour qu'elle soit liée, et qu'il résulte de là tout le jeu des passions contraires, que vous avez si bien mises en œuvre. Je ne voudrais pas non plus que Cassandre, se poignardant, jetât le poignard à son rival : cette action est bien délicate devant un parterre français. Si Antigone ne ramasse pas le poignard, cela rend l'action de Cassandre ridicule; s'il le ramasse et veut s'en frapper, on se demande pourquoi un homme ambitieux se tue parce que son rival expire, et lorsqu'en perdant une femme qu'il ne voulait épouser que par ambition il acquiert tous les droits qu'elle réunissait à la succession d'Alexandre. Je ne sais aussi si le culte de Vesta, que vous établissez au temple d'Éphèse, ne vous ferait pas quelque affaire avec

1. *Genèse*, chapitre VI, verset 6.

nos voisins de l'Académie des inscriptions. Il me semble que Vesta était adorée par les Grecs sous le nom de Cybèle, et sous celui de Vesta par les seuls Romains. Au surplus, je vous déclare qu'il y a longtemps que je n'ai lu de mythologistes. Voilà en gros ce que j'avais à vous dire sur votre tragédie, dont le succès dépendra beaucoup du spectacle et des acteurs. Le dernier coup de théâtre peut beaucoup frapper, si la machine sert bien le talent de l'actrice. Cette pièce m'est arrivée quand je commençais à être attaqué d'un gros rhume de poitrine, auquel la goutte s'est jointe. Je souffre moins aujourd'hui, et je profite de ce relâche pour vous écrire. On est bien sévère quand on est malade. Je vous dois cependant trois heures délicieuses, que la lecture de votre pièce m'a procurées. J'ai senti que les vieilles fables avaient du fondement, et que les beaux vers ont réellement le droit de suspendre pour quelques moments la douleur. Je serais entré dans un plus grand détail si ma santé me l'avait permis; mais je n'ai pas voulu garder plus longtemps votre manuscrit. Adieu, mon cher confrère; je vous aime, et j'adore vos talents et votre gaieté.

4774. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 décembre.

O anges! voici une réponse à une lettre de M. de Thibouville, que je crois écrite sous vos influences.

Renvoyez-moi *Cassandre* cartonné, et je vous le renverrai sur-le-champ recartonné.

Ah! mes anges, cela vaudra mieux que ce benêt de Ramire, qui ne sera jamais qu'un beau fils, un fadasse, un blanc-bec.

Je suis obligé de confesser à mes anges que je serai probablement forcé d'imprimer *Cassandre* dans trois mois au plus tard, pour des raisons essentielles, et que c'est une chose dont je ne serai pas le maître.

J'estime donc que, pour verser un peu d'eau des Barbades dans la carafe d'orgeat de Ramire, il conviendra de donner *Cassandre* tout chaud.

Je prends la liberté de demander des nouvelles du prince de Chalais, marquis d'Excideuil[1], comte de Talleyrand, ambassadeur en Russie en 1634, avec un marchand nommé Roussel. J'ai besoin et intérêt de tirer cette fable au clair. Vous avez un dépôt des affaires étrangères depuis 1601. M. le comte de Choiseul daignera-t-il m'aider?

J'attends l'Espagne, je ne rêve qu'à l'Espagne. Je baise les ailes aux anges.

1. Voyez tome XVI, page 420.

4775. — A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHOISEUL[1], MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est en l'an 1635 et 1636 que les Russes prétendent que Louis XIII envoya le prince de Chalais, comte de Talleyrand, marquis d'Excideuil, ambassadeur à Moscou et à la Porte, conjointement avec un nommé Roussel. Ils prétendent que le czar relégua l'ambassadeur de France, prince de Chalais, en Sibérie.

Il est aisé de vérifier l'absurdité de cette impertinence au dépôt des affaires étrangères.

4776. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 décembre.

Vous avez raison, monseigneur, vous avez raison; il faut absolument que Cassandre soit innocent de l'empoisonnement d'Alexandre, et qu'il soit bien évident qu'il n'a frappé Statira que pour défendre son père: il doit intéresser, et il n'intéresserait pas s'il était coupable de ces crimes qui inspirent l'horreur et le mépris. Je suis de votre avis dans tout ce que vous dites, excepté dans la critique du poignard qu'on jette au nez d'Antigone : ce drôle-là ne le ramassera pas, quelque sot qu'il soit. Ce n'est pas un homme à se tuer pour des filles; et d'ailleurs tant de prêtres, tant de religieuses et d'initiés se mettront entre eux, que je le défierais de se tuer. Je remercie vivement, tendrement, Votre Éminence. Savez-vous bien que j'ai passé la nuit à faire usage de toutes vos remarques? Il me paraît que vous ne vous souciez guère des grands mystères et des initiations. Cela n'est pas bien. Statira religieuse, Cassandre qui se confesse, tout cela me paraît fait pour la multitude. Le spectacle est auguste, et fournit des idées neuves : tout cela nous amusera sur notre petit théâtre. Je voudrais jouer devant Votre Éminence, *recreatus præsentia*. Que vous êtes aimable de vous amuser des arts! vous devez au moins les juger, après avoir fait de si jolies choses quand vous n'aviez rien à faire. Je vois par vos remarques que vous ne nous avez pas tout à fait abandonnés. Mon avis est que vous vous mettiez tout de bon à cultiver vos grands talents. Le cardinal Passionei disait qu'il n'y avait que lui qui

1. Ch. Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*; Paris, 1858, page 31.

eût de l'esprit dans le sacré collége. Vous n'aviez pas encore le chapeau dans ce temps-là. Je tiens que Votre Éminence a plus d'esprit et de talent que lui, sans aucune comparaison. Je voudrais savoir si vous faites quelque chose, ou si vous continuez de lire. Je ne demande pas indiscrètement ce que vous faites, mais si vous faites. Le cardinal de Richelieu faisait de la théologie à Luçon. Dieu vous préservera de cette belle occupation. Je voudrais encore savoir si vous êtes heureux, car je veux qu'on le soit malgré les gens. Votre Éminence dira : « Voilà un bavard bien curieux; » mais ce n'est pas curiosité, cela m'importe; je veux absolument qu'on soit heureux dans la retraite.

Vous m'avez permis de vous envoyer dans quelque temps des remarques sur Corneille; vous en aurez, et je suis persuadé que ce sera un amusement pour vous de corriger, retrancher, ajouter. Vous rendriez un très-grand service aux lettres. Eh! mon Dieu! qu'a-t-on de mieux à faire, et quelles sottises de toutes les espèces on fait à Paris! Je ne reverrai jamais ce Paris; on y perd son temps, l'esprit s'y dissipe, les idées s'y dispersent; on n'y est point à soi. Je ne suis heureux que depuis que je suis à moi-même; mais je le serais encore davantage si je pouvais vous faire ma cour. Cependant je suis bien vieux. *Vale.* Monseigneur, au pied de la lettre,

Gratia, fama, valetudo.....

(Hor., lib. I, ep. IV, v. 10.)

On m'a envoyé *les Chevaux et les Anes*[1] : voulez-vous que je les envoie à Votre Éminence?

4777. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 décembre.

Ils diront, ces anges : « Il n'y a pas de patience d'ange qui puisse y tenir; nous avons là un dévot insupportable. » Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne sais plus qu'y faire, mes tutélaires ; je suis à bout, excédé, rebuté sur l'ouvrage ; mais, croyez-moi, le succès est dans le fond du sujet. S'il est intéressant, il ne peut pas l'être médiocrement ; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

1. Voyez cette pièce, tome X.

La tête me fend ; et si *Cassandre* ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit son dernier mot sur cette pièce ; la bonne femme est capricieuse, et ne répond jamais de ce qui lui passera par la tête. Si quelque embellissement se présente à elle, elle ne le manquera pas. Mes anges aiment *Zulime ;* je ne saurais m'en fâcher contre eux ; mais assurément ils doivent aimer mieux *Cassandre.*

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans[1] ? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation ? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur, et solitaire ? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter ; c'est son affaire : il aura Cornélie-Chiffon quand il voudra.

Nous venons de répéter *le Droit du Seigneur ;* Cornélie-Chiffon jouera Colette comme si elle était élève de Mlle Dangeville.

Le petit Mémoire touchant l'ambassadeur prétendu de France[2] à la Porte russe est précisément ce qu'il me fallait ; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils sont exacts, ils sont attentifs, ils veillent de loin sur leur créature. Je renvoie leur Mémoire ou apostillé, ou combattu, ou victorieux, selon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce, je baise leurs ailes avec les plus saints transports.

4778. — A M. FYOT DE LA MARCHE[3].

Aux Délices, 19 décembre.

Je prends le parti d'adresser ma lettre chez M. de Pont-de-Veyle, car c'est chez l'amitié qu'on doit trouver M. de La Marche[4]. L'amitié a toujours été à la tête de vos vertus ; je ne me trouve pas mal de ce beau penchant que vous avez dans votre cœur ; vous daignez faire tomber sur moi un peu de vos faveurs, vous savez combien j'en sens le prix. Vous m'avez bien échauffé l'âme

1. Colmont de Vaugrenant, fils du commissaire des guerres à Châlon-sur-Saône, se présentait pour épouser Mlle Corneille. Il est appelé Vaugrenant dans la lettre à d'Argental, du 16 décembre 1762 ; et Cormont, dans celles des 10 et 14 janvier 1763, cette dernière adressée au président de Ruffey.

2. Voyez la lettre du 12 décembre, n° 4774, page 550.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. M. de La Marche avait en effet conservé une liaison intime avec Pont-de-Veyle, son condisciple. On dit même qu'il ne fut pas étranger à la composition du *Fat puni* et du *Complaisant.* (*Note du premier éditeur.*)

par votre apparition à Ferney, et puis vous voilà de moitié avec moi dans le monument que j'élève à Corneille[1]. Vous ne sauriez croire à quel point je suis enchanté de tant de bontés ; quand vous aurez fini toutes les affaires qu'on a toujours à Paris, rempli bien des devoirs, fait et reçu bien des visites, quand vous serez oisif, n'est-il pas vrai que vous lirez mon œuvre des six jours[2]? Vous ne serez pas fâché d'y trouver un peu de religion; il est vrai qu'elle n'est pas chrétienne, mais elle a son mérite, et, comme disait feu l'empereur de la Chine au jésuite Parennin, toutes les religions tendent au même but, qui est de suivre la raison universelle, et de n'avoir point à se reprocher en mourant d'avoir insulté et obscurci cette raison. Voilà de belles paroles pour un Chinois qui renvoyait nos missionnaires. Je me flatte que vous ne trouverez pas dans mon œuvre des six jours une autre morale, et qu'il y a une religieuse qui vous attendrira.

Si je ne peux avoir l'honneur de vous faire ma cour cet hiver, du moins mes enfants la feront. J'ai dans l'idée que vous pourriez bien passer dorénavant vos hivers à Paris et vos étés à la Marche. Me trompé-je? Je suis bien homme à vous rendre mes hommages les étés, mais je ne prévois pas que je puisse jouir de ce bonheur longtemps. Je pourrai tout au plus m'échapper quelques jours. Ce ne seront point mes travaux champêtres, mon église et mon théâtre, qui me retiendront; ce sera Corneille : nous allons commencer l'édition, et il n'y aura pas moyen de quitter. Je vous remercie encore une fois de la bonté que vous avez de permettre que vos protégés embellissent cette édition. Je voudrais être bientôt quitte de tant de vers pour venir entendre et lire votre prose. Il me semble que vous élèveriez et que vous échaufferiez mon âme. Elle est remplie pour vous du respect le plus tendre depuis environ cinquante ans. V.

4779. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 20 décembre.

J'ai peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la description du presbytère[3]. Je crois que Corneille aurait

1. En laissant travailler pour les estampes de son édition de Vosge père et Monnier, qui étaient alors au château de la Marche.
2. *Olympie.*
3. D'Énouville, voyez la lettre 4689.

mieux réussi s'il avait eu votre Launay à peindre; il lui fallait de beaux sujets. *Cinna* inspirait mieux que *Pertharite*.

Ce Corneille m'a coûté tant de soins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'Académie, que je ne sais plus où j'en suis; la correspondance a pris tout mon temps. Il se pourrait très-bien que je ne vous eusse point écrit: si j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons poser bientôt les fondements du petit mausolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître Le Dain et maître Fleury veulent absolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être est la seule chose qui distingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices, qu'ensuite on jette à la voirie, etc., etc.

Enfin Mlle Corneille a lu *le Cid;* c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera ce printemps Chimène sur notre théâtre de Ferney; elle se tire déjà très-bien du comique. Il y a de quoi en faire une Dangeville. Elle joue des endroits à faire mourir de rire, et malgré cela elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible, harmonieuse, et tendre; il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille.

Pour Mme Denis, c'est bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus souvent: elle est admirable dans quelques rôles; mais il est plus aisé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à solliciter que des acteurs à rassembler. C'est beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi composer une assez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuser sur la fin de ma vie, de faire à la fois les pièces, le théâtre, et les acteurs; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

Dieu a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouissez-vous tant que vous pourrez; tout ce qui n'est pas plaisir est pitoyable.

Êtes-vous à Paris? êtes-vous à Launay? En quelque endroit que vous soyez, je vous aime de tout mon cœur. V.

4780. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

Aux Délices, 23 décembre 1761.

Vraiment, c'est un pot-de-vin du marché. Nous venons d'en boire aussitôt qu'il est arrivé aux Délices, et nous avons répété le vers de votre fontaine, qui, pour jouer sur le mot, est digne de La Fontaine :

Là, sans crainte des loups, l'agneau se désaltère.

Jugez comme vous avez été fêté, loué, célébré par Mme Denis et par nos convives. Vraiment ce n'est pas de belle eau claire que vous faites boire à vos agneaux des Délices; vous vous êtes souvenu que vos agneaux sont Bourguignons; le président Fétiche ne nous aurait jamais fait boire que du vinaigre ou de l'eau bourbeuse.

Je suis enchanté de vos estampes, mon digne et grand magistrat! Vous n'avez cru graver que votre reconnaissance, et vous avez gravé votre gloire. Votre inscription pour M. de Berbisey[2] est simple, noble, précise, affectueuse et modeste. C'est le cœur qui parle avec l'esprit sans chercher l'esprit. J'ai le malheur jusqu'à présent de n'avoir pu être que le bienfaiteur de l'Église. J'ai fait bénir la mienne en grande cérémonie[3]. Mon grand Christ attire tous les curieux. Quelle piété! dit-on. Je l'avais toujours prévu que ce vieux mauvais plaisant finirait par être dévot. Voilà ce que disent les bonnes âmes, et on assure que tous les mondains finissent par là : c'est la mode de tous les temps.

Inde Acherusia fit stultorum denique vita.

Je ferais une œuvre bien plus méritoire si je pouvais arracher mon petit pays de Gex à la tyrannie des fermiers généraux; mais il est plus aisé de s'accommoder avec Dieu qu'avec eux : aussi sont-ils maudits par saint Matthieu, qui les connaissait bien

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Jean de Berbisey, qui avait résigné la première présidence du parlement de Bourgogne en faveur de M. le président de La Marche en 1745, était mort en 1756, âgé de 93 ans. (*Note du premier éditeur.*) — Voltaire a écrit *Berbisi.*

3. Ce n'est point l'église actuelle de Ferney, mais la construction qu'on laisse sur sa gauche en arrivant au château de Voltaire, et qu'on prendrait, si elle était moins négligée, pour une grange ou pour la loge du portier. (*Note du premier éditeur.*)

pour avoir été leur commis. Puisque je suis en train sur ces belles matières, je prends la liberté de vous envoyer un petit sermon [1] qu'on m'a fait tenir ces jours passés, et que vous ne montrerez pas à l'ambassadeur de Portugal [2]. Le rabbin Akib me paraît un bon diable; vous pensez sans doute comme lui, au judaïsme près; personne n'a moins l'air d'un juif que vous.

Nous vous adorons à Ferney et aux Délices du culte de dulie, et de la plus tendre dulie. V.

4781. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

C'est pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaisantes choses dans la vie! comme tout roule! comme tout s'arrange! Mes divins anges, si c'est un honnête homme [3], comme il l'est sans doute, puisqu'il s'est adressé à vous, il n'a qu'à venir, son affaire est faite; il se trouvera que son marché sera meilleur qu'il ne croit. Cornélie-Chiffon aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre;* je lui en assure vingt mille; je lui ai déjà donné une petite rente; le tout fera un très-honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui saura, si je ne me trompe, gouverner une maison avec noblesse et économie. Nous ne pourrions nous en séparer Mme Denis et moi, qu'avec une extrême douleur; mais je me flatte que le mari fera sa maison de la nôtre.

Malgré tout cela, il m'est impossible d'aimer *Héraclius*, je vous l'avoue. Je crois vous avoir cité Mme du Châtelet [4], qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, et pas douze vers qui soient bons, et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on applaudisse *Héraclius* quand on a lu, par exemple, le rôle de Phèdre? est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais? et puis, s'il vous plaît, qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer? Mais je commente Corneille : oui, qu'il en remercie sa nièce.

1. Le *Sermon du rabbin Akib;* voyez tome XXIV, page 277.
2. Fyot de Neuilly, dont il avait été question pour l'ambassade de Portugal.
3. Colmont de Vaugrenant.
4. Lettre 4767.

Au reste, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera *Héraclius*, ni même ne l'entendra; elle en est extrêmement loin : c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras sera de bien loger notre nouveau ménage, car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille est fort à son aise, et où monsieur et madame seront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans, qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre! Enfin j'espère que Dieu bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne? le roi d'Espagne[1]?

4782. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, 23 décembre.

Monsieur, je dépêche à M. le comte de Kaunitz un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'*Histoire de Pierre le Grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre Excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques, qui sont très-lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très-peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage, et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'histoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui présentât l'empereur Pierre dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une histoire particulière de la marine peut dire comment on a construit des chaloupes, et compter les cordages; l'auteur d'une histoire des finances peut dire ce que valait un altin[2] en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui; mais

1. Le pacte de famille du 15 août n'était pas encore publié.

2. Monnaie de Russie; cent altins valent un rouble, qui vaut environ cinq francs. (B.)

celui qui présente un héros aux nations étrangères doit le présenter en grand, et le rendre intéressant pour tous les peuples; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je suis convaincu que vous ne pouvez penser autrement. J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous écrire plusieurs lettres; je me flatte que vous les avez reçues, et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle [1] que nous représenterons en société, le printemps prochain, dans mon petit château de Ferney. J'aurai la consolation de dire au public tout ce que je pense de votre personne. Je vous souhaite d'heureuses et de nombreuses années; je serai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

4783. — DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 23 décembre.

Je ne comprends pas, mon cher confrère, pourquoi vous êtes si attaché à ce poignard jeté au nez d'Antigone [2]. Vous conviendrez que si cette action n'est pas ridicule, elle est au moins inutile, et que toute action inutile doit être rejetée du théâtre, surtout dans un dénoûment. Au reste, comme personne ne sait mieux que vous ce qui peut et doit réussir, je ne disputerai pas plus longtemps contre votre expérience et vos lumières. Vous êtes curieux de savoir si je fais quelque chose, et si je cultive encore les lettres. J'ai abandonné totalement la poésie depuis onze ans; je savais que mon petit talent me nuisait dans mon état et à la cour; je cessai de l'exercer sans peine, parce que je n'en faisais pas un certain cas, et que je n'ai jamais aimé ce qui était médiocre; je ne fais donc plus de vers, et je n'en lis guère, à moins que comme les vôtres ils ne soient pleins d'âme, de force, et d'harmonie; j'aime l'histoire. Je lis ou me fais lire quatre heures par jour, j'écris ou je dicte deux heures; voilà six heures de la journée bien remplies : le reste est employé à mes devoirs, à la promenade, et à l'arrangement de mes affaires. Je n'ai point abandonné Horace ni Virgile; je reviens toujours à eux avec plaisir. Vous dites que le cardinal de Richelieu faisait de la théologie à Luçon. Je suis tenté bien souvent de la réduire à ses véritables bornes, c'est-à-dire de la dépouiller de toutes les questions étrangères au dogme, et d'enseigner par cette méthode l'art d'éteindre toutes ces disputes d'école qui ont été et seront la source des plus grands troubles et des plus grands crimes.

Vous me demandez si je suis heureux : oui, tant que l'humeur de la goutte ne me tracasse pas. Les grandes places m'avaient rendu malheureux,

1. *Olympie.*

2. Voltaire s'est rendu à ces nouvelles observations; et le *jet du poignard* a été supprimé. (*Note de Bourgoing*, éditeur de la *Correspondance* de Bernis.)

parce que je sentais que je ne pouvais y acquérir la réputation que mon âme ambitionnait, ni y faire le bien de ma patrie. J'étais trop sensible aux maux publics, quand le public avait droit de m'en demander la guérison ; mes devoirs faisaient la mesure de ma sensibilité. Plus ils ont été multipliés, moins j'ai été heureux. Aujourd'hui, rien ne m'agite, parce que mes obligations sont plus aisées à remplir.

Adieu, mon cher confrère, je vous souhaite les bonnes fêtes et la bonne année. Envoyez-moi *les Anes et les Chevaux,* s'il est convenable de me les envoyer.

4784. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

23 décembre.

M. le cardinal de Bernis et monsieur l'archevêque de Lyon ne dépensent pas par année autant que j'ai dépensé, depuis que j'ai choisi ce riche pays de Gex pour ma retraite. Il est vrai qu'on ne bâtit pas des châteaux, des églises et des théâtres pour rien. Je prévois que je resterai avec mes rentes et environ cent mille francs. Mais aussi, quand je serai réduit là, je ne toucherai certainement point au magot. Il faut ne pas mourir tout juste et laisser quelque chose aux siens. Il y aura du moins terres, meubles et le magot. Je laisserai beaucoup plus que je n'ai reçu, et de plus nous aurons vécu gaiement et splendidement.

Je vais faire un arrangement de finance avec Mme Denis au moyen duquel tout sera en règle, et je saurai à quoi m'en tenir par année. Je prends la liberté d'entrer avec vous dans ce petit détail ; j'y suis autorisé par l'intérêt que vous daignez prendre à notre petite colonie.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4785. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS[2].

Aux Délices, par Genève, 24 décembre.

Vous m'avez permis, madame, d'avoir l'honneur de vous écrire quelquefois. Je profite de cette liberté pour vous dire que, le roi ayant daigné souscrire pour la valeur de deux cents exemplaires de la nouvelle édition de Corneille, l'empereur pour cent, l'impératrice pour cent, l'impératrice de Russie pour deux cents, Sa Majesté le roi de Pologne a souscrit pour un[3]. Nous allons

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. On lit à la marge de la lettre : « M. de Voltaire a été trompé; car le roi de

imprimer les noms des souscripteurs. Je crains qu'il y ait une méprise dans cette unité du roi de Pologne. Il me semble que cette unité ferait un trop grand contraste avec les zéros qu'on trouve dans la souscription de tant d'autres souverains. Je crains de lui déplaire, et c'est le but de ma lettre. Mlle Corneille ne demande point une libéralité trop forte et qui puisse être à charge; mais j'ai peur qu'il ne convienne pas à la dignité du roi de Pologne que son nom paraisse pour un seul exemplaire.

J'ai cru que je ne pouvais mieux m'adresser qu'à vous, madame, pour savoir ce qui convient, et quelle est l'intention de Sa Majesté. Pardonnez-moi cette importunité; elle me procure l'honneur de me rappeler à votre souvenir.

Il est vrai que Mlle Corneille n'est pas Lorraine; mais elle est la nièce du grand Corneille. Le roi de Pologne est devenu Français, il écrit en français; il s'appelle le Bienfaisant.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4786. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 24 décembre 1761.

Madame, la grande maîtresse des cœurs dira peut-être à Votre Altesse sérénissime que les yeux ne se trouvent point bien du tout des vents du nord et de la neige. Elle demandera grâce pour moi, si je ne vous écris pas de ma main.

Votre Altesse sérénissime passe donc continuellement en revue des Prussiens et des Français. Votre palais ressemble à la maison de Polémon, du roman de *Cassandre*[2], dans laquelle les héros des deux partis se trouvent tous sans savoir pourquoi. S'ils y venaient uniquement pour vous faire leur cour, et pour apprendre ce que c'est que la raison ornée des grâces, je n'aurais pas de reproches à leur faire.

J'ai mille grâces à rendre à Votre Altesse sérénissime du paquet de madame de Bassevitz. Je voudrais que cette dame s'amusât à faire des mémoires de tout ce qu'elle a vu et de tout ce qu'elle voit : car il me paraît qu'elle voit tout très-bien, et qu'elle écrit de même. Il faut qu'elle aime bien son château pour

Pologne a souscrit pour cinquante, qui lui ont été remis. » Cette note paraît être du chevalier de Boufflers, fils de la marquise. (A. F.)

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Par La Calprenède, 10 vol. in-12.

y rester exposée aux visites des Prussiens, des Hanovriens et des Russes. Si les choses de ce monde allaient d'une manière un peu plus honnête, nous devrions être à vos pieds, Mme de Bassevitz et moi. Ce n'est pas que je me plaigne de ma position, elle est assurément très-agréable; mais elle est trop éloignée de la belle forêt de Thuringe.

Si vous aimez les sermons, madame, en voici un[1] qu'on vient de m'envoyer de Smyrne, et qui pourra vous édifier. Si vous étiez reine de Portugal, je ne prendrais pas cette liberté; mais une duchesse de Saxe philosophe peut très-bien lire le *Sermon* d'un rabbin, sans scandale.

Je me mets aux pieds de Vos Altesses sérénissimes avec le plus profond respect.

Le Suisse V.

4787. — A MADAME LA COMTESSE DE BASSEVITZ.

Aux Délices, 25 décembre.

Madame, vous m'inspirez autant d'étonnement que de reconnaissance. Non-seulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des housards noirs, mais vous écrivez des Mémoires qui méritent d'être imprimés; et tout cela dans une langue qui n'est point la vôtre, avec l'exactitude d'un savant, et avec les grâces de nos dames de la cour de Louis XIV : car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu, madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la détesterais; c'est être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conserve toujours mes Délices auprès de Genève; elles me seront toujours chères, puisqu'un fils de notre adorable Mme la duchesse de Gotha a daigné les habiter. Mais comme j'ai des terres en France dans le voisinage, et que par les circonstances les plus singulières et les plus heureuses ces terres sont libres, j'y ai fait bâtir un château assez joli. Si je n'étais que Genevois, je dépendrais trop de Genève; si je n'étais que Français, je dépendrais trop de la France. Je me suis fait une destinée à moi tout seul, et j'ai acquis cette précieuse liberté après laquelle j'ai soupiré toute ma vie, et sans laquelle je ne crois pas qu'un être pensant puisse être heureux.

1. Le *Sermon du rabbin Akib.*

Je suis pénétré de vos bontés, madame; j'ai le règlement ecclésiastique de ce Pierre le Grand qui savait si bien contenir les prêtres. J'ai son oraison funèbre; et toute oraison funèbre est suspecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos Mémoires. L'aventure de la glace cassée[1], et la réponse de Catherine, sont des anecdotes bien précieuses. On voit bien tout ce que cela signifie, mais il n'est pas encore temps de le dire; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, madame, des Mémoires du baron de Wissen, qui avait élevé cet infortuné czarovitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation de vouloir bien me les faire parvenir; j'implore la protection de Mme la duchesse de Gotha pour obtenir cette grâce; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron Wissen ait dit la vérité : il devait bien connaître son élève; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battants les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses, et des ports; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de santé, madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller surtout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Rostock, et de me présenter en chevalier errant à la porte de Dalwitz; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante-dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée et entre deux poêles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre, etc.

4788. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 décembre.

Je présente à l'Académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon Commentaire sur les tragédies du grand Corneille, et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères Cramer vont donner leur annonce au public; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur, l'impératrice-reine, et l'impératrice de Russie, qui

1. Voyez tome XVI, page 623.

ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur[1]. Cette entreprise est regardée par toute l'Europe comme très-honorable à notre nation et à l'Académie, et comme très-utile aux belles-lettres.

Le nom de Corneille, et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui, serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'Académie a paru confirmer tous mes jugements sur ce qui concerne la langue, et me laisse une liberté entière sur tout ce qui concerne le goût : c'est une liberté dont je ne dois user qu'en me conformant à ses sentiments, autant que je pourrai les bien connaître. Il est difficile de s'expliquer entièrement de si loin, et en si peu de temps.

Dans les premières esquisses que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque, dans la *Médée* de Corneille, les enchantements qu'elle emploie sur le théâtre; et comme mon Commentaire est historique aussi bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis[2] que « dans la tragédie de *Macbeth*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de Shakespeare, trois sorcières font leurs enchantements sur le théâtre, etc. »

Ces trois sorcières arrivent, au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, disent-elles, *il est temps, il est temps;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apostrophent le crapaud en criant en refrain : « Double, double, chaudron trouble! que le feu brûle, que l'eau bouille, double, double! » Cela vaut bien les serpents qui sont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que Médée a cueillies, le pied nu, en faisant pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, etc.

C'est à l'Opéra[3], c'est à ce spectacle consacré aux fables, que ces enchantements conviennent, et c'est là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans Quinault[4], supérieur en ce genre :

Esprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine;
Vous, dont la fureur inhumaine

1. Louis XV, protecteur de l'Académie française; voyez page 54.
2. Voyez tome XXXI, page 197.
3. Cet alinéa et quelques-uns des suivants sont dans le *Commentaire sur Corneille*, tome XXXI, pages 197-198.
4. *Amadis*, acte II, scène III.

Dans les maux qu'elle fait trouve un plaisir si doux,
Démons, préparez-vous à seconder ma haine;
Démons, préparez-vous
A servir mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante Médée :

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle;
Voyez le jour pour le troubler :
Que l'affreux Désespoir, que la Rage cruelle,
Prennent soin de vous rassembler.
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchaînés;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyez pas seuls misérables.
Ma rivale m'expose à des maux effroyables :
Qu'elle ait part aux tourments qui vous sont destinés.
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourments qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables [1].

Ce seul couplet est peut-être un chef-d'œuvre; il est fort et naturel, harmonieux et sublime. Observons que c'est là ce Quinault que Boileau affectait de mépriser, et apprenons à être justes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison, et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple, Maxime dit [2] :

Vous n'aviez point tantôt ces agitations,
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions,
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproches.

CINNA.

On ne les sent aussi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'âme, de son dessein jusqu'alors possédée, etc.

(Acte III, scène II.)

1. *Thésée*, acte III, scène VII. Mais la citation n'est pas exacte : voyez le texte, tome XXXI, page 197.
2. *Cinna*, acte III, scène II. Voyez tome XXXI, page 345.

Shakespeare, soixante ans auparavant, avait dit la même chose dans les mêmes circonstances ; Brutus, sur le point d'assassiner César, parle ainsi :

« Entre le dessein et l'exécution d'une chose si terrible, tout l'intervalle n'est qu'un rêve affreux. Le génie de Rome et les instruments mortels de sa ruine semblent tenir conseil dans notre âme bouleversée. Cet état funeste de l'âme tient de l'horreur de nos guerres civiles. »

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison, et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'insérer, dans mes remarques envoyées à l'Académie, une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de La Feuillade, homme qui avait dans l'esprit les saillies les plus lumineuses, étant dans l'orchestre [1] à une représentation de *Cinna*, ne put souffrir ces vers d'Auguste :

Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as su plaire, etc.

(Acte V, scène I.)

« Ah ! dit-il, voilà qui me gâte toute la beauté du *Soyons amis, Cinna.* Comment peut-on dire *soyons amis* à un homme qu'on accable d'un si profond mépris? On peut lui pardonner pour se donner la réputation de clémence, mais on ne peut l'appeler *ami;* il fallait que Cinna eût du mérite, même aux yeux d'Auguste. »

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'Académie.

Cette considération sur le personnage de Cinna me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense, avec l'Académie, que c'est à Auguste qu'on s'intéresse pendant les deux derniers actes; mais certainement, dans les premiers, Cinna et Émilie s'emparent de tout l'intérêt; et dans la belle scène de Cinna et d'Émilie, où Auguste est rendu exécrable, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'est probable-

1. Ce fut étant *sur le théâtre,* dit Voltaire, tome XXXI, page 302, que La Feuillade apostropha Auguste.

ment par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

Nota bene. C'est presque le seul endroit où je me sois écarté du sentiment de l'Académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de Cinna me font toujours beaucoup de peine; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage si, dans la conférence avec Auguste, Cinna n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un crime conçu par enthousiasme : cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature; mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie : ils ne me paraissent alors qu'une contradiction.

Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes commentaires; la gloire de Corneille est en sûreté. Je regarde *Cinna* comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'âme et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes, elle est régulière; c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur *Héraclius*, mais j'envoie à l'Académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. Mayans y Siscar, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'*Héraclius* espagnol est bien antérieur à l'*Héraclius* français; et cela est bien vraisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puisé chez eux : Corneille leur a pris *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, *Don Sanche*.

Je demande permission à l'Académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur *le Cid*. Elle m'approuvera sans doute quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers :

> Le premier dont ma race ait vu rougir son front.
>
> (Acte I, scène VII.)

Je trouve ce vers beau; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

J'approuve ce vers :

> Mon âme est satisfaite,
> Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.
>
> (Acte I, scène IV.)

L'Académie y trouve une contradiction ; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je suis satisfait, je suis vengé, mais je l'ai été trop aisément;* et je demande alors où est la contradiction. On a condamné *instruisez-le d'exemple;* je trouve cette hardiesse très-heureuse. *Instruisez-le par exemple* serait languissant ; c'est ce qu'on appelle *une expression trouvée,* comme dit Despréaux. J'ai osé imiter cette expression dans *la Henriade :*

Il m'instruisait d'exemple au grand art des héros;

(Ch. II, v. 115.)

et cela n'a révolté personne.

Je prends aussi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier sur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'Académie disent qu'il y aurait eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans la disposition du *Cid* de feindre, contre la vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de Chimène ; ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de sa blessure.

Je suis très-sûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuses, auraient produit un mauvais roman sans intérêt. Je souscris à une autre proposition : c'est que le salut de l'État eût dépendu absolument du mariage de Chimène et de Rodrigue. Je trouve cette idée fort belle ; mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la constitution du poëme.

En rendant ainsi compte à l'Académie de mon travail, j'ajouterai que je suis souvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque,* qui, dans sa *Lettre à l'Académie sur l'Éloquence,* prétend que Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains disaient des choses simples, et en faisaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-dessus de la vérité de l'histoire ; mais il me semble qu'on a passé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui soit un simple panégyrique ; cet ouvrage doit être à la fois une histoire des progrès de l'esprit humain, une grammaire, et une poétique.

Je n'atteindrai pas à ce but ; je suis trop éloigné de mes maîtres, que je voudrais consulter tous les jours ; mais l'envie de mériter leurs suffrages, en me rendant plus laborieux et plus circonspect, rendra peut-être mon entreprise de quelque utilité.

Nota bene que je ne puis me servir dans *le Cid* de l'édition de

1664[1], parce qu'il faut absolument que je mette sous les yeux celle que l'Académie jugea quand elle prononça entre Corneille et Scudéri.

J'ajoute que si l'Académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire sur *Cinna*, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, suivant ses avis, elle rendrait un grand service aux lettres. *Cinna* est de toutes les pièces de Corneille celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'Académie d'agréer mes respects.

4789. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 28 décembre.

Monseigneur, *les Chevaux et les Anes*[2] étaient une petite plaisanterie; je n'en avais que deux exemplaires, on s'est jeté dessus, car nous avons des virtuoses. Si je les retrouve, Votre Éminence s'en amusera un moment; ce qui m'en plaisait surtout, c'est que le théatin Boyer était au rang des ânes.

Voyez, je vous prie, si je suis un âne dans l'examen de *Rodogune*. Vous me trouverez bien sévère, mais je vous renvoie à la petite apologie que je fais de cette sévérité à la fin de l'examen. Ma vocation est de dire ce que je pense, *fari quæ sentiam*[3]; et le théâtre n'est pas de ces sujets sur lesquels il faille ménager la faiblesse, les préjugés et l'autorité. Je vous demande en grâce de consacrer deux ou trois heures à voir en quoi j'ai raison et en quoi j'ai tort. Rendez ce service aux lettres, et accordez-moi cette grâce. Dictez *il vostro parere* à votre secrétaire. Vous lirez au coin du feu, et vous dicterez sans peine des jugements auxquels je me conformerai.

> Bene si potria dir, frate, tu vai
> L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo;

et puis vous me parlerez de poutres et de pailles dans l'œil; à quoi je répondrai que je travaille jour et nuit à rapetasser mon *Cassandre;* et que je pourrai même vous sacrifier ce poignard qu'on jette au nez des gens, etc., etc., etc.

1. L'édition de Corneille de 1664 a deux volumes in-folio.
2. Voyez cette pièce, tome X.
3. Horace, livre I, épître IV, vers 9, dit :

. . . Fari possit quæ sentiat. . . . .

Quoi! sérieusement, vous voulez rendre la théologie raisonnable? Mais il n'y a que le Diable de La Fontaine à qui cet ouvrage convienne. C'est *la chose impossible*[1].

Laissez là saint Thomas s'accorder avec Scot[2]. J'ai lu ce Thomas, je l'ai chez moi; j'ai deux cents volumes sur cette matière, et, qui pis est, je les ai lus. C'est faire un cours de petites-maisons. Riez, et profitez de la folie et de l'imbécillité des hommes. Voilà, je crois, l'Europe en guerre pour dix ou douze ans. C'est vous, par parenthèse, qui avez attaché le grelot[3]. Vous me fîtes alors un plaisir infini. Je ne croyais point que le sanglier que vous mettiez à la broche fût d'une si dure digestion. C'est, je crois, la faute de vos marmitons. Une chose me console, avant que je meure : c'est que je n'ai pas peu contribué, tout chétif atome que je suis, à rendre irréconciliables certain chasseur[4] et votre sanglier. J'en ris dans ma barbe : car, quand je ne souffre pas, je ris beaucoup, et je tiens qu'il faut rire tant qu'on peut. Riez donc, monseigneur, car, au bout du compte, vous aurez toujours de quoi rire. Je me sens pour vous le goût le plus tendre et le plus respectueux. Je me souviens toujours de vos grâces, de votre belle physionomie, de votre esprit; *vive felix*. Daignez m'aimer un peu, vous me ferez un plaisir extrême.

4790. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 décembre.

Est-il donc bien vrai, mes anges, que l'Espagne a enfin exaucé mes vœux? Puis-je en faire mon compliment?

Me permettrez-vous de vous envoyer ce petit Mémoire à l'Académie[5], que je vous supplie de faire passer à monsieur le secrétaire?

M. le comte de Choiseul a eu tant de bonté, que j'en abuse. Il s'agit de bien autre chose que de M. d'Excideuil[6]. Il est question

1. C'est le titre d'un conte de La Fontaine.

2. Laissez là saint Thomas s'accorder avec Scot.
(Boil., sat. VIII, v. 229.)

3. C'était l'opinion générale, ainsi que le prouvent l'épigramme de Turgot et les *Mémoires* de Voltaire. Bernis dit le contraire (voyez sa lettre, n° 4820), et c'est aussi l'opinion de Duclos dans ses *Mémoires secrets* (chapitre de l'*Histoire des causes de la guerre de* 1756). (B.)

4. Le chasseur est Choiseul; le sanglier, Frédéric II, roi de Prusse.

5. La lettre du 25 décembre : voyez n° 4788.

6. Voyez tome XVI, page 420, et ci-dessus, la lettre du 12 décembre, n° 4774.

de savoir s'il est vrai que la cour de France ait amusé pendant deux ans la cour russe d'un mariage du roi avec mon impératrice Élisabeth, alors pauvre princesse, et qui vient d'envoyer huit mille livres pour l'édition de Mlle Corneille. Il est très-certain que M. Campredon en parla très-souvent à mon père. Si cette recherche vous amuse, je vous conjure de vous informer de la vérité.

Cassandre ne va pas mal, il se débarbouille. Mille tendres respects.

Nota bene qu'il y a deux ans que je dis : L'Espagne tombera sur le Portugal [1].

4791. — A M. LE DUC DE CHOISEUL [2],

MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Aux Délices, 28 décembre 1761.

Monseigneur, vous donnez la bonne année à la France en lui donnant l'Espagne. Cela vaut, ma foi, mieux que *le Droit du Seigneur*.

Je vous recommande Luc.

Agréez les tendres respects d'un vieux radoteur du pays des Alpes. V.

1. Ici Beuchot mentionne une lettre à Le Suire. Il la considère comme fabriquée par Le Suire lui-même. Voici cette lettre *de* Voltaire *à* Le Suire :

« Je vous plains beaucoup, monsieur, car vous avez un grand talent, du goût, de la facilité, de l'abondance, de l'imagination. Vous serez probablement l'ornement du siècle que je vais bientôt quitter ; il y a là de quoi être très-malheureux. Vous perdrez le chemin de la fortune, et vous trouverez l'envie, la calomnie, l'hypocrisie sur le chemin de fleurs où vous marchez. Si vous aviez choisi un sujet plus digne de vous, vos vers seraient encore meilleurs. Vous avez le don de penser et de vous exprimer : ce don est très-rare. Permettez-moi de vous dire seulement que plus les sentiments que vous m'exprimez me sont favorables, plus vous devez leur donner de bornes. Le public ne pardonne jamais les longs éloges, et le moins de vers qu'on peut est toujours le meilleur. Votre belle épître mérite d'être perfectionnée. Vous paraissez écrire si facilement que je suis sûr qu'il vous en coûtera peu pour donner la dernière main à votre ouvrage. Rendez-le court et correct, il sera charmant. Si je n'étais pas accablé de soins et de maladies, je vous répondrais autrement qu'en prose ; et si je pouvais vous être utile, je serais charmé de vous marquer avec combien de reconnaissance j'ai l'honneur d'être, etc. »

— La pièce de Le Suire dont il est question dans la lettre est intitulée *Épître à M. de Voltaire*, 1761, in-8°. Ce pauvre et fécond écrivain, mort le 18 avril 1815, à soixante-quinze ans, avait fait de même pour une lettre de J.-J. Rousseau, du 7 avril 1767, dont M. de Musset-Pathay a fait justice en la retranchant des Œuvres du philosophe de Genève. (B.)

2. Ch. Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires ;* Paris, 1858, page 29.

4792. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Ferney.

Gros chat, je vous ai toujours répondu; et si vous vous plaignez, ce doit être de mon mauvais style, et non de mon oubli. Il faut que je vous aie écrit dans le goût de La Beaumelle, ou de Fréron, ou de quelque auteur de cette espèce, pour que vous soyez mécontente de moi. J'aimerai toujours gros chat. On croirait, à votre lettre, que Mme la marquise des Ayvelles[1] est rentrée dans sa terre au nom de ses enfants, et que le comte de Contenau en est chassé. Elle est donc de ces meunières qui ont vendu leur son plus cher que leur farine. Mon cher gros chat, je ne me console point de notre séparation et de notre éloignement; je vous amuserais, si vous étiez ma voisine; j'ai un des jolis théâtres qui soient en France; nous y jouons quelquefois des pièces nouvelles; il nous vient de temps en temps très-bonne compagnie de Paris; et dans mon château bâti à l'italienne, dans ma terre libre, vivant plus libre que personne, je me moque à mon aise de frère Berthier et des billets de confession, et de toutes les sottises de ce monde. Je ne me tiens pas tout à fait heureux, parce que je ne partage pas mon bonheur avec vous. Je ne peux que vous exhorter à tirer de la vie le meilleur parti que vous pourrez. Je voudrais pouvoir vous envoyer des livres : on ne sait comment faire; la poste ne veut pas s'en charger. Les formalités sont le poison de la société : il faut passer par cent mains avant d'arriver à sa destination, et puis on n'y arrive point. Il semble que, d'une province à une autre, on soit en pays ennemi : cela serre le cœur.

Voyez-vous quelquefois M. le marquis du Châtelet? Monsieur son fils m'a écrit de Vienne. Il s'est donné de bonne heure une très-grande considération : cela doit prolonger les jours de monsieur son père. Si vous le voyez, ne m'oubliez pas auprès de lui. Adieu, mon gros chat! Mes compliments à vos compagnes, dont vous faites le bonheur, et qui contribuent au vôtre.

Je vous embrasse bien tendrement.

1. Voyez la note, page 131.

4793. — A M. LE DOCTEUR BIANCHI [1],

A RIMINI.

Vous avez prononcé, monsieur, l'éloge de l'art dramatique, et je suis tenté de prononcer le vôtre. Je regardai cet art, dès mon enfance, comme le premier de tous ceux à qui le mot de *beau* est attaché. On me dira : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse* [2]; mais je répondrai que c'est Sophocle qui m'a donné mes lettres de maîtrise, et que j'ai commencé par admirer avant de travailler.

Je vois avec plaisir que dans l'Italie, cette mère de tous les beaux-arts, plusieurs personnes de la première considération non-seulement font des tragédies et des comédies, mais les représentent. M. le marquis Albergati Capacelli a fait des imitateurs. Ni vous, ni lui, ni moi, monsieur, ne prétendons qu'on fasse de l'Europe la patrie des Abdérites; mais quel plus noble amusement les hommes bien élevés peuvent-ils imaginer? De bonne foi, vaut-il mieux mêler des cartes, ou ponter un pharaon? C'est l'occupation de ceux qui n'ont point d'âme; ceux qui en ont doivent se donner des plaisirs dignes d'eux. Y a-t-il une meilleure éducation que de faire jouer Auguste à un jeune prince, et Émilie à une jeune princesse? On apprend en même temps à bien prononcer sa langue, et à la bien parler; l'esprit acquiert des lumières et du goût, le corps acquiert des grâces : on a du plaisir, et on en donne très-honnêtement. Si j'ai fait bâtir un théâtre chez moi, c'est pour l'éducation de Mlle Corneille; c'est un devoir dont je m'acquitte envers la mémoire du grand homme dont elle porte le nom.

Ce qu'il y avait de mieux au collége des jésuites de Paris, où j'ai été élevé, c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires, en présence de leurs parents. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation à reprocher aux jésuites! Les jansénistes ont tant fait qu'ils ont fermé leurs théâtres. On dit qu'ils fermeront bientôt leurs écoles. Ce n'est pas mon avis; je crois qu'il faut les soutenir et les contenir [3]: leur faire payer leurs dettes quand ils sont banqueroutiers; les pendre même

1. Cette lettre a été jusqu'ici placée en 1763; je la mets à la fin de 1761, parce qu'elle me paraît antérieure à la *Balance égale*, qui est de février 1762. (B.) — Voyez tome XXIV, page 337.

2. *L'Amour médecin*, acte I, scène I.

3. C'est à cause de cette phrase, rappelée dans la *Balance égale* (voyez tome XXIV, page 338), que j'ai mis cette lettre à la fin de 1761. (B.)

quand ils enseignent le parricide ; se moquer d'eux quand ils sont d'aussi mauvais critiques que frère Berthier. Mais je ne crois pas qu'il faille livrer notre jeunesse aux jansénistes, attendu que cette secte n'aime que le *Traité de la Grâce*, de saint Prosper, et se soucie peu de Sophocle, d'Euripide, et de Térence, quoique, par une de ces contradictions si ordinaires aux hommes, Térence ait été traduit par les jansénistes de Port-Royal. Faites aimer l'art de ces grands hommes (je ne parle pas des jansénistes, je parle des Sophocle). Malheur aux barbares jaloux à qui Dieu a refusé un cœur et des oreilles ! malheur aux autres barbares qui disent : On ne doit enseigner la vertu qu'en monologue ; le dialogue est pernicieux ! Eh ! mes amis, si l'on peut parler de morale tout seul, pourquoi pas deux ou trois? Pour moi, j'ai envie de faire afficher : « On vous donnera un *Sermon* en dialogue, composé par le R. P. Goldoni. »

N'êtes-vous pas indigné, comme moi, de voir des gens qui se disent gravement : Passons notre vie à gagner de l'argent ; cabalons, enivrons-nous quelquefois ; mais gardons-nous d'aller entendre *Polyeucte*, etc.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1760

4282. La comtesse d'Argental. 1er octobre 1760. — « Charmante madame Scaliger, la lettre. » . . . . . B.

4283. M. Fabry. Délices, 8 octobre. — « Puisque M. de Fleury veut garder l'incognito. » . . . . . B. et F. (*App.* 1865.)

4284. Le marquis de Chauvelin. Délices, 3 octobre. — « Le baron germanique qui se charge. » . . . . . B.

4285. Le docteur Tronchin. — « Voici, mon cher Esculape, le volume dont vous voulez. » . . . . . C. et F. (Suppl.)

4286. Le marquis Albergati Capacelli. Délices, 3 octobre. — « Signor mio amabile, caro protettore. » . . . . . C. et F.

4287. Le comte d'Argental. Délices, 4 octobre. — « Eh ! mon Dieu, mes anges, vous voilà fâchés. » . . . . . B.

4288. Palissot. Octobre. — « J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 13. » . B.

4289. D'Alembert. 8 octobre. — « J'ai eu votre discours. » . . . . B.

4290. Thieriot. 8 octobre. — « Je vous dois bien des réponses. » . . . B.

4291. Damilaville. 8 oct. — « M. Thieriot m'apprend toutes vos bontés. » . B.

4292. Le comte d'Argental. 8 octobre. — « O divins anges ! Jugez si je suis fidèle. » . . . . . B.

4293. La marquise du Deffant. 10 octobre. — « Si vous n'êtes point *un grand enfant.* » . . . . . B.

4294. Le conseiller Le Bault. Délices, 12 octobre. — « Qu'est devenu le gros tonneau ? » . . . . . Th. F.

4295. La comtesse d'Argental. 13 octobre. — « Madame Scaliger, savez-vous bien. » . . . . . B.

4296. Mlle Clairon. 14 octobre. — « Je ne conçois pas comment. ». . . C. et F.
4297. Mlle Clairon. 16 oct. — « Belle Melpomène, ma main ne répondra pas. » . . . . . B.
4298. *De d'Alembert.* 18 octobre. — « Je m'attendais bien. ». . . . . B.
4299. La comtesse d'Argental. Délices, 18 oct. — « Je prends la liberté. » B.
4300. Thieriot. 19 octobre. — « Voici une lettre de change. » . . . . B.
4301. Le conseiller Tronchin. 21 octobre. — « Voilà donc les Autrichiens. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
4302. Duclos. Ferney, 22 octobre. — « Vous êtes ferme et actif. ». . . B.
4303. Le conseiller Le Bault. Délices, 22 octobre. — « Les maçons et les charpentiers. » . . . . . Th. F.
4304. Chenevières. 22 octobre. — « La meilleure nouvelle que vous nous ayez jamais apprise. » . . . . . C. et F.
4305. M***. — « S'il y a des esprits de travers. ». . . . . B.
4306. Le président de Ruffey. 24 octobre, à Ferney. — « Sans une demi-douzaine de tragédies. » . . . . . Th. F.
4307. Jean Schouvalow. Ferney, 25 octobre. — « Je reçois, par M. de Kayserling. » . . . . . B.
4308. La comtesse d'Argental. Ferney, 25 octobre. — « Je me mets plus que jamais. » . . . . . B.
4309. Mme d'Épinai. 25 octobre. — « M. Lefranc de Pompignan, historiographe manqué. » . . . . . B.
4310. Lekain. Délices, 26 octobre. — « Je réponds à votre lettre du 15. » B.
4311. Turgot. Délices, 26 octobre. — « Vous arrivez dans ma chapelle. » C. et F.
4312. La marquise du Deffant. Délices, 27 octobre. — « Ceci n'est point une lettre. » . . . . . B.
4313. Thieriot. Ferney, 27 octobre. — « Je vous dis et redis. » . . . . B.
4314. Le comte d'Argental. 27 octobre. — « J'apprends que vous êtes revenu à Paris. ». . . . . B.
4315. Helvétius. 27 octobre. — « Je ne sais où vous prendre. ». . . . B.
4316. Le comte d'Argental. 28 octobre. — « Pardon à mes divins anges. » B.
4317. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 31 octobre. — « Je vous suis obligé de la part que vous prenez. ». . . . . Pr.
4318. *De lord Lyttelton.* — « I have received the honour. » . . . . . B.
4319. Thieriot. 1er novembre 1760. — « Le temps presse. » . . . . . C. et F.
4320. Le comte d'Argental. Délices, 1er novembre. — « Je reçois votre lettre du 27 d'octobre. » . . . . . B.
4321. *De la marquise du Deffant.* 1er novembre. — « Oui, j'ai reçu votre beau présent. » . . . . . Lesc.
4322. Le comte d'Argental. 3 nov. — « Je demande pardon d'écrire. ». . B.
4323. M. de Bastide. — « Je n'imagine pas, monsieur le *Spectateur*. ». B.
4324. Le Brun. A Ferney, 5 novembre. — « Je vous ferais attendre. » . B.
4325. Jean Schouvalow. 7 novembre. — « On a fait, en deux mois. ». . B.
4326. Saint-Lambert. Délices. — « Je viens, mon très-aimable Tibulle. » B.
4327. Tronchin, de Lyon. Délices, 8 novembre. — « Les effets publics se soutiendront. » . . . . . C. et F. (Suppl.)

4328. Mme Belot. 10 novembre. — « Il y a plus de quinze jours. » C. et F. (Suppl.)
4329. Le comte d'Argental. 10 novembre. — « Vous êtes mes anges plus que jamais. » . . . . . B.
4330. Chenevières. Délices, 11 novembre. — « Vous verrez bientôt Mlle de Bazincourt. » . . . . . C. et F.
4331. Le comte de Tressan. Ferney, 12 novembre. — « Respectable et aimable gouverneur. » . . . . . B.
4332. Colini. Délices, 12 novembre. — « Je vous écris, pour vous et pour M. Harold. » . . . . . B.
4333. Le comte d'Argental. 12 nov. — « Il est vrai que Dieu a voulu. ». B.
4334. Jean Schouvalow. Délices, 15 novembre. — « Dans les dernières lettres que j'ai eu l'honneur. » . . . . . B.
4335. La comtesse d'Argental. 15 nov. — « Je reçois toutes vos bontés. » B.
4336. Prault fils. Délices, 15 novembre. — « Je vous ai écrit. » . . . . C. et F.
4337. D'Alembert. 17 nov. — « Mon cher maître, mon digne philosophe. ». B.
4338. Duclos. 19 novembre. — « C'est pour vous donner avis. » . . . C. et F.
4339. Le duc d'Uzès. 19 novembre. — « Monsieur le duc, béni soit Dieu. » B.
4340. Damilaville. 19 novembre. — « Dieu me devait un homme. » . . B.
4341. Thieriot. 19 novembre. — « Vos dernières lettres sont charmantes. » B.
4342. M. Devaux. — « Je ne sais si mon cher *Panpan*. ». . . . . B.
4343. Pierre Rousseau. 21 nov. — « La personne à qui vous avez écrit. » *Inéd.*
4344. Le Brun. Délices, 22 novembre. — « Sur la dernière lettre. ». . . B.
4345. Mlle Corneille. Délices, 22 novembre. — « Votre nom, votre mérite, et la lettre. » . . . . . B.
4346. Le comte d'Argental. 25 novembre. — « Rien n'est plus importun. » B.
4347. Gabriel Cramer. — « Je ne crois pas qu'il soit convenable. » . . B. et F.
4348. La comtesse d'Argental. 26 novembre. — « Après avoir écrit hier au soir. ». . . . . B.
4349. Le marquis d'Argence de Dirac. 27 novembre. — « Le philosophe des Alpes et sa nièce. » . . . . . B.
4350. Tronchin, de Lyon. 28 novembre. — « Il se pourra faire que dans quelques jours. ». . . . . C. et F.
4351. *De Diderot*. 28 novembre. — « L'ami Thieriot aurait bien mieux fait. » B.
4352. A Algarotti. Ferney, 28 novembre. — « Un de mes chagrins. » . . B.
4353. Le comte d'Argental. 29 novembre. — « Telle est dans nos États. » B.
4354. Sénac de Meilhan. 30 nov. — « Je sens bien vivement vos bontés. » Lesc.
4355. Tronchin, de Lyon. 1er décembre 1760. — « Il faut que vous m'aidiez. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
4356. Jean Schouvalow. Ferney, 2 décembre. — « Je dois confier à votre prudence. » . . . . . B.
4357. Tronchin, de Lyon. 5 décembre. — « Ne croyez pas, mon cher huguenot. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
4358. Le conseiller Le Bault. Ferney, 5 décembre. — « Vous ne m'avez rien écrit sur vos vignes. » . . . . . Mand.-Gr.
4359. Sénac, premier médecin du roi. Délices, 6 décembre. — « Ma partie pensante sait tout ce qu'elle vous doit. » . . . . . B.

4360. Thieriot. 8 décembre. — « Je n'ai pas un moment à moi. » . . . B.
4361. Tronchin, de Lyon. Délices, 8 décembre. — « L'affaire des frères jésuites. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
4362. Le Brun. Délices, 9 décembre. — « Les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir. » . . . . . B.
4363. Le comte d'Argental. 9 décembre. — « Remontrances de Voltaire à ses anges gardiens. *De Deliciis clamavi.* » . . . . . B.
4364. La marquise du Deffant. 9 décembre. — « Il y a plus de six semaines. » . . . . . B.
4365. Joly de Fleury, intendant de Bourgogne. Délices, 10 décembre. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » . . . . . H. B.
4366. Au roi en son conseil. — « Sire, François de Voltaire, gentilhomme. » . . . . . H. B.
4367. M. Héron. Délices, 10 décembre. — « J'obéis à vos ordres. » . . B.
4368. M. Dupont. 10 décembre. — « Si vous aviez été *cælebs*. » . . . B.
4369. Helvétius. 12 décembre. — « Il y a longtemps que je voulais. ». . B.
4370. M. Desprez de Crassy. — « Si vous avez été malade. ». . . . . *Inéd.*
4371. Le comte d'Argental. 15 décembre. — « Voilà la véritable leçon. » B.
4372. Prault fils. Aux Délices. — « ... Au reste, je n'ai jamais mis. » . C. et F.
4373. Thieriot. 15 décembre. — « Il y a longtemps que l'ami Thieriot. ». C. et F.
4374. M. de Brenles. Délices, 16 déc. — « Vous souvenez-vous de moi? » B.
4375. Le comte d'Argental. 16 décembre. — « Je vous excède encore. ». B.
4376. Lekain. 16 décembre. — « Je n'ai voulu vous répondre. ». . . . B.
4377. Le comte d'Argental. 16 décembre au soir. — « Je reçois le paquet. » B.
4378. Prault fils. — « M. de Voltaire a reçu la lettre. ». . . . . B.
4379. Jean Schouvalow. Ferney, 20 décembre. — « Je vous souhaite la bonne année. » . . . . . B.
4380. M. des Hauteraies. 2 décembre. — « J'avais déjà lu vos *Doutes*. ». B.
4381. M. Daquin. Ferney, 22 décembre. — « Vous êtes donc devenu censeur. ». . . . . C. et F. (2e suppl.).
4382. Thieriot. 22 décembre. — « Un M. Chamberlan, dans le *Censeur hebdomadaire*. » . . . . . B.
4383. La marquise du Deffant. Ferney, 22 décembre. — « Il y a eu de la réforme dans les postes. » . . . . . B.
4384. Le comte d'Argental. 22 décembre. — « Comment vont les yeux? » B.
4385. Damilaville. 22 décembre. — « Je profite de vos bontés. ». . . . B.
4386. Diderot. Décembre. — « Monsieur et mon très-digne maître, j'aurais assurément. » . . . . . B.
4387. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 23 décembre. — « Nous sommes unis par les mêmes goûts. ». . . . . B.
4388. M. Corneille. Ferney, 25 décembre. — « Mademoiselle votre fille me paraît digne. » . . . . . B.
4389. Desprez de Crassy. Ferney, 25 décembre. — « En vous remerciant de vos perdrix. ». . . . . C. et F.
4390. Mme d'Épinai. Ferney, 26 décembre. — « Ma belle philosophe, je ne sais ce qui est arrivé. ». . . . . B.

4391. Thieriot. 26 décembre. — « Bon! bon! voilà un excellent renfort. » C. et F.
4392. Le comte d'Argental. Ferney, 28 décembre. — « Et les yeux de mes anges? » . . . . . B.
4393. Colini. Ferney, 29 décembre. — « Les hivers me sont toujours un peu funestes. » . . . . . B.
4394. Bertrand. Ferney, 29 déc. — « Je trouve que le sieur Panchaud. ». B.
4395. Le comte d'Argental. Ferney, 31 décembre. — « Les plus aimables et les plus difficiles. » . . . . . B.
4396. Duvergier de Saint-Étienne, gentilhomme du roi de Pologne. Décembre. — « Tout malade que je suis. » . . . . . B.

1761

4397. La duchesse de Saxe-Gotha. — « Il faut donc que l'année 1761. ». B. et
4398. Helvétius. Ferney, 2 janvier 1761. — « Je salue les frères en 1761. » . . . . . B.
4399. Le Brun. Ferney, 2 janvier. — « Vous m'avez accoutumé. » . . . B.
4400. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 3 janvier. — « Permettez qu'au commencement de cette année. ». . . . . H. B.
4401. Mme Belot. — « Voltaire est honteux. » . . . . . B. et F.
4402. Chenevières. Ferney, 4 janvier. — « Je suis honteux; je me mettrais. » . . . . . C. et F.
4403. Prault fils. 4 janvier. — « M. Prault doit savoir. » . . . . . C. et F.
4404. Cideville. Ferney, 4 janvier. — « Vous vous êtes blessé. ». . . . B.
4405. Desprez de Crassy. Délices. — « Vous m'avez promis vos bons offices. ». . . . . C. et F.
4406. Le comte d'Argental. Ferney, 6 janvier. — « Aidez-moi à venger la patrie. » . . . . . B.
4407. Damilaville. 6 janvier. — « Le solitaire des Alpes fait mille compliments. ». . . . . B.
4408. D'Alembert. Ferney, 6 janvier. — « Je vous salue, vous et les frères. ». . . . . B.
4409. Damilaville. 9 janvier. — « Permettez-vous que j'abuse si souvent. » B.
4410. Jean Schouvalow. Ferney, 10 janvier. — « Je n'ai jamais été du goût. » . . . . . B.
4411. Chenevières. Délices, 11 janvier. — « La paresseuse Mme Denis. ». C. et F.
4412. Damilaville. 11 janvier. — « Je vous envoie toujours. ». . . . . B.
4413. M. Bagieu. Ferney, 11 janvier. — « Mme Denis et moi nous sommes. » . . . . . B. B.
4414. Thieriot. 11 janvier. — « Reçu le *Monde* et la lettre. » . . . . B.
4415. La comtesse de Lutzelbourg. Ferney, 13 janvier. — « Pardon, madame, pardon. » . . . . . B.
4416. La comtesse d'Argental. Ferney, 14 janvier. — « Que monsieur et madame écrivent. » . . . . . B.
4417. Dumolard. Ferney, 15 janvier. — « Nous ne montrons encore. » . B.

4418. Le docteur Tronchin. — « Mon cher Esculape, mon petit malade. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
4419. La marquise du Deffant. Ferney, 15 janvier. — « Je commence d'abord par vous excepter. ». . . . . B.
4420. Thieriot. 15 janvier. — Reçu une feuille du *Censeur hebdomadaire.* » B.
4421. Le président de Ruffey. Ferney, 16 janvier. — « Ambroise Decroze vous a écrit. » . . . . . Th. F.
4422. Damilaville. 16 janvier. — « Mille tendres remerciements. » . . B.
4423. Fyot de La Marche. Ferney, 18 janvier. — « M. de Ruffey m'a fait verser des larmes. ». . . . . B.
4424. Gabriel Cramer. — « Je vous remercie de vos bontés. » . C. et F. (Suppl.)
4425. Helvétius. Délices, 19 janvier. — « Il est vrai, mon très-cher philosophe persécuté. ». . . . . B.
4426. Le marquis d'Argence de Dirac. Ferney, 20 janvier. — « Vous connaissez ma vie. ». . . . . B.
4427. Le marquis de Chauvelin. 21 janvier. — « Voici, pour Votre Excellence. » . . . . . B.
4428. Thieriot. Ferney, 21 janvier. — « Reçu le petit livre royal. » . . B.
4429. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 22 janvier. — « Moi, n'avoir point écrit à Votre Altesse. » . . . . . B. et F.
4430. La comtesse de Bessevitz. Ferney, 22 janvier. — « ... Une Polonaise, en 1722, vint à Paris. » . . . . . B.
4431. L'abbé d'Olivet. Ferney, 22 janvier. — « Mon cher Cicéron, qui ne vivez pas. ». . . . . B.
4432. Deodati de Tovazzi. Ferney, 24 janvier. — « Je suis très-sensible à l'honneur. ». . . . . B.
4433. Thieriot. Tournay, 25 janvier. — « Mille tendres remerciements à M. Damilaville. ». . . . . C. et F.
4434. *Du président de Brosses.* Janvier. — « Agréez que je vous demande. ». . . . . Th. F.
4435. Le comte d'Argental. Ferney, 26 janvier. — « Et ces yeux, ces yeux. » . . . . . B.
4436. Marmontel. Ferney, 27 janvier. — « Après avoir été tant applaudi. » B.
4437. Le conseiller Le Bault. Ferney, 29 janvier. — « M. de Ruffey a pris le département d'Apollon. » . . . . . Mand.-Gr.
4438. Le comte d'Argental. Ferney, 30 janvier. — « Amusez-vous de cet imprimé. ». . . . . B.
4439. Le Brun. Ferney, 30 janvier. — « Permettez-moi, monsieur, d'être aussi en colère. ». . . . . B.
4440. *De Mme Denis au chancelier de France.* Ferney, 30 janvier. — « Je me joins au cri de la nation. ». . . . . B.
4441. Le président de Brosses. Ferney, 30 janvier. — « Il ne s'agit plus ici. ». . . . . Th. F.
4442. Le Brun. Ferney, 31 janvier. — « Il est de la plus grande importance. ». . . . . B.
4443. Thieriot. Ferney, 31 janvier. — « Je reçois des lettres. » . . . B.

4444. L'abbé de La Porte. 2 février 1761. — « Je réitère à M. l'abbé de La Porte. » . . . . . B.
4445. Le comte d'Argental. Ferney, 2 février. — « Anges de paix, mais anges de justice. » . . . . . B.
4446. Le président de Ruffey. — « Vous me permettez de vous importuner. » . . . . . Th. F.
4447. Le Brun. 2 février. — « J'ai l'honneur de vous écrire. » . . . . . B.
4448. Saurin. Ferney, 2 février. — « Toutes les fois qu'un frère. » . . . B.
4449. Damilaville. Ferney, 2 février. — « Je réitère à M. Damilaville. » . B.
4450. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 5 février. — « Pardonnez encore à un pauvre vieillard. » . . . . . B. et F.
4451. M. Fabry. Délices, 5 février. — « Si le vent est moins violent. » . B. et F.
4452. M. Fyot de La Marche. Délices, 6 février. — « Souffrez que je vous remercie. » . . . . . Th. F.
4453. Le Brun. Ferney, 6 février. — « Mon cher correspondant saura. ». B.
4454. Damilaville. 6 février. — « J'abuse un peu des bontés. » . . . . B.
4455. Le comte d'Argental. 7 février. — « *De profundis clamavi.* » . . . B.
4456. D'Alembert. Ferney, 9 février. — « Vous devenez plus nécessaire que jamais. » . . . . . B.
4457. Le comte d'Argental. 9 février. — « Voici la plus belle occasion. » B.
4458. Colini. Ferney, 9 février. — « Vous voilà agrégé. » . . . . . B.
4459. Charles-Théodore, électeur palatin. Ferney, 9 février. — « Le pauvre vieillard suisse. » . . . . . B.
4460. *Du président de Brosses.* 11 février. — « Je vois par plus d'une preuve. » . . . . . Th. F.
4461. Le comte d'Argental. 11 février. — « Voilà le cas de mourir. » . . B.
4462. La Popelinière. Ferney, 15 février. — « J'aime autant les romans orientaux. » . . . . . B.
4463. Le Brun. Ferney, 15 février. — « Il y a longtemps que je ne suis surpris de rien. » . . . . . B.
4464. M. Dupont. Délices, 15 février. — « Je vous plains bien d'être où vous êtes. » . . . . . B.
4465. Le conseiller Le Bault. Délices, 16 février. — « Vous me permettrez de vous importuner. » . . . . . Mand.-Gr.
4466. Le comte d'Argental. 16 février. — « Ce n'est pas aux yeux. » . . B.
4467. Damilaville. 18 février. — « Je salue tendrement les frères. » . . B.
4468. Le Brun. Ferney, 19 février. — « Plus j'y fais réflexion. » . . . B.
4469. Mme d'Épinai. Ferney, 19 février. — « Quoique ma belle philosophe n'écrive. » . . . . . B.
4470. M. Fabry. Ferney, lundi 20. — « C'est en courant que j'ai l'honneur. » . . . . . B. et F.
4471. Mme d'Épinai. Ferney, 23 février. — « Monsieur l'intendant de Lyon me mande. » . . . . . B.
4472. M. Sénac, conseiller d'État, premier médecin du roi, à Versailles. Ferney, 24 février. — « Recevez tous mes remerciements. ». . Lesc.
4473. M. Fabry. Délices, 24 février. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » B. et F.

4474. Le marquis d'Argence de Dirac. 24 février. — « L'Évangile a raison de dire. » . . . . . B.
4475. *Du Père Fessy à M. Le Bault.* 25 février. — « Vous avez vu sans doute un mémoire. » . . . . . MAND.-GR.
4476. *De Diderot.* 26 février. — « Ce n'est pas moi qui l'ai voulu. » . . ASSÉZAT.
4477. Damilaville. 27 février. — « Reçu K et L. » . . . . . B.
4478. D'Alembert. Ferney, 27 février. — « Vous êtes un franc savant. » B.
4479. Mme de Fontaine. Ferney, 27 février. — « Nos montagnes couvertes de neige. » . . . . . B.
4480. Mme Belot. — « Vous savez combien le solitaire des Alpes. » . . C. et F.
4481. Damilaville. Ferney, 3 mars 1761. — « Voici mon *ultimatum* à M. Deodati. » . . . . . B.
4482. D'Alembert. 3 mars. — « A quelque chose près. » . . . . . B.
4483. La marquise du Deffant. Ferney, 6 mars. — « Vous serez étonnée de recevoir. » . . . . . B.
4484. Le conseiller Le Bault. Ferney, 8 mars. — « Je vous prie d'avoir la bonté. » . . . . . MAND.-GR.
4485. Le président de Ruffey. Ferney, 8 mars. — « Nous travaillons à force. » . . . . . TH. F.
4486. Pierre Rousseau. Ferney, 10 mars. — « La personne en question a reçu le paquet. » . . . . . *Inéd.*
4487. La comtesse de Lutzelbourg. Ferney, 10 mars. — « Pour Dieu, envoyez-moi le portrait. » . . . . . B.
4488. Chenevières. Ferney, 14 mars. — « Je ne vous ai point remercié. » C. et F.
4489. Fabry. — « Je suis tout prêt sans doute. » . . . . . B. et F.
4490. Le comte d'Argental. Ferney, 19 mars. — « C'est pourtant aujourd'hui le jeudi de l'absoute. » . . . . . B.
4491. D'Alembert. Ferney, 19 mars. — « Mon très-digne et ferme philosophe, vrai savant. » . . . . . B.
4492. L'abbé d'Olivet. Ferney, 19 mars. — « Vos lettres sont venues à bon port. » . . . . . B.
4493. Damilaville. Ferney, 19 mars. — « Je suis fâché contre M. Thieriot. » . . . . . B.
4494. Marmontel. Ferney, 21 mars. — « Consolons-nous, mon cher ami. » B.
4495. Lekain. Ferney, 23 mars. — « Nous comptions sur vous. » . . . B.
4496. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 25 mars. — « Votre Altesse sérénissime daigne bien connaître mon cœur. » . . . . . B. et F.
4497. Cideville. Délices, 26 mars. — « Nous sommes tous malades. » . . B.
4498. Damilaville. 26 mars. — « J'envoie aux amis ce rogaton. » . . . B.
4499. Le Brun. Délices, 26 mars. — « Je confie à votre probité. » . . . B.
4500. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 28 mars. — « Je vous suis très-obligé. » . . . . . B.
4501. Mme Belot. Délices, 29 mars. — « Vous avez trouvé le secret. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
4502. Le président de Ruffey. Ferney, 29 mars. — « Le pauvre maçon de Ferney. » . . . . . B.

4503. Le comte d'Argental. Délices, 29 mars. — « Il faut que j'aie commis. » . . . . . B.
4504. M. de Champflour. Tournay, 30 mars. — « J'ai lu dans les gazettes. » . . . . . B.
4505. Jean Schouvalow. Délices, 30 mars. — « Je reçois dans ce moment. » B.
4506. Père Bettinelli. Mars. — « Si j'étais moins vieux. » . . . . . B.
4507. Mme de Fontaine. — « Puisque vous aimez la campagne. » . . . B.
4508. Le comte d'Argental. Délices, 1er avril 1761. — « A peine avais-je fait partir. » . . . . . B.
4509. M. Fyot de La Marche (fils). Délices, 1er avril. — « Je vous demande très-humblement pardon. » . . . . . H. B.
4510. Mme d'Épinai. Avril. — « Amusez-vous un moment. » . . . . . B.
4511. Le comte d'Argental. 3 avril. — « Il faut apprendre à mes anges gardiens. » . . . . . B.
4512. Colini. Ferney, 4 avril. — « Je ne peux que remercier. » . . . . B.
4513. M. George Keate. Ferney, 4 avril. — « Il est bien triste de ne pas vous faire de ma main. » . . . . . *Ill. Lond. News.*
4514. Le Brun. Ferney, 6 avril. — « Voici une seconde édition. » . . . B.
4515. Damilaville. 6 avril. — « M. Damilaville me permettra-t-il. » . . B.
4516. Helvétius. Avril.—« Mademoiselle protégeait l'abbé Cotin. » B. et F. (*App.* 1865)
4517. M. Fabry. Ferney, 9 avril. — « Je ne peux plus me plaindre. » . . B. et F.
4518. *De d'Alembert.* 9 avril. — « Je vous remercie, mon cher maître. » . B.
4519. *Du duc de La Vallière.* 9 avril. — « Je vous ai mis dans l'erreur. » . B.
4520. Duclos. Ferney, 10 avril. — « Je vous assure que vous me faites grand plaisir. » . . . . . B.
4521. L'abbé d'Olivet. Ferney, 10 avril. — « Mais, mon maître, est-ce que vous n'auriez point reçu? » . . . . . B.
4522. Damilaville. 11 avril. — « Je salue toujours les frères et les fidèles. » B.
4523. Le comte d'Argental. Ferney, 11 avril. — « Personne au monde n'a jamais adressé. » . . . . . B.
4524. Colini. Ferney, 14 avril. — « Je ressens bien vivement. » . . . B.
4525. Charles-Théodore, électeur palatin. Ferney, 14 avril. — « Que je suis touché! » . . . . . B.
4526. Le comte d'Argental. Ferney, 17 avril. — « Plus anges que jamais, et moi plus endiablé. » . . . . . B.
4527. D'Alembert. Ferney, 20 avril. — « Je me hâte de vous répondre. » B.
4528. Damilaville. Ferney, 22 avril. — « Je suis le partisan de M. Diderot. » B.
4529. M. de Varennes. Ferney, 22 avril. — « Vous ne pouvez douter. » . B.
4530. Thieriot. Ferney, 22 avril. — « Je vous croyais opulent. » . . B.
4531. Le duc de La Vallière. — « Votre procédé est de l'ancienne chevalerie. » . . . . . B.
4532. Le président de Ruffey. Ferney, 24 avril. — « On m'a traité comme un petit enfant. » . . . . . TH. F.
4533. L'abbé d'Olivet. Ferney, 27 avril. — « Per Deos immortales! » . B.
4534. L'abbé Trublet. Ferney, 27 avril. — « Votre lettre et votre procédé généreux. » . . . . . B.

4535. Le comte d'Argental. Ferney, 27 avril. — « J'envoie à mes anges. » B.
4536. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 1er mai 1761. — « Ne jugez pas de mes sentiments. » . . . . . B.
4537. Duclos. Ferney, 1er mai. — « Après le *Dictionnaire de l'Académie.* » B.
4538. Le comte d'Argental. 1er mai. — « Permettez que je fasse passer. » B.
4539. Le comte d'Argental. 4 mai. — « Les divins anges auront de l'*Oreste* » . . . . . B.
4540. D'Alembert. 7 ou 8 de mai. — « Monsieur le Protée, monsieur le multiforme. » . . . . . B.
4541. Damilaville. 8 mai. — « J'envoie aux philosophes le seul exemplaire. » . . . . . B.
4542. *De l'abbé Trublet.* 10 mai. — « Mille grâces, monsieur et très-illustre confrère. » . . . . . B.
4543. Helvétius. 11 mai. — « Je suppose que vous jouissez à présent. » B.
4544. Duclos. Délices, 13 mai. — « Je compte, dans une entreprise. » . . C. et F.
4545. Le comte de Kayserling. Délices, 14 mai. — « Voici un essai de ce que vous m'avez demandé. » . . . . . B.
4546. M. Fyot de La Marche (père). Ferney, 20 mai. — « En qualité de bon Bourguignon. » . . . . . Th. F.
4547. Cideville. Délices, 20 mai. — « Nos ermitages entendent souvent. » B.
4548. Imbert. 20 mai. — « Il y a longtemps que j'aurais dû. » . . . . C. et F.
4549. Le comte d'Argental. 21 mai. — « Mon noble courroux contre maître Le Dain et consorts. » . . . . . B.
4550. Fabry. Ferney, 22 mai. — « Il est bien doux d'être servi. » . . . B. et F.
4551. Le conseiller Le Bault. A Ferney, 23 mai. — « Il ne s'agit pas toujours de vin de Bourgogne. » . . . . . Th. F.
4552. Damilaville. 24 mai. — « On est accablé d'affaires et de travaux. » B.
4553. Bertrand. Ferney, 24 mai. — « M. de Voltaire et Mme Denis seront enchantés. » . . . . . B.
4554. Jean Schouvalow. Ferney, 24 mai. — « J'ai reçu par Mme la comtesse de Bentinck. » . . . . . B.
4555. Mme de Fontaine. 31 mai. — « A présent que vous avez passé huit jours. » . . . . . B.
4556. Mme d'Épinai. Mai. — « Je renvoie à M. Dardelle, sous les auspices de ma belle philosophe. » . . . . . B.
4557. Damilaville. Mai. — « Pourrait-on déterrer dans Paris. » . . . . B.
4558. Le comte d'Argental. Mai. — « Ce n'est pas ma faute, ô chers anges ! » . . . . . B.
4559. Le comte d'Argental. Mai. — « Fi ! les vilains hommes qui boivent de ça ! » . . . . . B.
4560. Le Brun. Mai. — « Mme Denis, Mlle Corneille et moi, nous sommes. » B.
4561. Chenevières. 1er juin 1761. — « On m'a dit que Mme de Paulmy. » C. et F.
4562. Lekain. Délices, 2 juin. — « Mon cher Roscius, vous n'êtes pas heureux. » . . . . . B.
4563. Arnoult, doyen de l'Université, à Dijon. Ferney, le 5 juin. — « J'ai peur de vous avoir fait envisager. » . . . . . B.

4564. Jean Schouvalow. Ferney, 8 juin. — « Votre très-aimable M. Soltikof. » . . . . . B.
4565. Arnoult. Le 9 juin. — « J'ai fait usage sur-le-champ. » . . . . B.
4566. Le président de Ruffey. Ferney, 9 juin. — « Quoique je sente parfaitement. » . . . . . B.
4567. Charles-Théodore, électeur palatin. Ferney, 9 juin. — « Est-ce une fille? est-ce un garçon? » . . . . . B.
4568. Jean Schouvalow. Ferney, 11 juin. — « Vous vous êtes imposé vous-même. » . . . . . B.
4569. M. Fabry. Ferney, 14 juin. — « Il y a plusieurs articles. » . . . B. et F.
4570. M. Arnoult. Ferney, 15 juin. — « J'eus l'honneur de vous mander. » B.
4571. Le comte d'Argental. 15 juin. — « Ne m'avez-vous pas pris pour un hâbleur. » . . . . . B.
4572. L'abbé d'Olivet. Ferney, 15 juin. — « J'avais prié frère Cramer. » B.
4573. L'abbé Aubert, qui lui avait adressé la seconde édition de ses *Fables*. Ferney, 15 juin. — « Vous vous êtes mis à côté de La Fontaine. » B.
4574 Damilaville. 15 juin. — « Il ne faut pas rire. » . . . . . B.
4575. M. Fabry. Ferney, 17 juin. — « Je vous réitère mes sincères remerciements. » . . . . . B. et F.
4576. M. Fabry. Ferney, 18 juin. — « Il m'est extrêmement important. » . . . . . B. et F.
4577. L'abbé Delille. Ferney, 19 juin. — « On est bien loin d'être inconnu. » . . . . . B.
4578. Damilaville, 19 juin. — « En voyant la mine de ce pauvre abbé. » B.
4579. Le baron de Bielfeld. Délices, 20 juin. — « Je crois que votre lettre m'a guéri. » . . . . . B.
4580. Le comte d'Argental. 21 juin. — « Lisez mes remontrances. » . B.
4581. Le duc de Nivernais. Délices, 21 juin. — « Vous devenez, tout jeune que vous êtes. » . . . . . C. et F.
4582. M. de La Place, auteur du *Mercure*. 23 juin. — « *Sic vos non vobis*. » . . . . . B.
4583. Le comte d'Argental. Délices, 23 juin. — « O mes anges! le coup est violent. » . . . . . B.
4584. Chenevières. — « Vos vers sont charmants. » . . . . . C. et F.
4585. Le président de Ruffey. Délices, 24 juin. — « J'ai reçu votre belle épître morale. » . . . . . Th. F.
4586. L'abbé d'Olivet. 24 juin. — « *Facundissime et carissime Olivete*. » B.
4587. D'Alembert. Délices, 25 juin. — « Vous n'avez peut-être pas beaucoup de temps. » . . . . . B.
4588. Le marquis d'Argence de Dirac. Délices, 25 juin. — « J'ai toujours l'air du plus grand paresseux. » . . . . . C. et F.
4589. Le président Hénault. 25 juin. — « Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit. » . . . . . B.
4590. Fyot de La Marche. Ferney, 26 juin. — « Il faut que je vous serve. » Th. F.
4591. Le comte d'Argental. Ferney, 26 juin. — « Je n'ai guère la force d'écrire. » . . . . . B.

4592. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 26 juin. — « Mon silence doit avoir dit. ». . . . . B. et F.
4593. Le Brun. Ferney, 28 juin. — « Si vous faites justice. ». . . . . B.
4594. Le comte d'Argental. Ferney, 29 juin. — « Mais vraiment, j'ai mal aux yeux aussi. ». . . . . B.
4595. Jean Schouvalow. Ferney, 30 juin. — « En attendant que je puisse arranger. ». . . . . B.
4596. *Du marquis Albergati Capacelli.* 30 juin. — « L'amitié est un doux sentiment. » . . . . . B.
4597. L'abbé d'Olivet. Ferney, 30 juin. — « Mon entreprise m'attache de plus en plus au grand Corneille. » . . . . . B.
4598. M. Arnoult. Ferney, 6 juillet 1761. — « Je vous suis obligé des éclaircissements. » . . . . . B.
4599. Le comte d'Argental. 6 juillet. — « Quoi! dit Alix, cet homme-ci s'endort. » . . . . . B.
4600. Colini. Ferney, 7 juillet. — « J'avais écrit à Son Altesse électorale. » B.
4601. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 8 juillet. — « Depuis longtemps je suis réduit. » . . . . . B.
4602. Le comte d'Argental. Ferney, 8 juillet. — « Vraiment, je prenais bien mon temps. » . . . . . B.
4603. *De d'Alembert.* 9 juillet. — « J'ai reçu votre petit billet. » . . . B.
4604. Le Brun. 11 juillet. — « Il y a des choses bien bonnes. ». . . . B.
4605. Thieriot. Ferney, 11 juillet. — « A qui en a donc Protagoras? ». . B.
4606. Duclos. Ferney, 12 juillet. — « J'apprends par votre signature. » B.
4607. Le duc de Choiseul. 13 juillet. — « Vous savez qu'au sortir du grand conseil. » . . . . . B.
4608. M. Capperonnier. Ferney, 13 juillet. — « Je compte dans quelques mois. » . . . . . B.
4609. Le comte d'Argental. 14 juillet. — « Ce paquet contient prose et vers. ». . . . . B.
4610. L'abbé d'Olivet. Délices, 14 juillet. — « Je viens de relire, *care Olivete.* ». . . . . B.
4611. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 15 juillet. — « Je n'ai fait qu'un beau rêve. » . . . . . B.
4612. Montmartel. Ferney, 16 juillet. — « Je ne peux m'empêcher de vous remercier. ». . . . . B.
4613. M. Pitt. Ferney, 19 juillet. — « Monsieur, while you weigh the interests. ». . . . . Sp.
4614. Damilaville. 20 juillet. — « Il y a plaisir à donner des *Oreste.* » . B.
4615. Helvétius. 22 juillet. — « L'ombre et le sang de Corneille. » . . . B.
4616. La marquise du Deffant. 22 juillet. — « M. le président Hénault m'instruit. ». . . . . B.
4617. Mlle Clairon. Ferney, 23. — « Si j'avais pu recevoir votre réponse. » B.
4618. Le comte d'Argental. 28 juillet. — « Les divins anges sauront que je reçus. » . . . . . B.
4619. Mlle Fel. Ferney, 29 juillet. — « Il me semble que je vous dois. » . C. et F.

4620. M. de Champflour, ancien lieutenant particulier. Ferney, 30 juillet. — « Ayant quitté ma maison des Délices. » . . . . . B.
4621. M***. Ferney, 30 juillet. — « Dans une petite transmigration. ». . B.
4622. L'abbé d'Olivet. Vendredi, juillet. — « Vous avez très-bien fait de venir chez la protectrice des arts. » . . . . . B.
4623. Le duc de Bouillon. Ferney, 31 juillet. — « Vous voilà comme le marquis de La Fare. » . . . . . B.
4624. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 31 juillet. — « J'ai deux ressemblances avec la grande maîtresse des cœurs. » . . . . . B.
4625. Sénac de Meilhan. — « Élève du jeune Apollon. ». . . . . B.
4626. M. de Burigny. Ferney, juillet. — « Tout ce que je peux vous dire. » . . . . . B.
4627. Le comte d'Argental. 2 auguste (1761). — « Votre grand chambrier d'Héricourt. » . . . . . B.
4628. Mme d'Épinai. Ferney, 5 auguste. — « J'aurai mon *corps saint.* » . B.
4629. Mlle Clairon. Ferney, 7 auguste. — « Je crois que votre zèle. » . . B.
4630. Duclos. 8 auguste. — « Si vous avez quelquefois du loisir. » . . C. et F.
4631. Lekain. Ferney, 8 auguste. — « Mon cher Roscius, je vous écris rarement. ». . . . . B.
4632. Le comte d'Argental. 9 auguste. — « Ose-t-on parler encore. » . B.
4633. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 11 auguste. — « Vous verrez l'état où je suis. » . . . . . C. et F.
4634. Duclos. Ferney, 13 auguste. — « Je vous supplie, vous et l'Académie. ». . . . . B.
4635. M. de La Touraille. Ferney, 14 auguste. — « Si je n'étais pas tombé malade. » . . . . . C. et F.
4636. Damilaville. 15 auguste. — « Que les frères m'accusent de paresse. » B.
4637. Le comte d'Argental. 15 auguste. — « Je reçois une lettre. » . . B.
4638. M. de Mairan. Ferney, 16 auguste. — « Votre lettre du 2 auguste. » B.
4639. L'abbé d'Olivet. Ferney, 16 auguste. — « Nous sommes vieux l'un et l'autre. ». . . . . B.
4640. Le Brun. Ferney, 16 auguste. — « Je fais mes compliments. ». . B.
4641. M. de La Fargue. Ferney, 16 auguste. — « Moins je mérite vos beaux vers. » . . . . . B.
4642. Le président de Ruffey. Août 1761. — « Venez, messieurs, *humiles habitare casas.* » . . . . . Th. F.
4643. La marquise du Deffant. Ferney, 18 auguste. — « J'ai connu des gens. » . . . . . B.
4644. Duclos. 18 auguste. — « J'ai toujours oublié. » . . . . . B.
4645. L'abbé d'Olivet. Ferney, 20 auguste. — « Vous m'aviez donné, mon cher chancelier. ». . . . . B.
4646. Le Brun. 20 auguste. — « Je suis affligé. » . . . . . B.
4647. Duclos. 21 auguste. — « J'ai eu l'honneur de vous adresser. » . . C. et F.
4648. Damilaville. 24 auguste. — « M. Legouz, maître des comptes. » . B.
4649. Sénac de Meilhan. Ferney, 24 auguste. — « Je me hâte de vous remercier. » . . . . . Lesc.

4650. Mme d'Épinai. 24 auguste. — « Ma belle philosophe, je ne suis pas. » B.
4651. Le comte d'Argental. 24 auguste. — « Qu'est-ce que c'est donc que cette humeur. » . . . . . B.
4652. Jacob Vernes. Ferney, 25 auguste. — « Je suis très-fâché. » . . . B.
4653. Colini. Ferney, 25 auguste. — « Mes yeux me refusent. » . . . . B.
4654. Jean Schouvalow. Ferney, 26 auguste. — « Ce sera pour moi un honneur infini. » . . . . . B.
4655. Mlle Clairon. 27 auguste. — « Je me hâte de vous répliquer. » . . B.
4656. Mme Belot. Ferney, 27 auguste. — « Je suis fâché de m'intéresser. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
4657. Le comte d'Argental. Ferney, 28 auguste. — « Mes anges verront que je ne suis pas. » . . . . . B.
4658. Le comte d'Argental. Ferney, 31 auguste. — « On est un peu importun. » . . . . . B.
4659. Duclos. 31 auguste. — « J'ai reçu l'épître dédicatoire. » . . . . B.
4660. D'Alembert. 31 auguste. — « Messieurs de l'Académie françoise ou française. » . . . . . B.
4661. *De William Pitt.* 4 septembre 1761. — « The pressure of business is but a feeble reason. » . . . . . Sp.
4662. Le comte d'Argental. 5 septembre. — « Quand vous voudrez des commentaires. » . . . . . B.
4663. Damilaville. 7 septembre. — « Comment, morbleu ! frère Damilaville. » . . . . . B.
4664. Le comte d'Argental. 7 septembre. — « La nouvelle du ministère de M. le comte de Choiseul. » . . . . . B.
4665. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 7 septembre. — « J'ai aujourd'hui deux yeux. » . . . . . B. et F.
4666. L'abbé d'Olivet. Septembre. — « Je vous jure, mon cher Cicéron. » B.
4667. *De d'Alembert.* 8 septembre. — « Je ne sais, mon cher maître. » . B.
4668. *De P.-M. Hennin.* 10 septembre. — « On me dit que vous ne recevez plus. » . . . . . *Corresp. inéd.* 1825.
4669. M. de Burigny. Ferney, 12 septembre. — « J'ai reçu fort tard le *Bénigne Bossuet.* » . . . . . B.
4670. Chenevières. Délices, 12 septembre. — « Quand Mme Denis écrit. ». C. et F.
4671. Le comte d'Argental. 14 septembre. — « Dès que je sus que mes anges. » . . . . . B.
4672. Duclos. 14 septembre. — « Je commence par remercier. » . . . B.
4673. M. Fyot de La Marche(père). Ferney, 14 septembre. — « J'ai ouvert l'incluse. » . . . . . Th. F.
4674. L'abbé d'Olivet. Ferney, 14 septembre. — « Je fais réflexion, mon cher maître. » . . . . . B.
4675. Thieriot. 14 septembre. — « Je crois que le Père d'Olivet. ». . . B.
4676. D'Alembert. 15 septembre. — « Vos très-plaisantes lettres. » . . B.
4677. La marquise du Deffant. Ferney, 16 septembre. — « Puisque vous aimez l'histoire. » . . . . . B.
4678. M. P. Rousseau. Ferney, 16 septembre. — « Je ne connais pas plus. » B.

4679. Le comte d'Argental. 16 septembre. — « Il n'y a point de poste. » B.
4680. L'abbé d'Olivet. Ferney, 16 septembre. — « Je vous envoie ma lettre du 20 auguste. » . . . . . B.
4681. L'abbé d'Olivet. Ferney, 19 septembre. — « Je vous demande deux grâces. » . . . . . B.
4682. Duclos. Ferney, 19 septembre. — « Je vous demande en grâce. » . B.
4683. Jean Schouvalow. Ferney, 19 septembre. — « Les mânes de Corneille, sa petite-fille et moi. » . . . . . B.
4684. Tronchin, de Lyon. 19 septembre. — « J'ai donc chez moi Mlle Chimène et Rodogune. » . . . . . *Rev. suisse.*
4685. *De la marquise du Deffant.* 20 septembre. — « Je vous écrivis l'autre jour quatre mots. » . . . . . St-Hil.
4686. Jacob Vernes. — « Mon cher confrère en poésie, la tragédie n'est pas finie. » . . . . . H. B.
4687. L'abbé Pernetti. Ferney, 21 septembre. — « Vous devriez venir avec le sculpteur. » . . . . . B.
4688. Mlle Clairon. Ferney, 21 septembre. — « J'ai l'honneur d'envoyer. » C. et F.
4689. Cideville. Ferney, 23 septembre. — « Mon ancien camarade, mon cher ami. » . . . . . B.
4690. Jean Schouvalow. 25 septembre. — « J'ai reçu par M. de Soltikof. » B.
4691. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 28 septembre. — « Je crois rendre ce que je dois. » . . . . . H. B.
4692. Le comte d'Argental. 28 septembre. — « Tout ce que j'ai prédit est arrivé. » . . . . . B.
4693. Le conseiller Le Bault. Ferney, 30 septembre. — « Pour vous amuser pendant les vendanges. » . . . . . Th. F.
4694. Le président de Ruffey. Ferney, 30 septembre. — « Ceci n'est pas académique. » . . . . . Th. F.
4695. La comtesse de Lutzelbourg. Ferney, 30 septembre. — « Vous écrivez de votre main. » . . . . . B.
4696. Jacob Vernes. Ferney, 1er octobre 1761. — « J'ai été malade. » . B.
4697. Duclos. 1er octobre. — « Je vous réitère mes remerciements. » . . C. et F.
4698. Le comte d'Argental. 3 octobre. — « Permettez-moi, mes anges. » B.
4699. M. Abeille. Ferney, 7 octobre. — « Ne jugez pas de ma reconnaissance. » . . . . . B.
4700. Le président de Ruffey. 7 octobre. — « Vous avez une belle âme. » Th. F.
4701. Le cardinal de Bernis. Ferney, 7 octobre. — « Monseigneur, béni soit Dieu. » . . . . . B.
4702. Duclos. Ferney, 7 octobre. — « L'Académie me pardonnera. » . . . C. et F.
4703. M. Fyot de La Marche (père). Ferney, 8 octobre. — « Mon cher oracle de Thémis et des Muses. » . . . . . Th. F.
4704. Bret. Ferney, 10 octobre. — « J'ai parlé aux frères Cramer. » . . . B.
4705. *De d'Alembert.* 10 octobre. — « Je ne sais pas, mon cher et illustre maître. » . . . . . B.
4706. Chenevières. Ferney, 10 octobre. — « Les ermites de Ferney présentent. » . . . . . C. et F.

4707. La comtesse de Lutzelbourg. Ferney, 11 octobre. — « Je reçois le portrait. » . . . . . B.
4708. Damilaville. 11 octobre. — « Eh bien ! frère Thieriot m'a donc caché. » . . . . . B.
4709. Le comte d'Argental. 11 octobre. — « Je m'arrache, pour vous écrire. » . . . . . B.
4710. *Du cardinal de Bernis.* 13 octobre. — « Je ne suis point ingrat. » . B.
4711. Le président de Brosses. 20 octobre. — « Vous n'êtes donc venu chez moi. » . . . . . B.
4712. M. Fyot de La Marche (l'ancien premier président). Ferney, 20 octobre. — « Votre charmante lettre du 5 octobre. » . . . . . TH. F.
4713. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 20 octobre. — « J'ose à la fois vous remercier. » . . . . . H. B.
4714. D'Alembert. 20 octobre. — « A quoi pensez-vous ? » . . . . . B.
4715. Le comte d'Argental. 20 octobre. — « Nous répétions *Mérope*. » . . B.
4716. Le comte d'Argental. 24 octobre. — « Il était impossible. » . . . B.
4717. Jean Schouvalow. Ferney, 24 octobre. — « Ne nous impatientons ni l'un ni l'autre. » . . . . . B.
4718. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 25 octobre. — « Votre Marseillais est très-aimable. » . . . . . B.
4719. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 25 octobre. — « Vous dites, monseigneur le maréchal. » . . . . . B.
4720. Le cardinal de Bernis, en envoyant l'« Épître sur l'Agriculture ». Ferney, 26 octobre. — « Tenez, lisez, et labourez. » . . . . . B.
4721. Le marquis d'Argence de Dirac. 26 octobre. — « Vous pardonnez sans doute. » . . . . . B.
4722. Duclos. Ferney, 26 octobre. — « Je vous supplie d'engager. » . . B.
4723. Hennin. Ferney, 26 octobre. — « Pardon de vous remercier si tard. » B.
4724. Le comte d'Argental. 26 octobre. — « Mes anges ont terriblement affaire. » . . . . . B.
4725. Devaux. Ferney, 26 octobre. — « Vous serez toujours mon cher Panpan. » . . . . . B.
4726. *De d'Alembert.* 31 octobre. — « Je suis un peu inquiet. » . . . . B.
4727. Saurin. Ferney, octobre. — « Dieu soit loué, mon cher confrère. » B.
4728. *Du président de Brosses.* — « Souvenez-vous des avis prudents. » . TH. F.
4729. *De M. de Ruffey.* Octobre. — « Je prends une part infinie. » . . . TH. F.
4730. L'abbé d'Olivet. Octobre. — « Au *Mercure !* au *Mercure !* » . . . B.
4731. Jean Schouvalow. Ferney, 1er novembre 1761. — « Je reçois, par Vienne, votre paquet du 17 de septembre. » . . . . . B.
4732. *De Mme Denis à M. de Ruffey.* Ferney, 4 novembre. — « Si mon oncle pouvait soupçonner. »
P. S. de la main de Voltaire : « J'ajoute mes remerciements. » . . . TH. F.
4733. Le conseiller Le Bault. Ferney, 4 novembre. — « J'ai l'honneur de vous demander. » . . . . . TH. F.
4734. *De Frédéric II, roi de Prusse.* Novembre. — « Le solitaire des Délices ne se rira-t-il. » . . . . . PR.

4735. L'abbé d'Olivet. 4 nov. — « Mon cher Cicéron, je vous remercie. » B.
4736. Chenevières. Ferney, 4 novembre. — « Que je suis honteux. » . . C. et F.
4737. Duclos. Ferney, 5 novembre. — « Je ne peux que vous renouveler. » C. et F.
4738. M. Fabry. Ferney, 6 novembre. — « Ma famille et moi, nous ressentons quelque peine. » . . . . . B.
4739. *Note pour M. Fyot de La Marche (fils).* — « Je me souviens très-bien. » H. B.
4740. Jean Schouvalow. Ferney, 9 novembre. — « Quoique je ne vous aie promis. » . . . . . B.
4741. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 9 novembre. — « Tant que je serai encore au nombre des vivants. » . . . . . C. et F.
4742. *De M. de Brosses à M. de Fargès.* 10 novembre. — « En colère contre moi ! » . . . . . Th. F.
4743. Le comte d'Argental. 10 nov. — « Le vieux ministre de Statira. ». B.
4744. Damilaville. 11 novembre. — « Mes frères, je renvoie fidèlement. » B.
4745. Le conseiller Le Bault. Ferney, 12 novembre. — « Je ne vous demande du vin. » . . . . . Th. F.
4746. Le comte d'Argental. 12 nov. — « Voici la réponse de notre comité. » Ch. Nis.
4747. Mémoire à tous les anges, M. le comte de Choiseul étant essentiellement compté pour un d'iceux. Ferney, 12 novembre. — « Notre comité qui vaut bien le vôtre. ». . . . . B.
4748. Damilaville. 13 novembre. — « Je fis partir il y a onze jours. ». . B.
4749. Jean Schouvalow. Ferney, 14 nov. — « Vous voyez que je suis. ». B.
4750. M. Fabry. Ferney, 14 novembre. — « Je suis très-étonné. » . . . B.
4751. *Du cardinal de Bernis.* 17 novembre. — « J'attends avec la plus grande impatience. » . . . . . B.
4752. La marquise du Deffant. Ferney, 18 novembre. — « Vous m'affligez, madame. » . . . . . B.
4753. M. de Courteilles, conseiller d'État. Ferney, 18 novembre. — « Si M. le président de Brosses est roi. » . . . . . B.
4754. Jean Schouvalow. Ferney, 18 novembre. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » . . . . . B.
4755. M. Bouret. Ferney, 20 novembre. — « Vous êtes une belle âme. » B.
4756. Trudaine. Ferney, 20 nov. — « En attendant que nos syndics. » . Av.
4757. M. Fyot de La Marche (père). 21. — « Depuis l'apparition que vous avez daigné faire. » . . . . . Th. F.
4758. Le marquis de Thibouville. 23 nov. — « Vous êtes donc du comité. » B.
4759. Le cardinal de Bernis, en lui envoyant la tragédie de Cassandre (*Olympie*), faite en six jours. Délices, 23 novembre. — « C'est à vous à m'apprendre. » . . . . . B.
4760. Le comte d'Argental. 23 novembre. — « O anges ! 1° L'incluse. » . B.
4761. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 25 novembre. — « Qui? moi? n'en pas passer. » . . . . . H. B.
4762. Le comte d'Argental. Ferney, 27 novembre. — « Croyez-moi, voilà comme il faut. » . . . . . B.
4763. Le duc de Richelieu. Ferney, 27 novembre. — « Vous donnez quatre-vingt-deux ans. » . . . . . B.

4764. M. d'Espréménil. Ferney, 29 novembre. — « Je vous prie de pardonner. » . . . . . C. et F.
4765. Le comte d'Argental. 29 novembre. — « Divins anges, lisez, jugez. » B.
4766. *De M. de Trudaine.* 2 déc. 1761. — « Je désire autant que vous. » Av.
4767. Le comte d'Argental. 2 décembre. — « Si vous êtes si difficiles. » B.
4768. L'abbé Irailh. Ferney, 4 décembre. — « Vous serez étonné. » . . B.
4769. Le conseiller Le Bault. Ferney, 5 décembre. — « Puisqu'il faut vous dire la vérité. » . . . . . Mand.-Gr.
4770. Damilaville. 6 décembre. — « Je souhaite la bonne année. » . . B.
4771. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 6 décembre (*partira quand pourra*). — « Disposez, ordonnez. » . . . . . B.
4772. Marquis de Chauvelin. Le même jour (*déc.*). — « Tout ce qui me fâche à présent. » . . . . . B.
4773. *Du cardinal de Bernis.* 10 décembre. — « Je vous envoie, mon cher confrère. » . . . . . B.
4774. Le comte d'Argental. Délices, 12 décembre. — « Voici une réponse à une lettre. ». . . . . B.
4775. A monseigneur le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères. — « C'est en l'an 1635. ». . . . . Ch. Nis.
4776. Le cardinal de Bernis. Délices, 15 décembre. — « Vous avez raison, monseigneur. » . . . . . B.
4777. Le comte d'Argental. 17 décembre. — « Ils diront, ces anges. ». . B.
4778. Fyot de La Marche. Délices, 19 décembre. — « Je prends le parti d'adresser. » . . . . . Th. F.
4779. Cideville. Délices, 20 déc. — « J'ai peur de ne vous avoir pas. ». B.
4780. M. Fyot de La Marche (père). Délices, 23 décembre. — « Vraiment, c'est un pot-de-vin du marché. » . . . . . Th. F.
4781. Le comte d'Argental. 23 décembre. — « C'est pour le coup que nous rirons aux anges. » . . . . . B.
4782. Jean Schouvalow. Délices, 23 décembre. — « Je dépêche à M. le comte de Kaunitz. ». . . . . B.
4783. *Du cardinal de Bernis.* 23 décembre. — « Je ne comprends pas. » . B.
4784. Tronchin, de Lyon. 23 décembre. — « M. le cardinal de Bernis et M. l'archevêque de Lyon. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
4785. La marquise de Boufflers. Délices, 24 déc. — « Vous m'avez permis. » . . . . . C. et F.
4786. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 24 décembre. — « La grande maîtresse des cœurs dira. ». . . . . B. et F.
4787. La comtesse de Bassevitz. Délices, 25 décembre. — « Vous m'inspirez autant d'étonnement. » . . . . . B.
4788. Duclos. Délices, 25 décembre. — « Je présente à l'Académie. ». . B.
4789. Le cardinal de Bernis. Délices, 28 décembre. — « *Les Chevaux et les Anes* étaient une petite plaisanterie. » . . . . . B.
4790. Le comte d'Argental. 28 décembre. — « Est-il donc bien vrai...? » B.
4791. A M. le duc de Choiseul. Délices, 28 décembre. — « Vous donnez la bonne année à la France. ». . . . . Ch. Nis.

4792. Mme de Champbonin. De Ferney. — « Gros chat, je vous ai toujours répondu. » . . . . . B.
4793. Le docteur Bianchi. — « Vous avez prononcé l'éloge. ». . . . . B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

Abeille (Louis-Paul). Lettre 4699.
Albergati Capacelli (le marquis). Lettres 4286, 4387, 4536, 4601, 4633.
Alembert (d'). Lettres 4289, 4337, 4408, 4456, 4478, 4482, 4491, 4527, 4540, 4587 4660, 4676, 4714.
Algarotti (le comte). Lettres 4352, 4781.
Anonymes. Lettres 4305, 4621.
Argence de Dirac (le marquis d'). Lettres 4349, 4426, 4474, 4588, 4721.
Argental (le comte d'). Lettres 4287, 4292, 4314, 4316, 4320, 4322, 4329, 4333, 4346, 4353, 4363, 4371, 4375, 4377, 4384, 4392, 4395, 4406, 4435, 4438, 4445, 4455, 4457, 4461, 4466, 4490, 4503, 4508, 4511, 4523, 4526, 4535, 4538, 4539, 4549, 4558, 4559, 4571, 4580, 4583, 4591, 4594, 4599, 4602, 4609, 4618, 4627, 4632, 4637, 4651, 4657, 4658, 4662, 4664, 4671, 4679, 4692, 4698, 4709, 4715, 4716, 4724, 4743, 4746, 4747, 4760, 4762, 4765, 4767, 4774, 4777, 4790.
Argental (Mme la comtesse d'). Lettres 4282, 4295, 4299, 4308, 4335, 4348, 4416.
Arnoult, avocat, doyen de l'Université, à Dijon. Lettres 4563, 4565, 4570, 4598.
Aubert (l'abbé). Lettre 4573.
Bagieu. Lettre 4413.
Bassevitz (Mme la comtesse de). Lettres 4430, 4787.
Bastide (Jean-François de). Lettre 4323.
Belot (Mme). Lettres 4328, 4401, 4480, 4501, 4656.
Bernis (le cardinal de). Lettres 4701, 4720, 4759, 4776, 4789.
Bertrand. Lettres 4394, 4553.
Bettinelli (le Père), jésuite. Lettre 4506.
Bianchi (le docteur), à Rimini. Lettre 4793.
Bielfeld (le baron de). Lettre 4579.
Boufflers (Mme la marquise de). Lettre 4785.
Bouillon (le duc de). Lettre 4623.
Bouret (le fermier général). Lettre 4755.
Brenles (de). Lettre 4374.
Bret (Antoine). Lettre 4704.
Brosses (le président de). Lettres 4441, 4711.
Burigny (de). Lettres 4626, 4669.
Capperonnier (Jean), le bibliothécaire. Lettre 4608.

CHAMPBONIN (Mme de). Lettre 4792.
CHAMPFLOUR (M. de). Lettres 4504, 4620.
CHARLES-THÉODORE, électeur palatin. Lettres 4459, 4525, 4567.
CHAUVELIN (le marquis de). Lettres 4284, 4427, 4718, 4771, 4772.
CHENEVIÈRES (de). Lettres 4304, 4330, 4402, 4411, 4488, 4561, 4584, 4670, 4706, 4736.
CHOISEUL (Étienne-François, duc de), ministre des affaires étrangères. Lettres 4607, 4775, 4791.
CHOUVALOW. — Voyez SCHOUVALOW (Jean).
CIDEVILLE. Lettres 4404, 4497, 4547, 4689, 4779.
CLAIRON (Mlle). Lettres 4296, 4297, 4617, 4629, 4655, 4688.
COLINI. Lettres 4332, 4393, 4458, 4512, 4524, 4600, 4653.
CORNEILLE (M.). Lettre 4388.
CORNEILLE (Mlle Marie). Lettre 4345.
COURTEILLES (BARBERIE de), conseiller d'État. Lettre 4753.
CRAMER (Gabriel). Lettres 4347, 4424.
CRASSY (DESPREZ de). Lettres 4370, 4389, 4405.
DAMILAVILLE. Lettres 4291, 4340, 4385, 4407, 4409, 4412, 4422, 4449, 4454, 4467, 4477, 4481, 4493, 4498, 4515, 4522, 4528, 4541, 4552, 4557, 4574, 4578, 4614, 4636, 4648, 4663, 4708, 4744, 4748, 4770.
DAQUIN. Lettre 4381.
DEFFANT (Mme la marquise du). Lettres 4293, 4312, 4364, 4383, 4419, 4483, 4616, 4643, 4677, 4752.
DELILLE (l'abbé Jacques). Lettre 4577.
DEODATI DE TOVAZZI. Lettre 4432.
DEVAUX, dit *Panpan*. Lettres 4342, 4725.
DIDEROT. Lettre 4386.
DUCLOS, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Lettres 4302, 4338, 4520 4537, 4544, 4606, 4630, 4634, 4644, 4647, 4659, 4672, 4682, 4697, 4702, 4722, 4737, 4788.
DUMOLARD. Lettre 4417.
DUPONT, avocat. Lettres 4368, 4464.
DUVERGER DE SAINT-ÉTIENNE, gentilhomme du roi de Pologne. Lettre 4396.
ÉPINAI (Mme d'). Lettres 4309, 4390, 4469, 4471, 4510, 4556, 4628, 4650.
ESPRÉMÉNIL (d'). Lettre 4764.
FABRY, maire de Gex. Lettres 4283, 4451, 4470, 4473, 4489, 4517, 4550, 4569, 4575, 4576, 4738, 4750.
FEL (Mlle). Lettre 4619.
FLEURY (JOLY de), intendant de Bourgogne. Lettre 4365.
FONTAINE (Mme de). Lettres 4479, 4507, 4555.
HAUTESRAIES (des). Lettre 4380.
HELVÉTIUS. Lettres 4315, 4369, 4398, 4425, 4516, 4543, 4615.
HÉNAULT (le président). Lettre 4589.
HENNIN (P.-M.). Lettre 4723.
HÉRON. Lettre 4367.
IMBERT (M.). Lettre 4548.

Trailh (l'abbé Augustin-Simon). Lettre 4768.
Kayserling (le comte de), à Vienne. Lettre 4545.
Keate (George), à Londres. Lettre 4513.
La Fargue (Étienne de), avocat au parlement de Pau. Lettre 4641.
La Marche (Fyot de), père. Lettres 4423, 4452, 4546, 4590, 4673, 4703, 4712, 4757, 4778, 4780.
La Marche (Fyot de), fils. Lettres 4400, 4509, 4691, 4713, 4739, 4761.
La Place (de), auteur du *Mercure*. Lettre 4582.
La Popelinière. Lettre 4462.
La Porte (l'abbé de). Lettre 4444.
La Touraille (de). Lettre 4635.
La Vallière (le duc de). Lettre 4531.
Le Bault (le conseiller). Lettres 4294, 4303, 4358, 4437, 4465, 4484, 4551, 4693, 4733, 4745, 4769.
Le Brun (Ponce-Denis Écouchard). Lettres 4324, 4344, 4362, 4399, 4439, 4442, 4447, 4453, 4463, 4468, 4499, 4514, 4560, 4593, 4604, 4640, 4646.
Lekain. Lettres 4310, 4376, 4495, 4562, 4631.
Louis XV. Requête n° 4366.
Lutzelbourg (Mme la comtesse de). Lettres 4415, 4487, 4695, 4707.
Mairan (de). Lettre 4638.
Marmontel. Lettres 4436, 4494.
Meynières (Mme la présidente de). — Voyez Belot (Mme).
Montmartel (Paris de). Lettre 4612.
Nivernais (le duc de). Lettre 4581.
Olivet (l'abbé d'). Lettres 4431, 4492, 4521, 4533, 4572, 4586, 4597, 4610, 4622, 4639, 4645, 4666, 4674, 4680, 4681, 4730, 4735.
Palissot. Lettre 4288.
Pernetti (l'abbé). Lettre 4687.
Pitt (William), depuis lord Chatham. Lettre 4613.
Prault fils. Lettres 4336, 4372, 4378, 4403.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 4719, 4763.
Rousseau (Pierre). Lettres 4343, 4486, 4678.
Ruffey (le président de). Lettres 4306, 4421, 4446, 4485, 4502, 4532, 4566, 4585, 4642, 4694, 4700, 4732.
Saint-Lambert. Lettre 4326.
Saurin. Lettres 4448, 4727.
Saxe-Gotha (Mme la duchesse de). Lettres 4397, 4429, 4450, 4496, 4592, 4624, 4665, 4741, 4786.
Schouvalow (Jean). Lettres 4307, 4325, 4334, 4356, 4379, 4410, 4505, 4554, 4564, 4568, 4595, 4654, 4683, 4690, 4717, 4731, 4740, 4749, 4754, 4782.
Sénac, premier médecin du roi. Lettres 4359, 4472.
Sénac de Meilhan. Lettres 4354, 4625, 4649.
Thibouville (le marquis de). Lettre 4758.
Thieriot. Lettres 4296, 4300, 4313, 4319, 4341, 4360, 4373, 4382, 4391, 4414, 4420, 4428, 4433, 4443, 4530, 4605, 4675.
Tressan (le comte de). Lettre 4331.

Tronchin, de Lyon. Lettres 4327, 4350, 4355, 4357, 4361, 4684, 4784.
Tronchin (le docteur). Lettres 4285, 4418.
Tronchin (le conseiller). Lettre 4301.
Trublet (l'abbé). Lettre 4534.
Trudaine (de). Lettre 4756.
Turgot. Lettre 4311.
Uzès (le duc d'). Lettre 4339.
Varennes (Jacques de), greffier des états de Bourgogne. Lettre 4529.
Vernes (Jacob). Lettres 4652, 4686, 4696.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

Albergati Capacelli (le marquis). Lettre 4596.
Alembert (d'). Lettres 4298, 4518, 4603, 4667, 4705, 4726.
Bernis (le cardinal de). Lettres 4710, 4751, 4773, 4783.
Brosses (le président de). Lettres 4434, 4460, 4728.
Charles-Théodore, électeur palatin. Lettres 4500, 4611.
Deffant (Mme la marquise du). Lettres 4321, 4685.
Diderot. Lettres 4351, 4476.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 4317, 4734.
Hennin (P.-M.). Lettre 4668.
La Vallière (le duc de). Lettre 4519.
Lyttelton (lord). Lettre 4318.
Pitt (William), depuis lord Chatham. Lettre 4661.
Ruffey (le président de). Lettre 4729.
Trublet (l'abbé). Lettre 4542.
Trudaine (de). Lettre 4766.

PERSONNAGES

QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

Brosses (le président de). Lettre à M. de Fargès, n° 4742.
Denis (Mme). Lettre à Guillaume de Lamoignon, chancelier de France, n° 4440. — Lettre au président de Ruffey, n° 4732. — Note pour M. Fyot de La Marche, n° 4739.
Fessy (le Père), jésuite. Lettre à M. Le Bault, n° 4475.

FIN DE LA TABLE DU TOME XLI.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît. [2075]

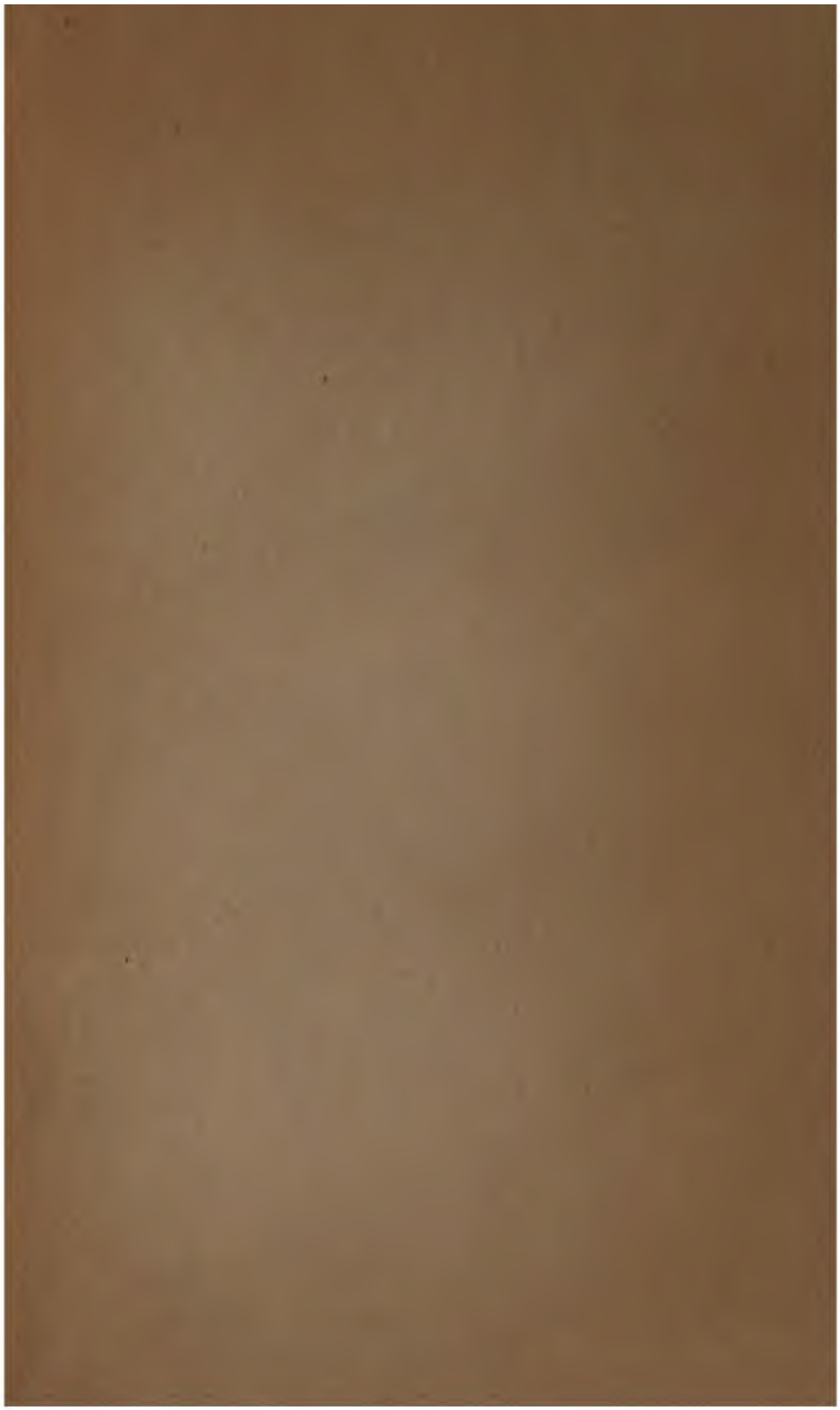

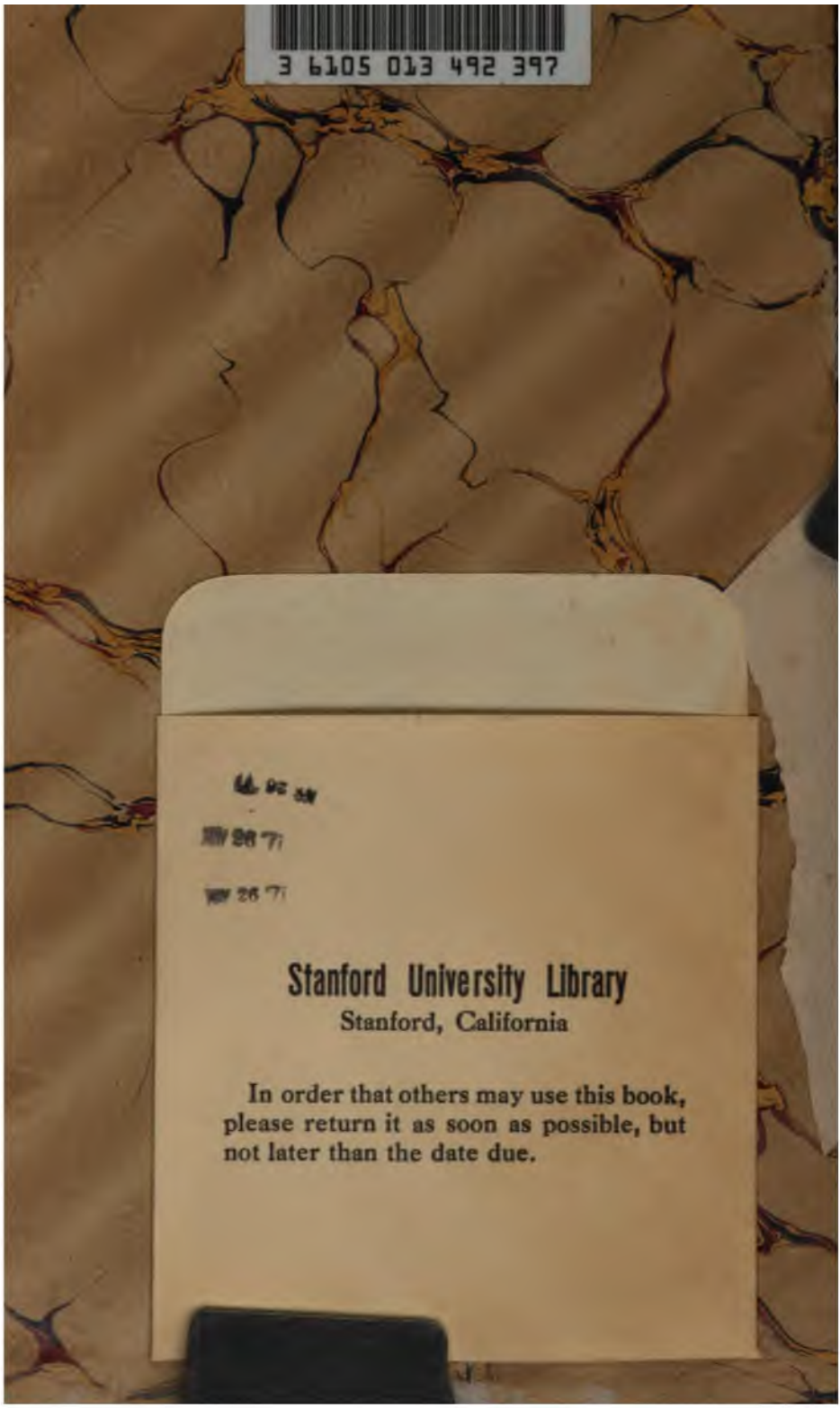
3 6105 013 492 397

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.